This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

P-Beck
1905
GR
1
R3
v. 23

LIBRARY
OCT 9 1959
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

TOME XXIII. — 23e ANNÉE

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte
LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

1908

C

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

LIBRARY
OCT 9 1959
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TOME XXIII
23e ANNÉE. — N° 1. — JANVIER 1908

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte
LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
rue de Mézières et rue Madame, 20

Prix de ce numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

Contes et légendes de Basse-Bretagne. LXXII. L'homme-cheval.	Yves Sébillot.	1
Folk-lore du Limbourg hollandais. I-X	Alfred Harou.	7
Contes extraits. IV. La création. V. La trompette du tonnerre. VI. Le roi du Brouillard	A. Dido.	14
Pèlerins et pèlerinages. CCXXX. Beauvoisin	Ed. Bertin.	20
Chansons de la Haute-Bretagne. XXXII. La claire fontaine	Paul Sébillot.	23
XXXIII. Le Rossignol. XXXIV. Les pèlerins de Saint-Jacques	Mme Louis Texier.	23
XXXV. L'alouette grise	H. de Kerbrézec.	26
XXXVI. La bergère et le forestier	Emile Hamonic.	26
Le Père Rapulaure, conte du Nivernais	Achille Millien.	27
Légendes contemporaines. XVIII. Faidherbe	P. S.	35
Petites Légendes locales. DCLVII. Le trésor du souterrain	Louis Quesneville.	35
Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. LXXVI. Interprétation du chant des oiseaux	Lucie de V. H.	36
LXXVII. Invocation au soleil. LXXVIII. Litanies populaires	Fra Deiri.	36
Anciennes coutumes du pays d'Artois. III. Les Matines des bergers au Valhuon	Ed. Edmont.	37
Traditions et superstitions de Basse-Bretagne. XXXVI. Anciens usages de Plougasnou. XXXVII. Un lutin de la nuit. XXXVIII. Proverbes	H. de Kerbrézec.	41
Devinettes de l'Auvergne	Dr Pommerol.	42
Les Traditions populaires et les écrivains français : LII. Jean de Bordeaux	H. de Kerbrézec.	43
Les Entrées frauduleuses en paradis. VII. Le Pilote	Elie Ménard.	44
Légendes et superstitions préhistoriques. CXLIV. La pierre qui tourne	Alfred Harou.	44

Bibliographie. A. Ermolov. La sagesse agricole populaire. *A. van Gennep.* — H. Le Carguet. Enlèvement d'une jeune fille par les Hollandais. *P. S.* — Livres reçus aux bureaux de la Revue.

Notes et Enquêtes.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Ve.

La cotisation des sociétaires donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1908 à M. Paul Sébillot, *80, boulevard Saint-Marcel.*

GR1
R3
V.23

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

23e Année. — Tome XXIII. — N° 1. — Janvier 1908.

CONTES ET LÉGENDES DE BASSE-BRETAGNE

LXXII

L'HOMME-CHEVAL

Il y avait autrefois, aux environs de Morlaix, un fort joli manoir, appelé le château de Kermac'hek, habité par une noble dame qui était veuve et n'avait qu'un fils. Malheureusement, une méchante fée avait condamné cet unique enfant à être métamorphosé en cheval jusqu'au jour où certaines circonstances auraient lieu.

Quand Yves de Kermac'hek (ou plutôt le cheval dans la peau duquel il était) vit arriver la vingtième année, il dit un soir à sa mère qu'il voulait se marier, et la pria de lui trouver une femme.

La pauvre dame fut bien en peine à cette nouvelle, car, hélas ! quelle jeune fille consentirait à s'unir à un cheval ? Elle ne dormit pas de la nuit, mais, quand vint le petit jour, une idée lui vint aussi. Non loin du château habitait un meunier qui avait trois filles et qui lui devait plusieurs années de location. Elle résolut d'aller le trouver. Elle se rendit donc au moulin et fit part de ses projets au meunier. Celui-ci résista d'abord, mais comme il réfléchit que si le mariage se faisait, cela pourrait le libérer de ses dettes, il n'osa refuser, et il fut convenu que le lendemain matin, il enverrait l'aînée de ses filles au château pour blanchir du linge.

Le lendemain la jeune fille s'y rendit, et comme elle était à laver au bord de l'étang, elle vit arriver un beau monsieur, bien habillé, ayant la mine d'un vrai seigneur, qui se mit à causer avec elle. Au bout d'un peu de temps, il lui dit :

— Il paraît, d'après ce qu'on m'a raconté, que vous devez vous marier avec le fils du château.

— Moi, répondit-elle, me marier avec un cheval ! j'aimerais mieux mourir !

Yves de Kermac'hek, car c'était lui, poussa un cri sauvage et, redevenant cheval, se rua sur la jeune fille et la tua. Il pouvait à certains moments redevenir homme, mais personne ne devait le savoir, si ce n'est celle qui l'épouserait. Après l'avoir tuée, il alla raconter à sa mère ce qui était arrivé, et lui dit de lui trouver une autre jeune fille qui voulût bien se marier avec lui. La pauvre femme se désola, mais comme elle savait que son fils ne renoncerait pas à son projet, elle calma les ressentiments du pauvre meunier en le libérant de ses dettes, puis elle se mit à chercher une autre fiancée pour son fils. Mais la nouvelle de la mort de la première s'était répandue, et partout on refusa ses propositions. Comme elle ne trouvait nulle part une bru et que son fils la pressait de jour en jour davantage, elle se décida à risquer une autre tentative auprès du meunier. Elle se rendit donc au moulin ; le meunier refusa d'abord sa proposition ; mais comme elle lui promit une forte somme d'argent si le mariage se faisait, il finit par consentir, et le lendemain, la seconde de ses filles alla au château pour achever le blanchissage.

Les choses se passèrent comme pour l'aînée : Yves de Kermac'hek vint la voir sous sa forme humaine, lui fit la même demande, et comme elle répondit dans le même sens que sa sœur, il la tua pareillement.

Voilà la pauvre mère encore plus contrariée qu'avant, d'autant plus que son fils, bien loin de renoncer à ses projets de mariage, la pressait de plus en plus de lui trouver une femme ; mais elle eut beau lui en chercher une dans toute la Bretagne et même en France, aucune ne voulait épouser un cheval. Alors pensant que le meunier, auquel elle avait donné une grosse somme d'argent, était un peu calmé, elle lui fit demander sa troisième fille. Cette fois, le meunier refusa nettement ; une seconde fois, elle le fit encore prier, même refus ; une troisième fois elle ne fut pas plus avancée ; enfin, comme elle lui fit proposer de lui donner le moulin s'il consentait à tenter l'aventure, il se laissa fléchir, et envoya Gaïdic, sa dernière fille, achever le lavage que ses aînées avaient commencé. Comme les deux autres fois Yves de Kermac'hek vint la voir au milieu de son travail, et quand il lui demanda si elle consentirait à épouser le fils du château malgré sa métamorphose, Gaïdic lui répondit que oui.

Aussitôt, il se jeta à ses pieds, et lui dit :

— Écoute, Gaïdic, c'est moi qui suis l'homme-cheval ; la nuit, et parfois à certains moments, pendant le jour, je reprends une forme

naturelle ; puisque tu le veux bien, nous nous épouserons ; mais personne ne doit savoir que je puis redevenir homme ; jure-moi de ne le répéter à âme qui vive.

— Je te le jure, dit-elle.

Là-dessus, la jeune fille regagna le château, tandis qu'Yves de Kermac'hek, redevenant cheval, partit en galopant annoncer la bonne nouvelle à sa mère.

Celle-ci fut bien joyeuse et accueillit Gaïdic avec empressement.

La noce se fit tout à fait simplement et il n'y eut d'autre fête qu'un repas de famille. Les parents de l'Homme-Cheval firent l'accueil le plus charmant à Gaïdic et elle vécut dès lors au château, ayant à souhait tout ce qu'elle désirait. Son mari demeurait jour et nuit dans une tour, en une partie retirée du château. Sa femme allait lui porter à manger ; pendant la journée, cela l'attristait de voir que son époux était un cheval, mais elle était bien heureuse, lorsqu'elle allait le visiter la nuit, de le voir revenu sous sa forme naturelle, car alors il était d'une grande beauté.

***

Au bout de quelques mois, Gaïdic devint enceinte et, à quelques jours de là, ses parents qu'elle n'était pas retournée voir depuis son mariage, voulant réunir chez eux quelques amis, comme c'était souvent la coutume du pays, l'invitèrent pour faire l'honneur de sa présence à la compagnie. Elle s'y rendit, et comme elle était la fille du meunier et que toutes les commères qui se trouvaient là l'avaient connue toute petite, elles étaient hardies avec elle, et la voyant enceinte, elles lui demandèrent comment il se faisait qu'étant mariée à un cheval elle fût devenue dans cet état ; elle refusa d'abord de leur dire, mais pressée de questions, elle finit par leur avouer que son mari n'était pas toujours cheval.

Le soir, quand de retour au château elle fut porter à manger à son mari, celui-ci avait l'air profondément affligé.

— Qu'as-tu à être triste ? lui dit-elle.

— Hélas ! lui répondit-il, j'ai bien sujet d'être triste, car dès demain, il me faudra te quitter !..

Et comme elle ouvrait des yeux étonnés, il continua :

— Oui, Gaïdic, quand je t'avais fait jurer de ne jamais répéter que j'étais cheval seulement le jour, c'était parce que du moment où le secret serait dévoilé, je redeviendrais homme pour toujours, mais je ne devais pas te prévenir de cela, et d'autre part, du jour où tu trahirais le secret je devrais te quitter. Ce jour est arrivé.

— Mais, je t'assure, dit Gaïdic, je n'ai rien dit...

— Ne mens pas, lui répondit-il, je sais fort bien que tu as trahi le secret : au moment même où tu as parlé j'en ai été averti, et j'en ai ressenti une secousse dans mon cœur.

Gaïdic se mit à pleurer ; Yves, de son côté, pleurait aussi, car s'il était heureux de voir sa métamorphose cesser, il lui en coûtait de quitter son épouse, et ils passèrent la nuit à se lamenter.

Au matin, avant de partir, Yves remit à Gaïdic trois noix, en lui disant de les casser l'une après l'autre, quand elle se trouverait avoir besoin de secours, puis il l'embrassa une dernière fois et disparut.

Gaïdic, en pleurant, alla raconter à sa belle-mère ce qui s'était passé. La dame, tout en se demandant où son fils avait bien pu se rendre, consola de son mieux sa belle-fille, mais Gaïdic ne pouvait se faire à l'idée du départ de son mari, elle restait enfermée toute la journée, et languissait de jour en jour davantage.

Quelques mois après, elle mit au monde un fils qui était beau comme le jour, mais bien qu'elle aimât beaucoup cet enfant, elle pensait toujours à Yves, et sitôt après ses relevailles, elle laissa son garçon à la garde de sa belle-mère, et partit pour courir le monde à la recherche de son époux, sans oublier d'emporter les trois noix qu'il lui avait remises avant de la quitter.

***

Tant qu'elle put marcher, elle marcha, mais, vers la fin du jour, comme elle ne savait où passer la nuit et qu'elle mourait de faim et de fatigue, elle se dirigea vers un château qu'elle apercevait au loin.

Quand elle arriva devant la porte, le gardien lui demanda ce qu'elle voulait. Elle répondit en lui demandant à son tour si on n'avait pas besoin d'une servante. Le portier lui répondit que, justement, il fallait une femme de basse-cour, et qu'il allait en parler à la dame du château. Celle-ci fit venir Gaïdic et la prit à son service.

Il y avait déjà quelque temps qu'elle y était lorsqu'un jour elle vit se promenant dans le parc avec la fille du châtelain, devinez qui ? Son mari Yves de Kermac'hek ! Elle demanda aux autres domestiques quel était ce jeune seigneur. On lui répondit qu'il était arrivé depuis plusieurs mois, et qu'il devait épouser avant peu la demoiselle du château.

Quand Gaïdic apprit cela, elle n'eut plus qu'une pensée, se procurer une entrevue avec son mari et lui apprendre qu'elle était là. Le lendemain, elle ne savait comment faire et était bien embarrassée lorsqu'elle se souvint des trois noix. Elle en cassa donc une pendant qu'elle gardait ses poules dans la prairie située devant le château ; aussitôt se

dressa devant elle une belle boutique remplie de magnifiques étoffes et de robes des plus riches couleurs. En faisant sa promenade habituelle, la demoiselle du château fut bien étonnée de voir la fille de basse-cour tenir une aussi belle boutique; elle regarda les magnifiques vêtements et résolut d'en acheter quelques-uns. Elle s'informa du prix, mais Gaïdic lui répondit qu'ils n'étaient pas à vendre, mais qu'elle les lui donnerait si elle consentait à la laisser passer une nuit dans la chambre de son fiancé. La demoiselle refusa d'abord, mais comme Gaïdic lui répondait qu'elle ne lui donnerait ses étoffes qu'à cette condition, elle finit par consentir. Le soir même, elle lui ouvrit la porte de la chambre de son fiancé, mais celui-ci dormait profondément, car elle avait eu soin de mêler à sa boisson de la poudre qui faisait dormir. En vain Gaïdic secoua son mari, il ne se réveilla pas.

Le lendemain, comme elle gardait encore ses poules à la même place, elle cassa une autre noix. Cette fois, ce fut une boutique pleine d'argenterie qui se dressa devant elle; la demoiselle vint également voir les belles choses qu'elle avait, et pensant que cela lui servirait pour son mariage, elle voulait les acheter; mais Gaïdic lui fit les mêmes conditions que pour les étoffes. En songeant à la poudre qui fait dormir, l'autre accepta aisément, et la pauvre fille de basse-cour passa vainement cette seconde nuit dans la chambre de son mari sans pouvoir le réveiller.

Le lendemain, comme elle se désolait, il lui vint à l'idée de tenter une troisième fois la chance, et elle cassa sa dernière noix. Cette fois ce fut un étalage de bagues d'or, de bijoux et de diamants qui lui apparut; la jeune châtelaine voulut les acheter, mais Gaïdic lui ayant fait les mêmes conditions que les autres fois, elle accepta enfin en pensant toujours à la poudre qui endort. Mais cette fois elle fut déçue. Le valet d'Yves de Kermac'hek, qui avait deviné ce qui se passait, dit à son maître :

— Savez-vous que depuis deux nuits la fille de basse-cour couche dans votre chambre ?

— Tu rêves, ce n'est pas vrai.

— Je vous assure que si; mais la demoiselle du château, pour que vous ne le sachiez pas, verse chaque soir de la poudre à faire dormir dans votre bol et vous vous endormez aussitôt; mais, si vous voulez, ce soir, comme la fille de basse-cour doit venir, quand votre fiancée vous apportera à boire, faites semblant d'avaler la boisson, jetez-la derrière le lit et faites mine de dormir.

Yves de Kermac'hek suivit ce conseil. La demoiselle, croyant qu'il avait bu ce qui était dans le bol et qu'il dormait bien fort, le laissa avec la fille de basse-cour. Dès que Gaïdic fut seule avec son époux,

elle commença à lui parler : Yves, surpris, cherchait en vain où il avait pu déjà entendre cette voix. Tout à coup il se souvint :

— Gaïdic ! dit-il...

— Mon Yves bien-aimé, lui répondit-elle en tombant dans ses bras.

Ils passèrent la nuit à se raconter ce qui leur été arrivé depuis leur séparation. Yves fut bien heureux d'apprendre la naissance de son fils, et, résolu de retourner vivre avec sa femme au manoir de Kermac'hek, il alla, le lendemain matin, trouver celle qui aurait été sa belle-mère.

— Madame, lui dit-il, en arrivant ici j'ai acheté une nouvelle clef pour la serrure de mon armoire, et voici que je viens de retrouver l'ancienne. Je voudrais avoir votre avis pour savoir laquelle je dois mettre en réserve.

Elle lui répondit que si l'ancienne allait bien, il fallait la garder, et mettre la nouvelle en réserve pour le cas où il viendrait à la reperdre.

— Alors, Madame, lui répondit-il, je regrette beaucoup de vous le dire, mais j'ai retrouvé mon ancienne femme et, d'après vos conseils, je la garde et je laisse votre fille en réserve.

La dame fut bien contrariée, mais elle ne pouvait se dédire de l'avis qu'elle avait donné.

Yves de Kermac'hek fit alors prévenir sa mère, qui envoya aussitôt un beau carrosse doré pour le chercher ; elle fut heureuse de retrouver son fils et sa belle-fille, qui de leur côté furent bien joyeux de la revoir et surtout de revoir leur propre fils. On célébra leur retour par de grandes fêtes où tout le monde, jusqu'aux pauvres du pays, fut invité, et Yves de Kermac'hek et sa femme vécurent heureux en compagnie de leur fils jusqu'à la fin de leurs jours.

(Conté par Loeïz Derrien, de Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord), en 1904.)

YVES SÉBILLOT.

Ce conte présente plusieurs traits parallèles à ceux d'un conte de Luzel, *l'Homme-poulain* (t. I, p. 295 et suiv. des *Contes de Basse-Bretagne*).

FOLKLORE DU LIMBOURG HOLLANDAIS

I. — ASTRONOMIE ET MÉTÉOROLOGIE

La Pluie. — A l'apparition de la pluie, les enfants chantent :

Regendrop! regendrop!
Val meer op mijn blooten kop,
Val maar in het groene gras,
Kletter tegen het vinsterglas.

(Sainte-Gertrude.)

Goutte de pluie! goutte de pluie!
Tombe sur ma tête nue,
Tombe sur l'herbe verte
Et frappe contre les vitres des fenêtres.

Het regent, het zegent!
De pannen worden nat;
Als de Kinderen Stout sijn,
Dan krygen zij op hen gat.

(Ruremonde.)

Il pleut, il bénit! (La pluie est considérée comme une bénédiction.)
Les tuiles des toits se mouillent;
Si les enfants sont méchants,
Ils recevront des coups sur leur derrière.

Regen, regen dropje,
Het valt mij op mijn kopje.

(Ruremonde.)

Goutte de pluie,
Qui me tombe sur la tête.

Le tonnerre. — A Sainte-Gertrude, lorsqu'on entend le roulement du tonnerre, on dit : « *C'est le bon Dieu qui gronde.* »

A Maastricht, les parents disent aux enfants, lorsqu'il tonne, que ce sont les *Anges qui jouent aux quilles* ; si le bruit est très violent, ils disent que les *Anges ont abattu les neuf quilles.*

Le soleil. — Lorsqu'un foyer ne « tire pas », on entend fréquemment dire que le « *soleil est sur la cheminée* », c'est-à-dire que le soleil darde ses rayons sur la cheminée et l'empêche de fonctionner.

(Sainte-Gertrude.)

Les étoiles. — Chaque personne a son étoile dans le Ciel.

(Maastricht.

Chacun a son étoile dans le firmament ; elle apparaît et disparaît avec lui. (Sainte-Gertrude.)

Les étoiles qui filent (*sterren die vallen*), on dit qui tombent, — annoncent la mort d'autant de personnes qu'on aperçoit d'étoiles dans ce cas. (Sainte-Gertrude.)

La neige. — Les enfants façonnent des bonhommes en neige qu'ils nomment *Sneeuwmannen* (hommes de neige). (Sainte-Gertrude.)

Le froid. — Le froid est le plus vif, lorsque les jours commencent à allonger. (Sainte-Gertrude)

— *Als de dagen lengen*
Dan strenen zij.
(Maastricht.)

— Lorsque les jours allongent
Ils deviennent plus sévères (c.-à-d. plus froids).

— C'est le 13 décembre, le jour de sainte Lucie, que les jours sont les plus courts. (Sainte-Gertrude). Même croyance chez nos paysans wallons.

La lune. — On connaît, à Sainte-Gertrude, la légende de l'Homme de la Lune, qui voulut boucher la lune avec le fagot d'épines qu'il tient au bout de sa fourche. Cet homme se nomme Bazin à Liège ; ici on dit simplement l'*Homme de la Lune.*

II. — LA FAUNE

La coccinelle. — Les enfants, en posant une coccinelle sur la main, disent :

Leeven heeren biske,
Geef mij wat smaat,
Ob niet ik sla u doot.
(Sainte-Gertrude.)

Chère bête du Bon Dieu,
Donnez-moi un peu d'huile,
Sinon je vous tue.

A Maastricht, la formulette est à peu près semblable :

St Leeven hieren biske
Geef mich get smaat,
Of ik sla u doot.

Le grillon. — C'est une maison heureuse où l'on entend chanter un krekel (grillon). (Sainte-Gertrude.)

La pie. — Apercevoir une pie, c'est une nouvelle. (Id.)

Le chat. — Lorsqu'on demande un jeune chat à un voisin et qu'il vous donne un chat *noir*, c'est le bonheur qui entre dans votre maison. (Id.)

La vache. — Si l'on entend beugler une vache, on va éprouver de la joie. (Id.)

— Le lait des vaches noires est meilleur que celui des autres, il est « *plus fort* ». (Id.)

Le coq et la poule. — La veille de la Noël on dépose des graines à la porte, afin qu'elles soient bénies par l'influence de l'Heure de minuit. On conserve ces graines et on les donne à manger aux poulets, afin de les mettre à l'abri des petits carnassiers, fouines, belettes, éperviers, etc. (Sainte-Gertrude.)

III. — LA FEMME ET L'ENFANT

Les enfants naissent dans les plans *de buis*, qui croissent dans presque tous les jardins. (Sainte-Gertrude.)

Pour connaître le nom de son futur mari la jeune fille doit peler une poire, dite *poire de Pâques* (1) (*Paaschpeer*), variété de poire, ainsi nommée dans le pays, et faire en sorte qu'il n'y ait qu'une *seule* pelure. Cette pelure doit être *jetée derrière la personne* qui a pelé la poire, et elle doit représenter, lorsqu'elle est tombée à terre, le *prénom* de son futur mari.

On fait une seconde épreuve, c'est-à-dire on pèle une seconde poire, de la même façon, et sa pelure représente alors l'initiale du *nom de famille* du futur. (Sainte-Gertrude.)

Lorsqu'une femme est enceinte et qu'on désire savoir si elle donnera naissance à un garçon ou une fille, on lui fait monter un escalier ou une échelle, et suivant qu'elle mettra le pied *droit* ou le pied *gauche* sur l'escalier ou l'échelle, elle donnera naissance à un garçon ou à une fille. (Id.)

Pour savoir si elle se mariera dans l'année, la jeune fille allume une allumette et la tient entre deux doigts. Si elle brûle jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'aux doigts, sans s'éteindre, elle se mariera dans l'année. (Id.)

(1) Petite poire, à peu près ronde, comme une pomme.

Les mères apprennent à leurs enfants à compter de la manière suivante ; elles ouvrent les doigts des deux mains (1), en disant :

Vijf vingers hier, vijf vingers daar,
Dat zijn tien vingers bij elkaar.
Nu speel.ik nog dan word ik groot,
Dan win ik met mijn handen brood.

(Ruremonde.)

Cinq doigts par ci, cinq doigts par là,
Cela fait ensemble dix doigts.
Maintenant je joue encore et je grandis,
Plus tard, je gagnerai du pain avec mes mains.

Vendre ou perdre un anneau de mariage (*trouwring*) annonce un malheur. (Sainte-Gertrude.)

Toute la toilette d'une mariée est considérée comme un porte-bonheur, celle-ci conserve généralement son bouquet ; toutes les fleurs qu'elle en détache et qu'elle donne sont également des porte-bonheur très appréciés. (Id.)

On dit aux enfants qui s'approchent de l'eau, de se défier du *Hakeman*, l'Homme au croc, au grappin. (Sainte-Gertrude.)

IV. — LES FEUX DU CARÊME

A Sainte-Gertrude, le 1er dimanche de Carême, l'un des jours du carnaval, garçons et filles font un grand feu dans un verger de la localité, au moyen de combustible mendié chez les habitants. En même temps, ils se régalent d'omelettes au lard qu'ils font cuire dans le feu, avec les œufs et le lard qu'ils ont recueillis dans leur tournée.

Les enfants font des rondes autour du feu en chantant :

Vastenavond !
Vonk, vonk, fakerelen !
Zoo menigeen vonk,
Zoo menigeen appelen.

Soirée de carême ou carnaval !
Étincelle, étincelle, torche !
Autant d'étincelles,
Autant de pommes (il y aura).

V. — LES CLOCHES

A Sainte-Gertrude, lorsque les enfants entendent sonner les cloches, ils chantent ce quatrain :

(1) Les enfants font le même geste que la mère.

Tik ! Tak ! toren !
Bellen in de ooren,
Flosschen op de schoensen,
En gaten in de hoesen.

Tik ! Tak ! la tour ! (clocher)
Des boucles aux oreilles,
Des nœuds sur les souliers
Et des trous dans les bas.

Le sens de ce quatrain me paraît satirique ; on peut le comprendre ainsi : Les cloches de la tour sonnent, on va voir arriver à l'église des femmes portant des boucles d'oreilles, des nœuds aux souliers et des... trous dans leurs bas.

VI. — SORCELLERIE

Pour éloigner les sorcières des habitations, on place une croix *sous* le seuil de la porte, on fait une croix *sur* le seuil avec du sel, ou encore, on attache un crucifix au-dessus de l'encadrement de la porte, à l'intérieur de la maison, etc. (Sainte-Gertrude.)

A Tongres (Limbourg belge) un nommé Dupont, barbier, rue de la Gare, suspend au-dessus de la porte d'entrée de sa maison et à l'intérieur, un *clou*, attaché à une ficelle, pour éloigner les *mauvaises* gens (lisez sorciers ou sorcières).

Lorsqu'on met le pied dans l'empreinte des pieds d'une sorcière sur le sol, de *façon à former une croix*, on empêche la sorcière de faire encore un pas, elle doit s'arrêter, elle est clouée au sol. (Sainte-Gertrude.)

A Sainte-Gertrude, il y a quelques années, un *Weerwolf* (loup-garou), transformé en chien, *sautait sur les épaules des passants* et ne les quittait qu'à leurs portes. Un jour, un paysan lui donna un coup de couteau, et le fit saigner. Aussitôt le *Weerwolf* reprit sa forme humaine; c'était un habitant d'un village voisin, ayant très mauvaise réputation.

A *Fauquemont* on parle encore des *Bokkenryers* (Chevaliers de boucs), brigands qui infestèrent autrefois les environs. Ils se transportaient tellement rapidement d'un endroit à l'autre, qu'on les soupçonnait de *chevaucher sur des boucs à travers les airs* ; d'où leur nom.

En souvenir de ces bandits, qui avaient un de leurs repaires à Fauquemont (Limbourg Hollandais), on donne souvent aux habitants de cette localité le nom de *Bokkenryers*.

A Sainte-Gertrude, dans la ferme d'un nommé Hartman, un *spook* (fantôme) apparaissait toutes les nuits et s'amusait à ouvrir les portes de toutes les étables et écuries, si bien que le matin, on trouvait les bestiaux et les chevaux réunis dans la cour de la ferme. Cette situation

dura deux ou trois mois. Le fermier eut alors recours au curé du village, qui vint exorciser sa maison. Depuis lors le calme se rétablit dans la ferme.

Lorsque le pain se trouve placé de travers (c'est-à-dire retourné) sur la table, une « *toover heks* (1) » (sorcière) entrera bientôt dans la maison. (Sainte-Gertrude.)

A Sainte-Gertrude, lorsqu'on est atteint du cauchemar pendant la nuit, on dit qu'un mort (*un revenant*) *vient se coucher sur votre poitrine.*

Généralement, en Flandre, on dit que la *Nachtmerrie* (jument nocturne) se couche sur votre poitrine, vous étouffe et vous empêche de crier.

VII. — LA FLORE

Les pommes. — A Sainte-Gertrude une variété de pommes se nomme *Schaapneus*, nez de mouton.

Marrons sauvages. — Pour ne pas être atteint de rhumatismes, il faut porter sur soi des *marrons sauvages.* (Sainte-Gertrude.)

Poires. — A Sainte-Gertrude, une certaine poire se nomme *poire de* Sainte Marguerite.

VIII. — LE CORPS HUMAIN ET LA MÉDECINE

Orgelet. — Lorsqu'on *urine* dans une ornière de la route, on gagne un orgelet. (Id.)

Les ongles. — Les taches blanches des ongles sont des mensonges. (Sainte-Gertrude.)

Taches de rousseur. — A Sainte-Gertrude, les taches de rousseur du visage se nomment, dans le patois hollandais, *sprotelen.*

A Maastricht, on les fait disparaître avec du *lait de jument.*

Les verrues. — A Maastricht, en patois hollandais, les verrures se nomment *Vrattelen.*

A Sainte-Gertrude, une petite fille trouva un jour dans un bénitier de l'église, une pièce de 0 fr. 01 qu'elle eut l'imprudence de s'approprier. Pour sa punition, elle fut gratifiée d'une série de verrues à la main.

On sait que c'est une coutume de *signer* la verrue avec une pièce de monnaie et de la déposer ensuite dans le bénitier de l'église. Celui qui prendra la pièce, gagnera les verrues.

(1) On dit souvent par élision « *Heks* ».

IX. — LES NAINS (Halvermannekens)

Les « *Halvermannekens* » étaient très serviables ; il suffisait de placer dans sa grange, le soir, une beurrée, et le matin les gerbes se trouvaient battues et le grain vanné. On déposait dans la maison le même aliment lorsqu'on voulait qu'elle fût en ordre ; le matin, tout se trouvait rangé, nettoyé, le café était fait, le pain découpé et les tartines beurrées, sans que les petits travailleurs se fussent rien approprié.

Personne ne les voyait jamais, mais leur présence était dûment constatée, puisque, le matin, tout l'ouvrage était terminé, sans que personne de la maison se fût levé.

Si l'on désirait voir le champ labouré, il suffisait de déposer, le soir, sur une charrue dans le camp, quelques friandises, et le matin le labour était terminé.

Ces nains ou leurs femmes lavaient également le linge, ravaudaient les bas, réparaient les vêtements, les ustensiles de ménage, moyennant la même rétribution, en nature, car l'argent n'avait aucune valeur chez eux.

On prétend qu'ils avaient l'aspect de petits vieillards, à ce qu'assurent ceux qui les virent par hasard ou par surprise, et qu'ils parlaient un langage inconnu des habitants.

En général ils étaient bons et serviables, mais il ne fallait pas cependant se moquer d'eux et leur jouer de mauvais tours, car ils savaient se venger cruellement.

Le grand-père de ma conteuse a connu les derniers.

(Sainte-Gertrude.)

X. — LES RÊVES

Rêver d'enfants, dispute.

Rêver de lessive, on vous calomnie.

Rêver de paille, signe de mort.

Rêver de dent (qu'une dent tombe), id.

Rêver d'eau claire est un bon présage.

Rêver d'eau trouble, mauvais présage.

C'est un heureux présage de rêver de cheveux *blancs*, c'est au contraire un mauvais présage de rêver de cheveux *châtains*, et plus mauvais encore de cheveux *noirs*.

Rêver de chaussures, signe de voyage. (Sainte-Gertrude.)

ALFRED HAROU.

CONTES ESTONIENS (1)

IV. — LA CRÉATION (2)

Le *Vieux-Père* (Wana Isa) (3) vivait au plus haut du ciel, sous son toit brillait le beau soleil. Il avait créé les *Kalewid* pour employer leurs conseils et leur puissance.

Le plus vieux d'entre eux était *Wanemuine* (4). Il l'avait créé vieux avec des cheveux blancs et une longue barbe, et lui avait donné la vieillesse et la sagesse; mais son cœur était jeune et la puissance de la poésie et du chant lui appartenait. *Le Vieux-Père* écoutait ses sages conseils, et quand les chagrins assombrissaient son vénérable front, *Wanemuine* jouait devant lui de son luth et lui chantait ses douces mélodies.

L'autre était *Ilmarine*, jeune et dans toute la plénitude de la force virile; la sagesse brillait sur son front et les pensées profondes dans ses yeux. Il était le dieu des forgerons et des arts.

Le troisième était *Laemmeküne*, jeune, alerte, plein de bonne humeur, toujours gai et prêt aux farces.

Les autres, comme *Wibuane*, puissant archer, étaient moins importants. Tous se regardaient comme frères et le *Vieux-Père* les appelait ses enfants. Leur demeure était Kaljuwe ou Kaljuwald (région des rochers).

Une fois le *Vieux-Père* apparut devant eux et leur dit : « En ma sagesse je me suis décidé de créer le monde ». Les *Kalewid* le regardèrent avec étonnement et répondirent : « Ce que tu as décidé dans ta sagesse ne peut être mauvais. »

(1) Contes recueillis par le premier folkloriste estonien F. R. Fachlmann (1805-1850) et réédités par M. Eisen : *Les œuvres de Fachlmann*. Dorpat, Schnakenburg, 1883, in-12, de 83 p.

(2) Cf. t. VIII, 1893, p. 360 et suiv., p. 424 et suiv., p. 485 et suiv.

(3) Les autres noms du principal dieu estonien sont *Uku*, *Taara* et *Yumal*; le dernier est devenu le nom du Dieu chrétien.

(4) *Wanemuine* vient des mots *wana*, vieux, et *muine*, antique, préhistorique, et signifie par conséquent très vieux. Ce nom, ainsi que la grande vénération de ce dieu, rappellent que les Estoniens ont cultivé le chant et la poésie dans la plus haute antiquité.

En estonien toutes les lettres se prononcent, l'accent tonique est toujours sur la première syllabe : u se prononce ou.

Pendant qu'ils dormaient, il créa le monde, et quand il se réveillèrent, ils se frottèrent les yeux et regardèrent avec étonnement la création. Mais le *Vieux-Père* était fatigué de l'œuvre de la création et se coucha.

Alors *Ilmarine* prit un morceau de son meilleur acier, en forgea une voûte, la posa comme une tente sur la terre et y fixa les étoiles brillantes et la lune d'argent. Dans le vestibule du *Vieux-Père*, il prit la source de la lumière (le soleil) et le fixa si merveilleusement à la tente qu'il se levait et se couchait tout seul.

Enchanté de ce travail *Wanemuine* prit son luth, chanta des chants de joie et sauta sur la terre. Les oiseaux de chant le suivirent partout, et où son pied sautillant touchait la terre, là poussaient les fleurs, et où il chantait, assis sur une pierre, là poussaient les arbres et les oiseaux de chant s'asseyaient sur les branches et chantaient avec lui.

Laemmeküne folâtrait dans les forêts et sur les montagnes et *Wibuane* essayait la puissance de son arc.

A ce bruit le *Vieux-Père* se réveilla et s'étonna que le monde eût changé d'aspect, et il dit aux Kalewid : « C'est bien, mes enfants ! J'ai créé le monde comme un bloc grossier, c'est à vous de le décorer de beautés.

« Bientôt je remplirai le monde de toutes espèces d'animaux, puis je créerai l'homme qui dominera sur ce monde. Mais je veux faire de l'homme un être faible afin qu'il ne puisse se vanter de sa puissance et vous devez lier amitié avec les hommes et vous mêler à eux pour qu'une race se crée qui ne succombera pas facilement au mal. Je ne veux pas détruire le mal, qui est la mesure et l'aiguillon du bien. »

Le mythe du vol de la trompette du tonnerre est très répandu chez les Estoniens et on le rencontre sous plusieurs variantes. Voici le commencement de l'une d'elles.

V. — LA TROMPETTE DU TONNERRE

Les premiers jours de la création, le « vieux père » (Wana Taat, dieu principal) avait beaucoup à faire pour mettre le monde en ordre ; du matin au soir il était très occupé et ne remarquait pas tout ce qui se passait derrière lui. Les êtres forts étaient depuis le commencement ennemis et ils se querellaient souvent entre eux. Ainsi Pikne (1) et le

(1) « *Pikne* » est un des noms du dieu du tonnerre et signifie l'orage, la foudre, le tonnerre, tout ensemble. Le nom le plus connu du dieu du tonnerre estonien est Koeoû, Keou (Kôu) ô = eo.

Wana Tuhi(1) avaient longtemps essayé leurs forces pour se vaincre. Ils se guettaient nuit et jour et se cassaient la tête pour savoir comment jouer un tour à leur adversaire, soit par la force ou par la ruse, mais longtemps ils ne purent trouver l'heureux moment pour l'exécuter.

Un jour il arriva que Pikne, fatigué par la veille continuelle, s'endormit comme un sac et oublia de mettre sa trompette sous sa tête, comme il le faisait toujours. Wana Tuhi, qui surveillait chaque pas de son ennemi, le trouvant ainsi endormi, s'approcha sur la pointe des pieds, prit la trompette et s'enfuit. Quand Pikne se réveilla, il devina tout de suite que c'était « Wana Tuhi » qui l'avait volé ; mais comment l'arracher de ses griffes ? Il aurait voulu raconter au « vieux père » et lui demander son secours, mais sa négligence aurait été découverte et le « vieux père » l'aurait, peut-être, puni dans sa colère.

Ces pensées ennuyèrent longtemps Pikne. Il s'enfuit dans les endroits solitaires, où personne ne put le voir. Le diable, quoique stupide et bête comme un veau, sut bien garder sa peau devant Pikne. D'ordinaire il craignait la trompette de Pikne comme un monstre et s'enfuyait, mais maintenant il était plus courageux. Il connaissait maints endroits secrets où les flèches de Pikne ne pouvaient l'atteindre ; sous l'eau, il était en toute sécurité. Pikne crut aussi, quand il ne l'avait pas vu depuis quelques jours, qu'il se cachait sous l'eau, mais longtemps il ne sut pas comment lui enlever la trompette. Enfin un jour une bonne idée lui vint et il l'exécuta tout de suite. Il se transforma en petit garçon et s'engagea comme ouvrier chez un pêcheur.....

La suite de ce conte nous apprend que le dieu du tonnerre retrouva sa trompette à peu près de la même manière que dans le conte : « Le fils de Paristaïa ».

VI. — LE ROI DU BROUILLARD

Une fois les enfants d'un village étaient dans la forêt pour garder les chevaux. La nuit était froide et le brouillard était si épais que les enfants ne pouvaient se réchauffer autour du feu et qu'ils grelottaient. Une fillette intelligente dit : J'aime mieux courir que geler ici, et elle se mit à courir. Les autres riaient et disaient : Elle reviendra bientôt. Mais la petite ne revint pas.

Le matin ils se mirent à l'appeler partout, mais aucune voix ne

(1) « Wana Tühi » est un des nombreux noms du diable et signifie littéralement « vieux vide ». Son nom ordinaire est Kourate (« Kurat »).

répondit. Les enfants crurent qu'elle était retournée au village, mais elle n'y était pas et les parents la cherchèrent en vain pendant toute la journée.

L'enfant perdue avait couru jusqu'à une colline où un feu était allumé ; à cause du brouillard épais elle ne vit pas autre chose. Elle crut que les autres enfants étaient autour de ce feu, monta sur la colline et y vit un vieillard avec une longue barbe blanche et avec un seul œil. Il était couché et en train d'arranger le feu avec un bâton de fer. L'enfant effrayée voulait s'en retourner, mais le vieillard l'avait déjà vue et lui dit d'une voix sévère : « Reste, où je te lance mon bâton de fer. Je n'ai qu'un seul œil, mais il est aussi perçant que ma main est adroite. » La fillette s'arrêta toute tremblante. Le vieux lui dit de venir plus près, mais l'enfant n'osa pas ; le vieillard se leva et l'amena par la main en disant : « Viens, réchauffe-toi. » Hésitante et tremblante, elle le suivit. Le vieillard prit du pain blanc dans sa sacoche, lui en donna et lui dit d'en manger. Puis il frappa le gazon avec son bâton de fer, et tout de suite deux jolies fillettes vinrent se placer près du feu comme si elles étaient sorties de la terre. Bientôt les enfants étaient devenues des amies, jouaient et s'amusaient près du feu ; mais le vieillard avait fermé son œil comme s'il dormait.

A l'approche de l'aube une vieille mère apparut et dit à la petite fille : « Aujourd'hui tu resteras en visite chez nos enfants et tu y dormiras aussi la nuit prochaine, puis je t'enverrai à la maison. » Elle passa la journée en jouant avec ses nouvelles amies et le soir on les coucha toutes ensemble.

Le lendemain matin, une jeune femme vint et dit à la fillette : « Maintenant tu dois retourner chez toi, tes parents sont désolés, ils te croient morte. » Elle prit l'enfant par la main et la conduisit jusqu'au bord de la forêt. Alors la jeune femme dit : « Ce que tu as vu et entendu doit rester ton secret, tu n'en parleras pas à la maison, dis seulement que tu t'étais égarée dans la forêt. » Puis elle lui donna une broche d'argent et dit : « Quand tu voudras venir nous voir, souffle sur la broche et tu nous retrouveras. »

Au village tout était si changé qu'elle s'y reconnaissait à peine. Le père et la mère étaient devenus vieux et ils avaient des cheveux gris. Quand elle les embrassa et se dit leur fille, ils ne la croyaient pas, car il y avait sept ans que leur enfant était disparue. La mère la reconnut enfin à une marque sur la main et la joie et l'étonnement des parents étaient très grands.

La nuit suivante, quand le père et la mère se furent couchés, Tiiu, c'était le nom de la fille, ne put résister au désir de connaître l'événe-

ment mystérieux qui s'était passé. Elle prit la broche, souffla dessus et bientôt elle se trouva sur la colline près du feu et du vieillard qui n'avait qu'un œil.

« Cher vieux père, » demanda Tiiu, expliquez-moi ce qui m'est arrivé. »

Le vieux répondit en souriant : « Le bavardage est l'affaire des femmes. » Puis il frappa le gazon de son bâton et la jeune femme, qui avait accompagné Tiiu et lui avait donné la broche, vint se placer devant elle.

Elle prit Tiiu par la main, la conduisit à quelques pas plus loin et lui dit : « Puisque tu n'as pas parlé à la maison, je veux te dire davantage. Le vieux père près du feu est le roi du Mont-du-Brouillard, la vieille mère que tu as vue le premier soir est la mère du gazon et nous sommes ses filles. Je veux te donner une plus belle broche, dis à la maison que tu l'as trouvée. Si tu veux nous voir, souffle sur la broche. Aujourd'hui je ne puis t'en dire plus long, mais garde le secret et tu en sauras davantage. Maintenant retourne chez toi avant que tes parents ne se réveillent. »

Le matin, quand Tiiu se réveilla, elle crut avoir rêvé, mais la jolie broche sur la poitrine lui montra que ce n'avait pas été un rêve.

La vie au village lui parut tout étrange et souvent, quand ses parents dormaient, elle soufflait sur la broche et allait au Mont-du-Brouillard. Le jour elle était toujours triste et regrettait les jolies fêtes de la nuit. En automne plusieurs prétendants demandèrent sa main, mais elle les refusa tous. Enfin vers la Noël on la maria avec un jeune homme que les parents avaient pris pour héritier pendant l'absence de Tiiu.

L'année suivante Tiiu mit au monde une jolie fille, mais elle ne put remplir le cœur de la mère. Elle soupirait sans cesse après le Mont-du-Brouillard et y serait allée, si elle avait pu laisser seule l'enfant. Mais quand sa fille eut sept ans, une nuit elle ne put plus résister à son désir, elle souffla sur la broche et se rendit au Mont-du-Brouillard. Les filles du gazon la reçurent avec des cris de joie. « Pourquoi nous as-tu oubliées pendant si longtemps ? » demandèrent-elles. Tiiu raconta avec des larmes aux yeux pourquoi il lui avait été impossible de venir quoique son cœur y fût toujours. « Le Roi du brouillard doit nous aider, » dirent les filles du gazon, et elles prièrent Tiiu de venir dans deux semaines et d'amener sa fille. Tiiu le promit, si c'était possible.

Quand le temps d'y aller fut venu, l'enfant dormait si tranquillement à côté de son père qu'elle n'eut pas le cœur de la réveiller et elle alla seule. Le vieux roi du brouillard couché près du feu lui dit, quand il vit Tiiu : « Tu es venue à une mauvaise heure sans ton enfant, cela te causera beaucoup de souffrances. Tout de même tu peux te réjouir encore cette nuit avant que les jours de souffrances ne commencent. »

Il frappa avec son bâton de fer sur le gazon et tout de suite les filles de la mère du gazon apparurent et amenèrent Tiiu à la fête brillante.

Pendant ce temps le mari s'était réveillé, et ne trouvant pas sa femme au lit, il alla la chercher dans la cour. Ne l'ayant trouvée nulle part, il crut qu'elle lui était infidèle, se mit en colère et alla tout de suite consulter le sorcier du village. Celui-ci, après avoir regardé dans un verre d'eau-de-vie, lui dit : « Tout n'est pas naturel avec ta femme, la nuit elle s'en va comme un loup-garou et elle a fait cela longtemps déjà sans que tu t'en sois aperçu. Quand elle reviendra, tu dois la traduire devant le tribunal. »

A la maison l'homme trouva sa femme dormant tranquillement à côté de l'enfant. Il ne la réveilla pas et ne lui demanda pas où elle avait été, mais il la fit traduire en justice comme le sorcier avait dit.

Elle ne voulait pas dire où elle avait été la nuit et où elle avait passé sept ans pendant son enfance et dit seulement : « Mon âme est innocente, c'est tout ce que je puis dire. » Comme elle n'avoua pas davantage, on la condamna comme loup-garou à être brûlée. On dressa un grand bûcher, y attacha la pauvre femme. Mais à peine les flammes commencèrent-elles à prendre qu'un brouillard si épais qu'on ne voyait rien à un pas, enveloppa tout, et quand les rayons du soleil dispersèrent le brouillard, le bûcher était intact et la femme avait disparu comme si elle s'était transformée en brouillard. Le roi du brouillard l'avait sauvée.

Tiiu passa ses meilleurs jours au Mont-du-Brouillard, mais son cœur n'était pas tranquille, elle souffrait beaucoup de l'abandon de son enfant. Le roi du brouillard connaissait ses pensées secrètes et une nuit il fit apporter l'enfant auprès de la mère. Maintenant le bonheur de la mère et de l'enfant était complet.

Les villageois et le mari crurent que la femme transformée en loup-garou avait emporté l'enfant. L'homme se remaria, mais dans sa propriété et dans celles de ses voisins tout ne prospérait plus autant qu'auparavant. La sécheresse fit beaucoup de dégâts; le blé et le foin périssaient parce que le brouillard rafraîchissant ne tombait plus sur leurs terres. Le roi du brouillard était en colère, parce qu'ils avaient voulu brûler sa protégée.

A. Dido.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CCXXX

BEAUVOISIS

1. *Fontaine des collines de Crontoy.*

Les collines donnent naissance à de nombreuses sources. Les principales ont nom Bequeret, Jean Manerre, Saint-Michel, la Valène. On a conservé dans la paroisse une certaine vénération pour ces fontaines, auxquelles on attribue des pouvoirs tout merveilleux. Ainsi, toute jeune femme qui pendant sa première grossesse ne boirait pas au moins trois fois de l'eau puisée à la source Saint-Michel, ne mettrait au monde que des filles. La mère qui, après sa délivrance, n'irait pas, même au plus fort de l'hiver, laver les langes de son enfant à la Valène, sans parler de l'espèce de déshonneur dont elle se couvrirait, s'exposerait infailliblement à n'élever qu'un rejeton contrefait, un monstre au physique et au moral.

(Notice de M. l'abbé Lesueur, curé de Saint-Crépin, sur la paroisse du Crontoy. *Bulletin de la Commission archéologique du diocèse de Beauvais*, 1846, tome I, p. 12-13).

2. *Chapelle de Saint-Thibaut* (Forêt de Hez).

M. Lefèvre, curé de la Rue-Saint-Pierre, donne à la commission quelques détails sur une chapelle de Saint-Thibault construite dans la forêt de Hez, et dont on ne voit plus aujourd'hui que les fondements.

De mémoire d'homme, dit-il, on a toujours visité cette chapelle pour être délivré de la fièvre, et avant la Révolution elle était le but d'un pèlerinage assez fréquenté. Le premier dimanche de mai, on s'y rendait processionnellement de l'église paroissiale. Un moine de l'abbaye de Froidmont y chantait la messe, et au moment du saint sacrifice, les pèlerins étaient tous réunis autour de la chapelle, et ils liaient la fièvre à l'arbre qui en était le plus voisin, avec ce qu'on appelle une hart.

Quand ces harts, trop nombreuses autour du premier arbre, dépassaient la portée du bras, on attachait les autres aux arbres contigus.

..... Voilà ce que j'ai pu savoir des anciens du pays pour les temps qui ont précédé la révolution. Aujourd'hui, la dévotion à saint Thibaut persévère, on fait des neuvaines, des pèlerinages : la personne malade

part de chez elle, quand elle sent la fièvre venir. Je la vis [illegible] à la chapelle au moment du paroxysme ; elle [illegible] sa main et [illegible] une ce pèlerinage dangereux [illegible] de la [illegible] *Ibid.*, [illegible].

Bien que l'auteur de cette [illegible] n'en [illegible] que la dévotion s'adressait à l'image [illegible] qui est [illegible] *Ibid.*

3. *Fontaine de Sainte-Geneviève* près Montlignon.

La commission rédigée par M. l'abbé [illegible], curé de Frépillon-les-Bois, Nus, les documents suivants au sujet de certaines pratiques qui sont en usage à Montlignon, annexe de la paroisse qu'il dessert. A une distance de 2 kilomètres environ du village de Montlignon, il existe une fontaine, qui porte le nom de Fontaine Sainte-Geneviève, et à l'eau de laquelle on attribue la propriété de guérir la fièvre. Un peu au-dessus de cette fontaine se trouve une croix dont on a coutume de garnir le tronc et les branches de rubans, de médailles, de croix, de chapelets, de fleurs artificielles, de bonnets d'enfants et d'autres objets de ce genre. On est persuadé qu'en liant ainsi ces objets à la croix, on y attache en même temps la fièvre dont sont atteints ceux au nom desquels on vient les déposer (*Ibid.*, p. 206-207).

4. *La Saine-Fontaine* (près de Bulles).

M. Lamarre, curé de Bulles, adresse quelques détails sur des pratiques superstitieuses qui existent encore dans sa paroisse :

A environ 2 kilomètres N.-O. de la ville, il existe, au bas d'une colline extrêmement ardue, une chapelle connue sous le nom de Sainte-Fontaine. Elle fut construite sous le règne de Louis XIV. Le nom qu'elle porte lui vient d'une source voisine, que la bonté des eaux avait fait d'abord appeler « Saine-Fontaine » et que par altération on qualifia ensuite de « Sainte-Fontaine ». Ses fondateurs, sans avoir reçu l'autorisation de l'autorité ecclésiastique, en firent un but de pèlerinage, où l'on se rendit en foule, parce qu'on attribuait à la fontaine la vertu de guérir la fièvre. M. de Saint-Aignan, évêque de Beauvais, par un mandement du 27 février 1716, défendit l'exercice du culte dans cette chapelle, et s'éleva contre les pratiques qui y avaient lieu ; mais ce fut en vain. Une seconde ordonnance du 2 janvier 1719 n'eut pas beaucoup plus de succès. Le 19 juin 1726, l'officialité diocésaine rendit une sentence pour défendre de nouveau, sous peine d'excommunication, l'ouverture de la chapelle et ordonner que les nombreuses offrandes qu'on y avait déposées fussent versées à l'Hôtel-Dieu de Beauvais. Ces prescriptions ne furent pas encore exactement observées. On continua d'aller en pèlerinage à Sainte-Fontaine, et la chapelle fut même reconstruite en 1775, ainsi qu'on l'apprend par l'inscription suivante :

La chapelle de
Sainte Fontaine
A été rebâtie en neuf (*sic*)
en 1775 par Dame
Anne Lefèbvre, Louis
Jean, Samson Lefèbvre,
ses trois enfans.
Les pélerins sont priés
de dire : *Requiescat in pace*,
pour leurs âmes.

Ce petit édifice, dévasté pendant la Révolution, a été rebâti de nouveau en 1805.

Les malades et particulièrement les fiévreux continuent de boire à la fontaine et de prier dans la chapelle. Ils attachent aux arbres voisins des cordons ou des harts, espérant par là être délivrés de la fièvre, et malheur, dit-on, à celui qui les délierait avant qu'ils ne tombent détruits par l'action du temps et de l'humidité. Aux jours de pèlerinage, je profite de la présence des pèlerins, qui ne sont plus nombreux, pour couper impitoyablement les symboliques cordons, au grand étonnement de quelques-uns, qui ne conçoivent pas comment je ne suis pas rongé de fièvres (*Id.*, p. 29-31).

Cependant les pratiques n'ont pas cessé, bien qu'elles soient devenues plus rares depuis l'époque où écrivait le curé de Culles.

En visitant la fontaine, le 13 février 1898, j'ai constaté encore la présence de trois harts neuves à trois arbres différents. C'étaient une ficelle et deux liens faits de paille tressée. Des habitants, je n'ai rien pu apprendre, sinon que certains « croyaient encore à la fontaine ».

J'emprunte à un autre ouvrage local la note suivante sur une autre fontaine de l'Oise.

5. *Fontaine de Saint-Arnoult* (près de Breuil-le-Sec).

Une vieille statue en bois de saint Arnoult, conservée dans la chapelle (il s'agit d'une chapelle près de « Crapin », commune de Breuil-le-Sec), est aussi en grande vénération. La neuvaine de saint Arnoult commence le 18 juillet ; le nombre des pèlerins est considérable. Ils font toucher leurs vêtements à la châsse ou à la statue du Saint, boivent de l'eau de la fontaine et entourent d'une hart, d'un cordon ou d'un lien d'osier un des arbres environnants ; on croit par ce moyen lier les fièvres. Cet ancien usage se perd de plus en plus, surtout depuis que les fièvres, qui régnaient autrefois à l'état endémique dans nos vallées, en ont complètement disparu.

(A. Debaune et E. Roussel, *Le canton de Clermont*, 1890.)

Edm. Bernus.

CHANSONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

XXXII

LA CLAIRE FONTAINE

En revenant des noces, .
Les patt' en haô, (haut)
J'étais bien fatigué
Des patte' et des pattes,
J'étais bien fatigué
Des patt' et des pieds.

Au bord d'une fontaine,
Les patt' en haô,
Je me suis reposé,
Les patt' et les pattes,
Je me suis reposé
Les patt' et les pieds.

Et l'eau était si claire,
Les patt' en haô,
Que je me suis lavé
Les patt' et les pattes,
Que je me suis lavé
Les patt' et les pieds.

A la plus haute branche,
Les patt' en haô,
Le rossignol chantait,
Les pattes, les pattes,
Le rossignol chantait,
Les patt' et les pieds.

Chante, toi, rossignol,
Les patt' en haô,
Toi qui as le cœur gai,
Les pattes, les pattes,
Toi qui as le cœur gai,
Les patt' et les pieds.

J'ai recueilli à Ercé près Liffré (Ille-et-Vilaine), cette version d'une de nos plus poétiques chansons populaires, dont je ne donne que quelques couplets; elle diffère des autres par l'introduction entre les vers ordinaires d'un élément prosaïque, assez plaisant du reste.

PAUL SÉBILLOT.

XXXIII

LE ROSSIGNOL DE BRETAGNE

Au beau clair de la lune
J'allai me promener,
Je croyais voir ma maîtresse en figure,
Mais ce n'était que le beau clair de lune.

Rossignolet sauvage, messager des amants,
Va-t-en zy, va lui porter une lettre
A celle-là que mon joli cœur aime.

Roussin prit sa volée,
Au joli bois s'en va,
S'en est allé de bocage en bocage,
Il l'a trouvée à l'ombre du feuillage.

— Que le bonjour, la belle,
Bonjour vous soit donné,
De votre amant vous porte des nouvelles,
Si vous l'aimez autant comme il vous aime.

— De l'aimer comme il m'aime,
Cela ne se peut pas ;
Il a toujours dans sa jolie croyance
De m'emmener dans son beau pays de France.

Dans son beau pays de France,
Non, non, je n'irai pas ;
Je n'aurais là ni germains, ni germaines
A qui compter mes douleurs et mes peines.

— Si fait, si fait, la belle,
Y a des parents partout ;
Vous trouverez des germains, des germaines
A qui conter vos douleurs et vos peines.

XXXIV

LES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES

C'était trois pèlerins (*bis*)
Qui allint à Saint-Jacques,
C'était trois pèlerins (*bis*)
Qui allint à Saint-Jacques.

Quanté (avec) ieux y menint (*bis*)
Un enfant comme un ange,
Quanté ieux y menint (*bis*)
Un enfant comme un ange.

S'en sont allés loger (*bis*)
Dans une hôtellerie,
S'en sont allés loger (*bis*)
Dans une hôtellerie.

L'hôtellerie que c'était (*bis*)
L'y a-t-une servante,
L'hôtellerie que c'était (*bis*)
L'y a-t-une servante.

Et dedans la nuitée (*bis*)
L'enfant demande à boire,
Et dedans la nuitée (*bis*)
L'enfant demande à boire.

La servante s'est levée (*bis*)
Pour lui donner à boire,
La servante s'est levée (*bis*)
Pour lui donner à boire.

Dans sa poche elle lui mint (*bis*)
Une tasse d'argent,
Dans sa poche elle lui mint (*bis*)
Une tasse d'argent.

Le lendemain matin, (*bis*)
Les pèlerins décampent,
Le lendemain matin, (*bis*)
Les pèlerins décampent.

. . . . . .

Les pèlerins d'atsoir (*bis*)
Ont emporté la tasse,
Les pèlerins d'atsoir (*bis*)
Ont emporté la tasse.

Il a print trois sergents (*bis*)
Et lui qui faisait quatre,
Il a print trois sergents (*bis*)
Et lui qui faisait quatre.

Du plus loin qu'il les vit, (*bis*)
C'était de sur la lande,
Du plus loin qu'il les vit (*bis*),
C'était de sur la lande.

Arrêtez, pèlerins, (*bis*)
Pour attendre la bande.
Arrêtez, pèlerins, (*bis*)
Pour attendre la bande.

Ils se sont assoyés (assis) (*bis*)
Pour attendre la bande,
Ils se sont assoyés (*bis*)
Pour attendre la bande.

Ils ont fouillé le père, (*bis*)
Ils ont fouillé la mère. (*bis*)
La tasse elle est perdue.
Ils ont fouillé le père, (*bis*)
Ils ont fouillé la mère. (*bis*)
La tasse elle est perdue.

Ils ont fouillé l'enfant, (*bis*)
La tasse elle est terrouée (trouvée),
Ils ont fouillé l'enfant, (*bis*)
La tasse elle est terrouée.

(Ici nos mémoires font défaut; on les ramène à l'hôtellerie, on pend l'enfant à une potence et on dit que s'il n'est pas coupable il se fera un miracle.)

Le coq qu'est à la broche (*bis*)
A chanté sur la table,
Le coq qu'est à la broche (*bis*)
A chanté sur la table.

Ont dépendu l'enfant (*bis*)
Pour y mettre la servante,
Ont dépendu l'enfant (*bis*)
Pour y mettre la servante.

Mme LOUIS TEXIER.

XXXV

L'ALOUETTE GRISE

Refrain.

Oh ! si j'étais petite alouette grise,
J'y volerais sur les mâts du navire.

1er couplet.

— J'ai trois vaisseaux sur la mer gentie,
L'un chargé d'or et l'autre d'argentrie,
Le troisième est pour promener Marie.

2e couplet.

— Mon joli marin, je te donne ma fille;
— Mon bon roi, je vous en remercille,
Y en a dans mon pays d'aussi gentilles.

H. DE KERBEUZEC.

XXXVI

LA BERGÈRE ET LE FORESTIER

Chanson à danser

Mon père y m'a gagé (*bis*)
A garder berbiette,
la la,
A garder berbiette.

Ne pouvait les garder, (*bis*)
Car était trop jeunette,
la la,
Car était trop jeunette.

Les ai laissé passer (*bis*)
Par une brèche ouverte,
la la,
Par une sente ouverte.

N'en fut les rapasser, (*bis*)
Cueillant la violette,
la la,
Cueillant la violette.

J'en ai cueilli trois brins, (*bis*)
Ne savais où les mettre,
la la,
Ne savais où les mettre.

J'les ai mis dans mon sein, (*bis*)
Par dessous ma gorgerette,
la la,
Dessous ma gorgerette.

Le forestier du bois (*bis*)
M'a bien vu les y mettre,
la la,
M'a bien vu les y mettre.

A juré par sa foi, (*bis*)
Belle, tu paieras gage,
la la,
Tu paieras les dommages.

— Quel dommage te paierai, (*bis*)
Je n'ai ni bœufs ni vaches,
la la,
Ni faucillon ni hache.

Je n'ai rien qu'un vieux chat, (*bis*)
Encore il est sauvage,
la la,
Il court par le village.

Et un petit oiseau (*bis*)
Qu'est encore au volage,
la la,
Qu'est encore au volage.

Il a pris sa volée, (*bis*)
Il s'envole devers bocage,
la la,
Il s'envole devers bocage.

— Je n'veux pas ton vieux chat, (*bis*)
Je veux ton cœur en gage,
la la,
Je veux tes avantages.

— Un vilain comme toi, (*bis*)
Aurait mon cœur en gage,
la la,
Aurait mes avantages!

ÉMILE HAMONIC.

LE PÈRE ROQUELAURE

CONTE DU NIVERNAIS

UTREFOIS vivait une reine qui était veuve et n'avait qu'un fils, le prince Emilien. Lorsqu'il fut en âge de se marier :

— Mon fils, lui dit sa mère, je suis vieille et n'ai plus longtemps à rester avec vous. Pour que vous puissiez régner comme il convient, il est nécessaire que vous épousiez une fille de votre rang. Vous n'aurez qu'à choisir entre les princesses des royaumes voisins; je suis sûre qu'aucune ne vous refusera.

— Ma mère, répondit le prince, je suis très heureux avec vous et j'ai bien le temps de penser au mariage. Ne m'en parlez donc pas maintenant, c'est inutile.

La reine revenait tous les jours à la charge. Elle prit tellement à cœur ce désir de marier son fils et le refus persistant du prince qu'elle en tomba malade et mourut.

Le jeune homme pleura beaucoup sa mère. Il commença à gouverner son royaume, mais sans penser davantage à se marier. Un jour qu'il

passait devant la maison d'un peintre fixé depuis peu dans sa capitale, ses regards s'arrêtèrent sur un portrait exposé à la fenêtre : c'était celui d'une jeune fille merveilleusement belle. Il la contempla avec une émotion qu'il n'avait jamais ressentie et finit par entrer dans la maison.

— D'où vient ce portrait ? demanda-t-il au peintre.

— Monseigneur, c'est celui de la princesse Emilienne.

— Où demeure-t-elle ?

— Bien loin d'ici, dans un pays presque inacessible. La princesse est enfermée jour et nuit dans un château en or massif, gardée par une fée à figure de démon, qui veille sur elle, assise à la porte du château, au milieu d'animaux féroces qui sont tous sorciers.

— Par quel chemin va-t-on à ce château ?

— Je n'en sais rien. Ceux qui y ont pénétré ne l'ayant pu faire que sur l'ordre ou avec la permission de la fée, elle s'est bien donné garde de leur révéler le moyen d'y revenir.

Le prince rentra tout soucieux au palais. Il perdit le sommeil et l'appétit, n'ayant plus qu'une pensée, qu'un désir, qu'une ambition : découvrir le château mystérieux et épouser la belle princesse. Parmi ses serviteurs, il s'en trouvait un, nommé Jean, qu'il aimait beaucoup et qu'il prenait pour confident à cause des nombreux témoignages de dévouement qu'il avait reçus de lui.

— Jean, lui dit-il un jour, je suis bien malheureux et je sens que je mourrai bientôt, si avec ton aide je n'ai pas satisfaction prochaine.

— De quoi s'agit-il, mon prince ? demanda le fidèle Jean.

Le prince lui révéla tout : son amour pour la princesse Émilienne, son désir de l'épouser, sa détermination d'aller la chercher à travers le monde, en dépit de toutes les difficultés.

— Vous savez, mon prince, que je suis à vous à la vie et à la mort. Je vous suivrai partout où vous irez.

— Eh bien ! Jean, ma décision est irrévocable. Garde le secret et prépare tout ce qu'il faut pour que nous puissions partir le plus tôt possible.

Jean fit construire un grand chariot, tapissé et recouvert de peau. Par une nuit bien sombre, il y attela les deux plus forts chevaux de l'écurie, y mit des armes, des provisions de route... et voilà les deux compagnons partis à l'aventure, sans faire plus de bruit que des larrons qui s'évadent.

Ils s'engagèrent dans un chemin qui traversait une immense forêt. La lourde voiture roulait depuis longtemps déjà dans les ornières, les chevaux s'arrêtèrent pour reprendre haleine. Il était convenu que le prince et Jean veilleraient à tour de rôle ; le prince dormait et le ser-

viteur, assis dans la carriole immobile, pensait tristement aux difficultés d'un pareil voyage. Tout à coup il entendit à peu de distance un bruit de voix : une trentaine de personnes parlaient en même temps :

— Que savez-vous de nouveau, père Roquelaure ? disaient-elles.

— Et vous, mes enfants ? répondait une grosse voix, qui résonnait au milieu des autres comme la maîtresse cloche de l'église au-dessus des *clairins* de nos vaches.

— Rien, rien, père Roquelaure,

— Eh bien ! moi, je sais quelque chose.

— Dites, père Roquelaure.

— Le prince Émilien est devenu si amoureux de la princesse Émilienne qu'il vient de partir pour se mettre à sa recherche.

— La trouvera-t-il, père Roquelaure ?

— Pas facilement, mes enfants. Pensez donc ! Il arrivera demain au bord de la rivière, et il n'y a pas de pont !

— Comment fera-t-il, père Roquelaure ?

— Il n'aura qu'à frotter les moyeux de ses roues avec de la mousse de chêne ; aussitôt un pont se formera, lui livrera passage et disparaîtra ensuite. Il pourra continuer sa route vers la princesse, car il est dans le bon chemin.

— Et l'aura-t-il, père Roquelaure ?

— Pas facilement, mes enfants.

— Pourquoi cela, père Roquelaure ?

— La princesse est gardée par une fée qui commande à cent sorciers ayant la forme de bêtes féroces. La seule ressource qu'il ait, c'est d'amadouer la fée en lui offrant tout de suite une quenouille en or garnie d'étoupes en diamants, puis de verser dans son verre de *l'eau à dormir*. Pendant son sommeil, il enlèvera la princesse.

— Et l'aura-t-il, père Roquelaure ?

— Pas facilement, mes enfants ; car la fée s'éveillera et, furieuse d'avoir été dupée, elle mettra tous ses sorciers à la poursuite du ravisseur. Et ces sorciers prendront diverses formes, auront recours à toutes les ruses possibles. Ainsi les chevaux du prince refuseront d'avancer : aussitôt il se présentera sur la route des voitures de toute espèce, dont les cochers inviteront à monter le prince et la princesse. Il faudra se précipiter sur ces cochers, les tuer et briser leurs équipages. Alors la princesse sera prise d'une soif qui lui fera endurer une véritable torture ; elle demandera à boire et il se trouvera près d'elle des marchands de liqueurs rafraîchissantes. Mais qu'elle se garde bien d'en boire ! Il faudra se jeter sur ces marchands, répandre à terre ces liqueurs qui sont empoisonnées, puis s'enfuir au plus vite. Un peu

plus loin, le prince arrivera au bord d'un étang ; il y verra un homme se débattre en criant au secours et son premier mouvement sera de courir à l'aide du noyé ; mais au lieu de le tirer de l'eau, qu'il s'arme d'une gaule et le repousse au fond de l'étang.

— Et pourquoi, père Roquelaure ?

— Mes enfants, toutes ces choses seront des artifices inventés par la fée pour perdre le prince et reprendre la princesse... S'ils échappent à ces dangers, ils arriveront au bord de la rivière ; le prince n'aura qu'à frotter avec de la mousse de chêne les roues de la voiture pour que le pont reparaisse et il passera...

— Aura-t-il la princesse, cette fois, père Roquelaure ?

— Oui, mes enfants, il l'aura, s'il fait ce que je viens de dire... Mais vous savez qu'il faut garder le secret de mes paroles ;

Tous ceux qui le dévoileront,
Pierres de marbre deviendront ! ..

Le silence se rétablit dans la forêt et Jean excita les chevaux qui repartirent. Il avait tout entendu, tout compris : désolé qu'il était de ne pouvoir s'en confier à son maître, il se réjouissait en pensant qu'il était sûr du dénouement de cette périlleuse entreprise. Il se mit en mesure d'agir d'après les paroles du père Roquelaure. Au point du jour, les voyageurs sortirent de la forêt : devant eux s'étendait une vaste plaine, mais la rivière les en séparait. Jean prit la mousse qu'il avait recueillie et à peine en eut-il frotté les roues de la voiture qu'un pont se forma sur l'eau comme pour les inviter à la traverser. Ils passèrent sans difficulté et continuèrent leur route, Le prince, tout entier à ses rêveries et a ses inquiétudes d'amoureux, ne s'occupait de rien, s'en remettant absolument à son serviteur.

Après de longues heures de voyage, ils virent étinceler au soleil couchant un château tout en or.

— Prince, dit Jean, je crois que nous touchons à notre but.

— Quels que soient, dit le prince, les périls qui m'attendent, je veux me présenter sans retard et sans peur devant la princesse.

— Laissez-moi faire, prince...

Et comme ils arrivaient devant la porte du château où la fée, parlant à ses bêtes, semblait prête à les faire dévorer, Jean prit une belle quenouille en or garnie d'étoupes en diamants, qu'il s'était procurée selon l'avis du père Roquelaure et, s'approchant de la fée : — Madame, lui dit-il, voici un petit présent que le roi mon maître, avec lequel je voyage, me charge de vous offrir.

La vieille fée fut enchantée d'un si brillant cadeau ; elle apaisa les bêtes, qui se rangèrent pour laisser passer le prince et son serviteur, et

introduisit les étrangers dans la salle où se tenait la princesse. Elle était cent fois plus belle que son portrait ne l'avait dit. Le prince en fut émerveillé ; elle-même parut sensible à ses attentions. On servit un magnifique repas ; au dessert, Jean trouva le moyen de verser de *l'eau à dormir* dans le verre de la fée. Après le dîner, le prince et Jean furent conduits dans leurs appartements.

— Eh bien ! mon prince, dit Jean, que pensez-vous faire ?

— Je n'en sais rien. Et toi, as-tu dressé ton plan ?

— Oui... et j'espère que nous réussirons. Dans une heure, tout le monde au château dormira. Moi, j'attellerai les chevaux, auxquels j'ai donné une bonne ration d'avoine. Pendant ce temps-là, mon prince, c'est à vous d'enlever la princesse : elle ne demande, je crois, qu'à sortir de ce château qui est une prison pour elle.

Ainsi se passèrent les choses : à minuit sonnant, la princesse et le prince montaient en voiture et Jean lançait les deux chevaux à fond de train. Ils galopèrent pendant quelque temps, puis tout à coup ils s'arrêtèrent et ni cris ni fouet ne purent leur détacher les pieds du sol où ils semblaient avoir pris racine. Le prince perdait patience, la princesse se lamentait, Jean seul gardait son sang-froid.

— Prince, s'écria la princesse Émilienne, voici des voitures vides et des cochers qui nous font signe d'approcher.

Il se trouvait là en effet plusieurs belles voitures attelées de chevaux fringants et les cochers offraient poliment aux voyageurs de les conduire où ils voudraient.

— Descendons, princesse, dit le roi, nous monterons dans une de ces voitures.

Mais au même instant Jean prit une arme, se précipita sur les cochers, les tua l'un après l'autre et frappa sur les voitures qui se mirent en pièces ; puis il remonta dans son chariot et ses chevaux s'ébranlèrent.

— Pourquoi a-t-il tué ces hommes qui nous offraient leurs services ? demanda la princesse.

— Je n'y comprends rien, répondit le prince.

Le soleil s'était levé, la chaleur était déjà grande.

— Que j'ai soif ! dit la princesse. N'avez-vous rien que je puisse boire ?

— Rien, mais nous ne tarderons pas à trouver quelque fontaine.

— Je ne pourrai pas attendre jusque-là ; cette soif me brûle, m'étouffe !...

— *Qui veut boire ? Qui veut boire ?... Bonne liqueur bien fraîche* ! cria une voix près du chariot.

— *Voici de l'eau de roche* !

Qui veut boire? Qui veut boire?...

Il y avait bien autour de la voiture une dizaine d'hommes qui offraient ainsi leur remède contre la soif : on eût dit qu'ils sortaient de dessous terre.

— Arrêtez, dit la princesse à Jean, et qu'on m'apporte à boire

Jean arrêta, mais ce fut pour sauter à bas de la voiture, se précipiter sur les marchands de boisson, les tuer sans pitié et renverser leurs vases pleins de liquide.

— Que faites-vous? criait la princesse indignée ; donnez-moi plutôt à boire!... Cet homme a donc pris à tâche de me déplaire? dit-elle au prince qui, stupéfait de la conduite de Jean, resta sans répondre.

Mais la soif de la princesse s'était calmée, la voiture roulait tranquillement et arrivait près d'un étang d'où sortait un appel de détresse.

— Entendez-vous ces cris? demanda la princesse.

— Ah! c'est un homme qui se noie, dit le prince Emilien ; je vais lui porter secours.

Jean s'était déjà muni d'une longue perche et courait vers le noyé.

— Bien! Jean, tends-lui la perche... il la prend... il la tient... tire!

Au lieu de tirer, Jean repoussait de toutes ses forces le noyé, si bien qu'il ne tarda pas à se taire et à disparaître dans l'eau.

— Prince, vous avez-là un méchant serviteur, dit la princesse.

— Je crois qu'il est devenu fou. Je l'ai toujours connu bon et dévoué et j'avoue que je ne peux m'expliquer aujourd'hui sa conduite.

Jean, toujours impassible, suivait de point en point les indications du père Roquelaure. Lorsque le chariot arriva près de la rivière, il se mit à frotter les roues avec la mousse de chêne et le pont se forma aussitôt pour laisser passer la voiture, au grand étonnement de la princesse Émilienne.

— Quel est donc cet homme, pensait-elle, qui a un pareil sorcier à son service?... Prince, dit-elle, votre Jean me fait peur. Si vous m'aimez comme vous le dites, promettez-moi de l'emprisonner à notre arrivée pour le restant de ses jours.

Le prince était tellement surpris de la conduite de Jean et si bien captivé par la princesse, qu'il lui promit tout ce qu'elle voulut. Dès le lendemain, ils arrivèrent à la capitale du roi. Quel étonnement de le voir revenir avec cette princesse d'une si rare beauté! Sa disparition avait affligé tout le peuple ; on le croyait mort et l'on portait son deuil. Mais on prit une belle revanche à l'occasion de ses noces. Jamais, nulle part, il ne se fit pareilles réjouissances! il y eut un massacre de bœufs, de porcs, de moutons ; on vida tous les tonneaux, on dansa nuit et jour pendant une semaine... Cependant le roi n'oubliait pas la pro-

messe qu'il avait faite au sujet de Jean ; il le manda et, d'un ton sévère :

— Jean, le moment est venu d'expliquer la conduite que tu as tenue pendant notre voyage. Tu as tué plusieurs hommes contre ma volonté et celle de la reine. J'espère que tu te justifieras et que tu me diras aussi par quel moyen tu as jeté sur la rivière le pont qui nous a permis de passer.

— Prince, je n'ai rien à vous dire. J'ai mis tous mes soins à vous obéir, à vous satisfaire, à obtenir le résultat que vous désiriez. Vous êtes heureux, je suis content ; je n'ai rien à vous dire.

— Jean, tes paroles ne te justifient pas : au nom de tes bons services dont je me souviens, au nom du dévouement que tu m'as souvent témoigné, dis-moi pourquoi tu as agi d'une façon si contraire à tes habitudes, comme un meurtrier ou un fou.

— Prince, je n'ai pas un mot à ajouter.

— Eh bien ! puisque tu me braves, tu seras puni. Non seulement, je te retire ma confiance, mais demain tu seras jeté dans un cachot.

Le malheureux Jean ne savait que faire. — Fallait-il se taire ?.. c'était encourir la disgrâce et la peine que son maître lui préparait. Parler ?.. mais il avait encore dans les oreilles la menace du père Roquelaure. Son affection pour le prince, la crainte de lui déplaire le décidèrent à raconter ce qu'il avait appris dans la forêt ; il révéla tout, jusqu'aux dernières paroles du père Roquelaure. Le prince, ému jusqu'aux larmes, courut pour embrasser son fidèle serviteur ; mais il ne vit plus devant lui qu'une statue de marbre.

Il maudit sa curiosité, sa défiance, son ingratitude. Je crois qu'il ne s'en serait jamais consolé sans l'amour que lui prodiguait sa femme. Avant la fin de l'année, ils eurent un enfant, un garçon, que le roi voulut nommer Jean, en souvenir de son bon serviteur. Le jour du baptême, il invita à un grand festin tous les princes des environs, tous les nobles de sa cour. Au moment de se mettre à table, il aperçut dans un coin de la salle une vieille femme, couverte de guenilles, se dissimulant derrière les meubles.

— Qui êtes-vous et que venez-vous faire ici ? lui demanda-t-il.

— Je ne suis pas venue pour vous faire du mal, répondit la vieille ; ne me chassez pas, ne me maltraitez pas et vous n'aurez point à vous en repentir.

— Je ne veux pas qu'à l'occasion du baptême de mon fils, il y ait ici personne de mécontent. Qu'on serve à boire et à manger à cette femme ; c'est un convive de plus.

— Sire, que diriez-vous si je vous donnais le moyen d'en avoir encore un autre, l'absent auquel vous pensez en ce moment ?

— Jean ? murmura le roi.

— Oui. Il dépend de vous de le voir venir prendre ici la place à laquelle il a tant de droit.

— C'est à lui que je dois mon bonheur; je donnerais tout, tout au monde, pour lui rendre la vie.

— Eh bien! si vous parlez sincèrement, tuez votre fils et frottez de son sang les pieds de la statue de marbre. Aussitôt Jean vous sera rendu.

Le prince devint pâle comme la mort. Tuer son fils!... Et pourtant à qui le devait-il, cet enfant, sinon à ce bon serviteur, si injustement puni? Il courut au berceau de l'enfant, lui plongea son poignard dans le sein en détournant les yeux; puis recueillant le sang dans sa main ouverte, il alla en frotter les pieds de la statue. A l'instant même, Jean se jeta dans ses bras, tandis que la vieille femme arrivait près d'eux, portant le pauvre enfant massacré.

— Sire, vous avez agi selon toute justice; soyez-en récompensé. Voici votre fils.

Et prenant une baguette sous ses habits de pauvresse, elle en toucha l'enfant, qui rouvrit les yeux en souriant, pendant qu'elle-même se transformait en une belle dame vêtue de soie, resplendissante d'or et de diamants. La reine, qui avait assisté, sans y rien comprendre et comme paralysée, à ces diverses scènes, reconnut la fée qui l'avait gardée dans le château et se jeta à ses pieds.

— Pardonnez-moi de vous avoir quittée, de m'être enfuie, vous qui avez toujours été bonne pour moi!

La fée la releva et l'embrassa :

— Ce qui s'est accompli devait s'accomplir, dit-elle. Maintenant soyez heureux.

Et ils le furent.

(Conté par Fr. Valarché, à Vauclaix-en-Morvan (Nièvre).

ACHILLE MILLIEN.

LÉGENDES CONTEMPORAINES

XVIII

FAIDHERBE

FAIDHERBE, avant de s'illustrer par sa belle conduite à l'armée du Nord, avait été gouverneur du Sénégal où il était devenu populaire. Il s'était formé autour de son nom parmi les indigènes, une sorte de légende dont la durée a été sans doute éphémère, mais qui a été recueillie par un chirurgien de marine :

Une vieille femme lui aurait prédit son élévation et ses succès ; il aurait fait un pacte avec le diable pour dominer la Sénégambie ; à un certain moment, il avait eu l'intention de persécuter les Musulmans, mais un vieux marabout, mort depuis plusieurs siècles, lui était apparu, et l'avait tellement terrifié par ses menaces, qu'il était devenu un fervent sectateur de l'Islam. Des talismans lui avaient été donnés, par Dieu suivant les uns, par le diable suivant d'autres, ou par des griots ou des magiciens; grâce à eux la balle d'un ennemi, le poignard d'un conspirateur, le poison d'un rebelle était restés impuissants contre lui.

(BÉRENGER-FERAUD, *Superstitions et survivances*, t. IV, p. 526.)

P. S.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCLVII

LE TRÉSOR DU SOUTERRAIN

La légende raconte qu'il existe dans un château de Bernières-sur-mer, un souterrain dont l'entrée est actuellement murée. Un seigneur, partant pour la conquête de l'Angleterre, aurait placé dans une salle de ce souterrain une poule et douze poussins en or. Personne n'ose s'aventurer dans le souterrain pour ravir le trésor.

LOUIS QUESNEVILLE.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

LXXVI

INTERPRÉTATIONS DU CHANT DES OISEAUX

Aux environs de Dinan, le chat-huant dit à la chouette : « Voulez-vous coucher do (avec) nous, hou ! hou ! »

Ce à quoi la chouette répond : « Ah ! que oui ! oui ! oui ! »

Au moi de mars le merle dit : « Cœuru ! cœuru ! j'ai tiré ma vieille et mes cinq petits d'hiver ! Je sommes tous sur un sicot (fragment) d'épine blanche. Cœuru ! cœuru ! cœuru ! »

Le rouge-gorge répète continuellement : « J'rus ! j'rus ! », ce qui veut dire : Jésus ! Cet oiseau passe pour avoir été compatissant envers Jésus au moment de la Passion.

LUCIE DE V. H.

LXXVII

INVOCATION AU SOLEIL

Quand vient le soir, les petits bergers chantent :

Soula, couche ta,
Que j'amène mon ava (mon bétail)
A fils Bedou ;
Fils Bedou n'est pas là,
Je m'suis fourré dans un petit pertus,
Comptant que le bon Dieu y fût ;
Il y avait saint Tricot
Qui graissait des coques ;
Je lui en ai demandé
Et il m'en a donné ;
Le bout du nez m'en est resté.

Dourdain (Ille-et-Vilaine).

LXXVIII

LES LITANIES POPULAIRES

Il en existe plusieurs : les unes satiriques, les autres cachant un sens élevé sous une forme naïve. En voici que j'ai recueillies en Ille-et-Vilaine.

Devant le cadavre d'un ami :

Il est mort, il ne parlera plus ;
C'est fini, on n'en parlera plus.

Plusieurs personnes s'étant réunies pour prier dans la maison mortuaire, les hommes commencent ainsi :

Par où il a passé
Il ne passera plus;

Les femmes continuent :

Par où il a passé
Nous passerons tous ;

Et tout le monde dit en chœur :

Oh ! la triste affaire !

(*A Saint-Méen*).

FRA DEUNI.

ANCIENNES COUTUMES DU PAYS D'ARTOIS

III

LES MATINES DE BERGERS AU VALHUON (1)

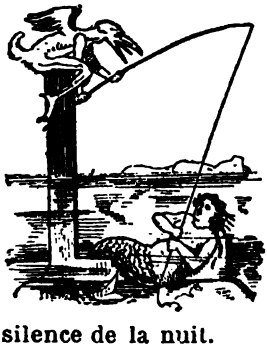

Le vent du nord soufflait encore avec violence et, malgré la difficulté des chemins, l'on apercevait à la faveur de la lune et du vif éclat des étoiles, une foule d'ombres noires qui, dans toutes les directions, cheminaient péniblement sur le voile blanc qui couvrait la terre ; le bruit des pas et des conversations laissait cependant entendre, de loin en loin, les sons de la cornemuse que les échos d'alentour répétaient fidèlement dans le silence de la nuit.

« C'était le 24 décembre 1807 ; il était minuit et la cloche du village cessait de se faire entendre... La foule se pressait déjà à l'entrée de l'église; la clarté des bougies arrivait à peine jusqu'au portail, où s'agitaient tumultueusement un grand nombre d'hommes. Dans l'étroite enceinte du temple les rangs étaient serrés, et c'était avec grande peine que des sergents armés de couteaux de chasse contenaient l'impatiente curiosité des spectateurs qui, à chaque instant, envahissaient l'étroit passage conduisant du portail au chœur de l'église.

(1) Canton d'Heuchin, arr. de Saint-Pol.

« Plus d'une fois les nombreux enfants qui se pressaient sous le porche avaient tenté de pénétrer plus avant dans la nef, mais les efforts des sergents les avaient toujours refoulés.

« Bientôt le vénérable prêtre qui desservait la paroisse parut à l'autel, et les chants liturgiques commencèrent... Au moment de l'Offrande, le prêtre descendit majestueusement les marches de l'autel et vint se placer à la balustrade, faisant face aux assistants; à sa droite et à sa gauche étaient plusieurs enfants de chœur qui, de temps en temps, soufflaient sur leurs doigts pour essayer de réchauffer leurs petites mains rougies par le froid; vers les extrémités de la balustrade étaient postés deux jeunes hommes très robustes, portant chacun à la main une énorme branche de houx.

« Le prêtre avait à peine présenté la patène au lutrin que l'on entendit le son de la cornemuse résonner sous la voûte du temple. Dans cet instant, les spectateurs s'agitèrent, la foule fut contenue avec peine par les sergents, qui durent même faire usage du plat de leurs couteaux de chasse; le calme se rétablit bientôt et l'on vit s'avancer un berger portant un gâteau au bout de sa houlette. Il était immédiatement suivi d'un individu qui, sans doute, pour mieux ressembler au symbole de la pureté et de l'innocence, s'était affublé de blanc des pieds à la tête; il semblait s'être poudré la figure avec de la farine, et conduisait par le cou un agneau magnifique qui de toutes ses pattes résistait à suivre le berger jouant de la cornemuse. Arrivé en face du prêtre, celui-ci s'agenouilla et baisa la patène; en se relevant, il présenta son offrande, qu'il retirait toujours au moment où les enfants de chœur étaient sur le point de l'atteindre; il mit enfin un peu de complaisance, et le gâteau fut à l'instant détaché de la houlette. Il enfla de nouveau sa cornemuse et fut reconduit cérémonieusement jusqu'au portail de l'église; vinrent après lui les bergers d'Hucliers, de Belval, d'Hestrus, de Sains, de Tangry, de Bours et d'autres communes environnantes.

« Les offrandes étaient déjà abondantes et plus d'un gâteau avait reçu les atteintes des doigts des enfants de chœur, quand parurent les bergers de Diéval. Quittant leurs coteaux blanchis par la neige et bravant un froid rigoureux, ils s'étaient frayé, non sans danger, un chemin à travers la plaine qui les séparait du Valhuon; ils étaient deux; un troisième, affaibli par l'âge, avait voulu les accompagner, mais ses infirmités l'avaient contraint à retourner sur ses pas; cependant, avant de quitter ses compagnons, il avait joint ses présents à ceux qu'ils allaient offrir. Le costume de ces deux bergers était magnifique: un large chapeau orné de rubans ombrageait leurs figures colorées; de longues guêtres blanches se fixaient au-dessus de leurs genoux avec

de jolis nœuds de rubans rouges et verts; leurs casaques et leurs culottes étaient d'étoffe noisette. Ils s'avançaient majestueusement en jouant de la cornemuse à ravir, et ne parurent point étonnés, comme les autres bergers, d'entendre les voûtes du temple redire leurs accords : nés dans un pays où la nature s'est plu à embellir de riants coteaux, les échos avaient tant de fois répété leurs délicieuses pastorales qu'il leur semblait sans doute être encore sous le tilleul du Grand Herlin, ou sous les chênes du Bois-Robert. Les airs qu'ils jouaient pénétraient les cœurs de je ne sais quelle douce émotion; à la houlette du premier était suspendu un énorme gâteau parfaitement doré et sur lequel des rubans artistement disposés formaient deux cœurs enflammés.

« Le second, outre un gâteau sur lequel était tracé comme un bosquet de roses, apportait un énorme lièvre, offrande du vieux berger que la rigueur de la saison et la difficulté des chemins avait retenu auprès de son troupeau. Mais ce que chacun voulait voir, c'était le chien de ce dernier, qui était venu remplacer son maître; il suivait respectueusement le cortège, et à son long poil gris et noir pendaient çà et là de petits glaçons brillants comme le cristal : il paraissait assez incommodé de ceux qui étaient fixés autour de ses pattes, car elles se levaient plus que de coutume et le petit bruit qu'il produisait en marchant n'avait pas peu contribué à le faire remarquer des assistants. Il y avait dans la contenance de ce chien un je ne sais quoi qui commandait le respect : pas un seul des enfants entassés sous le portail n'avait tenté de lui donner le moindre coup de pied; au contraire, plusieurs se vantaient à leurs camarades de l'avoir caressé.

« A peine les deux bergers furent-ils arrivés à la balustrade, que la foule fit irruption et que bon nombre de ceux qui étaient rapprochés du chœur vinrent se heurter contre le pupitre : les deux hommes armés de houx les firent bientôt reculer, en les frappant sur les jambes, sur les mains et même sur la figure; beaucoup en éprouvèrent des égratignures, d'autant plus piquantes que le froid était très vif. Tous les yeux des enfants de chœur étaient tournés vers les gâteaux et le lièvre que les bergers apportaient, mais le prêtre conserva son attitude pleine de dignité en leur faisant baiser la patène. Plus de cinq minutes s'écoulèrent avant que les enfants de chœur pussent arriver à décrocher et le lièvre et les gâteaux, et cette espièglerie eût duré plus longtemps encore si le curé n'y eût mis fin par un regard plein de bonté qui décida les bergers à faire acte de complaisance; toutes les mains des enfants de chœur eurent bientôt couvert l'épaisse fourrure du lièvre. Et le murmure flatteur qui avait accueilli les bergers de Diéval les reconduisit jusqu'à la sortie de l'église.

« D'autres bergers arrivèrent, et le calme qui jusqu'alors n'avait cessé

de régner se rompit tout à coup; les sergents furent un instant contraints de céder, et dans le tumulte un enfant de dix à douze ans pénétra jusque dans la chaire de vérité, et de là administra maints coups de fouet à ceux qui n'eurent pas la précaution de s'éloigner aussitôt. Ses camarades restés sous le portail applaudissaient à cette méchanceté; mais bientôt un *magister* vint le faire descendre en le tenant par l'oreille. Dans la bagarre, les sergents, ayant cédé à un mouvement de colère, avaient malheureusement blessé quelques assistants, peu grièvement, il vrai. Toutefois, le calme s'était un peu rétabli; le prêtre saisit ce moment pour monter en chaire et reprocher vivement aux perturbateurs le scandale qu'ils avaient occasionné; son discours fut néanmoins empreint de cette bonté qui cherche à pardonner; les paroles du pasteur firent grande impression sur les auditeurs. En terminant, il déclara qu'il ne permettrait plus désormais une cérémonie qui était devenue un spectacle mondain; ferme dans sa résolution, depuis cette époque, la cérémonie des *Matines des Bergers* fut abolie, aux grands regrets des bergers du canton, qui se plaisaient encore à raconter combien ils étaient fiers d'aller, chaque année, déposer leurs offrandes aux pieds de Jésus-Enfant. »

(Journal d'annonces des Ville et Arrondissement de Saint-Pol, nos des 23 février et 15 mars 1834).

Les airs de cornemuse (ou *piposso*) que jouaient jadis les bergers du pays de Saint-Pol n'ont pas été conservés; j'ai vainement interrogé à ce sujet un certain nombre de vieillards, dont quelques-uns seulement n'avaient gardé qu'un vague souvenir des *Matines de Bergers*.

ED. EDMONT.

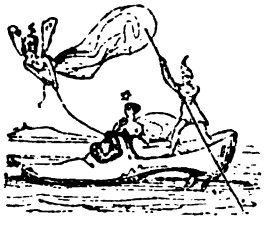

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE BASSE-BRETAGNE

XXXVI

ANCIENS USAGES DE PLOUGASNOU

Le Mercredi Saint les enfants de chœur s'en allaient le soir par groupes frapper à toutes les portes avec un petit marteau de bois.

Le Jeudi Saint, les familles les plus rapprochées de l'église allaient « au jardin des Oliviers » (autel orné où l'on met en ce jour le Saint-Sacrement). Ceux qui habitaient au loin se rendaient dans leur jardin réciter des prières.

A Noël, au réveillon qui suit la messe de minuit, on donne à manger à toutes les bêtes de l'étable.

Les enfants pauvres souhaitaient à cette époque la bonne année et recevaient une aumône de Noël appelée ann éguina (j'écris au plus près de la prononciation).

Quand un marin mourait en mer, le dimanche qui suivait la réception de la nouvelle, on faisait à la maison « la veillée des morts » en mettant un drap sur une table.

XXXVII

UN LUTIN DE LA NUIT

Pot e voutou braz. — Le garçon aux grandes jambes. — Être fantastique qui se promène à partir du coucher du soleil, sans faire de mal à personne ; une sorte de juif-errant de la nuit.

XXXVIII

PROVERBES

1. Le pauvre en s'enrichissant va avec le diable (l'argent rend le pauvre détestable).
2. Pol le diable s'est cassé le cou (se dit quand le guignon disparaît).
3. Ce qui vient du diable sert le ferrer (bien mal acquis ne profite jamais).

H. DE KERBEUZEC.

DEVINETTES DE L'AUVERGNE

(PUY-DE-DÔME)

Qu'est-ce qui quitte son ventre pour aller boire ?
— Le lit de plumes que l'on veut laver.

Qu'est-ce qui te rechigne, quand tu entres dans la maison ?
— La crémaillère aux anneaux tordus.

Branli, branlant, rose rouge au mitan ?
— Une lanterne allumée que l'on promène à la main.

Qui boit son sang et mange ses boyaux ?
— Le chalit (lampe).

C'est toujours bien petassé (raccommodé), et jamais l'aiguille n'y a passé.
— Le ciel.

C'est toujours bien labouré, et jamais l'araire n'y a passé.
— Un toit couvert de tuiles.

Bien relié, bien bandé, bien calfeutré et jamais la reliure, ni la bandure, ni la calfeutrure n'y ont passé.
— Un œuf.

Qu'est-ce qui quitte son cul pour aller danser ?
— Le chardon desséché que le vent brise et fait rouler.

Qu'aimes-tu mieux ? Viron, virette, ou cent écus dans ta boursette ?
— Viron, virette, ce sont les yeux.

Dr POMMEROL.

Ces devinettes m'avaient été envoyées par notre regretté collègue, en même temps que d'autres — presque toutes en patois, que j'ai données dans ma *Littérature orale de l'Auvergne*. Paris, Maisonneuve, 1892, in-12 elzévir, p. 278-296.

LES
TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

LII

JEAN DE BORDENAVE

La vache au clocher. — Vous vous souvenez de la Mule du Pape qui, un beau jour, ou plutôt, un malheureux matin, se vit sur la tour d'Avignon. Eh bien, cette charmante histoire d'Alphonse Daudet s'est réalisée.

Au temps du restablissement de la religion catholique en Bearn, « une vache, au mois de juillet, monta d'elle-même et de son propre « mouvement, sans être poussée ny piquée de personne, sur l'arete, « voute, ou arcade à demi ciel, ou globe hemispherique de l'Eglise de « Teze du diocese de Lascar; par les degrés du clocher iusqu'au « sommet qui est un des plus hauts et eminens du païs : et estant là « trouvée par le sonneur de cloches, le bouvier declara qu'elle estoit « sortie de la bergerie, et avait quitté les autres, sans son apperce- « vance; comme il conste par une attestation que i'ay devers moy, « signée par Maistre Jean de Luger theologal en l'Eglise cathédrale de « Lascar, archiprestre dudit lieu, et par les iurats et notaire public de « ladite Parroisse.

Cette sérieuse plaisanterie nous a été conservée par Jean de Bordenave, homme débordant d'hébreu, de grec et de latin, source inépuisable de plaisir pour ceux qui aiment les choses comiques gravement racontées (1).

H. DE KERBEUZEC.

(1) L'Estat des eglises cathedrales et collegiales, par Iean de Bordenave, chanoine de Lascar, grand vicaire... Paris, M.DC.XLIII, voyez chapit. XX.

Puisque nous chassons en ce moment sur un domaine quelque peu ecclésiastique, je ferai remarquer aux folkloristes qu'ils pourraient étudier avec intérêt les Statuts synodaux des anciens diocèses. Ainsi, dans les canons de Saint-Malo, l'article XXI est consacré aux Sorciers qui empeschent le beurre de prendre, charment les chiens, excitent des vents, gresles et tempestes... (Statuts... par Reverendissime Pere en Dieu Mgr Messire Guillaume le Gouverneur evesque de Sainct-Malo... MDCXX.)

LES ENTRÉES FRAUDULEUSES EN PARADIS

VII

LE PILOTE (1)

Un pilote de Saint-Cast fit naufrage et se noya; ses papiers de bord étant en règle, saint Pierre lui ouvrit la grande porte du Paradis ; mais, après vérification, il s'aperçut qu'il y avait erreur de nom, notre pilote s'étant servi des papiers de son frère, bon et fervent catholique, tandis que lui n'était qu'un astucieux, un blasphémateur, un homme à tout faire ; il l'invita donc à déguerpir et aller demander asile à la maison en dessous qui était l'Enfer. Le Pilote s'y refusa, déclarant qu'il se trouvait très bien où il était et qu'il y resterait jusqu'à son expulsion.

Saint Pierre, ahuri, se mit à la recherche de gendarmes et d'huissiers pour procéder à cette formalité ; mais hélas ! il n'y en avait pas.

Le Saint Esprit veillait et il s'en mêla ; il ouvrit la porte du Paradis et cria : « Un navire en vue. » — A peine ces mots étaient-ils prononcés que le pilote se croyant toujours à bord de son bateau ne fit qu'un bond pour franchir la porte et reconnaître le navire.

La porte se referma sur lui et il dut aller se faire hospitaliser par le Diable.

ELIE MÉNARD.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

CXLIV

LA PIERRE QUI TOURNE

On dit dans le pays que le menhir de Velaine-sur-Sambre (Namur) *tourne avec le soleil* sous l'influence de certaines conditions atmosphériques. La même croyance merveilleuse est, comme on sait, attachée en France, à plusieurs menhirs.

(*Annales Société archéol. de Namur*, 17, 284.)

ALFRED HAROU.

(1) Cf. t. XXII, p. 277.

BIBLIOGRAPHIE

JANVIER

A. Ermolov. — *Narodnaïa selskokhozıaïstvennaïa mudrost' v poslovitsakh, pogovorkakh i primiêtakh. (La sagesse agricole populaire dans les proverbes, les dictons et les présages)* : (T. I, *Vsenarodnyi mièsiatseslov*, (*Calendrier international*), 8°, 620 pages, Saint-Pétersbourg, 1901, 3 roubles. — T. II, *Vsenarodnaïa agronomia* (*agronomie internationale*), 8°, 528 pages, ib., 1905, 3 roubles. — T. III, *Jivotnyi mir v vozriêniakh naroda* (*le monde animal dans les croyances populaires*), 8°, 550 pages, ib., 1905. 1905, 2 roubles 50. — T. IV, *Narodnoie pogodoviêdiênie* (*la prévision populaire du temps*), 8° 468 pages, ib., 1905. 2 roubles 50.

C'est un travail considérable qu'a entrepris M. A. Yermoloff, et qu'il a su mener à bien, malgré les occupations dont il fut accablé pendant son passage au Ministère de l'Agriculture. Il s'est d'ailleurs trouvé à même, à ce moment, de mettre en pratique quelques-unes des idées qu'il expose dans ses préfaces, et de venir en aide, dans les limites du possible, à ces paysans russes dont il admire la sagesse calme, le bon sens un peu ironique et les connaissances techniques.

Je ne chicanerai pas M. Yermoloff sur son enthousiasme pour les connaissances agricoles des moujiks telles qu'elles s'expriment dans leurs croyances et dans leurs gestes coutumiers. Leur folk-lore est, comme celui de tous les paysans du monde, l'expression d'innombrables convictions a prioriques et de tout aussi nombreuses expériences. Mais alors que dans la science, les faits reconnus faux grâce aux perfectionnements des moyens d'observation et d'expérimentation sont rejetés comme déchets, autrefois utiles mais aujourd'hui superflus ou nuisibles, la « sagesse populaire » garde tout. Elle conserve pêle-mêle, entremêle, rarement combine toutes les divergences et superpose les contradictions, comme si chaque vérité particulière participait du caractère absolu d'une vérité totale. C'est là un phénomène universel, et le principal mérite des quatre volumes de M. Yermoloff est précisément de le mettre en lumière d'une manière frappante, puisque les folk-lores de presque tous les pays européens ont été mis à contribution.

On est ainsi à même de constater des concordances inattendues. D'une manière générale, par exemple, les dictons qui se rapportent à un même jour de l'année varient selon qu'ils ont cours dans un pays du nord ou du sud, dans une région de plaines ou de montagnes. Mais ces variations sont d'une amplitude bien moindre qu'on ne croirait a priori. Il semble que ces dictons ont passé du sud au nord et ont été admis sans grand examen, et sans qu'on ait eu l'idée d'en éprouver dans chaque cas la justesse.

Les coïncidences sont plus nombreuses encore — mais ici elles s'expliquent mieux — pour les dictons et présages relatifs au monde animal.

Enfin la prédiction du temps et de l'agronomie populaire donnent lieu à la même constatation.

En dehors de ces remarques d'ordre général, il n'y a pas grand' chose à dire de l'énorme collection de faits réunie par M. Yermoloff. Ses volumes sont avant tout des livres de référence.

Ils eussent été d'une plus grande utilité encore si les faits avaient été commentés. Je sais bien que dans ce cas il eût fallu non pas quatre volumes, mais douze au moins. Cependant on regrettera par exemple que nul compte n'a été tenu, dans l'exposition des croyances et des dictons relatifs au monde animal, des grandes recherches de l'école anthropologique, de Sidney Hartland, de J.-G. Frazer et pour la Russie au moins de Kharuzin. Ces croyances et dictons perdent toute leur portée si on les isole de l'ensemble auquel ils appartiennent. Les travaux de Mannhardt, et même le *Poetitcheskia vozrièna Slavian* d'Afanassieff, ouvrage si utile dès qu'on en dédaigne les tendances mythologiques, prouvent quel parti on peut tirer des faits slaves pour comprendre un grand nombre de faits populaires de l'Europe centrale. Notamment, un certain nombre de dictons ne sont compréhensibles que si on les rattache, soit au totémisme, soit aux cultes agraires. De même le volume sur l'agronomie fournit des éléments pour une étude approfondie des cultes agraires et peut-être pastoraux, des formes de la propriété territoriale, des règles de la technologie agricole chez les Slaves, étude qu'on voudrait voir entreprise, suivant les méthodes scientifiques actuelles, par quelque savant russe.

A ce propos, je dois formuler une autre critique : M. Yermoloff a cité ses sources sous forme de listes bibliographiques, d'autant plus complètes pour les proverbes que M. Bernstein, le parémiologiste varsovien connu, a mis sa bibliothèque à la disposition de l'auteur. Ces listes sont d'une utilité incontestable. Mais combien plus utiles encore eussent été des références détaillées pour chaque fait en particulier ! Car nombre de proverbes, de dictons, de formules sont, dans les ouvrages mêmes d'où M. Yermoloff les a extraits, accompagnés de textes ou de commentaires qui en définissent le sens local ou général, et par suite en permettent la catégorisation theorique.

Il n'en reste pas moins que l'œuvre de M. Yermoloff présente cet intérêt considérable de faciliter la rapide comparaison de milliers de faits appartenant au folk-lore des divers peuples de l'Europe. Seuls l'Espagne, le Portugal et les pays Balkaniques ont été presque entièrement laissés de côte ; en revanche, de nombreux documents inédits, communiqués à l'auteur par divers correspondants, tant savants ou amateurs qu'enquêteurs directs, complètent notre connaissance du folk-lore lette, estonien, finnois, ouralo-altaïque, etc. et font de l'œuvre un livre de référence proprement indispensable aux folk-loristes et aux ethnographes.

A. Van Gennep.

H. Le Carguet. — *Enlèvement d'une jeune fille à la pointe du Raz, par les Hollandais, au commencement du XVIIe siècle.* Quimper, Cotonec. In-8° de 18 p. (*Extr. du Bull. de la Soc. Arch. du Finistère.*)

Le gwerz dont notre collègue donne le texte breton avec la traduction française, est devenu une chanson à danser, et il est précédé de sa notation

musicale. Cette pièce de vers raconte l'enlèvement par les Hollandais — qui figurent dans plusieurs de nos chansons populaires — d'une jeune fille de Plogoff. On lui propose de choisir un mari parmi l'équipage, et quand le capitaine se présente, elle lui dit qu'elle ne se mariera pas avec lui, parce qu'il est de la lignée des païens. Le capitaine lui ayant dit qu'il vivrait comme un chrétien, et que, s'il a des enfants, ils seront chrétiens aussi, elle se décide à l'épouser ; la pièce se termine par ces deux vers :

« Mes adieux au cimetière de Plogoff.
J'aurais une tombe en neuve Hollande. »

Il y a aussi une légende sur l'enlèvement de Jeanne Normand, héroïne de cette chanson, et de Marie Bourdon, dont on a les actes de naissance; d'après elle Marie Bourdon dut son salut à ce fait qu'en fuyant elle tomba sur l'aiguille de bois qui lui servait à tricoter de la laine ; elle lui perça la joue, et comme elle était évanouie et que son sang coulait en abondance, ses ravisseurs l'abandonnèrent.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Jacques Rougé. — *La ville de Ligueil et le canton pendant la Révolution.* Paris, Lechevalier, in-8 de 82 p.

Cette monographie, très documentée, constitue une contribution fort curieuse à l'étude de la vie provinciale pendant la période révolutionnaire ; on y rencontre quelques traits qui se rattachent à nos études. C'est ainsi qu'en 1790, la corporation des bouchers de la ville de Ligueil montre, suivant la coutume traditionnelle, le bœuf gras sous la halle ; le maire de Ligueil attacha au bœuf villé, par distinction une couronne de « lorrier » En octobre 1792 la pluie qui tombait en abondance, empêchant les cultivateurs de labourer leurs terres, une adresse est envoyée au curé « pour faire une neuvaine ordinaire et donner la bénédiction avant et après la messe. »

Jules Haize. — *Une commune bretonne pendant la Révolution. Saint-Servan.* Paris, Champion, in-8 de XI-281 p. (5 francs).

C'est également l'époque révolutionnaire qui a été étudiée par M. J. Haize. Dans son excellent ouvrage on peut glaner quelques faits en relation avec le Folk-Lore. C'est ainsi que dans les cimetières urbains existait encore l'usage des charniers ; la municipalité décida en 1794 de ne payer les anciens bedeaux que « quand ils auront enfoui les têtes de mort exposées à la vue des citoyens ». On y rencontre aussi, p. 76-77, une description détaillée du cérémonial usité pour la plantation des arbres de la Liberté.

Revue des études ethnographiques et sociologiques, publiée sous la direction de Arnold van Gennep. Paris, Geuthner, 68, rue Mazarine (abonnement 20 francs).

Nous recevons le premier numéro de cette revue, que dirige notre collègue A. van Gennep, qui depuis six ans, donne à la Revue des Traditions populaires une active collaboration. Cette revue est internationale, et admet des articles en langue étrangère : Le premier est dû à M. S. G. Frazer : *Saint Georges and the Parilla* ; M. Maurice Delafosse étudie *le peuple Siena ou Senoufo* ; M. Charles Boreux : *Les poteries décorées de l'Égypte prédynastique*. Cet article, ainsi que le précédent, est accompagné de gravures. Dans la bibliographie M. A. V. étudie plusieurs ouvrages parus récemment à l'étranger. Le fascicule se termine par des sommaires de revues françaises et étrangères.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Nominations et distinctions.* — Nos collègues Édouard Schuré et Jules Truffier, qui font partie de notre société depuis sa fondation, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur. Leurs titres à cette distinction sont trop connus pour que nous ayons à les énumérer. Ils sont de ceux dont l'on dit en les voyant nommer, non pas : déjà ; mais : enfin !

*** *Lier quelque chose à sa jarretière.* — A Liège pour dire : « *Ce sera quelque chose de perdu à jamais* », le peuple emploie l'expression : « *Vous l'attacherez à votre jarretière.* »

*** *Ce qu'on dit d'une femme de petite taille.* — Dans les Ardennes une femme de cette catégorie se nomme « *Poïe à hosettes* », c'est-à-dire *poule pattue*.

*** Le Sou nommé *pied de cochon.* — A Liège, le Sou (cinq centimes) se nomme très fréquemment *pîd d'pourceai*, pied de cochon.

*** *Ramasser un chapelet perdu.* — Ne ramassez jamais un chapelet que vous trouveriez, car vous « *ramasseriez les peines des autres.* » (Liège.)

*** *Les croix de pierre qui bordent les routes.*— Dans tout le pays liégeois, c'est la coutume de placer une croix de pierre à l'endroit où une personne a trouvé la mort accidentellement. Nos routes et nos chemins sont parsemés de ces sortes de croix.

Dans le pays de Herve (Liège) les personnes souffrant de maux de dents, vont à minuit sonnant placer la joue endolorie sur la pierre de la croix, en récitant une prière. Le moyen est sans doute très efficace puisque la coutume n'est pas à la veille de tomber en désuétude.

(Com. de M. ALFRED HAROU).

Le Gérant : FR. SIMON

Imprimerie Fr. SIMON, Rennes-Paris (167-08).

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

TOME XXIII
23e ANNÉE. — Nos 2-3. — FÉVRIER-MARS 1908

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte
LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
rue de Mézières et rue Madame, 20

Prix de ce numéro : UN franc cinquante.

SOMMAIRE

Légendes et contes Bachkirs. I. Le diable tué. II. La fille du diable. III. La maison qu'on ne doit pas bâtir. IV. L'endroit dangereux. V. L'endroit sacré. VI. Le cauchemar. VII. La pie et le diable. VIII. Le diable au bain. IX. La maladie personnifiée. X. Le lutin. XI. L'âme séparée du corps. XII. Les noyés. XIII. Le maître des Vents. XIV. Les deux fils qui sont chercher fortune. XV. Le vieillard rusé. XVI. L'homme qui parle aux serpents. XVII. Les enfants changés par le diable. XVIII. L'avare puni. XIX. Les trésors. XX. L'œil arraché ..... S. Rocheblo. 49

Les statues qu'on ne peut déplacer. Belgique flamande. XVII-XXIX ..... A. de Cock. 64

Contes et légendes arabes. DCCXXXV. Innocent ou coupable. DCCXXXVI. Le langage figuré. DCCXXXVII. L'avis déguisé. DCCXXXVIII. L'orgueil du sang. DCCXXXIX. Les sauterelles protégées ..... René Basset. 74

Les plus jolies chansons des pays scandinaves. XVIII. Le geste de Lokki ..... Léon Bonnaff. 77

Contes et légendes de la Haute-Bretagne. LXXII. La bête à sept têtes. LXXIII. Le chien trop fidèle. LXXIV. Les trois frères. LXXV. Le lys rouge. LXXVI. Le neveu du recteur. LXXVII. La bonne sœur facétieuse ..... Paul Sébillot. 82
LXXVIII. Le pêcheur du cap Fréhel. LXXIX. Le loup et le renard ..... Fréd. Deulin. 89

Le Folk-Lore du Grand duché de Luxembourg (*suite*). I. Origine légendaire du premier château. II. Le fantôme d'un soldat français. III. Le diable et le faux monnayeur. IV. Un assassin pétrifié. V. Les sept petits dormeurs de Hollerich ..... Elie Ménard. 90

Petites légendes chrétiennes. LXXX. L'ours de Saint-Wandt. LXXXI. La chasse de saint Kilien ..... Alfred Harou. 93

La mer et les eaux. CXLVII. Les noyés. CXLVIII. Sauvés par N.-D. CXLIX. Les rencontres ..... Ed. Edmont. 95

Le Folk-Lore en sommeil. II. Les Evangiles des quenouilles en Flandre ..... Elie Ménard. 98

Le peuple et l'histoire. I. Légende huguenote ..... A. de Cock. 99
H. de Kerbrezeg. 101

Folk-Lore du Limbourg hollandais. XI. Amour et mariage. XII. Repas, aliments. XIII. Divers ..... Alfred Harou. 102
Mme Destrichs. 104

Robin, chanson du Maine ..... E. Guerin. 105

Légende et superstition préhistoriques. CXLV. Questionnaire sur les menhirs 105
Assemblée générale 106

Bibliographie. Karl Knortz. Wost ist das Volkskunde. *René Basset.* — E. Siecke. Mythen Marchen in ihren. Beziehungen zur Gegenwart. *René Basset.* — Dr Louis Dubreuil-Chambardel. Figures médicales tourangelles. *Jacques Rouzé.* — Martin. Folk-Lore de saint Rémy. *P. S.* — O. Colson. Table générale des publications de la Société liégeoise de littérature wallonne. *P. S.* — Jean de la Chennaye. Au pays des Chouans. — Formulettes enfantines. *P. S.*

Notes et Enquêtes.

Réponses.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Ve.

La cotisation des sociétaires donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1908 à M. Paul Sébillot, *80, boulevard Saint-Marcel.*

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

23e Année. — Tome XXIII. — Nos 2-3. — Février-Mars 1908.

TRADITIONS ET CONTES BACHKIRS

Le groupe ethnique, connu sous le nom de Bachkir, et qui compte un million et demi d'individus, habite le sud des Monts Ourals et ses ramifications, et principalement les gouvernements de Perm, d'Oufa, d'Orenbourg et de Samara.

Au point de vue ethnographique les Bachkirs appartiennent à la famille des peuples Ouralo-Altaïques.

On ne sait pas encore exactement d'où les Bachkirs sont venus. En tout cas, à la fin du IXe siècle, selon le témoignage des écrivains arabes de ce temps-là, ils occupaient déjà à peu près la même région. On suppose que vers la même époque, un groupe de Bachkirs s'est détaché du noyau principal, a traversé le sud de la Russie en se dirigeant vers l'Ouest en amont du Danube et s'est établi dans sa partie moyenne, dans le bassin de la Theiss et de la Maras.

Le missionnaire flamand S. Rubruquis qui visita la Bachkirie à la fin du XIIIe siècle trouva la langue des Bachkirs identique à celle des Madjiars. Et c'est pour cela qu'il dénomma cette région « Hongria major ». A présent ce peuple, encore demi-nomade il y a quelque temps, est devenu tout à fait sédentaire. La seule survivance de cette vie errante de naguère se manifeste chez les Bachkirs disséminés sur les crêtes des Monts Ourals et ses ramifications orientales : ils ont conservé la coutume de partir l'été avec leurs petits troupeaux pour la steppe, éloignée parfois de 20 ou 30 verstes de leur village.

Au point de vue social c'est un peuple agriculteur, mais son agricul-

ture est encore très rudimentaire. L'art du labourage n'est pas encore développé et les Bachkirs s'y résolvent avec beaucoup de peine. L'élevage des bestiaux, autrefois si florissant, grâce à la colonisation et à l'accaparement des terres par les Russes, n'a plus du tout d'importance au point de vue commercial.

Grâce à des conditions historiques particulières les Bachkirs ont subi la grande influence des Tatares de Kasan à l'Ouest, et celle des Finnois au nord. Néanmoins ils ont gardé, surtout ceux qui peuplent les pentes orientales de l'Oural, la plupart de leurs traits nationaux : costumes, usages, langue. Au point de vue religieux, ce sont des mahométans fervents. La majorité sait lire et écrire en tatar, beaucoup en arabe. Pourtant ils ont gardé beaucoup de croyances et de légendes étrangères à l'islamisme.

Les documents ci-dessous, relatifs au folk-lore bachkir, à l'exception de deux ou trois contes et légendes qui se rencontrent par hasard dans des notes de voyageurs, sont les premiers qui aient été publiés, bien que la littérature russe sur la Bachkirie soit assez riche.

Ils ont été recueillis oralement, et on a conservé la forme sous laquelle les dépositions ont été faites à l'enquêteur, et les demandes adressées par celui-ci pour obtenir plus de précision sur certains points.

I

LE DIABLE TUÉ

Un vieillard alla à la chasse dans un « ourman » (forêt). Là il rencontra un diable, transformé en homme, de telle sorte qu'on ne pouvait pas le reconnaître tout d'abord. — « Viens avec moi », lui dit le diable, et ils se mirent en route. Cependant la nuit tomba. — « Allons nous coucher », dit le diable. Ils se couchèrent. Seulement le bachkir ne dormait pas. Tout à coup, il vit que de la bouche du diable endormi sortait du feu.

Alors le bachkir comprit à qui il avait affaire. Il se leva et couvrit un amas de broussailles avec son « siakmiane » (vêtement de drap que portent les bachkirs par dessus), se mit à l'écart et attendit pour voir ce qui s'en suivrait.

Le feu sortit de la bouche du diable et brûla le « siakmiane ».

Le bachkir prit son fusil et tira dans le « chaïtan » (diable). Le diable se leva et se mit à courir ; le bachkir le suivit jusqu'à une caverne.

Le bachkir entra dans cette caverne et y trouva deux femmes assises. — « Le maître est-il chez lui ? » demanda le vieillard. — Oui, répon-

dirent les femmes, mais il est malade et on ne peut pas le voir. » — « Je veux le guérir, reprit le vieux, menez-moi devant lui. » On l'y mena.

Le diable ne reconnut pas le bachkir. Le vieillard examina le diable et lui dit : « Je te guérirai, mais à une condition, c'est que tu me donneras ta jeune femme. » Le diable y consentit. Le bachkir ordonna aux femmes de sortir, étrangla le diable et quitta la maison.

— « Le patron dort, dit-il à la vieille femme, il dormira longtemps et il ne faut pas le réveiller. »

Cela dit, il prit la jeune femme et retourna dans son village, où il avait déjà une femme.

Il vivait bien avec sa jeune femme ; seulement il remarqua qu'elle lui demandait toujours l'heure de son retour.

Un jour, il revint inopinément et vit sa femme qui tenait ses cheveux dans ses mains et les regardait. Le bachkir se souvint tout de suite que la jeune femme lui demandait de ne jamais la toucher à l'aisselle.

Ils se couchèrent. La femme du diable s'endormit, mais le vieillard ne dormait pas. Il regarda sous l'aisselle gauche de sa femme et y vit un trou. Il y passa la main et arracha le cœur de la jeune femme.

C'est pourquoi on nous a surnommés : « Chaïtan-Koudeïsky » (provenant de Koudey).

II

LA FILLE DU DIABLE

C'était il y a longtemps. Un vieillard entra dans notre forêt et décida d'y passer la nuit. Pendant son sommeil il entendit quelqu'un qui lui tirait de-dessous lui son « siakmian » (vêtement de drap). Il ouvrit les yeux et vit un « yarimtik » (ogre).

Sans perdre de temps le vieillard prit son arc et visa le diable. Le diable saisit la flèche et lui demanda de tirer encore une fois.

Mais le vieillard comprit, que, s'il tirait encore une fois, le diable ferait de la première flèche un arc et le tuerait avec l'autre.

Ce bon sens du vieillard plut au diable, et il l'invita à venir chez lui.

Ils vinrent chez le diable et celui-ci proposa au vieillard (qui était jeune alors) de choisir une de ses filles pour femme. Le vieillard fit choix d'une des filles, on dit qu'elle était fort jolie, l'amena dans son village et vécut avec elle comme si c'était sa femme.

Elle lui donna des enfants, dont les descendants vivent encore dans le village de Tanype.

III

LA MAISON QU'ON NE DOIT PAS BATIR

Le « yarimtik » (ogre) aime à se promener sur les chevaux qui paissent dans les champs. Un jour, un bachkir remarqua que l'yarimtik montait son cheval qui était très beau.

Alors le bachkir goudronna le dos de son cheval et le laissa aller dans les champs Le lendemain matin il entendit son cheval courir en hennissant. Il sortit de son isba et vit un yarimtik collé au dos de son cheval. Le bachkir le décolla, alluma le feu et se mit à brûler le diable.

Et le diable de crier : « Je ne toucherai jamais à personne de ta famille. » — « Bon, répondit le bachkir, je te laisserai t'en aller, mais d'abord tu dois me dire ce qui se passera dans notre ferme. » — « Il y a à présent deux maisons dans votre ferme, vous pouvez encore en bâtir quatre, pour qu'il y en ait six. Mais n'en bâtissez pas une septième, elle ne se conserverait pas. » Et en effet, nous n'avons jamais que six bâtiments dans nos fermes; personne n'en bâtit une septième, elle prendrait feu, ou son propriétaire mourrait. Il n'y en a jamais que six.

IV

L'ENDROIT DANGEREUX

Il y a chez nous un endroit où, au dire des vieillards, étaient enterrés les gens de 60 « archines » (75 centimètres) de stature.

Tu sais qu'il y avait autrefois des gens d'aussi haute taille.

Eh bien ! les nôtres n'aiment pas aller à cet endroit. Il n'y a pas bien longtemps, un bachkir s'assit près de cet endroit pour uriner, et quand il revint au village, il tomba malade. Au bout de trois mois il fut guéri. Alors il appela un mollah pour dire une prière au même endroit.

Et voilà encore un autre incident.

Un vieillard alla à cet endroit pour y couper furtivement un arbre ; il voulut l'apporter au village.

Et que penses-tu qu'il arriva ? il tomba malade, et pendant trois années il fut aveugle.

« Et qui donc habite cet endroit ? »

— « Je n'en sais rien. C'est peut-être un « avlia » (saint) ou peut-être quelqu'un autre.

Nos vieillards disent qu'autrefois le soir, et même le jour, lorsque notre muedzine criait à la mosquée, on entendait crier d'un muedzin et de là-bas. Moi-même je l'ai entendu crier.

— Et à présent tu l'entends ?

— Non, maintenant je ne l'entends plus.

Il ne faut jamais parler de ce que l'on n'entend pas. Moi j'en ai parlé une fois à mon ami et depuis je n'ai plus rien entendu.

V

L'ENDROIT SACRÉ

Il y avait aussi chez nous un saint bachkir. Il alla à la Mecque et il y mourut. Et l'on dit qu'il revient la nuit à cet endroit, monte au sommet d'un pin et y fait ses prières comme un muedzin.

En général cet endroit aime la prière.

Et si l'on y va sans prier ou si l'on y dit des injures, on tombe malade.

VI

LE CAUCHEMAR

Albasti (cauchemar) est une femme avec des mamelles si longues qu'elle peut les rejeter par dessus son épaule. Eh bien, c'est elle qui vous presse la poitrine pendant la nuit. Et quand elle vous presse ainsi, elle met une de ses mamelles dans votre bouche.

VII

LA PIE ET LE DIABLE

Tu sais qu'une pie ne crie jamais pendant la nuit. Eh bien ! si tu entends la nuit le cri d'une pie, tu peux être sûr que ce sera un chaïtan (diable).

VIII

LE DIABLE AU BAIN

Le diable aime beaucoup à se baigner ; seulement il ne se baigne que la nuit. C'est pour cela que nous n'aimons pas aller au bain trop tard.

L'année dernière un vieillard resta longtemps dans un bain et le diable le tua. Lorsqu'on vint le chercher il était mort.

IX

LA MALADIE PERSONNIFIÉE

Il y a dix ans il nous arriva un accident. Le bétail tomba malade, les vaches surtout. La maladie atteignit notre village.

Un jour, ma mère alla prendre un bain. Quand elle sortit du bain, elle vit sur le toit une pie qui ne jasait pas. Ma mère s'en approcha, la pie ne bougea pas. « Peut-être que c'est la maladie », pensa ma mère, et elle se mit à inviter la pie à venir prendre un bain chez elle. Ensuite elle retourna dans l'isba à bain, et prépara de l'eau et un « venik » (une botte de verges de bouleau). Elle mit ce « venik » sur le banc, en arracha une verge et la mit à travers le « venik »; puis elle marqua la place et sortit.

Le lendemain matin elle revint voir le bain et vit que l'eau était répandue et que quelqu'un avait touché au « venik ».

Et que penses-tu qu'il arriva? la maladie passa devant notre cour et pas une vache ne creva. Au bout de trois ans la même maladie revint dans notre contrée. Ma mère raconta à ses voisines comment elle avait traité la maladie. Toutes les femmes du village firent la même chose et la maladie passa sans atteindre leur troupeau. Seulement il fallait faire tout cela sans prière. La prière était inutile; elle n'aurait servi qu'à effrayer et à mettre en colère la maladie.

X

LE LUTIN

— As-tu jamais vu un chaïtan?

— Non, je n'ai jamais vu un chaïtan, mais j'ai vu une fois un « yourteïassy » (lutin, litt. maître de la maison).

Un jour je pris un bain, il faisait déjà tard. Je sortis du bain et je me dirigeai vers ma maison. Mais quand j'approchai de mon isba, je remarquai que j'avais oublié ma cruche et je retournai aux bains. Mais à peine eus-je ouvert la porte que je vis un lutin s'enfuir du bain. Et moi aussi je pris la fuite.

— Peut-être était-ce quelque homme qui était entré dans le bain après toi?

— Oh! non, je suis revenu si vite, que personne n'aurait eu le temps d'y entrer. Oh! je suis sûr que c'était un lutin.

Les lutins demeurent partout. Dans mon ancienne isba il y en avait un qui habitait un poêle et y jetait souvent des cailloux. Seulement le lutin n'est pas un vrai diable, puisqu'il ne fait jamais de mal. La plupart du temps il garde le bétail. Quelquefois il s'amuse, monte sur les chevaux et tresse leurs crinières.

XI

L'AME SÉPARÉE DU CORPS ET LES VAMPIRES (1)

Tu sais bien que tout homme a une âme. Eh bien, dès que l'homme s'endort, son âme va se promener. Et quand l'homme dort il sait bien ce que fait son âme, puisqu'il rêve. C'est pour cela qu'il ne faut pas réveiller un homme brusquement : son âme étant très loin, il mourrait.

Seulement quelques hommes au lieu d'une âme ont un vampire. Et si l'un de ces hommes mange de la viande crue, le vampire commence à lui faire du mal. Ce vampire continue à vivre après la mort de son propriétaire et il fait beaucoup de mal à ses parents.

Ce vampire boit aussi le sang des gens. Quelquefois on peut le voir se promener très loin de l'endroit où dort son propriétaire. — Et qui donc a un vampire au lieu d'une âme ? — Ce sont pour la plupart des sorciers — ceux-ci n'ont pas d'âme.

***

Les sorciers n'ont pas d'âme puisqu'ils l'ont vendue au diable. Les sorciers peuvent donner des maladies. Si tu es mécontent de quelqu'un, tu n'as qu'à aller chez un sorcier; l'honorer (le payer) quelque peu, et le sorcier enverra sur ton ennemi une maladie, quelquefois si dangereuse que l'homme en meurt en trois ou quatre jours. Et lorsqu'un sorcier meurt, son vampire continue à vivre et à nuire.

Le jour, le vampire a l'air d'un vieillard et la nuit il se transforme en une chauve-souris.

XII

LES NOYÉS

Quand un homme est noyé, son âme sort de son corps. Probablement elle reste dans l'eau. Mais pendant quelque temps elle ne s'éloigne pas du noyé et c'est pour cela, que si l'on commence à balancer un noyé

(1) Cf. t. XV, p. 627, XVIII, p. 336, XIX, p. 371, XX, p. 162-489, XXI, p. 293.

on peut le rappeler à la vie. Pour cela il faut mettre un noyé près de l'eau, tendre un fil de sa bouche jusqu'à l'eau, et par ce fil l'âme revient dans son corps.

Voilà pourquoi nos maîtres flotteurs des « trains de bois » prennent avec eux des fils de soie.

— Et quel aspect a l'âme quand elle sort du corps ?

— Cela je ne saurais pas le dire. Il est très varié, je crois. Une fois, par exemple, j'ai vu, pendant le sommeil de mon « baja » (parent par alliance) une mouche sortir de sa bouche, prendre un peu de lait, et revenir rentrer aussitôt par le même chemin.

XIII

LE MAÎTRE DES VENTS

C'était il y a longtemps, et je tiens ceci de mon vieux père qui est mort à présent. Il y avait dans notre village un vieux gardien. Tout le monde disait qu'il était en commerce avec Parey (maître des vents) et qu'il lui servait d'ouvrier.

Il vivait à son aise : il était évident que Parey (Pharey ou Barey) subvenait à ses besoins.

Peu de temps avant sa mort, le gardien se maria avec une jeune fille de douze ou treize ans. Ayant su que son mari était lié avec Parey, la jeune femme l'obséda longtemps, pour qu'il lui montrât comment vivait Parey. Enfin le vieux consentit et ils partirent. Ils étaient loin de la maison et les montagnes paraissaient dans le lointain, lorsque le vieux mit sa femme sur son dos et lui ordonna de fermer les yeux. Elle les ferma. Après quelques moments, sur l'ordre du vieux, elle les ouvrit et se vit au sommet d'une haute roche sur un vaste plateau. Là, plusieurs « koches » (tentes en feutre) étaient rangées et beaucoup de poulains y étaient attachés. Aux environs erraient des troupeaux de toutes sortes de bétail.

Après avoir tout vu en détail, la femme ferma les yeux et retourna sur la terre de la même manière. Peu de temps après le vieux mourut. La jeune femme se remaria avec un jeune bachkir.

Une fois elle alla avec sa vieille parente cueillir des « saranas » (oignon d'une certaine plante que les bachkirs aiment beaucoup). Tout à coup le vent s'éleva, vint Parey. Il se fit un affreux fracas.

Parey s'abattit sur les bachkiriennes, qui cueillaient des « saranas », et enleva la jeune femme.

La vieille femme, effrayée, retourna dans son village et raconta à ses parents ce qui s'était passé.

Tout de suite les parents et les voisins, un mollah à leur tête, partirent pour la recherche de la jeune femme.

Ils la cherchèrent un jour, deux jours, mais ils ne purent la trouver nulle part.

Enfin, très loin de sa maison, sur le sommet d'une haute roche inaccessible, ils virent la jeune femme.

Ils s'approchèrent de la roche et voulurent l'escalader. Mais la jeune femme leur demanda de ne pas s'approcher d'elle et de s'en retourner chez eux, puisqu'elle était bien là-haut. Mais ses amis ne l'écoutèrent pas. Ils montèrent sur la roche et ramenèrent la jeune femme chez elle.

Je la connus déjà vieille femme. Et encore alors on disait que Parey l'aidait : elle faisait trop vite tous les travaux manuels.

XIV

LES DEUX FILS QUI VONT CHERCHER FORTUNE

Un vieux bachkir avait deux fils. Un jour il les envoya au loin en disant à l'aîné de vendre un chat, et au cadet de vendre une palette.

L'aîné vint à la maison d'un garde forestier et lui offrit son chat. — « Et, combien veux-tu pour ton chat ? », lui demanda le garde forestier. — « Quatre roubles, lui répondit le fils du vieillard, puisque mon chat peut attraper les souris dans tous les quatre coins de la maison. »

La réponse plut au garde forestier et il acheta le chat.

Cependant le cadet erra longtemps et ne put pas trouver un acheteur pour sa palette. Enfin, en traversant un bois, il rencontra un diable et lui dit : « Achète-moi cette palette. » — « Attends un moment, lui répondit le diable, je vais consulter mon père. » Son père occupait un très joli logement (bick-aïbot) sous une pierre de notre lac.

C'est dit, le diable courut chez son père, et le fils cadet se mit à attendre son retour.

Le père du diable lui conseilla de proposer au gaillard de se mesurer avec lui en force, et de remettre la palette à celui qui aurait le dessus.

Le diable revint au garçon et lui offrit de mesurer sa force avec lui — le diable. « Au lieu de te mesurer avec moi, fouille un peu la feuille aciculaire sous ton pied ; là est couché mon frère aîné, c'est avec lui qu'il vaudra mieux que tu te mesures en force », lui répondit le fils cadet. A peine le diable eut-il fouillé la feuille, qu'un ours s'éleva de dessous et se mit à déchirer le diable.

« Écoute, attends-moi encore un peu, » dit le diable, et il courut

sous la pierre du lac chez son père. Il lui raconta ce qui s'était passé et lui demanda ce que faudrait-il faire maintenant. Le père-diable lui conseilla de se mesurer à la course avec le jeune homme.

Le diable revint et dit : « Allons nous mesurer à la course ». — Au lieu de te mesurer avec moi, fouille un peu la feuille aciculaire sous ton pied, là est couché mon frère cadet. C'est avec lui qu'il vaudrait mieux que tu te mesures », répondit le gaillard. Le diable fouilla la feuille, de dessous laquelle s'éleva un lièvre qui se mit à courir à toutes jambes.

— « Écoute, attends un peu », cria le diable ; mais le lièvre était déjà loin. Le diable courut de nouveau chez son père, lui conta son affaire et lui demanda conseil.

Le père lui conseilla de jeter un poids de quatre ponds et de donner la palette à celui qui le jetterait le plus haut.

Le diable apporta le poids au jeune homme et lui dit : « Celui qui jettera ce poids le plus haut aura la palette. »

— « Jette d'abord toi, dit le fils cadet, puisque si c'est moi qui jetais le premier, le poids tomberait sur des nues et ne reviendrait plus. »

Le diable ne voulut pas perdre le poids, et demanda au gaillard ce qu'il voudrait pour sa palette. — « Un chapeau plein d'or, » répondit le gaillard.

Le diable courut chez son père pour chercher de l'or.

Et le gaillard creusa une grande fosse, en y laissant une ouverture toute petite, juste assez grande pour que le chapeau pût la fermer. Ensuite il mit son chapeau sur cette ouverture et y fit un trou. Le diable revint et apporta de l'or qu'il se mit à verser dans le chapeau. Mais l'or passa par le trou et dans le chapeau ne restèrent que quelques pièces d'or.

Le diable alla chercher de l'or une seconde fois, une troisième, beaucoup de fois. Combien ? — on ne peut pas le savoir, jusqu'à ce qu'il eût rempli d'or le chapeau du gaillard.

Ensuite le fils cadet alla sur la route et demanda aux voyageurs de transporter son or chez son père ; mais personne ne voulait le croire.

Enfin le garçon vit un vieillard avec deux charrettes et lui demanda de transporter son or. Le vieillard consentit, mit l'or sur ses deux charrettes et le mena chez le père du garçon.

Cependant le père de ces deux fils restait chez lui, très content de son aîné qui avait su vendre son chat pour quatre roubles et qui avait su si bien répondre.

Et lorsqu'on amena deux charrettes pleines d'or, le père ne put même pas en croire ses yeux ; et le fils aîné, tout confus, ne put non plus comprendre comment son cadet sut si bien vendre sa palette.

XV

LE VIEILLARD RUSÉ

Un vieux bachkir prit pour femme une jeune fille. Mais bientôt la jeune femme s'amouracha d'un jeune bachkir. Le vieux le remarqua, alla trouver sa vieille voisine et lui demanda de l'aider à sortir de cette situation.

« Tout près, dans notre forêt, dit la vieille, est une clairière, au bord de laquelle se trouve un tout vieux pin avec un creux profond. Ce sera là, que j'enverrai ta jeune femme consulter un sorcier. Et toi, tu entreras dans le creux, et tu parleras comme si tu étais ce sorcier. » — « Bien », dit le vieux, et il s'en alla.

Au bout de deux jours, la jeune femme vint chez la vieille voisine, et lui demanda, si par hasard, sa poule ne s'y trouvait pas? Ensuite, elles parlèrent d'autres choses et la vieille lui dit : « Il me semble qu'il est bien pénible pour toi de vivre avec un vieillard; et moi je pourrais te donner un conseil pour te débarrasser de lui. » La jeune femme fut ravie et lui demanda ce conseil.

— « Va, dit la vieille, jusqu'à la grande clairière qui se trouve au milieu de la forêt; là tu verras un grand pin creux, dans ce creux est un vieillard. Tu lui demanderas ce qu'il faut faire. »

Quelque temps après, la jeune femme demanda au vieux de la laisser aller avec ses amies cueillir des fraises. — « Bien, dit le vieux, si tu as des amies, va avec elles. »

Et lui, il courut vers la forêt par le chemin le plus court, grimpa dans le creux et se mit à attendre. Au bout de peu de temps la jeune femme arriva et demanda au sorcier un conseil pour se débarrasser de son vieux. — «Traite, lui dit le sorcier, ton vieux de tout ton mieux, donne-lui de la crème, du beurre, etc... ce traitement le fera dans peu de temps devenir sourd et aveugle. »

La jeune femme le remercia, cueillit des fraises, les vendit à un marchand, acheta du gruau et se mit à soigner le vieux et à le bien traiter, mais malgré cela le vieux se plaignait de plus en plus de sa surdité et de sa cécité. Enfin il ne répondait plus à ses questions, comme s'il ne les entendait pas.

Quand la jeune femme vit que son vieux était devenu complètement sourd et aveugle, elle invita le jeune bachkir à venir dans son isba.

Le vieux était couché sur le poêle et auprès de lui son fils de quatre ans.

Le vieux vit l'ami de sa femme et dit à son fils : « Je vais bientôt mourir, mon enfant, donne-moi mon fusil, je t'apprendrai à tirer ».

Il prit le fusil, le chargea et dit à son fils : « Tu t'y prends mal comme ça ; c'est comme ça qu'on le charge », puis y mettant un piston — « Mon enfant, puis on vise » et tuant l'ami de sa femme. — « Maintenant, mon enfant, le fusil a fait feu. »

La jeune femme prit peur et traîna son ami dans la forêt. Là, elle le fit asseoir sur une ruche. La nuit même le propriétaire de cette ruche vint voir celui qui volait son miel et vit un homme assis sur la ruche. Il l'appela plusieurs fois, mais celui-ci resta silencieux. Alors le bachkir prit son fusil et tira. L'homme tomba mort. Le bachkir prit peur et traina le mort vers le lac où il le mit sur un radeau.

A ce moment un chasseur guettait des canards. Il vit le radeau avec un homme qui se dirigeait vers ces canards. Le chasseur cria à l'homme de s'arrêter et de ne pas s'approcher trop près. Mais le radeau s'approcha des canards et les fit partir. Le chasseur se mit en colère et tira dans l'homme.

Et c'est ainsi qu'un homme fut tué trois fois sans avoir une seule fois possédé la femme d'autrui.

XVI

L'HOMME QUI PARLE AUX SERPENTS

Dans le villlage de Kousemiarovo vivait un vieillard que j'ai connu personnellement. Ce vieillard pouvait parler avec les serpents. Maintenant il est mort. Il venait dans notre forêt, où il y avait une multitude de serpents, et appelait les serpents. Quelques-uns venaient à sa voix et il leur parlait. Et jamais les serpents ne le mordaient.

XVII

LES ENFANTS CHANGÉS PAR LE DIABLE

Et le diable a-t-il des enfants ?

— Qui sait ! oui, il est bien probable qu'il en a. On dit que le diable change les enfants. Cela arrive quand les enfants naissent borgnes, ou infirmes ; le diable prend les enfants des hommes et à leur place il met les siens.

XVIII

L'AVARE PUNI

Il y avait une fois deux amis ; l'un deux n'était pas riche, mais très hospitalier.

Il arrivait qu'il tuait une brebis pour son ami et lui offrait tout ce qu'il avait. L'autre était très riche, mais encore plus avare. Le riche allait souvent chez celui qui était pauvre, mais ne l'invitait pas chez lui.

« Eh bien, pensa le pauvre, j'irai chez lui sans invitation. »

Il s'approcha de la maison de son ami (dousse), regarda par une fenêtre et aperçut : son « dousse » assis sur un banc et occupé à farcir des saucissons ; à côté de lui se trouvait une tête de bœuf. Sa femme massait la pâte à « salma » (vermicelle) et à côté d'elle se trouvait une grue déplumée.

L'hôte frappa à la vitre avec le manche de son fouet et cria : Ho hé ! le maître est-il chez lui ?

Le riche sursauta, mit les saucissons sous le banc et cacha la tête de veau dans le poêle ; et sa femme, après avoir jeté la grue dans un cuveau, s'assit sur la pâte de « salma ».

Ensuite le maître ouvrit la porte, fit entrer son hôte et ils se mirent à causer.

Cependant on n'offrait rien à l'hôte. « As-tu vu quelque chose de nouveau, mon ami ? lui demanda le riche, as-tu entendu quelque chose ? »

« Mais oui, répondit le pauvre, j'ai quelque chose à te raconter :

Pendant mon voyage j'ai vu sur la route un serpent très gros, aussi gros que les saucissons qui sont sous ton banc. Je suis descendu de mon cheval, j'ai pris une pierre, grande comme la tête de bœuf qui est cachée dans ton poêle, et je l'ai jetée sur le serpent qui est devenu plat comme la galette sur laquelle est assise ta femme. Et si je mens, tu pourras me déplumer comme cette grue qui est cachée dans ton cuveau. »

Le maître vit que son hôte savait tout, et qu'il ne lui restait plus rien à faire qu'à le bien traiter.

Le pauvre resta chez le riche un jour ou deux.

Une fois, le maître voulut manger un peu de beurre. Mais il ne voulut pas en donner à son hôte. Et dès que l'hôte eut paru se coucher, le maître alla dans la cave pour chercher du beurre.

L'hôte le remarqua, prit un bâton et suivit le maître. Lorsqu'il fut dans la cave il saisit le maître au collet et se mit à le battre. Le maître de crier : « C'est moi, le maître. » — « Je te demande pardon, dit

l'hôte ; j'ai cru que c'était un voleur, je ne savais pas que tu volais ton propre beurre pendant la nuit. »

Ceci ne plut pas au maître et il décida de se venger de son hôte.

Il alla chez sa femme et lui dit : « Tiens, cette nuit je tuerai son cheval avec une fourche et je lui dirai que son cheval s'est enfourché lui-même. »

L'hôte l'entendit et alla le soir donner à boire à son cheval.

Son cheval était bai, avec une tache blanche au front. L'hôte souilla cette tache avec du fumier et au front du cheval du maître il fit une tache avec de la craie.

Le lendemain matin l'hôte s'éveilla et le maître lui dit : « Il est arrivé un malheur, mon ami, ton cheval est tombé cette nuit sur une fourche et il en creva ! » — « Bon, répondit l'hôte, si la tache de ce cheval est souillée de fumier, c'est mon cheval, mais si cette tache est faite avec de la craie, c'est que ce cheval n'est pas à moi. »

Le maître alla vérifier et vit que c'était son propre cheval qu'il avait tué.

— « Eh bien ! adieu, mon ami, dit l'hôte, il est temps de revenir chez moi. Je te remercie bien de ton hospitalité. »

C'est ainsi que le riche se punit lui-même de son avarice. Et de plus devant tout le monde il en avait très honte.

XIX

LES TRÉSORS

Non loin de notre village il se trouve un magot. Au sommet de cette montagne est enterré un canot plein d'or. Mais dès qu'on le voit on devient fou et on ne peut plus retourner au village ; et même si l'on retourne dans le village on ne peut plus retrouver le magot.

Un autre trésor était dans un « souluk » (creux d'arbre habité par des abeilles sauvages). A cette époque « l'ourman » (forêt) était encore très épaisse. Et si l'on rencontrait ce « souluk » on errait dans la forêt et on ne pouvait pas retrouver le chemin menant au village. Mais si l'on revenait dans le village on ne pouvait plus retrouver la route menant au « sauluk ».

XX

L'ŒIL ARRACHÉ

Il y a longtemps, dans notre village vivait un vieillard qui savait très bien jouer du violon. Et son violon aussi était excellent. Et voilà qu'il lui arriva l'incident que je vais vous conter.

Un soir, comme le vieillard allait se coucher, une « troïka » attelée de très beaux chevaux, s'arrêta à sa porte. Un bachkir, richement vêtu, descendit du traîneau, s'approcha de la fenêtre, y frappa et ordonna au vieillard de faire au plus vite ses préparatifs pour aller jouer à des noces.

Le vieillard fit vite ses préparatifs, prit son violon, alla jusqu'au traîneau, s'y assit et la « troïka » les emporta.

Au bout de quelque temps ils arrivèrent près d'une belle maison, dont les fenêtres étaient éclairées.

Beaucoup de convives assistaient à ces noces.

Il était déjà tard, minuit environ. Le vieillard entra dans la maison, dont la richesse l'étonna.

On le fit asseoir et il se mit à jouer du violon. Les convives s'amusaient, mangeaient, dansaient. Seulement le vieillard remarqua que, les hôtes, aussi bien que les invités, s'approchaient à tout moment de certain vase et y prenaient quelque liquide avec lequel ils se mouillaient les yeux. « Et si j'en faisais autant, pensa-t-il, qu'arriverait-il ? »

Il s'approcha du vase et y vit un liquide jaune. Il trempa son doigt dans ce liquide et se mouilla seulement un œil.

Puis il se rassit à sa place et regarda. Tout était comme auparavant. Mais lorsqu'il regarda avec seulement son œil mouillé, il vit qu'il était assis dans un mauvais lieu, et qu'autour de lui dansaient de vilains monstres en haillons.

Les noces finirent. Les invités s'en allèrent. Le vieillard partit aussi.

La « troïka » allait au galop. Mais lorsque le vieillard regarda de son œil mouillé, il vit qu'il n'y avait aucune troïka et qu'il était assis sur un manche à balai qui le portait chez lui.

Beaucoup de temps s'écoula.

Le vieillard commença à oublier ces noces. Seulement, une fois, à la foire, il lui vint l'idée de regarder avec son œil mouillé. Entre les gens et les charrettes il vit un homme se promener. Le vieillard le regarda fixement et reconnut le même bachkir qui l'avait invité aux noces.

Il s'approcha de lui et se mit à lui parler.

Alors « Parey » (maître des vents) devina que le vieillard avait un œil mouillé et lui arracha cet œil.

S. Roudenko.

LES STATUES QU'ON NE PEUT DÉPLACER (1)

XVII

I. — NOTRE-DAME DES DOULEURS, A MERCHTEM (2)

La tradition rapporte que la madone vénérée dans l'église paroissiale de Merchtem était originairement destinée à une église, située plus au Nord. Les porteurs ayant déjà marché fort longtemps avec ce fardeau sur l'épaule, se sentirent bien fatigués quand ils arrivèrent dans le village de Merchtem et résolurent de se reposer un peu. Ils déposèrent donc l'image sur le mur qui entourait le cimetière. Mais quand ils voulurent continuer leur chemin ils ne parvinrent pas à soulever l'image ; ils eurent beau essayer de toutes leurs forces, rien n'y fit : elle ne bougea pas. Arrive le curé qui, de son habitation, avait observé la scène. Il fit comprendre aux porteurs la signification du fait miraculeux : « La Sainte Vierge, dit-il, ne se laisse pas emporter plus loin, parce qu'elle désire être vénérée ici, dans l'église de notre paroisse. Portez l'image dans notre église et vous verrez que la résistance cessera. » Les hommes y consentirent et l'image était redevenue si légère, qu'ils la portèrent sans peine. Depuis lors la madone est restée à Merchtem, où elle a acquis une grande renommée en opérant beaucoup de miracles.

XVIII

II. — NOTRE-DAME DE MONTAIGU (Brabant).

Montaigu est le lieu de pèlerinage le plus célèbre de la Belgique. Sa grande célébrité ne date que du XVIIe siècle ; mais déjà, au XIVe siècle, la statuette du vieux chêne qui se trouvait sur le *Mont aigu* était bien connue dans les alentours à cause du grand nombre de guérisons et de miracles qu'on lui attribuait.

(1) Suite. Voir t. XXII, 104.
(2) Dans le Brabant flamand.

Dans un acte public, les Echevins de Sichem, dont Montaigu relevait alors, déclarèrent vers 1400 qu'ils tenaient de leurs parents et grands-parents que la madone du chêne dans le bois de Montaigu était connue depuis un temps immémorial pour le secours qu'y trouvaient les malades et surtout ceux qui souffraient de la fièvre.

Un fait mémorable allait encore augmenter la renommée de ce pèlerinage. Vers 1514 un berger mena son troupeau au Mont aigu et y trouva la statuette du chêne tombée à terre. Il la ramassa et se proposa de l'emporter avec lui à la maison. Mais au même instant il sentit s'engourdir tous ses membres et fut dans l'impossibilité de faire un seul pas. Il resta là jusqu'au crépuscule, immobile comme un pieu planté en terre. Son maître ne voyant pas revenir son berger avec le troupeau, se mit à sa recherche et le trouva dans cette position à côté du vieux chêne. Le berger raconta ce qui lui était arrivé, et le maître, y voyant le doigt de Dieu, lui reprit la statuette et l'attacha de nouveau à l'arbre. Dès ce moment le berger se sentit libre et put ramener son troupeau à la maison.

XIX

III. — NOTRE-DAME-AUX-FIÈVRES OU DE LA CHAPELLE VLEMINCKX

Là où s'élève aujourd'hui, à Louvain, la célèbre chapelle Vleminckx, on vénérait en 1535 une petite statuette représentant la Vierge Mère, avec le cadavre de son Fils sur les genoux. La statuette se trouvait dans un arbre creux et attirait beaucoup de monde à cause du grand nombre de miracles qu'elle opérait.

Dans le voisinage habitait une femme pieuse qui, les jours de fête de Marie, dressa un petit autel devant sa maison et y plaça la statuette miraculeuse. Les bons catholiques y trouvèrent du plaisir, mais les méchants le virent de mauvais œil. Un jour, quelques jeunes libertins, simulant l'ivresse, se dirigèrent vers le petit autel de la femme et voulurent enlever la statuette. Mais Dieu déjoua leur dessein : aucun d'eux ne parvint à arracher la statuette de son autel et les libertins partirent, tout penauds.

Le Prélat de Park, Ambroise de Angelis, apprenant ce qui s'était passé et sachant que le nombre des pèlerins augmentait toujours, fit ériger un petit oratoire en briques, qui servit plus tard de portail à la seconde chapelle. Le sanctuaire actuel est la troisième chapelle achevée en 1705. Dans les pieux ménages de Louvain, les mères ont la coutume, lors de leurs relevailles, d'y aller consacrer leurs nouveau-nés à la sainte Vierge.

XX

IV. — NOTRE-DAME DE WYNEGHEM-LEZ-ANVERS

Il y a des siècles, un paysan travaillant dans son champ, entendit soudain un beau cantique frapper ses oreilles. Curieux, il s'en alla chercher d'où cela pouvait bien venir. Il arriva ainsi à un arbre creux, dans lequel il découvrit une petite madone. Il la prit et l'emporta à la maison et la mit dans un coffre. Le lendemain, étant de nouveau au champ, il entendit le même cantique. Il retourna à l'arbre creux et y retrouva la statuette. Mais, pour être sûr de son fait, il courut à la maison, ouvrit son coffre et la madone avait disparu. Alors il en informa le clergé du village qui vint prendre l'image miraculeuse et il la ramena processionnellement à l'église. Mais le jour suivant, l'image était encore une fois retournée dans le même arbre. Alors on prépara dans l'église une belle petite chapelle séparée et on y rapporta, avec beaucoup de solennité, la sainte statuette. Dès lors, elle sembla s'y plaire et resta. Elle attira beaucoup de monde et opéra bien des miracles.

XXI

V. — LA CHAPELLE DE BASSE-WAVRE, A ASSCHE-LEZ-BRUXELLES

La madone qu'on y vénère dans une jolie petite chapelle, située en un lieu très pittoresque, s'appelle aussi Notre-Dame de Basse-Wavre. Voici pourquoi.

Il y a des centaines d'années, le berger d'une grande ferme faisait paître tous les jours son troupeau dans un bois appelé Montagne-aux-Cailloux et appartenant alors au seigneur d'Assche. A l'un des arbres du bois était attachée une petite statuette en pierre de Marie. Le berger avait la coutume d'aller journellement prier devant cette image, à telle enseigne que, quittant un jour son service à Assche, pour aller à Basse-Wavre (1), il ne put se séparer de sa madone et la prit avec lui.

Quand il se réveilla le premier matin dans sa nouvelle habitation, sa première pensée fut pour sa chère image, et il voulut s'agenouiller pour prier devant elle. Quelle ne fut sa surprise, quand il constata qu'elle avait disparu. « Elle n'est cependant pas volée, se dit-il ; peut-être est-elle retournée à Assche. » Et aussitôt il se met en voyage, pour aller voir. Il retrouve effectivement la madone à son ancienne place. Très

(1) La partie basse de la ville de Wavre, en Brabant.

heureux, il la détache de l'arbre et reprend avec elle le chemin de Wavre ; mais ayant acquis la conviction que Notre-Dame préférait être vénérée dans un arbre, il attache l'image à un beau chêne, non loin de sa maison, et s'endort tranquille. Le lendemain, sa surprise fut encore plus grande, quand il constata le nouveau départ de sa madone. Comme elle était encore retournée à son ancienne habitation, et qu'il ne pouvait vivre aussi loin d'elle, il reprit son service à la ferme d'Assche et raconta le fait miraculeux à qui voulait l'entendre. Au moyen de ses petites économies, dit la tradition, le brave berger fit bâtir une chapelle en l'honneur de sa madone. Bientôt les fidèles y affluèrent et encore aujourd'hui, Notre-Dame de Basse-Wavre est fort vénérée.

XXII

VI. — NOTRE-DAME DE LA CHAPELLE D'ARGILE, A CAPRYCKE (1)

Un soir, vers le milieu du XVIIIe siècle, les deux frères Claeys, deux braves paysans de Caprycke, après avoir travaillé toute la journée dans leurs terres, s'en retournaient à la maison, lorsqu'ils trouvèrent au beau milieu de leur champ une petite statuette de la Sainte Vierge. Comme l'image était bien visible et qu'ils avaient circulé par là pendant toute la journée, ils furent fort étonnés de ne pas l'avoir remarquée plus tôt, d'autant plus que ce jour-là aucun autre homme n'avait paru en cet endroit. Pour eux, il n'y avait donc pas de doute : l'image n'était pas venue là par la voie naturelle.

Pleins de respect, ils la prirent avec eux, et à la maison ils lui donnèrent une place d'honneur. Mais ils se dirent bientôt que l'image n'avait peut-être pas été apportée là pour eux seuls et que Dieu l'avait probablement destinée à devenir un objet de vénération publique ; ils se décidèrent en conséquence à la reporter à la place où ils l'avaient trouvée. Ils firent donc faire une petite chapelle portative pour y placer la statuette et l'attachèrent à un arbre du même champ.

La trouvaille miraculeuse fit du bruit, et bientôt la madone y attira des visiteurs dont le nombre allait croissant. Plus d'un y trouva consolation et guérison. Voyant cette affluence de monde, les frères Claeys y firent construire une petite chapelle en lattis et torchis, appelée dès lors *la chapelle d'Argile* ; c'est là que l'image fut placée.

Cependant la renommée de la madone de Caprycke se propageait au loin, et attirait les pèlerins non seulement de la Flandre, mais

(1) Nord de la Flandre Orientale.

aussi de la Zélande. Le diable, l'ennemi juré de la Vierge, témoin du culte de Marie en ce coin de terre, cherchait à le détruire. Souvent des paysans calvinistes de Cadzant, passant en cet endroit, y constatèrent la grande affluence de pèlerins et la profonde vénération des catholiques pour l'image de Marie ; ils ne manquèrent jamais de se moquer des pieux visiteurs et de les vexer en toute occasion.

Un jeudi, un de ces paysans protestants s'en retourna du marché d'Ecloo et trouva l'occasion favorable pour enlever la statuette. Il la mit donc dans sa poche et, de retour à la maison, il dit à son épouse : « Femme, j'ai apporté la fameuse image de Maaiken de timmerman » (1) ; je vais te la montrer : sur ce, il mit la main dans sa poche pour en retirer la statuette, mais elle n'y était plus. Surpris et confus, il reprit de suite le chemin de la chapelle d'Argile. Stupéfait d'y retrouver l'image, il n'osa plus y toucher.

Quelque temps après, d'autres protestants, passant par là, forcèrent la serrure du petit oratoire, y brisèrent tout, prirent la sainte image et la jetèrent plus loin dans l'eau. Heureusement le propriétaire parvint à retrouver la madone et, après avoir tout restauré dans la chapelle, la replaça sur son trône.

Du temps de la Révolution française, quelques cavaliers démolirent la pauvre chapelle et enlevèrent la madone vénérée. Le gardien de la chapelle, qui fut le témoin de cette scène, suivit, après quelques hésitations, les soldats français, et les supplia avec tant d'insistance qu'ils lui rendirent la statuette. Il la rapporta chez le propriétaire, qui la garda pieusement.

Après le Concordat, quand le culte fut rendu public, l'affluence vers la Chapelle d'argile reprit de plus belle. Mais le curé de Caprycke d'alors, craignant que l'isolement de la chapelle ne donnât lieu à des abus, ordonna à son sacristain d'aller chercher la madone pour la placer dans l'église paroissiale. L'homme obéit et mit l'image à la place indiquée par le curé, mais le lendemain elle s'était envolée et on la retrouva à la pauvre chapelle. Le curé, ne pouvant croire que le sacristain eût exécuté son ordre, le renvoya à la chapelle, mais le jour suivant, l'image avait de nouveau quitté l'église. Sur l'ordre du curé, la madone fut enlevée une troisième fois du petit oratoire et replacée à l'église, le tout, cette fois-ci, sous la surveillance du curé. Le lendemain on la retrouva de nouveau dans sa petite chapelle et on constata qu'elle était toute couverte de boue. Des personnes honorables affirment l'avoir vue dans cet état.

(1) Littér. : « Marie le charpentier », sobriquet que les protestants donnent à la Mère de Dieu.

En 1874, la petite chapelle d'argile fut remplacée par une chapelle en briques, grande et belle, qui dut encore être agrandie en 1894 ; cela n'empêche que le peuple continue à l'appeler la « chapelle d'argile ». L'affluence des pèlerins est surtout considérable durant l'octave de l'Assomption, pendant laquelle le clergé y célèbre solennellement les services religieux.

XXIII

VII. — LA CHAPELLE DE LAMBROEK, A AUDEGHEM (Lez-Termonde).

D'après la tradition l'image de la Vierge, vénérée dans la Chapelle de Lambroek, à Audeghem, se trouvait originairement fixée à un arbre, où un passant la découvrit. Il en parla à ses connaissances, et bientôt une foule de fidèles y vint invoquer la Sainte Vierge et beaucoup de prières furent exaucées. L'image acquit même une certaine renommée. Le curé de la paroisse, désirant accorder à la madone une habitation plus convenable, la transporta dans son église. Le lendemain, les cloches se mirent à sonner à une heure inaccoutumée. Les habitants, ignorant ce qui se passait, accoururent à l'église et là il apprirent que leur madone avait quitté l'église et que les cloches s'étaient mises à sonner d'elles-mêmes. Ils retrouvèrent la statuette au même arbre où on l'avait prise, et il fut décidé qu'en cet endroit une chapelle serait érigée en l'onneur de la Mère de Dieu. La chapelle, appelée aussi la *Chapelle de la Fièvre*, — parce que la Vierge y est surtout invoquée pour la guérison des fièvres — existe toujours et attire une grande foule le 15 août, fête de l'Assomption. Chaque dimanche du mois de mai, le curé de l'endroit s'y rend processionnellement avec ses paroissiens.

XXIV

VIII. — NOTRE-DAME DE MEULESCHETTE (1) A ALOST

A Alost, au hameau de Schaerbeek, on a reconstruit en 1894 la chapelle de Notre-Dame de Meuleschette, l'ancienne, celle de 1693, bâtie en remplacement d'une autre beaucoup plus ancienne encore, étant devenue trop petite et menaçant ruine. Jadis Meuleschette était une seigneurie, appartenant aux seigneurs de Meire, Overhamme, etc. La

(1) *Meulen*, molen = moulin,

chapelle se trouve tout près du ruisseau de Sieseghem, qui coule un peu plus loin dans la Dendre.

Au temps jadis, un homme avait construit sur ce ruisseau un moulin à eau. Un matin le domestique du meunier vit flotter devant le moulin une statuette de la Sainte Vierge. Il la retira de l'eau et s'en fut la remettre à son maître. Celui-ci la plaça sur la cheminée de la cuisine. Mais voilà que le lendemain la madone était partie, et le domestique la retrouva sur l'eau devant le moulin. Le fait se renouvela encore deux fois, et le clergé, informé de la chose, fit bâtir au même endroit une chapelle où l'image fut exposée à la vénération des fidèles et y attira bientôt beaucoup de pèlerins.

XXV

IX. — NOTRE-DAME-DEN-TUIMELAAR, A ZELE (1)

Il y a bien longtemps un paysan de Zele découvrit dans son champ une petite statuette en bois de la Vierge. L'ayant emportée à la maison, il la mit négligemment sur une petite armoire. Mais le lendemain elle n'était plus là, et à sa grande surprise il retrouva la madone à la même place dans son champ. Trois fois il rapporta ainsi l'image à sa maison, et trois fois elle retourna au champ, quoique la troisième fois le paysan eût pris la précaution de l'enfermer dans un coffre de bois. Alors il s'en alla chez le curé pour lui raconter la chose. Celui-ci comprenant ce que la Vierge voulait, fit construire dans le dit champ, à l'endroit indiqué par la statuette, une petite chapelle et y plaça la madone miraculeuse, à laquelle le peuple donna le nom de « *Onze-Lieve-Vrouwe-den-Tuimelaar* », ce qui signifie : *Notre-Dame-la-Rouleuse*, parce qu'elle roulait toujours de la maison du paysan à son champ.

XXVI

X. — NOTRE-DAME DE MEETKERKE-LEZ-BRUGES

Dans l'église paroissiale de Meetkerke, à 5 kilomètres de Bruges, se trouve une image miraculeuse de Notre-Dame qui est surtout vénérée par les pêcheurs de Blankenberghe. Voici la curieuse légende qui s'y rapporte.

(1) Zele, dans la Flandre-Orientale, au nord de Termonde.

Vers le milieu du XIVe siècle, des pêcheurs de Blankenberghe virent flotter dans la mer du Nord une statuette de la Sainte Vierge ; ils la retirèrent de l'eau et la placèrent respectueusement dans leur chapelle de Scarphout. Le lendemain ils la retrouvèrent dans les dunes. Ils portèrent alors la statuette à l'église d'un village voisin, estimant que cette habitation lui agréerait mieux. Cependant, le jour suivant, l'image se retrouva encore à la même place dans les dunes. Ils la reprirent de nouveau pour aller la porter à une autre église voisine. Peine perdue, car pour la troisième fois, ils la retrouvèrent le lendemain dans les mêmes dunes. Que faire maintenant ? A la fin les pêcheurs se mirent d'accord pour mettre la statuette sur le dos d'un jeune âne qui n'avait encore jamais porté de charge et par laisser aller l'animal où il lui plairait, bien convaincus que la Providence le conduirait à l'endroit pour lequel l'image était destinée. Ainsi dit, ainsi fait. L'âne, portant la statuette, se dirigea tout droit vers le village de Meetkerke et s'arrêta devant l'église. La statuette y fut donc placée et elle y resta définitivement. Les pêcheurs décidèrent en outre d'affecter le produit de leur première pêche à l'achat de quelques ornements pour l'image de Marie. Et voilà que leur premier coup de filet leur apporta une boîte renfermant un beau manteau de madone en soie verte, dont ils revêtirent la statuette de Meetkerke. Ce manteau existe encore aujourd'hui, dit-on, et les taches produites par l'eau de mer y sont encore visibles.

XXVII

XI. — NOTRE-DAME DE BON-SECOURS, A BILSEN (1)

Deux légendes se rattachent à l'origine de la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours. D'après l'une, un comte de Schoombeek, retournant la nuit à la maison, fut attaqué par des malfaiteurs ; ils l'arrachèrent de son cheval et lui portèrent sept coups mortels. Dans cette extrémité, il invoqua la Mère de Dieu et promit, s"il échappait, d'ériger en cet endroit une chapelle en son honneur. Il guérit et tint parole.

D'après la seconde légende, un berger découvrit en cet endroit, parmi les joncs une statuette de la Vierge. Il l'emporta dans sa maison, mais le lendemain elle avait disparu et fut retrouvée à la même place, au milieu des joncs. Ce prodige, une fois ébruité, engagea les fidèles à bâtir là un petit oratoire.

(1) Dans le Limbourg belge.

Notre-Dame de Bon-Secours, de Bilsen, guérit surtout les maux d'yeux et les fièvres froides. Ordinairement, les pèlerins visitent la chapelle neuf jours consécutifs, et quand, dans les environs, quelqu'un est en danger de mort, neuf personnes — parents, amis ou voisins, — viennent implorer le secours de Marie.

XXVIII

XII. — NOTRE-DAME DE BON-CONSEIL, DE MAASEYCK (1)

La petite statuette de Notre-Dame de Bon-Conseil, enfermée aujourd'hui dans une boîte en argent, se trouvait autrefois dans l'église de l'ancien couvent des Capucins, habité maintenant par les Sœurs de charité.

La légende rapporte qu'une femme découvrit la statuette dans un marais. Elle la mit dans sa poche et s'en fut à la maison. Le lendemain elle constata que la statuette était partie. Allant aux recherches, elle la retrouva à la même place dans le marais, et la rapporta respectueusement à l'église des Capucins.

Notre-Dame de Bon-Conseil est surtout invoquée par les femmes en mal d'enfant. On y fait beaucoup de neuvaines : neuf filles viennent, pendant neuf jours de suite, prier devant la sainte image, allumant en même temps de petites bougies.

XXIX

XIII. — NOTRE-DAME BRUNE, DE KERCKOM-LEZ-SAINT-TROND (2)

Cette madone se trouve dans une chapelle, à 5 kilomètres de la petite ville de Saint-Trond. On raconte qu'elle fut trouvée dans un chêne. Des habitants d'un village voisin (Niel) l'emportèrent un jour chez eux et la placèrent dans leur église, mais pendant la nuit elle était retournée au chêne. Quand plus tard on la plaça dans une chapelle, elle retourna encore une fois, selon la tradition, à son arbre favori ; mais après y avoir été inaugurée solennellement elle se décida à rester.

(1) Petite ville sur la Meuse dans le Limbourg belge.
(2) Dans le Limbourg belge.

L'image est d'une couleur brune ; quand un jour on la peignit en blanc, elle avait repris le lendemain sa couleur primitive.

Ici, comme à Bilsen, quand quelqu'un est gravement malade, les pèlerins — garçons ou filles — au nombre de neuf, viennent invoquer le secours de la madone brune.

XXX

XIV. — NOTRE-DAME DE PULDERBOSCH (1)

L'église de Pulderbosch possède une image miraculeuse de Notre-Dame ; c'est une petite statuette sculptée, de couleur noire et portant au cou un fil de soie.

La légende rapporte qu'un homme de Santhoven trouva la statuette à Pulderbosch, à l'endroit nommé le « Heiblok », formant en ce temps-là une route bordée d'arbres. Il emporta l'image et, rentré chez lui, il l'enferma dans un coffre. A sa grande surprise il constata le lendemain qu'elle avait disparu. Quelque temps après, la gilde de Santhoven vint à Pulderbosch et retrouva la statuette au même endroit, où le premier l'avait ramassée. Elle fut de nouveau rapportée à Santhoven, mais elle en disparut pour la seconde fois, retournant encore à sa place primitive ; et on constata en même temps qu'un fil de soie était tendu de cet endroit à l'emplacement de l'église actuelle. On se mit aussitôt à y construire une chapelle qui a disparu aujourd'hui et où s'élève actuellement le chœur de l'église. La chapelle devint bientôt un lieu de pèlerinage très connu.

XXXI

XV. — NOTRE-DAME DE « BREMKAPEL, » A PUTTE (2)

La légende qui se rattache à cette madone diffère un peu d'après l'explication qu'on donne au mot *brem*, soit dans le sens de *genêt*, soit dans le sens de *ronce*.

Ceux qui tiennent pour *Notre-Dame-au-Genêt*, racontent qu'un berger découvrit la statuette dans une touffe de genêts, à l'endroit où il faisait paître son troupeau. Il l'emporta à la maison, mais le lendemain elle avait disparu, étant retournée à l'arbuste à balai.

(1) Dans la Campine anversoise. Voir *Ons Volksleven*, V. 196.
(2) Près de Malines.

Ceux qui parlent de *Notre-Dame-aux-Ronces* racontent que l'image fut découverte dans un buisson de ronces par des enfants jouant en cet endroit. Ceux-ci, prenant la statuette pour jouet, la rapportèrent à la maison. Les parents remarquant le saint objet avec lequel s'amusaient leurs enfants, le leur enlevèrent et le mirent respectueusement de côté. Mais le lendemain la statuette était partie et personne ne savait comment elle avait disparu. Quelque temps après on la retrouva dans le même buisson de ronces. Le fait fut ébruité; on bâtit alors une chapelle en cet endroit, et bientôt elle reçut beaucoup de visites.

A. DE COCK.

CONTES ET LÉGENDES ARABES (1)

DCCXXXV

INNOCENT OU COUPABLE

N amena à un gouverneur deux individus soupçonnés de vol et on les fit comparaître en sa présence. Il demanda une gorgée d'eau: on lui apporta une cruche qu'il jeta devant lui. L'un des deux individus se mit à trembler; l'autre resta ferme. Le gouverneur dit au premier: « Va-t'en à tes affaires » et à l'autre: « C'est toi qui as pris l'argent et l'as employé à te divertir. » Il l'intimida et lui arracha un aveu. — On interrogea là-dessus le gouverneur; il répondit: « Le coupable a le cœur ferme et l'innocent est intimidé: si un moineau remuait, il tremblerait ». (2)

DCCXXXVI

LE LANGAGE FIGURÉ

Un individu des Benou-l'Anbar était prisonnier chez les Bakr ben Ouail. Il leur demanda un messager pour l'envoyer à sa tribu. Ils lui dirent: « Tu ne l'enverras qu'en notre présence » car ils avaient projeté une expédition contre les Benou-l'Anbar et ils craignaient qu'il ne

(1) Suite. Voir t. XXII, p. 215.
(2) El Ibchihi, *Mostat'ref*, Boulaq, 1292 hég. 2 v. in-4, t. II, p. 3.

les en prévînt. On lui amena un esclave noir. « Es-tu intelligent ? lui demanda-t-il — « Oui, je le suis. » — « Je ne pense pas que tu le sois, » dit le prisonnier. Puis il ajouta : « Qu'est-ce que ceci ? » en lui montrant la nuit avec la main — « C'est la nuit. » — « Je vois que tu es intelligent. » — Puis il remplit ses deux mains avec du sable, et lui demanda : « Combien y en a-t-il ? » — « Je n'en sais rien ; il y en a beaucoup. » — « Qu'est ce qui est le plus nombreux, les étoiles ou les feux ? » — « Tous sont nombreux. » — Le prisonnier reprit : « Fais parvenir mes salutations à ma tribu ; dis-lui de bien traiter un tel — c'est-à-dire un des Bakr ben Ouaïl qui était prisonnier entre leurs mains — car sa tribu a des égards pour moi ; dis-lui que le *'arfadj* (arbuste épineux) a produit des bourgeons et que les femmes se lamentent ; je leur recommande de laisser ma chamelle rouge, car ils l'ont montée longtemps, mais de monter mon chameau roux en reconnaissance de ce que j'ai mangé avec vous du *h'ais* (dattes pétries avec du beurre, du lait caillé et un peu de farine) ; demandez des renseignements sur moi à mon frère El Ḥarith.

Quand l'esclave apporta le message aux Benoû-l'Anbar, ils dirent : « Le borgne est devenu fou ! Par Dieu nous ne lui connaissons ni chamelle rouge ni chameau roux. » Puis ils renvoyèrent l'esclave, interrogèrent El Ḥarith et lui racontèrent l'affaire. Il leur dit : « Il vous a avertis ; par ces mots : le *'Arfadj a bourgeonné*, il veut dire que les guerriers se sont armés : *les femmes se sont plaintes*, c'est-à-dire : elles poussent des gémissements à cause du départ. Par « *chamelle rouge* » il vous recommande de quitter la plaine et de monter sur des hauteurs pierreuses qui sont désignées par le *chameau roux*. *En reconnaissance de ce que j'ai mangé avec vous du h'ais* signifie que des bandes de toute espèce de gens feront une incursion contre vous, car dans le *h'ais* on mélange des dattes, du beurre et du lait caillé. Ils firent ce qu'il disait et reconnurent le sens de ses paroles (1).

DCCXXXVII

L'AVIS DÉGUISÉ

Les Tayites firent prisonnier un jeune Arabe. Son père se présenta pour le racheter, mais ils lui firent des conditions trop dures et il dit : « Par celui qui fait se coucher et se lever les deux Farqads (les Gémeaux) sur la montagne des Tayites, je n'ai que ce que j'ai offert. » Puis il par-

(1) Abou 'Ali el Qâli, *Kitâb el Amâli*, Boulaq, 1324 hég. 3 v. in-8, t. I, p. 8. Le même récit se trouve aussi avec quelques variantes dans El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. I, p. 53, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, 2e éd., Alger, 1891, in-8, n° 113, p. 147.

tit en disant : « Je lui ai dit une parole, s'il est bien doué, il la comprendra. » C'est comme s'il lui avait dit : « Observe continuellement les Fargads, c'est-à-dire dans ta fuite sur la montagne des Tayites. » Le fils comprit ce que signifiaient les paroles de son père, il l'exécuta et se sauva (1).

DCCXXXVIII

L'ORGUEIL DU SANG

Un homme des Benou Chaïbând raconte ce qui suit : J'étais prisonnier entre les mains des Taglibites avec des cousins à moi et une troupe d'affranchis. Ils tranchèrent les têtes de mes cousins et celles des affranchis dans un terrain encaissé. Par Dieu ! je vis le sang de l'Arabe libre se séparer du sang de l'affranchi, si bien que j'apercevais entre eux la blancheur du sol. Si c'eût été d'un métis, un sang serait monté sur l'autre et ne s'en serait pas séparé (2).

DCCXXXIX

LES SAUTERELLES PROTÉGÉES

Des sauterelles s'abattirent près de la tête d'un arabe. Les gens de sa tribu vinrent lui dire : « Est-ce qu'elles réclament ta protection ? » — « Puisque vous en faites mes protégées, leur dit-il, par Dieu, vous n'en approcherez pas », et il les protégea jusqu'à ce qu'elles se fussent envolées. On lui donna le surnom de protecteur des sauterelles (3).

RENÉ BASSET.

(1) El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. I, p. 53.

(2) Abou'l faradj el Isbahani, *Kitâb el aghâni*, Boulaq et Leyde 1285-1305, hég. 21 v. in-4, t. XXI, p. 209 : Perron. *Lettre sur les poètes Tarafah et Al Moutalammis*, Paris, 1841, in-8, p. 166. Cette idée est exprimée par un poète anonyme, mais il s'agit de deux ennemis dont le sang ne se mélange pas :

Par ta vie, Abou Riah' et moi, malgré la longueur de la séparation, depuis longtemps
Il me hait et je le hais ; Il me regarde comme au-dessous de lui et je le regarde comme au-dessous de moi.

Si on nous égorgeait sur une pierre, nos deux sangs couleraient de façon qu'on pût sûrement les distinguer (*Kitab el aghâni*, t. XXI, p. 208).

El Motalammis a employé une figure semblable :

O H'arith, si on faisait bouillir ensemble nos deux sangs, ils se séparersient de façon à ne pas se toucher.

(*Diwân*, éd. Vollers, Leipzig, 1903, in-8, I. v. 3. p. 167). Cette métaphore, prise à la lettre, était condamnée par certains puristes arabes (cf. 1 n. Qotaïbah, *Liber poesis et poetarum*, éd. De Goeje, Leyde, 1902, in-8, p. 86).

(3) El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. I, p. 164.

LES PLUS JOLIES CHANSONS DES PAYS SCANDINAVES

XVIII

LA GESTE DE LOKKI

Chanson des Féroé.

(V. U. Hammershaimb. S K.)

Avec le géant a jouté :
Le paysan n'a point gagné.
A quoi m' sert donc de manier la harp',
Si nul là-bas ne veut m'accompagner !

« Puisqu' mes épreuv' ai terminé,
Ton fils maint'nant faut me donner.

Ton fils maint'nant faut me donner :
A moins qu' tu n' puiss' me le cacher ! »

Dit l' paysan à deux valets :
« Priez Odin de v'nir m' trouver.

App'lez Odin, le roi des Ases :
Si longtemps faudra qu'il le cache !

Voudrais que mon Odin fût là :
Savoir comment il le cach'ra ! »

Avait à pein' fini d' parler,
D'vant lui Odin s'est présenté.

» Écoute, Odin, j' veux te d'mander :
C'est mon enfant qu'il faut cacher ! »

Odin avec l'enfant sortit :
L' père et la mère ont tant d' souci !

C'était Odin, a bien prié :
En une nuit l' champ a poussé.

Odin a prié que l'enfant
Fût un épi de blé dans l' champ.

Fût dans le champ un épi d' blé,
Dedans l'épi un grain caché.

« Resteras là sans nul émoi :
Quand j' t'appell'rai, viendras à moi !

Sans nulle crainte y resteras :
Quand j' t'appell'rai, à moi viendras ! »

L' géant n'a point le cœur si doux :
D'épis égrèn' ses pleins genoux.

Ses genoux a tout pleins de grains :
Tient son épée dans une main.

D'une main son épée tenant,
Espère bien tuer l'enfant.

D'émoi l'enfant se sent trembler :
Dedans son poing l' grain a passé.

De craint' l'enfant se sent trembler :
Odin à lui l'a appelé.

Avec l'enfant Odin est v'nu :
L' père et la mère si bien l'ont r'çu.

« Voici ton fils, que je te rends :
Ne puis le cacher plus longtemps ! »

Dit l' paysan à deux valets :
« Priez Hœnir de v'nir m' trouver !

Je voudrais qu' mon Hœnir fût là :
Savoir comment il le cach'ra ! »

Avait à pein' fini d' parler,
D'vant lui Hœnir s'est présenté.

« Écoute, Hœnir, j' veux te d' mander :
C'est mon enfant, qu'il faut cacher ! »

Hœnir avec l'enfant sortit :
L' père et la mère ont tant d' souci !

Sur l' rivag' vert Hœnir descend :
Sept cygn' sur l' Sund y sont volant.

Voit de l'orient deux cygn' v' nir :
Se sont posés aux pieds d' Hœnir.

Que l'enfant Hœnir a prié
Fût sur leur tête un fin duvet.

« Resteras là sans nul émoi :
Quand j' t'appell' rai, viendras à moi.

Sans nulle crainte y resteras :
Quand j' t'appell' rai, à moi viendras ! »

Au rivag' Skrimli va courant :
Sept cygn, sur l' Sund y sont volant.

Le géant s'est agenouillé,
Du premier cygn' s'est emparé.

Du premier cygne à pleines dents
A arraché le cou sanglant.

D'émoi l'enfant se sent trembler :
De sa bouch' les plum' s ont tombé,

De craint' l'enfant se sent trembler :
Hœnir à lui l'a appelé.

Avec l'enfant Hœnir est v' nu ;
L' père et la mèr' si bien l'ont r' çu.

« Voici ton fils, que je te rends :
Ne puis le cacher plus longtemps ! »

Dit l'paysan à deux valets :
« Priez Lokki de v'nir m' trouver.

Je voudrais qu' mon Lokki fût là :
Savoir comment il le cach'ra ! »

Avait à pein' fini d' parler :
D'vant lui Lokki s'est présenté,

Suis en si grand' nécessité :
Skrymli mon enfant veut tuer.

Écout', Lokki, j'veux te d'mander :
C'est mon enfant qu'il faut cacher.

Le mieux qu' tu peux faut le cacher :
Que Skrymli ne puiss' le trouver ! »

« Si ton enfant il faut cacher,
Ne manqu' de fair' comm' je t' dirai.

Un hangar tu vas élever,
D'au tandis qu'absent je serai.

Si large ouverture y aura :
Un' barr' de fer au-d' ssus mettras ! »

Lokki avec l'enfant sortit :
L'père et la mère ont tant d' souci !

Lokki à la plage descend :
Une barque les flots y fend.

Au banc l'plus loin rame Lokki :
Comm' dans les vieux chants il est dit.

Lokki n'a point beaucoup parlé :
Par-dessus bord sa ligne a j'té.

Sa ligne au fond il a jeté :
Une plie a bientôt tiré.

Et une et deux il a tiré :
La troisièm' tout' noire était.

Que l'enfant Lokki a prié
Fût dans le frai un œuf caché.

« Resteras là sans nul émoi :
Quand j't'appell'rai, viendras à moi !

Sans nulle crainte y resteras :
Quand j't'appel'rai, à moi viendras. »

A terr' Lokki revient ramant ;
S'y t'nait l'géant sur l'sable blanc.

Si rud'ment l'géant a parlé :
« Où, Lokki, ta nuit as passé ? »

« Dessus les mers j'ai bien passé
D'ci de là ma nuit à ramer ! »

Le géant met sa barque à l'eau :
« L'flot, crie Lokki, déferl' si haut ! »

Lokki ainsi lui a parlé :
« Géant, laiss'-moi t'accompagner ! »

Au gouvernail l'géant s'assied :
Lokki aux ram' veut dériver.

Lokki rame si fortement :
La barqu' de fer ne boug' seul'ment.

Lokki a juré sur sa foi :
« Sais gouverner bien mieux que toi ! »

C'est le géant, aux ram' s'assied ;
La barqu' sur l'eau s'met à voler.

Le géant ram' si fortement :
Tout près d'Lokki derrièr' séant.

Au banc l'plus loin vient le géant,
Comme il est dit dans les vieux chants.

L'géant n'a point beaucoup parlé ;
Par dessus bord sa ligne a j'té.

Sa ligne au fond'il a jetè :
Une plie a bientôt tiré.

Et une et deux il a tiré :
La troisièm' tout' noire était.

C'était Lokki, dit, si rusé :
« Géant, ce poisson faut m'donner ! »

Répond l'géant, a refusé :
« N'veux point, Lokki, te le donner. »

Sur ses genoux l'poisson a mis ;
Compt' dans le frai les œufs petits.

Dedans le frai les œufs comptant,
Espère bien y prendr' l'enfant.

D'émoi l'enfant se sent trembler ;
De son poing le frai est tombé.

De craint' l'enfant se sent trembler ;
Lokki à lui l'a appelé.

« Assieds-toi là, derrière-moi :
Prends garde que l' géant ne t'voie !

Courras à terr', si légèr'ment :
Ne marqueras sur l'sable blanc.

Vers le rivag' ram' le géant,
A devant lui le sable blanc.

L' géant à terre est arrivé ;
Lokki la barque a fait virer.

L' géant à terre a abordé :
Si vit' l'enfant d' là s'est sauvé.

Le géant à terr' regardant,
D'vant lui sur l' sable il voit l'enfant.

L'enfant, il court si légèr'ment :
Ses pas sur l' sabl' ne marqu' seul'ment.

Le géant court si lourdement :
Jusqu'aux genoux dans l' sable entrant.

L'enfant s'enfuit, est si pressé,
Vers le hangar qu' son père a fait.

Vers le hangar qu' son père a fait :
L' géant le suit, sans guèr' tarder.

Dans la porte l' géant se prend ;
La barr' de fer le front lui fend.

Lokki n'a point perdu de temps,
A coupé un' jambe au géant.

Le géant n' s'en est tourmenté :
Vit' les morceaux s' sont rapprochés.

Lokki n'a point perdu de temps :
A coupé l'autr' jambe au géant.

Au géant l'autr' jambe a coupé :
Fer et pierre entre deux a j'té.

L'enfant, ça l'a tant amusé,
D' voir au géant la jamb' pousser !

Avec l'enfant Lokki est v'nu :
L' père et la mèr' si bien l'ont r'çu !

« Voici ton fils que je te rends :
Ne puis le cacher plus longtemps !

Ne puis plus longtemps le cacher ;
Ai fait ce que tu m'as d'mandé.

Ai bien tenu ma foi, vraiment :
Puisque l' géant est mort maint'nant ! »

LÉON PINEAU.

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE-BRETAGNE

LXXII

LA BÊTE A SEPT TÊTES

Il y avait une fois un petit garçon qui gardait la vache de sa mère sur le bord de la route.

Un monsieur qui passait par là en revenant de la chasse lui dit :

— Veux-tu changer ta vache avec mes sept chiens ?

— Non, dit-il, ma mère me battrait, et cela me ferait mal.

Cependant le petit gars finit par consentir à l'échange, et le monsieur emmena la vache. En s'en allant il passa dans l'aire de la maison où demeurait la vieille, et lui dit :

— J'ai échangé mes sept chiens contre la vache que gardait votre petit gars; il ne faudra pas le gronder ou le frapper, car mes chiens sont jeunes et beaux, et un seul d'entre eux m'a coûté cent francs.

La mère fut contente du marché, et le lendemain le petit gars alla faire un tour à la chasse : devant ses chiens se leva une bête à sept têtes. Il tira dessus, et ne la tua point; mais il lui coupa une tête qu'il emporta. En revenant, il rencontra une belle jeune femme qui était mariée avec un vieux monsieur, et il lui dit qu'il voudrait bien aller à la chasse avec elle.

La bête blessée disait en s'enfuyant :

— Hier, j'avais sept têtes, et je n'en ai plus que six aujourd'hui.

Le lendemain, le petit gars retourna encore à la chasse et les chiens retrouvèrent la bête : avec son fusil chargé à balle, il fit tomber une tête qu'il emporta, et il rencontra la belle dame en s'en allant.

Et la bête disait :

— Me voilà encore plus mal qu'hier, je n'ai plus que cinq têtes au lieu de six.

Le troisième jour, le petit gars se leva de bon matin et partit pour la chasse en disant :

— Je vais faire un tour avant midi et tâcher d'abattre une autre tête.

Il y réussit, et retrouva la belle dame qui lui dit de ne pas trop se lasser à la chasse.

Et la bête disait :

— Je suis encore plus mal passée aujourd'hui qu'hier : je n'ai plus que quatre têtes au lieu de cinq.

Le quatrième jour, il partit de bonne heure pour la chasse et coupa encore une tête, puis il s'en retourna pour déjeuner.

Et la bête disait :

— Je n'ai plus maintenant que trois têtes, et autrefois j'en avais sept.

Après son déjeuner, le petit gars retourna à la chasse, et ayant rencontré la bête, il lui abattit cette fois deux têtes d'un seul coup. Ce jour-là, il ne revit point la dame.

Et la bête disait :

— Il ne me reste plus maintenant qu'une seule tête.

Après avoir dîné, le petit gars voulut retrouver la bête ; mais au lieu de lui couper la tête qui lui restait, il lui trancha un bout de la queue et l'emporta.

Et la bête disait :

— Hier j'avais une queue entière, et aujourd'hui je n'en ai plus qu'un petit bout.

Il rentra, un peu pour manger sa collation — c'est le goûter — et comme le soleil était encore haut, et qu'il ne se sentait pas lassé, il retourna à la chasse avec ses chiens, et coupa le bout du nez à la tête qui restait à la bête ; puis il le ramassa en disant que le morceau n'était pas lourd.

Le lendemain, il abattit les deux oreilles de la bête, et en les emportant, il rencontra la belle dame à qui il montra les oreilles en lui disant :

— Voici une belle paire d'oreilles.

— Bois, dit la dame, un coup de vin et retourne à la chasse.

La bête avait la gueule ouverte et le coup de fusil lui coupa la langue.

— Je ne peux plus parler, disait la bête.

Le petit gars rencontra la dame et lui dit :

— Avez-vous une langue ?

— Oui.

— Si vous n'en aviez pas eu une, je vous aurais donné celle-ci.

Il mangea encore une bouchée, mit trois balles dans son fusil et déchira la tête de la bête.

Ici la mémoire faisant défaut à mon conteur, il dit : Je le rencontrai comme il s'en revenait, et il fit un grand repas, et moi qui y étais, on me mit à m'en aller au soir, et c'est tout ce que j'en eus.

(*Conté en 1878, par Aimé Pierre, de Liffré.*)

LXXIII

LE CHIEN TROP FIDÈLE

Il y avait une fois un bourgeois qui avait un chien avisé et fidèle que l'on appelait à cause de cela Subtil. Il lui était dû douze mille francs, qu'il alla chercher, et quand on lui eut compté son argent, il le mit dans un sac, monta à cheval et, accompagné de son chien, se mit en route pour retourner à la maison. Il eut besoin de descendre, et laissa tomber son sac à l'endroit où il s'était arrêté. Le chien saisit le sac avec les dents, et essaya de le traîner ; mais comme il était trop lourd, il courut après son maître, sauta à la tête du cheval, et mordit même aux habits de son maître. Celui-ci essaya de le chasser et de lui faire lâcher prise ; mais le chien tenait bon. Le maître se dit alors : « Mon chien est enragé, je vais le tuer. » Et il lui tira un coup de pistolet ; le chien s'enfuit en hurlant de douleur. Le maître pensa alors à son sac, qu'il ne trouvait plus sur son cheval. Il revint sur ses pas, en suivant la trace de sang que le chien avait laissée derrière lui. Il retrouva son sac près duquel le fidèle animal était venu mourir, et il pleura son chien qui était mort à cause de sa fidélité.

(*Conté en 1877, par Aimé Pierre, de Liffré, Ille-et-Vilaine.*)

LXXIV

LES TROIS FRÈRES

Il était une fois trois frères qui étaient chasseurs ; les deux aînés conçurent de la jalousie envers le plus jeune, et un jour qu'ils étaient au plus épais d'une forêt, ils l'abandonnèrent.

Il resta trois jours à errer ça et là, et le troisième jour il aperçut trois géants qui rôtissaient un bœuf entier devant un brasier composé de gros troncs d'arbres ; il avait à la main une arbalète, et se cachant derrière un buisson, il décocha à l'un des géants une flèche qui l'atteignit au talon.

— Qu'est-ce que j'ai là qui me pique ? dit le géant, sans se préoccuper beaucoup.

Le chasseur lança une seconde flèche, puis une troisième qui ne firent pas grand mal au géant ; toutefois, comme il était agacé de ses piqûres, il regarda d'où partaient les flèches, et il découvrit le chasseur qu'il prit dans la main en disant :

— Ah ! petit bonhomme, est-ce toi qui viens de me piquer ? laisse là ton arc, et tu vas manger ta part de notre bœuf.

Le chasseur, qui s'attendait à être tué, fut bien content d'échapper à la mort, il s'assit à côté des géants et ils lui donnèrent une cuisse entière.

Ils le menèrent ensuite à un château où trois princesses étaient enchantées, et le soulevant sur leurs épaules, ils l'y firent entrer par une ouverture étroite qu'ils lui ordonnèrent d'élargir. Quand elle fut assez grande pour livrer passage aux géants, il coupa la tête avec une hache bien aiguisée au premier qui se présenta, et rejeta bien vite son cadavre dans l'intérieur du château ; il tua pareillement le second et le troisième, puis il se mit à la recherche des trois princesses qui étaient endormies. L'une avait au doigt une bague d'or, l'autre portait une croix d'or et la troisième un cœur en or.

Le chasseur leur enleva ces objets, et à mesure qu'il les leur ôtait, il les voyait se réveiller. Toutefois, il quitta le château sans être vu d'elles, et ayant retrouvé la route qui conduisait chez ses frères, il revint à la maison et leur dit :

— Je connais une forêt bien giboyeuse, et un beau château où il y a trois belles princesses.

Ils allèrent tous les trois au château, et virent les princesses qui leur plurent beaucoup, et les deux aînés auraient bien voulu se marier avec elles.

— Nous avons, dit l'une des princesses, été délivrées par une personne que nous ne connaissons pas ; si je trouvais mon libérateur, je me marierais volontiers avec lui.

— C'est moi, belle demoiselle, qui vous ai délivrée, dit l'aîné des chasseurs.

— Si c'est vous, je veux bien vous épouser.

On fit les préparatifs pour le mariage, et quand le jour fut arrivé, le plus jeune dit à la demoiselle :

— Savez-vous qui vous a délivrée ?

— C'est votre frère.

— En avez-vous la preuve ?

— Non, mais il le prétend.

Le jeune garçon fouilla dans sa poche, et en retira une boîte où étaient la bague, la croix et le cœur en or. Les princesses reconnurent que c'était vraiment là leur libérateur, le mariage fut rompu, et le jeune garçon épousa celle des princesses qui lui plaisait le mieux.

(*Conté par Pierre Derou, de Collinée*, 1879.)

LXXV

LE LIS ROUGE

Il était une fois un homme tout à fait pauvre qui avait deux enfants, un garçon et une fille, et il allait souvent dans la forêt ramasser du bois mort pour chauffer sa famille.

Un jour, il trouva au plus épais du bois un lis rouge, qui lui sembla si beau, qu'il creusa tout autour afin de l'emporter avec toutes ses racines.

— Je le planterai, dit-il, dans mon jardin : sa fleur est d'une belle couleur, et si je puis en recueillir de la graine, je le vendrai à des bourgeois, et j'en tirerai certainement quelque argent.

Quand le lis eut été mis en terre, loin de dépérir, il poussait tous les jours à vue d'œil, et en peu de temps il atteignit la taille des plus grands chênes, et il grossissait à proportion. Le bonhomme allait le regarder tous les matins : — S'il continue à pousser, disait-il, bientôt il touchera le ciel.

— Vous êtes fou, disait sa femme, de penser à cela.

Cependant le lis monta si haut que sa tête se perdit dans les nuages. Le bonhomme résolut de se hisser jusqu'au sommet de sa tige ; il grimpa sur la première feuille qui se rompit, et tomba avec lui par terre ; mais il ne se découragea pas, et continuant à monter, il finit par arriver à la porte du Paradis où il frappa.

— Qui est là, demanda la Sainte Vierge?

— C'est un pauvre homme qui est venu jusqu'ici en grimpant tout le long de la tige du lis rouge. On dit que le ciel est bien beau : avec votre permission, je voudrais bien le visiter.

La Vierge lui ouvrit la porte, et lui montra en détail le Paradis et ses merveilles.

— On a bien raison de dire que rien n'est comparable au Paradis ; mais, ajouta-t-il, la vue de ces belles choses ne m'empêche pas de songer à mes enfants qui ne sont pas aussi bien habillés que je le désirerais.

— Si tu peux descendre le long du lis et remonter sans tomber, dit la Vierge, je te donnerai des vêtements pour tes enfants.

Le bonhomme descendit et remonta sans encombre, et la Vierge lui fit cadeau pour sa fille d'une robe de soie, d'un mouchoir de cou tout brodé et d'un tablier en étoffe voyante ; le petit garçon eut pour sa part un chapeau de velours, des culottes et une veste de bon drap; la bonne femme et son mari chacun un manteau que la pluie ne traversait point.

Le bonhomme, tout joyeux, se hâta de redescendre avec ces présents, et sa famille se réjouit fort de ce qu'il avait rapporté.

Peu après le fils du Roi qui passa par là en allant à la chasse, vit la jeune fille qui avait bonne mine dans ses vêtements, et elle lui plut tant qu'il la demanda en mariage.

— J'y consens, dit le bonhomme, à la condition que vous me donnerez un chapeau de velours pareil à celui que porte mon gars.

Quand le prince eut apporté le chapeau, il emmena la fille sans faire de noces, prétendant qu'elle était de famille si obscure qu'elle n'en valait pas la peine.

— Ah ! s'écria le bonhomme, on n'aura pas mon gars aux mêmes conditions.

La fille d'un cordonnier, qui avait remarqué la bonne mine du garçon, vint dire à son père :

— Je voudrais me marier avec votre gars qui porte un chapeau de velours : si vous consentez, je vous fournirai tous les souliers dont vous aurez besoin, et je ferai de vous un cordonnier.

Le bonhomme ne refusa pas : le lendemain des noces, il demanda à sa bru des souliers dont il avait besoin ; mais elle lui dit d'attendre parce qu'elle avait de l'ouvrage pressé.

Les souliers qu'elle lui fit étaient en cuir non tanné avec des semelles de carton, et quand son beau-père lui rappela qu'elle avait promis de faire de lui un cordonnier, elle l'employa à frapper avec un marteau sur le cuir des semelles.

— Ah ! disait le bonhomme, j'ai été bien attrapé. Si jamais je redeviens jeune et que j'ai des enfants, je les garderai pour moi.

(*Conté par Marie-Joseph Gréal, d'Eroé, 1878.*)

LXXVI

LE NEVEU DU RECTEUR

Il y avait une fois un recteur qui avait pour neveu un garçon espiègle qui à chaque instant lui jouait des tours pendables.

Un jour qu'il avait encore plus mal agi que de coutume, son oncle lui dit :

— Si tu continues, je te mettrai à t'en aller.

— Je vais partir tout de suite si vous voulez, répondit le neveu ; mais donnez-moi pour dernier cadeau votre vieille étole et ce pied de croix hors d'usage.

Le neveu du recteur se mit en route, et au soir il arriva près d'un vieux château où il demanda l'hospitalité.

— Nous voudrions bien vous loger, lui répondit-on, mais on ne retrouve plus le matin ceux qui passent la nuit dans ce château.

— Je n'ai pas peur d'y aller, moi ; donnez-moi seulement à boire et à manger, et un peu de bois pour me chauffer.

Il s'installa dans la chambre la plus mal famée, et mit son pied de croix à portée de la main. A minuit, il entendit un grand bruit, et vit descendre par la cheminée un diable qu'il frappa à coups de pied de croix et contraignit à se placer derrière la porte. Il fit la même chose à un second, puis à un troisième ; il en vint une vingtaine qui se placèrent de force à côté du premier arrivé, et à chaque diable qui descendait, il criait tout en frappant :

— Y en a-t-il d'autres ?

Quand ils furent tous ainsi mis en pénitence, il demanda à leur chef pourquoi ils venaient au château.

— C'est, dit-il, pour garder un trésor qui est sous la pierre de la cheminée.

Il leur déclara qu'il les retiendrait prisonniers où ils étaient, s'ils ne signaient un écrit par lequel ils renonceraient à tout droit sur le château.

Ils obéirent et il les laissa s'en aller ; le matin les gens vinrent voir ce qu'il était devenu, croyant ne plus le revoir. Il leur indiqua le trésor et ils lui dirent :

— Il y a encore une autre chambre hantée : voulez-vous y passer la nuit ?

Il y consentit, et à minuit, il vit venir un fantôme qui lui dit :

— Te voilà, la Feillarde ?

— Oui, si tu es un homme, j'en suis un, si tu es un fantôme, je n'ai pas peur de toi.

— As-tu des cartes ?

— Oui.

— Jouons un peu tous les deux.

La Feillarde gagnait toujours, et le fantôme lui dit en déposant les cartes :

— Viens avec moi, je vais te payer.

La Feillarde le suivit, et en descendant un escalier qui descendait à la cave, sa chandelle s'éteignit, et il remonta pour la rallumer.

— Tu as peur, la Feillarde ?

— Non, si tu es un homme, j'en suis un, si tu es un fantôme, je n'ai pas peur de toi.

Il arriva à la cave ; le fantôme lui dit de creuser ; ayant fouillé la

terre, il découvrit des ossements ; c'étaient ceux du fantôme qui lui dit :

— Il y a longtemps que j'attendais un homme aussi courageux que toi ; maintenant je ne reviendrai plus, car mon temps est fini. Creuse à côté, il y a un trésor qui est pour te récompenser du service que tu m'as rendu. (*Conté par Pierre Derou, de Collinée, 1879.*)

PAUL SÉBILLOT.

LXXVII

LA BONNE SŒUR FACÉTIEUSE

Il y avait jadis dans le pays de Dol une « bonne sœur en plein vent » d'une malice incroyable (1). Elle avait la langue bien affilée et beaucoup d'autres qualités.

Un jour que, montée sur son âne, elle passait devant trois farceurs, ceux-ci se promirent de voir si la voyageuse avait bon caractère.

— Veux-tu nous embrasser, lui dirent-ils ?

— Pourquoi donc ?

— Ça délasse !

— Ah bien ! rendez-moi donc le service d'embrasser le derrière de mon âne qui est si lassé !

On devine la tête des farceurs. — La tradition populaire attribue à cette bonne sœur une foule d'autres historiettes, trop gauloises pour que j'ose les écrire.

FRA DEUNI.

LXXVIII

LE PÊCHEUR DU CAP FRÉHEL

Un vieux pêcheur, veuf depuis longtemps, mourut, laissant à son fils, âgé de 20 ans, son canot, ses lignes et ses filets ; celui-ci continua la profession du père jusqu'au jour où, pêchant le maquereau à l'ouest de la pointe du cap Fréhel, il aperçut un beau brick goëlette qui, toutes voiles carguées, tanguait sur ses amarres.

— Ah ! dit-il, je vendrais ma peau (2) et mon âme au diable pour commander un pareil navire !

(1) Congrégation fondée par les Eudistes. Elle se compose de vieilles filles qui s'engagent à observer les trois vœux, tout en restant dans le monde.

(2) Il est assez rare que la vente de la peau soit faite au diable par celui qui conclut un pacte avec lui ; ici, il s'agit de la peau et de l'âme ; dans un conte que j'ai recueilli au Gouray, dans la partie centrale des Côtes-du-Nord, c'est la peau seule qui est vendue au diable (PAUL SÉBILLOT, *Contes des Landes et des Grèves*, Rennes, 1900, in-8°, p. 239).

Aussitôt dit, comme par enchantement, il fut transporté à bord du brick où il trouva un vieux cormoran qui lui dit : « J'ai entendu ton souhait ; ce navire et son équipage sont à toi, ce que tu commanderas sera exécuté, tes désirs seront accomplis ; en revanche, dans dix ans, jour pour jour, corps et âme, tu m'appartiendras.

— Soit, répondit notre jeune pêcheur ; — Marins, à vos postes ; — Toutes voiles dehors ; — Timonnier vent arrière, commanda-t-il, et le navire, les voiles gonflées par une bonne brise, fila comme une flèche.

Quelques jours après il laissait tomber ses ancres en rade du port de Trieste, congédiait son équipage qui n'était composé que de diablotins et de lutins, descendait à terre, formait un équipage choisi parmi les vieux loups de mer de la Dalmatie, exerça la piraterie et le commerce des nègres, mena joyeuse vie, enrichit tous ses matelots qui lui étaient dévoués corps et âme ; puis un beau jour, il y avait alors cinq ans qu'il était parti, il revint au pays natal, vendit son navire et se maria avec la fille d'un capitaine au long cours, qui donna le jour à deux enfants, un garçon et une fille.

Plusieurs années s'étaient écoulées ; il vivait très heureux avec sa famille, ayant complètement oublié le marché passé avec le diable, quand la passion des voyages et des aventures le reprit ; il acheta un trois-mâts, engagea son ancien équipage, embrassa sa femme et ses deux enfants qui lui remirent un chapelet, un scapulaire et une médaille de Notre-Dame de la Garde, bénis à la chapelle de Nazareth.

Après plusieurs mois de navigation, se trouvant à plus de cinq cents lieues de toute terre, il vit un vieux cormoran qui se dirigeait sur son navire où il s'abattit. « Ouf ! dit-il ! que de mal j'ai eu pour te rejoindre, mais te voilà, je viens réclamer l'exécution de notre marché : voilà dix ans, jour pour jour, que tu m'as vendu ta peau et ton âme, t'en souviens-tu ? — Hélas ! je n'y pensais plus, accorde-moi le temps nécessaire pour faire mes adieux à ma femme et à mes enfants ; — Que nenni, répondit le diable, tu m'appartiens ; je t'emporte !

Il allait le faire quand le marin, prestement, lui passa au cou son scapulaire et sa médaille. Le diable se mit à hurler et à se rouler sur le pont ; son poil était roussi, sa chair grillée, brûlée, il demandait grâce, promettant d'accorder un délai pour l'exécution du marché ; les matelots accourus prêtèrent main forte à leur capitaine ; le diable, au moyen du chapelet fut ligotté sur la plus grosse ancre qui fut coulée à fond ; nos marins n'entendirent jamais plus parler de lui et vécurent tous heureux ; et voilà pourquoi les marins n'ont pas peur de l'enfer puisqu'ils ont noyé le diable, disent-ils.

LXXIX

LE LOUP ET LE RENARD

Par un hiver très rigoureux, compère le loup ne trouvant rien à se mettre sous la dent fit la rencontre de compère le renard à qui il donna la chasse sans toutefois pouvoir l'atteindre.

L'hiver passa, les beaux jours revinrent et avec eux les troupeaux de moutons dans les champs; le loup, qui ne manquait plus de nourriture, vivait en grand seigneur de la forêt, ayant complètement oublié les mauvaises nuits d'hiver passées sans manger, et la chasse qu'il avait donnée à compère le renard, son ami de maraude; il n'en était pas de même de ce dernier, qui s'était juré de se venger, et, par une belle nuit, il fit la rencontre de compère le loup, quêtant un mauvais coup.

Les deux compères s'abordèrent, et après s'être salués à leur façon. le renard dit au loup : « Je connais une bergerie pleine de beaux et gras moutons qui feraient très bien ton affaire, si tu as appétit et l'intention de faire un bon repas ; je t'y conduirai si tu veux, car tu as toujours été un bon ami pour moi, tu n'as même jamais essayé de me faire de mal; quand bien même tu aurais eu faim tu n'aurais jamais songé à me manger. — Tant qu'à tout cela, c'est vrai ! répondit le loup.

Tout en devisant, ils étaient arrivés à la porte de la bergerie, laquelle était pourvue d'une porte pleine et fermée et d'une petite fenêtre à jour très étroite. — Je ne pourrai jamais passer par cette ouverture, remarqua le loup ; — Ah ! que si ! objecta le renard, tiens, je passe le premier, et d'un bond il fut dans l'étable. — A ton tour, compère.

Celui-ci engagea la tête, le cou, le corps ; il se trouvait un peu serré, mais il passa.

Compère le renard se léchait les babines de contentement et pensait: « Tu es passé, mais tu ne repasseras pas, tu seras trop gros, on engraisse vite dans une bergerie garnie comme est celle-ci, c'est dangereux pour un loup. »

Pendant ce monologue le loup avait étranglé un mouton et le mangeait avec voracité, puis un deuxième; le renard agitait sa queue en signe de satisfaction; enfin un troisième mouton eut le même sort que les deux premiers ; le loup, repu et satisfait, s'allongea sur la paille fraiche de l'étable ; le jour arrivait, on entendait déjà des bruits dans la maison, les fermiers se levaient pour aller vaquer à leurs travaux; le renard ne fit qu'un saut et sortit, le loup voulut en faire autant,

mais hélas ! impossible de passer par la fenêtre, il avait grossi de moitié, ayant mangé trop de moutons ; il se lamentait, et pour le consoler le renard lui dit : « Rappelle-toi l'hiver passé; tu avais faim alors, tandis qu'aujourd'hui tu as trop mangé. Bonne chance, compère, tire-toi de là si tu peux. J'avais prémédité mon coup, je voulais me venger. » Et il détala à toutes jambes.

Les fermiers étaient levés et avaient vu le renard s'enfuir, ils pensèrent qu'il sortait de la bergerie et regardèrent par la fenêtre : Ah ! dirent-ils ! un loup, il est de bonne prise, ne le tuons pas, emparons-nous de lui tout vivant. »

Il furent chercher des cordes, montèrent dans le paillis au-dessus de l'étable, et au moyen de nœuds coulants paralysèrent tous les mouvements du loup, puis ils entrèrent dans la bergerie. Le maréchal ferrant du village prévenu arriva avec un fer rouge qu'il fourra sous la queue du loup, pendant que celui-ci se tordait sur la paille, maudissant tous les renards.

L'opération faite, les liens furent enlevés, et quand il se trouva libre, il décampa de toute la vitesse de ses jambes.

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans qu'il pût rencontrer son bourreau. A son tour il voulait se venger; or, un jour, dans une clairière de la forêt il rencontra le renard qui détala de toute l'agilité dont il était capable, poursuivi par le loup qui allait l'atteindre quand il trouva sur son passage un rocher très haut sur lequel il grimpa. Le loup voulut en faire autant, mais ne réussit pas; il se mit alors à pousser des hurlements qui rassemblèrent tous les loups de la forêt. Ils décidèrent que pour atteindre le renard il fallait qu'ils montassent les uns sur les autres; la victime du renard étant la plus forte se mit la première, et les autres de monter, monter toujours ; il n'en fallait plus que deux avant de pouvoir arriver au sommet du rocher quand le renard s'écria : « Maréchaux, apportez des fers chauds pour fourrer dans... sous la queue à Courtaud. » Le loup eut tellement peur qu'il se sauva à toutes jambes. Les autres dégringolèrent pêle-mêle et se relevèrent plus ou moins endommagés pendant que le renard filait sous bois. Le loup avait eu tellement peur qu'il ne reparut pas dans la contrée.

ÉLIE MÉNARD.

LE FOLKLORE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (1)

LÉGENDES

I. — ORIGINE LÉGENDAIRE DU PREMIER CHATEAU DE LUXEMBOURG

Le château s'élevait sur le rocher appelé *Bock*.

D'après la légende, Siegfried, premier comte de Luxembourg, ayant reçu de l'empereur d'Allemagne le territoire environnant le *Bock*, résolut de s'y établir et d'y bâtir un château fortifié.

Un jour donc, il quitta le château de Beaufort, emportant tous ses biens et suivi d'une suite nombreuse. Mais comment se rendre en pareil équipage au *Bock*, à travers un pays où il n'existait aucune route. Ce problème, difficile à résoudre, le rendait fort perplexe, et il ne savait à quel saint se vouer pour mener à bien une entreprise qu'il avait si témérairement commencée.

Siegfried songeait continuellement au moyen de se tirer de ce mauvais pas, lorsqu'une nuit maître Satanas lui apparut, en disant : « Comte, je te construirai la route que tu désires et je te bâtirai un château sur le Bock, à une condition : tu me livreras ton âme. »

Le comte refusa d'abord les propositions de Satan, mais bientôt sa résolution faiblit et il se mit d'accord avec le diable, aux conditions suivantes : son âme appartiendrait au diable dans vingt ans, jour pour jour, à minuit sonnant, à condition que celui-ci pût le *trouver* à l'expiration du contrat.

Satan accepta ces conditions.

Siegfried trouva donc une bonne route s'ouvrant devant lui, et au bout de celle-ci un magnifique château, avec tours menaçantes et altières, se profilant au sommet du Bock.

Pendant vingt ans le bonheur du comte fut sans nuage, mais l'heure de l'échéance approchait. Siegfried ne paraissait guère s'en préoccuper... il avait son plan, celui de tromper le diable. Il fit donc venir son intendant, lui révéla le pacte qu'il avait fait avec Satan, et lui proposa, pour la nuit fatale, de se substituer à lui dans son lit. Ce que l'intendant accepta, devant les promesses brillantes du comte.

(1) Cf. t. XXII, p. 362, 412, 467.

Au coup de minuit, Satan apparut dans la chambre du comte et mit la main sur l'épaule de sa victime, en disant : « Comte, les vingt ans sont écoulés, tu m'appartiens! »

L'intendant à ces mots se dressa sur son séant et montra au diable un visage qui n'était pas celui du Comte.

Satan était dupé et le Comte sauvé. Le diable, pour se venger, emporta néanmoins l'âme du pauvre intendant, dont les restes mortels furent déposés dans la grande tour du château qui existe encore.

(*Recueilli à Luxembourg.*)

II. — LE FANTOME D'UN SOLDAT FRANÇAIS

Les républicains français venaient de s'emparer de la forteresse de Luxembourg, lorsque, le soir de cette victoire, un soldat français montra à ses camarades une croix en or, qu'il avait dérobée dans l'église consacrée à la Vierge. Cette exhibition était accompagnée d'affreux blasphèmes à l'adresse de ce signe vénéré de la Rédemption. Tout à coup un ange apparut et foudroya le blasphémateur.

Ceci se passait dans le réduit de Berlayement, Barlayemont.

Depuis ce jour, on aperçoit souvent, le soir, un spectre enveloppé d'un linceul blanc se promenant autour du réduit, en pleurant et en se lamentant.

C'est, dit-on, le spectre du soldat français. (*Recueilli à Luxembourg.*)

III. — LE DIABLE ET LE FAUX MONNAYEUR

Il y a bien longtemps, un faux monnayeur se livrait à sa coupable industrie dans une caverne, située près le village de Bartrange aux environs de Luxembourg.

A la suite de l'aventure qui va suivre, cette caverne n'est plus connue dans le pays que sous le nom de *Feufelshöhle* (caverne, antre du Diable).

Or donc, il advint certain jour que les fourneaux de notre faux-monnayeur ne donnant qu'une faible chaleur, le métal ne se liquéfiait pas. Impatienté, il fit, inconsciemment, un appel au diable sous forme de juron.

Maître Satanas ayant l'ouïe fine, l'appel fut aussitôt entendu.

Voilà donc le diable activant le feu des fourneaux et coulant un métal limpide dans les formes! Bientôt la caverne se trouva remplie de pièces de monnaie... puis, sans mot dire, l'infernal ouvrier disparut.

Notre faux-monnayeur tenta alors d'écouler ses monnaies à Luxembourg, mais il fut arrêté, obligé d'avouer son crime et il fut pendu. Chose

curieuse : dès qu'il écoulait ces pièces fausses, l'effigie des pièces luxembourgeoises se transformait en une *tête de diable*. C'est ce qui causa sa perte. (*Recueilli à Luxembourg.*)

IV. — UN ASSASSIN PÉTRIFIÉ

On montre à Simmern, canton de Copellen, une vieille tombe, et à peu de distance de celle-ci une haute pierre, fichée en terre, présentant une vague ressemblance avec la forme humaine.

Un jour un brave curé portait les derniers sacrements à un pauvre charbonnier, habitant au milieu d'un bois. Comme il arrivait à l'endroit figuré par cette tombe et cette pierre, un brigand surgit tout à coup d'un fourré, et asséna un coup mortel au prêtre.

Au même instant le ciel se teinta d'une couleur rouge de sang et le soleil s'obscurcit (devint *tout noir*, disent les paysans). Saisi de terreur, le meurtrier se mit à trembler, son sang se glaça et son corps se transforma en un bloc de pierre. Quant à la vieille tombe, elle renferme les restes mortels du pauvre curé.

V. — LES SEPT PETITS DORMEURS DE HOLLERICH (1)

Dans le cimetière de Hollerich, on aperçoit une tombe sur laquelle se trouvent fichées sept petites croix noires en bois. Ces croix ont donné naissance à la légende suivante :

Il y avait une fois une pauvre veuve, affligée d'une famille composée de sept petits enfants. Un jour le pain vint à manquer, les enfants eurent faim.

La mère croyant calmer la faim des petits par le sommeil, les mit coucher, puis se jetant à genoux, elle pria Dieu d'accorder à ses enfants *ce qui ferait leur bonheur*.

Sa prière terminée, la brave femme se rendit chez le curé, et elle lui fit part de sa détresse. Le digne pasteur alla sur-le-champ frapper aux portes de ses ouailles, sollicitant leur aide en cette triste occurrence. Son appel fut entendu, et bientôt tout le village accourut chez la veuve avec des aliments, de l'argent, des vêtements.

La mère voulut alors éveiller les petits, mais ils... étaient endormis pour toujours. Dieu avait exaucé sa prière, et leur avait accordé *ce qui ferait leur bonheur*. (*Recueilli à Luxembourg.*)

ALFRED HAROU.

(1) Faubourg de Luxembourg.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXXX

L'OURS DE SAINT-VAAST

DANS l'ancienne église abbatiale de Saint-Vaast d'Arras, le pupitre portant les livres de chant au milieu du chœur était soutenu par deux ours entourés de leurs oursons. L'abbaye avait en outre un ours vivant qu'elle nourrissait dans une grande cage placée près de l'église, et qu'on remplaçait au fur et à mesure qu'il venait à mourir.

Il ne me paraît pas douteux que le choix de cet animal si peu élégant n'ait été dicté par cet épisode de la vie de saint Vaast que nous ont raconté les chroniqueurs : Un ours colossal, caché dans les ruines de l'ancienne basilique de la cité, voulut s'opposer au saint apôtre, qui allait les visiter pour les réédifier ensuite. Le poil hérissé, l'œil en feu, il poussait de terribles hurlements qui terrifiaient ceux qui accompagnaient l'évêque ; mais un simple geste de celui-ci suffit pour faire cesser ces vaines démonstrations, et quand il eut ordonné au monstre de se retirer, on le vit, la tête basse, fuir par l'autre extrémité de la ville, et aller cacher sa défaite dans les vastes forêts qui couvraient les environs.

Les moines auront voulu perpétuer le souvenir de cette victoire de leur saint patron, en nourrissant en cage cet ennemi vaincu, que l'on montrait à tous les étrangers. Ainsi Gérard Robert, ce chroniqueur si naïf, mais si consciencieux, nous raconte comme suit la visite que fit à cet animal le roi Louis XI :

« Il voult veoir l'ours de l'eglise ; auquel ours nostre sire le roy fist plusieurs esbatements luy mesme, d'ung baston par dehors le logis dudict ours. Et fist nostre dict sire le roy mectre ung chien avecq ledict ours ; mais ledict chien n'osa oncques remeuvoir d'ung onguelet ; et quand le roy vit ce, dict : on fache que mon chien n'ait nul mal, a ung nommé Jehan Haret, dict Coquillart, varlet des œuvres de ladicte eglise, et garde dudict ours. Il entra dedans en donnant a mangier a l'ours et en tant le chien sali hors du logis, et le roy donna audict Haret ung escu d'or. » (Aug. TERNINCK, *Recherches sur les Monuments relatifs à l'Abbaye de Saint-Vaast*).

LXXXI

LA CHASSE DE SAINT KILIEN, A AUBIGNY-EN-ARTOIS

« Et comme pour lors ladite esglise (*d'Aubigny*) estoit mal desservie par ses ministres, Dieu fit apparoistre par un singulier miracle les changemens qu'il vouloit estre faicts de leurs personnes; qui fut tel : L'an 1130, ou environ la fin du pontificat de Robert, evesque d'Arras, il se fit sur le midy en l'esglise d'Aubigny, un son eclatant et epouvantable qui etonna merveilleusement les habitans dud. lieu, par ce qu'estans accourus à ce bruit, pour en sçavoir la cause, ils virent que la chasse dud. S. Kilien s'estoit transporté du tabernacle où elle reposoit au lieu où jadis son sacré corps avoit esté inhumé. De quoy en estant adverty, led. evesque ordonna que led. lieu seroit couvert d'ung tapis et que lad. chasse seroit mise sur le grand autel. Mais comme le sacristain, peu soigneux de ce commandement, s'absentoit et s'eloignoit de son esglise, il fut divinement battu et fouëtté jusqu'à la mort; toutes fois estant rapporté au pied d'icelle esglise, il fut aussitost guery. Peu de tems aprés, lad. chasse se retrouva de rechef posée sur led. lieu, le tapis osté. Ce que sçachant, led. evesque voulut qu'on y bastit quelque beau assemblement de pierres; mais comme on perçoit les fondations, on y trouva plusieurs belles reliques de saints et quelque bonne parcelle de la vraye Croix de Nostre Seigneur, qu'iceluy Evesque nettoia d'eau très claire, dont ceux qui en burent avecq foy et dévotion furent guéris de diverses maladies. On trouve aussy que led. Sainct Bois se retira arriere d'ung Chevalier mal vivant quy le vouloit baiser, et au contraire qu'il se dressa et presenta a ung aultre quy s'approchoit tout humble et contrit. Lad. parcelle de bois est à present en lad. chasse avec le chef et la plus grande partie de son corps. Les habitans dud. bourg vont racontant n'avoir iamais veu ny leurs devanciers tomber le tonnerre sur le terroir d'Aubigny depuis ce transport miraculeux. Davantage, comme on prétendoit faire une fosse prés le marbre quy est au-dessus de l'ancienne sépulture dud. sainct, pour y mettre le corps d'ung prieur nouvellement decedé, qu'on en fut empesché à raison d'une clairté et odeur quy en sortit subitement. » (*Chronique manuscrite du prieuré d'Aubigny.*)

ED. EDMONT.

LA MER ET LES EAUX

CXLVII

LES NOYÉS

Un nommé Henri Thoreux, de Plévenon, pêchant, un jour de grande marée, des ormets dans la baie de l'Ésévenier, tomba à la mer et se noya. Son cadavre fut retiré des flots et transporté dans une grotte de la falaise ; quelques heures plus tard, sa mère vint et aussitôt le cadavre se mit à saigner abondamment.

Des pêcheurs de Granville avaient fait naufrage à la pointe du cap Fréhel, un des noyés fut retrouvé à la Teignouse et transporté à la mairie de Plévenon. Le lendemain, la veuve du pêcheur, prévenue télégraphiquement par le syndic des gens de mer, arriva et aussitôt qu'elle fut mise en présence de son mari, le corps se mit à saigner si abondamment qu'il en était tout rouge ainsi que le parquet de la chambre où il avait été déposé.

CXLVIII

SAUVÉS PAR NOTRE-DAME DE NAZARETH

Un capitaine de navire, qui malgré l'absence d'un pilote voulut rentrer dans le port de Saint-Malo, fut surpris par un brouillard si épais qu'il ne voyait pas le bout de son nez ; il allait infailliblement faire naufrage sur un des nombreux récifs semés dans *les passes* de Saint-Malo, lorsqu'il se voua à Notre-Dame de Nazareth ; aussitôt une éclaircie partielle se produisit, représentant un chenal dans lequel il s'engagea ; il put conduire son bâtiment à bon port.

Huit jours plus tard les gens de Plancoët pouvaient remarquer un groupe d'hommes, à jeun, pieds nus et têtes nues, agenouillés dans la Chapelle de Nazareth, aux pieds de la Vierge qui porte ce nom.

CXLIX

LES RENCONTRES

Les pêcheurs du Cap Fréhel croient que la rencontre d'une bonne sœur ou d'un prêtre leur apporte une mauvaise chance ; beaucoup allant à la pêche font demi-tour quand ils font pareille rencontre.

Au contraire, s'ils croisent une femme légère, ils sont certains d'une bonne pêche ; — et cela arrive toujours, disent-ils.

ÉLIE MÉNARD.

LE FOLK-LORE EN SOMMEIL

II

LES ÉVANGILES DES QUENOUILLES EN FLANDRE

1. — *Interdictions pendant la grossesse* (*Revue des Traditions populaires* (XXII, 386). Je puis citer le fait suivant, fait qui s'est passé il y a deux ans à Schaerbeek (faubourg de Bruxelles) que j'habitais alors :

Une femme enceinte — c'était au commencement du printemps — entre chez un marchand de légumes et, à sa grande surprise, elle y trouve déjà des fraises. « Oh, oh ! dit-elle, en portant involontairement la main à la figure, y a-t-il déjà des fraises ? » Et l'envie lui prit d'en manger, mais elles coûtaient trop cher. Au retour elle comprit qu'elle avait été imprudente et elle raconta la chose à son mari, qui lui dit : « Retournes-y, et achète de ces fraises, sans cela l'enfant portera peut-être à la joue la marque d'une fraise. » La femme le fit, mais la marchande lui apprit que, pour détourner toute suite fâcheuse, il fallait en un pareil cas manger des fraises durant tout un mois. Et effectivement la jeune femme en mangea un certain temps, mais ces fruits coûtant encore trop cher, elle dut y renoncer.

Qu'arriva-t-il ? L'enfant qu'elle mit au monde était marqué à la joue, juste à l'endroit où la femme s'était touché la figure, d'une tache caractéristique, représentant une fraise.

2. *Les signes de croix et le diable.* — La croyance que le signe de croix éloigne le diable subsiste encore partout dans la très catholique Flandre, et surtout à la campagne. A cela rien d'étonnant ; la 2me leçon du *catéchisme de Malines* n'enseigne-t-elle pas aux enfants qui se préparent à la première communion, que « le signe de la Croix » « est une profession publique de la Foi ; secondement, qu'il est une courte prière faite à Dieu... ; troisièmement, qu'*il chasse le démon et dissipe toutes ses embûches.* » Le même catéchisme enseigne « qu'on fait le signe de la Croix en portant *la main droite* d'abord au front, puis à la poitrine, ensuite à l'épaule gauche et de là à l'épaule droite. » Il est donc bien entendu que, pour que le signe de croix produise tout son effet, il faut se servir de la main droite. Se signer de la main gauche serait regardé comme une chose irrévérencieuse, comme une sorte de blasphème qui serait de nature à appeler le diable au lieu de le chasser.

3. *L'eau bénite et le diable.* — Pour éloigner tous les maléfices, l'eau bénite est d'un usage constant dans la Belgique flamande. Le soir, à son coucher, le matin, à son lever, le paysan flamand ne négligera jamais de se signer avec de l'eau bénite (1). Il en répand dans ses étables et sur son bétail, dans sa pâte à pain, dans ses semailles ; le dimanche des Rameaux il va planter dans ses champs une petite branche de buis bénit trempée d'abord dans de l'eau bénite. Il en répand aussi, quand un orage éclate, autour de sa maison à l'extérieur, dans les quatre coins à l'intérieur et dans le foyer. Une branche de buis, identique à la précédente, se plante également sur la cheminée de chaque habitation neuve. Se préserver par là, soi et les siens, et tous ses biens, du malin esprit et de toutes les mauvaises influences, voilà le but du paysan.

La légende suivante, que je tiens de ma grand'mère — celle-ci prétendait l'avoir recueillie de la bouche de la personne en question — montre quel pouvoir est attribué à l'eau bénite. D'après ma grand'mère c'était un fait vraiment arrivé. Deux connaissances à elle — un homme et une femme — s'étaient levés de grand matin pour faire ensemble un petit voyage. Le chemin passait par un bois, où nos voyageurs arrivent bientôt. Tout à coup la femme est jetée à droite et à gauche, tombant ici dans les buissons, heurtant là un gros arbre. La malheureuse poussa des cris terribles. Son compagnon, saisi de frayeur, prit la poudre d'escampette et courut jusqu'à la lisière du bois. Là il attendit. Très curieux, il demanda à la femme, aussitôt qu'elle reparut devant lui : « Mais, dis-donc, Françoise, que s'est-il passé là, avec toi ? »

« Jean, mon ami, répondit-elle, je te le dirai, si tu me promets de n'en parler à âme qui vive. »

« Tu peux y compter, Françoise. »

« Eh bien, ce matin, tu as oublié, dans ta hâte, de prendre de l'eau bénite, ce qui m'obligeait de te jeter un sort ; mais comme tu es un bon voisin pour moi, je n'ai pas voulu le faire, et voilà ce que j'ai dû expier... »

4. *Défenses d'uriner en certaines circonstances.* — A quelqu'un qui porte un orgelet sur la paupière (*compère loriot*), on dit : « Tu as sans doute uriné dans une ornière » (Flandre Orientale) ; « tu as fait quelque chose sur le chemin » (Maestricht) ; « tu as uriné sur le chemin de l'église » (environs de Malines) ; « tu as uriné sur le cimetière, »

(1) L'eau bénite de la Pentecôte a un plus grand pouvoir que celle des Pâques.

ou « contre l'église » (Campine anversoise) ; « tu as pissé dans la lune » (Anvers). Le vieux recueil de proverbes néerlandais de Car. Tuinman (Middelburg, 1726) donne à la p. 14 du 1er volume cette expression proverbiale : *Hij heeft tegen de maan gepist* (littér.. *Il a pissé contre la lune*) pour dire : Il est malheureux, il éprouve toutes sortes de revers. On était puni pour s'être montré plein d'irrévérence à l'égard de ce corps céleste. L'expression s'emploie encore actuellement à Anvers (1). Non moins coupable est le paysan flamand ou campinois qui s'oublierait à aller uriner sur le cimetière ; cela produit des orgelets sur la paupière.

Ces croyances populaires ont longtemps existé, mais ont disparu ou tendent à disparaître partout ; les expressions proverbiales qui s'y rapportent subsistent encore, mais ne s'emploient presque plus jamais qu'en plaisantant.

A DE COCK.

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE

L

LÉGENDE HUGUENOTE

A Vitré, vers la mi-novembre 1905, dans la rue Bertrand d'Argentré, en déblayant la terre de quelques jardins, on a découvert plusieurs tombes, formées par de larges morceaux de pierre d'ardoise. Ce sont des restes de l'ancien cimetière huguenot.

D'après la tradition populaire, ce lieu était appelé « *le cimetière des saints* » ; et les catholiques, voulant profaner cet endroit si cher à leurs rivaux, y encavèrent un cheval. Alors (je parle toujours d'après la tradition populaire), les protestants auraient relevé quantité d'ossements, qu'ils transportèrent au Château-Marie, maison voisine et occupée par des religionnaires. — De fait, il y a quelques années, on voyait encore, paraît-il, une multitude d'os humains dans le Château-Marie.

H. DE KERBEUZEC.

(1) Cf. PAUL SÉBILLOT, *Folk-Lore de France*, I, 41-42.

FOLKLORE DU LIMBOURG HOLLANDAIS (1)

XI

AMOUR ET MARIAGE

QUAND une jeune fille allume la lampe, et *souffle* ensuite l'allumette, elle consent tacitement à se laisser embrasser par un jeune homme de la société.

(Eindhoven, Brabant hollandais.)

Quand un jeune homme, en allumant sa pipe ou son cigare, laisse éteindre l'allumette par une jeune fille, cette dernière invite le fumeur à l'embrasser.

(Veert Limbourg.)

La jeune fille en boutonnant le dos du corsage de sa compagne, dit à chaque bouton qu'elle place dans la boutonnière :

Edelman (gentilhomme), *Bedelman* (mendiant), *Doctoor* (docteur), *Snyder* (tailleur-coupeur), *Apotheker* (pharmacien), *Sergeant* (sergent).

Le nom qui tombe sur le dernier bouton, sera le nom de la profession de son futur mari (2). (Maeseyck.)

La jeune fille qui boit dans une tasse ébréchée épousera un veuf.

(Sainte-Gertrude.)

Quand une jeune fille perd son tablier, son amoureux pense à elle.

(Sainte-Gertrude.)

Dans quelques villages de l'Est du Limbourg belge, le jeune homme qui a remarqué une jeune fille et qui en a été remarqué s'en va, le

(1) Suite, v. t. XXIII, p. 7.

(2) Dans une comédie de Regnard, *le Divorce*, 1688, acte Ier, sc. 1. Arlequin comptant les boutons de son justaucorps, dit : « Je l'aurai, je ne l'aurai pas ; je l'aurai, je ne l'aurai pas, je ne l'aurai pas (Il pleure). — *Mezzetin.* Qu'est-ce? qu'avez-vous ? pourquoi pleurez-vous ? — *Arlequin.* Je n'aurai pas Colombine, hi, hi ! — *Mezzetin.* Qu'est-ce qui vous a dit cela ! Arlequin. C'est la boutonomancie. En reproduisant ce passage dans le *Folk-Lore de France* (t. III, p. 502), j'avais supposé que la boutonomancie était une sorte de parodie de la consultation par l'effeuillement. Il est possible que Regnard, qui, comme on sait, a beaucoup voyagé, se soit inspiré d'une coutume populaire française ou étrangère, qui sera peut-être relevée ailleurs par nos lecteurs (P. S.).

soir, après avoir averti sa belle, frapper au volet ou à la fenêtre de celle-ci. Si celle-ci entr'ouvre le volet, ou lève le rideau, il est agréé. Dans le cas contraire, tout reste hermétiquement clos.

— A Tongres, à Sainte-Gertrude, etc., on organise, malgré la surveillance des autorités, des charivaris lorsqu'un veuf ou une veuve se remarie.

Les maris trompés jouissent aussi quelquefois de cet honneur que tout le monde ne sait pas apprécier.

A Canne (Limbourg belge) on allume des petits feux sur le parcours du cortège nuptial.

Les cabaretiers qui se trouvent sur la voie suivie par ce cortège, offrent une consommation aux époux et gens de la noce. Le verre des mariés est orné de fleurs artificielles.

Lorsqu'il n'y a pas de cabaret sur la route, les habitants placent une table sur le chemin devant leur maison avec des consommations et des verres et offrent aussi le vin d'honneur à la noce.

— A Canne la mariée en rentrant à la maison paternelle, après la bénédiction nuptiale, jetait, il y a quelques années encore, un pain au peuple, dans lequel se trouvait une pièce de monnaie, variant suivant l'importance de la fortune des conjoints.

Quand les mariés *vont à l'autel* (1) et qu'il pleut, ce sera un mauvais mariage. (Sainte-Gertrude.)

XII

REPAS, METS, ALIMENTS

Avant et après les repas, on dit un *Pater*, en guise de *Benedicite* et des *Grâces*. (Sainte-Gertrude.)

Pain. — Avant d'entamer un nouveau pain, on fait avec le couteau une croix sur la croûte (partout).

Oignon. — Lorsque les ménagères pèlent des oignons, elles ont soin de placer un morceau de pain à la pointe du couteau, afin que le pain « *prenne le piquant* » de l'oignon et ne les fasse pas pleurer.

(Sainte-Gertrude et Liège.)

(1) Ici, c'est seulement s'il pleut pendant qu'ils sont à l'église, que l'augure est défavorable ; en Wallonie c'est *le jour* qui doit être pluvieux pour qu'ils aient enfants. On dit se marier *par un temps de pluie*. Il y a une nuance.

XIII

DIVERS

Le bœuf de Pâques. — Le Jeudi Saint, à Maastricht, les bouchers de la ville promènent à travers les rues de la ville les bœufs (*Paasch os*, bœuf de Pâques) qu'ils tueront pour la fête de Pâques. Ces animaux sont ornés de fleurs et de banderoles.

Don de houille. — Ne *donnez* jamais de la houille, soit en guise d'aumône, soit autrement, c'est *très mauvais.* (Sainte-Gertrude.)

Comment on meurt. — Lorsqu'un *homme* est à l'agonie et qu'il va mourir, c'est par les *pieds*, qui se refroidissent graduellement, que la mort commence son œuvre. Pour la *femme*, c'est le contraire, c'est par la *tête* qu'elle meurt. (Id.)

ALFRED HAROU.

ROBIN

CHANSON DU MAINE

Robin a une vache,
Qui danse sur la glace
En robe de satin.
— Maman, je veux Robin.

Robin a une bique,
Qui fait de la musique
Et qui chante au lutrin.
— Maman, je veux Robin.

Robin a sur sa nuque
Une vieille perruque
Qui pue comme un rouçin.
— Maman, je veux Robin.

Autour de sa jaquette
Robin a des sonnettes
Qui font derlin dindin
— Maman, je veux Robin.

Allons, partons, ma mère,
Allons chez le notaire ;
Car c'est demain matin
Que j'épouse Robin.

Mme DESTRICHÉ.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

CXLV

QUESTIONNAIRE SUR LES MENHIRS

1. A-t-on découvert des statues au pied du menhir ou dans les environs? Lesquelles? Y avait-il des Mercures ou des divinités phalliques? Préciser la divinité mâle ou femelle?

2. Peut-on dans la forme du menhir ou dans les dessins gravés à la surface reconnaître un phallus ou les organes féminins? Si le cas peut se produire, serait-il possible d'envoyer un dessin ou une carte du menhir?

3. La position exacte du menhir (*a* Est-il sur le sommet d'une hauteur, à quelle altitude; (*b* est-il sur le flanc de la hauteur etc., (*c* le menhir est-il ailleurs que sur une hauteur?

4. 1° Les menhirs isolés forment-ils une ligne jalonnant un chemin ou sentier possible? 2° Les alignements sont-ils en rapport avec des accidents topographiques, cours de rivières ou autres?

5. A-t-on découvert des monnaies au pied du menhir et quelles en seraient les dates?

6. Y-a-t-il une chapelle auprès du menhir *et sous quel vocable*? — Y a-t-il une croix sur le menhir ou d'autres emblèmes religieux sculptés?

7. Comment le menhir, s'il est détruit, l'a-t-il été, et comment la destruction s'est-elle exercée? A-t-on voulu faire disparaître certains signes caractéristiques? Hauteur de la décapitation?

8. Si le menhir porte le nom d'un saint, quel est-il et pourquoi? Saint Michel et saint Georges ont-ils un rôle spécial?

9. Légendes relatives au menhir : les rappeler sommairement. Quels sont les menhirs tourneurs ou valseurs?

10. Les pratiques actuelles; les classer soigneusement sous ces rubriques (*a* danses en rond, avec caractère honnête ou déshonnête, (*b* glissade à nu ou non, (*c* friction de telle ou telle partie du corps et pourquoi : (*d* râclures de menhir prises en boisson, (*e* autres pratiques.

11. Y a-t-il des invocations au menhir?

12. Qu'est le menhir par rapport à Gargantua?

H. GUENIN.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La vingt-troisième assemblée générale a eu lieu le 31 janvier, sous la présidence de M. Charles Beauquier, Président de la Société.

Le Secrétaire général expose la situation de la Société ; les prévisions en recette pour 1907 sont loin d'avoir été réalisées, puisque au lieu de 3.786 fr. 85, il n'a été encaissé que 2.433 fr. 85, suivant le compte arrêté au 31 décembre. Cette moins-value tient à ce que la vente des années écoulées qui, en 1896, s'était élevée à plus de 600 francs, n'a produit que 30 francs en 1907. Il y a un certain nombre de cotisations en retard ; et la publication tardive du numéro de décembre, due à la lenteur de l'impression — fait qui ne se reproduira pas — a été cause que les renouvellements des abonnements qui se faisaient en décembre n'ont eu lieu qu'en janvier. Si le numéro avait paru à sa date, il y aurait lieu de les ajouter à la somme perçue au 31 décembre, et nos recettes auraient été égales aux prévisions, déduction faite de la vente des années écoulées qui n'ont pas donné en 1907 des résultats aussi satisfaisants qu'en 1906. Il y aura sur ce chapitre en 1908 un relèvement certain, puisqu'il a été vendu en janvier une collection entière, et qu'une seconde nous est demandée.

Les dépenses ont été aussi inférieures aux chiffres prévus au budget : 2.383 fr. 35 au lieu de 3.360 francs.

Elles laissent un excédent de recettes de 50 fr. 50 seulement ; mais on peut y ajouter ce qui a été encaissé en janvier, et qui était ordinairement encaissé en décembre.

La situation est donc satisfaisante ; il y a eu plusieurs abonnements nouveaux.

La Société a perdu par suite de décès deux membres qui en faisaient partie depuis la fondation : René Kerviler, dont les travaux sur l'histoire bretonne sont universellement connus, et le peintre Félix Régamey, auquel nous devons beaucoup de nos illustrations. Il a été admis quatre membres nouveaux.

Pour 1908, il y a lieu de prévoir en recettes 2.335 fr. 50, et en dépenses 1.800 francs, qui donneraient un excédent de recettes en fin d'années de 535 fr. 50.

Si cet excédent se réalisait, on pourrait imprimer la table analytique de la seconde décade de la Revue qui est actuellement en préparation, et qui ne dépasserait pas sensiblement ce chiffre.

L'Assemblée renouvelle à M. Paul Sébillot, secrétaire général, le

pouvoir de toucher au trésor la subvention annuelle, ainsi que les autres sommes qui pourraient être attribuées à la Société.

M. A. van Gennep parle d'un mouvement traditionniste qui se produit en Savoie sous les auspices de la Société florimontane, et il demande si l'on ne pourrait pas faire dans ce pays un Congrès de traditions populaires. M. Sébillot rappelle que celui d'Abbeville, qui fut organisé de concert avec la Société d'Excursions préhistoriques, fut très intéressant. Il pense que l'on pourrait agir de la même façon en 1907, où cette Société tient ses assises à Chambéry. M. A. van Gennep pourrait s'aboucher avec les traditionnistes de la Savoie, pour savoir quel accueil serait fait à cette proposition, et aussi avec la Société d'Excursions préhistoriques.

Le Bureau pour 1908 est ainsi composé :

Présidents honoraires : MM. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Michel BRÉAL, Frédéric MISTRAL.

Ancien président : M. E. T. HAMY.

Président : M. Charles BEAUQUIER.

Vice-Présidents : MM. Émile BLÉMONT, Henri CORDIER, Paul GUIEYSSE.

Secrétaire général : M. Paul SÉBILLOT.

Secrétaires-adjoints : MM. GAUDEFROY-DEMONBYNES, Alexandre TAUSSERAT, A. VAN GENNEP.

COMMISSION DE RÉDACTION

MM. Émile BLÉMONT, GAUDEFROY-DEMONBYNES, A. VAN GENNEP, Alexandre TAUSSERAT, Julien TIERSOT.

COMITÉ CENTRAL

Membres résidant à Paris.

MM. Charles BEAUQUIER, Raphaël BLANCHARD, Émile BLÉMONT, Prince Roland BONAPARTE, Loys BRUEYRE, François CARNOT, Comte DE CHARENCEY, H. CORDIER, Gustave FOUJU, GAUDEFROY-DEMONBYNES, A. VAN GENNEP, Paul GUIEYSSE, Hugues KRAFFT, Charles LE GOFFIC, F. MACLER, L. MARIN, Arthur RHONÉ, Paul SÉBILLOT, Alexandre TAUSSERAT, Julien TIERSOT.

Membres ne résidant pas à Paris.

MM. René BASSET, Emmanuel COSQUIN, Alcius LEDIEU, Achille MILLIEN, Léon PINEAU.

BIBLIOGRAPHIE

Karl Knortz. *Was ist das Volkskunde*, 3e éd. Iéna, Schmidt's Verlagsbuchhandlung, 1900, 212 p. in-8°.

Il existe déjà un certain nombre de manuels où la science du folk-lore est bien définie et où l'on trouve toutes les indications sur la méthode à suivre pour les enquêtes et la classification des résultats (1). M. Knortz a repris cette tâche dans son ouvrage. Après avoir défini et délimité la science du folk-lore, ses divisions (anthropologie, archéologie et ethnologie, cette dernière comprenant les chansons, contes, jeux, etc.), il passe à l'application des règles qu'il a énoncées. On trouve ensuite l'énumération des principaux thèmes (ou, pour employer son expression, des principales formules), tels que Hahn les avait conçus. Le reste du livre (p. 32-207) est consacré à des appendices destinés à éclairer les principes qu'il a posés. Mais, et l'on se rappellera que M. Knortz est l'auteur d'un bon recueil de traditions indiennes (2), la place prépondérante dans ces appendices est attribuée à l'Amérique du Nord (3). Si le cadre est universel, les exemples sont loin de l'être, exception faite pour quelques références à l'ancien monde empruntées pour la plupart à l'histoire de Constance par Laible (4). Quelques autres, d'origines diverses, sont citées d'après l'ouvrage vieilli de Ziegler (5). Restreint au domaine américain, le livre de M. Knortz est intéressant et utile à consulter (6).

RENÉ BASSET.

(1) Voir app. I, p. 33, l'énumération de ces manuels.

(2) *Märchen und Sagen der nord-amerikanischen Indianer*. Iena, 1871, in-8°.

(3) Encore s'étonnera-t-on de ne pas voir citer le *Journal of American Folk-lore*, ni le précieux recueil de Silas Rand, *Legends of the Micmacs* (New York, 1894, in-8°), ou celui de George Grinnel, *Pawnee hero stories* (Londres, 1893, in-8°).

(4) *Geschichte von Konstanz*, Constance, 1896, in-8°.

(5) *Heilige Seelen-Vergnügung im Grünen*, Leipzig, 1692. Il était possible, par exemple, de puiser directement aux sources latines, plutôt que chez Ziegler, la tradition sur la mort de Regulus (p. 54).

(6) L'appendice 7 (p. 39-41) sur les rites de la construction (l'emmurement ou le sacrifice de la victime humaine) aurait été agrandi si l'auteur avait consulté l'enquête poursuivie sur ce sujet dans la *Revue des Traditions populaires*.

Les formulettes enfantines données en français (p. 197) renferment plusieurs fautes d'impression. Vers 1, lire je *l'ai* dit; v. 2, *couchés*; v. 7, Les *Saints* mes frères; v. 14, qui *mettez l'âme* (?). — II. v. 4, lire si je *vis*. La source n'est pas indiquée.

E. Siecke. — *Mythen, Sage, Märchen in ihren Beziehungen zur Gegenwart.* Leipzig, Hinrich, 29 p. in-8.

Dans cette conférence, l'auteur, connu par un certain nombre de publications(1), essaie de résumer à son point de vue, les rapports du folk-lore avec ce qui nous entoure. Il appartient à l'école mythologique : le mythe du dieu Thor, la saga de Siegfried-Brunhild, le conte de la Belle au bois dormant, représentent les actes et les souffrances du soleil et de la lune : les mythes ne sont pas des inventions poétiques, mais de naïves imaginations en vue de répondre à de courtes questions. Il en voit la preuve dans l'extension de ces légendes et n'admet pas d'emprunts. La théorie n'est pas nouvelle : elle est même quelque peu démodée. Ce système, poussé aux dernières conséquences par l'un de ses partisans les plus brillants, M. de Gubernatis, est antérieur à M. Siecke : avant lui on a considéré les récits sur la guerre de Troie, sur Adam et Ève, Abraham, Moïse et Cyrus comme des légendes astronomiques. Un passage curieux est celui (p. 15-16) où l'auteur essaie de concilier le protestantisme, tel qu'il l'entend, avec ce système. Les arguments qu'il présente à l'appui de sa théorie ne sont pas nouveaux non plus et je doute qu'ils réussissent à convaincre ses adversaires.

RENÉ BASSET.

Docteur Louis Dubreuil-Chambardel. — *Figures médicales tourangelles.* Tours. Péricat ; in-12, 149 pages ; photos.

En Touraine, les études traditionnistes deviennent moins rares. Les chansons, les dires, les coutumes, les parlers, toutes choses qui s'en vont, sont prises et retenues au fil de la plume. Mais, après avoir analysé l'âme des vieilles gens, les littérateurs provinciaux, à présent, cherchent, au-delà du terroir, quels sont ceux qui portent glorieusement le nom de leur petite patrie. En cet ordre d'idées, le docteur Louis Dubreuil-Chambardel, l'un des conférenciers de la Société d'anthropologie, vient de présenter au grand public des : *Figures médicales tourangelles.*

La Touraine, comme on le sait, n'a point produit que vins, pruneaux et rillettes... Pour remédier aux dits liquides, fruits et compositions culinaires, cette province a donné à la grande patrie d'illustres médecins.

La préface du livre : *Figures médicales tourangelles* est écrite par M. Louis de Grandmaison. Rabelais et Descartes et bien d'autres *vieux médecins* sont évoqués en cette préface où resplendit la trinité traditionnelle : Bretonneau, Velpeau, Trousseau.

A regret, nous ne suivrons pas le docteur Louis Dubreuil-Chambardel dans toutes ses études. Mais la Revue des Traditions Populaires étant toute spéciale, nous rappellerons les noms des seuls doctes tourangeaux ayant un titre de vrai traditionnisme.

Citons : *Tourlet*, ex-pharmacien à Chinon, mort récemment, auteur d'une flore tourangelle qui va bientôt paraître ; *Ledouble* (*La Grotte des Fées de Mettray*, reconstitution à l'exposition universelle de Tours (1892). *Verneau* (*Les Grottes de Grimaldi*). R. Blanchard (*Persistance du culte phallique. — Traditions et superstitions en Touraine, 1889-1890*).

JACQUES ROUGÈ.

(1) Voir la liste p. 6, note.

Martin. — *Folk-Lore de Saint-Remy* (Vosges). Croyances, coutumes et patois ; éd. du Pays Lorrain, Nancy, in-8° de 27 pages.

Cette brochure, à côté de faits déjà connus, en enregistre d'autres qui en constituent des variantes curieuses, et qui montrent la mentalité des paysans vosgiens, leurs croyances et leurs superstitions. Le pouvoir des sorciers y est redouté ; ils peuvent, au moyen de conjurations, fasciner les animaux de toute une ferme ; heureusement, il existe des sorciers bienfaisants qui détournent les maléfices des autres. Les fées avaient parfois des divertissements étranges, dont l'un consistait à allumer un grand feu sur le grenier à foin. Ceux qui les laissaient faire n'éprouvaient aucun dommage, la flamme ne se communiquait pas au foin, et de plus leur maison était à tout jamais préservée de l'incendie. Comme celles de plusieurs autres pays, elles formaient un minuscule état et obéissaient à une reine. On trouvera aussi dans cette brochure de curieux détails sur les coutumes, de la naissance à la mort. Elle se termine par des récits comiques en patois, dont l'un intitulé « Le Malin bougre » contient à la fois des épisodes du Fin voleur et de Jean le sot. P. S.

O. Colson. — *Table générale systématique des publications de la Société liégeoise de littérature wallonne* (1856-1906). Liège, Vaillant-Carmane, in-8° de 300 pages.

Ce volume a été composé à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de cette société, qui dès 1863, mettait au concours des sujets d'ethnographie traditionnelle et de littérature orale (n°s 20-54). Ils ont provoqué, outre des notes intéressantes sur des sujets variés, des ouvrages qui sont indispensables aux folk-loristes, comme les *Croyances et remèdes populaires au pays de Liège* par Auguste Hock (1870). *Le Recueil d'airs de cramignons liégeois* (1889) ; les *Enfantines liégeoises* par Joseph Defrécheux (1889). Les cris *des rues de Liège*, par Joseph Kinable (1889). Le *Glossaire des jeux wallons* par Julien Delaite (1889). La Société a aussi publié des articles sur le dialecte wallon, accompagnés de textes anciens et modernes et plusieurs vocabulaires généraux ou locaux, et même des vocabulaires de métiers. Plusieurs concours donnaient comme sujets des contes ou des légendes en prose ou en vers, des recueils de proverbes. C'est à celui de 1861, que fut présenté le *Dictionnaire des sports wallons* (1861), par Dejardin, qui a été l'objet d'une édition augmentée et le *Recueil de comparaisons populaires* par Joseph Defrecheux (1886). Cette table analytique, rédigée avec grand soin, fait honneur à M. O. Colson, et elle met en lumière le rôle considérable, scientifique et littéraire, de cette très vivante société. Un index alphabétique permet de retrouver facilement les titres — même des petites pièces — citées au cours du volume dans les diverses sections par ordre systématique de matières.

P. S.

Jehan de la Chesnaye. — *Au pays des Chouans*, in-8° de 37 pages. Fontenay, imp. Marquet.

Cette brochure se divise en trois parties : 1° Les superstitions, la tradition, l'esprit gaulois. Il contient un curieux récit de loup-garou, une description de la coutume du nouvel an appelée la grillannú ; 2° Du feu, du

sang, des larmes, raconte des légendes de la Vendée insurgée ; c'est surtout celle de Goule d'Aspic, un des compagnons de Charette qui prit part à la grande insurrection, à celle de la fin de l'empire et à la prise d'armes de 1832. P. S.

Jehan de la Chesnaye. *Formulettes enfantines*. Extrait de la Revue du Traditionnisme, in-8° de IV. 32 p. 2 fr.

Cette intéressante contribution au folk-lore de l'enfance comprend : I. (pages 1-18) de nombreuses formulettes éliminatoires des jeux. — II. Les jours. — III. Divination. — IV. Les gages. — V. Papa et maman Tututes. — VI. Les serments. — VII. Les insultes que les enfants s'adressent. — VIII. Invocations et incantations. On y rencontre plusieurs formulettes à ajouter à celles déjà si nombreuses de l'arc-en-ciel; l'une d'elles est destinée à le faire paraître :

Arc, en ciel, arc-en-ciel, lève-toi,
Le fils du Roi n'est pas si beau que toi.

qui appartient à une série beaucoup moins riche que celles qui sont destinées à le couper ou à le dissiper. P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Dîner de Ma Mère l'Oye*. — Le 127e Dîner a eu lieu le 31 janvier sous la présidence de M. Charles Beauquier, président de la Société ; plusieurs de nos collègues, et parmi eux MM. de Charencey, Gustave Fouju, Paul Guieysse, Alcius Ledieu, s'étaient excusés de ne pouvoir y assister. Une conversation à laquelle ont pris part MM. Émile Blémont, Henri Cordier, Charles Beauquier, s'est engagée sur plusieurs sujets; on a parle de la variété des anciennes cuisines provinciales, au sujet desquelles il serait intéressant d'ouvrir une enquête, et M. Sébillot rappelle que l'énumération des mets locaux du seul pays de Bretagne remplit quatre pages dans l'Annuaire de Bretagne de 1894. Plusieurs convives rappellent aussi que lorsqu'ils étaient étudiants à Paris, les uns vers 1858, les autres dix années plus tard, il était de coutume dans les tables d'hôte de chanter des chansons populaires. Le dîner du samedi à la pension Laveur, qui était d'ordinaire présidé par Gustave Courbet, se terminait par des chansons, et l'illustre peintre lui-même donnait l'exemple en chantant quelques-unes de celles de la Franche-Comté.

*** *Nominations et Distinctions.* — Notre collaborateur R.-M. Lacuve vient d'être promu Officier d'Académie ; et par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, il a été nommé membre du Comité départemental des Deux-Sèvres, pour la recherche et la publication des documents d'archives relatifs à l'histoire de la Révolution française.

*** *Broyer du charbon.* — On entend souvent dire en Wallonie :

Broyer du charbon
N'annonce rien de bon.

En français, on dit *broyer du noir*, lorsqu'on a des pensées tristes et qu'on se laisse aller à la mélancolie.

(Com. de M. ALFRED HAROU.)

RÉPONSES

*** *Le bonjour* (*Rev. des Trad. pop.*, t. XXII, p. 48). — Dans le bassin du Centre (Hainaut) le paysan qui rencontre plusieurs personnes, les salue en ces termes : « *Bonjour la Compagnie !* »

— Deux amis, qui s'abordent disent : *Quelle nouvelle ?*

L'autre de dire : *Les voilà toutes !* (Wallonie.)

A Anvers et à Maastricht j'ai entendu souvent ce salut facétieux :

« Salut en de Kost (1) en de wint van achter »

— Bonjour, sois rassasié et puisses-tu avoir le vent derrière toi (le vent qui te pousse) pour t'en retourner (aller) ! (Com. de M. ALFRED HAROU.)

*** *Le nombre 365 et les Monuments* (*Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 719). — On dit que le château du Roeulx (Hainaut), propriété des princes de Croy, a 365 fenêtres. Ce qui semble quelque peu exagéré.

(Com. de M. ALFRED HAROU.)

*** *Mont de piété* (*Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 231). — En pays flamand le mont de piété se nomme « *de Berg* » (La montagne).

(Com. de M. ALFRED HAROU.)

*** *Lier quelque chose à sa jarretière* (*Rev. Trad. pop.*, XXIII, 48). — Lorsque quelqu'un perd une partie de cartes, son adversaire lui dit souvent : « *Vous avez la partie à vos guêtres* », c'est-à-dire vous l'avez perdue. (Wallonie.

(Com. de M. ALFRED HAROU.)

ERRATUM

*** *Notes et Enquêtes*, t. XXII. Décembre, dernière ligne : Il faut lire : la Meuse vient rechercher (reprendre) ses *os*, et non pas : reposer ses os. (R'quéri = reprendre, rechercher.)

Le Gérant : FR. SIMON

Imprimerie Fr. SIMON, Rennes-Paris (979-08).

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

TOME XXIII
23e ANNÉE. — N° 4. — AVRIL 1908.

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte
LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
rue de Mézières et rue Madame, 20

Prix de ce numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

La mer et les eaux. CL. Les navires consacrés. CLI. Processions de navires. CLII. Les navires tombeaux. CLIII. navires propitiatoires ou expiatoires. CLIV. Varia. CLV. Les jeux. CLVI. Les rêves ..... Paul Sébillot. 113
CLVII. Pourquoi la mer est salée ..... J. Calloch. 122

La transmission de la propriété dans les anciennes coutumes. I ..... Ed. Edmont. 122

Contes et légendes de Basse-Bretagne : LXXIII. Le meunier et l'âne ..... Cevaer. 125
LXXIV. La dame blanche du Relecq ..... Fouillard. 129
LXXV. La femme enlevée par la sorcière ..... Louis Le Fur. 129
LXXVI. Les trois Léonards ..... Jean Hion. 130
LXXVII. La pomme rouge. LXXVIII. Le petit bouleur. LXXIX. Le diable chassé ..... J. Frison. 131

Pèlerins et pèlerinages. CCXXXI. La jarretière dans la médecine populaire en Flandre ..... A. de Cock. 133
CCXXXII. Les ex-voto ..... Alfred Harou. 133

Le peuple et l'histoire. LI. Marlborough ..... Alfred Harou. 134

Petites légendes chrétiennes. LXXXII. Sainte Marie aux fleurs à Vormhout. LXXXIII. Une pêche miraculeuse à Dunkerque. Ed. Edmont. 135

Les statues qu'on ne peut déplacer. XXXII-XXXIX. Flandre. A. de Cock. 136

Le Folk-Lore du Limbourg hollandais. XIV. Dictons et proverbes ..... Alfred Harou. 141

Traditions et superstitions de Basse-Bretagne. XXXIX. L'oignon fatal ..... H. de Kerbrezec. 145
XL. La baguette divinatoire ..... J. Calloch. 146

Petites légendes locales. DCLVIII. Les pains changés en pierres. DCLIX. Le ravisseur puni ..... Alfred Harou. 146

Légendes et superstitions préhistoriques. CXLVI. Ile de Guernesey ..... Pierre Laurent. 147
CXLVII. Une pierre à glissade en Bolivie ..... A. de Mortillet. 147

Les bohémiens. III. En Wallonie ..... Alfred Harou. 148

Les métiers et les professions. C. Cris des rues à Sotteville-les-Rouen ..... Marie Chevallier. 148

Les traditions populaires et les écrivains français. LIII. Ambroise Paré ..... Léo Desaivre. 149

Bibliographie. Paul Sébillot. Le Folk-Lore de France, t. IV. *E. S. Hartland.* — Paul Eudel. Trucs et truqueurs. *P. S.* — Louis Morin. Édition troyenne des petits métiers et Cris de Paris. *P. S.* — E. Renaut. Répertoire général des collectionneurs. *P. S.*

Notes et Enquêtes.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Ve.

La cotisation des sociétaires donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1908 à M. Paul Sébillot, *80, boulevard Saint-Marcel.*

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

23e Année. — Tome XXIII. — N° 4. — Avril 1908.

LA MER ET LES EAUX

OU

LES NAVIRES CONSACRÉS

Les navigateurs anciens avaient la coutume de consacrer aux Dieux la représentation en pierre du navire qui les avait portés dans le cours d'un périlleux voyage (1).

Ce n'est plus son modèle, probablement de petites dimensions, mais un monument tout entier que contruisaient plusieurs peuples fort éloignés les uns des autres.

Les hommes du Nord se plaisaient à reproduire l'image du bateau par des monuments grossiers ou par des ébauches de sculpture. Dans les îles suédoises de Gothland et d'Œland, anciens rendez-vous des vikingues, des assemblages de pierres brutes ont été disposés en forme de grands bateaux. A Œland, il y a un navire monumental de quatre-vingts pieds de long ; de hautes pierres calcaires représentent la poupe et la proue ; les bancs des rameurs sont indiqués par de gros cailloux; un granit isolé au milieu de l'enceinte figure le mât. Sur la plage d'Apenrade en Sleswig, on voyait autrefois une flotte entière, composée d'une vingtaine de bateaux grands et petits, représentés par des pierres brutes (2).

(1) Salverte, *Erreurs et préjugés*, p. 17.
(2) Depping, *Histoire des expéditions des Normands*, t. I, p. 2.

A environ un mille d'Apenrade sur la côte du Sleswig, on voit encore les restes d'un ancien monument appelé les Navires de Dannebrog. On dit qu'à l'origine il se composait de vingt pierres petites ou grandes, disposées en forme de navire. On disait qu'elles avaient été érigées en mémoire de la victoire du roi Valdemar sur les Livoniens (1).

En Chine, on voit un bateau sacré bâti en pierres ; la photographie qui est reproduite par Bassett, *Legends of the Sea*, p. 371, montre qu'il était d'assez grandes dimensions. On retrouve en Océanie des blocs de pierre affectant la forme de navires. et qui passent pour avoir servi à des personnages surnaturels. On sait qu'en France plusieurs de ces jeux de nature ont servi d'embarcation à des saints. Dans l'île Upolu, on montrait sur le rivage un bloc de pierre, ressemblant à un canot, qui est appelé le canot de Rata, un héros navigateur (2).

Dans l'Europe catholique beaucoup d'églises situées au bord de la mer ont, ordinairement suspendus à leur voûte, parfois placés près d'un sanctuaire, des navires avec tout leur gréement; dans quelques-unes de celles de Bretagne, il en est qui remontent à plusieurs siècles, et qu'il serait intéressant de dessiner ou de photographier. Cet usage existait au commencement du siècle dernier en Holstein, où dans quelques villages habités par des marins, étaient suspendus de petits navires qui, au printemps, au moment où la navigation recommence, étaient décorés de rubans et de fleurs (3).

Parfois ces bateaux constituent des ex-voto, et ont été offerts à la suite de vœux formulés pendant les tempêtes. L'usage de ces modèles de petit format est ancien; les Romains déposaient dans les temples de Jupiter Redux, de petits navires en marbre.

On voit à Rome, sur la façade de l'église de Santa Maria della Navicella, un petit navire en marbre qui fut offert par le pape Léon X, après qu'il eut échappé à un naufrage (4).

Les ex-voto étaient assez souvent en matières précieuses; dans la vie de Godehard d'Hildesheim, on dit que des marins en danger promirent à ce bienheureux un navire en argent (5).

Saint Louis, à la suite d'un vœu, fit faire un navire d'argent que Joinville alla déposer près de la statue de saint Nicolas. En 1397, le capitaine du navire anglais *la Trinité*, offrit à la Vierge d'Anger un petit navire en argent (6). Au moment des dangers les matelots italiens

(1) Thorpe, *Northern Mythology*, t. II, p. 218.
(2) Wyatt Gill, *Myths and songs from South Pacific*, p. 149.
(3) Grimm, *Teutonic Mythology*, p. 264-265 n.
(4) Bassett, *Legends of the Sea*, p. 394.
(5) Grimm, l. c.
(6) Bassett, l. c.

promettent de faire faire un petit navire et de le consacrer à un saint (1).

En quelques pays de Basse-Bretagne, c'est à la maison que se trouve une représentation de navire. Dans chaque ménage on suspend au-dessus de la salle à manger, un petit navire en croûte de pain. Le jeudi saint, ce navire est descendu solennellement à la fin du repas; puis chacun se découvre, et le chef de la famille entonne le *Veni Creator*, auquel l'assistance répond en chœur. Un autre petit vaisseau viendra alors remplacer l'ancien et celui-ci sera brûlé. La prière qui accompagne le repas du navire a pour but d'appeler la protection du ciel sur le bateau de pêche qui nourrit la famille. Le navire façonné en forme de pain est un emblème de foi et d'espérance, parce que les paroles de la Cène ont fait du pain un aliment sacré (2). »

Le navire qui avait porté Thésée en Crète fut conservé à Athènes jusqu'au temps de Démétrius de Phalère. Quand l'ancien bois était usé, on le remplaçait par du neuf, et comme on l'appelait toujours le navire de Thésée, les Sophistes posaient la question de savoir si c'était toujours le même navire ou un autre (3).

D'après Diodore de Sicile (IV, 14), Jason, à son retour, consacra le navire *Argo* à Neptune; les Athéniens lui en consacrèrent également un sur le rivage après la bataille de Rhion (XII, 19) et Timoléon ayant effectué son voyage de Sicile sous la protection de Gérès et de Proserpine, du consentement de tout son équipage, consacra aux déesses le plus beau de ses vaisseaux (XVI, 21).

CLI

PROCESSIONS DE NAVIRES

Dans l'antiquité on portait en procession des simulacres de navires: le 5 Mars, on célébrait le *Navigium* d'Isis. Dès le matin une procession se dirigeait vers le bord de la mer, à la lueur des flambeaux et des lampes, au son des hymnes et de la musique, avec les prêtres, les attributs et les images des dieux: le grand prêtre fermait la marche. On consacrait à Isis un vaisseau peint à la mode égyptienne, on le chargeait d'ornements et de marchandises, on l'arrosait de lait, on

(1) Grimm, l. c.
(2) H. Violeau, cité p. Joanne, *Guide de Bretagne*, p. 569.
(3) Alexander ab Alexandro, *Genialium dierum*, lib. III, c. 1.

attendait qu'il eût disparu à l'horizon et on revenait alors vers la ville. Cette fête d'Isis, protectrice de la navigation, semble avoir été en honneur sur toutes les côtes de la Méditerranée (1).

Les Grecs ne dédiaient pas seulement des navires à Isis, mais à Minerve ; aux Panathénées son *peplum* sacré était porté dans un bateau à l'Acropole : le bateau auquel le *peplum* était suspendu au mât comme une voile, était construit sur le Céramique et mis en mouvement par un mécanisme caché (2).

Vers l'an 1133, dans une forêt près d'Inda, un navire fut construit, placé sur des roues et conduit à travers le pays par des hommes qui étaient yoker à lui, d'abord à Aix-la-Chapelle, puis à Maestricht, où on y ajouta un mât et une voile, puis ensuite sur la rivière à Tongres, Looz, etc., au milieu d'un grand concours de peuple. Où il s'arrêtait, le peuple criait, chantait et dansait autour... On peut trouver d'autres traces en Allemagne de semblables processions de navires, surtout en Souabe ; un arrêt du conseil municipal d'Ulm, 1530, défend de promener en procession le navire (3).

La fête des Champs Golot, dans les Vosges, où on lance un petit vaisseau, paraît aussi remonter à celle d'Isis (4).

Dans le temple de la déesse Tien-how aux îles Pescadores est un grand modèle de jonque chinoise que les insulaires promènent dans les rues, lorsqu'ils célèbrent l'anniversaire de la naissance de Tien-how (5).

Au Pará (Brésil) a lieu, la veille de la Toussaint, la fête du Cério, dont l'origine remonte à 1793. Un bateau qui s'était mis sous la protection de Nossa Senhora, alors fort peu connue, se perdit après vingt-trois jours de navigation. L'équipage de la goëlette revint au Pará sain et sauf dans un canot du bord. On cria au miracle et les matelots firent cadeau à la Mère miraculeuse de l'embarcation qui les avait ramenés. On fait précéder le cortège par une figuration plastique du miracle : sur une voiture traînée par huit bœufs enguirlandés apparaît le simulacre, en carton-pâte, d'un canot sur une mer agitée et de Notre-Dame veillant à la sécurité des marins : de petites filles montées sur des chevaux richement harnachés accompagnent ce char ; elles ont des ailes et ce sont des anges. Puis vient le canot repeint à neuf, rempli d'une grappe d'enfants, blancs, bruns, noirs, couronnés de roses et

(1) Preller, *Les Dieux de l'ancienne Rome*, p. 481.
(2) Grimm, *Teutonic Mythology*, ch. xiii, p. 265.
(3) Grimm, ch. xiii, p. 265.
(4) Maury, *La Magie.*, p. 179.
(5) Jones, *Credulities.*

ahuris, enchantés, jouant dans les fleurs qui débordent de tous côtés. Ce bouquet de fleurs et d'enfants est porté par une cinquantaine de marins relayés de temps en temps (1).

Cet usage existe en nombre de pays maritimes de France; j'emprunte à l'*Illustration*, 1882, p. 92, la description de la promenade qui suivait les régates de Brest. Les vainqueurs se mirent en marche; les deux premiers portaient le pittoresque costume des pêcheurs bas-bretons et étaient accompagnés des bannières des régates; elles précédaient le roi de la fête, modèle microscopique d'une embarcation pavoisée, montée de deux mousses lilliputiens tenant la barre, et portée sur les épaules de quatre vigoureux matelots; ce cortège se rendit à l'estrade élevée à l'extrémité du Cours d'Ajot pour y recevoir les prix.

A la Jamaïque, le premier jour de l'an, le cortège de Jean Canot se rend à la ville de Black-Rive pour y célébrer l'ouverture de la nouvelle année. Le Jean Canot est un paillasse, vêtu d'un pourpoint rayé et qui porte sur la tête une espèce de bateau de carton rempli de poupées ou de bonshommes représentant, les uns des matelots, les autres des soldats, et d'autres encore des esclaves occupés aux travaux d'une plantation. Les nègres réservent leurs plus beaux habits pour accompagner Jean Canot, qui devient à cette fête le personnage essentiel et indispensable (2).

CLII

LES NAVIRES TOMBEAUX

L'usage d'ensevelir dans les navires ou d'y brûler les héros de mer ou les capitaines a été assez fort répandu. Une épigramme de l'*Anthologie grecque* (XXX, trad. Falconnet) y fait allusion: Hiéroclide navigua et vieillit sur son navire ; quand il fut mort, il servit à l'inhumer ; ainsi ils naviguèrent ensemble jusqu'aux enfers.

Cette coutume paraît avoir surtout été florissante dans les pays scandinaves. Dans les anciennes sagas, on voit de temps à autre la mention de guerriers enterrés avec leurs navires pendant la période dite des Vikings (700-1000). Ainsi il est raconté que Haakon le Bon, après avoir battu à Rastarkalv les fils de Gunhild, fit traîner les vaisseaux pris jusque sur la plage. On y plaça les morts et on amoncela pardessus des pierres et de la terre: en d'autres mots, des *tumuli* furent élevés sur les cadavres des ennemis morts et sur leurs vaisseaux. De

(1) Wiener, *Tour du Monde*, t. XLVI, p. 286.
(2) *Revue britannique*, t. XXIX (1835), 457.

temps à autre l'ouverture des tombeaux du Nord permet de recueillir des débris ayant appartenu à des embarcations (1). A la mort de Balder, les Ases placent son corps à bord d'un navire, sur lequel ils érigent un bûcher funéraire auquel ils mettent le feu, et l'abandonnent à la mer au moment du plein. Le corps du héros déifié Scild est traité de la même manière et porté sur un navire qui s'en va sur la mer, personne ne sait où. Sigmundr porte le corps de son fils bien-aimé Sinfiötle sur le rivage de la mer, où un étranger l'attend avec un canot et lui offre le passage. Sigmundr met le corps dans le bateau qui a sa cargaison pleine, et l'inconnu s'éloigne avec le cadavre. D'après la loi de Frotho, il y avait pour ces funérailles des distinctions de rang; le capitaine ou le gouverneur avait son bûcher sur son propre navire, deux corps d'officiers étaient brûlés sur le même navire; le roi ou le général était brûlé avec son propre navire. On trouve encore d'autres exemples dans le Nord. Dans le roman de Lancelot du Lac, la demoiselle d'Escalot prie « que son corps soit mis en une nef richement équipée, que l'on laisserait aller au gré du vent sans conduite ». Croyait-on que le corps, abandonné à la mer sacrée et aux vents arriverait de lui-même à la terre de la mort où il ne pourrait aborder sous la conduite humaine? Une preuve que cette coutume était très répandue dans le Nord, c'est qu'à terre même les corps étaient aussi inhumés dans des navires (2).

A Veryan Beacon, dans la Cornouaille, on voit un gigantesque tumulus, qu'on dit couvrir les restes du roi Gerennius. La tradition locale ajoute qu'avec ce roi ont été enterrés un bateau d'or et des rames d'argent (3).

Les Araucans plaçaient les cadavres dans de petits canots construits avec le plus grand soin, pour que l'eau ne pût pénétrer, et nous avons constaté que cette coutume existait aux Marquises. Ces précautions étaient inspirées par la croyance à la migration des corps vers le séjour du soleil, que les Américains plaçaient à l'ouest de leur continent, et vers lequel ils pensaient que le voyage devait se faire par mer. En vue de ce voyage, ils plaçaient à côté du cadavre un panier de farine rôtie, ainsi que divers ustensiles de ménage. Les mêmes soins étaient observés en Océanie. Ce n'était pas seulement pour le mort que des vivres étaient déposés dans les cercueils en Océanie, mais aussi pour la Tempulagy ou nautonnière, chargée de la direction de la traversée vers la terre des âmes (4).

(1) *Magasin pittoresque*, 1882, p. 31.
(2) Grimm, *Teutonic Mythology*, p. 830.
(3) De Chesnel, *Dict. des superstitions*, c. 110.
(4) Lesson, *Les Polynésiens*, t. I, p. 479.

CLIII

NAVIRES PROPITIATOIRES OU EXPIATOIRES

Sur la côte du Decan (Inde), les Gentils offrent des sacrifices à la mer, particulièrement quand quelques-uns de leurs parents sont en voyage. J'ai vu ce sacrifice. Une femme portoit en ses mains un vaisseau fait de paille, long d'environ deux pieds ; il estoit couvert d'un voile ; trois hommes jouant de la flûte et du tambour l'accompagnoient et deux avoient chacun sur leur teste un panier plein de viande et de fruits ; estant arrivés à la marine, ils jetèrent en mer le vaisseau de paille, après quelques prières, et laissèrent sur le rivage les viandes qu'ils avoient portées ; afin que les pauvres et autres gens vinssent les manger. J'ai vu faire ce même sacrifice par les Mahométans (1). D'après les *Lettres édifiantes*, t. IV, 714, citées dans Mélusine, c. 238, les matelots mahométans de Malacca pour obtenir un vent favorable jetaient à la mer, au milieu des exclamations de l'équipage, un petit navire chargé de riz. A Tikopia, on n'entreprend jamais une expédition maritime sans avoir lancé à la mer une pirogue couverte de fleurs et ornée de plumes pour conjurer les esprits de la tempête (2). Pour calmer les tempêtes, les Chinyalais lancent aussi à la mer un petit navire orné de fleurs (3).

Aux îles Nicobar, on construit parfois un canot fétiche, puis, après avoir brisé tous les objets que l'on croit hantés, on pousse les mauvais esprits dans le canot au moyen d'un simulacre de combat ; des rameurs remorquent l'embarcation à une grande distance du rivage, l'abandonnent sur les flots et s'enfuient en toute hâte. Mais si les tempêtes ou la houle ramènent près d'un village le bateau fétiche avec son chargement d'esprits, les indigènes qui viennent de recevoir le dangereux présent déclarent la guerre à la tribu coupable (4). En Chine les habitants du littoral de la mer ou des fleuves se réunissent dans une fête commune, à laquelle chaque village emporte une barque armée de ses avirons, pour juger par le résultat quel est le village dont l'esprit tutélaire est le plus puissant ; lorsqu'on voit ces barques posées sur la terre s'agiter d'elles-mêmes, avancer sous le jeu des avirons qu'aucune main ne remue, et glisser comme sur les flots, peut-on supposer quelque supercherie (5) ?

(1) Thevenot, *Voyage dans l'Indoustan*, p. 245, cité dans *Mélusine*, t. II, c. 230.
(2) Lecanu, *Hist. de Satan*, p. 146.
(3) D'Urville, *Voyage autour du Monde*, t. II, p. 192.
(4) Reclus, *Géographie*, t. VIII, p. 744.
(5) Lecanu, p. 153.

Quand une épidémie s'étend sur une bourgade d'Amboine, les habitants construisent un petit navire de *gabba gabba*, et font entre eux une collecte de riz, de haricots, de tabac et d'œufs. Après avoir cuit ces aliments, ils les déposent dans le navire, qu'ils couvrent d'une toile blanche et de drapeaux ornés de fleurs. Puis le jour de la cérémonie du lancement un des malades qui a le plus souffert, s'écrie: « O vous, maladies, vous fièvres, dysenterie, petite vérole, rougeole, qui nous avez si longtemps visités, et qui cessez maintenant de nous tourmenter, nous vous avons préparé ce navire où vous ne manquerez de rien ; partez d'ici et mettez à la voile au plus tôt, ne nous approchez plus jamais, mais gagnez une contrée éloignée de nous. » Après cette prière, dix ou douze hommes enlèvent le petit navire, le portent au rivage, le lancent dans la mer et le regardent flotter par un vent de terre et disparaître à l'horizon. Ils retournent à leur village en disant : Les maladies sont maintenant loin de nous, elles ont disparu, disparu et voguent au loin (1). A l'époque du départ du capitaine Dillon, beaucoup de Tikopiens furent pris d'une toux épidémique. Ils s'imaginèrent que le capitaine leur avait apporté cette maladie. Quelque temps après son départ, ils construisirent une petite pirogue, la garnirent de bouquets ; les quatre fils des premiers chefs la portèrent tout autour de l'île. Toute la population assistait à cette cérémonie ; les uns frappaient les broussailles, les autres poussaient de grands cris ; revenus au lieu du départ, à Faéa, ils lancèrent la pirogue à la mer. Cette cérémonie a lieu toutes les fois qu'une épidémie exerce ses ravages à Tikopia (2).

CLIV

Varia. Images

En Eubée on voyait des navires sculptés sur les tombes de ceux qui avaient été pêcheurs ou marins (3).

Au Japon on représente tous les sept esprits avec Ben-ten, déesse de la mer, de la prospérité, dans un bateau naviguant sur la mer de la fortune. Ce bateau ne touche au port que dans la nuit du nouvel an (4).

Pour montrer la douleur qu'on a à la mort de quelqu'un, les Mariannais brisent les bateaux, déchirent les voiles et les attachent par lambeaux au devant des maisons (5).

(1) L. de Backer, *L'Archipel Indien*, p. 378.
(2) Rienzi, *L'Océanie*, t. III, p. 264.
(3) Philostrate, *Vie d'Apollonies*, Paul Sébillot, l. 37
(4) Metchnikoff, *L'empire du Japon*, 281.
(5) Laharpe, *Hist. gén. des Voyages*, t. III, p. 495.

Les images d'Isis à Corinthe étaient souvent accompagnées d'un vaisseau. C'est celui des Constellations placé au midi de la Vierge ou de l'Isis d'Ératosthène. C'est ce même vaisseau que les Romains unissaient aux figures de Janus, ou de l'Étoile de la Constellation de la Vierge Céleste, dans laquelle, suivant Plutarque, ils placèrent Janus. C'est encore ce même vaisseau qui accompagnait la statue d'Isis chez les Suèves, peuple de Germanie qui, si nous en croyons Tacite, adorèrent Isis sous cette forme symbolique (1).

CLV

JEUX DU NAVIRE OU DE LA NAVIGATION

« En voicy encore un autre assez beau. C'est celui du navire, ou plustost de la navigation. Chacun a un signe, comme pour représenter que la mer est agitée, c'est de remuer la main à la manière des ondes; pour la mer calme, d'avoir la main doucement estendue, et pour signifier le vent; la tempeste, le navire et toutes ses parties, il y a diverses postures. Cela sert à dire le nom et faire les postures de ses compagnons, ou bien c'est le Maistre qui fait celle de chacun et qui prend des gages, de ceux qui ne lui répondent point par les mesmes signes. C'est de vray la mesme chose qu'en d'autres Ieux, mais il y a cette diversité d'avoir représenté ce qui se trouve dans la navigation (2). »

Le jeu de croix ou pile s'appelait chez les Latins, tête ou navire, *Caput aut navis*, parce que la monnaie portait d'un côté la tête de Janus et de l'autre un vaisseau (*Dictionnaire des Jeux de l'enfance*, Paris, 1807, in-12).

CLVI

LES RÊVES ET LES NAVIRES

Rêver qu'on gouverne un navire sans périls, signifie prospérité;

Qu'on en gouverne un au milieu des tempêtes signifie grand malheur.

Voir des navires sur mer, prospérité.

Des navires chargés, bon temps.

Des navires assaillis par la tempête, péril (3).

PAUL SÉBILLOT.

(1) DUPUIS, *Origine de tous les cultes*, IV, 275-6.

(2) *Les récréations galantes*. Paris, Loyson, 1672, in-12.

(3) JACOB, *Dictionnaire des Songes*.

CLVII

POURQUOI LA MER EST SALÉE

Au bon temps où vivaient les fées et les génies, un paysan de Penmarc'h avait deux fils, Yann et Yvonnik ; ce dernier eut pour parrain et marraine un génie et une fée. Quand Yvonnik arriva à l'âge de naviguer, sa marraine lui fit cadeau d'un moulin à café qui avait le pouvoir de donner, quand on le tournait, tout ce que l'on voulait avoir. Un jour Yann jaloux de son frère, lui vola son moulin et formula le souhait d'avoir du bouillon. Il tourna le moulin et aussitôt le bouillon arriva en si grande abondance que Yann se fût infailliblement noyé s'il n'avait pas été excellent nageur. Une autre fois que Yann était en mer et qu'il se trouvait sans argent, il tourna le moulin pour avoir du sel qu'il comptait vendre très cher sur la côte. Le sel se forma sur le bateau et il en vint tant que le bateau coula au fond de l'eau. Et comme le moulin tourne toujours et tournera, le sel continue à se former, et c'est pourquoi la mer est salée.

J. Calloc'h.

LA TRANSMISSION DE LA PROPRIÉTÉ DANS LES ANCIENNES COUTUMES

I

La Vente. — En Flandre, dit le chanoine Wendelin (mort en 1660), lorsqu'on vend un fonds de terre, l'ancien maître coupe dans son champ un morceau de gazon, arrondi et large de quatre doigts ; si la terre est en prairie, il enfonce dans ce morceau une touffe d'herbe ; si elle est labourée, il y place un rameau d'arbre haut de quatre doigts. Porteur de cette image de son fonds, il se présente devant le seigneur ou le mayeur, et la lui met dans les mains en disant : « Seigneur, ou mayeur, je transporte en tes mains ce fonds qui m'appartient, et qui est situé en tel lieu, pour le transmettre à N... à titre de vente, et pour tel prix. » Alors le mayeur remet le morceau de gazon à l'acheteur en prononçant cette formule : « Je te délivre ce fonds qui a été placé entre mes mains par N..., et je te mets en possession réelle, actuelle

et corporelle de ce fonds, suivant la loi de telle Salle ou de telle Cour, et sauf le droit d'autrui. »

La tradition symbolique par la délivrance à l'acheteur d'un morceau de gazon ou d'un rameau d'arbre, se retrouve dans plusieurs coutumes écrites du pays. La coutume de Douai, notamment, parle de la vente par *rame et bâton* (1), et celle de la Salle de Lille ordonne au bailli, qui doit prononcer la réunion d'un fief saisi à la terre seigneuriale, de se transporter sur l'héritage, et d'y lever *une pellée de gazon* (tit. 1er, art. 45)

La Donation. — « A l'audience indiquée, on élèvera un bouclier, et on appellera trois causes ; après quoi on introduira dans l'assemblée le donateur et celui à qui la donation doit être faite ; le premier jettera une paille dans le sein de celui qu'il veut gratifier, en nommant en même temps les choses qu'il lui donne. Puis celui qui a reçu la paille dans son sein, ira s'établir dans la maison du donateur, y donnera asile à trois personnes, et se mettra en possession des choses qui lui ont été données, le tout en présence de témoins, etc. »

Ces formes de la donation sont celles de la loi salique, mais elles étaient encore observées en Flandre dans le XIIIe siècle. Plusieurs chartes de cette époque mentionnent la tradition par le *fétu* (2). C'est de cet usage qu'est né le mot d'*insinuation*. *Projicere festucam in sinu donatarii*.

Testament. — A Douai, jusque dans le XVIe siècle, nul ne pouvait aire de testament valable s'il n'avait d'abord passé le ruisseau devant sa demeure, en présence des témoins et du notaire : l'acte devait mentionner que le testateur *avait passé le riot*.

Puffendorf cite une autre loi locale qui ne permettait à l'homme malade de tester, que lorsqu'il avait d'abord eu la force de se lever et de peser lui-même un marc d'argent.

Succession, Renonciation. — « Le plus ancien des Eschevins plaça un bonnet au milieu des héritiers légitimes et leur donna à chacun

(1) «... Cum *ramo et cespite* jure rituque populari, idem sanctum est et rationabiliter firmatum. » (*Mir. not. Belg. 135*).

«... Chose par lui acquise par *rain et baston.* » (*Lille*, ch. VII, etc. — *Orchies*, ch. XI, art. 4. — *Armentières*, art. 3. — *Amiens*, art. 33. — *Douai*, ch. III, art. 2 ; ch. XIII, art. 4).

(2) « Per hanc chartulam donationis, sive *per festucam* ad opus sanctorum tradidimus, etc. » (Charte de 950 en faveur du monastère de Gembloux, près Bruxelles).

« Triginta septem mensuras, quas a me tenebat, in manus meas reddidit et *festuçavit.* » (Charte de 1159, donnée par Philippe, comte de Flandre).

« Et per judicium hominum *effestucavimus.* » (Donation de 1236 faite par Jean Brienne).

une paille ou *fétu*, en les prévenant qu'en signe de renonciation chacun d'eux devrait jeter la paille dans le bonnet ; et, suivant ce qui leur avait été prescrit, chacun des légitimaires jeta sa paille dans le bonnet (1). »

A Gand, un héritier apparent veut-il *purger* une succession à laquelle d'autres parents du défunt peuvent avoir des droits, il se présente, après trois publications faites le dimanche dans l'intérieur des églises, devant le tribunal de la *Vierschare*. L'un des *bedeaux de la loi* (sergents), se plaçant au balcon de l'hôtel des Echevins, crie lentement et à voix distincte : « Y a-t-il quelqu'un qui se dise avoir quelque droit dans la maison mortuaire de *tel*, ou qui à l'avenir voudrait s'en vanter, je l'appelle. » Le même cri est trois fois répété, et si personne ne répond, le magistrat prononce la contumace et déclare ceux qui ne se sont pas présentés déchus de leurs droits (2).

Cession de biens. — D'après la loi salique, celui qui aura tué un homme et n'aura pas de quoi payer toute la composition, devra présenter douze personnes qui affirment par serment qu'il ne possède rien autre que ce qu'il a payé. Puis il entrera chez lui, arrachera de la terre aux quatre coins de sa maison ; ensuite il se tiendra debout, à la porte et sur le seuil, le visage tourné du côté de l'intérieur, et de la main gauche lancera cette terre, par dessus son épaule, à son plus proche parent. Enfin il devra, déchaussé et en chemise, franchir à l'aide d'un pieu, la haie dont la maison est entourée. Ces formalités remplies, les parents devenaient propriétaires de l'héritage et devaient payer la composition.

A ces formes toutes barbares et qui n'étaient suivies que dans un cas particulier, l'ancienne jurisprudence en substitua d'autres plus générales, qui n'étaient pas moins curieuses : Celui qui voulait faire cession de biens devait se présenter devant le juge, et là, délier sa ceinture et l'abandonner à ses créanciers (3). Ensuite il devait se rendre au pilori des halles, et y recevoir un bonnet vert de la main du bourreau (4). L'obligation de prendre le bonnet vert a subsisté jusqu'à la Révolution, et beaucoup de jurisconsultes ont regretté que les faillis ne soient pas tenus de le porter (5).

ED. EDMONT.

(1) Gud. cod. diplom., 3.155. Grimm, p. 148.
(2) Cout. de Gand, rubr. 24, art. 18 et ss.
(3) Ord. de Louis XII, 1510, art. 70.
(4) SAUVAL, *Antiq. de Paris*, t. II.
(5) Mém. de la Soc. centrale du dép. du Nord, 1832. — Cf. Dict. de Trévoux et la Grande Encyclopédie.

CONTES ET LÉGENDES DE BASSE-BRETAGNE (1)

LXXIII

LE MEUNIER ET L'OIE

UTREFOIS il y avait un vieux meunier ayant un fils âgé de vingt ans. Et il n'était pas encore marié. Un jour, il alla à la fête d'un village des environs, il resta à jouer aux cartes et aux dominos jusqu'à deux heures de l'après-minuit, et de retour à la maison il alla moudre du blé pour pouvoir aller encore le lendemain. Au moment où il allait laisser l'eau aller au moulin, il vit une oie qui nageait sur l'eau. Le meunier prit aussitôt son fusil et tira sur l'oie, mais il manqua son coup et l'oiseau s'enfuit épouvanté. Le lendemain, vers la même heure, notre meunier est de retour, il va voir si l'oie est encore revenue; la voilà qui nageait gaiement sur l'eau, il prend son fusil et Pan...! Pan!..., mais l'oie n'est pas atteinte et s'enfuit le plus vite possible.

Le lendemain il resta à la maison et lorsque la nuit arriva, il longea la rivière pour voir si l'oie arrivait; la voilà qui vient tranquillement; cette fois notre homme visa bien et il atteignit l'oie sans la tuer; aussitôt elle se jette sur la poitrine du meunier et lui dit : « Maintenant que tu m'as blessée, tu me nourriras. »

— « Je veux bien, dit celui-ci, si je n'ai que ça à faire. »

Alors il retourna à la maison; arrivé dans sa chambre il voit à côté de lui une princesse, un lit de plumes très doux et très joli. « C'est moi l'oie que tu as vue, dit la princesse, et si tu veux je deviendrai ta femme : le jour je suis sous forme d'une oie, et la nuit, d'une princesse; mais ne dis rien à personne, ni même à tes parents. » — Non, dit le meunier.

Le lendemain ils allèrent tous les deux se marier à la mairie, car ils voulaient faire comme les autres. L'oie prit la plume dans son bec et

(1) Ces contes, de même que ceux des t. XXI, p. 467 et XXII, p. 22, m'ont été communiqués par M. A. Dagnet, professeur de sixième au collège de Morlaix, qui les tenait de ses élèves.

signa sous le nom du meunier. Le maire ne les croyait pas, il prit cela pour une farce et les laissa signer.

Dès lors, notre meunier était très heureux. Un jour, il alla comme d'habitude porter la farine à domicile; ce jour-là il passa par le bourg et resta à boire avec ses camarades. Comme en entrant chez lui il était un peu ivre il ne put s'empêcher de raconter à ses parents ce que lui avait dit l'oie. Il n'avait pas encore terminé son récit quand il entendit un bruit, frou! frou! Il sortit et vit une voiture attelée de douze chevaux qui s'en allait au grand trot. C'était sa princesse qui partait. Il regretta ce qu'il avait dit, mais elle était déjà loin.

Quelques jours après il était seul à la maison, son père et sa mère étant partis à une foire. Il ne cessait de penser à sa princesse. Il résolut d'aller à sa recherche et prit l'argent qui se trouvait dans la maison. Il partit dans la direction prise par sa princesse, et à force de marcher il se trouva dans un bois et ne savait par où en sortir. La nuit tomba, et il se réfugia dans un arbre pour se cacher des bêtes féroces. Bientôt il entendit du bruit dans la forêt; il croyait que c'étaient les bêtes sauvages, mais il ne tarda pas à voir des hommes et des ânes chargés d'or et d'argent. C'étaient les voleurs qui venaient faire leur souper dans la forêt. Ils placèrent leur marmite juste au-dessous du meunier; on alluma du feu et la fumée étouffait notre pauvre homme qui craignait de dire un mot. Les voleurs ne parlèrent pas d'abord, mais au bout de quelque temps le capitaine donna ordre à ses hommes de dire ce qu'ils avaient volé : « Moi, dit l'un, j'ai volé des bottes, et quand je dis cent, je suis à cent lieues. » — « Moi, dit un second, j'ai volé un manteau, et quand je le mets on ne me voit pas. » — « Moi, dit un troisième, j'ai volé un fusil, et quand je dis : pend, tous ceux qui sont là tombent et quand je dis dépend, ils se relèvent sans mal. » Les voleurs accrochèrent à un arbre leurs merveilleux objets, ils se mirent à manger.

Tout à coup, le sabot du meunier tomba dans la marmite et les voleurs s'enfuirent épouvantés, croyant qu'on les avait poursuivis. Le meunier descendit de l'arbre, prit le fusil, le manteau et les bottes et mangea ce qu'il trouva de meilleur, but du vin, du cidre et de la bière tant qu'il voulu. « Oh ! dit-il, c'est maintenant que je pourrai voyager sans me gêner. » Il dit « cent » et se trouva hors de la forêt dans un champ au bord de la route à cent lieues de là. Il vit passer deux gendarmes et il mit son manteau et passa entre les deux gendarmes sans être vu. « C'est bien, dit-il; il dit « cent » et le voilà à cent lieues de là.

Il se trouva près d'une maison souterraine ; il y entra, une vieille femme assise près du feu faisait la bouillie pour ses enfants. La vieille

lui demanda ce qu'il venait faire et elle lui dit de s'en aller ou que ses fils le mangeraient. —« Pas possible, je suis venu les voir, je suis leur cousin. » — « Et de quelle part es-tu leur cousin ? » — « Tu sais bien, dit le meunier, que leur grand'mère et la mienne avaient quatre jambes entre les deux. » — « Eh bien ! asseyez-vous, pour vous chauffer un peu. » Un peu après, la vieille lui dit : « Cache-toi au dessous du lit, de peur que mes fils ne te mangent. » Peu de temps après il entend : « Boum, boum ! c'était son petit-fils qui arrivait ; la vieille se plaça près de la porte : « Doucement, mon fils, dit la vieille. » — « Qu'est-ce que vous dites, ma mère? Je sens du chrétien, si je le trouve, je le mangerai. » — « Non, dit-elle, il n'y a personne ici que ton cousin qui est venu te voir. » — « Où est-il? » — « Il est ici, tu ne lui feras pas de mal alors ? » — « Non, dit-il, » puis le meunier se montra. « Bon, dit le géant, et de quelle part es-tu mon cousin ? » — « Tu sais bien, dit le meunier, ta grandmère et la mienne avaient quatre jambes entre les deux. » Puis la vieille lui dit de se cacher de nouveau, car il y avait encore deux autres fils à venir. Un instant après il entend : « Boum, boum ! » mais beaucoup plus lourd. La vieille se place encore sur le seuil et lui dit : « Doucement, mon fils. » — « Qu'est-ce que vous dites, ma mère ? Je sens du chrétien, si je le trouve, je le mangerai. » — « Non, non, mon fils ? il n'y a personne ici, que ton cousin qui est venu te voir. » — « Où est-il, il faut que je le voie. » — « Tu ne lui feras pas de mal? » — « Non, si c'est mon cousin. » Et ce géant lui demanda comme l'autre de quelle part il était son cousin. » « Tu sais, dit le meunier, que ta grand'mère et la mienne avaient quatre jambes entre les deux. » Puis on lui dit de se cacher encore, car il y avait encore un autre fils, le plus terrible de tous. Dix minutes après il entend : « Boum, boum ! » mais beaucoup plus fort. La vieille se place de nouveau sur le seuil de la porte et dit : « Doucement, mon fils, tu jetteras bas cette petite loge d'ici. » — « Qu'est-ce que vous dites, ma mère. Je sens du chrétien, et si je le trouve, je le mangerai. » — « Non, non, mon fils, il n'y a personne ici que ton cousin qui est venu te voir. » — « Où est-il, demanda le géant. » — « Il est ici. » — « Montrez-moi le tout de suite. » — « Tu ne lui feras pas de mal alors ? » — « Non, si c'est mon cousin. » Le meunier se montra. — « De quelle part es-tu mon cousin ? » — « Tu sais bien, dit le meunier, que ta grand'mère et la mienne avaient quatre jambes entre les deux. » — « Oui, oui, dit le géant. »

« Allons, mangeons ! » dit la vieille, et ils s'assirent tous les cinq à table. Le dîner fini, la mère demanda à son fils où il irait demain. « Moi, dit-il, je vais à Naples finir mon travail et après j'irai à la noce qui y a lieu. » — « Moi, j'ai envie d'aller aussi, dit le meunier. » — « C'est trop

loin, et moi je marche vite. » — « Moi, je marche bien aussi, répondit le meunier. » — « Eh ! bien, si tu veux, tu viendras, il y a six cents lieues d'ici à Naples. » — « Qu'importe, dit le meunier, j'irai si je peux. — « Il y a deux cents lieues de plaine, deux cents lieues de montée et deux cents lieues de mer. » — « Peu importe, j'essayerai toujours, dit le meunier. »

Le lendemain, ils partirent de très bon matin. Cent et cent, dit le meunier, au bord de la mer, le géant allait aussi vite que lui et il allait avec le vent. « Maintenant, dit le géant, si tu peux poser ton pied sur ce rocher qui se trouve au milieu de la mer tu es de l'autre côté : » « Cent et cent » dit le meunier; les voilà de l'autre côté, « cent et cent et à Naples. » — « Va par là, dit le géant au meunier, tu ne tarderas pas à trouver la maison des mariés, moi, je vais finir mon travail et après j'irai te rejoindre. »

Il arriva bientôt près de la maison des mariés, mit son manteau, entra, et courut de toutes parts chercher la mariée, mais ne la vit point d'abord. Enfin il la trouva dans une chambre où on était en train d'achever sa toilette et de lui mettre des fleurs; mais le meunier, sans être vu, les tirait et on avait beau les mettre elles tombaient à terre. Enfin la mariée dit de la laisser seule dans sa chambre. C'était la princesse qui avait été la femme du meunier pendant quelque temps, et quand il retira son manteau la princesse le reconnut. »

« Eh ! comment as-tu pu venir jusqu'ici ? » dit-elle. — Tu vois bien que je l'ai pu. — Eh bien ! j'allais me remarier, mais maintenant je ne le ferai pas. » Et elle donna l'ordre de le dire à ceux qui étaient dans la chambre à côté, et à ceux qui étaient en bas. Ah ! quelle surprise ! et personne ne savait pourquoi. A midi on alla se mettre à table et à la fin du dîner la princesse se leva et dit : « Je veux vous demander un conseil; j'ai une armoire et j'ai perdu sa clef; j'en ai fait faire une autre, elle est faite, mais n'a pas encore servi; j'ai retrouvé la vieille qui était très bonne, laquelle me diriez-vous de prendre. » — « La vieille, » dit toute l'assemblée. « C'est ainsi que j'ai fait, moi, j'ai été mariée et j'avais perdu mon premier mari, mais maintenant je l'ai retrouvé, lorsque j'allais me marier à un autre. » C'est alors qu'il y a eu du bruit et du tapage. «Pend, dit le meunier, les voilà tous à terre. Maintenant, dit-il, allez-vous-en à la maison sans dire un mot ou bien vous êtes morts. Dépend, dit-il ! » et chacun s'en allait de son côté tout étonné sans dire un mot.

Le meunier et sa princesse revinrent au moulin, le vendirent et ils vinrent à Naples où ils passèrent d'heureux jours.

CEVAER.

LXXIV

LA DAME BLANCHE DU RELECQ (1)

Au Relecq, il y a un grand étang. Par une belle matinée d'été, un enfant s'amusait à courir après un papillon qui voltigeait de fleur en fleur. Se voyant sur le point d'être pris, le papillon alla se réfugier sur un nénuphar qui se trouvait sur le bord de l'étang. L'enfant, entraîné dans sa course, ne put s'arrêter à temps et tomba dans l'eau. Aussitôt il disparut pour toujours. Lorsque la mère vint le chercher, ne le voyant pas, elle se douta de ce qui était arrivé et se mit à pleurer. Après avoir vainement cherché son fils, elle revint au bord de l'étang. Alors une voix venant du rameau d'un saule lui dit : « Pauvre mère, ne pleure plus ton cher petit, car j'ai vu un bel ange qui l'emportait dans son sommeil, bien loin de la terre. »

Depuis ce jour, à l'heure de minuit, les feux-follets reluisent au bord du nénuphar. Et l'on voit une belle dame tout habillée de blanc sortir de dessous les roseaux et conter ses chagrins au rameau du vieux saule pleureur : c'est la mère de l'enfant.

Les enfants des environs ont une grande peur de cet étang, car on leur a raconté cette histoire bien des fois, et on les menace de les y conduire lorsqu'ils sont méchants. FOUILLARD.

LXXV

LA FEMME ENLEVÉE PAR LA SORCIÈRE

Il était une fois un jeune homme de Moëlan nommé Pierre-Marie. Le jour même de ses noces sa femme avait disparu. Or, un jour qu'il se lamentait sur la perte de sa femme, une colombe tomba à ses pieds. L'ayant prise, il vit sous son aile un papier ainsi conçu. « Une sorcière me retient prisonnière dans l'île de Trigolaine, mon cher mari, viens me délivrer ; prends une plume du fidèle messager et mets-la à ton chapeau. »

L'ayant fait, il fut aussitôt transporté dans un pays inconnu où croissaient des fleurs magnifiques. L'une d'elles semblait se pencher vers lui ; il la cueillit et elle se transforma en une belle jeune femme qui lui dit : « Je suis la fée Bon-Cœur et ne devais reprendre ma forme première que le jour où l'on me séparerait de ma tige. J'ai été

(1) Ce récit, ainsi que le suivant, a pu être influencé par des lectures.

métamorphosée par une sorcière qui retient ta femme prisonnière à Trigolaine. Tu vas la voir, mais ne dis pas un seul mot devant elle, ou tu subiras le même sort que moi. Si tu réussis, l'horrible mégère mourra quand le soleil aura quitté l'horizon. » Puis elle disparut.

Alors Pierre-Marie entendit une voix qui disait : « Bonjour ! ne viens-tu pas chercher ta femme ? » C'était la sorcière.

Mais le jeune homme n'eut garde de répondre, et avec le dernier point de l'astre du jour, la sorcière disparut sous la forme d'une chauve-souris.

A sa place apparut la fée « Bon Cœur » montée dans un beau char que traînaient deux colombes. La fée invita Pierre-Marie à y prendre place. Le char traversa monts, vaux et mers et arriva enfin à l'île Trigolaine.

Là, Pierre-Marie trouva sa femme dans un beau château, plein de bijoux, qui avaient appartenu à la vieille sorcière. Il y vécut heureux jusqu'à la fin de ses jours ; et sa vieillesse ainsi que celle de sa femme fut adoucie par des visites de la bonne fée. LOUIS LE FUR.

LXXVI

LES TROIS LÉONARDS

Il y avait une fois trois Léonards qui ne savaient pas un mot de français. Ils entreprirent un voyage, et l'aîné dit aux autres : « Sur notre route nous aurons occasion de l'apprendre. »

Cela dit, ils partirent et passèrent par une ville, où ils virent des enfants qui revenaient de l'école. En passant par un groupe d'élèves, ils entendirent l'un d'eux qui disait : « Trois Léonards ». Alors ils se dirent « Maintenant nous savons du français, » et ces deux mots-là furent pour l'aîné des trois. Quelques instants après, ils virent deux enfants qui entraient dans une épicerie, et l'un d'eux dit : « Pour deux sous de figues ». — Ah ! voilà mes mots à moi ! » dit le cadet. Après qu'on eut pesé les figues, comme la balance restait très bien en équilibre, l'autre enfant dit : « Comme c'est juste ! » — « Voilà mes mots », dit alors le plus petit des Léonards.

A quatre lieues plus loin, ils rencontrèrent au bord de la route un homme qu'on venait d'assassiner et les gendarmes survenant au même instant leur demandèrent : « Qu'est-ce qui a tué cet homme-là ? — Trois Léonards, dit le plus grand, — Pourquoi ? demande de nouveau le gendarme. — Pour deux sous de figues, dit le cadet. — C'est bien, vous irez en prison. — Comme c'est juste ! » dit le plus petit, et les gendarmes emmenèrent les trois hommes en prison, les mains liées derrière le dos.

JEAN HUON.

LXXVII

LA POMME ROUGE (1)

Une femme dit une fois à son garçon et à sa fille d'aller chercher des morceaux de bois dans la forêt et elle promit une belle pomme rouge du bank (coffre) à qui reviendrait le plus vite.

La fille se hâta pendant que son frère restait à jouer aux canettes (billes), mais celui-ci prit une corde et attacha sa sœur à un arbre. Le jeune garçon arriva le premier, et comme il prenait une pomme dans le coffre, la mère laissa tomber le couvercle sur son cou, puis elle mit la tête de son fils à cuire dans la marmite.

La sainte Vierge avait pendant ce temps détaché la petite fille qui retourna à la maison. Sa mère lui dit de faire le feu, mais le petit frère disait :

Me hoër, gredt ket dein tan,
Car hui tosk me inéan.

Ce qui veut dire :

Ma sœur, ne me faites pas de feu,
Car vous brûlez mon âme.

Quand ce fut prêt, la petite fille alla porter à dîner à son père. Celui-ci se débarrassait des os en les jetant à terre. La sainte Vierge qui se trouvait là recommandait à la petite de les laver dans la fontaine sans laisser tomber aucun d'eux. La petite qui n'avait que des moignons (2) eut deux belles mains et le petit frère s'élança vers le ciel en disant :

Me mamm en dès me lahet,
Me sad en dès me débet,
Me hoer en dès me gorhlet
Ken kaer, ken kaer,
Barh fetan Jan Pier.

Ce qui signifie :

Ma mère m'a tué,
Mon père m'a mangé,
Ma sœur m'a lavé
Tant et mieux
Dans la fontaine de Jean Pierre

Puis il dit aussi :

Ma sœur donnez-moi votre main
Je vous mettrai en Paradis.
La mère alla plus tard en enfer.

(1) Cf. l'os qui chante, t. XXII, p. 28 29, conte recueilli aussi dans le Morbihan.

(2) Cet épisode, qui se rattache au conte de la Fille aux mains coupées, a été introduit ici sans être motivé.

LXXVIII

LE PETIT BOUDEUR

Un petit garçon ne voulut pas manger et alla bouder un soir dans une carrière de pierres. On partit à sa recherche et on finit par le voir en croupe avec le bugul noz qui s'éloignait parfois pour revenir près de la carrière.

Quand il fut un peu éloigné on entendait l'enfant gémir. Le lendemain on trouva l'enfant mort dans la carrière.

LXXIX

LE DIABLE CHASSÉ

Une fois une femme voulait mettre du sel dans sa soupe, mais elle n'y parvenait pas. Enfin elle put le faire. Elle ôta le couvercle de la marmite et la suie de la cheminée tomba dedans. Elle voulut regarder à l'intérieur de la cheminée. Alors le diable lui posa un de ses pieds de cheval sur la figure.

— Le diable est dans la maison, dit-elle. Je vais te brûler, diable, et elle alla pour prendre des fagots auxquels elle mit le feu.

Mais le diable descendit au milieu de la flamme sans être le moindrement gêné.

Alors la femme se mit à crier fort que le diable était dans la maison.

Une voisine l'entendit et se proposa pour aller chercher un prêtre au presbytère.

Le prêtre vint.

— Tu n'es pas prêtre, dit le diable, car tu n'as pas ton rabat.

— Si, je suis prêtre, j'ai mon rabat.

Forcé de partir, le diable le fit en faisant pour s'échapper un grand trou dans le mur. Le soir on dansa tard. Au coup de dix heures une femme qui était assise près du feu avec un enfant dans les bras aperçut le diable. L'enfant tremblait, quelqu'un alla chercher le même prêtre au presbytère.

— Tu n'es pas prêtre, dit le diable.

— Si, je suis prêtre. Tu vas partir.

Le diable partit en faisant trois trous énormes dans les murs. La maison fut abattue par le tonnerre et celles qui étaient à côté aussi.

J. Frison.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CCXXXI

LA JARRETIÈRE DANS LA MÉDECINE POPULAIRE EN FLANDRE

(V. *Revue des Trad. pop.*, X, 16-17.

OUR se défaire de la fièvre, la paysanne flamande lie une de ses jarretières au treillage de certaines petites chapelles appelées pour cela « chapelles à la fièvre ». Un bout de cordon ou de laine, ayant été enroulé autour de la jambe, s'emploie également. Cet usage est répandu dans toute la Belgique flamande.

La dite opération n'est qu'une modification d'un usage beaucoup plus ancien, celui de transplanter une maladie sur un arbre sacré (fétiche), en y enroulant une bande d'étoffe ou en y fichant un clou qui a été en contact avec le malade (ou la partie du corps où réside le mal). Cet usage primitif se retrouve encore dans quelques villages flamands : ici, on lie la jarretière à un arbre déterminé, un arbre sacré, abritant la chapelle du vénéré patron ; là, à l'un ou l'autre des arbres qui entourent un sanctuaire ; ailleurs à un arbre quelconque. Dans la Hollande on emploie ordinairement un lien de paille, ce qui se voit aussi aux environs de Liège (1).

Partout il est enjoint, une fois l'opération faite, de s'éloigner rapidement et sans se retourner. Celui ou celle qui enlèverait ces jarretières gagnerait la fièvre dont le malade s'est défait ; aussi, les mères recommandent-elles bien à leurs enfants de n'y pas toucher.

A. DE COCK.

CCXXXII

LES EX-VOTO

A Andenne (2), les pèlerins déposaient aux pieds de Madame Sainte Begge des offrandes en nature : « pour de le *larme* (*laum*, miel, en patois local) XVIIJ aidans (3) », (poste de 1489).

(1) *Wallonia*, I, 45.
(2) Chapitre de Dames Nobles.
(3) Ancienne monnaie.

Avec le *miel* figuraient d'autres offrandes, telles que des « *cocqs* » (coqs), *pœlles* (poules), *cappons* (chapons), *veau*, *pourcheau*, voire même des *cotte* et *cottereau*, qu'on déposait aux pieds de Madame Sainte Begge.

On réalisait ces offrandes et le produit en était versé dans la caisse des Reliques.

[*Le trésor et le Sacristie de la Collégiale d'Andenne* (Namur), *d'après les inventaires du* XV*e et* XVIII*e siècle*, dans les *Annales de la Société archéol. de Namur*, XXI, 46.]

— Parmi les *ex-voto*, figurant dans le trésor d'Andenne et offertes à sainte Begge, on trouve, « quatre *cœurs* figurés de sainte Begge, deux *béquilles*, un *marteau*, *figure d'un enfant*, une *jambe*, le tout en argent.

[Le tresor et la sacristie, etc... ouv. cité, 13.]

— En note, même ouvrage, p. 41, on trouve la mention précédente, mieux expliquée :

« L'inventaire de 1764 porte à cet article : « Quatre *cœurs*, une *médaille avec l'Effigie de sainte Begge* (encore aujourd'hui attachée à la châsse de la sainte), la *représentation d'un enfant malioté*, une *jambe*, deux *béquilles*, un *marteau* et un *cercle*, le tout d'argent, offerts à Madame Sainte Begge pour les grâces obtenues en forme de miracles. »

ALFRED HAROU.

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE

LI

MARLBOROUGH

Ce général anglais a laissé des souvenirs dans le peuple, en Belgique.

A Maeseyck (Limbourg belge), le dernier jour de la kermesse on brûle un mannequin, appelé Marlborough, et ses cendres sont jetées à la Meuse.

ALFRED HAROU.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXXXII

SAINTE MARIE DES PLEURS, A WORMHOUT (NORD)

Au commencement du xve siècle, il se produisit un miracle dans l'église de Wormhout. On raconte que le 25 avril 1406, la figure de la statue de la sainte Vierge exposée dans sa chapelle de la nef de droite, prit la physionomie d'une femme en larmes, et que des pleurs semblèrent couler de ses yeux depuis le matin de très bonne heure jusqu'après les vêpres, à la vue des curés de Wormhout, de Ledringhem, d'Ekelsbeke, ainsi que de leurs paroissiens.

Depuis ce jour, Notre-Dame de Wormhout fut appelée *Heilige Maria van Traenen* ou Sainte Marie des Pleurs et devint l'objet d'un pèlerinage plus important que jamais.

LXXXIII

UNE PÊCHE MIRACULEUSE A DUNKERQUE

En 1642, des pêcheurs de Dunkerque étaient à la mer. Dans l'un de leurs coups de filet ils amenèrent à bord une énorme quantité de poissons et, à leur grande surprise, une statuette de la Vierge. Dès le retour du bateau, le bruit de cette bonne fortune se répandit en ville, et bientôt la précieuse statuette fut portée processionnellement à l'église des Capucins, où elle obtint instantanément une vogue inouïe. Faulconnier raconte que plusieurs personnes en reçurent des faveurs et qu'un des pêcheurs de l'heureux équipage, ayant été pris quelque temps après par les Hollandais, fit un vœu à la sainte madone des Capucins, et qu'aussitôt les chaînes dont il était garrotté lui tombant des mains, il sortit du cachot où il avait été enfermé.

ED. EDMONT.

LES STATUES QU'ON NE PEUT DÉPLACER (1)

XXXII

XVIII. — NOTRE-DAME DE REMÈDE, A LIERRE (2)

côté de la porte de Béguinage, dans une niche fermée par un châssis de verre, se trouve une grande et très vieille image de la mère de Dieu, nommée *Notre-Dame de Remède*, et toujours éclairée par la lumière d'une bougie. Selon la légende l'image est arrivée à Lierre d'une façon miraculeuse, ce dont témoigne également l'inscription suivante :

O honigh zoete Beld uyt Holland langs de baeren
Der zee hier aengespoelt en in ons stad gevaeren,
Ons tegen oorlog en tegen pest bevryt
In allen noot ons Moeder van Remedi zyt.

(Traduction : O douce Image apportée ici de la Hollande par les flots de la mer et arrivée en notre ville, qui nous délivrez de la guerre et de la peste, qui, dans tous nos besoins êtes notre Mère de remède.)

La tradition rapporte qu'anciennement l'image était placée dans une niche pratiquée à l'intérieur de la porte, ayant alors le Béguinage devant elle ; mais par trois fois on la trouva changée de pose, tournant le dos au couvent et le visage vers la rue. Ayant acquis ainsi la conviction que telle était la volonté de Dieu, on ferma la niche à l'intérieur de la porte et en fit une nouvelle du côté de la rue ; on y plaça la statuette miraculeuse et elle y est encore aujourd'hui.

XXXIII

XIV. — NOTRE-DAME DE WUESTWEZEL (3)

Selon une vieille tradition, datant de plusieurs siècles, mais vivant encore aujourd'hui dans la bouche du peuple à Wuestwezel, une sta-

(1) Suite, cf. t. XXIII, p. 64.

(2) Cette légende, ainsi que plusieurs autres de cette petite série de variantes flamandes sur le thème des *Statues qui ne se laissent pas déplacer*, sont tirées des recueils de Saint Schoutens, *Maria's Antwerpen*, *Maria's Vlaanderen*, *Maria's Brabant*, *Maria's Limburg*.

(3) Au nord-est d'Anvers.

tuette de Notre-Dame, poussée par les eaux de la petite rivière l'Aa, arriva en ce village campinois. On prit l'image et on la plaça dans l'église paroissiale, d'où elle disparut pendant la nuit. Le lendemain on la retrouva au même endroit du bord de la rivière. Ce fait miraculeux se renouvela plusieurs fois. Alors les pieux habitants du village se dirent : « Il est évident que Dieu veut que sa mère soit vénérée en cet endroit même ; construisons-y une église. » La situation de cette église corrobore l'existence de la légende, car le terrain, très bas, près de la rivière, semble mal choisi pour porter une construction aussi lourde. Déjà au XVe siècle Wuestwezel était connu comme un lieu de pèlerinage, où l'on vint invoquer la mère de Dieu ; celle-ci est encore aujourd'hui la patronne de l'église, mais il n'en reste rien d'autre.

XXXIV

XX. — NOTRE-DAME DE BREEDANE (1)

Dans les dunes à Breedane, à quinze minutes de l'église, il y a une petite chapelle, où les pèlerins, surtout les pêcheurs d'Ostende, viennent implorer le secours de la sainte Vierge. La tradition rapporte que l'image qui y est vénérée, fut trouvée par quelques personnes pieuses près d'un puits existant encore aujourd'hui à côté de la chapelle. Elles firent connaître leur trouvaille au clergé du village qui vint processionnellement chercher la statuette pour la porter à l'église. Le lendemain elle y avait disparu et fut retrouvée près du puits. Cela arriva plusieurs fois et fut la cause qu'on y bâtit un petit sanctuaire où affluèrent bientôt les pèlerins. L'eau du puits s'emploie surtout pour les maladies des yeux.

XXXV

XXI. — NOTRE-DAME DE SECOURS, à LISSEWEGHE (2)

La statuette de Notre-Dame de Secours, vénérée en l'église de Lisseweghe, est très ancienne. On raconte qu'elle fut découverte parmi les joncs ou les roseaux d'un puits et que les bateliers de Heyst-Sur-

(1) Près d'Ostende.
(2) Au nord de Bruges.

Mer la revendiquèrent comme leur appartenant. Les habitants de Lisseweghe craignant les gens de Heys leur cédèrent la statuette : mais, le lendemain ils la retrouvèrent sur l'autel de leur église. D'autres disent qu'au-dessus du puits on érigea une chapelle qui fut l'origine de la célèbre abbaye de Ter Doest et sur l'emplacement de laquelle se trouve aujourd'hui la grande nef de l'église. Il n'y a toutefois pas de certitude quant à l'existence du puits. « Pour consacrer le souvenir de ce fait miraculeux, dit Eug. van Bemmel (*Belgique illustrée*, I. 371-372), on creusa un puits au milieu de l'église. »

XXXVI

XXII. — NOTRE-DAME DE TRONCHIENNES (1)

L'image de Notre-Dame, vénérée aujourd'hui dans l'église paroissiale de Tronchiennes, se trouvait anciennement dans une petite chapelle du couvent de Thérouanne, où elle fut, de la part d'un certain religieux, un objet de profonde vénération. Mais celui-ci étant devenu évêque, oublia l'image. Cela déplut tellement à la sainte Vierge qu'elle ne voulut pas y laisser son image, et le jour de la Pentecôte on trouva celle-ci placée au haut du mur de l'église. L'image se tournait vers l'Orient et de ce point de l'horizon on vit arriver deux pigeons blancs, apportant de l'encens dans leur bec ; et bientôt les fumées de l'encens se répandirent autour de l'image. Les religieux et le peuple accourus de partout furent les témoins de ce prodige. Ils allèrent, très respectueusement, prendre l'image pour la reporter à la petite chapelle du couvent, mais le lendemain on la retrouva sur le même mur d'église. On comprit alors que Dieu ne voulait pas laisser l'image de sa mère en cet endroit et on lui adressa des prières pourqu'il voulût bien indiquer par un signe quelconque où elle désirait être portée. A la fin on décida de suivre le vol des deux pigeons et de porter l'image là où ils s'arrêteraient. Un prêtre aveugle qui, en touchant les pigeons, venait de recouvrer la vue, prit l'image et suivit ceux-ci dans leur vol. Ils passèrent d'abord par Courtrai, puis par Gand et continuant dans cette direction ils s'arrêtèrent à Hulsterloo, (2) un hameau de Kieldrecht, au nord de Saint-Nicolas. Là, dans un lieu désert, les pigeons s'installèrent sur un arbre et se mirent à y former un nid. Ce que

(1) Près de Gand.

(2) Il est question de ce hameau dans l'épopée flamande de *Renart le Goupil* (*Reinaert de Vos*).

voyant, le prêtre y attacha l'image de la Vierge, se construisit là un ermitage et y passa le reste de ses jours. D'autres ermites vinrent s'y fixer et plus tard on y bâtit une église, confiée à des Religieux de l'Abbaye de Tronchiennes. Les Gueux du XVI• siècle voulurent brûler l'image — une statuette de bois — mais ils n'y réussirent pas. Quand Hulsterloo fut envahi par les eaux, on dut quitter ce pays, transportant en même temps l'image miraculeuse à l'Abbaye de Tronchiennes. Surtout les femmes en travail d'enfant vinrent l'y invoquer. Aujourd'hui l'image se trouve sur l'autel de Notre-Dame à l'église paroissiale de Tronchiennes.

XXXVII

XXIII. — NOTRE-DAME AUX SEPT-DOULEURS, A GAND

En l'église du Saint-Sauveur, à Gand, on vénère une image de la Mère de Dieu, connue sous le nom de Notre-Dame aux Sept Douleurs. Voici ce que la tradition rapporte. A la fin de 1584 quelques passants, non loin de la Porte de Muide, remarquèrent une statuette de bois de Notre-Dame flottant sur l'eau de la Lys. Ils la retirèrent de la rivière et furent fort étonnés de ce qu'une statuette aussi lourde pût flotter sur l'eau. Ils allèrent déposer l'image contre la façade d'une église voisine, dans la conviction que les prêtres ou les bedeaux la trouveraient bien là. Le lendemain matin on retrouva la statuette dans l'église à côté de la porte de la sacristie. On la plaça ailleurs, croyant lui accorder une place plus convenable, mais le lendemain elle se retrouva encore près de la même porte, et le fait se renouvela encore plus d'une fois. Ce miracle s'ébruita en ville et dans les environs, et aussitôt que la statuette obtint sa place définitive dans l'église de Saint-Sauveur, on y vit affluer les pèlerins.

XXXVIII

XXIV. — LA CHAPELLE DE L' « OOSTBROEK », A NEVELE (1)

A Nevele, près du centre du village, se trouve une prairie, nommée l'*Oostbroek*. Il n'y a pas encore longtemps, tout le monde pouvait y faire paître ses vaches. Or, au temps jadis, un vacher trouva en cet

(1) Flandre Orientale, au sud-ouest de Gand.

endroit, dans un buisson d'épines, une petite statuette en bois de la Sainte-Vierge qu'il prit avec lui à la maison. Mais le lendemain elle avait disparu pour retourner au buisson, où le vacher la retrouva. Ce fait merveilleux se renouvela par trois fois. Des personnes pieuses y érigèrent alors une petite chapelle, agrandie et embellie plus tard, où l'image miraculeuse est encore vénérée aujourd'hui.

XXXIX

XXV. — LE SAINT PUITS D'EXAERDE (1)

Le seigneur de Hontenisse (2) fit abattre un arbre d'une de ses propriétés à Exaerde. En creusant en terre, l'ouvrier découvrit un crucifix, puis un deuxième et il les mit de côté. Continuant son travail, il heurta de la bêche un troisième crucifix et il vit avec stupéfaction que celui-ci saignait. Mais quand il voulut prendre ce crucifix, il s'enfonça et devint invisible. Notre homme se remit à fouiller la terre, mais à chaque coup de bêche le crucifix s'enfonça plus profondément de sorte que, après avoir creusé inutilement un puits très profond, il cessa ses recherches. Le lendemain l'ouvrier remit les deux crucifix au seigneur de Hontenisse, mais voilà que le matin suivant, ils avaient disparu et notre homme les retrouva à Exaerde, à côté du puits. Une deuxième et une troisième fois l'ouvrier reporta les saintes croix à Hontenisse, mais en vain, elles retournaient toujours à Exaerde. Alors le propriétaire fit ériger près du puits une petite chapelle où les croix miraculeuses furent placées. Depuis ce temps une foule de personnes, parmi lesquelles beaucoup de Hollandais, y viennent vénérer les crucifix.

Plus tard on a entouré le puits d'une margelle en pierres de taille, à hauteur d'homme. Le populaire raconte qu'on n'a jamais su mesurer la profondeur du *saint puits*. Les pèlerins font trois fois, en priant, le tour de la chapelle, et ensuite celui du puits. Si je ne me trompe, on bénit chaque année l'eau du puits, et les jours des Rogations on place à côté de la margelle un seau d'eau, dont le pèlerin se sert en se signant.

A. DE COCK.

(1) Au nord de la Flandre Orientale.
(2) En Zélande.

LE FOLKLORE DU LIMBOURG HOLLANDAIS

(*Suite*).

XIV

PROVERBES ET DICTONS (1)

Recueillis à Maastricht.

1. *Es me van den duvel sprikt, zuut me ziene start.*
Lorsqu'on parle du diable, on voit sa queue.

2. *Den appel vilt neet wiet van de boum.*
La pomme ne tombe pas loin de l'arbre.

3. *Ene mörgesregen doort zoe lang es ene auwe wieverdans.*
Une pluie du matin dure aussi longtemps qu'une danse de vieille femme.

4. *Zoe zak, zoe zaadgood.*
Tel le sac, tel le contenu.

5. *Dee lank heeft, liet lank hangen.*
Qui a beaucoup, peut beaucoup dépenser.

6. *Es de vos de Passie preekt, boer, pas op den ganzen.*
Lorsque le renard prêche la Passion, paysan, gare (attention) à tes oies.

7. *Dee good smeert, dee good veurt.*
Qui graisse bien — roule bien (En d'autres termes : la roue, bien graissée, roule bien).

8. *Ene jonge schilder en ene jonge musikant zien auw bedeleers.*
Un jeune peintre et un jeune musicien sont (deviendront) de vieux mendiants.

9. *Wie de auwe fluiten, zoe piepen de jonge.*
Comme les vieux sifflent (chantent), les jeunes crient.

10. *Kinder en zaate lui zecken altied de woerheid.*
Les enfants et les ivrognes disent toujours la vérité.

(1) Ces dictons sont écrits en patois limbourgeois.

11. *Vriedags weer, zondags weer.*
Temps de vendredi, temps de dimanche.

12. *Zoe bang es enen ezel dee de zak afvilt.*
Avoir peur comme un âne qui laisse tomber son sac.

13. *Es het regent, en de zon scheint, is het kermis in de hel.*
S'il pleut, et si le soleil luit, en même temps, c'est kermesse en enfer.

14. *Wat de boer neet kint, dat vrit heer neet.*
Ce que le paysan ne connaît pas, il ne le mange pas.

15. *De beste peerd stoan op stal.*
Les meilleurs chevaux se trouvent à l'écurie.

16. *Dee heet het achter de mouw zitten.*
Il l'a derrière sa manche (c'est un hypocrite).

17. *Niks zoe aerm als een kerkemoes.*
Rien de si pauvre qu'une souris d'église.

18. *Dee kömt nog ins te laat op het leste oordeel.*
Il arrive encore trop tard au dernier jugement (se dit à un retardataire, à celui qui arrive après les autres).

19. *Met Saint-Jaan, vink me ene ves of ene maan.*
A la Saint-Jean, on pêche un poisson ou un homme.

20. *Dee stinkt nao de scheup.*
Il sent la pelle (il a une mauvaise odeur, il sent la pelle du fossoyeur, il va mourir).

21. *Dee de scheun past, dee treek 't hem aon.*
Celui à qui le soulier va, il le chausse (se dit de celui qui se formalise d'une allusion.)

22. *Wie den duvel is, zoe trowt heer zen gasten.*
Comme le diable est lui-même, ainsi il marie ses hôtes (Le diable juge les autres d'après lui-même).

23. *Van de vreun, mos te het hubbe.*
Quand vous avez des désagréments, ils viennent toujours de vos amis, ou : ne vous fiez pas à vos amis.

24. *Krollende haoren,*
Krollende zinnen.
Cheveux bouclés, idées *bouclées* (saugrenues).

25. *Kranke wagens loupen het langs.*
Les chariots malades (vieux, détériorés) roulent le plus longtemps (Se dit d'une personne atteinte d'une maladie qui lui permet d'arriver à une vieillesse avancée).

26. *Kinder en gekken,*
Kinnen mie vraogen as tien weize,
Kinne beant woorden.

Les enfants et les fous peuvent poser plus de questions que dix savants ne pourraient résoudre.

27. *Eiene waol maakt mie leven es tien fatsoenlyke lut.*

Un Wallon fait plus de tapage que dix personnes convenables, bien élevées.

28. *Zou gauw es de Kruin geschoren.*
Is de gierigaard drin geboren.

Litt. : Aussitôt la tonsure rasée, aussitôt un avare est né (le prêtre passe pour être avare. L'homme change d'après sa position, ou l'habit fait le moine).

29. *Wach dich veur alles wat van God geteikent.*

Fais attention à tout personne masquée de Dieu (défie-toi de toute personne conformée autrement que les autres, des personnes anormales).

30 *Dao, bin ich zonder zeip geschoren gewoorden.*

Là, on m'a rasé sans savon (1) (on m'a dit brutalement la vérité).

31. *Laot eeder veur zien eigen deur Keeren.*

Que chacun balaie devant sa porte (qu'on ne s'occupe pas de ses voisins.)

32. *Lank en smaal,*
Steet zoe kaal,
Kort en dik,
Is neet geschik,
Middelmaot dat
Seert de straat.
Long et mince,
C'est laid,
Court et gros,
N'est pas commode,
La mesure moyenne
Ça honore la rue (chant d'enfant).

Il faut en tout prendre la bonne moyenne.

33. *Dee zouw s'leeven hier van t' kruus af beten.*

Celui-ci serait capable de faire descendre le Christ de sa croix, par ses prières. Il vous ferait croire les choses les plus invraisemblables.

(1) En Wallonie *raser sans savon,* c'est ennuyer quelqu'un de sots propos, le *raser* au moral).

34. *Den aap kömt altied out de mow kieken*, (1)

Le singe sort toujours de la manche (chassez le naturel, il revient au galop).

35. *Dee is den duvel te plat aof.*

Il est plus malin que le diable; ou bien : *Dee is out de hel gekropen wie den duvel sleep*, celui-là est sorti de l'Enfer lorsque le diable dormait.

36. *Kraeinde hinne en fluitende vrouwlui dougen neet.*

Les poules qui chantent et les femmes qui sifflent ne valent rien.

37. *Ins kömt het manneke veur zie geld* (un jour le bonhomme viendra réclamer son argent).

Se dit souvent aux jeunes gens, qui ont une mauvaise conduite ; tôt ou tard, la maladie ou la pauvreté viendra les atteindre.

38. *De pastoor zegent sich altied het ierst.*

Le curé se signe toujours le premier.

39. *De Kerk in 't midden von 't deurp laoten.*

Il faut laisser l'église au milieu du village.

40. *Dee souws te de communie geven zonder te beechten.*

On lui donnerait la communion sans confession.

41. *Dee luigt wie gedrukt, wat heer zich beit.*

Il ment presque autant qu'on imprime, (on imprime aujourd'hui beaucoup, il ment autant.)

42. *Dat dich God bewaart dan bis te van den duvel bevreidt.*

Si Dieu te garde tu es préservé du diable.

43. *Die liet zich het graas onder de veuj wegmeien.*

Celui-là se laisse couper l'herbe sous les pieds.

44. *Eder huiske heet zie kruiske.*

Chaque maison a sa croix.

45. *Twie han op eine buik.*

Deux mains sur un ventre. Ce sont deux compères.

46. Ou bien encore dans le même sens : *Die likken onder ein deken* (Ils sont couchés sous la même couverture).

47. *Vraag aan mie broor, of ich eine schelm ben.*

Demande à mon frère, si je suis un voleur (a pris le même sens que les précédents).

ALFRED HAROU.

(1) Les saltimbanques, joueurs d'orgue, etc. sont souvent accompagnés de petits singes qu'ils portent sous leurs vêtements, afin de les prémunir contre le froid. Ces singes, curieux de leur naturel, passent souvent la tête par un interstice des vêtements pour voir ce qui se passe à l'extérieur.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE BASSE-BRETAGNE

XXXIX

L'OIGNON FATAL

« Ne laissez jamais dans une maison une moitié d'oignon épluché, « inutilisée, vous seriez certain d'y voir entrer la maladie et le « malheur. »

Cet apophtegme m'a été dit par une femme de Sarzeau (Morbihan), qui n'était jamais sortie de Sarzeau. Elle m'a donné « la preuve » de ce qu'elle avançait. Son défunt grand-père, pendant sa dernière maladie, ayant vu un morceau d'oignon, oublié par mégarde, avait crié : « C'est donc comme çà que vous voulez ma mort ! » Le pauvre cher homme ! C'est arrivé comme il l'avait prévu : il est décédé !

H. DE KERBEUZEC.

XL

LA BAGUETTE DIVINATOIRE

La baguette divinatoire a pour but de découvrir ce que l'on cherche: sources, trésors cachés, repaires de voleurs, objets perdus, etc., etc.

Pour se la procurer, on opère de cette manière: On cherche au lever du soleil, une tige fourchue de noisetier sauvage, appelé *Keneneu garh*. Il faut que cette tige n'ait jamais porté de fruits; on la saisit de la main gauche et on la coupe en trois avec un couteau neuf et en prononçant en même temps certaines paroles magiques. Quand on veut se servir de la baguette, on la prend par les deux branches et on lui commande de tourner à l'endroit voulu. Ce fait m'a été raconté par une vieille femme, réputée sorcière, à qui j'avais fait la charité, et qui possède, assure-t-on, des recettes extraordinaires.

J. CALLOC'H.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCLVIII

LES PAINS CHANGÉS EN PIERRES

(*Légende flamande*).

Un jour, une femme demanda un pain à prêter à sa voisine, qui répondit qu'elle n'en avait pas : « Cependant, reprit la première, vous avez cuit du pain cette semaine. »

— « Il m'est impossible de vous rendre ce service; dit de nouveau sa voisine, et je veux que Dieu et sainte Pharaïlde changent tous nos pains en pierres, si j'en ai plus d'un demi dans la maison. »

Cette imprécation fut entendue du Ciel. Au lieu de pains, la voisine ne trouva plus dans son coffre que trois pierres et demie.

Le peuple connut bientôt ce miracle, et les pierres furent portées à la chapelle de Sainte-Pharaïlde, à Geetbroeck, où elles restèrent en grande vénération jusqu'au moment où l'église de Sainte-Pharaïlde, à Gand, en devint dépositaire.

(*Annal. de la Soc. royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand*, I, 201, 202.)

DCLIX

LE RAVISSEUR PUNI

(*Légende ardennaise*).

A une époque que la tradition ne s'est pas donné la peine de préciser, le château de Montjardin (Ardennes belges) était la propriété d'un de ces tyrans féodaux, sur la rapacité desquels les souvenirs populaires ne tarissent pas. Celui-ci laissait loin derrière lui tous les brigands, ses confrères, et il pouvait se vanter d'être devenu la terreur et l'exécration de la contrée. Un jour il enleva de vive force, d'un monastère voisin, une religieuse dont la beauté avait allumé dans son cœur une passion brutale et l'entraîna dans son repaire. Ses sollicitations restant sans succès, il allait ajouter un nouveau crime à la longue liste de ses méfaits, quand la pauvre jeune fille lui présente

une image de la sainte Vierge qu'elle tire de son sein. Le ravisseur, un instant indécis, retrouve bientôt sa première audace, et repoussant avec violence l'emblème vénéré, met la main sur sa victime. Tout à coup le tonnerre retentit et le château s'écroule sur tous ceux qu'il renferme.

(J. Pimpurniaux, *Guide du voyageur en Ardennes*, t. I, p. 51.)

Alfred Harou.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

CXLVI

ILE DE GUERNESEY

En arrivant près d'un cromleeh assez remarquable, et d'environ dix pieds de haut, j'ai demandé à un vieux berger d'où venait cette roche ; voici sa réponse : « Mais vère, j'ai ouï dire à des vieilles gens que t'ché du temps des fês, et que t'ché une petite femme qui l'porti là dans son devanti (tablier) ; épi d'otres disentque ché là que les petit's gens (les fées) jouaient aux plattes (quilles), et picquirent chette roc pour la merque assai. »

(Adolphe Delahaye, *Journal d'un aspirant de marine adressé à sa sœur. Journal des Jeunes filles*, *15 septembre 1849*.)

Pierre Laurent.

CXLVII

UNE PIERRE A GLISSADE EN BOLIVIE

Une des grandes pierres taillées des ruines de Puma-punco, à Tiahuanaco (Bolivie — Haut plateau) aujourd'hui déplacée et inclinée. Les enfants y vont glisser et ont laissé des traces très marquées qui montrent que cet usage doit être ancien. Les grandes personnes aussi, m'a-t-on dit, y vont glisser dans une intention que l'on ne m'a pas précisée.

A. de Mortillet.

LES BOHÉMIENS (1)

III

EN WALLONIE

Près de Grand-Leez (Namur), se trouve un chemin appelé *Ruelle Egyptienne.*

La tradition rapporte que des familles bohémiennes y avaient établi leurs tentes, et *baptisaient leurs enfants en faisant un bruit épouvantable.* Leur empereur, dit-on, les fit déguerpir de là.

(*Annales Société archéol. de Namur*, t. XVI, p. 9.)

ALFRED HAROU.

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

C

CRIS DES RUES A SOTTEVILLE-LES-ROUEN (Seine-Inférieure).

Maquereau. Qui veut du beau chasse vie, chasse ire.

Rocaille. Salicoque, coque, coque, coque, salicoque.

Merlan. Cailleux du gros, du bon gros.

Marrons. Marrons cuits, marrons rôtis. Marronner, Messieurs, faites marronner vos Dames.

Merlan. Du beau merlan dur.

Les railleurs ajoutent à ce cri : Il faut que tu l'endures ; ou encore : Ta mère l'endure.

MARIE CHEVALLIER.

(1) Cf. t. III, p. 648.

LES TRADITIONS POPULAIRES & LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS (1)

LIII

AMBROISE PARÉ

INTRODUCTION — CHAP. III. — On dit en commun proverbe :

Le chirurgien ayant la face piteuse
Rend à son malade la plaie venimeuse.

Des animaux et de l'excellence de l'homme.

CHAP. I. — L'ibis et semblablement la cigogne nous a montré l'usage des clystères...

L'hippopotame nous a enseigné la phlébotomie, lequel se sentant agravé de plénitude de sang se frotte contre les roseaux rompus et s'ouvre une veine de la cuisse pour se décharger autant que besoin lui est, et puis se vautrant dans la fange pour étancher le sang.

La tortue lorsqu'elle a mangé de la chair de serpent, mange de l'origan, autrement marjoleine sauvage.

Les anciens ont expérimenté certaines choses qui résistent aux tonnerres ou foudres, et entre les autres, les plumes d'aigle portées en panache ; aussi la ceinture de veau marin empêche que ceux qui l'ont en soient jamais atteints.

Les os et mouelle de brebis servent à faire fards pour embellir les femmes ; mêmes les *cornes* servent à faire produire des *asperges* en abondance, étant enterrées avec leurs racines.

CHAP. II. — Les béliers et agneaux lorsqu'ils s'entre-heurtent et choquent les pieds en l'air, signifient changement de temps. Le péril nous est démontré par le bœuf, lorsqu'il se lèche à contre-poil, hausse le muffle contre le ciel, mugit, flaire la terre et s'efforce de manger avidement. Aussi quand les fourmis plus dru, s'entre-rencontrent comme étourdies, elles dénotent la pluie prochaine. De même, si les taupes besognent plus que de coutume, si le chat se passe la patte sur le col,

(1) *Œuvres d'Ambroise Paré*, 9e édition, Lyon, veuve Cl. Rigaud et Cl. Obert, 1633. In-folio.

comme s'il se peignait, si les poissons sautent. Quand les dauphins et marsouins sautent, c'est signe de grande tempête, de même quand les orties de mer nagent sur l'eau : elles sont de couleur de cristal reluisant avec du pers mêlé. Si on en frotte un bâton, il brille la nuit comme une torche allumée.

Autres signes de pluie : Quand la grenouille chante et crie plus fort que de coutume. Quand les oiseaux de mer viennent assez avant sur terre. Quand les grues crient en volant. Quand les oies et canes se baignent, s'épluchent et jargonnent ensemble. Quand les hirondelles volent près de terre. Quand le roitelet se réjouit plus que coutume. Quand le coq chante d'une voix enrouée après le soleil couché. Quand les pigeons se retirent en leur colombier plus tard que de coutume. Quand la lune est pâle ; rouge elle signifie vents ; claire, beau temps. Quand le héron vole bas en criant. Quand les mouches et puces piquent plus fort.

Quand la chevêche chante en temps de pluie, c'est que le temps veut s'éclaircir. Quand les hirondelles et le héron volent haut, signe de beau temps, etc., etc.

Quand la pie crie, c'est qu'elle voit un loup, un renard ou un serpent (1).

CHAP. IV. — *Proverbe.* — Les hommes savent tout faire, sinon les nids des oiseaux.

CHAP. VII. — Les abeilles en dehors de leurs ruches, si de fortune il s'élève du vent, et qu'il dure trop et leur soit contraire, se chargent d'une petite pierre et volent bas, de peur d'être emportées.

CHAP. VII. — Les fourmis travaillent la nuit au clair de la lune, elles ensevelissent leurs morts et enlèvent le germe du grain pour qu'il se conserve.

CHAP. X. — Les lièvres cachent leurs petits en des lieux différents, afin qu'ils ne soient pas tous en même danger.

Les biches font leurs faons près des grands chemins, parce que les bêtes ravissantes n'y viennent pas communément.

CHAP. XII. — La cigogne nourrit son père et sa mère en leur vieillesse, et les petits sachant bien voler aident à ceux qui sont moins avancés.

La colombe ne commet point d'adultère. Les tourterelles, en signe de viduité, *jamais ne couchent sur branche verte*, après qu'elles ont perdu leur parti, et n'en prennent pas d'autre.

CHAP. XIV. — Les lamproies avalent leurs petits pour leur donner à repaître dans leur ventre.

(1) Ou un lièvre, ajoute-t-on en Poitou.

CHAP. XVI. — Le coq donne, par son courage, crainte et peur au lion.

Le renard chassé, sentant les chiens près de sa queue, leur jette ses excréments au museau et aux yeux et les ayant ainsi éblouis et étonnés, il gagne le devant. Pour dénicher les poules, il feint de leur jeter sa queue, et par cette peur les déniche et à la descente en prend une et l'emporte.

Pareillement s'il veut passer une rivière, encore qu'elle soit gelée et prise, marche doucement sur la glace et *approche son oreille*, et s'il peut entendre aucunement le bruit de l'eau cachée, il connaît que la glace n'est pas épaisse ni assez ferme, par quoi il s'arrête et ne passe outre, et ainsi, s'il ne peut entendre de bruit, il passe de l'autre côté hardiment. Or, ne saurait-on dire que cela soit seulement une vivacité de sentiment de l'ouïe sans aucun discours de raison, car c'est une ratiocination et conséquence tirée du sens naturel en cette sorte : qui fait bruit se remue, ce qui remue n'est pas gelé, ce qui n'est pas gelé est liquide, ce qui est liquide ploie sous le faix et ne tient pas ferme : *ergo*, etc.

Si les pourceaux oient crier en une forêt l'un d'entre eux, ils s'assemblent tous pour le secourir, comme si une trompette avait sonné pour assembler une compagnie de gens d'armes, afin d'aller au secours de leur compagnon en bataillant pour lui.

Paré dit que la baleine a un pilote et ne parle pas de celui du requin. Il appelle *gouverneur* celui de la baleine. S'il se veut reposer, il se *met dans sa gueule* et y dort, ne se laissant jamais, ni de jour ni de nuit.

Poisson appelé pêcheur qui a une petite poche qui lui pend au cou, laquelle il retire et lâche comme il lui plaît, ainsi que le coq d'Inde fait de sa crête. Il l'allonge en forme d'un hameçon, et la présente à mâcher aux petits poissons, puis il la retire peu à peu et les happe.

CHAP. XVIII. — Le singe s'efforce d'imiter tous actes de l'homme.

Le héron dominé par le faucon, met quelquefois son long bec sous l'aile, la pointe en haut, de sorte que le faucon s'embroche et que tous les deux tombent morts à la fois.

CHAP. XXI. — L'éléphant a peur du pourceau comme le lion du coq; il abandonne sa nourriture quand les rats et les souris l'ont touchée ; en colère il se calme à la vue d'un mouton.

Le cheval ne peut supporter la vue du chameau ; la couleuvre fuit l'homme nu et le poursuit vêtu.

L'aspic est en guerre perpétuelle contre le rat d'Inde qui s'enduit de limon de terre grasse et se sèche au soleil, puis, ainsi armé, marche au combat la queue levée en présentant toujours le dos jusqu'à ce qu'il se jette à la gorge, ce qu'il fait pareillement au crocodile.

Le lézard est ennemi des serpents, et grand ami de l'homme.

Si le loup voit l'homme le premier, il lui fait perdre la voix et l'empêche de crier.

La belette qui veut combattre l'aspic se prémunit avec la rüe.

Le singe a horreur de la tortue.

Mortelle inimitié entre l'araignée, le serpent et le crapaud, entre le chat-huant et les corneilles. L'oiseau de rivière craint si fort le faucon que s'il le sent ou ouït ses sonnettes, il se laisse souvent assommer à coups de bâton ou de pierre plutôt que de s'élever. L'alouette semblablement se laisse prendre à la main de peur de l'émérillon ou épervier. L'aigle a pour ennemi mortel l'oiseau de proie, la crécerelle épouvante les éperviers. Le corbeau et le milan ont toujours guerre. Les poules haïssent le renard ; le petit poulet à peine éclos ne craint ni le cheval, ni l'éléphant, mais à la vue du milan, il se cache sous l'aile de sa mère. L'agneau et le chevreau s'enfuient à l'odeur du loup sans l'avoir jamais vu. Le cerf passant sur le trou du serpent s'arrête, l'attire par son haléne et le tue.

Si deux tambours sont faits, l'un de la peau d'une brebis, l'autre de celle d'un loup et qu'on les frappe ensemble, à peine pourra-t-on entendre le son de celui de la brebis. De même si un luth ou autre instrument est monté de cordes faites de boyaux de brebis et de loup, il sera impossible de les accorder. Si la tête ou la queue du loup sont pendues sur la mangeoire des brebis ou cachées en leur étable, elles ne pourront manger et ne feront que se mouvoir et pétiller, tant sont immortelles les inimitiés entre ces animaux qu'elles persistent après la mort.

Tant est grande l'inimitié entre les rats et les belettes que si on met un peu de cervelle de belette dans le fromage, les rats ne l'attaqueront plus. La linotte haït le bruant au point que leur sang ne se peut mêler. Si des peaux de panthère et de hyène sont pendues ensemble, tout le poil de la panthère cherra, demeurant en son entier celui de la hyène. De même si on mêle d'autres plumes à celles de l'aigle, celles-ci les consomment et mettent à néant en demeurant entières. Un taureau furieux attaché à un figuier s'adoucit. Les escargots meurent à l'odeur des roses. Si on tire avec la main la barbe d'une chèvre, tout le troupeau cessera de manger jusqu'à ce qu'on l'ait laissée aller.

Le chou et la vigne se nuisent, les racines de la vigne retournent en arrière. La vigne au contraire se fait plantureuse en présence des peupliers et des ormeaux. Si des palmiers mâles et femelles sont plantés l'un près de l'autre, leurs feuilles et leurs branches se mêlent si étroitement qu'à peine les pourrait-on disjoindre sans les rompre.

Si on met un vaisseau plein d'eau sous une citrouille pendue à sa

tige, celle-ci s'allongera pour aller à l'eau. Les aulx et les oignons pendus en l'air, germent et sentent très fort lorsque ceux qu'on a mis en terre commencent à germer. Quand le cerf et le sanglier sont en rut, leur salaison mise au feu, s'enfle si fort qu'elle sort du pot s'il n'est qu'à demi plein, jetant une écume de mauvaise odeur. La peau de bouc sèche et tannée sent le bouquin ainsi qu'un bouc vivant à la saison des amours. L'onguent rosat et l'eau de roses perdent leur odeur quand les roses sont en fleur.

CHAP. XXV. — Chant de l'allouette : Tire, lire, alire et tire lirant tire. Adieu, adieu, adieu (Du Bartas, 5e jour de la semaine).

On a dit à tort que l'éléphant adorait le soleil et la lune.

PRÉFACE DU XIe LIVRE. — Seul l'homme ne meurt toujours étant frappé de la foudre, au contraire pour peu que les autres animaux en soient touchés, ils meurent soudain. L'homme n'en meurt que s'il tombe du côté frappé par la foudre ou s'il est tourné par force du côté d'où elle vient.

On ne vit jamais la foudre descendre plus de cinq pieds en terre.

Le veau-marin et l'aigle ne sont jamais frappés par la foudre.

Contre l'artillerie rien ne peuvent le laurier, les tentes de veau-marin, les paroles et incantations, pas même le son des cloches et des bassins d'airain qui dissipent le tonnerre.

DISCOURS I. — On crut jusqu'à Ambroise Paré que la *poudre* infectait les plaies d'armes à feu ; il raconte comment le hasard lui fit découvrir que le fait était inexact et cessa de les cautériser à l'huile bouillante comme on avait fait jusqu'alors, mais il admet encore à tort l'action du projectile à distance, ce qu'on a appelé le *vent du boulet.*

XIIe LIVRE, CHAP. VII. — Mumie (Momie) donne à boire et à manger dans les contusions. Ambroise Paré proteste contre cette habitude.

XVIIe LIVRE. — Ambroise Paré croyait encore qu'on trouvait des vers aux racines des dents.

XIXe LIVRE, CHAP. I. — Parler Renaud, c'est parler du nez.

XXIe LIVRE. — Herbes contraires aux venins : aurosne, calament, rue, béthoine, moulaine blanche, marrubin, poulliot, laurier, scordium, âche, scabieuse, menthe, valériane, etc.

Il y a des venins artificiels et si cruels que si on en met sur une selle de cheval, font mourir celui qui aura été quelque temps dessus, et autres que si on en frotte les étriers, perçent les bottes de ceux qui ont les pieds dedans, desquels venins les Turcs et autres barbares usent souvent en leurs flèches pour faire mourir leurs ennemis, les cerfs et autres bêtes sauvages, qui est une chose difficile à croire pour

la selle et les étriers, la commotion de la torpille qui agit à distance laisse toutefois l'auteur indécis.

Pape Clément empoisonné par la vapeur d'une torche envenimée, fleurs empoisonnées.

Le venin de l'animal vif est plus dangereux que celui de l'animal mort.

La succion recommandée, plantes utiles contre les venins. Ail, oignons, poireau, rue, scordium, dictame, petite centaurée, pravium, roquette, lait de figues non mûres, viperine ou buglose sauvage.

XXIe LIVRE, CHAP. XX. — RAGE. Remèdes. On s'étonne de voir encore recommander la fiente de chèvre (1) bouillie dans le vinaigre, la salive d'homme; le poil du chien enragé, appliqué dessus la plaie tout seul, a vertu d'attirer le venin par quelque similitude, ce qu'on a plusieurs fois expérimenté ainsi que fait le scorpion écrasé mis sur la blessure qu'il a faite. Aucuns auteurs ont écrit que ledit poil de chien brûlé et pulvérisé donné à boire avec du vin, préserve de la rage.

Manger un ail avec un peu de pain et boire un peu de vin; manger foie rôti du chien enragé ou du foie de bouc. L'auteur ne se fie pas à l'efficacité des bains de mer. Limons, oranges, citrons, racines de gentiane, angélique, tormentille, pimprenelle, bouillon blanc, chardon bénit, bourrache, buglose.

La salamandre ne fait pas seulement mourir de sa morsure, elle infeste les fruits et les herbes de sa bave et de certaine humeur qui lui sort du corps, au grand danger de ceux qui mangent de ces herbes et de ces fruits.

Aucuns modernes ont dit que si elle tombe dans un puits, l'eau en est infectée et fait périr ceux qui en boivent.

L'urine d'homme *bien sain* entre dans la composition de certains médicaments.

Scorpions volants.

La piqûre du bupreste donne la tympanite aux animaux.

La murène s'accouple avec l'anguille comme la grenouille avec le crapaud; sa morsure donne lieu à des accidents analogues à ceux de la vipère.

L'aiguillon enlevé sur la queue de la pastenaque piqué dans la racine d'un arbre le fait mourir. Si on en socrifie les gencives, il fait tomber les dents sans douleur.

La cervelle du chat est un poison, son haleine et son poil sont dangereux.

(1) Alias : la bouse de vache en topique.

Le contre-poison des champignons sont les pommes et poires avec lesquelles on les fera cuire ; à leur défaut on emploiera les feuilles de poirier — ail et vinaigre.

Les médecins donnaient autrefois de la mandragore pour ôter le sentiment de la douleur lorsqu'ils voulaient brûler ou couper un membre.

L'odeur de l'aconit tue rats et souris.

L'homme qui dort sous l'if en meurt souvent. Le noyer est semblablement vénéneux, comme l'if.

Ambroise Paré montre que le bezahar n'a aucune influence contre les poisons.

L'aimant rend fou ; contre-poison, l'or pulvérisé.

L'argent vif est ainsi nommé parce qu'il est presque en continuel mouvement.

Nulle bête venimeuse n'ose approcher du frêne, aussi sa vapeur est-elle bonne contre la peste. Saumure d'anchois.

Fendre un cheval ou mulet, enlever les intestins et mettre en leur place le malade, la tête en dehors ; la chaleur de ces bêtes attire les poisons.

« Quand l'air est corrompu s'engendrent plusieurs maladies épidémiales, c'est-à-dire populaires ou vulgaires ainsi qu'en l'an 1510 survint une maladie par tout le royaume de France, tant ès ville qu'ès campagnes, nommée par le commun *coqueluche* : parce que quand aucuns estaient espris de cette maladie, ils sentaient grande douleur en la teste, ensemble en l'estomac, ès reins et ès jambes et avoient fièvre continue avec délire et frénésie et lorsqu'on les purgeoit ou saignoit, on abrégeait leurs jours. Et d'icelle mourut un bien grand nombre d'hommes, tant riches que pauvres [Influenza].

Aussi l'an 1528, survint une autre maladie en Angleterre et ès basses Allemagnes, qui fut nommée du peuple la *Suette* pour ce que les patiens avaient une bien grande sueur partout le corps, avec un grand frisson, tremblement et palpitation de cœur, accompagnée de fièvre continue et mouroient en peu de jours et cette maladie tua aussi un bien grand nombre de personnes.

Pareillement l'an 1546, régna en la ville du Puy en Auvergne, une autre maladie nommée du peuple *Trousse-galand*, pour ce que peu de ceux qui en estoient espris, eschappoient, ains mouroient en deux ou trois jours ou moins et plutôt les robustes que les débiles et les riches que les pauvres. Au commencement les patiens avoient grande pesanteur de tout le corps avec une extrême douleur de teste et fièvre continue et perdoient toute cognoissance et faisoient tous leurs excrémens involontairement sous eux et avoient grand délire, de sorte qu'il

les falloit lier et attacher. Que si aucuns eschappoient, leurs cheveux tomboient et la dicte maladie estoit fort contagieuse.

L'année suivante vint en la dite ville une autre plus grande peste accompagnée de bubons et charbons qui fit aussi mourir un grand nombre de peuple : ce que j'ay bien voulu en annoter afin que le chirurgien prenne garde à la grande diversité et malignité de cette maladie pestilente pour y obvier, l'advertissant davantage qu'en certains temps adviennent plusieurs autres maladies populaires comme fièvres putrides, flux de ventre, rheumes, toux, frénésies, squinancies, pleurésies, péripneumonies, ophtalmies, apoplexies, léthargies, pourpre, rougeole, petite vérolle, galles, enthrax ou charbons et autres pustules malignes, lesquelles prennent en même temps. Partant la peste n'est pas toujours, ny en tout temps d'une même sorte mais diverse l'une de l'autre qui a esté cause qu'on lui a donné divers noms selon les effects et accidens qu'elle produit, ce qui provient principalement pour la diversité du venin qui est en l'air.

Par quoi l'air pourri et pestiféré tire non seulement le genre humain mais aussi les bestes de la terre et les oyseaux du ciel.

Ambroise Paré raconte l'histoire d'une femme qui tint une grenouille dans ses mains jusqu'à ce qu'elle fût crevée pour se guérir de la fièvre.

Des monstres, CHAP. XXXIII, mains lavées en plomb fondu.

Poisson remora qui arrête les navires, CHAP. XXXIV.

Haiit, mammifère d'Amérique qui ne vit que de vent, CHAP. XXXIV.

L'œil droit du caméléon, arraché quand il est en vie, fait disparaître les taies de la cornée mêlé avait du lait de chèvre, son fiel fait disparaître les cataractes des yeux ; si on se frotte de son corps, le poil tombe.

CHAP. XXVII. — Bruits étranges dans les mines.

CHAP. XXXI. — Hist. de possédé.

LÉO DESAIVRE.

BIBLIOGRAPHIE

Paul Sébillot. — *Le Folk-Lore de France*, t. IV, le peuple et l'histoire. Paris, E. Guilmoto, in-8 de 499 p. (16 francs).

La grande tâche de M. Sébillot est achevée, et nous avons enfin en quatre volumes in-8, un bel et complet exposé du folk-lore de la France et des peuples parlant français. L'intérêt de la collection n'a aucunement diminué en approchant de son terme. Au contraire, plusieurs des chapitres du volume final sont parmi les plus captivants. Tels sont, par exemple, ceux qui se rapportent aux observances en relation avec les restes mégalithiques, les rites de la construction, les églises, et toute la troisième partie qui a trait aux divers ordres de la société et aux traditions historiques.

Il est très difficile d'en choisir quelques-unes pour une mention spéciale, tant l'éminent auteur a admirablement disposé ses matériaux, tant il les a présentés avec soin et avec sobriété. Il ne s'est pas contenté de faire une simple compilation ; il a de plus exercé sur plusieurs sujets ses facultés de critique avisé, et a ainsi augmenté la très considérable valeur de son ouvrage. Un excellent exemple de sa méthode critique nous est fourni par la section des légendes des sacrifices humains. Nous savons par César (*De Bell. Gall.*, VI, 16) que les druides offraient des sacrifices humains et parfois de grands holocaustes, et il est naturel de supposer que ces rites sanglants devaient frapper l'imagination du peuple, et que leur mémoire serait conservée avec horreur par les générations après qu'ils eurent cessé. En effet, nous trouvons en diverses parties de la France des pierres que l'on désigne comme les autels sur lesquels des sacrifices humains avaient été offerts. M. Sébillot suit ces traditions depuis leur plus ancienne mention et il arrive à la conclusion qu'elles ne sont rien moins qu'originales. Aussi loin que l'évidence se montre à présent, elles dérivent toutes de théories d'antiquaires, qui ayant, au XVIIIe siècle, découvert une vague mention de sacrifices (ne mentionnent pas des sacrifices humains toutefois) en ont pris le prétexte, au commencement du siècle dernier, pour localiser près de ces pierres non seulement les sacrifices, mais les sacrifices humains. C'est de là que ces idées se sont répandues dans la campagne, sous l'influence, conjecture M. Sébillot, des touristes et des savants qui, en les visitant, ont répété devant les paysans les théories en faveur sur ce sujet pendant la première moitié du siècle dernier.

La description des anciennes villes de France qui, jusqu'à une époque récente, avaient éprouvé peu de changements par la marche des événements, avec les anciennes constructions, dont plusieurs passaient pour

avoir été le théâtre d'étranges et merveilleuses légendes, et les veillées pendant lesquelles on racontait ces traditions et d'autres chroniques locales, charmeront le lecteur, parce que l'auteur leur a donné une certaine extension d'après ses réminiscences personnelles. Le lecteur anglais s'attachera aux pages où sont rapportées les traditions dont les Anglais sont l'objet, et il se plaira à voir comment ses compatriotes et les guerres qu'ils ont faites pendant si longtemps en France sont envisagés par les paysans français. Un des points les plus intéressants constatés par M. Sébillot est celui-ci : alors que la mémoire de Guillaume le Conquérant est encore vivante en Normandie, où maint objet ancien est dit remonter au roi Guillemot, où une ancienne statue est celle du duc Guillaume, alors que subsiste le souvenir de sa naissance, et de ses actes de violence — et parmi eux la tradition de ses sauvages caresses — son expédition en Angleterre, si remarquable dans ses circonstances et dont la réussite fut presque miraculeuse, aussi bien qu'importante par ses résultats, n'a pas laissé la moindre trace dans la mémoire populaire. Henri IV, la Révolution, sont encore connus ; mais M. Sébillot n'a pu trouver aucun épisode de la guerre désastreuse de 1870, qui ait pris une forme légendaire certaine. Il a fait une enquête diligente (portant sur l'époque la plus récente) sur le folk-lore qui pouvait être en rapport avec la séparation de l'Église et de l'État, il y a un ou deux ans, et sur les fameux inventaires, pour savoir si les statues avaient sué ou pleuré, s'il y avait eu des apparitions de saints et des prodiges analogues à ceux qui accompagnent d'ordinaire les événements dans lesquels le clergé est intéressé ; mais il n'a rien trouvé se rattachant à ces ordres d'idées. L'imagination du peuple sur ce sujet est affaiblie, et plus d'une influence y a sans doute contribué.

Le volume se termine par un index très détaillé de l'ouvrage entier ; je n'y ai pas sans doute trouvé tout ce que j'aurais désiré, mais je puis attester par mon expérience personnelle la difficulté de faire un index absolument complet d'un livre de folk-lore ; quoiqu'il eût pu être plus détaillé, il sera d'une grande utilité pour tous ceux qui voudront consulter ce livre qui est indispensable aux savants. Ces volumes sont un monument d'érudition et de recherches, guidées par l'expérience et le jugement d'un homme qui a lui-même contribué, dans une proportion considérable, aux meilleures récoltes du folk-lore en France. Cette collection devra être consultée comme une autorité pour la plupart des faits qui y sont constatés. Nous aurons recours au *Folk-lore de France* non pas seulement comme à un catalogue raisonné, mais aussi parce qu'il contient les conclusions mûries de M. Sébillot sur beaucoup de questions controversées, qui ont été données après trente ans d'études sur ce sujet, par un homme auquel ces études sont si redevables.

(Traduit de E. Sidney Hartland, *Folk-Lore*, mars 1908, p. 111-113).

Paul Eudel. — *Trucs et Trucqueurs*, Paris, librairie Molière, in-18 de 580 pages.

Le nom de Paul Eudel est bien connu de tous ceux qui s'occupent de la curiosité, et quelques-uns de ses livres constituent des documents de premier ordre sur les ventes publiques et les objets de toute sorte qui y ont passé. Collectionneur avisé, il a écrit d'intéressantes pages sur les collec-

tionneurs de son temps. Dans le livre qu'il vient de publier, il a eu pour but de dévoiler les procédés grâce auxquels on fait passer pour anciens des objets de fabrication récente. Pour satisfaire le goût des amateurs qui s'écrieraient volontiers :

Il nous faut de l'ancien, n'en fût-il plus au monde,

on s'est mis à en créer, et les faussaires ont parfois montré une telle ingéniosité, une telle perfection dans l'imitation, qu'ils ont pu tromper des experts réputés, des savants dont l'opinion fait autorité en matière d'art ancien. La tiare de Saïtaphernès est le plus retentissant exemple de la réussite d'un faux ; mais le Musée du Louvre n'a pas le privilège des « tiares » puisque le nom est devenu synonyme de truquage ayant réussi. On pourrait même dire qu'il n'y a guère de collection particulière qui puisse se flatter d'être composée uniquement d'objets authentiques. Le livre très compact, très documenté de Paul Eudel leur fournira matière à réflexion et les préservera peut-être de quelques déconvenues. L'auteur, aussi maître de son sujet que l'on peut l'être, a parsemé son ouvrage, sorte de Bible du collectionneur, d'anecdotes et de traits plaisants racontés avec humour, qui rendent facile la lecture de ces 580 pages qui apportent à l'histoire de la curiosité une contribution de premier ordre.

P. S.

Louis Morin. — *Édition troyenne des petits métiers et Cris de Paris.* Paris, Leclerc, in-8 de 13 p. (Ext. du *Bull. du Bibliophile*).

Les Cris de Paris ont été souvent imprimés et réimprimés dans la célèbre bibliothèque Bleue aux XVIIe et XVIIIe siècles, et peut-être même auparavant. Après avoir cité plusieurs de ces éditions, M. L. M. décrit un *Almanach pour l'an de grâce mil six cens vingt et neuf*, récemment offert à la Bibliothèque de Troyes par un bibliophile rémois, M. Henri Menu. Ce précieux livret est orné de gravures en taille-douce, et de chaque côté du calendrier se trouvent six petits tableaux contenant chacun trois personnages personnifiant trois cris différents, soient trente-six cris que l'auteur reproduit avec leur orthographe fantaisiste. Cette brochure se termine par une notice sur les Thomassin, graveurs, qui apporte des documents nouveaux à l'histoire de ces artistes qui travaillèrent pour la bibliothèque Bleue.

P. S.

E. Renart. — *Répertoire général des collectionneurs de la France et de l'Étranger.* In 16, de 828 pages. Paris, chez l'auteur, rue Jacob, 30. (12 francs.)

Cette quatorzième édition, beaucoup plus complète, plus rationnellement classée que les précédentes, comprend la liste des Bibliothèques et des Musées avec leur personnel, des Archivistes, des Commissaires-Priseurs ; des Sociétés Savantes et Artistiques ; des Collectionneurs et Curieux avec leur adresse et la nature de leurs collections ou de leurs recherches en tous genres : Sciences naturelles, Botanique, Conchyliologie, Entomologie, Pré-

historique, Bibliophiles et Amateurs d'autographes, dessins, eaux-fortes, gravures anciennes et modernes, Affiches, Timbres-poste, Numismatique, Céramique, Ivoires, Armes, Tapisseries, Tableaux, Sculptures et Objets d'Art ou de Curiosité. Ce répertoire donne aussi l'adresse des marchands d'antiquités et Libraires antiquaires. Quoique les folk-loristes n'y occupent pas une section à part, on trouve dans cet ouvrage l'indication d'une cinquantaine de collectionneurs ayant cette spécialité. On jugera de l'importance de ce répertoire par le chiffre de 16.718 numéros. Fort bien disposé, et ayant en outre des tables de classement par spécialités des collections des provinces et des colonies, il constitue un document de premier ordre pour les chercheurs, et il leur facilitera des relations utiles avec ceux qui s'occupent des mêmes sujets qu'eux.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *La cave aux pelures de pommes de terre.*— A Liége, d'un malade condamné par la faculté, on dit : En voilà encore un « *po l' cove à pèllotte* » (pour la cave à pelures de pommes de terre).

On emploie souvent la même expression lorsqu'on voit passer un cortège funèbre.

*** *Lorsqu'on retrouve un objet perdu.* — A quelqu'un qui a retrouvé un objet qu'il croyait perdu, on dit : « I deu l'vôïe a sin Lind » (il doit le chemin à saint Léonard). (Liége.)

(Com. de M. ALFRED HAROU).

Le Gérant : FR. SIMON

Imprimerie Fr. SIMON, Rennes-Paris (1968-08).

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

TOME XXIII
23e ANNÉE. — N° 5. — MAI 1908

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte
LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

Variante tchèque du trésor de Rampsinite	G. Huet.	161
La fraternisation par le sang. XLIII. Dans les ateliers parisiens.	P. Gruyer-Darnès.	163
Contes et légendes de la Grèce ancienne : LXVII. Euthymus et le génie. LXVIII. Les amants surpris. LXIX. La pieté récompensée	René Basset.	164
Les minéraux et les métaux. XIX	Léo Desaivre.	168
Les légendes de Didon. XVI. Délimitation par le vol de l'oie. XVII. Par le châle	Alfred Harou.	169
L'Evolution du costume	Paul Sébillot.	170
Les Ordalies. XVIII a. Le calice d'épreuve en Abyssinie. XX a. Par le semilif au Darfour	René Basset.	182
Mythologie et folk-lore de l'enfance. XXX-XXXII. Limbourg hollandais	Alfred Harou.	183
Chansons du Cinglais (Basse-Normandie). I. Philorette. II. Déjà mal mariée. III. La bergère. IV. La batelière rusée	Albert Pavey.	186
Pèlerins et pèlerinages. CCXXIII. Saint Gengoult. CCXXIV. La croix des clochettes. CXXIV. Saint Christophe	Ed. Edmont.	188
CCXXV. La fontaine de Caillouville	Léo Desaivre.	189
Le soleil de la Saint-Vincent et les bénédictins de Saint-Maixent.	Léo Desaivre.	190
Petites légendes locales. DCLXX. Le pêcheur sorcier. DCLXXI. La maison du mort. DCLXXII. La femme blanche du pont. DCLXXIII. La pierre du diable	Mazerey.	191
Le Folk-Lore du Maine	Mme Desfriches.	195
Les écrivains poitevins et les traditions populaires. IX. Guillaume Bouchet	Léo Desaivre.	196
Bibliographie. J. Henzicker, La maison suisse. *A. van Gennep.* — Labbé de la Maurinière, Poitiers et Angoulême. *J. Rouge.*		205
Notes et Enquêtes. Réponses.		

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Ve.

La cotisation des sociétaires donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1908 à M. Paul Sébillot, *80, boulevard Saint-Marcel.*

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

23e Année. — Tome XXIII. — N° 5. — Mai 1908.

VARIANTE TCHÈQUE DU TRÉSOR DE RHAMPSINITE

Il y avait une fois un berger, nommé Jean, que l'on croyait stupide, maladroit et lâche; mais il ne tarda pas à donner des preuves de sa ruse et de son courage. Un jour, mécontent de sa condition, il abandonna son troupeau et se mit à errer dans les forêts. Là, il tomba entre les mains de brigands qui, reconnaissant sa force et son intelligence, l'admirent bientôt dans leur compagnie. Il fit si bien qu'il devint la terreur du pays et qu'après la mort de l'ancien chef il fut placé à la tête de la bande. Le roi de Bohême et ses sujets, continuellement inquiétés par ces vauriens, résolurent d'en finir et de capturer les bandits, surtout leur chef Jean. On envoya contre eux des soldats, qui réussirent à s'emparer de la bande, à l'exception de Jean, qui avait eu l'habileté de se cacher dans le tronc creux d'un vieux chêne. Apprenant que Jean avait réussi à s'échapper, le roi résolut d'avoir recours à la ruse. Il fit placer sur une des portes de la ville un diamant de grande valeur; seulement, le diamant était en communication avec un appareil, un piège, qui devait saisir la personne qui touchait au joyau et la décapiter.

Jean se rendit à la ville pour voler le diamant, mais, flairant une ruse, il s'allia avec un paysan et sa femme. Le campagnard se chargea d'enlever le diamant; à peine avait-il touché l'appareil que la pierre précieuse tomba, mais, avec elle, la tête du pauvre hère. Le voleur consola la paysanne en lui promettant de partager avec elle le prix du diamant et d'enterrer le cadavre décapité du mari (1). Par ordre royal,

(1) Il est évidemment sous-entendu que ce corps était resté au piège.

le corps fut attaché à une potence; ce gibet était gardé par des soldats qui devaient se saisir des passants qui pleureraient en voyant le pendu. Jean, à l'approche de la nuit, se déguisa en marchand de vin, prit un véhicule qu'il chargea de quelques barils de vin et de douze soutanes. Ainsi équipé, il s'approcha de la potence. Arrivé là, il feignit un accident; les soldats vinrent à son secours; par reconnaissance, il les régala de tant de vin qu'ils tombèrent ivres-morts. Après avoir tonsuré les douze soldats, il leur mit les soutanes et vola le pendu.

Grande fut la surprise du roi, trouvant, au lieu des soldats, des prêtres près du gibet, déchargé de son fardeau. Il promit de pardonner au chef des bandits et de lui donner même la main de sa fille, s'il se faisait connaître. Par précaution, Jean coupa la main du cadavre qu'il avait volé et s'en alla au palais du roi; la princesse parut, saisit la main que Jean lui tendit : son but était de l'arrêter pour le livrer aux gendarmes; mais Jean s'esquiva en laissant la main du pendu dans celle de la princesse. On inventa une autre ruse pour s'emparer de Jean : le roi invita le bas peuple à un banquet; dans la salle du festin il fit mettre une grande table sur laquelle se trouvait un gobelet en or. On prévoyait que Jean se présenterait, déguisé, pour voler le gobelet. Au moment où tous les hôtes étaient à table, Jean, qui en effet était venu, cria subitement : « Au feu! Au feu! La princesse brûle! » Aussitôt, les invités ahuris se ruèrent dans la chambre de la princesse, qui était saine et sauve, et vit Jean prendre le gobelet. Elle s'approcha de lui et lui fit avec de la craie une marque dans le dos. Mais Jean s'en aperçut, signa avec de la craie toutes les personnes présentes, après avoir mis le gobelet dans la poche d'un curé qui était aussi venu à la fête. Le roi, voyant un homme avec une marque de craie dans le dos, ordonna de l'arrêter; celui-ci protestant de son innocence, on arrêta d'autres personnes marquées et, à la fin, on arrêta et on fouilla tout le monde, tout le monde étant marqué. On s'abstint cependant de fouiller le curé qui, le lendemain, vint rapporter le gobelet au roi, fort surpris. Désespérant de s'emparer jamais de l'astucieux brigand, il jura de lui pardonner et de faire de lui son gendre; et, cette fois, il tint parole.

***

Cette version a été trouvée par M. Paul Meyer dans les papiers de Gaston Paris. Elle lui avait été communiquée, traduite en français, en novembre 1879, par un M. Franz Hirster, de Vienne (Autriche). Je donne naturellement la traduction telle que je l'ai trouvée, sauf quelques corrections dans le style. Le correspondant ajoutait que ce conte, originairement tchèque, bien que connu également des Alle-

mands de Bohême, n'avait, à sa connaissance, été publié, ni en tchèque, ni en allemand. Il avait recueilli le conte à Taus (Domašlice), ville tchèque, à Theresienstadt, ville allemande, et à Vienne même, où le conte doit avoir été apporté par des Tchèques qui viennent s'y établir comme apprentis ou domestiques. En revanche, le conte ne serait pas connu en Moravie.

Cette version est intéressante, comme contenant l'épisode de la princesse sous sa double forme : main coupée et marque ; la main coupée manque dans les autres versions européennes. Ce fait n'est pas un argument absolu contre la théorie de G. Paris, qui admettait (*Revue de l'histoire des religions*, mai-juin 1907, p. 290) une divergence fort ancienne entre les versions européennes et les versions asiatiques du conte, se basant entre autres sur le détail de la main coupée. Les Tchèques étant Slaves et la masse slave étant directement en contact avec l'Asie (sans oublier les invasions et la domination des Mongols au moyen-âge), il est toujours possible que la forme tchèque du conte soit un dérivé relativement récent de quelque source asiatique.

En même temps que cette version, M. P. Meyer en trouva, dans les papiers de G. Paris, une autre qui a cours chez les Ossètes du Caucase et qui a été publiée dans un ouvrage russe (*Sbornik svêdêniï o Kavkazé*, Tiflis, 1873, t. VII). Malheureusement, la version ossète, d'ailleurs très altérée, est loin d'être claire dans la traduction française trouvée dans les papiers de G. Paris ; comme la Bibliothèque Nationale ne possède pas le volume du recueil russe où se trouve le conte, je me borne à signaler cette version ; elle n'est pas mentionnée dans la riche bibliographie du *Conte du Trésor*, chez R. Köhler, *Kleinere Schriften*, éd. Bolte, I, 209 ; cette bibliographie ne mentionne pas non plus de version tchèque.

G. Huet.

LA FRATERNISATION PAR LE SANG

XLIII

DANS LES ATELIERS PARISIENS DE COUTURIÈRES

Dans les ateliers de couture à Paris, lorsqu'une ouvrière se pique avec une aiguille ou une épingle, et que de sa piqûre sort une goutte de sang, elle met parfois un peu de ce sang sur l'extrémité d'un doigt et en trace une raie sur la main d'une camarade en lui disant : *Désormais tu seras ma cousine !*

A été entendu notamment dans un Ouvroir dirigé par des Sœurs.

P. Guyot Daubès.

CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE (1)

LXVII

EUTHYMOS ET LE GÉNIE

EUTHYMOS, fils du fleuve Kaikinos et vainqueurs aux jeux olympiques, retourna en Italie où il eut à combattre contre un génie. Voici comme cela arriva. On raconte qu'après la chute d'Ilion, Odysseus errant fut poussé par les vents vers diverses villes en Italie et en Sicile, puis qu'il aborda à Témesse avec ses matelots. L'un d'eux s'étant enivré, fit violence à une jeune fille et fut lapidé par les gens du pays, en punition de cet attentat. Odysseus, ne faisant pas attention à sa mort, s'embarqua et partit. Mais le génie de celui qui était mort ne laissa échapper aucune occasion de tuer les gens de Témesse, sans épargner aucun âge, jusqu'à ce que la Pythie défendit aux habitants de quitter l'Italie, comme ils se préparaient à le faire, et leur ordonna d'apaiser le génie, en lui consacrant une enceinte, en lui élevant un temple et lui offrant chaque année pour femme la plus belle des jeunes filles de Témesse. S'ils exécutaient ce qui leur avait été prescrit par le dieu, ils n'auraient plus désormais rien à craindre du génie. Euthymos, étant arrivé dans cette ville à l'époque où l'on faisait l'offrande accoutumée au génie, demanda ce qui se passait et désira pénétrer dans le temple et voir la jeune fille. — Lorsqu'il l'eut vue, il fut d'abord saisi de pitié, puis d'amour. Elle lui jura de l'épouser s'il la sauvait : alors Euthymos s'étant armé, attendit l'arrivée du génie et, l'ayant vaincu, le chassa de la terre. Le génie disparut en se plongeant dans la mer. Le mariage d'Euthymos fut célébré et les habitants furent désormais délivrés du génie (2).

(1) Suite, voir t. XXII, p. 258

(2) Pausanias, *Description de la Grèce*, éd. Clavier, t. III, Paris, 1820, p. 267-268. Pausanias ajoute qu'il vit un tableau où le génie était représenté ; il avait la figure très noire, était vêtu d'une peau de loup et avait un aspect très effrayant. Sur le tableau une inscription lui donnait le nom de Libas.

LXVIII

LES AMANTS SURPRIS

Alors le musicien commença un chant gracieux sur les amours d'Arès et d'Aphrodite, à la belle ceinture d'abord, comment ils s'unirent en secret dans la demeure d'Héphœstos, comment Arès fit de nombreux présents et déshonora la couche d'Héphœstos. Hélios vint le prévenir qu'il les avait surpris unis dans le commerce amoureux. En apprenant ce récit pénible, Héphœstos, cachant de mauvais desseins dans son cœur, partit pour sa forge, plaça sur le billot une forte enclume et fabriqua des liens qu'on ne pouvait rompre ni dénouer pour les tenir attachés. Ensuite, dès que, plein de colère contre Arès, il eut préparé le piège, il alla dans la chambre nuptiale où était sa couche, étendit en cercle ces liens, qui d'en haut descendaient des poutres comme des fils ténus d'araignée, et que nul, même parmi les dieux, ne pouvait voir : ils enveloppaient le tout. Après qu'il eut disposé le piège autour de sa couche, il feignit d'aller à Lemnos, la ville bien bâtie, qui lui était de beaucoup la plus chère sur la terre. Le brillant Arès ne l'épia pas en vain : quand il vit s'éloigner Héphœstos, l'habile ouvrier, il alla vers la demeure de ce dieu illustre, plein du désir de l'amour de Cythérée à la belle couronne. Celle-ci, revenue de chez son père, le puissant fils de Kronos, était assise ; Arès pénétra dans sa demeure, la prit par la main et lui adressa ces paroles : « Allons, ma chère ! au lit ; divertissons-nous sur ta couche ; Héphœstos n'est plus ici ; il doit être quelque part à Lemnos, parmi les Sinthiens au langage barbare. » — Il parla ainsi et il parut agréable à la déesse de coucher avec lui. Tous deux montent sur le lit et s'endorment : les liens préparés habilement par l'ingénieux Héphœstos les enveloppent de tout côté : il ne leur est pas permis de se mouvoir ni de se dégager. Ils reconnurent alors qu'il n'y avait pas pour eux de fuite possible.

Alors l'illustre dieu au bras puissant arriva aussitôt après, revenant sur ses pas avant même de parvenir à Lemnos, car Hélios avait veillé pour lui et lui avait raconté l'aventure. Il vint à sa demeure, le cœur tourmenté. Il s'arrêta sous le vestibule, transporté d'une colère sauvage, appelant tous les dieux par des cris furieux : « Puissant Zeus, dit-il, et vous tous, dieux bienheureux et éternels, accourez pour voir un spectacle risible et incroyable ; comment ma difformité me fait mépriser par Aphrodité, fille de Zeus, qui aime Arès le destructeur, parce qu'il est beau et leste ; moi je suis infirme : je n'en suis pas cause, mais mes

parents qui n'auraient pas dû m'enfanter. Voyez comme ils se sont endormis dans l'amour, après être montés sur mon lit, spectacle douloureux pour moi. Assurément, je ne pense pas que bientôt ils voudront être couchés ainsi, bien qu'ils s'aiment, et ils ne désireront plus dormir; mais le piège et les filets les retiendront jusqu'à ce que le père de mon épouse me rende entièrement les présents de noces que je lui ai remis pour obtenir sa fille impudente, qui est aussi belle qu'incapable de retenue. »

Il parla ainsi : les dieux se rassemblèrent vers la demeure au seuil d'airain; arrivèrent Poséidôn qui entoure la terre, l'utile Hermès et le roi Apollon qui lance au loin les traits. Par pudeur, les déesses restèrent chacune dans sa demeure. Les dieux, dispensateurs des biens, se tenaient dans le vestibule; un rire inextinguible s'éleva parmi les bienheureux, quand ils virent l'ouvrage de l'ingénieux Héphœstos; chacun s'adressant à son voisin lui disait : « Les mauvaises actions ne profitent pas; le lent a atteint l'agile; le lourd Héphœstos, tout boiteux qu'il est, a surpris par son art Arès, bien qu'étant le plus rapide des dieux qui possèdent l'Olympe : aussi celui-ci paiera l'amende de l'adultère. » Tels étaient les propos qu'ils tenaient; mais le roi Apollon, fils de Zeus, s'adresse à Hermès : « Fils de Zeus, Hermès, porteur de messages, dispensateur des biens, assurément tu consentirais à être enchaîné par des liens pesants pour dormir sur une couche à côté d'Aphrodité aux parures d'or? » Le porteur de messages, meurtrier d'Argos, lui répond : « Si cela arrivait, roi Apollon qui lance au loin les traits, que je sois attaché par trois fois autant de liens nombreux, dussé-je être vu de vous, tous les dieux et toutes les déesses, pourvu que je repose à côté d'Aphrodité aux parures d'or! » — Il dit, et le rire des dieux immortels redoubla. Mais Poséidôn ne riait pas; il conjurait toujours Héphœstos, l'illustre artisan, de délivrer Arès. Il lui adressa alors ces paroles ailées : « Délivre-le et je te promets qu'il te paiera, comme tu le voudras, toute l'amende due parmi les dieux immortels ». Alors l'illustre maître au bras puissant lui répondit : « Ne me donne pas de tels ordres, Poséidôn qui embrasse la terre; les cautions n'ont aucune valeur avec les misérables. Comment t'enchaînerai-je au milieu des dieux immortels si Arès s'enfuit, débarrassé de sa dette et de ses liens? » — Alors Poséidôn qui ébranle la terre lui répondit : « Héphœstos, si Arès prend la fuite pour se soustraire à sa dette, moi-même je te paierai. » « Il ne m'est pas possible, dit l'illustre maître au bras puissant, il n'est pas convenable de repousser ta parole ». Ayant ainsi parlé, il détend le filet. Dès qu'ils furent délivrés, l'un se précipita vers la Thrace et Aphrodité, qui aime les sourires, alla à Paphos, en Chypre, où elle a un bois sacré et un

autel embaumé d'encens. Là, les Kharites la baignent et l'oignent d'une huile incorruptible, comme celle dont se servent les dieux immortels; elles la couvrent de vêtements précieux, admirables à voir (1).

LXIX

LA PIÉTÉ RÉCOMPENSÉE

Lorsque, réalisant le destin de Zeus, Sardes fut conquise par l'armée perse, Apollon à l'épée d'or protégea Krœsos. Quand arriva le jour inattendu, le roi ne voulut pas subir la déplorable servitude. Il fit dresser un bûcher devant les murailles d'airain de sa cour; il y monta avec sa fidèle épouse et ses filles aux belles tresses, qui gémissaient sans interruption. Levant les mains vers l'éther inaccessible, il s'écria : Destin cruel, où est la reconnaissance des dieux? Où est le roi, fils de Létô. La demeure d'Alyatte a péri... Le Paktole aux belles eaux est rougi de sang; les femmes sont emmenées ignominieusement des palais bien bâtis. Ce qui m'était odieux auparavant m'est cher: mourir m'est le plus doux. Il parla ainsi et ordonna à un Lydien à la démarche efféminée d'allumer l'édifice de bois. Les jeunes filles poussèrent des cris et jetèrent leurs bras autour du cou de leur mère; devant elles se dressait la mort la plus cruelle pour les mortels. Mais lorsque brillait la violence du feu terrible, Zeus, par une sombre nuée, éteignit la flamme dorée. Rien n'est incroyable de ce qu'invente la pensée divine. Apollon, né à Délos, emporta chez les Hyperboréens le vieillard avec ses filles à la taille élancée, et l'y établit pour prix de sa piété, car il avait, parmi les mortels, envoyé les plus riches dons à l'illustre Pytho (2).

RENÉ BASSET.

(1) Homère, *Odyssée*, ch. VIII, v. 266-366, éd. Dindorf. Leipzig, 1888, in-12, p. 121-124. Sur la question relative à l'authenticité de ce morceau, cf. l. *Anhang* d'Ameis-Hentz et les auteurs cités, Leipzig, 1889, fasc. II, p. 34-35. Il y est fait allusion dans la *Thébaïde* de Stace, ch. III, v. 273-274, et VII, v. 62. Cf. aussi les commentaires de Lactantius Placidus, éd. Jahnke, Leipzig, 1898, in-12, p. 155, 345, 494; le poème de Reposianus, *De concubitu Martis et Veneris*, et particulièrement les vers 136-182 (Bährens, *Poetæ latini minores*, t. IV, Leipzig, 1882, in-12, p. 354-356). On représentait l'union d'Aphrodite et d'Arès par deux statuettes, l'une d'aimant, l'autre de fer, cf. dans les *Idylles* de Claudien, V. *Magnes*, vers 23-40, *Œuvres*, éd. Héguin de Guerle, Paris, 1865, in-18 jés., p. 533-534. L'aventure est sommairement racontée dans les *Posthomerica* de Quintus de Smyrne, ch. XIV, v. 47-54, et il y est fait allusion dans les *Dionysiaques* de Nonnos, ch. XXXIII, v. 308-309 (éd. Marcellus, Paris, 1856, in-4°, p. 272).

(2) Bacchylides, *Carmina*, éd. Blass, Leipzig, 1898, in-12, ch. III, v. 25-62, p. 33-37. On reconnait ici une légende différente de celle consacrée par le récit d'Hérodote. Dans le poème, Krœsos, comme Sardanapale, veut se brûler pour ne pas tomber au

LES MINÉRAUX ET LES MÉTAUX

XIX

« A Beauvoir, près Niort (Beauvoir-sur-Niort) sur la route d'Angély-Boutonne (Saint-Jean d'Angely), on trouve dans les champs une quantité considérable de pyrites ferrugineuses ; plusieurs ressemblent si bien à des parties de boulets et à de grosses balles en fer, que l'opinion populaire est qu'il y a quelques milliers de siècles le Diable et les Anges se sont livrés, dans ce lieu même, un combat sanglant et que ces prétendus boulets sont les restes de leur bruyante artillerie. »

(*Bulletin du département des Deux-Sèvres, an VI* (*1798*), *n° 41.*)

LÉO DESAIVRE.

pouvoir des ennemis, et Apollon, pour prix de sa piété et de sa générosité, le transporte chez les Hyperboréens, c'est-à-dire dans le séjour des bienheureux. D'après l'historien grec (I. 86-87), ce serait Kyros qui aurait voulu faire brûler Krœsos : une pluie envoyée par Apollon éteignit le bûcher. Cette dernière légende, qui avait cours chez les Lydiens, a été amplifiée par Nicolas de Damas (frag. 68, *Fragmenta hist. Græc.*, t. III, p. 406-409), et il est encore question de bûcher dans Lucien (*Le Songe*, 23, et Charon, 13) ; dans Ptolémée, fils d'Héphaestion (Photios, *Bibliotheca*, éd. Bekker, Berlin, 1824, p. 146), sans qu'on puisse reconnaître si cette mention se rattache à la légende d'Hérodote ou à celle de Bacchylide. Celle-ci cependant, comme le fait remarquer H. Weil (*Études sur l'antiquité grecque*, Paris, 1900, in-16, p. 219-220) et Desrousseaux (*Les poèmes de Bacchylide de Céos*, Paris, 1898, in-16, p. 97) n'était pas absolument inconnue. Un vase, désigné sous le nom de vase Durand, amphore à figures rouges du Musée du Louvre, décrit par le duc de Luynes (*Annali dell' Instituto archeologico*, t. V, 1833, p. 237-251, et reproduit dans les *Monumenti dell' Instituto archeologico*, t. I, 1827-33, pl. LIV) représentait Krœsos assis sur un trône, au haut d'un bûcher, et faisant des libations avec une coupe. Radet (*La Lydie et le monde grec*, Paris, 1892, in-8, p. 254 et suiv.) qui discute longuement la question de savoir si le roi de Lydie faillit être brûlé et se prononce pour l'affirmative, voit dans ce vase une preuve en faveur du récit d'Hérodote, sans être arrêté par des différences de détails : il est vrai que la découverte des fragments de Bacchylide est postérieure à son livre. Je crois que nous avons affaire, aussi bien chez le poète grec que chez l'historien, à une légende qu'on rattacha ensuite à l'histoire de Solon, sans bien entendu faire entrer en ligne de compte le silence d'un faussaire comme Ctésias ou d'un romancier comme Xénophon, dont la *Cyropédie* a tout juste la même valeur historique que le *Télémaque* de Fénelon ou le *Séthos* de l'abbé Terrasson.

LA LÉGENDE DE DIDON (1)

XVI

DÉLIMITATION PAR LE VOL DE L'OIE (IRLANDE)

Voici comment, d'après la tradition, saint Kevin devint propriétaire de la Vallée de Glendalough. Il alla trouver le roi O'Toole et lui demanda la concession d'un coin de terre pour bâtir une église en l'honneur de saint Pierre et saint Paul. Le prince était alors occupé à regarder une oie qui barbotait au bord du lac. Il leva la tête, en entendant la requête que lui adressait le saint, réfléchit quelques instants, puis, comme il était apparemment d'un caractère peu généreux, il répondit : « *Je te donne tout le terrain que pourra franchir au vol cette oie que tu vois devant nous* ».

Kevin dit au monarque : « *Vous engagez votre parole royale que vous me donnerez tout l'espace compris entre l'endroit où se trouve l'oie, et celui où elle s'arrêtera sans toucher terre?* »

— Tu as ma parole, reprit le roi.

A ces mots, Kevin saisit l'oie par les deux ailes, fit, sans s'arrêter, tout le tour de la vallée, revint au point d'où il était parti et, là, laissa le volatile se plonger à son aise dans l'eau fangeuse.

Le roi resta confondu de la ruse du saint homme et reconnut loyalement que la vallée tout entière était acquise légitimement à Kevin.

(J. J. PREVOST, *Un Tour en Irlande*, Paris, 1846, in-8°, 170-171.)

XVII

DÉLIMITATION PAR LE CHALE (IRLANDE)

Le roi de Leinster n'avait voulu accorder à sainte Brigitte, pour fonder un couvent dans le comté de Kildare (Irlande), que l'espace de terre que pourrait recouvrir son châle. Au lieu de murmurer contre cette décision, Brigitte se montra satisfaite et remercia le prince. Elle ordonna aussitôt à toutes ses nonnes, qui étaient au nombre de trois cents, de travailler pendant un an sans relâche à la confection d'un immense châle avec lequel elle alla ensuite réclamer l'exécution de la promesse royale. On développa le châle devant le roi et on trouva qu'il couvrait cinq mille carrés de terre, qui furent adjugés par conséquent à sainte Brigitte et à ses religieuses.

(ID., *ibid.*, p. 171-172.) ALFRED HAROU.

(1) Cf. t. XIX, p. 172.

L'ÉVOLUTION DU COSTUME

ARMI les questions mises à l'ordre du jour par le programme du Congrès des Traditions populaires de 1900, s'en trouvait une assez neuve, et tout particulièrement intéressante, celle de l'origine et de l'évolution du costume populaire. Je reproduis avec quelques additions le Mémoire que je lus à l'une des séances, parce que les exemplaires contenant les actes du Congrès sont devenus assez rares, et qu'en m'adressant aux lecteurs de la *Revue des Traditions populaires*, il y a quelque chance de provoquer des enquêtes et des recherches.

***

J'ai, à diverses reprises, écrit à plusieurs des membres de la Société des Traditions populaires qui habitent la province pour leur demander de traiter cette question ; mais tous m'ont répondu que, quant aux origines, les éléments de comparaison faisaient défaut, et que, pour les évolutions contemporaines, il était malaisé de les suivre.

J'avais pensé être plus heureux en m'adressant à l'abbé Abgrall, qui dans un très intéressant mémoire sur les Costumes et les usages bretons s'était occupé incidemment de l'évolution du costume, et avait émis sur ce sujet des idées judicieuses. Il disait : que le costume est un art, qu'il comporte un changement, un mouvement continuel, comme tout ce qui est du ressort de l'intelligence et de l'activité humaine. En l'espace de 50 à 80 ans, on peut constater des écarts profondément marqués. Dans les albums d'Olivier Perrin (de Rostrenen), dessinés vers 1830, et dans son tableau de la foire de Quimper, au Musée de cette ville (daté 1820), on trouve les mêmes éléments dans les habillements rustiques, mais aussi bien des détails modifiés, des perfectionnements dans la coupe, dans les formes générales, chaque région tendant à une plus grande élégance, sinon à une plus grande richesse dans l'ornementation (1).

Lorsque je lui demandai, sachant qu'il a fait, avec un grand soin et une parfaite intelligence, d'innombrables photographies des statues et des vitraux que l'on rencontre dans les églises et les chapelles du Finistère, de préciser et de me dire si, dans les verrières anciennes ou dans des groupes sculptés, il avait rencontré des personnages ayant

(1) Mémoire présenté au Congrès de l'Association bretonne de Vannes, en 1898, et imprimé dans le *Bulletin de l'Association*, 1899, p. 154.

un costume apparenté à ceux que l'on voit dans le bel ensemble de mannequins habillés du Musée de Quimper, ou à ceux encore en usage à l'heure actuelle, il me répondit qu'il ne pouvait rien ajouter aux idées générales exposées dans son mémoire.

En réalité, les documents certains et datés ne remontent guère, en ce qui concerne la Bretagne, qu'à l'année 1820, et le plus curieux est en effet, parce qu'il est à peu près localisé, le tableau assez naïf, mais très sincère, d'Olivier Perrin, qui représente un marché de Quimper et qui figure au Musée de cette ville. Olivier Perrin est l'auteur de la *Galerie Bretonne*, publiée un peu plus tard, et les costumes bretons y abondent; mais presque tous rentrent dans un même type, qui paraît être celui de la Cornouaille à cette époque et qui est caractérisé par le grand chapeau, les bragou-braz ou larges culottes, la ceinture de cuir avec une grande boucle, mais non le costume breton d'un pays déterminé. Cette sorte de moyenne ne permet pas des comparaisons aussi précises que si l'auteur avait, par exemple, revêtu ses personnages du costume de Pontaven ou de celui de Pont-l'Abbé.

En ce qui concerne la Basse-Bretagne, la question de l'évolution aurait pu être traitée avec de nombreuses pièces à l'appui, par notre regretté collègue Morel-Retz, universellement connu sous le pseudonyme de Stop ; il avait dessiné en 1848 les costumes de la partie sud (Morbihan et Finistère), de la péninsule armoricaine, et un peu plus de vingt ans après il avait fait, dans la même région, un autre album de costumes qui constatait la modification profonde qu'ils avaient subie. Mais je n'ai pu savoir ce que ces albums sont devenus après sa mort.

Depuis que nous possédons des documents certains, et je n'en connais pas d'antérieurs au XIXe siècle, le costume du Finistère a subi une évolution considérable ; pour le moment je ne m'occupe que de celui des hommes. Dans certains pays le changement a été si radical que les grands-pères, s'ils revenaient au monde, ne reconnaîtraient plus, dans l'habillement de leurs petits-fils, que des fragments de ce qu'il était autrefois.

M. Abgrall dit que le bragou qui, il y a quarante ans, était en usage dans la plus grande partie de la Cornouaille, a maintenant disparu. La conclusion est, ce me semble, un peu absolue ; le bragou devient sans doute rare, mais on le retrouve encore dans le Finistère même. Je ne crois pas toutefois que maintenant il y ait des communes où le costume soit aussi bien conservé qu'il l'était, en 1874, dans la commune de Nevé, canton de Pontaven. Elle avait une population rurale qui formait la majorité, et comprenait aussi des marins ; ceux-ci se distinguaient à première vue des paysans : au lieu de bragous blancs, plissés depuis la poche jusqu'au genou, et au-dessous desquels venaient s'agrafer des guêtres noires, ils portaient de longs pantalons rappelant par leur for-

me les anciennes chausses à la marinière, et leur veste était d'un bleu foncé, alors que celle des laboureurs était bleu clair.

Dès cette époque, un changement s'opérait, et il a dû s'accentuer depuis ; parmi les jeunes, surtout aux environs du bourg, beaucoup avaient renoncé au bragou et portaient des pantalons modernes, souvent de couleur noire, mais aussi de couleurs diverses, comme ceux des habitants des villes ; à la ceinture de cuir avait succédé la ceinture d'étoffe faisant plusieurs fois le tour du corps, et le gilet à petits boutons avait fait place à un gilet ordinaire ; le chapeau ancien, le grand feutre noir avec le ruban et la boucle, s'était apetissé, et parfois même avait été remplacé par un chapeau mou. Ils ne gardaient guère du costume primitif que la veste, et encore il y avait une tendance à adopter la couleur et la forme de celles que portaient les gens de Pontaven.

Je crois qu'en Bretagne l'évolution du costume à l'époque moderne suit à peu près le même processus qu'à Nevé : c'est le bragou qui disparaît le premier, pour des raisons de mode ou de commodité, peut-être d'économie ; pour des causes analogues, l'ancien chapeau cède la place à un chapeau plus moderne.

En Haute-Bretagne, le bragou a disparu depuis de longues années, mais dans mon enfance, vers 1850, j'ai encore vu de vieux paysans qui portaient une culotte courte, serrée comme au siècle dernier, et des bas de laine, généralement roux. Mon père avait à Merdrignac, à la limite des Côtes-du-Nord et du Morbihan, des fermes dont les chefs, âgés alors de 60 ans environ, avaient encore des culottes courtes, survivance probable du XVIIIe siècle, et une veste en laine rousse avec des soutaches rouges. Leurs petits-fils, restés mes fermiers jusqu'en 1890, n'avaient gardé aucun vestige de l'ancien costume.

Sur la côte, dans le pays de Matignon (Côtes-du-Nord), où j'ai passé mon enfance, je me souviens très bien d'avoir vu les vieillards porter une veste courte appelée tout-rond, qui avait le haut collet piqué et rigide que l'on voit encore dans certains costumes d'officiers de l'Empire ; c'était probablement une survivance d'une époque pourtant peu éloignée, et dès 1860 elle s'était éteinte. Vers 1850, beaucoup de laboureurs portaient des chapeaux en feutre verni, de forme assez semblable à ceux des matelots du premier Empire, et c'était aussi vraisemblablement une survivance.

Pour les matelots, au lieu de la vareuse actuelle, ils avaient de longs vêtements de laine qui leur tombaient jusqu'à mi-cuisse, avec deux fentes longitudinales qui commençaient un peu plus bas que les poches. Ces vêtements, qu'on ne voit plus aujourd'hui, étaient en général bleus, mais il y en avait des jaunes, et plus rarement des rouges.

Pour le costume des femmes l'évolution n'est pas tout à fait la même que pour ceux des hommes ; bien que la coiffe subisse des transformations, elle survit, la plupart du temps, aux robes et aux corsages anciens, qui peu à peu sont remplacés par des vêtements plus voisins de ceux des villes que des habillements même du milieu de ce siècle.

Ici je m'occuperai surtout de la Haute-Bretagne, parce que c'est un pays moyen, un pays demi-sang, pour employer l'heureuse expression que Bourgault-Ducoudray a appliquée aux chansons populaires, et que c'est aussi celui où j'ai pu observer les changements *de visu*, et je parlerai des femmes de la côte, entre le cap Fréhel et Saint-Malo, dont j'ai suivi l'évolution pendant près d'un demi-siècle, et surtout de celles du canton de Matignon où je suis né.

Des douze communes qui le composent, six sont baignées par la mer, mais trois seulement ont une population de marins et de pêcheurs de quelque importance ; les six autres sont tout à fait rurales. Dans mon enfance, les six communes littorales portaient une coiffure appelée *dalet*, qui présentait des variantes peu importantes de commune à commune : dans trois communes de l'intérieur, on trouvait une coiffure apparentée, mais plus grande et moins élégante ; les trois autres avaient la *caunette*, corruption vraisemblable de cornette, qui en différait radicalement. Les femmes de ces trois groupes portaient des cotillons de rayé, étoffe fabriquée par les tisserands locaux, et qui, sur une trame de fil, avait été recouverte d'un tissu de laine ; elle présentait des rayures verticales alternées, les unes claires, les autres foncées : c'est de cette particularité que l'étoffe tirait son nom. Vers 1850, ces raies étaient alternativement bleu foncé ou bleu clair, ou vert clair, souvent larges de l'épaisseur du doigt environ ; cette couleur bleue, qui probablement avait toujours été dominante, avait peu à peu remplacé les cotillons rouges rayés de blanc, qu'on ne portait plus guère que comme jupe de dessous et qu'on ne fabriquait plus ; ceux en laine grise ou rousse, qui n'ayant point été teints, gardaient la couleur de la toison du mouton, étaient d'un usage plus courant que les cotillons rouges, mais les paysannes qui se piquaient de quelque élégance, les considéraient déjà comme démodés, et c'était surtout les femmes d'un certain âge qui les portaient. Ils sont rares aujourd'hui, et le cotillon bleu lui-même a une tendance à disparaître : les femmes jeunes le remplacent, tout au moins les dimanches, par des robes noires ou grises, de fabrication étrangère au pays.

Des femmes âgées conservaient seules une sorte de veste, de la même étoffe que le cotillon, qui avait, à deux ou trois doigts au-dessous de la taille, une bande plissée, et qui s'ouvrait sur le devant ; mais le *corps*, sorte de corsage qui dessinait mieux la taille, était déjà plus en

usage, et il est encore porté les jours de travail, et même les dimanches, par les paysannes qui ont conservé le cotillon ou qui n'ont pas une robe complète faite comme celle des ouvrières des villes.

C'était à ce corsage qu'était attachée la *devantière*, tablier surmonté d'une large pièce carrée, nommée piécette, piquée sur le corsage par des épingles à grosse tête, dites épingles à *piécette*; en dessous passait le mouchoir de cou, qui était une sorte de châle très court. La devantière, qui souvent ne différait du cotillon que par la couleur, couvrait tout le devant de la robe et était ornée de poches saillantes, hautes de 20 centimètres environ et larges à l'avenant, qui permettaient d'y mettre beaucoup de choses. Les élégantes commencèrent par le diminuer en longueur et en largeur, rétrécirent les poches, et à la forme primitive, qui était carrée, substituèrent la piécette amincie vers la taille; elles rétrécirent aussi vers le haut sa largeur, et l'antique devantière devint presque un tablier de soubrette, à la réserve qu'il garda toujours au bas des coins coupés carrément. Cette forme, due peut-être à l'influence des tabliers coquets des femmes de la côte aux environs de Saint-Malo, amena peu à peu les simples paysannes, non à adopter les tabliers des élégantes, mais à diminuer la longueur et l'ampleur de leur devantière.

Le mouchoir de cou, que l'on appelait ainsi pour le distinguer du mouchoir de *pouchette*, ou mouchoir de poche, qui était presque un objet de luxe et dont on se servait le moins possible, était croisé sur la poitrine, qu'il dessinait très peu, et par derrière sa pointe dépassait à peine le haut du cotillon. Les élégantes le firent bouffer sur la poitrine en dégageant le cou et en laissant voir, au lieu de l'ancien col de chemise ou du simple fichu de cou, un fichu brodé ou une collerette; progressivement il s'allongea par derrière jusqu'à ressembler aux châles du temps de Louis-Philippe, dont il était au reste une imitation, avec cette circonstance qu'ils ne furent adoptés à la campagne qu'après être devenus rares à la ville. Toutefois, peut-être pour des raisons de commodité, la plupart des paysannes se contentèrent de draper sur le devant leur mouchoir de cou, à la nouvelle mode, et de l'allonger par derrière, sans lui donner la longueur des châles des grosses fermières ou des élégantes de bourg.

En hiver, tout ce costume disparaissait presque sous un manteau de couleur brune ou noire, formant de grands plis rigides et d'un tissu assez serré pour braver la pluie : la coiffe était protégée par un fourreau de même étoffe, qui portait le nom de capot et qui se terminait sur le dos par une sorte de carrick cache-nuque, qui tombait sur les épaules et recouvrait le haut du manteau, appelé grande devantière, pour le distinguer de la petite devantière ou tablier.

Pour la coiffure, dont je parle en dernier lieu, parce qu'elle est plus intéressante au point de vue de l'évolution que le reste de l'habillement, il y en avait, dans ce canton, ainsi que je l'ai dit, trois variétés principales; mais dans les trois groupes la coiffure de dessous était sensiblement la même; elle se composait d'un serre-tête qui prenait à peu près toute la boîte crânienne et laissait à peine voir par devant la naissance des cheveux, divisés en deux par une raie. Par derrière, les cheveux qui étaient abondants et fort longs, formaient, lorsqu'ils étaient détachés, une sorte de crinière que l'on peignait avec soin et qui, à partir de la nuque, était repliée sur le serre-tête. C'est par-dessus que la coiffe, attachée avec des épingles, était posée.

Le *dalet*, avec des variantes légères, était porté dans six communes et était la coiffe, mais seulement apparentée, de trois autres; elle était en toile unie et on la portait même écrue, lorsqu'elle était neuve. Elle se composait d'une extrémité triangulaire plissée qui partait du serre-tête et était nommée *chupiron;* elle s'attachait à une large bande empesée de toile, qui, lorsqu'elle était dépliée, retombait sur les épaules; quand ses ailes avaient été attachées sur le haut de la tête avec des épingles, elles ressemblaient assez à des gouttières en toile. Cette coiffure dépassait le front de quelques centimètres dans les communes de la côte; elle s'avançait plus dans les trois communes rurales. C'était la forme en usage vers 1850; elle était probablement ancienne, et elle était sensiblement la même chez les vieilles femmes et chez les jeunes filles, ce qui semble montrer que dans le commencement du siècle elle était à peu près la même qu'à cette époque.

Vers ce moment se produisit une évolution qui scandalisa tout d'abord les femmes âgées; quelques jeunes femmes, qui peut-être avaient vu ailleurs des coiffes un peu différentes et couvrant moins le front, commencèrent à diminuer le devant de la coiffe, de façon à laisser voir le haut de la figure, et il se produisit un rétrécissement dans le sens de la longueur; en même temps elles firent sortir du serre-tête qui les emprisonnait et les cachait presque entièrement, les bandeaux de cheveux qui, partagés par une raie, ornèrent les deux côtés du front.

Actuellement, la pointe de derrière, qui d'abord avait été diminuée et qui, de rigide, était devenue plissée, presque flottante, à peine empesée, a complètement disparu; elle n'est plus représentée que par un ruban croisé tout petit, qui fait partie du serre-tête. Les élégantes ont même renoncé au serre-tête et aux cheveux relevés à partir de la nuque, et elles l'ont remplacé par une résille.

Dans ce groupe on peut constater la tendance à montrer les cheveux et le front, autrefois ombragés par la coiffe, la diminution de la grandeur de la coiffe et la substitution de la toile brodée à la toile simple d'autrefois.

Dans les groupes voisins s'est produite une évolution analogue : c'est ainsi que sur la côte, de l'embouchure de la Rance à l'Arguenon, le coq plissé, autrefois très apparent, a été presque recouvert par les ailes de la coiffure, et celle-ci, très grande autrefois, est devenue assez petite. Je crois qu'il ne faut accepter que sous bénéfice d'inventaire la gravure des *Départements de France*, de Girault de Saint-Fargeau, qui représente une femme de Dinard; toutefois, on peut considérer comme exacte la dimension considérable de l'ornement plissé, dit coq. On doit faire les mêmes réserves pour le costume de Cancale, qui, de la forme monumentale de 1829, est devenue le coquet papillon d'aujourd'hui.

On peut constater la même évolution pour la *caunette*, qui grande et couvrant le front, s'est rétrécie et s'est éloignée de la forme géométrique qu'elle avait il y a quarante ans.

Dans une grande partie de la Bretagne du Nord, dans l'intérieur du pays parlant français et dans les environs de Lanvollon et de Paimpol, il y avait autrefois une coiffure, aussi ample que celle des Cauchoises, et que certaines coiffes de l'Eure dessinées par Philippe en 1834, aussi encombrantes que les hennins du xve siècle. Ces coiffes étaient désignées sous le nom de « catioles » : elles n'étaient pas particulières à une commune, mais constituaient une sorte de coiffure aristocratique; elles n'étaient portées que par des femmes riches ou se rapprochant de la petite bourgeoisie : une paysanne ordinaire n'aurait osé s'en parer. Les fillettes la prenaient, le dimanche, après la première communion, et en 1875 j'ai encore vu dans la grande commune de Ploubazlanec, canton de Paimpol, des fillettes dont la coiffe était presque aussi longue qu'elles étaient hautes.

Dans l'Ille-et-Vilaine, cette coiffe monumentale s'est rétrécie peu à peu, comme la peau de chagrin du roman de Balzac, et à l'heure actuelle, presque partout, elle est remplacée par deux cylindres en dentelles, un peu plus gros qu'un doigt, que l'on voit, avec quelque surprise, posés sur les cheveux des élégantes et des grosses fermières (1).

En résumé, dans la Haute-Bretagne, la coiffure s'est peu à peu rétrécie en dégageant le front, et aux coiffes monumentales ont succédé des coiffes plus petites, rejetées en arrière, bien plus ornées, et qui ne rappellent les anciennes que par des traits parfois presque effacés.

***

Les anciennes coiffures avaient une aire géographique assez bien déterminée, et, tout au moins, sur la côte, elles correspondaient à des

(1) J'ai acquis dans ces dernières années (1903-1907) une série de coiffes du canton de Liffré, qui va de 1808 à nos jours, et grâce à laquelle il est facile de suivre cette évolution.

groupes présentant dans la physionomie ou les proportions, des caractères très différents de la population de l'intérieur, et parfois de celle du littoral qui l'avoisinait. Ils n'étaient pas aussi tranchés que ceux des Bigoudens de Pont-Labbé (Finistère), qui diffèrent autant des habitants de Fouesnant, séparés seulement par la rivière de l'Odet, qu'un Norvégien du Nord, métissé de Lapon, d'un Français de la Saintonge.

Toutefois, en ce qui concerne mon canton natal, celui de Matignon, il était facile, il y a trente ans, tout costume à part, de faire, à première vue, la différence entre les trois groupes qui le composaient. Je parle des femmes seulement. Les Capresses, ou femmes de la péninsule de Fréhel, qui n'étaient pas métissées, se distinguaient par la coupe régulière de leur figure, leur teint mat, le nez bien dessiné, et presque dans le prolongement du front, comme celui de certaines statues grecques, l'ampleur de leur chevelure noire — plus rarement, mais parfois rousse, — leurs yeux noirs, et aussi par la longueur de leurs proportions et l'élégance de leurs attaches. Elles ne travaillaient pas autant à la terre que leurs voisines, mais se livraient aux travaux du ménage ou à la pêche. Dans d'autres communes maritimes, le type était moins bien conservé.

Pour les communes ne touchant pas à la mer, dans trois, les femmes étaient grandes, mais peu élégantes, et dans trois autres — celles qui portaient les caunettes — le type devenait généralement lourd, et les attaches assez grossières; il n'y avait plus là que des personnes occupées à la terre.

Le long de la côte, le premier type, plus ou moins bien conservé, avait, de l'E. à l'O., des limites naturelles : à l'O. l'embouchure du Gouessant, à l'E. celle de l'Arguenon.

Les femmes qui portaient le Coq se voyaient de l'embouchure de l'Arguenon à celle de la Rance : plus élégantes sur le bord de la mer et des fleuves, plus lourdes, dans l'intérieur ; il en était de même pour les *pignons*, sur la rive droite de la Rance, pour le groupe portant la coiffure de Cancale, qui finissait à peu près à un ruisseau venant de Dol pour se jeter à la mer ; de là jusqu'à l'embouchure du Couesnon, c'était une autre coiffure, et un type voisin, mais présentant pourtant des différences. On peut remarquer que ces coiffures s'éloignent peu de la mer, de 3 à 6 kilomètres, à moins que, comme sur les deux rives de la Rance, l'estuaire du fleuve ne soit un véritable prolongement de la mer; dans ce cas, elles s'arrêtent à peu près à l'endroit où la marée cesse de se faire sentir.

Il est peut-être permis d'en conclure que ces coiffures correspondent à des tribus venant de la Bretagne insulaire, et qui ont refoulé du rivage les anciens habitants; et peut-être quelques particularités de la coiffure

remontent-elles jusqu'à cette époque éloignée, le coq par exemple, dont je ne connais pas de similaire, et même le dalet, qui a quelque ressemblance avec la coiffe des femmes d'Ouessant. Malheureusement, les dessins anciens, ou les descriptions, ne nous permettent que de poser cette hypothèse.

***

Cette monographie était suivie d'un mémoire sur le *Costume poitevin*, dû à M. Henri Gelin, Conservateur du Musée du Costume poitevin, à Niort, où sont réunies des séries de coiffes et de costumes très importantes. Je reproduis la partie qui correspond à quelques-uns des sujets traités dans ma communication, et dont les conclusions peuvent en être rapprochées.

Si les documents sont insuffisants pour l'étude du costume poitevin dans les siècles passés, ils abondent, en revanche, pour le XIXe siècle.

A partir de 1830 et de l'éclosion romantique, nous voyons tous ceux qui manient le crayon ou le pinceau s'intéresser vivement à l'éclat et à la diversité du costume féminin. De plus, l'organisation du Musée du Costume poitevin m'a permis, personnellement, de recueillir des pièces de vêtements, des coiffes surtout, provenant de toute la région comprise entre la Loire et la Garonne, et d'étudier la caractéristique de leurs formes, ainsi que leur évolution au cours du XIXe siècle.

Le Poitou ne le cède à aucune province pour la diversité de ses costumes féminins. Cette diversité apparaît surtout dans la coiffe blanche, aux longs rubans flottants, qui jette une note si claire et si gaie, dans toutes nos fêtes populaires, parmi la terne monotonie des paletots et des blouses de cotonnade bleue.

La coiffe type du Poitou est le *béguin*, c'est-à-dire une coiffure formée de l'assemblage de parties distinctes, ornées et repassées séparément, qui s'arrangent ensuite et se reploient sur un bonnet fait de carton ou d'étoffe matelassée, tantôt formant casques, tantôt ayant le fond seulement soutenu par un écusson de carton ou par une armature en fil métallique.

Les béguins se répartissent en une quarantaine de circonscriptions, dont j'ai tracé la carte, et qui paraissent correspondre à des régions ethniques distinctes, où l'on parle les mêmes variétés de patois avec des accents et des intonations analogues.

Dans chacune de ces circonscriptions se portent généralement trois variétés de la même coiffe, correspondant aux costumes de la femme de vingt ans, de la femme de quarante ans et de celle qui a dépassé la soixantaine. Leur juxtaposition permet de suivre en un même lieu l'évolution du costume — car les autres pièces de ce costume n'affectent que des variations beaucoup moins sensibles à l'œil.

J'ai étudié par le détail dans diverses publications : *Costumes poitevins*, avec eaux-fortes de M. Escudier, *Ethnographie poitevine* (1896), cette évolution pour les petites circonscriptions ethniques du Poitou. Je ne retiendrai ici que les conclusions.

Jusqu'aux environs de 1830, le costume du paysan propriétaire reproduisit, avec des étoffes de fabrication locale, l'habit bourgeois, qui lui-même imitait celui de la noblesse. La culotte, les vestes plus ou moins longues — lévites, angrelines, justaucorps, robes volantes — parées de longues files de boutons et de boutonnières très largement bordées ou soutachées, les souliers à boucle d'argent, le chapeau à claque, tout s'y trouve.

Mais, à côté et au-dessous de cette demi-bourgeoisie, les travailleurs des champs portaient la blouse ou grand'chemise de toile écrue, le chapeau de feutre à larges bords, dit *Chapeau à la grelle*, ou le bonnet conique, de laine tantôt blanche, tantôt bleue, avec l'extrémité recourbée et une houppette pendant sur l'oreille ; la chemise de toile de chanvre, à col droit plus ou moins orné de broderies *blanches sur fond blanc*, sans cravate ; les culottes et guêtres de boulanger — étoffe locale moitié fil, moitié laine — pour l'hiver, de simple toile de chanvre pour l'été ; le *pegnon*, sensiblement modifié. Le pantalon a définitivement pris la place de la culotte et des ganaches (guêtres) ; l'usage de la cravate s'est répandu ; enfin, aux blouses de toile, aux longues lévites plissées, aux vestes de toutes dimensions, s'est complètement substituée la blouse de cotonnade bleue, lustrée et reluisante en son état de neuf.

Ajoutons qu'après un règne à peu près exclusif, et qui aura duré plus de soixante années, la blouse bleue tend, elle aussi, à disparaître, remplacée par de bourgeois paletots.

Il est heureux que, malgré la tendance actuelle à l'uniformisation, le costume féminin évolue avec une moindre rapidité, et garde, au moins par la variété de ses coiffes, comme une floraison distinctive des vieux groupements ethniques.

Au siècle dernier, et dans le commencement de celui-ci, les pièces servant à la coiffure des femmes étaient faites du tissu blanc le plus fin que pouvait donner l'industrie locale utilisant les lins filés par les ménagères. Des linons produits par l'industrie, puis des mousselines et des tulles, sont venus, entre 1815 et 1830, lui apporter des éléments plus souples et d'aspect plus gracieux.

Aux environs de 1840 les coiffes poitevines acquièrent un merveilleux développement. Les béguins des mariées, amples de formes, ornés de broderies et de dentelles, garnis d'ailes et de *pans volants*, rivalisent entre eux de richesse et d'elégance ; et ce souci de coquetterie, puissant mobile de l'art féminin, s'étend du costume des fêtes les

plus solennelles à celui des simples dimanches. Seulement les *pans volants*, mobiles et gênants, sont retournés sur le sommet de la coiffe ; les replis bouffants qu'ils forment sur les côtés donnent alors naissance aux *ramponneaux*, dont quelques-uns subsistent encore ; les saillies de leurs extrémités aux angles supérieurs engendrent les *cornettes*, coiffes à *cornes* ou à *oreillons*. Puis, peu à peu, ces appendices eux-mêmes disparaissent.

Dans les coiffes du premier tiers du siècle, telles qu'elles apparaissent dans nos collections et dans quelques lithographies de Gellé, la partie visible en avant est formée par des replis assez mal définis de mousseline ou de tulle, variables selon les cantons, mais qui, généralement, partent du sommet de la tête, descendent jusqu'au niveau du menton, pour revenir au sommet où ils s'épinglent et se fixent. *Les contours latéraux sont arrondis.* A partir de 1830, le sommet de la coiffure est généralement marqué par trois angles ou *prinques*, une en haut du front, les deux autres au niveau des tempes. Ces angles remplacent le contour arrondi par quatre plans, dont deux surmontent le visage à la façon des pans d'une toiture, et les deux autres descendent en s'infléchissant légèrement vers le menton. Cette disposition, dont le but principal paraît avoir été de donner à l'étoffe plus de résistance, se trouve déjà dans certaines coiffures d'Holbein et des peintres flamands. Elle n'a persisté jusqu'à nos jours que dans un petit nombre de types poitevins, du moins dans son intégralité, car les angles latéraux se maintiennent dans certains béguins qui ont perdu l'angle frontal supérieur.

Aujourd'hui la tendance générale consiste à amincir, à alléger la coiffe proprement dite, et à donner aux *nœuds de tête* qui ornent le fond, ainsi qu'aux rubans qui pendent de ce nœud, un développement qui menacerait de devenir exagéré si les variations de la mode ne corrigeaient d'elles-mêmes les erreurs possibles de l'esthétique féminine.

Les vêtements proprement dits ont obéi, dans toutes leurs parties, aux mêmes tendances évolutives.

La Poitevine de 1815 à 1830 nous apparait avec de lourds jupons, que l'introduction du coton dans les étoffes allège un peu. Sa *corselette*, évidée autour des épaules de façon à ne plus y former que de minces brassières, est armée inférieurement d'un épais *bourrelet* rempli de filasse, dont la saillie élargit les hanches et soutient les jupes. Peu à peu la partie antérieure et baleinée du corset se développe, et, à certaine époque, remonte tout droit jusqu'au niveau du menton, comprimant au-delà de toute raison des poitrines déjà trop indigentes. Tout le devant du buste est garni d'une *pièce* rectangulaire, bordée de larges livrées

de soie aux couleurs voyantes ; et le corsage — *gilotin*, *justin*, *blanchet* — est recouvert, sur les épaules et le dos, par un *mouchoir de cou*, sorte de fichu aux longues franges pendantes, dont la pointe postérieure descend en triangle dans le dos, où elle s'épingle, alors que les deux pointes antérieures vont se dissimuler sous la *pièce* et le *tablier*.

Quant à ce dernier, qui occupait jadis tout le devant de la jupe et était muni de deux larges poches, s'il n'a pas disparu tout à fait, comme la *pièce* et le *mouchoir de cou*, du costume élégant de l'an de grâce 1900, il ne subsiste que très atténué, réduit à quelques décimètres ; en revanche, il est entouré de larges dentelles noires et blanches, que l'on retrouve également dans le pourtour inférieur des jupes, à moins que celles-ci ne soient ornées de deux ou trois bandes de velours.

J'ai déjà dit que la blouse bleue tendait à disparaître du costume masculin, de plus en plus rapproché de l'habit de coupe bourgeoise. Chez les jeunes femmes de condition aisée, il arrive fréquemment que le béguin seul subsiste, le reste du costume sortant des grands magasins de Paris.

***

Il serait désirable que les Sociétés provinciales mettent à l'ordre du jour de leurs recherches, l'histoire du Costume ; la tâche serait plus aisée aujourd'hui qu'il y a une vingtaine d'années, beaucoup de Musées ayant constitué une section de costume ; celle du Musée Arlatan, l'une des plus riches, montre des spécimens du costume provençal, et c'est grâce à elle que M. Charles Roux a pu si richement documenter de dessins et de photographies son bel ouvrage sur le *Costume en Provence* (Paris, Lemerre, 1907, 2 in-fol.), que je ne fais que signaler ici, me réservant d'en faire une analyse plus détaillée.

PAUL SÉBILLOT.

LES ORDALIES (1)

XVIII

LE CALICE D'ÉPREUVE

c). — *En Abyssinie.*

Cette ordalie est mentionnée par le code éthiopien connu sous le nom de *Feth'a-Nagast*. « Si un homme apprend des gens que sa femme a commis un adultère, en cas de doute, il la conduit devant le juge de l'église du Seigneur et la fait tenir près de l'autel. Le prêtre prend un vase d'argile, y verse de l'eau amère, sulfureuse, y mêle de la poussière des angles de l'autel et tient le vase dans la main. La femme découvre sa tête et le prêtre lui fait jurer par la puissance de l'Arche sainte et la demeure de l'Esprit saint, sur l'autel, en tout temps, en lui disant : « Peut-être as-tu commis un adultère avec un étranger? » — Si elle répond que non, le prêtre ajoute : « Eh bien, si tu es pure de ce dont te soupçonne ton mari, bois de cette eau, elle ne te fera aucun mal. Mais si tu as commis cette faute et si tu as fait un faux serment, que la malédiction de Dieu soit sur toi; puisses-tu être emportée comme esclave loin des gens de ta maison; que cette eau que tu bois corrompe ton corps et dissolve tous tes membres; qu'il ne soit plus solide à jamais. » A tout cela la femme répond : Amen, Amen, Amen. Elle boit l'eau devant l'autel du Seigneur, la tête découverte, regardant son mari de ses yeux. Si elle a menti, cette eau bue par elle lui gonflera tout le corps, et ce sera un signe pour quiconque la verra. Si elle est pure, elle ne ressentira aucun mal et enfantera un fils (2).

XXX

PAR LE VOMITIF

a). — *Au Darfour.*

Si on soupçonne de malveillance ou de trahison quelque gouverneur, on lui fait boire de l'eau de *Kyly*. C'est l'eau dans laquelle on a

(1) Suite, voir t. XX, p. 157.

(2) *Il Fetha Nagast*, éd. et trad. Guidi, 2 v. in-8. Rome, 1897-1899. T. I, p. 171-172 ; t. II, p. 251-252.

fait infuser le fruit d'un arbre appelé *Kyly* par les Fôriens. Ce fruit est semblable à une noix. On dit au Darfour qu'un accusé à qui on fait boire de l'eau de *Kyly*, la vomit sur-le-champ s'il est innocent ; s'il est coupable, il peut en boire sans vomir une quantité considérable, et même jusqu'à une jarre. J'ai vu faire l'expérience sur un individu accusé de vol (1).

RENÉ BASSET.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

Limbourg hollandais.

XXX

A L'ENFANT QUI CUEILLE DES FLEURS

Les mères, à Ruremonde, ont toutes une petite réprimande rimée à l'adresse de leurs enfants qui cueillent ou arrachent les fleurs du jardin.

Klein, klein klotergat!
Wat doet gij in den hof?
Gij plukt mij al die bloempjes af,
Gij maakt het veel te grof.
Papatje die zal kijven, mamatje die zal slaan.
Klein, klein klotergat! laat die bloempjes staan.

Petit, petit polisson !
Que fais-tu dans le jardin?
Tu cueilles toutes les petites fleurs,
Tu causes (ainsi) grand préjudice (au jardin).
Petit papa (te) grondera et petite maman (te) frappera.
Petit, petit polisson, ne touche plus aux petites fleurs.

(Ruremonde.)

XXXI

A L'ENFANT QUI N'A PAS ÉTÉ A L'ÉGLISE

Lorsqu'un enfant est soupçonné par sa mère d'avoir manqué à la messe, esquivé l'église, il est grondé et, dans ces reproches, figure le plaisant petit quatrain suivant.

La mère dit à l'enfant : Vous avez fait comme Kees, vous n'avez pas

(1) Mohammed et Tounsi, *Voyage au Darfour*, trad. Perron. Paris, 1845, in-8. p. 168.

été à l'église et, comme lui, vous ne sauriez me dire ce qui s'y est passé. Voici ce quatrain :

Kees, waar ben je geweest?
Moeder, ik ben in de kerk geweest.
Kees, hoe was het besluit?
Moeder, ik was er al lang uit.

Kees (1), où avez-vous été?
Mère, j'ai été à l'église.
Kees, que s'y est-il passé à la fin (de la messe)?
Mère, j'étais à ce moment parti.

(Ruremonde.)

XXXII

CHANSON DE NOURRICE

Les mères font sauter leurs petites filles sur les genoux, en chantant:

Hoep, marianeke!
Jenever kanneke!
Laat die popjes dansen (danse).
Een goede man, een brave man, een man van complesanten,
Hij roert de pap en hij wiegt de kinderen,
En hij laat zijn vrouw gaan dansen (danse).

(Ruremonde.)

Saute, petite Marianne!
Petite canette (cruchon) de genièvre!
Laisse danser les poupées;
Un bon mari, un brave homme, un mari de complaisance (complaisant),
Tourne la bouillie, berce les enfants
Et permet à sa femme d'aller danser.

C'est-à-dire : La mère engage sa fille à abandonner ses poupées, à devenir sérieuse et à songer à trouver un bon mari, un mari complaisant, qui prépare la bouillie des enfants, les berce et enfin permet à sa femme d'aller à la danse (sans lui, bien entendu).

En général, toutes ces rimes flamandes sont d'une concision digne de Tacite; il faut toujours sous-entendre des mots, des membres de phrases, pour leur donner un sens.

(Ruremonde.)

ALFRED HAROU.

(1) Diminutif d'un prénom, probablement Nicolas.

CHANSONS DU CINGLAIS

(*Basse-Normandie*)

I

PHILORETTE

Philorette s'en va-*t*-au bois
Philorette, Philorette,
Philorette s'en va-*t*-au bois.
C'est pour y couper des joncs.

Et quand la gerbe fut faite
Philorette, Philorette,
Et quand la gerbe fut faite
Elle s'assit sur le gazon

Par hasard, par là passèrent
Philorette, Philorette,
Par hasard, par là passèrent
Trois chevaliers de renom.

Le premier, le plus timide
Philorette, Philorette,
Le premier, le plus timide,
Prit un baiser sur son front.

Le second, plus téméraire,
Philorette, Philorette,
Le second, plus téméraire,
Admira son blanc jupon.

Ce que lui fit le troisième
Philorette, Philorette,
Ce que lui fit le troisième,
N'est pas dit dans la chanson.

II

DÉJA MAL MARIÉE

Mon pèr' m'y marie
A un planteur de vigne, hélas!
Déjà mal mariée, déjà
Déjà mal mariée.

Mon pèr' m'y marie
A un planteur de vigne,
Dès le lendemain
Il m'envoie-*t*-à la vigne, hélas!
Déjà mal mariée, déjà
Déjà mal mariée.

Dès le lendemain
Il m'envoie-*t*-à la vigne.
Par là il passa
Le curé de la ville, hélas!
Déjà mal mariée, déjà
Déjà mal mariée.

Par là il passa
Le curé de la ville :
— Vous m'avez mis' femme,
Remettez-moi donc fille, hélas!
Déjà mal mariée, déjà
Déjà mal mariée.

Vous m'avez mis' femme,
Remettez-moi donc fille !
— Cela n' se peut pas
D'un' femme en faire un' fille, hélas !
Déjà mal mariée, déjà
Déjà mal mariée.

III

LA BERGÈRE

— Ah ! bien le bonjour, bonne mère, (*bis*)
Où y est donc ma sœur aînée,
Celle qu'avec vous j'avais laissée.

— Votre sœur y est dans la plaine (*bis*)
Sur ces bruyères le long des champs,
A y garder ses moutons blancs.

— Ah ! vous avez grand tort, ma mère, (*bis*)
D'y envoyer ma sœur aux champs ;
Les cavaliers y sont passants.

— Ah ! bonjour ma jolie bergère, (*bis*)
Il doit ici vous ennuyer,
Il vous y faudrait un berger.

— D'un berger je n'en ai que faire (*bis*)
. . . . . .
. . . . . .

— Ah ! j'ai cent écus dans ma bourse (*bis*)
La belle, si vous voulez m'aimer,
La belle, je vais vous les donner.

— Adieu donc, mon charmant troupeau, (*bis*)
Que Dieu te garde innocemment,
Je m'en vais avec mon amant.

— Oh ! j'y entends, entends la belle, (*bis*)
J'entends votre mère appeler
La belle, il faut vous en aller.

— Je me soucie bien de ma mère (*bis*)
Ainsi que d'un frère que j'ai,
Je m'en vais avec mon berger.

— Ne vous avais-je dit, ma mère, (*bis*)
Pourvu qu'elle ne m'y connût pas,
J'aurais ma sœur et ses appas ?

— Ah ! puisque vous êtes mon frère (*bis*)
Pourquoi d'amour me parliez-vous ?
Je gardais bien mes moutons sans vous !

IV

LA BATELIÈRE RUSÉE

— Enseignez-moi le chemin le plus court;
Belle, c'est pour aller faire l'amour.
— Suivez-moi le long de la rivière, } (*bis*)
Vous trouverez la jolie batelière.

— Belle, ratourne ton bateau,
Je te donnerai cent louis d'or.
— Pour cent louis, mon cœur volage vole; } (*bis*)
Mais pour deux cents, mes amours sont les vôtres.

Monsieur la prend et l'embrassa,
Sur son bateau la renversa;
— Tout bas, Monsieur, un peu de patience, } (*bis*)
Nous ne sommes pas dans un lieu d'assurance.

— C'est vrai, ma belle, tu as raison;
Allons-nous en dans ta maison.
Dans ta maison, il y a de jolies chambres, } (*bis*)
Nous parlerons de nos amours ensemble.

Mais quand ce fut pour débarquer,
Monsieur débarqua le premier.
Et aussitôt la jolie batelière } (*bis*)
A reculé sa nacelle en arrière.

— Aurais-tu le cœur assez méchant
De t'en aller avec mon argent?
— De ton argent tu n'en es plus le maître; } (*bis*)
De mes amours j'en suis bien la maîtresse.

— Que me diront tous mes parents
Quand ils me verront sans argent?
— Tu leur diras qu'en passant la rivière } (*bis*)
Tu as joué avec la batelière.

— Ah! si jamais je passe l'eau,
Je ferai couler ton bateau.
— De mon bateau je ne me soucie guère, } (*bis*)
Je vivrai bien sans être batelière.

ALBERT PATRY.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CCXXXIII

SAINT GENGOULT, A MONTREUIL-SUR-MER (PAS-DE-CALAIS)

La fontaine de Saint Gengoult, à Montreuil-sur-Mer, jaillissait près d'une chapelle située dans la ville basse et où étaient conservées les reliques de ce saint, que le populaire appelait *saint Gandouffe*. L'emplacement de cette chapelle, détruite à la Révolution, est aujourd'hui occupé par un cabaret, à l'enseigne de ce saint.

Parmi les superstitions qui peuvent se rattacher au culte des fontaines, on peut citer l'*Épreuve de Ladrerie*, qui se faisait à la fontaine de saint Gengoult. Voici en quoi elle consistait : dès qu'un individu était soupçonné d'être atteint de la lèpre, on se hâtait de le signaler aux échevins, qui le faisaient examiner par deux barbiers-chirurgiens assermentés. Pour cet examen, ceux-ci faisaient conduire le patient à la fontaine, le saignaient et recueillaient son sang dans un vase. On recouvrait ce vase d'une toile et on le plongeait dans l'eau ; puis les barbiers retiraient le linge et examinaient l'état du sang. S'il était resté pur et vermeil, c'est que le patient était sain, et l'échevin présent à l'opération le renvoyait de l'accusation. Si au contraire le sang présentait des traces de corruption, l'infortuné était bel et bien déclaré ladre et subissait toutes les conséquences de cet état. Cette coutume subsista tant qu'il y eut des lépreux à Montreuil, c'est-à-dire jusqu'à la fin du xve siècle.

La fontaine de Saint Gengoult était en outre l'objet d'une dévotion très suivie, principalement au mois d'avril, pendant l'octave de la fête du saint. L'affluence des fidèles et des pèlerins venus des environs, dans le but de l'invoquer pour les rhumatismes et les maux de reins, était telle à cette époque de l'année, que l'on avait peine à s'en approcher pour puiser de l'eau.

CCXXXIV

LA CROIX DES CLOCHETTES, A PETITE-SYNTHE (NORD)

Il existait anciennement, dans la paroisse de Petite-Synthe, un petit oratoire près duquel se trouvaient une croix en bois et un puits dont

l'eau était réputée fébrifuge par miracle ou par nature, disait-on. On y venait de loin et le pèlerinage était fort renommé. On attribuait cette dévotion à la qualité bienfaisante de l'eau et à la tradition qui rappelait qu'en ce lieu avait été enfouie en terre, à une époque de troubles, la relique de la Sainte-Croix que possède encore l'église de Petite-Synthe. L'endroit où l'on allait prier s'appelait et est toujours nommé *Cruys bellaert,* ou Croix des Clochettes. Il se trouve au nord de la chaussée de Dunkerque à Gravelines.

La chapelle et la croix extérieure ont disparu, mais la source à l'eau salutaire existe toujours. Elle est contenue par une maçonnerie carrée qui vient à ras de terre et elle est entourée d'une haie vive d'épines. On n'y vient plus prier, mais on y va puiser de l'eau dans la vertu de laquelle on a une confiance absolue comme remède. On en fait usage pour la guérison des yeux et de la fièvre.

CCXXXV

On lit dans une information criminelle de 1712 (*Archives comm. de la ville de Saint-Pol)* que, pour obtenir la guérison des personnes malades, on faisait dévotement, à cette époque, un pèlerinage à saint Christophe et saint Jacques, à Cercamp.

ED. EDMONT.

CCXXXVI

LA FONTAINE DE CAILLOUVILLE

Cette fontaine, située à la source du ruisseau dont l'abbaye de Saint-Wandrille emprunta son premier nom (Fontenelle), est carrée et l'on descend jusqu'au fond par des degrés de maçonnerie. Le fond de la fontaine est revêtu de dalles de pierres sur l'une desquelles est gravée en creux une figure que l'on dit être celle de sainte Radegonde. On cure ordinairement la fontaine dans les premiers jours de mai.

Contre la clôture de cette source vénérée s'élève à l'intérieur un petit hangar couvert en chaume; il abrite deux statuettes hideuses censées représenter l'une encore sainte Radegonde, l'autre saint Clair; elles sont aux deux côtés d'une statue beaucoup plus grande et revêtue d'une robe verte. Celle-ci, très difforme, n'a point d'enfant dans ses bras; un écriteau porte Notre-Dame *Niège*, c'est-à-dire des Neiges.

Cette fontaine n'a rien perdu de son crédit. Autrefois, le Vendredi Saint appelait à Notre-Dame de Caillouville un concours prodigieux de

peuple qui y venait pour entendre un sermon et faire ses dévotions. On n'y prêche plus aujourd'hui, mais tous les premiers vendredis de mai, on voit accourir la même affluence. En ce jour plus de deux mille évangiles sont récités par le curé de Saint-Wandrille et les curés des environs qui l'assistent.

Jusqu'à l'arrivée de l'arrière-saison, les *baigneurs* abondent à Caillouville, d'autres y viennent simplement, soit pour prier, soit pour accomplir un vœu. Pendant tout ce temps, on ne laisse plus, dit-on, emporter de l'eau de la fontaine, devenue la propriété d'un particulier, à moins de six sous la pinte. HYACINTHE LANGLOIS. *Essai hist. et descriptif sur l'abbaye de Saint-Wandrille* (près Caudebec). Gravures et plans, 8°, Paris, J. Tastu, 1827. (*Notre-Dame de Caillouville*, pèlerinage à la fontaine, p. 134), gravure (pl. XII). LÉO DESAIVRE.

LE SOLEIL DE LA SAINT-VINCENT

ET LES BÉNÉDICTINS DE SAINT-MAIXENT

Chacun connaît ce vieil adage :

Prends garde au jour de Saint-Vincent,
Car si ce jour tu vois et sens
Que le soleil soit clair et beau,
Nous aurons du vin plus que d'eau.

On ne s'étonnera donc pas qu'il fût traditionnel chez les Bénédictins de Saint-Maixent de célébrer joyeusement, *le 22 janvier*, le soleil de la Saint-Vincent; les figures s'allongeaient tristement au dîner quand aucun rayon n'avait encore percé les nuages. Bien souvent, il est vrai, alors que tout espoir semblait perdu, une lueur fulgurante illuminait tout à coup les fenêtres du réfectoire, saluée par les vivats et les trépignements des moines.

Alors le père prieur s'empressait de livrer les clefs de la cave.

Les causes de ce phénomène subit et instantané comme l'éclair lui restèrent inconnues. C'était, disait-on, le frère célerier qui promenait en courant, au bout d'une perche, une botte de paille enflammée.

(*Raconté vers 1860, à la gare de Romams, par M. Iorigné, alors octogénaire.*)

LÉO DESAIVRE.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCLXX

LE PÊCHEUR SORCIER

UTREFOIS l'auberge du Tourniquet était tenue par le père Michel, sorcier avéré. Il avait toujours le poisson le plus beau et le meilleur à servir à ses nombreux clients. Comme il ne' possédait pas de viviers, les mauvaises langues prétendaient qu'il avait « lou mandagot. » Comment se procurait-il son poisson? Nous allons l'apprendre.

Non loin de là, le vallon de Bidanchon, formant cuvette, s'était converti en lac, grâce à l'intervention des fées. Ce lac, alimenté par la fontaine de « las Hados », était très poissonneux. Les plus grosses carpes, les plus belles tanches et les plus longs brochets y pullulaient.

Un jour, le père Benoît, voisin de l'auberge et gourmand comme « uo litcherro » (lèchefrite), questionnait, mais en vain, le père Michel sur ses secrets de pêche. Vu le mutisme de ce dernier, Benoît résolut de le suivre.

Le soir donc, sitôt que la nuit fut venue, le père Michel partit, un paquet sous le bras, et se dirigea vers le lac de Bidanchon. Le père Benoît le suivit à une certaine distance et se cacha derrière un buisson.

Le père Michel s'approche du bord, étend un drap de lit, fait un grand signe de croix de sa main gauche étendue vers le lac, et se met à genoux en prononçant à mi-voix certains mots cabalistiques. Aussitôt carpes, tanches et brochets sortent de l'eau et s'entassent sur le drap. Le père Michel roule le tout en un gros paquet, le met sur son épaule et regagne son domicile.

Le lendemain matin, le père Benoît se rendit à l'auberge suivant son habitude pour « tuer le ver ». — « Eh bien! père Michel, as-tu fait bonne prise ce matin? — Oui, regarde, dit l'aubergiste, en lui montrant ses beaux poissons qui frétillaient encore. — Moi aussi j'en prendrai d'aussi beaux, et demain matin je t'engage à venir déjeuner chez moi ».

Le soir, le père Benoît prit un drap de lit et, à la nuit noire, il s'achemina vers le lac. Il répéta tout ce qu'il avait vu faire à son voisin.

Mais quand il voulut prononcer les mots qu'il avait entendus, une quantité de poissons monstrueux le happèrent par les membres et les habits et l'entraînèrent dans le lac. Saisi de peur et d'effroi, il poussa des cris lamentables *qui ne furent entendus de personne*; et le lendemain matin, des voisins qui passaient par là le trouvèrent mort sur le bord du lac, le corps nu et aux trois quarts dévoré. *Il ne restait que les os.* Une jambe même avait disparu. Aujourd'hui le lac de Bidanchon n'existe plus, la fontaine seule susurre dans un fourré et, à minuit, par les nuits sans lune, on voit dans ce lieu un squelette humain, recouvert de son linceul, faire le tour du lac, une torche à la main. On a remarqué que le squelette boite. C'est l'ombre du père Benoît qui *revient* chercher sa jambe.

(*Recueilli à Saint-Lannes, Hautes-Pyrénées.*)

DCLXXI

LA MAISON DU MORT

Si vous passez près de la maison du mort, dans les bois de Lasserre, signez-vous, car de grands malheurs peuvent fondre sur vous.

Autrefois s'élevait dans ce lieu une fort belle maison, habitée par un homme vieux et avare qui, sur le déclin de sa vie, se maria avec une jeune fille, sa voisine, et ne lui rendit pas la vie bien gaie.

Un an après son mariage, le vieux mourut, laissant tous ses biens à sa jeune veuve. Le trentième jour après l'enterrement de son mari, la veuve recevait chez elle quelques jeunes gens avec lesquels elle se proposait de passer une joyeuse nuit. La fête battait son plein : tout le monde était à la joie, lorsqu'un grand bruit, pareil au roulement du tonnerre, se fit entendre sur la maison, et un fantôme, enveloppé de son linceul, descendit par la cheminée et se plaça au milieu de nos joyeux, en face de la jeune veuve. Pris de peur, tout le monde se sauve, sauf la jeune femme qui n'a jamais reparu.

Aujourd'hui la maison est en ruines; c'est à peine si des restes de murs émergent au-dessus des genêts. A minuit, par les nuits noires, on remarque deux ombres qui se poursuivent parmi les décombres et tiennent à la main gauche un flambeau. Le fantôme, cause de tous ces malheurs, est le mari *revenu* pour punir sa veuve qui a négligé de lui faire dire le bout du mois. — On appelle bout du mois, en Gascogne, une messe de *requiem* que l'on fait dire le jour de l'anniversaire de la mort d'un parent. Le bout d'an est une messe pareille qui se dit un an après.

(*Recueillie à Aurensan, Gers.*)

DCLXXII

LA « HENNO BLANCO D'OU POUNT DOU SAGET. » (LA FEMME BLANCHE DU PONT DU SAGET).

Si à minuit, à la pleine lune, vous passez sur le pont du Saget, à la limite des communes de Maumusson-Laguian et de Viella (route départementale, nº 22, d'Aire à Maubourguet), vous aurez la désagréable surprise de rencontrer sur le milieu de la route une femme habillée de blanc, se promenant, une ombrelle à la main. Ayez alors dans votre main gauche un morceau de cierge, bénit le jour de la Chandeleur, car, sans cela, vous serez obligé de suivre la dame dans un voyage peu agréable, au milieu de cimetières et de ruines, et votre liberté ne vous sera rendue qu'à la pleine lune prochaine. La dame vous reconduira au point de départ, mais *complètement idiot*. Vous ne recouvrerez votre raison qu'après avoir fait dire une neuvaine de messes applicables aux âmes du Purgatoire. Quelle est cette dame? Voici la légende. Le pont du Saget est dominé par une colline calcaire dont tous les moellons sont convertis en chaux De nombreux fours anciens ou en activité perforent le sol. Il y a déjà longtemps, une famille de chaufourniers était établie au-dessus du pont. C'est le premier four, à gauche, en allant vers Madiran. On n'a jamais osé le combler et personne n'y descendrait la nuit, car le fond est alors brûlant.

La femme du chaufournier était une créature « sans foi ní loi », vrai gibier de Satan. Un jour de vendredi saint, après avoir blasphémé et renié « tout çó que y a dé mès sacrat » (tout ce qu'il y a de plus sacré), elle jura qu'elle ferait gras ce jour-là, ainsi que toute la famille. Elle tua un agneau et le fit rôtir. Le mari et les enfants refusèrent d'en manger. Alors la femme, après avoir injurié et renié sa famille, se mit à table et se servit une tranche appétissante de ce rôti, dont la vue et le fumet la réjouissaient fort. Mais à peine eut-elle savouré la première bouchee, que le tonnerre éclata, et la maison fut, en un clin d'œil, dévorée par les flammes. Le mari et les enfants sortirent sains et saufs. La femme fut emportée par le diable en enfer. C'est elle que l'on rencontre sur le pont, cherchant son mari et ses enfants.

(*Recueillie à Madiran, Basses-Pyrénées.*)

Je viens d'apprendre qu'une dame également en blanc, mais sans ombrelle, se promène sur le pont du Saget, route de Riscle à Viella. Mais celle-ci n'est pas méchante. Lorsque quelqu'un passe, elle se met par côté et s'appuie au garde-fou. Pas de légende.

DCLXXIII

LA PIERRE DU DIABLE A SARRON (Landes)

A côté de Sarron, sur la route de Miramont, à peu près à 20 mètres dans les bois des Tourous, dans un lieu appelé le Terrier de la Tombe, on remarque les restes d'un monument mégalithique : un menhir apparemment. Cette pierre brute, longue de 2 mètres, n'est qu'une partie de la pierre primitive. Ce bloc de poudingue à gros grains est couché, orientation est, sur le versant d'un petit monticule artificiel de 0 m 80 d'élévation au centre. Ce monticule est un tombeau de l'époque des dolmens, violé il y a longtemps, du côté du midi où l'on remarque une excavation, envahie aujourd'hui par les épines et les souches de chênes.

Cette pierre est appelée dans la contrée : « La peyro dou diablé », et voici ce qu'on raconte à son sujet. Le diable était en train de bâtir le pont de Dax, et il fut rencontré dans ce lieu-ci, à Sarron, par le Bon Dieu qui lui demanda ce qu'il voulait faire de cette pierre. « — Je la porte à Dax pour terminer le pont. — Et tu ne dis pas « ce Diou platz » (si cela plaît à Dieu). — Que cela lui plaise ou ne lui plaise pas, je l'y porterai quand même. — Eh bien ! je te défends de la porter plus loin, et tu vas la laisser là. » — Le diable laissa tomber la pierre et elle est *toujours dans le même endroit.* Il manque, dit-on, une pierre au pont de Dax, et depuis on n'a jamais pu le finir. On a essayé d'arracher la *pierre du diable*, dit-on à Sarron, mais plus on la dégage et plus elle s'enfonce.

(*Recueillie à Sarron, Landes.*)

MAZERET.

FOLK-LORE DU MAINE

Le Jardinage. — Pour avoir de bons pois, il ne faut pas qu'il y ait d'r dans le nom du jour où on les sème, et il faut que ce soit un jour impair. Il faut les semer en decours, mais le premier vendredi du croissant avant decours.

On ne doit pas semer les haricots pendant les Rogations, ni boulanger du pain, car il moisit toute l'année dans votre huche.

Il faut semer les fleurs le Vendredi-Saint.

La Vigne. — Il faut tailler les treilles le Vendredi-Saint pour qu'elles ne soient pas mangées par les rats : soutirer le vin en decours.

Le Mariage. — Quand un mariage rencontre un enterrement, c'est signe de malheur.

Il ne faut pas que la publication des bans passe par-dessus la Toussaint ; c'est-à-dire qu'il faut qu'ils soient tous publiés avant ou après.

Une mariée ne doit pas voir deux clochers le jour de ses noces.

Deux sœurs ne doivent pas se marier le même jour, cela porte malheur.

Quand le cierge, à côté des mariés, brûle bien droit et qu'il ne s'éteint pas pendant la cérémonie, signe de bonheur ; s'il tremble, querelle de ménage ; s'il s'éteint, signe de mort.

S'il tombe de l'eau le jour du mariage, la mariée est friponne.

Enterrement. — Une femme enceinte ne doit pas aller à l'enterrement, car l'enfant apporte sa bière.

Les Croix portant malheur. — Si des enfants s'amusent à faire de petites croix en bois, cela porte malheur.

Le Feu et la Lumière. — Quand il se met à flamber tout seul, signe de visite.

S'il flambe par devant, se sera une dame.

Quand il ronfle, signe de nouvelles.

Si la chandelle a deux mèches, signe de nouvelles.

Mme Destriché.

LES
TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS POITEVINS

IX

GUILLAUME BOUCHET (1)

L'ÉDITION princeps des Sérées, avec le *seul* premier livre, parut à Poitiers en 1584 chez les Bouchet, de la famille de l'auteur. Le manuel de Brunet donne celle de J. Périer (2), Paris, 1608, comme étant la première *complète*, et en mentionne plusieurs autres, la dernière à Rouen, chez Louis et Daniel Loudet, 1635. C'est celle dont nous nous sommes servi, faute de mieux.

Guillaume Bouchet, né en 1526, vécut quatre-vingts ans. On lit sur son tombeau anonyme en vers en tête du troisième livre :

Huit fois dix ans *complets* en ce monde inconstant,
Sans peine et sans douleur, il a vécu contant..... »

Ce qui le fait mourir en 1607. Le tombeau ajoute :

Car finissant ses jours, il *finit ses sérées*.

Il y a donc tout lieu de croire que Brunet était bien informé en datant de 1608 la première édition complète.

Bouchet a recueilli les devis entendus à Poitiers au cours des longues *soirées* passées avec ses amis et c'est ainsi que les trois livres se divisent en trente-six *sérées*. Chacune d'elles a son titre sous lequel sont groupés les récits de même nature. Leur énumération ne nous a pas paru inutile, elle indique l'*humour* de l'auteur et la portée de l'œuvre.

1er LIVRE

1re sérée. Du vin.
2e — De l'eau.
3e — Des femmes et des filles.
4e — Des rois qu'on crie le *roi boit*.
5e — Des nouvellement mariés et mariées.
6e — Du poisson.
7e — Des chiens.
8e — Des cocus et des cornards.
9e — Des juges, des avocats, des procès et des plaideurs.

(1) *Les Sérées de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt*, où sont contenues diverses matières fort récréatives et sérieuses, utiles et profitables à toutes personnes mélancoliques et joviales, dédiées par lui à messieurs les marchands de la ville de Poitiers, en reconnaissance de ce qu'ils l'avaient élu juge et consul.

(2) Ce Jérémie Périer nous paraît être un ami de l'auteur et, comme lui, d'origine poitevine. On retrouve son nom à la dédicace du troisième livre à Isaïe (Brochard) de la Clielle, conseiller et maître d'hôtel du roi, maire de Poitiers en 1617.

10e sérée. Des médecins et de la médecine.
11e — Des chevaux, des juments, des ânes et des mules et mulets.
12e — Des babillards et des causeurs.

2e LIVRE

13e sérée. Des réponses et des rencontres des seigneurs à leurs sujets et des sujets à leurs seigneurs.
14e — Des décapités, des pendus, des fouettés, des essorrillés et des bannis.
15e — Des larrons, des voleurs, des picoreurs et matois.
16e — Des songeurs, rêveurs et dormeurs.
17e — Des odeurs et du sentiment.
18e — Des boiteux, des boiteuses et aveugles.
19e — De la vue, des yeux, des aveugles, des borgnes et des louches.
20e — Des bossus, des contrefaits et des monstres.
21e sérée. Des sourds et des muets.
22e — Des femmes grosses d'enfant.
23e — Des accouchées.
24e — Des nourrices.

3e LIVRE

25e sérée. Des gens de guerre.
26e — Des personnes grosses et grasses.
27e — Des barbiers et du mal de dents.
28e — Des peintres et peintures.
29e — Des mores, des nègres et des noirs.
30e — Des pauvres et des mendiants.
31e — Des riches et avaricieux.
32e — De la musique et des joueurs d'instruments.
33e — Des gens d'église.
34e — Des fols, plaisants et badins.
35e — De la diversité des langues et du langage.
36e — Des ladres et des messeaux.

Des sérées à la morale en action de M. de Gérando il y a loin sans doute, mais ce qu'il faut demander à ces papotages d'une ville de province, ne serait-ce pas plutôt un tableau fidèle des mœurs à la fin du XVIe siècle, après un siège, en un temps où l'on pouvait à peine prévoir la fin des discordes civiles ? Prenons notre bien où il se trouve, sans songer à demander à l'auteur plus de retenue qu'à Rabelais, du Fail ou Bonaventure Desperriers, ses devanciers bien connus.

G. Bouchet, trop longtemps dédaigné, prend aujourd'hui l'une des meilleures places parmi nos conteurs. C'est dans ses gais récits que les chercheurs parisiens ont trouvé l'une des premières traces du passage des *comédiens d'Italie* en 1584, et le souvenir du mystère de la Passion joué à Saumur dans les ruines de l'amphithéâtre de Gennes ; les Poitevins, l'une des plus anciennes mentions de la curieuse industrie de Croutelle. La météorologie aurait même à relever un tremblement de terre en 1579 « qui gâta l'eau », comme il arrive d'ordinaire. Il y a de tout dans Bouchet, jusqu'à un petit lexique de langue verte (15e sérée *in fine*). Cherchons donc à notre tour ce que le folklore peut y glaner et commençons par les contes et anecdotes qui ont trouvé grâce devant le sévère auteur du manuel du libraire.

LE PETIT DIABLE (15e sérée)

J'ai lu en un livret pourquoi c'est que les picoreurs et gens de guerre s'amusent tous à remuer ménage et bouleverser coffres, saisir bahuts, chercher de tous côtés, même creuser la terre et mettre le nez partout; or il est écrit dans ce livret qu'une compagnie de soldats étant en un bourg ne laissaient coin, ne cornière, sans chercher, visiter et creuser, par quoi on leur demanda dont cela venait que les gens d'armes soulaient épier et fureter tous les lieux dont ils étaient les maîtres et les plus forts.

Un soldat balafré leur en donna une bonne raison en leur disant : qu'un petit diable fut une fois envoyé d'enfer pour voir le monde et pour se déniaiser parmi les hommes et que ce petit diable s'étant mis tavernier près d'un bois, 5 ou 6 soldats vinrent en son logis qui mangèrent à un repas toute la provision de la semaine, demandant toujours viandes de renfort. Le diablaton, qui était du nombre de ceux que les bonnes gens de village disent ne savoir que faire grêler le persil, leur dit qu'ils avaient tout mangé et qu'ils devaient être saouls de ce qui eût pu contenter dix fois autant d'hommes qu'ils étaient. « Comment ventre, tête, dirent les soldats, penses tu pas que si le diable était cuit nous le mangeassions tout maintenant! »

Le farfadet, tout épouvanté s'en fut d'où il était venu, et dit à ses compagnons ce qu'il avait vu et ouï, qui arrêtèrent de ne plus recevoir de là en après soldat en enfer. De manière, que le même jour, y étant descendus, quelques-uns tout droit, la porte leur fut fermée, et lettres authentiques données, que dorénavant, nuls soldats ne seraient reçus en enfer. Lesquelles lettres ils cherchent partout, et n'y a ni coin, ne cornière, qu'ils ne visitent, pensant trouver leur lettre d'exemption, qu'ils ne peuvent recouvrer. Et cependant grippent tout ce qu'ils trouvent, et s'accommodent de tout ce qu'il leur est utile et nécessaire, fâchés de la perte de telles lettres et privilège.

CURÉ ENVOYÉ DANS UNE PAROISSE LONGTEMPS OCCUPÉE PAR LES PROTESTANTS (23e sérée)

Vous savez que les troubles ont été cause que plusieurs paroisses sont demeurées sans pasteur et sans doctrine, et que les paroissiens, pour la plupart vivaient sans religion. Par quoi, la guerre étant un peu assoupie, il fut avisé par l'évêque et diocésain qu'on enverrait aux lieux les plus reculés, quelques ecclésiastiques et gens savants pour les

remettre en leur première dévotion et créance. Entre autres fut délégué un prédicateur qui leur disait qu'on se donnât garde des cornes en mangeant des escargots, et en allant de lieu en lieu, fit convoquer en une église, commise à sa visite, tous les paroissiens d'icelle, auxquels en catéchisant, il faisait dire leur créance, leur *pater noster* et *ave Maria*, et, sur la fin, leur faisait dire et apprendre leur *confiteor*. Or, ces paroissiens, en disant *mea culpa, Deus*, ne frappant point leur poitrine, comme c'est la coutume, il les avertit de ce qu'ils devaient faire, et battant lui-même sa poitrine leur disait : quand vous direz *mea culpa, Deus*, frappez tous là, comme voyez que je le fais. Ce qu'ils firent, car disant tous ensemble leur *confiteor*, quand ce fut à dire *mea culpa, Deus*, qu'on dit par trois fois, ils vont par trois fois frapper sur l'estomac de leur catéchiseur, l'un après l'autre, selon qu'il leur avait commandé de frapper où il frappait, sans considérer que c'était leur poitrine qu'ils devaient battre, laquelle avait fait le mal, et non pas la sienne, tant étaient devenus grossiers, par discontinuation de ne dire leur *confiteor*.

LE TOURNEUR DE CROUTELLE (15e sérée)

Vous savez quel beau lieu c'est que Croutelles et le plaisir qu'autrefois ceux de Poitiers y ont pris, et quels artisans il y avait, et la subtilité et mignardise de leur tournerie, qui sera neuf quilles avec la pirouette, l'un et l'autre d'ivoire, le tout ne pesant pas un grain de blé. Mais les guerres les ont si bien tâtés que ce n'est quasi plus rien, la plupart s'étant retirés à Poitiers, et ceux qui sont demeurés sont si pauvres qu'au lieu qu'ils achetaient le bois pour faire leurs ouvrages, la pauvreté les a contraints de le prendre sans le demander.

Un jour étant là, je fus averti qu'on coupait tout mon bois et que mon voisin, qui en avait auprès de moi et le voyait et le savait bien, n'en disait mot afin que l'on ne se prît pas au sien, par quoi je lui dis lors que si nous eussions été en Lacédémone, qu'il eût encouru la peine du robice aussi bien que celui qui l'avait fait.

Après je m'en vais trouver mon tourneur et lui remontre que ce n'était pas bien fait de prendre ainsi le bois qui n'était pas à lui. Mon tourneur me répond qu'il ne le dérobait point et que si quelquefois ils prenaient du bois, *qu'ils le tournaient dès le lendemain*. Et combien que j'eusse proposé de le mettre en justice, je le laisse là après qu'il m'eut assuré qu'il avait tourné dès le lendemain le bois qu'il m'avait pris et aussi que j'eusse perdu davantage d'autant que ce tourneur m'avait conté que les picoreurs étaient venus la nuit passée en sa maison et qu'il s'ébahissait pourquoi vu que lui-même en plein jour n'y pouvoir

rien trouver. Et encore je ne voudrais pour rien au monde faire punir un pauvre homme pour larcin, car si, pour se préserver de la faim, le larcin est pardonné, ce pauvre homme prenait-il pas mon bois pour avoir du pain et pour vivre? Et aussi qu'il ne faisait pas comme les autres larrons qui dérobent de nuit pour ne rien faire le jour, mais lui dérobait de nuit pour travailler le jour.

LE GRAND BERCEAU DE CROUTELLE (3e sérée)

Celui qui blâmait les femmes va commencer à faire une anatomie de la tête d'une sienne voisine qui prend à louange quand on l'appelle mauvaise tête. Premièrement il leur conta comme son mari n'avait jamais pu remédier à cette tête encore qu'il se fût aidé des deux poings qui sont le droit et le gauche, tant elle criait de jour et de nuit encore qu'il ne lui fît rien, comme elle-même confessait. A l'autre fois, elle lui donnait plusieurs noms diffamatoires, desquels titres honnêtes on emmaillotte les petits enfants au berceau. Que voulez-vous plus, disait-il, elle est propre à faire les sacrifices d'Hercule en l'île de Rhode.

Son mari ne pouvant plus endurer toutes ses crieries s'avisa un jour avec deux de ses voisins qui avaient pitié de lui que, pour avoir patience, il fallait faire comme on fait aux petits enfants, lesquels on apaise en les berçant et encore qu'ils crient, à force de bercer ils s'endorment. Par quoi le mari fit faire un grand berceau à Croutelle, non sans admiration, non qu'il fût si grand que celui de Pantagruel. Le berceau fait, il convie ses deux voisins à souper. Ils n'eurent achevé de souper que cette femme commença à l'accoutumée de tempêter et crier. Ils la prennent comme ils avaient projet et la lient en ce berceau, non pas sans difficulté; tant plus elle criait, tant plus ils la berçaient, tant plus ils la berçaient, tant plus elle criait, au lieu qu'ils pensaient l'endormir : elle se mit tant à crier qu'elle n'en pouvait plus et, étant toute étourdie, s'apaisa. Ils procédèrent si bien que de là en avant elle n'osait plus crier, par quoi il ne fallait plus bercer pour la faire taire ou pour l'endormir : car incontinent qu'elle criait, son mari avait ses gens aussi prêts que le seigneur Basché avait messire Oudart, Loiré le marié, sa femme et Trudon le tambourineur, au son de sa campanelle, toutes les fois qu'il voulait donner des noces de Basché à messieurs les Chicaneurs qui le venaient citer et ajourner. Mais c'était le bon, car si une des voisines de cette diablesse de femme venait au secours, ils la mettaient au même berceau, les berçant jusqu'à ce qu'elles ne criassent plus, qui était bien difficile à ce qu'eux-mêmes m'en ont dit.

LEÇON DONNÉE PAR UN FILS A SON PÈRE (31e sérée)

Il y eut jadis, comme j'ai ouï dire, un père chassé de sa maison par son propre fils parce qu'il disait que son père dépendait trop, dont ce père fut contraint d'aller à l'Hôtel-Dieu. Devant la porte duquel comme il vit un jour son fils passer, lui pria que pour l'amour de Dieu lui plût envoyer deux linceux pour son coucher. Le fils ému de compassion, encore qu'il se fut senti heureux, s'il eût pu dire *Notre père qui es ès cieux* commanda dès qu'il fut chez soi à un sien petit fils de porter à son grand-père deux linceux à l'hôpital. Ce petit galant ne lui en porte qu'un. De quoi à son retour étant repris par son père lui dit, j'ai gardé l'autre pour le vous donner, mais que soyez à l'hôpital étant parvenu à votre vieillesse. Ce mauvais homme, disait celui qui faisait ce conte, encore qu'il fût bien riche et avare, si pensa à lui-même qu'il pourrait bien devenir pauvre et qu'il serait mesuré par ses enfants à la même mesure qu'il avait mesuré son père, lui souvenant que son fils étant petit et monté derrière lui en croupe lui avait dit : Mon père, mais que vous soyez mort, ne chevaucherai-je pas alors en selle ?

LES CHÊNES MALES ET LES CHÊNES FEMELLES (5e sérée)

Un enfant de la matte s'adressa, il n'y a pas encore trois semaines, à un gentilhomme, grand seigneur qui savait très bien jouer des hauts-bois : lui remontrant le dommage qu'il se faisait et à tout le pays de faire couper indifféremment tous ses chênes et que s'il le voulait croire, il lui ferait profit de mille écus lui sauvant plus de la moitié de ses grands bois qui en produiraient d'autres et ce pour peu de chose : car, lui disait-il, vous vous faites grand tort de faire aussi bien couper les chênes femelles que les mâles, les femelles vous pouvant en peu de temps amener et produire autant de chênes que vous en sauriez faire abattre. Et pour le faire mordre au bâton, va demander à ce gentilhomme de haute futaie s'il avait jamais ouï dire qu'il se trouvait trois sortes de chênes, l'une s'appelant *Robur*, l'autre *Quercus* et la tierce *Ilex* et que Théophraste disait qu'en chacune sorte de ces trois espèces il y en avait de mâles et de femelles et qu'on appelait les chênes mâles stériles, les femelles fructueux et si promettait de lui apprendre à connaître le mâle de la femelle en toutes ces sortes.

Ce gentilhomme bien aise de perpétuer sa forêt et en tirer toujours de l'argent par le moyen des femelles qu'il laisserait, qui fructifieraient, convient de prix avec le mattois pour le prix et somme de trois cents écus, avec grands serments de ne jamais l'apprendre à personne : car, disait-il à ce gentilhomme, vous m'ôteriez tout moyen de vivre.

Ayant reçu comptant cet argent, le mattois fait monter son gentilhomme sur le meilleur de ses chevaux et qu'il fallait quant à lui qu'il fût à pied et qu'avant que la nuit vînt, ils seraient tous deux bien las.

Etant tous deux seuls arrivés en la forêt, le mattois fait descendre son gentilhomme de dessus son cheval, et lui le prenant, monte dessus. Puis il lui montre un chêne en lui disant : Monsieur, embrassez ce chêne-là, le plus étroitement que vous pourrez : ce que fait le gentilhomme, le serrant à force de ses deux bras : lors le mattois lui demande, Monsieur vous sentez-vous point ému ? En rien du monde, répond le gentilhomme. C'est donc un mâle, disait le mattois : laissons-le là et le marquez, il n'y a point de danger à l'abattre, c'est un mâle. Mais j'en vois là un autre, va dire le mattois, qui a ce gros pied et est tout accroupi, je jurerais bien que c'est une femelle : couplez-vous à lui et le joignez comme vous feriez votre femme, en le pressant tant que vous pourrez. Le gentilhomme ayant fait ce qu'on lui avait dit, fut interrogé par le mattois comme paravant s'il sentait point les aiguillons de la chair et ayant dit que non, comme l'autre fois, le mattois lui réplique si est-ce bien une femelle si je ne trompe ; vous n'embrassez pas à votre force le chêne, ni assez longtemps. Puis se mettant derrière ce gros chêne, lui disait, prenez un peu de patience, ne bougez d'ici jusqu'à ce que vous vous sentiez entrer en rut. Cependant que le gentilhomme est attentif et colle contre ce gros tronc pour savoir si c'est un mâle ou une femelle, le mattois de l'autre côté, laissant à son gentilhomme, faisant un pertuis en l'air, se rend invisible et son cheval aussi.

A CHACUN SA BOTTE (15e sérée)

Un suppôt de la matte ayant affaire d'une paire de bottes et étant en une hôtellerie, s'avisa d'envoyer chercher un cordonnier pour en avoir une paire sans argent. Les ayant essayées, ce matois va dire au cordonnier que la botte du pied gauche le blessait un peu et le prie de la mettre deux ou trois heures en la forme. Le cordonnier le laissant botté d'une botte emporte l'autre ; mais le matois se faisant débotter envoie soudain quérir un autre cordonnier auquel il dit après avoir essayé ses bottes que la botte du pied *droit* lui semblait un peu plus étroite que l'autre, par quoi le marché fait, se fait débotter, afin qu'il mit cette botte en la forme jusqu'à ce qu'il eût dîné. Que voulez-vous plus : sinon qu'ayant deux bottes de deux cordonniers, l'une du pied gauche, l'autre du pied droit, baillant ses vieilles bottes au garçon d'étable, il paie son hôte, monte à cheval et s'en va. Tantôt après

voici arriver les maîtres cordonniers ayant chacun une botte en la main; et se doutant qu'ils étaient gourés, se regardant l'un l'autre, se prirent à rire et firent mettre à leurs maîtres jurés de l'année, dans les statuts de la confrérie, que défenses étaient faites aux maîtres de l'état, que par ci-après ils n'eussent à laisser une botte à un étranger et emporter l'autre, soit pour l'habiller ou mettre en forme avant qu'être payés, sur peine de perdre une des bottes et l'autre qui demeure entre leurs mains d'être confisquée et l'argent mis et appliqué à la boîte du métier, je voulais dire de l'état.

Ce patelinage fut su par toute la ville, car celui qui l'avait fait était connu pour d'autres affrontements qu'il faisait, étant magicien, et usant *chandelle faite de suif humain*, qui tenait les personnes immobiles étant allumées, qu'il prenait leur bien tout devant eux, sans qu'ils fissent semblant de l'empêcher. Ce qu'il faisait bien sans chandelle comme vous entendez.

SAUVEURS DU PALAIS DE CROUTELLE (7e sérée)

Il y avait à une lieue de Poitiers, près de Croutelle, une famille qui, par grâce spéciale, de père en fils, guérissait la morsure des chiens enragés, non seulement aux hommes, mais à tous les animaux et empêchait aussi le venin de la morsure des serpents. Ne seraient point ces gens-là, répliqua quelqu'un qu'on appelle *Sauveurs*? Ce qui est aisé à savoir, car on dit que ces gens-là ont la roue de sainte Catherine au palais de la bouche et possible, ajouta-t-il, que c'est la raison pourquoi ce village où demeure cette famille s'appelle le Palais pour avoir cette roue au palais. Mais pour vous en dire la vérité, ceux de ce village sont gens de bien et Dieu peut avoir départi ses grâces à ceux-ci que sauvent et remédient à un si grand mal que celui de la rage et aux morsures des serpents. Et si me souvient que ces guérisseurs demandaient à ceux qui avaient été mordus de chiens ou de serpents qu'ils guériraient plutôt s'ils ne les avaient point tués.

Si un chien vous mord encore qu'il ne soit point enragé et que puis après il vienne à enrager, vous serez en danger de l'être encore que la plaie soit consolidée et guérie.

ANNULAIRE GAUCHE, DOIGT MÉDICINAL (10e sérée)

De toute antiquité, le doigt voisin du petit avait été honoré d'un anneau d'or à cause d'une artère (et non pas d'un nerf comme tient Aulu Gelle, opinion encore répandue en Poitou à *l'heure* actuelle) qui

vient du cœur, y ayant telle affinité par cette artère du cœur à ce doigt *qu'il ne peut endurer aucun poison.* Et voilà pourquoi — c'est un médecin qui parle — nous mêlons nos médecines avec ce doigt qu'on appelle *doigt médicinal.* — On brassait la drogue avec l'annulaire de la main *gauche* et la cause n'en est pas donnée. — Ceux qui ont mal à la main ont douleurs et tumeurs à tous les autres doigts sans que celui-ci s'en ressente. Que si vous le voyez offensé dites hardiment que toute vertu naturelle est assoupie et éteinte.

PROMENADE SUR L'ANE (11e sérée)

Quand on veut faire une grande ignominie à quelqu'un, on le mène promener par toute la ville sur un âne, étant ceux-là infâmes toute leur vie, l'âne étant un signe de moquerie, d'autant qu'il semble se moquer quand il découvre ses dents. Encore aujourd'hui quand une femme a battu son mari on en chevauche l'âne. Et y a un peuple, qui s'appelle en latin Cumani, qui ne punissent les femmes adultères qu'en les mettant sur un âne et les promènent étant dessus. Andronicus, tyran, fut mis sur un âne par ignominie aussi bien que Crescence, consul romain, et que Béatrix Auguste, femme de l'empereur Frédéric Œnobarbus (Barberousse) par les Milanais, qui la mirent sur un âne, le visage vers la queue. En Catalogne, le mari trompé paie un tribut au fisc; dans un autre pays il est menè par toute la ville sur un âne avec sa femme (8e sérée).

INDUSTRIE DES FORÇATS (XVIe siècle) (14e sérée)

Il y avait une grande dame, laquelle, étant à Marseille, alla visiter les galères, comme c'est la coutume des étrangers, tant pour les voir que pour leur distribuer quelques aumônes, et acheter d'eux *quelques petites singularités qu'ils savent gentiment faire* (1).

CONJURATION CONTRE L'AMOUR, etc. (19e sérée)

L'amour viendra, si est-ce qu'il a une si grande puissance sur moi, que je ne sus jamais trouver remède encore que j'aie eu recours aux livres de Raz'iel, de Zadach, d'Avanzar, de Zachée, et que j'aie appelé à mon secours, (dont j'en demande pardon à Dieu), les esprits vénériens par

(1) Cette industrie a subsisté jusqu'à la suppression des bagnes, il est curieux de la retrouver dès le XVIe siècle.

voix horribles, par marques et caractères étranges, par appellations barbares, les signant en parchemin vierge, observant la Vierge au lion ou à la balance, ou les écrivant avec le sang d'une chauve-souris, le jeudi ou le vendredi, au croissant de la lune, y ajoutant de la chandelle de cire neuve, avec le coton et mèche filée et faite de la main d'une pucelle, et siai pour assouvir les ardeurs amouses épandu sur moi, suivant Pline, de la poudre sur laquelle une mule se serait vautrée et mangé le foie d'un caméléon, et l'osselet qui se trouve au côté droit d'un crapaud.

Oldra le jurisconsulte parle d'un amoureux accusé d'avoir usé d'images de cire faites par Magie et invoqué les Diables. Dans un procès en parlement, un autre fut accusé d'avoir jeté au sein de son amie, un papier ou billet, où il n'y avait nul poison, et porté sur soi une image de Vénus, fabriquée sous la planète Mars, ascendant ès Poissons. Cette image était une jeune fille ayant les cheveux épars, toute nue, tenant un miroir entre ses mains, et ayant une chaîne au cou. Elle avait auprés d'elle un jeune enfant qui tenait cette fille de la main gauche, et de la droite lui accoutrait les cheveux : cette figure servant à gagner la faveur des femmes.

UN PRÉCURSEUR DE M. DE CRAC (19e sérée)

Étant, ces jours passés, chassant en un bois, je vis une grande merveille. C'est que je regardai près de moi un sanglier, lequel étant devenu aveugle de vieillesse, était mené par un jeune sanglier qui, par compassion, lui mettait sa queue en la gueule, et la vieille bête tenant cette queue entre ses dents, le suivait partout où son compagnon le menait aux champs pour prendre pâture. Lors je tirai de mon arbalète et visai si bien, que le trait donna entre les fesses du jeune et le grouin du vieil, en coupant seulement la queue : le jeune écourté s'enfuyant par les champs, et le vieux solitaire, sans guide, ne bougeant plus, la queue toujours entre les dents. Quoi voyant, je m'approche et prenant en main la queue coupée, je conduis jusque dans la ville le pauvre aveugle qui croyait suivre son compagnon.

LÉO DESAIVRE.

BIBLIOGRAPHIE

J. Hunziker. — *La Maison suisse*, gr. 8°, t. III, *Les Grisons*, 360 pages, 82 autotypies, 307 esquisses de plans, 15 francs; t. IV, *Le Jura*, 142 pages, 59 autotypies, 70 esquisses et plans, 8 francs.

J'ai déjà dit dans la *Revue* (1904, p. 5) le bien qu'il faut penser de l'énorme travail entrepris autrefois par feu le professeur J. Hunziker sur les divers types de maison qui coexistent en Suisse. Les troisième et quatrième volumes sont dignes des deux premiers pour l'exécution typographique et l'illustration. Le plan suivi est le même : une narration alerte et vivante emporte le lecteur d'un village à l'autre et, chemin faisant, il voit ainsi défiler devant ses yeux les types divers des maisons et de leurs dépendances. Dans la seconde partie on trouve classés suivant leur lien interne les documents ainsi réunis.

Dans les Grisons se rencontre le type de la maison räto-romande d'une part et, de l'autre, le type de la maison de campagne allemande, ces deux types coïncidant en général avec les deux langues du pays, le räto-romanche et l'allemand, mais pas partout. Ainsi la maison räto-romande se rencontre à Davos, Prätigau, Sargans, Glaris, etc., où l'on ne parle aujourd'hui que l'allemand. On remarquera que l'arrangement des maisons en village diffère aussi d'un groupe a l'autre; disséminé dans le village allemand, il est compacte dans le village räto-romanche. Le volume sur les Grisons est beaucoup mieux élaboré, au point de vue systématique, que les deux premiers, et les « observations » (pp. 342-360), d'ordre bibliographique, linguistique et sociologique bien plus développées et fort intéressantes.

Dans le volume sur le Jura suisse, on trouvera décrites la maison celto-romande ou jurassienne, la maison burgonde d'influence celto-romande et la maison celto-romande secondaire, qui correspondraient à des différences ethniques, comme l'auteur essaie de le prouver dans la notice (pp. 139-142) sur la limite des langues dans le Jura. A. Van Gennep.

Henri Labbé de la Mauvinière. — *Poitiers et Angoulême*. Les villes d'art célèbres. H. Laurens, éditeur, (librairie Renouard) 6, rue de Tournon, Paris 1908, in-4° de 140 pages, 113 gravures.

Tour à tour gallo-romaine et sarrasine, mi du nord, mi du sud, sise sur le grand chemin d'Espagne, Poitiers est l'une de nos plus vieilles cités. Là, parmi les ruines (aqueduc et arènes romains), dans les églises romanes et les logis gothiques, les souvenirs d'un passé lointain et glorieux meurent... Aujourd'hui, la ville ancienne est comme une statue de noble dame gisant dans une crypte, mains jointes et les yeux clos.

Enamouré de l'antique et célèbre poitevine, M. Henri Labbé de la Mauvinière a été quérir ses hauts faits enfouis au fond des archives emmi les antiquaires de l'Ouest ou dans les dossiers précieux de dominus Fonteneau.

Intentionnellement, laissons dans l'œuvre érudite de Henri L. de la Mau-

vinière, les gestes purement historiques. Recueillons, un à un, avec lui, les merveilleux bijoux traditionnistes, qui paraient avec éclat et ornent encore la cité dont Robuchon et Thiollier, habiles photographes locaux, ont mis en relief les monuments et les aspects.

Poitiers, ville assoupie, troublée à peine par quelques rires d'étudiants, a, dans ses temples anciens, des autels vénérés. Le merveilleux des âges enfuis subsiste sous les arcs romans, « La pyramide » de saint Hilaire, évoque un « fait » du grand évêque : *La résurrection de l'enfant noyé dans une baignoire de lait.*

La sainte « régionale », Radégonde, est toujours invoquée. Dans la crypte de l'église dédiée à cette sainte, tous les ans, par centaines, poitevines coiffées de « pantines », de la « Malvina » et de la haute « caillonnée » de la Motte Sainte-Héraye, tourangelles et angevines, viennent se courber sous le sarcophage vide de sainte Radégonde, pour ... avoir des enfants dans l'année qui suivra le pèlerinage.

En cette même église, dans une petite chapelle, à l'abri d'une grille, pèlerins et pèlerines viennent adorer *le pas de Dieu*, empreinte du pied de Jésus, laissée, dit la légende, lors de la dernière apparition de Dieu à Radégonde. La sainte reine (dont les reliques sont dans le monastère Sainte-Croix, où Fortunat venait lui lire, autrefois, ses poésies latines) ne fit-elle pas de beaux miracles ? C'est elle, dit notamment une légende, qui transporta au-dessus de Poitiers, le dolmen de la « Pierre levée », dont parle Rabelais au livre de Pantagruel.

L'église de Notre-Dame-la-Grande, type connu du pur roman poitevin, enclôt Notre-Dame des Clefs, statuette traditionnelle sur laquelle se reflète, en passant, une légende qu'il faut lire dans le livre de H. L. de la M.

L'intervention de la Vierge Marie, au dire des vieux propos populaires, aurait sauvé Poitiers du joug anglais. Avant 1789, on promenait Notre-Dame des Clefs, chaque année, le lundi de Pâques. Pour cette cérémonie, on faisait « la toilette de la bonne Vierge ». Il existait, du reste, à Poitiers d'autres processions, ayant, jadis, un sens traditionnel. On portait, dans ces processions, un monstre, sorte de dragon, appelé « La Grand'Goule ».

Jusqu'en ces derniers temps, ce monstre était conservé dans la bibliothèque du Grand Séminaire.

Certains logis poitevins ont aussi leurs légendes. La maison de Jean Bauce qui, suivant une croyance populaire, contenait la « Chambre de Diane », ne doit pas, paraît-il, être reconstruite jamais en entier. Il manquera toujours quelque chose à la reconstitution parfaite de cet hôtel : « Saint Hilaire ne le veut pas, parce qu'on y profana ses reliques..... »

La légende de *la Résurrection de la Chair*, est à Poitiers, tracée dans la pierre au *portail du Jugement dernier* à la cathétrale. En flânant dans les rues, parmi les nombreuses visions d'antan qui vous suivent sur les pavés pointus, on évoque la traditionnelle figure de Jehanne Pucelle, montant à cheval devant l'hostellerie de la Rose : son pied alourdi par le jambard s'appuie sur le « montoir » conservé au Musée municipal.....

Après nous avoir tenus sous le charme poitevin H. Labbé de la Mauvinière nous fait descendre jusqu'à Angoulême, la ville du papier, après Poitiers la ville de pierre.

Avec lui nous voyons, à Angoulême, la grotte de Saint-Cybard, la façade de la cathédrale et la maison dite « Taillefer ». Mais, il semble qu'à Angoulême l'auteur est toujours hanté par Poitiers où lui-même fut bercé tout jeune par la légende, cette vieille fileuse de rêves. JACQUES ROUGÉ.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Nominations et distinctions.* — M. Henri Cordier, professeur à l'École des langues orientales, vient d'être élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'est avec un grand plaisir que nous annonçons la nomination de l'éminent sinologue, l'un des vice-présidents de notre Société, à laquelle il appartient depuis sa fondation.

*** *La journée du muguet.* — Tout le jour, depuis l'heure la plus matinale, les éventaires des fleuristes ambulants qui parcourent nos rues de Paris, étaient fleuris de muguets odorants. Et, à l'heure du déjeuner, dans les quartiers du centre, où sont les ateliers de couturières et de modistes, chacune des petites voitures était entourée d'un groupe de jeunes filles rieuses qui fleurissaient leur corsage.

Depuis quelques années, le muguet du premier mai est un fétiche : quiconque s'en pare est assuré d'être heureux toute une année durant.

Les marchandes de fleurs exploitent cette gracieuse superstition et vendent une seule branche de muguet trente et même cinquante centimes.

(*Le Temps*, 2 mai 1908.)

*** *Bonaparte et le criocère.* — En Charente, on donne aux criocères le nom de Bonaparte, parce qu'ils mangent les lys, sur lesquels, en effet, ils demeurent et dont ils mangent les feuilles. (Com. de M. E. d'Echérac.)

*** *Il a vendu sa tête.* — A Liège, les gamins de rue, lorsqu'ils aperçoivent un homme mal habillé, portant une longue barbe, crient : « Il a vendou s'tiésse ! » (Il a vendu sa tête).

Ils supposent que cet homme ne porte une longue barbe — qui nécessite des soins et est plutôt gênante — que parce qu'il sert de modèle aux peintres. De là le cri. (Com. de M. Alfred Harou)

RÉPONSES

Les doigts dans le nez. — Lorsqu'on aperçoit une personne se fourrant les doigts dans le nez, on lui adresse la question suivante :

— *Allèv pèhi dimin ?* (Allez-vous à la pêche demain ?)

— *Poké don !* (Pourquoi donc !)

— *Paski ji veu ki vos aprestè dès bèchèies.* (Parce que vous préparez les amorces.) (Liège.)

On demande à celui qui se fourre les doigts dans le nez :

« *Baguè-v* » ? (Déménagez-vous ?) (Liège.)

ou bien encore : *Est-ce ki n'a n' sacqué malâde ès vosse monhonne ?* (Il y a t-il quelque chose (quelqu'un) de malade dans votre maison ?)

— *Nenni, poquoi don ?*

— *Paski j'veu ki vos fè des pilules.* (Parce que je vois que vous faites des pilules.) (Liège.)

(*Comm.* de M. Alfred Harou.)

Le Gérant : Fr. Simon

Imprimerie Fr. Simon, Rennes-Paris (2853-08).

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

TOME XXIII
23e ANNÉE. — N° 6-7. — JUIN-JUILLET 1908.

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte
LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
rue de Mézières et rue Madame, 20

Prix de ce numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

Superstitions et coutumes de la Perse ancienne attachées aux mois et aux jours ..... J. A. Decourdemanche

Mythologie et folk-lore de l'enfance, XXXIII. La Bête à sept têtes. XXXIV. Le sang dans un jeu d'enfants. XXXV. Les Croquemitaines de la récolte. XXXVI. Le nom et les attributs de Croquemitaine. XXXVII. Dires de nourrices ..... Paul Sébillot

XXXVIII. Explication de la naissance. XXXIX. Pour guérir le mauvais esprit. XL. L'épreuve des joujoux. XLI. L'Enfant malade. XLII. Les Croquemitaines de l'eau. XLIII. Pour bien siffler ..... Alfred Harou-René Basset

Les Taches de la Lune, III. Légendes diverses. § 1 et 2. René Basset

Les Météores. XVII. L'arc-en-ciel, § 85-88. Les Étoiles filantes. XVIII, § 49-51 ..... René Basset

Allusions anciennes à des chants populaires. I. En Bretagne ..... P. S.

Le Folk-Lore de la Touraine. A. Les Enfants. B. Ce qu'on dit aux enfants. C. Le Mariage. D. Dires sur les choses usuelles. E. Arbres traditionnels. F. Quelques dires. G. Bonnes paillé. H. Sabbat des chats ..... Jacques Rouhier

Contes et légendes arabes. DCCXL. Un mari battu. DCCXLI. Le parfumeur et le soldat. DCCXLII. La méchanceté punie. DCCXLIII. Mort singulière. DCCXLIV. Dire la vérité est le meilleur système. DCCXLV. La sarouche perdue et retrouvée ..... René Basset

Petites Légendes locales. DCLXXXIV. Les fées du cap Fréhel ..... Elie Ménard

Usages et superstitions du pays nantais. Pour savoir le nom de son futur mari. La Chandeleur ..... Marie Eugène Vérondon

Contes et légendes de Basse Bretagne. LXXX. La fille aux bras coupés. LXXXI. Les sept frères et leur sœur. J. Fouhet

Histoires surnaturelles de Boulay. XLI. La fille-chatte.. E. Alexandre de Lamarche

Coutumes de mariage. XXIII. Le ferrement des femmes.. Léo Desaivre

XXIV. Anciennes redevances ecclésiastiques ..... Alfred Harou

Coutumes et fêtes de la Saint-Jean. IX. La fête de saint Jean-Baptiste à Massiac ..... Bon du Roure de Paulin

Le Tabac. XXXVII. L'Église de Bretagne et le tabac ..... H. de Kerguézec

Contes et légendes de la Haute-Bretagne. LXXXVII. Le marchand de cuillères en bois ..... Elie Ménard

Les traditions populaires et les écrivains poitevins. IX. Guillaume Bouchet (suite) ..... Léo Desaivre

Nécrologie : Jean Réville ..... F. Macler

Voltaire Bogusic ..... P. S.

Bibliographie. Noël Giron. Légendes coptes. *F. Macler.* — Conservatoire de la tradition populaire dauphinoise. Musée de folk-lore. *P. S.* — Gustave Bellier. Un capitolo di Psicologia popolare. *P. S.* — A. J. Verrier et R. Onillon. Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou. *P. S.* — Armand Viré. Le Lot. Rocamadour. Lacave. *P. S.*

Notes et Enquêtes.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Ve.

La cotisation des sociétaires donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non sociétaires, est de 15 francs pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1908 à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

23e Année. — Tome XXIII. — Nos 6-7. — Juin-Juillet 1908.

La Revue des Traditions populaires, *par suite de la grève des typographes de l'imprimerie Simon, causée par l'introduction dans les ateliers de machines à composer très perfectionnées, dites «* Monotypes *», a subi le retard le plus considérable qu'elle ait eu depuis 23 ans qu'elle existe. Nous prions nos lecteurs d'excuser ce cas de force majeure, qui nous a été tout particulièrement désagréable.*

joudat garibé, c'est-à-dire : les merveilles de la création et les étrangetés des événements. Notre travail a été fait sur une traduction turque de cette œuvre.

Voici l'extrait en question :

SUR L'ANCIEN CALENDRIER PERSE

On donne le nom d'égaux en jours aux mois autrefois en usage chez les Perses, parce qu'ils divisaient leur année en trois cent soixante cinq jours, attribuaient trente jours à chaque mois et la complétaient en ajoutant successivement cinq jours à un mois, puis à un autre.

La façon de compter les jours dans le mois n'est pas la même que celle arabe, établie par semaine, car ils donnaient un nom spécial à chacun des jours du mois, savoir :

SOMMAIRE

Superstitions et coutumes de la Perse ancienne attachées aux mois et aux jours ..... J. A. Décourdemanche. 209

Mythologie et folk-lore de l'enfance, XXXIII. La Bête à sept têtes. XXXIV. Le sang dans un jeu d'enfants. XXXV. Les Croquemitaines de la récolte. XXXVI. Le nom et les attributs de Croquemitaine. XXXVII. Dires de sourcers ..... Paul Sébillot. 217
XXXVIII. Exposition de la naissance. XXXIX. Pour écarter le mauvais esprit. XL. L'épreuve des gâteaux. XLI. L'Enfant malade. XLII. Les Croquemitaines de Paris. XLIII. Pour bien filer.....

Les Traditions de la Lune. III. Légendes diverses. § 1 et 2. Alfred Harou. 228

Les Mythes. XVII. [illegible] §§ 25-28. Les Étoiles filantes. XVIII. [illegible] René Basset. 230

Allusions [illegible] René Basset. 231

[illegible] populaire demande, musée de folk-lore. *P. S.* — Gustave Bellucci. Un capitolo di Psicologia popolare. *P. S.* — A. J. Vermesse et R. Ostlaeu. Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou. *P. S.* — Armand Viré. Le Lot. Rocamadour, Lacave. *A. S.*

Notes et Enquêtes.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Ve.

La cotisation des sociétaires donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1908 à M. Paul Sébillot, *80, boulevard Saint-Marcel.*

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

23e Année. — Tome XXIII. — Nos 6-7. — Juin-Juillet 1908.

SUPERSTITIONS ET COUTUMES DE LA PERSE ANCIENNE

ATTACHÉES AUX MOIS ET AUX JOURS

USQU'A la conquête de la Perse par les Arabes, survenue en 634 de notre ère sous le califat d'Omar, ce pays avait conservé ses usages propres, notamment son calendrier. Les auteurs musulmans donnent, à propos du calendrier de la Perse ante-musulmane, toute une série d'indications sur les fêtes célébrées par les anciens Perses, comme sur les superstitions ou traditions attachées à différents jours. Elles sont d'autant plus précieuses que l'ancienne littérature pehlvie a été anéantie pour ainsi dire complètement, sous la domination musulmane.

Il nous a donc semblé intéressant de traduire ce que disent les auteurs arabes sur l'ancien calendrier des Perses. L'extrait qui suit est tiré d'un ouvrage déjà cité par nous à propos des êtres extra-humains de la mythologie musulmane. Il est intitulé: *Mahkloukat adjibè wè moudjoudat garibé*, c'est-à-dire : les merveilles de la création et les étrangetés des événements. Notre travail a été fait sur une traduction turque de cette œuvre.

Voici l'extrait en question :

SUR L'ANCIEN CALENDRIER PERSE

On donne le nom d'égaux en jours aux mois autrefois en usage chez les Perses, parce qu'ils divisaient leur année en trois cent soixante cinq jours, attribuaient trente jours à chaque mois et la complétaient en ajoutant successivement cinq jours à un mois, puis à un autre.

La façon de compter les jours dans le mois n'est pas la même que celle arabe, établie par semaine, car ils donnaient un nom spécial à chacun des jours du mois, savoir :

1. Hormouz, la divinité.
2. Behmen, le sage.
3. Avourdé-bihicht, sorti du Paradis.
4. Chehrir, l'aimé du peuple.
5. Isfend-Hormouz, le favori d'Hormuz (de Dieu).
6. Khordad, l'alimentant.
7. Murdad, le tueur.
8. Di, le froid.
9. Azer, le feu.
10. Uban, la montagne.
11. Khor, le méprisé, le bas.
12. Mah-tir, lune trouble (lune rousse).
13. Kiouch, le zélé.
14. Di-mihr, soleil fléchissant.
15. Mihr, le soleil.
16. Surouch, l'ange qui pèse les âmes.
17. Douch, la nuit finie.
18. Murour-din, le règlement des dettes.
19. Rouz, le jour.
20. Behram, le sage (l'ange préposé au bétail).
21. Ram, le repos.
22. Bazi, le jeu.
23. Iedin, les deux mains.
24. Din, la rétribution religieuse.
25. Avd, l'abaissement.
26. Achna, la baignade.
27. Asma, la dénomination.
28. Zémir, le courageux.
29. Mar-asfid, le serpent blanc.
30. Iran, l'arrosé.

Ainsi, un nom est donné à chaque jour pour permettre l'indication des aliments, vêtements ou parfums qui lui sont, soit spéciaux, soit contraires, comme des fêtes religieuses ou autres, célébrées à telle ou telle date. Les jours consacrés à des actes religieux ont des noms d'ange afin que l'on ait l'esprit en repos au sujet du moment où des réjouissances ou abstinences doivent avoir lieu et qu'on puisse en tenir compte au regard de ses autres affaires, comme de ses charités, bonnes œuvres, actes de dévotion ou prières.

I. — Mars. Ferver-din (De l'ange de la rétribution).— Le 1er jour de ce mois est le nevrouz (le jour de l'an, le jour neuf). On le nomme aussi le jour des soldes de compte parce qu'il est favorable au règlement des comptes, qu'on mange des plats fraîchement apprêtés, qu'en ce jour le Très-Haut créa et mit en marche les étoiles qui brillent au ciel ainsi que le soleil.

On l'appelle aussi le jour d'Hormouz, car, en Persan, Hormouz est le nom donné à Dieu, le Très-Haut aux éminents attributs.

En ce jour le propriétaire rural distribue des grâces.

On dit encore que celui qui, le matin de ce jour là, s'abstient de parler et, de prime abord, avale une boisson sucrée et se frotte d'huile d'olive sera, jusqu'à la fin de l'année, dégagé de ses soucis par le Très-Haut. Puisse cet homme goûter ainsi la paix et le pardon !

Le 17e jour de ce mois se dit Surouch, on l'appelle aussi Serouch. Serouch est le nom d'un ange que le Très-Haut a préposé comme veilleur et gardien de nuit. On dit aussi que c'est également le nom de Djébraïl (Gabriel) sur lui le salut !

Or, Djébraïl est l'un des plus forts et des plus puissants des anges : il domine sur les djinns (démons), les magiciens et les gens de science. Chaque nuit, il opère trois rondes. Dans la première, il combat les djinns et poursuit les magiciens. Dans la seconde, il éloigne les ténèbres comme les vents froids, purifie les fontaines, excite les coqs à chanter, les animaux au plaisir de l'accouplement. Dans la troisième, il fait poindre le jour, éveille les premiers bruissements, fait s'épanouir les plantes, soulage les malades et les faibles, fait respirer les opprimés. Ainsi il oppose à l'hypocrisie la vérité, réjouit les anges et contriste les djinns.

Ce jour, comme le premier du mois, est l'un de ceux où Zemzem (puits vénéré situé dans l'enceinte sacrée de la Mecque) devient amer.

Le 19 de Feverdin est férié ; c'est celui qui donne son nom au mois.

Sous certains rois de Perse ce mois était tout entier férié, car chacun de ses jours était jour de fête. Ainsi, le 1er du mois était spécial aux princes, le 2 aux nobles, le 3 aux serviteurs des princes, le 4 aux domestiques, le 5 aux gens du peuple, le 6 aux paysans, etc.

D'après la coutume des Cosroës (Sassanides), le 1er de ce mois chacun devait se présenter à l'audience royale. Une fois l'assemblée réunie, le souverain prenait place sur le trône, afin de distribuer largesses et grâces.

Le 2 survenaient, chacun à son rang, les chefs de village et les propriétaires fonciers. Le 3 un festin était offert aux seigneurs terriens, aux dignitaires, aux grands personnages. Le 4 venaient les propriétaires de maisons et les particuliers notables. Le 5 les jeunes gens. Ainsi, chaque jour du mois, une classe de gens recevait faveurs, grâces ou dons, selon son rang.

Le 6 était libre et venait reposer des autres. Toutefois, en ce jour, les propriétaires de maisons se visitaient et échangeaient des cadeaux. L'on ne sait combien de richesses sortaient ainsi des trésors et apparaissaient au jour.

II. — Avril. Avourdé-Bihicht (Sorti du Paradis). — Le 3 est férié, c'est le jour qui donne son nom au mois : il est de nature propice.

Avourdé-Bihicht est le nom de l'ange qu'on appelle aussi Nourwénar (jour et feu), car le Très-Haut l'a préposé sur le jour comme sur le feu, la guérison des blessures et des maladies, les onguents, les potions et la médecine.

Le 26 de ce mois est dénommé le jour de la guérison.

Le 1er est dit : le jour des six prêtres-devins (Kiahin), dont le premier sur les cinq autres est Zerdoucht (Zoroastre). En ce jour il n'est pas coutume de se livrer à des œuvres de piété ou de s'occuper d'écritures ; tel est l'usage établi parmi le peuple.

III. — Mai. KHORDAD (Le nourrissant). — Le 6e jour est nommé Khordad (le nourrissant), comme le mois lui-même. Ce nom signifie que les gens restent en paix ce jour-là. Il est aussi celui d'un ange préposé à la pousse des végétaux (herbes) et des arbres, comme à l'éloignement des matières impures (à la dispersion des fumiers).

Le 26 est le jour du bain (de la natation).

Le 4 est, dans le giahan-bara (les six périodes de la création suivant le système de Zoroastre) celui où le Très-Haut a créé les herbes et les arbres.

Le 30 est dénommé Iran (le mouillé) parce qu'on dit que c'est un jour pluvieux; il est consacré aux ablutions. Cet usage s'est conservé à Ispahan.

IV. — Juin. TIR (Mercure). — Le 26 de ce mois est dénommé khordad (le nourrissant). C'est la fête de la coction des nénufars.

Le 13 est la fête du firouz (de la victoire). On la nomme aussi tirghian (troublée). Ces deux dénominations s'accordent car, en ce jour, Menoutcher (le chef des Iraniens) demanda à Afrasiab (le chef des Touraniens), son vainqueur, la permission de quitter l'Iran. Alors Afrasiab lui accorda la paix et Menoutcher fut se retrancher dans le Tabéristan.

Le 16 est dénommé le jour de Mihr (du soleil), car Mihr est le nom du soleil. C'est le cinquième jour du giahan-bara, celui où le Très-Haut créa les animaux (quadrupèdes), par un effet de sa puissance.

V. — Juin. MURDAD (Le tueur).— Le 7 de ce mois est nommé Murdad; on le nomme aussi Murd-gian (donnant la mort). Ces deux noms s'accordent, car ils ont, intrinsèquement, le même sens.

NOTA. — Murdad est, chez les musulmans, assimilé à Israïl, l'ange de la mort.

VI. — Août, CHEHRIR (L'ami du peuple). — Le 4 de ce mois est nommé Chehrir ou Cher-iour, les deux noms ont le même sens.

NOTA. — Chehrir est l'ange préposé aux mines et aux feux souterrains. C'est le premier jour du giahan-bara.

Le 16 de ce mois est nommé Mihr-rouz, le jour du soleil. C'est le lendemain du cinquième jour du giahan-bara.

Le 20 est le jour de Behram (l'ange des bestiaux). On l'appelle aussi Mihr-djan, soleil en déclin.

VII. — Septembre, MIHR (Le soleil). — Le 1er de ce mois est celui de la fête du soleil, c'est l'une des plus grandes fêtes. On la confond parfois avec le Mihr-djan (le solstice d'automne), parce que c'est aussi le nom de ce mois. On dit que, en ce mois, apparaissent de bonnes pièces de monnaie où l'on voit un diadème d'or ainsi que la figure du soleil.

En ce jour, d'après la tradition, Féridoun (ancien roi de Perse) fut tiré de péril et fut vainqueur, grâce à l'assistance des anges descendus du ciel.

C'est également ce jour-là que le Très-haut accorda à la tere la révélation et la faveur d'être le séjour de l'Esprit.

On dit aussi que celui qui mange de la grenade le jour de Mihr-djehan et flaire l'odeur de la lessive, éloignera de lui tous les dangers, par la grâce de Dieu.

Le 11, qui est le ram-rouz, jour du repos, Féridouny vainquit Zohak (son compétiteur) et le fit prisonnier. Il ne le tua pas, mais l'enferma dans sa forteresse de Démavend.

VIII. — Octobre. Uban (L'élevé, la montagne).— Le 10 de ce mois est l'uban-rouz. C'est un jour férié ; il a donné son nom au mois. Ce jour est celui où l'on rend les édits. Il est favorable aux édifices publics, aux conduites d'eaux souterraines, aux quatre climats.

Des cinq derniers jours de ce mois, le premier est celui des coutures. Il est désigné sous le nom de Férou-djan, le baissant. Le peuple croit que, en ces jours, les âmes des morts quittent les lieux de récompense et de punition, circulent, frôlent la surface des aliments et des boissons et en flairent l'odeur. Les morts s'en trouvent bien et en éprouvent satisfaction. Ensuite, chacun d'eux s'en va retrouver sa demeure.

Certains auteurs prétendent que cela se passe le premier des cinq derniers jours du mois d'Uban ; d'autres disent qu'il s'agit du mois d'Azer. Chacun fait son compte sans qu'ils puissent s'accorder.

IX. — Novembre. Azer (L'ange qui préside au feu, dans la religion des mages). — Le 1er de ce mois est nommé Hormouz (Dieu). En ce jour des imberbes (éphèbes) montent et se promènent à cheval.

C'est en effet, une coutume populaire, dans le Fars (la Perse propre) qu'un éphèbe courre de cette façon en ces jours. Placé sur une monture, tout enveloppé de vêtements, il se laisse offrir des aliments chauds, comme si son corps eût eu besoin de soins médicaux. Puis, comme s'il eût subi l'action de la chaleur, il prend en main un éventail et l'agite pour se rafraîchir. Par degrés, la température de son corps s'abaisse et il redevient frais. Alors, la glace et la neige semblent l'assaillir et l'accabler. De cette façon, on s'imagine que tout cela est arrivé. Cet éphèbe tient un peu de terre rouge et en jette sur ceux qui ne lui donnent rien.

On dit que, ce jour-là, des perles sont rejetées par la mer.

On dit aussi qu'en ce même jour, le Très-Haut créa la science du bien et du mal.

On dit encore que celui qui, ce jour-là, frappe, avec une orange, un animal en train de manger, jouira du bonheur jusqu'à la fin de l'année.

Le 9 de ce mois est la fête de l'azer-rouz, le jour du feu. Ce nom

s'accorde avec celui du mois. Ce jour-là on se place au dessus du feu et l'on s'en réchauffe.

Azer est le nom d'un ange préposé à tous les pyrées (temples du feu).

Zoroastre a ordonné que, en ce jour, tous les pyrées soient visités, qu'il y soit offert des sacrifices par égorgement, que les émirs et autres chefs militaires tinssent audience pour les affaires tant du roi que du peuple.

X. — Décembre. DI (Le froid). — Ce mois est nommé Kherram (le fortuné). La même appellation est donnée au 1er du mois. C'est, en langue persane, un nom donné au Très-Haut.

Dans le Fars (la Perse propre) le roi, ce jour-là, montait sur son trône, vêtu d'habits blancs et assis sur un tapis blanc. Un voile était apporté et il se plaçait à l'un des bouts. Comme libre des soucis de ce monde, il prenait un visage aimable et souriant. Parmi les nobles terriens, prenait qui voulait la parole sur le sujet à sa convenance. Tous les chefs de villages, des rayas (paysans) et du peuple présentaient leurs doléances sur ce qui se passait, ce qui pouvait arriver, ce qu'ils désiraient. Le souverain leur offrait à boire et à manger en toute liberté d'allures. Alors le monarque, les paysans (rayas) et les cidadins (béria) en étaient à se demander, chacun, à quel rang il appartenait. On eût dit que des rois, oublieux de leur rang, s'étaient rencontrés dans un imaret (réfectoire public et gratuit). On eût dit que tous étaient frères, tant la fraternité avait effacé les limites de chaque cercle et fait disparaître toute séparation entre les uns et les autres.

Le 11 de ce mois est le Khor-rouz (le jour méprisé). C'est le premier du ghian-bara, celui où le Très-Haut a créé la gent céleste.

Le 14 est le giouch-rouz, le jour de l'application. On le nomme aussi séir-sou, le voyage du mal. Ce jour-là, on s'offre de l'ail entre amis; on fait bouillir différentes herbes dans divers liquides, en vue de se préserver des démons; des prières ont également lieu pour les parents, dans le même but.

Le 15 est le di-mihr-rouz, le jour du soleil baissant; c'est celui où Feridoun fut sevré et chevaucha sur un bœuf.

On dit que celui qui, la nuit de ce jour (la nuit d'ensuite) opère une fumigation avec de la réglisse sera préservé de la misère et de la faim, pendant le reste de l'année.

Il est dit aussi que celui qui, le matin de ce même jour, s'abstient de parler et commence par manger une pomme et flairer un narcisse sera, cette année-là, aussi heureux et réussissant que nul autre.

Le 17 est le Mihr-rouz (jour du soleil). C'est la fête des laboureurs. Ce jour-là, dans le Fars, on sort en fête des villes; chacun tire les bœufs hors de l'étable et les mène au labour.

En ce jour, Féridoun chevaucha sur un bœuf; tout aussitôt les cornes

du bœuf devinrent en or et ses sabots en argent. Il se mit en campagne une heure après et, une heure encore après, il remporta la victoire. Chacun des spectateurs de cela eut ses vœux exaucés et ne vit jamais que des heures prospères.

XI. — Janvier. BEHMEN (Le sage). — Le 2 se nomme Behmen, comme le mois. Ce jour est férié. Behmen est le nom d'un ange qui est préposé sur les bêtes, ce que le peuple appelle le bétail, le cheptel vif.

Ce jour-là, dans le Fars, les propriétaires offrent un repas abondant en vivres, présentés à grandes chaudronnées. Les conversations prennent leur cours le long des tables sans fin et des dressoirs interminables. Ainsi l'on se réjouit et s'égaye.

En ce jour, on boit des lochs médicinaux composés de différentes graines sèches, comme des boissons laiteuses fortement composées. On est fort attaché à cet usage.

On dit aussi que, en ce jour, les magiciens-médecins s'assemblent. Il en résulte de notables conséquences, car certains d'entre eux prennent la parole et répandent des parfums (disent des choses) de la plus grande utilité.

On rapporte que Djamasp le médecin prit part à ces discussions avec le plus grand profit pour lui. C'était un vizir de Gustasp (un ancien roi de Perse).

Le 5 de ce mois est l'Isfend-Urmoux (le favori de Dieu) nommé aussi bendé (l'attaché), autrement dit la voie (l'existence) que suivent les morts.

Le 10 est l'uban (l'élevé) qui est férié. On le nomme aussi sed (cent) parce qu'en ce jour Ardéchir Babek (un ancien roi de Perse) commença ses cent exploits et aussi parce qu'il reste cent jours jusqu'à la fin de l'année (astronomique) et encore parce que, de ce jour, commencent les rigueurs variées que Behmen répand sur le monde. Par suite, le peuple brûle des parfums, en vue de les éloigner. En vertu de cette coutume, on fait une image de cet ange, et, cette nuit-là, on répand le feu pour éloigner les fauves et autres bêtes et on l'entretient de bois, le tout en présence de l'image de cet ange.

Le 30 est nommé bétéran (le pire). On le nomme aussi ab-rizguian (eau tombante). Cette fête est encore célébrée à Ispahan.

En raison de ces pratiques étranges, il est arrivé que, pendant nombre d'années, les pluies et les ondées sont tombées à torrents de la porte blanche (des nuages), que la sécheresse et la soif ont été évitées.

Sous le règne de Firouz, le grand-père de Nouchirvan, le peuple se trouva réduit à la misère. Firouz lui fit remise de l'impôt. Or, en ces années, il fit la conquête de trésors et répandit ses largesses sur les paysans. Ainsi, dans les circonstances adverses, il apportait soin et vigilance à ses affaires, à un tel point que, comme il s'informait de

son petit-fils, on vint lui dire, à son grand trouble, qu'il était dans le feu. Il y plongea ses bras qui en fumèrent, ensuite, il mit l'enfant dans son sein, comme font les vieilles bonnes femmes. La flamme monta jusqu'à sa barbe, qui prit feu ; elle brûla et le laissa imberbe. Alors il s'écria : O Dieu, mon seigneur, puisses-tu ne pas arrêter et retenir ta pluie, mais laisser épancher ses ondes sur moi, malgré l'évidence de mes péchés, afin que l'existence de cet enfant soit sauvée. S'il en est ainsi, j'en userai de même à l'avenir envers chacun (je me montrerai miséricordieux).

A l'instant, un gros nuage apparut et une pluie bienfaisante tomba ; à tel point que la foule en fut trempée ; ce fut un torrent comme nul n'en avait vu. Dans le peuple, chacun témoignait à l'autre son plaisir de sentir une telle ondée lui mouiller le visage.

Depuis lors, la coutume a été conservée d'opérer, ce jour-là, des arrosements. Cette habitude s'est maintenue jusqu'à maintenant parmi les mages.

— O vous qui êtes souillés de péchés et dociles aux passions, peuple de Mohammed, sollicitez, du trône divin, une pluie de miséricorde, un nuage de rémission ; du trône divin qui répand l'espérance ; du trône divin qui change la face des choses. Élève tes mains vers lui, humilie toi, abaisse-toi, supplie-le, adresse à ce trône, sous le méhéram, (le voile du pénitent), des prières ininterrompues.

Les mages, les sectateurs de Zoroastre, les adorateurs du feu n'ont point été déçus et frustrés par la porte de miséricorde (Dieu) ; une abondante pluie de miséricorde est tombée sur eux : ils ont goûté la fraîche joie de l'espérance. Elle ne sera pas, pour la première fois, refusée au peuple des vrais fidèles, à ses supplications, à son humble prière, puisqu'elle a été accordée aux infidèles, qui ont été ainsi couverts du voile de la générosité divine.

XII. — Février. Isfend-Urmouz (Le favori de Dieu). — Le 5 de ce mois est également nommé Isfend-Urmouz; les deux noms sont en accord. Le sens de cette appellation est celui applicable au nom d'un ange préposé pour dominer sur la terre et, tout spécialement, sur l'amour qu'on porte aux femmes.

Ce jour est particulièrement férié. Tout homme marié, tout possesseur d'une femme esclave, se livre avec elle, en ce jour, au plaisir et à la jouissance de l'union. Cet usage subsiste encore à Ispahan et dans la province de Guilan. On donne aussi à cette journée le nom de Murd-Guiren (prenant les morts), mais Dieu est le maître de la certitude sur les sources ; puisse-t-il être notre refuge et notre paix.

Nota. — Suivant un autre comput, l'année ne commence pas le 1er mars mais deux mois plus tard, le 1er mai.

J.-A. Decourdemanche.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

XXXIII

LA BÊTE A SEPT TÊTES

DANS les campagnes on effraie encore les enfants de la menace d'une bête à sept têtes, dont l'imagination varie en tous lieux la laideur. (COLLIN DE PLANCY. *Dictionnaire infernal.* Paris 1825, in-8, t. I, p. 379.) Cette bête est-elle encore, dans la tradition populaire, un épouvantail pour les enfants ? elle figure dans de nombreux contes ; mais je ne l'ai jamais vue nulle part décrite ou même citée avec l'attribution que lui donne Collin de Plancy.

XXXIV

LE SANG DANS UN JEU D'ENFANT

Dans le sud de l'Irlande, lorsqu'un garçon en jouant heurte assez violemment une petite fille pour lui tirer du sang, la nourrice lui dit : « Maintenant il faudra vous marier avec elle. (W. CROOK. *Folk-Lore*, t. XVII, p. 114.) Cette coutume existe-t-elle ailleurs?

XXXV

LES CROQUEMITAINES DE LA RÉCOLTE

Dans l'Altmark on menace les enfants qui vont faire des ravages dans les champs de pois de la Tante des pois, *Erbsenmuhme* (A. DE GUBERNATIS. *Mythologie des plantes*, t. I, p. 131.) Aux environs d'Osnabrück ils redoutent la *Tremsemutter* qui se promène dans les blés; en Brunswick on l'appelle *Kornwif*, la femme au blé ou aux bluets, et lorsque les enfants cherchent des bluets, ils se disent les uns aux autres de prendre garde à la femme des blés qui emporte les petits enfants. (GRIMM. *Teutonic Mythology*, t. II, p. 477). Des cro-

quemitaines apparentés à ceux d'Allemagne, où les génies des démons des plantes sont nombreux, existent-ils en d'autres pays de l'Europe et notamment dans ceux de langue française?

XXXVI

LE NOM ET LES ATTRIBUTS DE CROQUEMITAINE

Il serait intéressant de rechercher : 1° si le nom de Croquemitaine est populaire chez les paysans des diverses provinces de France, 2° s'il a des formes dialectales, 3° quelle est sa figure et quels sont ses attributs, 4° les formules employées par les mères pour en menacer les enfants, et pour feindre de l'écarter lorsqu'elles ont obtenu le résultat désiré.

XXXVII

DIRES DES NOURRICES

En quelques parties de l'Allemagne, les mères qui sèvrent leurs enfants leur disent que le papillon a emporté leur lait. Dans ce pays on croit que les sorcières empruntent la forme de ces insectes pour voler le lait et le beurre. (N. W. Thomas. *Folk-Lore*, 1903, p. 182.)

Paul Sébillot.

XXXVIII

EXPLICATION DE LA NAISSANCE

A Werbomont (Ardennes liégeoises), on dit que les enfants naissent dans les plants de buis du jardin.

XXXIX

POUR ÉCARTER LE MAUVAIS ESPRIT

Pour écarter de leurs enfants le *mauvais esprit*, celui qui endeuille les familles, les parents annamites affublent leurs marmots, jusqu'à leur adolescence, *du nom le plus malpropre possible*. (Magasin pittoresque, série III, t. VII, p. 442.)

XL

L'ÉPREUVE DES JOUJOUX

Lorsqu'un enfant annamite a juste un an, pour conjecture de son caractère et de ses futures aptitudes, on le soumet, d'après une coutume chinoise, à l'*épreuve des joujoux*, toaï-Ban. On met sur un plateau qu'on présente au marmot divers objets : livre, sapèques, poupée vêtue en femme, etc. Suivant le choix du nourrisson on en conclut : s'il prend le livre, qu'il sera un savant; s'il prend l'argent, un avare; la poupée, qu'il aimera beaucoup les femmes, etc. (Id., p. 442.)

XLI

L'ENFANT MALADE

Si l'indigène a chez lui un de ses enfants malade, il ne tuera point un animal domestique également atteint de maladie, persuadé que le fait de donner la mort à la bête aurait pour conséquence inévitable la perte de son enfant. (Id., p. 442.)

XLII

LES CROQUEMITAINES DE L'EAU

A Maeseyck (Limbourg belge), on dit aux enfants de ne pas s'approcher de l'aqueduc, situé près le grand couvent des Ursulines, parce qu'il s'y trouve *une femme sans tête*. La recommandation a produit un effet salutaire, car on voit peu de petits enfants dans ces parages. On leur recommande aussi de ne pas jouer près de la Meuse, parce que les *Waterduivels*, les diables d'eau, les prendraient.

XLIII

POUR BIEN SIFFLER

A Maeseyck (Limbourg belge), on dit aux enfants que s'ils veulent bien siffler, ils doivent manger du *platte kaas* (caillebote), ou fromage blanc mou.

ALFRED HAROU.

LES TACHES DE LA LUNE (1)

III

LÉGENDES DIVERSES

DANS les deux premières parties de ce travail, l'origine des taches de la lune a été rapportée à une double cause : soit l'image d'un être humain, transporté pour une raison ou pour une autre, en général, par punition, soit l'image d'un animal. Il existe cependant une autre catégorie d'interprétations que ne relie aucun lien commun et qu'on doit cependant classer sous cette rubrique sous peine d'augmenter infiniment les divisions.

§ 1

Dans une pièce en l'honneur du prince hamdanide Saïf ed Daoulah IV siècle de l'hégire) et datée de chawal 338 (mais-avril 950), le poète, El Motanabbi dit :

Son autorité (de Saïf ed Daoulah) s'est étendue jusque sur le soleil et sa marque a passé jusque sur la lune.

Le commentateur El' Aroudhi fait remarquer qu'il s'agit ici des taches noires qu'on aperçoit sur la lune et que le poète, par une hyperbole plus que hardie et une flatterie qui ne l'est pas moins, considère comme une marque de propriété que Saïf ed Daoulah aurait appliquée sur la lune (2)

(1) Suite, voir t. XXVII, p. 396

(2) El Motanabbi, *Diwân* CLXXXVII v. éd. Nasif el Yazidji (*Kitâbdel'Arf et t'ayyib*). Beyrout, 1882, in-8, p. 309 ; éd. Dieterici (*Mutanabbi Carmina*, Berlin, 1861, in-4, p. 440) ; commentaire d'El Okbari (*Cherh' et tibyân*). Le Caire, 1308 hég. 2 vol. in-4. t. II p. 247 ; éd. de Bombay, 1297 hég. in-4, p. 221. Von Hammer, qui a adopté l'interprétation d'Ibn Djinni, a complètement méconnu le sens de ce passage (*Motenebbi der grösste arabische Dichter*, Vienne, 1824, in-8, p. 220) en traduisant ainsi :

Sein Machtgeboth erstreckt sich biz zur Sonne
Und Er besiegt den Mond an Schönheits wonne.

§ 2

Dans le second chant du Paradis, Dante, après avoir mentionné la croyance populaire qui voit dans Caïn le personnage que représentent les taches de la lune, s'efforce d'en trouver l'explication en disant qu'elles sont produites par des corps raréfiés et des corps denses. Cette explication est combattue par Béatrix, son guide céleste ; elle lui démontre que la vertu s'alliant diversement au corps qu'elle avive produit ce qui semble inégal en lumière (1).

RENÉ BASSET.

LES MÉTÉORES

XVII

L'ARC-EN-CIEL (2)

§ Ier

En Wapogoro, langue bantoue de l'Afrique orientale allemande, l'arc en-ciel se nomme *lounoua* (3).

§ 85

En Sérère-Sine, langue de Sénégambie, on appelle l'arc-en-ciel *nangilnang al* (4).

§ 86

En Luganda, langue de l'Afrique orientale anglaise, l'arc-en-ciel est appelé *musoke* (mousoke) (5).

(1) Dante Alighieri, *La divina Commedia*, Paris, 1868, in-12, p. 292-294; cf. sur cette explication Paget-Toynbee, *Le teorie dantesche sulle macchie della Luna*, *Giornale storico della letteratura italiana*, 1895, 2 sem. p. 156.

(2) Suite voir T. XXII, p. 129.

(3) Hendle, *Die Sprache der Wapogoro*, Berlin, 1907, in-8, p. 3.

(4) Greffier, *Dictionnaire français-sérèr*, S. Joseph de Ngasobil, 1901, in-12, p. 19.

(5) Blackledge, *Luganda-english and english-luganda Vocabulary*, Londres, 1904, in-8, p. 177.

§ 87

Le prince hamdanide de Haleb, Seïf ed daulah (Xe siècle de notre ère) décrivit ainsi en vers l'arc-en-ciel (*qaus es sama)*, l'arc du ciel):

Les mains du vent du Sud avaient établi sur l'air des tapis sombres, dont les extrémités retombaient sur la terre.

Et l'arc-en-ciel les frangeait de jaune sur du vert, au milieu du rouge de l'arc blanc,

Comme les pans des vêtements d'une jeune fille qui s'avance, couverte de tuniques colorées dont l'une est plus courte que l'autre (1).

§ 88

Il a été également décrit par Abou'l Faraj Moh'ammed ben Ah'med El Ghassâni El Wâwâ.

Comme il est beau, le jour où l'on voit l'arc-en ciel, tandis que le soleil brille et que les éclairs aveuglent :

On dirait l'arc d'un archer qui aurait les éclairs pour flèches et pour but le disque du soleil (2).

XVIII

LES ÉTOILES FILANTES (3)

§ 49

En Sérère-Sine, langue de la Sénégambie, les étoiles filantes portent es noms suivants :

Hôr a yénou
Hôr ola na dyoufa
Mélendoudyañ oug (4).

(1) Eth Tha'alibi, *Yatimat ed dahr*, Damas, 1304 hég. 4 v. in-8, T. I, p. 20; Dieterici, *Mutanabbi und Seifuddaula,* Leipzig, 1847, in-8, p. 104; Ech Cherichi, *Commentaire de Hariri*, Boulaq, 1300 hég. 2 v. in-4, T. II, p. 12.

(2) Eth Tha'alibi, *Yatimat ed dahr*, T. I, p. 209; Diterici, *Mutanabbi und Seifuddaula*, note 65 p. 175-176.

(3) Suite, voir T. XXII, p. 129.

(4) Greffier, *Dictionnaire français-sérère*, S. Joseph de Ngasobil, 1901, in-12, p. 122.

§ 50

Dans les superstitions ottomanes, l'apparition de nombreuses étoiles filantes est un signe de guerre, de peste ou de famine (1).

§ 51

En Luganda, langue de l'Afrique orientale anglaise, les étoiles filantes se nomment *ekibonomu*, (ekibonomou) (2). RENÉ BASSET.

ALLUSIONS ANCIENNES A DES CHANTS POPULAIRES

I

EN BRETAGNE

Dans la *Revue de Bretagne*, mai 1908, p. 27, M. de La Lande de Calan note le passage suivant de Bertrand d'Argentré, *Histoire de Bretagne*, l. I et XIX, 1582, et 1588, art. Treguer. « Les Bretons disent que leur ville (Treguer) estoit située au lieu de présent appelé Cozqueoudet, qui est à dire vieille cité sur la rivière de Loquy et en monstrent les ruines, auquel lieu ils disent avoir esté le siège épiscopal jusqu'en l'an 836 que Hastain, roy des Danois, dont ils chantent encore quelques vieux vers en breton prist et ruina la ville. » L'auteur fait avec raison ressortir l'importance de ce passage. Dans la partie du *Folk-Lore de France*, t. II, p. 46, relative à la submersion de la ville d'Is, j'ai reproduit d'après Moreau, *Histoire de la Ligue en Bretagne*, cette phrase où il parle aussi de poésies non chantées, il est vrai : Une certaine personne m'a assuré avoir lu et vu quelques pièces en vers bretons qui faisaient mention de cette ville en écriture de main, ce que je n'ai pu découvrir quelque diligence et recherche que j'aie su faire.

P. S.

(1) Juliu Mészáros, *Osmanisch-türkischer Volksglaube*, *Keleti Szemle* T. VII, 1906, p. 170.

(2) Blackledge, *Luganda-english and english-luganda Vocabulary*, Londres, 1904, in-8, p. 193.

FOLK-LORE DE LA TOURAINE

A. — Les enfants

Pour avoir un mâlé, il faut que la conception ait lieu quand la lune croît ou quand le vent est haut.

Quand une femme a un enfant, si la lune change dans les neuf jours qui suivent la naissance, le prochain enfant sera de l'autre sexe.

Pour qu'un enfant nouveau-né ait une belle voix, il faut enterrer son cordon ombilical sous un rosier qui fleurit blanc.

Il ne faut jamais enlever la « crasse » de la tête des enfants. Cette « crasse » s'appelle « burette » (1) ou « enfantin ». On fait passer la « burette » en la lavant avec les « drapiaux » (2) pleins d'urine de l'enfant. Il ne faut enlever ni les pous, ni couper les ongles. — Couper les ongles enlève l'esprit.

Il ne faut pas trop embrasser les petits enfants; cela les empêche de « profiter » (3).

L'enfant ne doit pas manger les « molles » ou « mures », fruit des ronces : « il y a des pous dedans ».

Quand un homme a un fils, on lui dit : « V'êtes renové ou renoué — (ce qui veut dire sans doute renouvelé). — C'est la plus grande félicitation qu'on puisse adresser dans le Lochois à un jeune père.

Préparer le berceau d'un enfant avant l'accouchement porte malheur. Faire uriner l'enfant dans le feu et le laisser s'appuyer aux chaises sont des « signes » néfastes.

Le premier jour qu'on « met un enfant en robe, il doit dormir dedans pour lui porter bonheur. Si une fille est baptisée le jour de Pâques, elle n'aura jamais d'enfants.

Quand on met une fille en robe, un samedi, il faut que « tous ses habits soient neufs, mais ses souliers percés ».

(1) Peut être du mot bas-latin *buretum* (gris), qui a fait bure. — Gris-gonelle. Geoffroy Ier, comte d'Anjou, fondateur de la collégiale de Loches (vers 952) portait un vêtement nommé *buretum:* « Indutus tunicâ illius panni quem Franci Grisetum vocant nos andegavi *Buretum* » Dufour, *Diction. de l'arrond. de Loches*, t. II, page 29 (Letourmy à Tours, 1812).

(2) Drapiaux = couches.

(3) Profiter = grandir.

On ne doit jamais : 1° faire regarder un petit enfant dans une glace; 2° faire s'embrasser deux enfants ne parlant pas encore. Ils resteraient muets.

Pour les « *relevailles* », il ne faut pas que la mère soit en habits de deuil. Dans certaines communes, elle ne doit même pas entrer plus loin que la porte de l'église jusqu'à ce que le curé vienne la chercher pour l'y introduire lui-même.

B. — Ce qu'on dit aux enfants

On dit aux enfants (en touchant chaque partie nommée) : « Menton fourchu; bouche d'argent; nez cancan; joue rôtie; joue brûlée; (ou petite pottée, grande pottée;) petit œillot, gros œillot, toc maillot (ou cô maillot) ».

C. — Le mariage

Une jeune fille ne doit pas essayer l'alliance d'une jeune mariée. Les fiancés ne doivent pas essayer d'alliances quand ils choisissent les bijoux. Le bijoutier prend seulement la mesure de leurs doigts. A une noce, les jeunes gens doivent, pour se marier dans l'année, manger du gâteau placé devant la mariée. Ce gâteau est traditionnellement une pièce montée supportant à son faîte une petite mariée. Pour être heureuse, la mariée devra, elle-même, couper ce gâteau sans faire choir la statuette de la pièce montée.

Jamais on ne doit se marier en mai — choisir ce mois, c'est s'exposer à avoir des enfants fous.

D. — Dires sur les choses et les objets usuels

Il ne faut pas qu'une femme enceinte mette des aiguillées de fil autour de son cou en travaillant, son enfant aurait le cordon ombilical autour du cou. Il ne faut pas, non plus, qu'elle se pèse. Quand on fait la « buie » ou lessive, on ne doit pas laisser le cuvier sur ses tréteaux une fois qu'il est débarrassé du linge, car si la maîtresse de maison se trouvait en mal d'enfant dans l'année, elle y resterait aussi longtemps que le cuvier serait resté vide sur ses tréteaux.

Mettre le pain à l'envers, être treize à table, placer couteaux et fourchettes en croix, renverser le sel, « portent malheur ».

Boire dans le verre d'une personne fait connaître sa pensée. Manger la soupe fait venir les retardataires.

Il faut qu'une table soit ronde; si elle est carrée, c'est un signe de malheur.

On ne doit pas :

1° Effacer de son front les cendres du Mercredi Saint;

2° Allumer trois lumières.

Les étincelles nombreuses échappées du feu s'appellent des « gendarmes ». Quand la bûche chante, signe de neige.

E. — Arbres traditionnels

Il existe dans le lochois : le *chêne confessé*, à Loché; le *chêne du paradis*, à Villeloin; le *chêne laurier*, à la Celle-Guenand; le *marronnier de François Ier*, à Loches; le *chêne du gué (ou de Guette)*, entre Ciran et Mouzay; l'*arbre de Vou* (entre Ciran et Vou); l'*arbre fontaine*, dans la forêt de Loches.

F. — Quelques dires

Se frapper le coude gauche est signe de bonne nouvelle (ne pas le frotter de peur d'effacer le bienfait de l'action.)

Les noisettes ont toutes des chatons à chaque « boune dame (1)». Quand on dort à moitié on dit « qu'on casse les pots ».

Le château de Grillemont (La Chapelle-Blanche, Indre-et-Loire) a autant de fenêtres que de jours dans l'année.

G. — Bonnet paillé

Le bonnet tourangeau, encore le plus porté dans les campagnes, se nomme : « *bonnet paillé* ». Il est ainsi défini parce que le tuyautage de la ruche était primitivement obtenu en la gaufrant avec des pailles. Ces pailles, très irrégulières, furent remplacées par de longues aiguilles de même diamètre. Ces aiguilles sont traditionnellement, mais très improprement, nommées « broches ».

H. — Sabbat ou danse des chats

« Le soir du mardi gras
Au sabbat vont les chats ;
On n'est pas capable d'en voirre yun. »

Les chats dansaient autrefois dans la forêt de Sainte-Julitte sur une « fresche » carrée. Maintenant, ils dansent « au carroué » de Bonchamp, à Ligueil. Ce sabbat est présidé par un « gros chat nouère » qui joue du violon.

Jacques Rougé.

(1) Fête de la Vierge.

CONTES ET LÉGENDES ARABES (1)

DCCXL

LE MARI BATTU

Un roi avait un ami qu'il invitait souvent à boire avec lui, et toutes les fois qu'il l'invitait pour la nuit, le roi lui faisait un cadeau. Une nuit, il ne lui donna rien. La partie finie, le convive se retira. Il arriva chez lui; aussitôt sa femme d'aller à son mari, et voyant qu'il ne rapporte rien: Eh bien! dit-elle, où est donc le cadeau du roi? — Il n'y en a pas aujourd'hui. — Alors, moi, je veux te donner quelque chose. Elle appelle ses femmes esclaves; dès qu'elles arrivent, elle met en mains à chacune d'elles un *Khouff*, sorte de long chausson en cuir noir et de la forme des chaussons en cuir jaune à la mode du Caire. La dame aussi prit un *Khouff*; puis, toutes ensemble, elles tombent sur la nuque de notre homme, le battant en cadence avec les *Khouff*. Et le pauvre mari en eut l'arrière-cou rouge comme une pomme.

Le lendemain matin, le roi voulant boire, envoya chercher son convive. L'amant n'osa se présenter; il avait la nuque enflée, de couleur pourpre. Il écrivit au roi, lui conta son aventure, et termina sa lettre par ces deux vers:

De blanches mains me sont tombées sur la nuque, me battant comme en cadence rythmée sur la mesure d'un chant nuptial.

Les noirs *Khouff* qui armaient ces mains-là jouaient sur ma pauvre nuque, à coups suivis comme ceux d'un marteau dans la main du taillandier.

Le roi en lisant cette lettre, se prit d'un fou rire. Il appela le qâdhi, et, lui jetant le papier: Réponds à ces deux vers, dit-il; et le qâdhi traça les deux vers que voici:

Ne te formalise pas du caprice de ces femmes; montre un caractère digne d'un homme.

(1) Suite, voir t. XXIII, p. 74.

Qu'elles se soient ainsi amusées à ce jeu cadencé sur ta nuque, et que tu sois ainsi resté une heure, en vérité il n'y a pas grand mal à cela.

Le roi envoya à son convive ces deux vers accompagnés d'un cadeau (1).

DCCXLI

LE PARFUMEUR ET LE SOLDAT

Le qâdhi Abou'l Oualid' el Bâdji rapporte d'après Abou Dzarr : je lisais à Baghdâd auprès du cheikh Abou H'afs 'Omar ben Ah'med ech Châhin, un fragment de hadith dans la boutique d'un homme qui vendait des parfums. Tandis que j'étais assis avec lui, voici qu'arriva un de ces marchands ambulants qui vendent des parfums dans un plateau qu'ils portent à la main. Il remit 10 dirhems et dit : Donne-moi telle et telle chose qu'il nomma. — Il les reçut et partit; mais le plateau tomba de sa main, et tout ce qui s'y trouvait fut dispersé. Il se mit à pleurer et à se lamenter si bien que nous eûmes pitié de lui. Abou H'afs dit au propriétaire de la boutique : Peut-être pourrais-tu réparer une partie du malheur. — Oui, dit-il ; puis il descendit, ramassa ce qu'il put et compléta ce qui manquait. Ensuite le cheikh s'avança vers le marchand ambulant pour lui faire prendre patience et lui dit : Ne t'afflige pas ; les choses de ce monde sont plus faciles à supporter que cela. — Ne crois pas, ô cheikh, lui répondit-il, que ma douleur vienne de ce que j'ai perdu ; mais Dieu sait que j'étais dans telle caravane; je perdis une sacoche contenant 400 dinars et 4.000 dirhems ainsi que des chatons de bagues d'une égale valeur. Je ne me suis pas affligé de cette perte ; mais la nuit dernière, il m'est né un fils et nous avons eu besoin à la maison de ce qui est nécessaire à une accouchée. Il ne me restait plus que ces 10 dirhems ; j'ai craint de les employer aux dépenses obligatoires, et de rester sans capital, sans pouvoir gagner ma vie. Alors je me suis dit : J'achèterai quelque chose que je colporterai dans le courant de la journée, et peut-être me restera-t-il de quoi empêcher une femme de mourir, tout en conservant le capital que j'aurai employé. Mais lorsque, par l'arrêt de Dieu très haut, il a été perdu, je me suis lamenté en me disant que je n'avais plus rien à leur rapporter, ni avec quoi je pusse gagner quelque chose. J'ai reconnu qu'il ne me restait plus qu'à fuir et à abandonner ma famille à son sort pour qu'elle périsse loin de moi. Voilà ce qui a causé ma douleur.

(1) Mohammed ibn Omar El-Tounsy. *Voyage au Ouaddy*, trad. Perron, Paris, 1851, in-8 p. 629-630.

Il y avait assis à la porte de la boutique, continua le cheikh Abou Dzarr, un des chefs de troupes, qui écoutait cette histoire. Seigneur, dit-il, au cheikh Abou H'afs, je désire que tu m'amènes cet homme chez moi quand vous en aurez fini avec lui. Nous crûmes qu'il voulait lui donner quelque chose. Nous entrâmes chez lui avec sa permission et il dit au marchand ambulant: J'ai été surpris de tes chagrins; recommence ton histoire. Il la lui raconta de nouveau. Le soldat reprit: Et tu étais dans cette caravane? — Oui, et il y avait tel et tel grand personnage. Le soldat reconnut la vérité de ses paroles et il ajouta: Quel est le signalement de cette sacoche et où l'as-tu perdue? — Il lui décrivit l'endroit et l'extérieur. — Si tu la voyais, continua le soldat, la reconnaîtrais-tu? — Oui. Alors il prit une sacoche et la plaça devant lui. — C'est la mienne, et la preuve que je dis la vérité, c'est qu'elle renferme telles et telles pierres précieuses que j'ai décrites. Le soldat l'ouvrit et trouva les pierreries telles qu'il les avait mentionnées. Prends ton bien, dit-il, et que Dieu t'en fasse profiter! — Le marchand ambulant lui dit: Ce sont des pierreries qui valent tant et tant de dinars: prends les pièces d'or, j'en aurai l'âme contente. — Je ne veux rien recevoir pour ce dépôt que j'avais, dit le soldat. — Le marchand était entré pauvre, il sortit riche (1).

DCCXLII

La méchanceté punie

Le cheikh Ibn Arous, ou Ahmed Ibn Arous, était encore enfant quand son père mourut. La mère d'Ahmed se remaria. Le nouveau mari prit en aversion Ibn Arous comme fils d'un autre lit. Notre homme un jour rentra à la maison avec des fruits. Il voulait les manger seul. Arrive subitement Ibn Arous. Le beau-père déconcerté cherche un prétexte pour éloigner l'enfant et se régaler à l'aise... Ahmed, dit-il à Ibn Arous, prends-moi ce *dânek* (menu monnaie) et va chez le droguiste m'acheter ce qu'on appelle du *hâk*.

L'enfant, acceptant l'indication comme vraie, prend le dânek et va chez tous les droguistes, demandant partout: « Avez-vous du *hâk* » Et de partout on lui répond: « Non ». Il passe par hasard près de jeunes

(1) El Tortouchi, *Sirâdj el molouk*, Le Caire 1249 pag. in-4 p. 288-289. El Ibchihi *Mostat'ref* 1292. Boulaq, pag. t. II, p. 90; Ben Sedira, *Cours de littérature arabe* Alger, 1279 in-12 n° 96 p. 90, 93: Mohamed Ibn Omar El Tounsy, *Voyage au Ouadây* note 1 p. 625-627; Rat, *Al Mostatraf*, Paris, 1899-1902, 2 vol. in-8. t. II p. 143-144.

enfants qui avaient un gros scorpion attaché avec un fil et leur servant de jouet. Et les enfants répétaient : « *hâk*, *hâk* » c'est-à-dire : à toi, prends. Alors Ibn Arous leur dit: « Est-ce que vous appelez cette bête là *hâk* ? — Certainement. — Eh bien ! prenez-donc ce dânek, et donnez-moi votre *hâk*. Depuis une heure j'en cherche de tous côtés et je n'en trouve pas ». On accepte l'offre. Ahmed donne son dânek et emporte le scorpion. L'enfant ignorait que la piqûre en est quelquefois mortelle ; mais heureusement, Dieu le préserva d'un malheur. » M'apportes-tu du hâk? lui demanda le beau-père? — Oui. — Où est-il? — Le voici. — Voyons! donne le moi ». Notre homme tend la main et l'enfant lui remit le scorpion ». Le beau-père en fut si vivement piqué qu'il en mourut (1).

DCCXLIII

MORT SINGULIÈRE

Une troupe de soldats était en Sicile, allant d'endroit en endroit. Ils s'arrêtèrent une heure pour quelque affaire : or il y avait là un scorpion qui rampait. Un soldat le frappa avec un fouet qu'il avait avec lui, puis le porta du côté de son cou. Or le scorpion s'était attaché, sans qu'il s'en aperçût, aux franges du fouet et le piqua à la nuque. Le soldat mourut (2).

DCCXLIV

DIRE LA VÉRITÉ EST LE MEILLEUR SYSTÈME

Un gouverneur d'Egypte fit saisir un coupable et le condamna à mort. Le coupable s'échappa des mains de ses gardes, et courut se réfugier auprès d'un saint cheïkh, dans une chapelle ou petite mosquée. Le saint était vannier ; il faisait des paniers, des corbeilles en folioles de dattier. Le fugitif se présenta au cheïkh : « Saint homme, lui dit-il tout agité, je me mets sous la protection de Dieu et la tienne ; je fuis ceux qui veulent me tuer. »

Or il y avait, près du saint, un tas de folioles de dattier. « Ne crains rien, mon ami, dit le cheïkh ; glisse-toi sous ces folioles et reste là, bien caché ». L'homme se blottit, s'ensevelit sous les folioles. Arrivent

(1) Mohammed ibn Omar El Tounsy, *Voyage au Ouaddy*, trad. Perron, note 50, p. 689-690.

(2) El Tortouchi, *Sirâdj el molouk*, p. 288.

ceux qui le poursuivent, les gens du gouverneur : « Brave cheïkh, dirent-ils, un individu est entré ici à l'instant même, il nous a échappé. Montrez-nous où il est ». « Il est là, sous ces folioles ». Les gens cherchent, mais Dieu trouble leur vue, les aveugle, grâce à la vertu de bénédiction du cheïkh consciencieux qui leur a dit la vérité. Les perquisiteurs ne voient pas leur homme. « Nous sommes bien fous, se disent-ils entre eux. Nous nous fatiguons à chercher un homme là où il n'y aurait pas de quoi cacher un chat. Cet imbécile, cet idiot de cheïkh s'est moqué de nous, et nous a fait perdre notre temps et notre peine. En vérité, nous sommes bien simples de le croire ». Et ils sortent.

Le pauvre condamné mourait de peur sous les feuilles du dattier, lorsqu'il entendit le cheïkh dire aux agents du gouverneur : « Il est là sous ces folioles ». Après ce miracle, qui aveugla ainsi les chercheurs, et sauva le coupable, notre homme se rassura, et lorsque furent disparus ceux qui le cherchaient, il dit au saint : « Mon brave cheïkh, m'étais-je réfugié ici pour que tu voulusses bien me cacher, ou pour que tu misses ces gens-là sur ma trace ? — Mon fils, répondit le cheïkh ; ce qui t'a sauvé, c'est que j'ai dit la vérité. Sans la vérité, Dieu te laissait prendre » (1).

DCCXLV

LA SACOCHE PERDUE ET RETROUVÉE

Dans une maison à Mossoul, dit 'l Abou Qâsim El 'Obaïch, habitait un de ces marchands qui vont à Koufah faire le commerce de la filoselle. Il en transporta dans sa valise qu'il chargea sur son âne : c'était toute sa fortune. La caravane s'arrêta : il voulut descendre la sacoche de dessus son âne, mais elle était lourde. Il demanda à un homme qui se trouvait là de l'aider, puis il s'assit pour prendre son repas et l'invita à manger avec lui. L'autre accepta et ils mangèrent ensemble. Puis le marchand l'interrogea sur sa situation ; il lui apprit qu'il était parti sans provision de Koufah pour une affaire qui était urgente. — Sois mon compagnon, dit le marchand ; tu m'aideras dans le voyage et je me charge de ta nourriture. L'autre répondit : Je désire être à ton service et avoir recours à ta nourriture. Il se mit en route avec lui et le suivit de la manière la plus satisfaisante jusqu'à ce qu'ils

(1) Mohammed ibn Omar El Tounsy, *Voyage au Ouadây*, tr. Perron, note 71, p 714-715 d'après le livre d'Ech Cha'arâni « *Des degrés des saints et de leur puissance d'action.* »

arrivèrent à Takrit. La caravane s'arrêta près de la ville où les gens entrèrent pour leurs affaires. L'homme dit à son serviteur : Garde mes bagages pendant que j'irai régler des comptes en ville. Il partit et s'y attarda. Quand il sortit, il ne trouva plus la caravane ni son compagnon. Il crut qu'il avait suivi la caravane quand celle-ci était partie et il ne cessa de presser sa marche jusqu'à ce qu'il l'eût rejointe après bien des fatigues. Il interrogea les gens au sujet de son compagnon. On lui dit : Il n'est pas venu avec nous et nous ne l'avons pas vu. Il a placé les bagages sur l'âne et il est entré en ville sur tes traces : nous avons pensé que tu le lui avais ordonné. L'homme revint à Takrit, ne trouva aucun vestige de l'homme et ne put rien apprendre à son sujet. Il partit pour Mossoul, dépouillé de sa fortune et y arriva de jour affamé, nu, pauvre et accablé. Il avait honte d'entrer de jour pour contrister ses amis et réjouir ses ennemis. Il demeura jusqu'au soir, puis il entra, frappa à la porte de sa maison. Qui est-ce? demanda-t-on. — Un tel, répondit-il en se désignant. — On montra une grande joie, car on avait besoin de lui et on lui dit : Louange à Dieu qui t'a ramené en ce moment où nous étions précisément dans la misère, la détresse et la pauvreté : tu as emporté toute ta fortune : ton voyage a duré longtemps : ta femme a besoin de toi ; elle est récemment accouchée et t'a donné un fils, et, par Dieu, nous n'avons rien trouvé pour acheter de ce qu'on donne aux nouvelles accouchées : elle a été sans nourriture cette nuit malgré son état ; procure-nous de la farine et de l'huile pour nous éclairer, car nous n'avons pas de lampe. Cela augmenta son chagrin ; il répugna à leur faire connaître sa situation et à les attrister. Il prit un récipient pour l'huile, un sac pour la farine et sortit vers une boutique où il y avait un homme qui vendait de la farine, de l'huile, du miel et autres choses de ce genre. Il avait fermé sa boutique, éteint sa lampe et s'était endormi. Le marchand l'appela ; l'autre lui répondit, le reconnut et remercia Dieu de son salut. Le premier lui dit : Bats le briquet, je t'achèterai de la farine, de l'huile et du miel dont j'ai besoin à l'instant. Il lui était désagréable de faire connaître qu'il ne le paierait qu'avec du retard, et il s'en défendait. L'épicier battit le briquet, fit de la lumière. Le marchand lui dit : Pèse-moi tant de farine, tant d'huile, tant de miel, tant de graisse, tant de sel, tant de bois : tout ce qu'il faut pour empêcher de mourir cette nuit. Pendant ce temps, voici qu'il se tourna par hasard vers le fond de la boutique ; il y vit la sacoche avec laquelle son compagnon s'était enfui. Il ne put s'empêcher de se précipiter sur elle, de la prendre, de saisir l'épicier au collet, et de l'attirer à lui en disant : Ennemi de Dieu, où est ma fortune ? — Le maître de la boutique lui dit : Qu'as-tu, un tel? Par Dieu, je ne te savais

pas irrité contre moi : je n'ai commis de faute ni envers toi, ni envers un autre. Qu'est-ce que cela ? — C'est ma sacoche, avec laquelle s'est enfui un homme qui me servait, ainsi qu'avec toute ma fortune et mon âne. — Je ne sais rien de tout cela, dit l'épicier, sinon qu'un homme est descendu chez moi après le souper ; il m'a acheté son repas, m'a donné cette valise que j'ai mise en dépôt dans ma boutique, et a placé son âne dans la maison de notre voisin Cet homme dort dans la mosquée.— Emporte la valise avec moi, dit le marchand, et accompagne-moi vers lui.

L'épicier prit la sacoche, la mit sur son épaule, et alla avec lui à la mosquée ; l'homme y était endormi. Le marchand le poussa du pied : son serviteur se leva effaré et demanda : Qu'as-tu ? — Où est ma fortune, scélérat? — La voilà sur ton épaule et, par Dieu, il n'y manque absolument rien. — Et où est l'âne ? — Il est chez celui-ci qui est venu avec toi. Le marchand retourna chez lui, trouva son bien intact, fit sortir l'âne de l'endroit d'où il était. Il se montra généreux envers sa famille et lui raconta l'histoire : la joie et la satisfaction furent extrêmes et la naissance de l'enfant considérée comme une bénédiction (1).

RENÉ BASSET.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCLXXXIV

LES FÉES DU CAP FRÉHEL

Autrefois la lande de Fréhel était communale, les bergères y gardaient leurs troupeaux; quand elles voulaient se promener, elles laissaient sur la lande leurs provisions du dîner et leurs quenouilles chargées de filasse. Quand elles revenaient, le manger avait disparu, mais leurs quenouillées étaient filées.

Quand les fées de Poulifer mettaient leur linge à sécher sur l'herbe de la lande de Fréhel, il y était apporté et remporté sans que l'on voie rien.

ELIE MÉNARD.

(1) El Tortouchi, *Sirâdj el Molouk*, p. 290-291. Ce récit a été reproduit avec quelques variantes par El Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*, t. II, p. 91-92, d'où proviennent les textes et traductions qui suivent : Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, nº 97, p. 93-94, Rat. *Al Mostatraf*, T. II, p. 145-148 ; Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, Constantine, 1897, in-8, p. 171-173.

USAGES ET SUPERSTITIONS DU PAYS NANTAIS(1)

POUR SAVOIR LE NOM DE SON FUTUR MARI

I

Quand une jeune fille se promène à la campagne, elle va dans trois petits chemins où elle n'a jamais passé, et ramasse dans chacun une petite pierre et un brin d'herbe. Elle entre ensuite dans une église où elle n'est jamais entrée, et y fait une prière à la Sainte Vierge, ou à n'importe quel saint. En sortant de l'église, elle trempe dans l'eau bénite les trois brins d'herbe et les trois petites pierres, et les rapporte chez elle. En se couchant, elle les met sur une chaise auprès de son lit, avec un crayon et du papier. Le lendemain matin, on doit trouver le nom du futur mari écrit sur ce papier; s'il est resté blanc on ne se mariera pas.

II

Le matin du jour de l'an, il faut donner un sou au premier mendiant qu'on trouve, sans le choisir, et on lui demande son nom de baptême, ce sera celui du futur mari. Il y avait à Chantenay une fille qui donnait tous les ans, et elle avait beau demander aux mendiants de lui dire leur nom, tous refusaient. L'an dernier (elle avait 43 ans), il n'était question d'aucun mariage pour elle. Le 1er janvier, elle fit l'aumône, et demanda le nom du mendiant, qui répondit : Charles. Elle s'est mariée dans l'année, et son mari se nomme Charles.

Une autre jeune fille avait fait l'aumône à un mendiant boiteux qui se tient toujours dans les marches du Bon-Pasteur à Nantes; elle lui demande son nom, et il dit : Amédée.

Quelque temps après, elle fut demandée pur un jeune homme, et le mariage finit par se décider. Le futur se faisait appeler Joseph, ce qui surprenait beaucoup la fiancée. A la fin, elle ne put s'empêcher de lui demander s'il n'avait pas un autre nom. « Si vraiment, répondit-il ; je me nomme Amédée. » (*Marie Allain, 19 ans, Nantes, 1897.*)

LA CHANDELEUR

Si l'on fait des crêpes ce jour-là, il ne faut pas en donner à emporter à d'autres personnes ; ce serait porter la chance hors de la maison, et ne pas la garder pour soi. On peut en donner le lendemain, sans aucun inconvénient.

MARIE-EDMÉE VAUGEOIS.

(1) Cf. t. XV, p. 17.

CONTES ET LÉGENDES DE BASSE-BRETAGNE

LXXX

LA FILLE AUX BRAS COUPÉS

Une femme disait à son mari :

— Votre sœur a tué mon chat.

— Je l'aime malgré tout, répliquait-il.

— Elle a tué mon chien.

— Je dois l'aimer.

— Elle a tué mon enfant.

Elle mentait, mais le frère coupa une partie des bras de sa sœur et la mit dans un arbre d'épines. Une d'elles s'accrocha aux pieds de l'homme et la fille lui dit :

« Tant que je n'aurai ni bras ni mains, vous ne pourrez la tirer. »

Le chien d'un chasseur apportait tous les jours à la jeune fille le pain qu'il recevait.

Le maître suivit son chien, la vit et l'emporta. Il l'épousa malgré sa famille. Pendant qu'il était au service, elle eut garçon et fille. La belle-sœur écrivit à l'homme que son épouse venait de mettre au monde chien et chienne, et à la femme de mettre les enfants dans le four.

Cette dernière, prenant cela pour un ordre de son mari, mit les enfants dans un sac et partit. Elle ne pouvait leur donner à boire puisqu'elle n'avait que des moignons. Elle arriva à une fontaine, où un oiseau chanta :

Trempez vos moignons.

Elle le fit à deux reprises et eut les membres qui lui manquaient.

Les enfants demandaient à manger. L'oiseau dit à la mère de frapper la fontaine, et il y eut une belle maison avec des mets servis.

Un jour que les enfants jouaient sur le pas de la porte, ils dirent :

— Voici papa qui arrive.

Il arriva et dit qu'il n'avait pas dit qu'on mît les enfants dans le four. La femme alla trouver son frère. Un arbre d'épines sortait par la cheminée de la maison. Le frère ne pouvait bouger de la cheminée.

— Je vous avais bien assuré que vous ne pourriez tirer votre épine avant que je n'aie des bras et des mains, dit-elle.

Il tira l'épine, mais il mourut aussitôt.

LXXXI

LES SEPT FRÈRES ET LEUR SŒUR

Une fois sept frères quittèrent leurs parents. Ils apprirent un jour qu'une petite sœur venait de leur naître. Ils furent sur le point de retourner pour la voir, mais ils n'osèrent pas. Quand elle eut sept ans, son père lui fit un petit pain. Elle le mit sur la route, et lui dit de le conduire à la maison de ses frères, ce qui fut fait. Le pain passa sous la porte. Celui des frères qui faisait le dîner pendant que les autres travaillaient aux champs, ouvrit et fut si content de la voir qu'il la cacha dans son lit.

Quand les autres rentrèrent, ils devinèrent, en voyant leur frère si gai, qu'il y avait du nouveau. Ils fouillèrent toute la maison et trouvèrent leur sœur. Elle fut chargée de faire le dîner toutes les fois. On lui dit de veiller sur le feu, car dans le pays il n'y avait pas d'allumettes. Elle s'endormit. A son réveil le feu était éteint. Elle alla à l'enfer qui était tout près. La mère du diable lui donna des allumettes et des peignes, en disant d'en jeter un à son fils quand il l'agacerait. Elle remercia et partit. Tous les jours le diable venait sucer son doigt en s'introduisant par dessous la porte.

Un jour elle allait mourir, mais ses frères lui ayant demandé pourquoi elle était faible, elle leur dit ce que c'était. Alors ils prirent des gourdins et quand il voulut recommencer ils le tuèrent, et depuis il n'y a plus de diable. (*Recueilli aux environs de Lorient.*)

J. FRISON.

HISTOIRES SURNATURELLES DE BOULAY

XLI

LA FILLE-CHATTE

Il y avait à Boulay un tailleur, nommé Riff, garçon jovial, qui avait beaucoup de maîtresses. Une soirée qu'il était sur le pont qui existait alors sur la place, vis-à-vis la halle, il vint une chatte tourner autour de ses jambes; il la chassait et la chassait, mais elle ne le laissait pas tranquille. Tout à coup il se mit en colère, prit son chapeau et le jeta sur la chatte. La chatte emporta le chapeau. Le lendemain, il fut chez sa bonne amie et y trouva son chapeau. Il le prit et dit adieu à la demoiselle.

Il choisit une autre bonne amie à Macher. Étant allé pour la voir une fois le soir, avec quelques-uns de ses amis, quand ils vinrent auprès de la maison, tout était fermé. Pendant qu'ils attendaient, ils

virent une voiture qui descendait le chemin de Ilelstroff et qui s'arrêta devant la maison. La belle sortit promptement de la voiture et rentra chez elle par le trou du poulailler. Il fit encore ses adieux à celle-ci.

E. AURICOSTE DE LAZARQUE.

Je retrouve dans les papiers de M. Auricoste ce conte qui fait suite à ceux publiés par la *Revue*, t. XIX, 1904, p. 257, 403, 493. Ces contes avaient été notés au commencement du XIXe siècle, par des personnes alors sexagénaires.

COUTUMES DE MARIAGE

XXIII

LE FERREMENT DES FEMMES

AVRIL DE LA VERGNÉE. *Fragments sur le symbolisme du droit en Poitou.* (Mem. soc. de stat. de Niort, première séance, VI, 1841-42.)

Anneau mis par l'époux d'abord au pouce de la future, puis à l'*index* et enfin au *medius* où il le laisse (d'après l'abbé Cousseau, *Mém. antiq.* de l'O. 1838, p. 276.)

Le lendemain des noces, les camarades du marié se travestissent, l'un en maréchal-ferrant, l'autre en garçon, et feignent de ferrer toutes les femmes.

Cette cérémonie se pratiquait encore dans ma jeunesse et on arrachait effectivement un clou à la chaussure, et si l'opérée s'avisait de boiter, on en arrachait un second. LÉO DESAIVRE.

XXIV

ANCIENNES REDEVANCES ECCLÉSIASTIQUES

A l'occasion des mariages, le curé recevait dans le canton de Fleurus, (Hainaut) un gros pour chaque ban, trois pour la *lettre de liberté* ou pour le mariage. On lui offrait un plat *honnête* des viandes du festin des noces, un pot de bierre ou de vin, si l'on buvait du vin, et une paire de *wans* (gants), et pour ce, il était tenu d'attendre les époux et de chanter la messe pour eux le lendemain. L'épousée y offrait un sol. Ces usages singuliers existaient dans la plupart des doyennés. Aux relevailles, la femme offrait à l'autel un sol et une chandelle de Huit à la livre. (Record de Jodoigne, de 1611. *Annales Soc. arch. de Namur*, 12, 363). ALFRED HAROU.

COUTUMES ET FÊTES DE LA SAINT-JEAN

IX

LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE A MASSIAC

MASSIAC, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Flour, Cantal, célébrait la fête de Saint Jean-Baptiste avec une pompe toute particulière. On commençait par nommer deux *rois* et deux *reines*; un *fou*, chargé de régler les repas, les musiques et les danses; un *baile* chargé de régler les dépenses sur le produit des *reinages*; un *secrétaire-trésorier* qui seul avait le droit de publier et de percevoir les *reinages*. Le 9 juin, jour de foire à Massiac, le *baile* achetait une vache destinée au festin de la Saint-Jean. Mais avant de paraître sur la table, cet animal avait le privilège de pacager à sa volonté dans toutes les prairies de la vallée ; celui qui aurait voulu s'y opposer se serait attiré la colère du Saint. On raconte que le célèbre Gaspard d'Epinchal, dit le *grand-diable*, ayant trouvé la vache dans ses prairies la chassa lui-même ; aussitôt il fut pris d'un tel torticolis que sa tête fut entièrement retournée. Aucun médecin ne put le guérir, et sa tête ne reprit sa position normale qu'après une amende honorable à Saint Jean en soumissionnant la charge de premier roi.

Le samedi soir, veille de la fête, le *fou* allait chercher les rois et reines, les menait à la chapelle de Saint-Jean, qui se trouvait au milieu de la ville, pour y terminer la neuvaine et de là au champ de foire pour allumer le premier feu de joie.

Le lendemain, la ville était réveillée au son des cloches et au roulement des tambours ; et on commençait les farandoles. Puis on conduisait les rois et leurs compagnes à la chapelle, et on allait déjeuner dans la campagne. Le soir avait lieu une procession qui faisait le tour de la ville. La musique ouvrait la marche, puis le fou suivi des étendards et des bannières représentant la vie du Saint, ensuite des hommes portant qui la tête, qui un bras, qui une jambe, enfin tous les membres d'une statue disloquée de Saint Jean. La statue entière du Saint, portée sur un brancard placé sous un dais, suivait. Les rois et reines, le chœur des chantres et autorités de Massiac terminaient le cortège.

La fête se prolongeait le lundi, et le mardi à trois heures, devant la chapelle, avait lieu la soumission pour le choix des fonctionnaires de l'année suivante. Tous les objets servant à la fête, étendards, bannières, statues adjugés au plus fort enchérisseur. Les élections faites, les rois et reines étaient couronnés solennellement, pendant que les assistants chantaient le *magnificat*.

Le mercredi était consacré aux cuisiniers qui, sous la conduite du fou, se livraient à la *danse souillarde*, farandole furibonde pendant laquelle ils se vautraient dans tous les bourbiers.

Cette fête fut supprimée vers le milieu du siècle dernier, et la chapelle de Saint-Jean-Baptiste démolie; les vieillards de Massiac racontent que l'ouvrier qui arracha la première pierre tomba et se cassa la jambe, et que le curé qui interdit la procession ne put guérir d'une gastralgie qui lui était venue en châtiment.

Quand la chapelle existait, lorsqu'un nouveau-né venait d'être baptisé, on le portait à la chapelle, et là les parrains et marraines récitaient cinq *pater et* cinq *ave*. Pendant ce temps les gamins qui avaient suivi le cortège montaient dans les tribunes et là faisaient un vacarme épouvantable, avec des crécelles et des marteaux. Si le baptisé était un garçon, cette cérémonie lui donnait de la voix, de bonnes oreilles et une bonne mémoire; si c'était une fille, elle parlerait bien, chanterait et danserait à ravir. BARON DU ROURE DE PAULIN.

LE TABAC

XXXVII

L'ÉGLISE DE BRETAGNE ET LE TABAC

Dans les statuts du diocèse de Tréguier (édition de 1685) je lis à la page 48-49 :

« Ayant remarqué qu'il y a des prêtres qui se licentient de prendre « du Petun, même qu'il s'en trouve qui osent bien le faire avant la « celébration de la sainte messe, ou incontinent aprés, et qui s'exposent « par ce moïen à plusieurs inconvéniens que l'usage du Petun à « coutume de produire, Nous défendons très expressément à tous « prêtres à peine de suspense de huit iours, pour chaque fois, de dire « la très sainte messe les jours qu'ils auront pris du Petun sous « quelque prétexte que ce puisse être. H. DE KERBEUZEC.

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE BRETAGNE

LXXXVII

LE MARCHAND DE CUILLÈRES EN BOIS

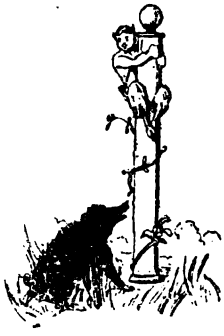

Il était une fois, — car il n'y a pas de foie sans courée ni de quartier de mouton sans rognons, — un ménage si peu uni que l'homme et la femme se battaient tous les jours; le mari, marchand de cuillères en bois, fainéant et ivrogne, travaillait peu, buvait beaucoup, laissant aux aubergistes les bénéfices de son maigre métier. La femme, désespérée, alla trouver le recteur de son village, à qui elle confia ses peines conjugales; celui-ci, en bon pasteur, promit d'y remédier.

Quelques jours après, le recteur se rendant à un repas chez l'un de ses confrères, trouve notre marchand de cuillères en bois ivre-mort, vautré dans la boue du fossé et dormant à poings fermés; — vite le curé se dépouilla de sa soutane et prestement en affubla l'ivrogne qui, en se réveillant, se tâta, s'examina, rassembla ses idées et finit par se convaincre que pendant son sommeil le Père éternel l'avait transformé en prêtre pour aller remplacer le curé d'une paroisse voisine qui était mort depuis quelque temps.

Fort de cette conviction, il se mit en route, bénissant tous ceux qui le rencontraient en chemin. Arrivé à la porte du presbytère, il y fut reçu avec de grands transports de joie par la servante de son prédécesseur, qui ne permit à sa langue de se reposer que quand tous les habitants du bourg et des environs furent avisés de l'arrivée de Monsieur le Curé. Tout allait bien, trop bien même, la table était bonne, la cave bien garnie, et plusieurs fois dans la semaine, sinon tous les jours, le curé d'occasion s'endormit dans la cave, au grand ébahissement de la servante qui, bonne chrétienne et bien stylée, se dévêtit de son manteau et autres accessoires pour couvrir les défauts de son maître.

Le dimanche venu, et avec l'obligation pour le curé de dire la messe et de faire connaissance avec ses ouailles, comme il ne savait ni latin ni *Oremus*, il se demanda comment il allait se tirer d'affaire. Arrivé à l'église, il remercia tout d'abord les fidèles d'être venus en si grand nombre assister au saint sacrifice de la messe, et après quelques

signes de croix, il monta en chaire et il dit : « Mes très chers frères, n'oubliez pas que nous sommes en plein mois d'août, vos récoltes sont dans les champs, le temps est à l'orage, la pluie est proche, l'Église m'autorise à vous dispenser d'assister à la messe, allez donc ramasser votre grain qui est en perdition, plus tard nous songerons à vos âmes; en attendant je vous bénis. »

« Ah ! le saint homme ! » disaient ses paroissiens qui n'étaient pas de très fervents chrétiens. — En un clin d'œil l'église fut vide.

Le dimanche suivant même répétition, et ainsi de suite ; pour une cause ou une autre, la messe était réduite à quelques signes de croix, suivis d'un congé en due forme ; — mais hélas ! tout a une fin et un jour les vieilles filles qui, faute de maris, s'étaient mises « bonnes sœurs trottouères (trotteuses) », écrivirent à Monseigneur l'Évêque en lui racontant les faits ; aussi, un dimanche matin, quelle ne fut pas la surprise du curé en voyant arriver son supérieur ; il fit figure de Carême tout en l'invitant à déjeuner, ce qui fut accepté, et entre deux bouchées il lui raconta que ses paroissiens étaient incrédules, impies, possédés du démon, que l'eau bénite les brûlait ; puis il sortit et dit à sa servante de bouillir de l'huile et d'en remplir les bénitiers de l'église, ce qui fut fait.

Quand l'heure de la messe sonna, l'évêque et son curé se rendirent à l'église, où ils entrèrent par la porte de la sacristie, et ils attendirent l'arrivée des fidèles ; la première personne qui entra plongea sa main dans le bénitier, la retira vivement, souffla dessus, cracha, grimaça et s'enfuit ; ceux qui suivirent en firent autant.

« Voyez et jugez par vous-même, Monseigneur, disait le faux abbé, ces gens sont possédés du diable, des damnés ; l'eau bénite leur brûle la peau. »

Avec le temps l'huile s'était refroidie dans les bénitiers et les paroissiens étaient entrés à l'église. — Commencez la messe, dit l'évêque.

Alors, le curé qui avait une réserve d'huile bouillante, armé de son goupillon aspergea les fidèles qui, brûlés à nouveau aux mains, à la figure, à la tête, poussèrent des cris affreux et décampèrent à qui mieux mieux.

Monseigneur l'Évêque n'en revenait pas ; il était convaincu que son subordonné avait été calomnié ; aussi l'engagea-t-il à essayer de sauver ces âmes destinées au feu de l'enfer.

« L'on m'a dit aussi que vous ne saviez pas de latin ? ajouta-t-il. — Ah ! Monseigneur, j'ai été toujours le premier au grand séminaire ; mais permettez, j'ai besoin de sortir un moment. »

Quand il fut dehors il réfléchit, mais pas un mot de latin ne lui venait à l'esprit ; il avait soif, il entra au cabaret, prit une consomma-

tion, vit sur une table dix verres et six tasses, paya et sortit; sur un pont il vit un âne. « Bon, se dit-il, voilà du latin autant qu'il m'en faut. » Rentré à l'église, sur une nouvelle interpellation de l'Évêque, il répondit : *Dix verres, six tasses, sur le pont anus.* » Monseigneur qui ne connaissait point ce latin-là, crut que le curé était plus fort que lui, n'en demanda pas davantage, remonta en voiture et partit.

Le curé voulut se venger des bonnes sœurs trottouères; aussi le dimanche suivant, sa servante, munie d'une bonne provision d'étoupe, s'était installée dans le grenier de l'église; le bedeau était dans la sacristie, avec une grande chèvre aux longues et formidables cornes, le corps, le cou et les pattes enveloppés d'une épaisse fourrure de ouate, chanvre et étoupe, et quand la cloche cessa de tinter, que les derniers fidèles eurent pris place dans leurs bancs, le prêtre monta en chaire et dit à ses ouailles terrifiées : « Vous êtes tous des hérétiques, des démons, vous avez osé calomnier un prêtre qui ne vous a jamais fait que du bien; vous l'avez accusé de ne pas dire des messes; vous avez écrit à Monseigneur l'Évêque que je ne connaissais pas de latin, celui-ci est venu. Vous vous êtes enfuis de l'église parce que l'eau bénite vous brûlait; pour vous punir Dieu va répandre sur vous son feu éternel et le démon lui-même est sorti de son enfer. »

A peine avait-il cessé de parler que la servante avait mis le feu dans sa provision d'étoupe, qu'elle répandait dans toute l'église; le bedeau avait allumé le feu dans la ouate qui recouvrait la chèvre, et celle-ci, toute en flamme, sautait, gambadait par l'église, au milieu de la foule terrifiée qui cherchait des issues pour sortir de cet enfer.

Les ouailles de notre curé furent tellement impressionnées que jamais elles ne remirent les pieds dans l'église; c'est ainsi que le marchand de cuillères put tout à son aise faire bombance jusqu'à la fin de ses jours, qui furent courts, abrégés par son intempérance.

(*Recueilli dans les Côtes-du-Nord.*)

ÉLIE MÉNARD.

Dans un conte comique de la Haute-Bretagne, *Les Jaguens qui sont pour le diable* (Paul SÉBILLOT, in *Mélusine*, t. II, col. 472), un recteur asperge ses paroissiens avec de l'eau bouillante.

LES
TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS POITEVINS

IX

GUILLAUME BOUCHET

(*Suite*).

ÉTYMOLOGIE DE DÉCHIQUETÉ (25e sérée)

Un de la sérée soutenait que déchiqueté était venu d'un nommé Chiquart, car on dit brave comme Chiquart, ou bien de chic à chic, c'est-à-dire de petit à petit, et dont est venu chicanoux qu'on prononçait anciennement chiche à nous, car jamais ils ne veulent débourser.

DES NÈGRES (29e sérée)

Du temps que le roi était à Poitiers des gens des champs rencontrant un more par la rue, s'étaient arrêtés tout court devant ce noir, s'émerveillant de ce qu'ils n'avaient jamais vu, tellement que quelque part qu'allât ce nègre, ils le suivaient ne se pouvant saouler de le regarder, tant il leur semblait étrange. L'un de ces villageois disait qu'il fallait bien que cet homme noir fût maréchal ou bien serrurier, puis se reprenant, assurait qu'il était bien plutôt faiseur de poudre à canon ou crieur de noir à noircir, ou teinturier, ou bien charbonnier. Son compagnon voulait gager que c'était un ramoneur de cheminée du pays d'Auvergne ou bien que c'était quelqu'un qui avait joué à « *Saint-Côme*, Je te viens adorer » (1). Un autre villageois qui était d'auprès de Saint-Maixent, tenait pour certain que c'était encore un diable de la diablerie de son pays (car M. Bodin dit que les diables sont noirs) qui avaient si bien accoûtré le beau père secrétaire pour n'avoir pas voulu prêter une chappe du couvent à celui qui jouait Dieu le père à la passion de Saint-Maixent à qui les entrepreneurs, en faisant la montre, avaient dit : O que vous jouerez bien, Messieurs les Diables (2). Il se trouva avec ces rustiques quelqu'un, lequel ayant voyagé leur disait se moquant d'eux, que

(1) C.-à-d. le diable. Saint Côme, je te viens adorer, est un jeu encore connu en Poitou.

(2) Rabelais, livre IV, chap. XIII.

l'homme qu'ils admiraient tant avait passé sous l'équateur et que pour en faire souvenir (pour ce que c'est le plus grand et périlleux navigage qu'on saurait jamais faire) les mariniers l'avaient ainsi noirci comme ils ont de coutume. Un de ces champêtres va dire à ce more : il est temps que fasses la lessive, car tu n'as rien de blanc. Voyant qu'il ne sonnait mot, ce villageois va dire : il faut bien que ce soit quelque porteur de mascarade et de momon puisqu'il ne parle point. Ce more qui entendait autant le Poitevin que le Français, se fâchant d'être ainsi regardé et suivi se recula le plus qu'il put, nonobstant le plus hardi ne laissa à s'approcher peu à peu et le frappant sur l'épaule va à lui demander en son Poitevin : Dis moi, père, es-tu naquis itau ? Le more entrant en colère eût outragé ces pauvres gens si le narrateur ne fût intervenu.

LADRES (36e sérée)

Appelés cachots, caquots, capots et gabots, vont à cheval ; d'où le proverbe : Je ne vais point demander les étrennes et l'aguillan neuf à cheval, c'est-à-dire je ne suis pas ladre. On dit riche comme un ladre, bien qu'ils n'exercent qu'un bien petit commerce. « Il est aisé à lever la boutique, il ne faut qu'un petit mouchoir et le baril dessus (dessous?), et en une des mains un aiguillier de Croûtelles et voilà leur étal dressé ». Quand la foire tient dans un cimetière, le tout trouve aisément place sur une tombe : épingles, peignes, flageolets, almanachs, lacets, etc.

La ladrerie est rare en Poitou où l'on ne trouve que des ladres blancs. On en jugerait tout autrement à l'exhibition au dehors des maisons de la cliquette et du baril qui sont comme les armes des ladres, mais il y a longtemps que les gens de guerre ne s'y trompent plus et vont loger tout comme ailleurs chez ces faux ladres.

Il y a moins de ladresses que de ladres. On dit les hommes très ardents et ce ne serait pas le seul avantage de la messelerie qui préserverait des parasites animaux, de la fièvre et même de la peste et rendrait insensible. En retour ils sont toujours enroués.

Le cancer et les loups sont des espèces de ladrerie locale.

« J'ai vu un ladre en notre paroisse qui était des plus pauvres et si ne laissait d'aller tout le premier à l'offerte, encore que ce ne fût à son rang, faisant cela parce qu'il voulait mal à son curé, s'assurant que pour un denier qu'il lui baillait, de lui en faire perdre un cent et toute son offerte : d'autant que tous les autres paroissiens n'allaient jamais baiser la paix après lui, encore que tous les légistes tiennent que c'est

un grand signe d'amitié, de parenté et de conjonction de baiser la paix après un autre (1).

Il ne faut pas confondre l'insensibilité des ladres avec la marque du diable. Le diable ratisse le front des sorcières pour ôter le chrême du baptême, tellement qu'elles portent une marque au front qu'elles cachent le mieux qu'elles peuvent avec leur accoutrement de tête. Que si vous ne pouvez aviser cette marque, dites tout haut : je me doute, haut le pouce ridé (plié), en mettant le pouce sur le premier doigt et faisant ainsi le signe de la croix, comme faisaient les anciens selon Tertullen, voulant dire : Voilà le signe de la croix qui empêchera tous les sortilèges et lors nul magicien n'aura puissance de mine (23e sérée).

Les yeux ronds et saillants sont sujets à la lèpre.

Les lancettes malpropres peuvent propager la lèpre et la peste.

La cendre du plomb surnage sur l'urine des ladres.

Thévet dit qu'en Afrique on guérit de la lèpre avec le sang et la chair des tortues « dont je m'esbahis, si cela est vrai, que les tortues de France ne sont plus chères, qu'on en use et si elles n'ont point la vertu de celles d'Afrique qu'on en fait apporter de ce pays-là, aussi bien que de la momie (2) ».

Les vipères soulagent aussi les ladres et, comme les tortues les mangent, de là peut venir leur effet curatif.

Le porc ladre se guérit en mangeant des grenouilles et des écrevisses.

On donne aux lépreux des grenouilles, des chancres et des mollusques de mer, l'eau dans laquelle le garçon premier-né a été baigné, et jusqu'au sang des petits enfants (3).

Le bain qui a servi à laver un cadavre est recommandé.

La vipère dans la poule engraissée de vipères, le vin où elles trempent, la thériaque de serpents et sans doute aussi le trochisque de Tyr, mêlé d'eau et de vin blanc. Mettre dans un pot la vipère écorchée après lui avoir ôté la tête et la queue, avec sel et figues pilées avec miel, couvrir le pot, mettre au four, puis piler et réduire en poudre. Bouchet en avait sans doute mangé, car il dit le médicament, très agréable au

(1) Marchangy dans sa *Gaule poétique* a attribué cette malice à un messeau de Fontenay.

(2) « La tortue qui a le plus de saveur et requête est celle qu'on nomme némorale et qui fait son terrier dans les bois, richesse du pays de Provence et Languedoc et délices des grands seigneurs. »

(3) Il doit y avoir quelque diablerie là-dedans, car Bouchet dit que les Juifs achètent le sang des chirurgiens, et qu'ils usent pour faire venir le Diable, lorsqu'il se repose, après avoir bouilli.

goût, en observant à ce sujet que les macrobes Ethiopiens, qui mangent les serpents vivent 120 ans.

Nous épuiserons cette pharmacopée animale avec le jus de jeunes poules.

La flore fournit l'huile pour laver les ladres, la menthe sauvage mâchée et appliquée sur le mal, les racines d'asperges cuites au vinaigre, la liqueur de cidre, la graine de pavot blanc, et toujours pris à l'intérieur, le jus et l'eau distillée de véronique, le jus ou vin de fraises mises dans une fiole de verre sur un fumier, l'émeraude pulvérisée, l'eau de mer, les étuves chaudes de bois de laryx et son eau. Il ne faudrait même pas craindre de recourir à la *castration*.

La navigation qui *provoque le vomissement* est recommandée, mais le ladre doit s'abstenir du poisson frais et *des lentilles*.

G. Bouchet ne parle jamais d'une maladie sans en donner la cause et les remèdes; faut-il s'étonner dès lors si son volume a plus de mille pages? Nous donnons à propos des ladres et une fois pour toutes, cette singulière nomenclature, pour n'en plus retenir désormais que les éléments les plus essentiels.

UNE RÉMINISCENCE DU YONI INDIEN (7e sérée)

« Il se trouve quelquefois que les chiens ne prendront rien, et lors les chasseurs usent d'un approuvé remède, c'est qu'ils fendent, par le milieu un arbrisseau de chêne, et font passer tout au travers d'icelui tant les chiens que les chasseurs : ce qu'étant fait, il leur est avis, qu'ils ont rompu toute sorte de charme. »

LÉO DESAIVRE.

NÉCROLOGIE

JEAN RÉVILLE

Jean Réville, professeur au Collège de France depuis un an, s'est doucement éteint dans la nuit du 5 au 6 mai écoulé. S'il laisse, par une mort prématurée, son œuvre inachevée, si sa disparition est une perte immense pour la science, nous songeons surtout au vide énorme, à la douleur insondable des siens, de ses amis, de ceux qui, de près ou de loin, prenaient contact avec lui. Il faut avoir vécu dans son intimité, l'avoir vu chez lui, au milieu de ses enfants, pour essayer de comprendre l'abîme que l'aveugle destinée vient pour toujours de creuser dans une famille idéalement une, où jeunes et vieux, parents et enfants, n'étaient qu'une âme, vivaient la même vie, possédaient les mêmes aspirations, réalisaient les mêmes espérances. Jean Réville laisse le souvenir d'un homme essentiellement bon, franc, simple et loyal; d'un homme qui se donnait corps et âme aux travaux qu'il entreprenait comme aux causes qu'il embrassait, et s'il eût eu moins de ferveur, s'il eût voulu ménager quelque peu ses forces et son talent, peut-être n'aurions-nous pas en ce moment à déplorer la séparation irréparable d'un maître éminent et aimé, d'un savant de premier ordre, d'un travailleur de tous les instants.

De par ses études de prédilection, Jean Réville fut exégète et historien; ses études de religion comparée l'amenèrent à formuler sa pensée sur les relations existant entre le folklore, les traditions populaires, la mythologie, la science comparée des religions. D'autres, plus qualifiés que nous, diront, je l'espère, ce qu'il fut comme exégète et comme professeur d'histoire des religions. La *Revue des traditions populaires* doit à sa mémoire de rappeler brièvement quelle fut sa vie, de consacrer quelques instants à celui qui fut un des premiers à encourager et à favoriser l'élaboration et l'apparition de cette *Revue*.

Issu d'une grande famille protestante de Normandie, Jean Réville naquit à Rotterdam le 6 novembre 1854, où il fit ses études secondaires. Pendant quatre ans, il étudia la théologie à l'Université de Genève, de 1873 à 1877; puis il passa un semestre à Berlin, l'hiver de 1877-1878, et le semestre de l'été 1878 à Heidelberg. En 1879, il subit les examens de licence devant la Faculté de théologie protestante de Paris, sise alors au Collège Rollin. Il fut nommé pasteur titulaire à Sainte-Suzanne (Doubs) par le Consistoire de Montbéliard le 14 octobre 1880 et confirmé en cette qualité par le Président

de la République le 21 décembre de la même année. Il a été installé dans sa paroisse par l'inspecteur ecclésiastique Fallot le 26 décembre 1880. Il donna sa démission en 1883, pour venir à Paris, à l'effet de continuer ses études et de poursuivre plus activement son œuvre scientifique; il fut successivement nommé professeur de littérature chrétienne et d'histoire de l'Église à l'École des Hautes-Études, section des sciences religieuses (1er février 1886) et professeur de patristique à la Faculté de théologie protestante (décembre 1894).

Jean Réville se plaisait à rappeler qu'il fit toutes ses études en compagnie de son ami et cousin, M. Edouard Montet, actuellement doyen de la Faculté de théologie à l'Université de Genève. Dès ses premières années d'étudiant, il s'adonna de préférence à l'histoire ecclésiastique, à l'histoire des religions et à la critique biblique, spécialement à celle du Nouveau Testament. A Genève, ses maîtres préférés, et qui exercèrent le plus d'influence sur lui, furent Chastel pour l'histoire ecclésiastique et Cougnard pour la morale et la théologie pratique. En Allemagne, il appréciait surtout, à Berlin : Zeller et Pfleiderer, représentant l'histoire de la philosophie et l'histoire des idées morales et religieuses; à Heidelberg, Hausrath et la critique du Nouveau Testament; dès ses débuts scientifiques, il s'orientait du côté où il a le plus travaillé et le plus brillé. L'énumération des maîtres de Jean Réville serait incomplète, si l'on ne mentionnait son père, Albert Réville, qui exerça une très grande influence sur ses études et sur son développement intellectuel et scientifique, et auquel il rendit un témoignage de piété filiale très touchant dans sa leçon d'ouverture du cours d'histoire des religions au Collège de France, prononcée le 17 avril 1907 (*Revue de l'histoire des religions*, t. LV, n° 2, p. 188-207).

L'on doit à l'activité multiple de Jean Réville de très importants travaux d'histoire, de critique religieuse, d'exégèse biblique; il nous suffira de citer ici les principaux : *Le Logos d'après Philon d'Alexandrie*, Genève, 1877; *De anno dieque quibus Polycarpus Smyrnae martyrium tulit*, Genève, 1880; *La doctrine du Logos dans le quatrième Evangile et dans les œuvres de Philon*, Paris, 1881; *La religion à Rome sous les Sévères*, Paris, 1886; cet ouvrage a été traduit en allemand par le Dr Gustav Krüger, Leipzig, 1888; *Etudes sur les origines de l'Episcopat. La valeur du témoignage d'Ignace d'Antioche*, Paris, 1891; *La résurrection d'une Apocalypse. Le livre d'Hénoch*, Paris, 1894; *Les origines de l'Episcopat; étude sur la formation du gouvernement ecclésiastique au sein de l'église chrétienne dans l'empire romain*, Paris, 1894; *De la valeur du Mithriacisme comme facteur religieux du monde antique...* Paris, 1901; *Le quatrième évangile, son origine et sa valeur*

historique, Paris, 1901. — 2e édition, Paris, 1902; *Le Prophétisme hébreu. Esquisse de son histoire et de ses destinées*... Paris, 1906; *Les origines de l'Eucharistie (Messe. — Sainte-Cène)*... Paris, 1908. Jean Réville fut directeur de la *Revue de l'histoire des religions* depuis 1884 (t. IX) jusqu'à sa mort; il s'occupa encore de la préparation du n° de mars-avril 1908; par suite de l'état précaire de sa santé et d'une absence de quelques semaines du secrétaire de la rédaction, M. Paul Alphandéry, il voulut bien charger du soin de revoir les dernières épreuves de ce fascicule et de donner le bon à tirer l'auteur de ces lignes.

Jean Réville eut mainte fois l'occasion, dans les différents comptes rendus qu'il publia dans la *Revue de l'histoire des religions*, relatifs à des ouvrages de mythologie, de folklore, de donner sa conception des rapports qui devaient exister, à ses yeux, entre la science des religions et la science des mythes et des légendes. Des controverses survenues au sujet de la méthode à suivre en mythologie comparée l'incitèrent à livrer aux lecteurs de la *Revue de l'histoire des religions* (t. XIII, 1886, p. 169-196) le résultat de ses méditations sur ce sujet délicat et quelque peu nouveau.

Dès son entrée en fonction comme directeur de la Revue susmentionnée (t. IX, p. 2) Jean Réville avait « reconnu l'importance croissante de ce que l'on appelle le folklore et manifesté l'intention d'accorder une plus grande place aux traditions et aux superstitions populaires. On ne saurait méconnaître, en effet, le grand développement que l'étude des traditions et des superstitions populaires a pris durant les dernières années. Diverses sociétés de folkloristes se sont constituées dans la plupart des pays de l'Europe et, de toutes parts, surgissent des publications périodiques destinées à recueillir, avant leur complète disparition, les croyances, les mœurs, les coutumes et les pratiques qui subsistent dans les régions les plus arriérées de nos pays civilisés comme les témoins attardés de l'état primitif de non-civilisation... L'apparition de la méthode du folklore et de ce que j'appellerai de son vrai nom la mythologie évolutionniste sur la scène de l'histoire des religions, ne peut pas être considérée comme un fait accidentel, uniquement dû au caprice de quelques littérateurs en quête d'originalité ou de quelques savants en proie à l'esprit taquin. Elle se rattache directement aux tendances générales de l'esprit contemporain; elle représente, n'en déplaise à ceux qui la dédaignent, un élément très sérieux dans la science des religions... » (*R. H. R.* t. XIII, p. 170-171).

« ... L'histoire de l'histoire des religions nous montre que chacun des systèmes qui se sont succédé depuis un siècle pour expliquer

l'origine des mythes et des légendes, malgré ses imperfections reconnues, a rempli son rôle dans le développement de cette histoire et nous a rendu des services. Aux philosophes du XVIIIe siècle, nous devons que l'histoire des religions ait été émancipée du joug que la théologie traditionnelle faisait peser sur elle en ramenant la vie religieuse de l'humanité entière à une révélation primitive, au nom d'une tradition, d'ailleurs mal comprise, d'un peuple sémitique. A la philosophie allemande de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci, nous sommes redevables de l'idée si féconde d'un développement graduel et logique de l'humanité, de ce qui constitue, selon l'heureuse expression de Lessing et de Herder, l'éducation du genre humain. A l'école de la mythologie symbolique, aux interprètes romantiques des vieilles légendes de notre race, nous devons d'avoir appris que tous ces mythes et toutes ces fables, dans lesquelles on ne voyait auparavant que fantaisies ou caprices d'une imagination déréglée, ont eu originairement une signification, une valeur philosophique ou religieuse qui, si elle a perdu son prix pour nous, n'en répondait pas moins aux exigences du temps où ils sont éclos. A l'école de l'archéologie critique, il nous faut rendre hommage de cette vérité aujourd'hui élémentaire, mais si longtemps méconnue, que, pour comprendre un récit ou un enseignement du passé, il ne faut pas les juger à notre point de vue moderne, mais les replacer, autant que possible, dans le milieu où ils ont vu le jour. A l'école philologique et aux admirables travaux qu'elle a fournis sur les religions aryennes et sémitiques, il faut faire honneur du magnifique développement de notre connaissance des religions de l'ancien monde et des lumières si instructives qui éclairent actuellement la filiation des peuples et l'enchaînement des religions, dans le champ d'action des deux races les plus puissantes qui aient occupé l'histoire. A l'école ethnographique, aux traditionnistes revient le mérite d'avoir étendu le champ de vision de l'histoire religieuse en dehors des limites aryennes ou sémitiques, d'avoir attiré l'attention des chercheurs sur les religions des sauvages, si riches en renseignements encore inexplorés, d'avoir fait ressortir par leurs essais de psychologie ethnique (*Vœlkerpsychologie*) l'unité fondamentale de l'esprit humain, et d'avoir enfin donné l'explication satisfaisante d'une foule de préjugés, de superstitions ou de pratiques dont le sous-sol de notre civilisation est encore encombré. A M. Herbert Spencer et aux évhéméristes contemporains, il convient de reconnaître le mérite d'avoir ramené l'attention des mythologues sur un élément beaucoup trop négligé des religions populaires, savoir le culte des ancêtres et la glorification légendaire des événements historiques » (*R.H.R.*, t. XIII, p. 194-196).

Ces quelques citations ne valent-elles pas mieux qu'une analyse, même détaillée, pour faire saisir promptement l'ampleur et l'élévation de pensée de Jean Réville? Par la diversité même des sujets auxquels il touchait, il était appelé à se tenir au courant des questions les plus variées et à les exposer dans son enseignement, dans ses livres, dans ses articles de revue, dans ses conférences. Il nous revient à la mémoire, en songeant au maître aimé qui n'est plus, un passage qu'il consacrait à la légende de la mort en Basse-Bretagne : « De toutes les formes de la vie religieuse élémentaire de l'humanité il n'en est pas de plus persistantes que celles qui concernent les relations des vivants avec les morts. Nulle part la piété ne se montre plus conservatrice que dans les coutumes, les pratiques et même les croyances par lesquelles ces relations sont réglées. C'est que, de tous les mystères où plonge la destinée humaine, de tous les abîmes de la vie universelle dont chaque être humain est à chaque instant hanté au cours de sa vie individuelle, de toutes les puissances de l'inconnaissable dont il se sent dépendant, il n'y en a pas de plus tragique ni de plus redoutable que la mort. Elle frappe l'homme dans tout ce qui lui tient le plus au cœur : l'amour de la vie pour lui-même, les affections les plus profondes pour ses parents, ses amis, les êtres qu'il vénère, ou encore dans ses haines les plus ardentes pour des ennemis ou des êtres malfaisants dont il redoute la funeste influence. Ce qui touche à la mort revêt ainsi un caractère sacré et c'est même là un des traits distinctifs de l'espèce humaine parmi toutes les autres créatures que nous connaissons. Partout, dans toutes les races, à tous les degrés de la civilisation, la religion inspirée par la mort se retrouve et elle surnage parfois seule dans le naufrage des autres croyances, aux périodes de crise religieuse » (*R.H.R.* XXVIII, p. 198).

Un brillant avenir était promis à l'enseignement de Jean Réville au Collège de France; dans sa leçon d'ouverture, comme dans ses entretiens particuliers, il prenait plaisir à dire la façon dont il concevait sa tâche : l'application de la méthode historique et critique à l'exposé et à l'explication de l'histoire des religions, étudiant successivement ou parallèlement les diverses manifestations de l'esprit religieux, chez les sémites, en Egypte, en Chine, dans l'Inde, dans l'Europe primitive... Mais la mort frappe l'homme dans ce qui lui tient le plus au cœur, dans ses affections les plus profondes; elle frappe la famille en lui arrachant un époux, un père, un fils, un frère adoré; elle frappe, cruelle et aveugle, le savant, dans ses espérances les plus légitimes, s'opposant, brutale, à ce que le moissonneur récolte ce qu'il a semé.

F. MACLER.

VALTAZAR BOGISIC

Valtazar Bogisic, qui est mort à Zara, en Dalmatie, son pays natal, appartenait à la Société des Traditions populaires depuis sa fondation, et son nom figure au verso du n° 1 de la Revue, parmi ceux des adhérents de la première heure. Professeur de droit à l'Université d'Odessa, puis ministre de la justice au Monténégro, il faisait de longs séjours à Paris et s'intéressait au mouvement scientifique et traditionniste. Il était membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques par la section de législation. Il est l'auteur d'un recueil intitulé *Narodne piesme y starijich naïvèché primirskikh zapissa*. Chansons populaires des anciens recueils manuscrits. Belgrade, 1878 (cf. analyse dans *Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 593.) Il a donné quelques articles à cette revue : *Saint Blaise à Raguse*, V, 564; VIII, 218. *Une devinette croate*, VII, 256. *Les saints insultés*, IX, 383. Notre regretté collègue avait réuni une collection de bâtons de commandements, et sa bibliothèque comprenait plusieurs centaines de recueils de proverbes de tous les pays, mais principalement des pays slaves, qui mériterait de figurer dans une des grandes bibliothèques de l'Europe. P. S.

BIBLIOGRAPHIE

Légendes coptes. Fragments inédits publiés, traduits, annotés par **Noël Giron**, élève diplômé de l'Ecole du Louvre et de l'Ecole des langues orientales vivantes. Avec une lettre à l'auteur par M. Eugène Révillout... Paris, Geuthner, 1907, in-8°, VIII-80 pages.

C'est la thèse que l'auteur présenta à l'Ecole du Louvre (p. VIII) sous les auspices de son maître, M. Révillout. M. Giron publie, traduit et annote cinq fragments coptes, qu'il croit inédits; la thèse à proprement parler tient dans l'introduction (p. 1-22) : l'auteur y montre comment sur de simples données bibliques l'imagination copte brode et travaille jusqu'à produire des ouvrages littéraires purement romantiques, où l'histoire ne joue plus aucun rôle et où la fantaisie peut se donner libre carrière.

Le premier fragment roule sur l'entretien d'Ève et du serpent; c'est pour ainsi dire le développement du commencement du chap. III de la Genèse.

Le deuxième fragment traite du sacrifice d Isaac par son père Abraham; le dialogue entre le fils et le père n'est pas dépourvu d'intérêt littéraire;

le plaidoyer d'Isaac pour sauver sa vie me rappelle, à une rapide lecture, l'invocation d'Iphigénie qui, elle aussi, se trouve encore bien jeune pour quitter la bonne lumière du jour. Ce fragment est commenté par l'auteur dans son introduction, p 9-13; voulant expliquer le nom de l'arbre *Sabek* (p. 10), M. Giron croit devoir faire une citation hébraique (p. 11); il s'agit du chap. XXII de la Genèse, et non du chap. XX du même livre biblique; le mot hébreu 'Ahar s'écrit avec un *heth* et non avec un *hé*; même remarque pour le mot suivant; dans le mot *bassebak*, il faut un *daguesh fort* dans le *samek*, à cause de l'article qui le précède; enfin, dans le quatrième et dernier mot, il faut orthographier *beqarenaw* et non *beqareniw*.

L'histoire de Marina constitue le troisième fragment; elle existe en grec, en syriaque, en arménien, sous la forme Marinos; elle a été publiée en copte par M. Hyvernat; sans entrer dans de bien grands détails bibliographiques, M. Giron aurait pu faire quelques rapprochements très sobres, qui auraient montré qu'il était au courant de la question; c'est ce que semble annoncer l'adjectif *annotés*, comme quatrième épithète du mot *fragments* dans le titre.

Le quatrième fragment (Histoire des filles de Zénon) complète partiellement les documents publiés jadis par MM. Amélineau et de Rossi.

L'histoire de la fille de l'empereur Basilisque constitue le cinquième et dernier fragment; la légende de cette fille d'empereur qui devient enceinte par l'opération du saint Esprit était déjà connue par une publication de Zœga.

M. Giron a enrichi la littérature populaire en publiant et en traduisant ces fragments coptes; il a rendu service à ceux qui s'occupent spécialement des légendes et de leurs pérégrinations à travers les peuples; il eût été plus avisé, si, dans le titre de son ouvrage, il n'avait pas trop insisté sur l'adjectif *inédits*, appliqué à ses fragments, et s'il ne les avait pas annoncés comme annotés par lui; les fragments coptes qui nous sont présentés sont publiés et traduits par M. Giron; ils ne sont pas tous inédits, et l'annotation est un peu maigre. Ceci dit, pour encourager le jeune auteur, non seulement à persévérer, mais à enrichir la littérature populaire de nouvelles publications et à amplifier sa méthode. F. MACLER.

Conservatoire de la tradition populaire flamande. Musée de folklore, Catalogue. Anvers, Buschmann, in-8° long de pp. 121.

Ce catalogue qui comprend 2.816 numéros peut servir à guider les amateurs d'objets folk-loriques, dans leurs recherches et dans leurs interrogations; c'est vraisemblablement pour cela qu'on lui a donné un format peu usité, 25 centimètres de hauteur sur 10 de largeur, qui permet de le placer dans une poche de côté. Il commence par la *Maison*, donnant des détails sur les noms des matériaux et parfois sur leur fabrication; viennent ensuite les divers ustensiles et une série fort intéressante sur les moules à pâtisseries dont plusieurs servaient à fabriquer des personnages que l'on a moulés en plâtre; on y voit saint Nicolas, les quatre fils Aymon, Polichinelle, Arlequin, etc. Une autre série se rapporte aux fêtes de l'année; elle a comme annexe des feuilles imprimées qui accompagnent les billets des rois. Dans la section *La famille et la Vie infantile* sont réunis des jouets variés, hochets, joujoux poupées, ombres chinoises à découper, poteries

enfantines. Dans la série de l'Age viril figurent des reproductions d'emblèmes amoureux, des instruments de charivari. Les usages funéraires comprennent les palmettes en cire que l'on place dans la main des petits enfants morts, les papiers découpés que l'on met dans leur bière, et la crêpe des âmes, la première que l'on fait la nuit de Noël et qu'on jette dans les cendres à la mémoire des défunts. Les numéros 836-910 sont consacrés au costume et à la toilette. Une importante série de gravures représente des jeux de l'oie et les jeux apparentés. La série des métiers a entre autres sujets curieux des marques de propriété, des outils. *La Vie sociale* comprend des objets se rapportant à l'école, au tirage au sort (24 talismans de chance, monnaies trouées, statuettes, médailles, têtes de rats, pattes de taupe), au Folk lore électoral. Les jeux populaires, représentés par des poupées sont accompagnées de courtes explications. La vie administrative et judiciaire comprend une curieuse série de foklore monétaire. Dans la vie religieuse, figurent des litanies locales, des bannières, médailles et images de pèlerinage, des ex-voto. Parmi les accessoires de la magie, on remarque des objets ayant servi à des envoûtements, des talismans, porte-bonheur et préservatifs. Sous le titre « Littérature, » on a rangé les livres bleus, les livres sur les personnages populaires. Les instruments de musique populaire voisinent avec les chansons vendues en placard. On n'a pas oublié les Marionnettes populaires, non plus que l'imagerie: la plus grande partie provient des fabriques françaises; viennent ensuite les imageries allemandes, hollandaises; enfin les très nombreuses images à bon marché des fabriques belges. P. S.

Giuseppe Bellucci. — *Un Capitolo di Psicologia popolare.* Gli Amuleti, con 36 illustrazioni. Perugia, in-18 de pp. 64 (2 francs).

Ce coquet petit volume est la suite du *Feticismo primitivo in Italia* dont nous avons rendu compte. L'auteur, qui est un spécialiste en matière d'amulettes, et qui a réuni une des plus riches collections qui existent, en reproduit un choix en les accompagnant d'un commentaire qui indique la façon dont on les emploie, et les idées qui ont motivé la croyance en leur vertu; des pierres sont efficaces en matière de grossesse ou d'accouchement, des clefs préservent de l'épilepsie ou la guérissent; elles ont, comme celles employées contre les convulsions infantiles, des formes assez compliquées. Nombreux sont les talismans contre le mauvais œil, et des tableaux du XVe et du XVIe siècle montrent des personnages sacrés qui portent des branches de corail protectrices. Une curieuse série est celle des coquillages-amulettes dont quelques-unes ont été retrouvées dans des tombes préhistoriques et que des photographies juxtaposent à celles encore d'un usage courant. P. S.

A.-J. Verrier et R. Onillon. — *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou.* Angers, Germain et Grassin, in-8° de p. VII–528 à 2 colonnes.

Nous recevons le premier volume de ce gros travail; il comprend les lettres A-L du glossaire, dont la fin occupera le tome II, qui sera suivi d'une partie spécialement consacrée au folk-lore. Les auteurs ont donné dans

celle-ci un assez grand nombre de traits qui s'y rapportent, et qui servent parfois à expliquer le sens ou l'origine des mots. Les noms de plantes, relevés avec beaucoup de soin, sont parfois accompagnés de notes curieuses; c'est ainsi qu'une sorte de champignon appelé *Badrelle* est la femelle du champignon, potiron en Anjou; la lune est appelée soleil de bedouau, blaireau, parce que cet animal sort surtout la nuit. Parmi les termes s'appliquant à l'homme je relève le menton en bénitier, image pittoresque pour exprimer le menton proéminent. Le Coco-bat-l'ez-œufs est un homme qui est porté à remplir le rôle de la femme, et à battre les œufs pour que celle-ci n'ait plus qu'à faire cuire l'omelette. On pourrait multiplier ces exemples; ceux que j'ai choisis montrent que les auteurs n'ont pas négligé les traits pittoresques. Les mots sont souvent accompagnés de citations d'anciens auteurs, de fragments de chansons ou de proverbes qui les font mieux comprendre, de rapprochements avec les parallèles des patois de langue d'oil. Des renvois permettent de se reporter aux mots épars dans le Dictionnaire, qui ont une signification sensiblement la même que le mot étudié. Cet excellent premier volume fait honneur à ceux qui l'ont entrepris, et il mérite de trouver un bon accueil près de tous ceux qui s'intéressent à ces études. Les auteurs donneront prochainement le second volume, qui nous intéressera encore davantage, puisqu'une grande partie sera consacrée au Folk lore proprement dit.

P. S.

Armand Viré. — *Le Lot, Rocamadour, Lacave.* Paris, Masson, in-18 de pp. VI-310.

Ce volume, qui n'a d'autre prétention que d'être un guide, constitue une monographie fort intéressante du département du Lot, où se trouvent quelques-unes des grottes et des abîmes, découverts ou explorés par l'auteur. Le chapitre consacré à l'Homme actuel contient plusieurs passages qui se rattachent au Folk-lore. Lorsqu'on se rendait pour avoir de la pluie à la source de Sainte Rupine, bienheureuse inconnue au calendrier ecclésiastique, on frottait avec de l'huile fine le bloc de pierre qui représente vaguement une forme humaine, et après l'avoir aspergé d'eau bénite, on le couvrait de guirlandes de feuillages; la Foun d'A Ban au pied de l'Etron de Gargantua, qui porte aussi le nom, vraisemblablement plus ancien, de Pech d'Embrieu, aurait été formée par l'urine du géant. Plusieurs sources reçoivent la visite des jeunes gens à marier; ici, des épingles sont fixées à des feuilles et plongées dans l'eau; là on jette des pièces de monnaie; selon que les feuilles surnagent ou s'enfoncent, selon que les monnaies tombent de telle ou telle façon, le désir des postulants s'accomplit ou non. Le dimanche des Rameaux on couvre encore par endroits le prêtre de feuilles de laurier disposées en croix. Pour les maladies des bestiaux, les devins et sorciers, qui sont en grande faveur, recommandent la visite de plusieurs tumulus ou dolmens pendant des phases déterminées de la lune; il faut en outre user de cierges bénits, et faire dire trois messes à des époques fixées également par le cours de la lune; mais pour la réussite, il faut que le prêtre ne se doute pas de l'intention à laquelle on lui fait dire la messe. Il en est de même du chapelain de Rocamadour qui ne conserve le pouvoir de détruire les sorts jetés qu'autant qu'il ignore les intentions des

pèlerins. Pour que le puits ne tarisse pas dans l'année, il faut y jeter à reculons une pièce de monnaie ou un morceau de pain, le premier janvier. Les grandes cavernes du Lot sont l'objet de quelques légendes; c'est ainsi que le puits de Padirac a été produit par la rentrée de Satan sous terre après une lutte avec saint Martin, dans laquelle le saint reconquit les âmes que le diable emportait; aussi sortait-il souvent du gouffre de grandes flammes rouges, des démons, des fades qui fréquentaient la nuit les mégalithes et les tumulus des environs; la Dame Blanche fut encore aperçue en 1898, lors des travaux d'aménagement; mais on ne l'a plus vue depuis. Le volume est illustré d'un grand nombre de photogravures; la plupart reproduisent des monuments ou des sites de cette très pittoresque région, quelques-unes représentent des scènes de la vie rurale, ou des costumes locaux qui ont une tendance à disparaître.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *La crise industrielle revenant périodiquement tous les sept ans.*— C'est une croyance dans la population ouvrière de nos cités industrielles, qu'une crise de l'industrie surgit tous les *sept ans*. C'est là encore un exemple de folklore nouveau, tel qu'il s'en crée tous les jours.

(Com. de M. Alfred Harou.)

*** *En avoir pour une belle pipe.* — Cette expression très répandue à Waremme (Liège) et environs, signifie *en avoir pour longtemps*; s'emploie lorsqu'on voit arriver quelqu'un de très prolixe, et dont l'entretien va durer longtemps, *on en aura pour une belle pipe* : on aura le temps de fumer une pipe bien remplie, bien *bourrée*.

(Com. de M. Alfred Harou.)

*** *Le n° 7 et les loteries.* — Je connais, à Liège, une dame qui recommande à son changeur de ne lui livrer que des obligations de Ville (obligations à lots ou à primes), portant le chiffre 7 dans leur numéro. Elle prétend s'assurer ainsi la chance de voir le numéro sortir avec une prime.

*** *Le caractère change tous les sept ans.* — A Liège, pour exprimer l'idée que le caractère se modifie avec l'âge, le peuple dit, *que le caractère change tous les sept ans.*

(Com. de M. Alfred Harou.)

Le Gérant : Fr. Simon

Imp. Fr. Simon, Rennes-Paris (3031-08).

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

TOME XXIII
23e ANNÉE. — N° 8. — AOUT 1908.

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte
LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
rue de Médicis et rue Madame, 26

Prix de ce numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

Mythologie et folk-lore de l'Enfance. *Croquemitaine et congénères.*

XLV. En Bourgogne	François Fertiault.	257
XLVI. Environs de Dinan	Lucie de V. H.	257
XLVII. Sarthe	Mme Deatricbe.	258
XLVIII. Pays de Loudéac	Mme Louis Texier.	258
XLIX. Dinan	Mme J. Lambert, Jean Even.	258
L. Paris	P. Guyot-Daubès.	259
LI. Le Croquemitaine de Metz	Hélène Vacaresco.	259
LII. La cloche personnifiée. LIII. Croquemitaine vivant	Gabrielle Sébillot.	261
LIV. Épouvantail des enfants à Boston. LV. La neige et les enfants	Alice Robbins.	260
LVI. Les épouvantails des enfants tchèques. LVII. Défenses faites aux enfants	Otton Dubl.	260
LVIII. Les boîtes à surprises. LIX. Idées d'enfants sur la vie future	Paul Sébillot.	262
Évolution du costume II. Belle-Ile en mer	Pierre Laurent.	263
Les marques de propriété. XXV. En Anjou	A. van Gennep.	265
Superstitions de civilisés. II. Petites superstitions d'un écrivain français	Ed. Edmont.	267
Médecine superstitieuse. CV. Dans les Vosges, en Haute-Vienne	Mme P. S.	268
Pèlerins et pèlerinages. CCXXVI. Pèlerinages du Morbihan en 1818. CCXXII. Le Croisty	Pierre Laurent.	270
Les Mésèures. (Suite). Au Perche	Filleul Petigny.	272
Chansons de Basse-Bretagne	Pierre Laurent.	277
Folk-Lore du grand-duché de Luxembourg	Alfred Harou.	279
Anciennes fêtes de Picardie	Edmond Edmont.	281
Contes de la Haute-Bretagne. LXXXVIII. Les chiens-loups. LXXXIX. L'ombre de la nuit. XC. Les blanchisseuses. XCI. Le grain de blé noir	Paul Sébillot.	283
Légendes et superstitions préhistoriques. CXLVII. Épreuve de la pierre branlante	Pierre Laurent.	289
Contes et légendes de Basse-Bretagne. LXXII. Les trois petits cochons	J. Frison.	290
Les esprits forts à la campagne. XI. Perche	Filleul Petigny.	291
Les sermons facétieux. IX. Le sermon du recteur de Luc-Ronan	Lucie de V. H.	293
X. Le sermon du curé d'Antby	M. L.	293
Folk-Lore de la Picardie. VII	A. Bout.	294
Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. LXXIX. Le crapaud qui se venge	Lucie de V. H.	295
Miettes de folk-lore parisien. XXX. Quelques superstitions	H. de Kerbrezec.	296
Les épingles et le mariage	Mme P. S.	297
Les traditions populaires et les écrivains poitevins. IX. Guillaume Bouchet (suite)	Léo Desaivre.	297

Bibliographie. *Franz Heinemann.* Bibliographie nationale suisse. P. S. — *Francis Pérot.* Le Folk-Lore bourbonnais. P. S. — *A. L. Verrier et Onillon.* Glossaire étymologique du patois de l'Anjou. P. S. — *A. Richaud.* Essai de folk-lore bas alpin. P. S. — Livres reçus aux bureaux de la Revue — Notes et Enquêtes. Réponses.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Ve.

La cotisation des sociétaires donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale) Le prix de l'abonnement, pour les non sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

23e Année. — Tome XXIII. — N° 8. — Août 1908.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

(*Croquemitaine*)

XLV

EN BOURGOGNE

Il y a plus de quatre-vingts ans, ma bonne maman me disait : « Attends, attends, si tu n'obéis pas, je vas appeler Croquemitaine qui te mettra dans sa hotte. » Cette formule est connue dans mon entourage par ma cousine, originaire comme moi de la Bourgogne ; par ma bonne, qui est de l'Aube, et par trois dames âgées, qui m'ont donné les mêmes renseignements sans variante notable dans la formule.

FRANÇOIS FERTIAULT.

XLVI

ENVIRONS DE DINAN

Aux environs de Dinan, Croquemitaine n'est pas connu des paysans; un vieillard que j'ai interrogé n'en avait jamais entendu parler, mais on le menaçait du loup, en lui disant : « Si tu ne te tais pas, j' vas te j'ter au loup, qui te mangera. »

LUCIE DE V. H.

XLVII

SARTHE

Croquemitaine était bien connu dans la petite bourgeoisie de la Sarthe; c'était, il y a cinquante ans, l'épouvantail ordinaire pour rendre les enfants sages. A la campagne on ne le connaissait pas, c'était le diable qu'on appelait, et encore aujourd'hui, pour empêcher un enfant d'aller dans un endroit dangereux, on le menace d'une grosse bête.

Mme DESTRICHÉ.

XLVIII

PAYS DE LOUDÉAC

Dans les Côtes-du-Nord (Loudéac), on appelait Croquemitaine quand les enfants étaient méchants, et on en parlait comme s'il avait toujours existé. On le représentait comme un grand bonhomme avec une grande barbe et des bottes lui montant jusqu'aux cuisses. C'était dans ses bottes qu'il mettait les enfants méchants, d'où il les tirait pour les manger. A la même époque, c'est-à-dire il y a cinquante ans, on faisait aussi peur de Croquemitaine dans l'Eure aux petits enfants de la bourgeoisie.

Mme LOUIS TEXIER.

XLIX

DINAN

A Dinan, Croquemitaine était employé, il y a soixante-dix ans, pour effrayer les enfants méchants. Une bonne, originaire de Trevron (Côtes-du-Nord), et qui n'a qu'une vingtaine d'années, a été souvent menacée par ses parents d'être emportée par Croquemitaine. Une autre domestique née en Savoie, et qui a soixante-dix ans, se rappelle qu'on lui parlait souvent de Croquemitaine.

Mme JULES LAMBERT.

* * *

Il y a soixante ans, ma grand'mère, qui aurait maintenant plus de 110 ans, me disait, quand je ne me laissais pas peigner convenable-

ment, que Croquemitaine m'emporterait dans sa hotte et me déposerait au haut du Jerzual (c'est une pittoresque rue en pente rapide qui conduit de la ville de Dinan proprement dite au port), d'où les poux m'entraîneraient jusqu'à la rivière. C'était, d'ailleurs, une légende connue vers 1850 de tous les enfants de Dinan.

JEAN EVEN.

L

A PARIS

Un dimanche de juillet, une femme d'environ soixante-dix ans, assez pauvrement vêtue, qui assistait à une représentation au Raneleagh, tenait sur ses genoux une petite fille de trois à quatre ans, et en jouant avec elle pendant un entr'acte, elle lui disait avec un zézaiement assez prononcé : Z' embrasse les mitaines. — Ze mange les mitaines. Ze croque les mitaines, les mitaines ! Et en même temps elle baisait les petites mains de l'enfant, ravi de cette caresse, et qui étaient complètement dépourvues de gants.

P. GUYOT-DAUBÈS.

LI

LE GRAOUILLI DE METZ

Autrefois, il y a environ quarante ans, on disait, à Metz, que le Graouilli mangeait les petits enfants, et pour qu'il les épargne, on lui jetait le soir dans la rue des morceaux de pain.

HÉLÈNE VALABRÈGUE.

LII

LA CLOCHE PERSONNIFIÉE

Les bonnes de plusieurs pays disent aux enfants : Attends un peu, le Bonhomme la cloche va venir te chercher et il t'emportera avec le son.

LIII

CROQUEMITAINE VIVANT

A Paris, pour faire peur aux enfants, les femmes d'ouvriers choisissent parmi les gens du voisinage un homme qui a l'aspect rébarbatif, soit qu'il ait une grande barbe, soit que son costume sorte de l'ordinaire, et on dit : « Vois-tu ce monsieur, c'est Croquemitaine; si tu n'es pas sage, ou si tu ne veux pas faire ceci ou cela, il t'emportera. »

GABRIELLE SÉBILLOT.

LIV

ÉPOUVANTAILS DES ENFANTS A BOSTON

A Boston, on menace les enfants d'un ours qui pourrait bien venir les manger, et qui était caché quelque part sous le lit. Ceux qui ne s'endorment pas sont avertis que le Boogy-Man pourrait bien les manger.

On dit aux enfants, au moment où ils doivent d'ordinaire s'endormir : *The Sandman is coming* : L'homme au sable va venir.

LV

LA NEIGE ET LES ENFANTS

Lorsque les petits enfants du Sud qui n'avaient jamais vu la neige se trouvaient dans le Nord des États-Unis, à Boston, ils disaient quand il neigeait : Voilà du sucre qui tombe.

Les enfants font à Boston des Snow-men, qu'ils modèlent de leur mieux et auxquels ils ne manquent pas de mettre une pipe dans la bouche.

Les enfants qui se laissent tomber sur la neige disent qu'ils font des portraits.

ALICE ROBINS.

LVI

LES ÉPOUVANTAILS DES ENFANTS TCHÈQUES

En Bohême, pour effrayer les enfants qui crient pendant le déjeuner, on leur dit « *Polednice přijde a vezme tě !* » (Polednice va venir

et te prendra.) Par Polednice les habitants de ce pays entendent parler d'une ogresse fantastique qui apparaît à midi précis et échange avec les mères qui ne soignent pas bien leurs enfants ceux-ci contre les siens. Polednice punit aussi les enfants qui refusent de réciter l'Ave Maria; dans ce cas, on l'appelle *Klekánice*. Un être semblable est aussi *Klekáníček*. Les mères menacent les enfants qui restent dehors quand sonne l'Angelus : « *Klekáníček jde* ! » (Klekanicek vient.)

On dit aussi aux enfants qui n'aiment pas réciter leurs prières que Nemodlilka viendra les prendre.

Pour empêcher les enfants de se baigner dans les eaux profondes, on leur dit très souvent : « *Hastrman tě chyti a utopí* » (Hastrman va te prendre et te noyer.) La croyance en Hastrman, Vodník est en Bohême très étendue. Hastrman attire, d'après la superstition, les enfants avec des rubans de couleurs pour les noyer, et il cache leurs âmes au fond de l'eau sous des petits pots renversés. Pendant le déjeuner, Hastrman a la plus grande puissance. De même on dit aux enfants que Hastrman aime surtout à noyer les enfants qui se baignent le dimanche ou les autres jours de fête, pendant qu'on célèbre la messe.

Avant d'entrer dans l'eau, les enfants doivent se signer trois fois pour chasser Hastrman.

Aux environs des montagnes des Géants, on parle aux enfants de *Krákonoš* (Rubezahl) qui récompense les enfants sages et punit les méchants.

Dans quelques régions de Bohême on dit aux enfants qui ne veulent pas jeûner avant la veille de Noël que Perechta va venir et ouvrir leur ventre, tandis qu'elle montrera « *Zlaté prasátko* (le petit cochon d'or) aux enfants qui jeûnent. Dans les autres régions, cet être fantastique se nomme *Sperechta*, *Morana* ou aussi *Lucie*.

Chez les Slovaques (dialecte des Tchèques), pour effrayer les enfants, on dit : *Ide Bobo* ! » (Bobo vient). Bobo est le même être qu'en allemand Baubau dans « *Der Baubau kommt* ».

LVII

DÉFENSES FAITES AUX ENFANTS

Quand les enfants coupent mal le pain ou quand les filles sifflent on dit en Bohême : « *Panna Maria pláče a čert se směje ?* (La Vierge pleure et le diable rit.)

Dans la nuit aucune fille ne doit regarder le miroir en tenant la bougie dans la main, ou le diable lui apparaîtra dans ce miroir. On dit: « *Zjevi se ti čert* ! »

OTTON DUBSKÝ.

LVIII

LES BOITES À SURPRISE

Tout le monde connait les boîtes qui contiennent un diable ou un animal à ressorts, comprimé par le couvercle, et qui se développe brusquement quand on l'ouvre. Un passage des *Escraignes dijonnoises*, liv. I, xv, montre que ce jouet était bien connu au XVIe siècle, époque à laquelle écrivait Tabourot; il s'agit d'une andouille qu'une chambrière mit dedans comme à force dans un pot qui était devant le feu, la pressant avec le couvercle pour le faire entrer. « Qui fut cause qu'en relevant au bout d'un quart d'heure ou environ le couvercle, l'andouille, trouvant liberté de sortir, se redressa par le bout toute droicte : c'est ainsi que vous voyez de ces petits sautereaux que l'on enferme dedans des boîtes. » Ce jouet a-t-il des noms populaires faisant image, et se rapportant à la brusquerie de son apparition?

LIX

IDÉES D'ENFANTS SUR LA VIE FUTURE

Ceux qui se sont occupés des idées des enfants ont rarement noté celles qu'ils se font de leur destinée quand ils meurent jeunes. Il est vraisemblable cependant qu'ils se demandent ce que sont devenus leurs petits camarades disparus prématurément, et il y a lieu de supposer que les parents ont des réponses — peut-être traditionnelles — destinées à satisfaire leur curiosité. C'est ainsi qu'en Sicile, on leur dit que les âmes des adultes et celles des enfants vont habiter les étoiles du firmament, et que ces âmes communiquent parfois entre elles et passent d'une étoile à l'autre (PITRÉ, *Usi e Costumi*, t. III, p. 245); Quelle est la conception des enfants sur le rôle qui est réservé à ceux qui meurent à l'âge où les petits jeux sont encore leur principale occupation? leur dit-on que, comme les Innocents de la gracieuse hymne catholique, ils jouent avec leur couronne :

Grex immolatorum tener,
Aram sub istam simplices
Palma et coronis luditis.

P. S.

L'ÉVOLUTION DU COSTUME (1)

II

A BELLE-ILE-EN-MER (2)

U premier coup d'œil que le voyageur jette au Palais, il est frappé par la diversité des coiffures bretonnes du Morbihan, du Finistère et même des Côtes-du-Nord, qu'il aperçoit dans les rues. La coiffure bellîloise y devient une rareté (p. 421).

Un Palaisien et surtout une Palaisienne peuvent se faire passer partout pour des naturels de Paris, par le langage, les belles manières, et surtout la toilette qui fait tourner la tête aux Bellîloises comme, du reste, à toutes les filles d'Ève (p. 421).

Actuellement encore, un Bellîlois reconnait au premier coup d'œil les habitants de chaque paroisse, à certains détails du vêtement, de la coiffure, etc., ou encore à quelques inflexions de voix, à l'accent (p. 425). Si chaque paroisse a son caractère spécial, son cachet particulier, ne pourrait-on pas avancer que cela vient peut-être des premiers colons qui autrefois peuplèrent Guédel, des habitants primitifs, Irlandais, Saxons et enfin Galls de Grande-Bretagne qui s'y réfugièrent au VIe siècle. Sans doute ces races se mélangèrent plus ou moins dans toute l'île, ainsi que le prouvent les noms de famille, les mêmes dans les quatre paroisses. Mais nous sommes porté à croire qu'à Palais et surtout à Locmaria, on trouverait plutôt des traces de Vénètes, à Bangor des Irlandais, et à Sauzon des Galls et des Saxons. Les mariages de paroisse à paroisse ayant toujours été et étant encore assez rares, chaque agglomération a gardé ses marques d'origine.

Nous continuons à citer le P. Le Gallen : « La mode de la campagne est si extraordinaire dans cette île qu'on n'en voit pas une pareille en tout autre pays. Ce sont des coiffes ouvertes et rotondes qui, bien empesées, se soutiennent d'elles-mêmes et laissent le contour de la tête découvert, dont le fond est un gros bourrelet rond et plat pour soutenir et arranger leurs cheveux qui y sont cachés. La coiffure des filles de Saint- Vincent de Paul a beaucoup de rapports à celle de ces paysannes. C'est principalement dans les campagnes de Locmaria et

(1) Cf., t. XXIII, p. 170.
(2) Léandre Le Gallen, *Belle-Ile en Mer*, Vannes, Lafolye, 1906.

de Bangor où le sexe conserve avec plus de constance cette ancienne mode, car les Sauzonnaises commencent, depuis quelques années, à se coiffer et à s'habiller même comme les artisanes des bourgs du Palais et de Sauzon, au lieu que les partisanes de la mode antique portent un corset bourré de baleines qui les serre étroitement.

« L'ajustement des hommes n'a rien de singulier, sinon qu'un rabat leur tient lieu de cravate et que leurs habits sont toujours de droguet.»

Si, sous le rapport de la toilette, les Belliloises se distinguaient déjà il y a deux cents ans, que ne pourrait-on dire sur ce sujet au vingtième siècle?

De même que les catalogues des grands magasins de Paris gouvernent la mode chez les nègres de la Guinée tout aussi bien qu'en France, dans notre petit pays perdu au milieu des mers, les dames et les demoiselles, femmes et filles de paysans ou de pêcheurs, ouvrières, ravaudeuses de filets, etc., tout ce monde féminin ne jure que par le *Louvre* et le *Bon Marché*, et autres.

Non contentes d'adapter à la mode du pays tous les brimborions accessoires des modes de la ville, nos Belliloises ne rêvent pour elles et leurs petits bébés, que les attiffements dessinés ou décrits dans les journaux de modes.

Alors que souvent le nécessaire manque dans le ménage endetté, le superflu devient indispensable (p. 428).

Pour ce qui est de l'ancienne coiffure des femmes décrite par le P. Le Gallen, il y a longtemps qu'elle a complètement disparu de l'île, où elle a été remplacée par la coiffure vendéenne que l'on porte encore, et qui a été importée par les familles de la Vendée établies à Belle-Ile par les Gondi. Cette coiffe a subi et subit encore des modifications, suivant les caprices féminins, et l'on peut prévoir le jour où, perdant son caractère original, elle deviendra un vulgaire bonnet de bonne d'enfants (p. 429).

Il y a aussi bien longtemps que les hommes ne portent plus ces habits de droguet dont parle le P. Le Gallen. On s'habille à Belle-Ile comme à Paris, et le « *complet* » y règne tout aussi bien qu'à Brives-la-Gaillarde ou à Castelnaudary. Les Arcadiens avaient appris aux insulaires à fabriquer une étoffe de laine rude et grossière, de couleur bleue ou grise relevée de raies rouges ou blanches, et que les Belliloiss nommèrent « acadi », mais les cotonnades l'ont fait disparaître comme aussi les habits de travail, blouses et pantalon de grosse toile blanche.

Autrefois les paysans fabriquaient des chapeaux de paille tressée ou de joncs des dunes de Port-Donnant, cousus et formant une coiffure raide et lourde. De nos jours, on ne voit plus que des feutres, des casquettes de jockeys et quelques bérets.

Nous nous souvenons aussi qu'autrefois les femmes portaient une espèce de vêtement en cotonnade fond blanc pointillé de noir, qu'on appelait « *mantelet* »; il était de forme longue, les bouts tombant par devant jusqu'aux pieds, avec un grand capuchon rond à fond plissé qu'on relevait par dessus la coiffe pour les cérémonies, les enterrements et dans les grands deuils.

« Les vêtements des hommes, les jours ouvrables, sont faits d'une étoffe de laine grise-beige. Les dimanches, ils sont tous bien vêtus en drap bleu et les femmes, en cotonnades, en mérinos ou autres étoffes nouvelles en laine, avec des tabliers de soie, pour la plupart, et une coiffe dont la forme est assez pittoresque. Les deux sexes sont vêtus avec une grande élégance (1). »

PIERRE LAURENT.

LES MARQUES DE PROPRIÉTÉ

XXV

EN ANJOU

M. A. J. Verrier, auteur, avec la collaboration de M. R. Onillon, du monumental *Glossaire Etymologique et Historique des Patois et des parlers de l'Anjou*, dont le tome I vient de paraître à Angers, me communique sur les divers procédés de marquage en Anjou des renseignements intéressants. Quelques-uns d'entre eux ont été utilisés déjà dans le tome I; la plupart paraîtront dans le tome II du *Glossaire*, qui traitera du folk-lore angevin.

T. I, p. 485, s. v. Huasse; note : En général, les petits canards ne sont pas élevés à la maison; on les envoie tout petits à la rivière avec leur mère qui les conduit, et les réchauffe, et leur apprend à se suffire. Quand ils sont gros, on va les chercher dans les prés, les fossés, la rivière, et on les ramène en masse. Chacun reconnaît les siens grâce à un *mêr* (marque) fait sitôt après l'éclosion.

Des renseignements que m'a envoyés M. Verrier, il ressort que par

(1) CHASLE DE LA TOUCHE, maire de Palais de 1826 à 1830, cité par le P. LE GALLEN, p. 431.

mêr ou *mêrc* (le *c* est muet, mais montre la parenté avec *marque)* il faut entendre une entaille dans les membranes des pattes, membranes qu'on appelle *toiles*. Suivant la forme de la marque, l'entaille se fait avec des ciseaux ou avec un couteau bien aiguisé, en appuyant la patte du canard sur le sabot. Tantôt on fait plusieurs fentes dans les toiles, tantôt on coupe les ongles des doigts ou des talons, ou on entaille le doigt interne *(hambion* ou *hampion)*, ou on fait une encoche dans le bec. Le plus souvent on combine ces divers systèmes. A : deux fentes en dedans à la patte gauche et ablation du talon droit; B : une fente en dehors à la patte droite, une fente en dedans à la patte gauche, ablation de l'ongle en dehors à la patte gauche; C : deux fentes en dedans à la patte droite, ablation du talon gauche, hambionné de la patte gauche.

On remarquera cet usage du mot hambionné, qui s'emploie entre Briollay et Ecouflant; l'hambion est dit *lippe* à Briollay; dans ces deux communes on pratique en grand l'élevage du canard, d'où la formation d'une terminologie spéciale, qui rappelle par sa formation celle du blason (cf. mon *Tabou et Totémisme à Madagascar*, chap. IX). Le procédé de signalement des canards et des oies par des entailles aux pattes est assez répandu (cf., entre autres, ANDRÉE, *Ethnogr. Parall.*, 2e sér., p. 77); par contre l'encoche sur le bec est rare; souvent aussi on coupe les plumes d'une certaine manière, procédé dont M. Verrier ne parle pas pour l'Anjou.

Par contre, il me signale l'existence, aux archives de la mairie de chaque commune, d'un « livre avec lithographies » et cet autre fait que « quelques particuliers ont des cahiers, recueils des *mêrs* employés dans le pays et aux environs par les éleveurs de canards ». C'est le seul cas français de cet ordre que je connaisse, bien qu'on m'ait affirmé que, dans nombre de communes, et, paraît-il, conformément à une loi que je n'ai pu découvrir (peut-être ne s'agit-il en réalité que d'une coutume), il existe des livres de marques sur bêtes à cornes, chevaux et porcs. Peut-être quelque lecteur de la *Revue* trouvera-t-il, et publiera-t-il, un de ces recueils. Les marques sur volailles ne mènent malheureusement pas loin : mais celles sur quadrupèdes sont souvent des restes d'anciens alphabets et des signes runiformes dont l'étude peut éclairer l'histoire de la formation des divers systèmes d'écriture.

A. VAN GENNEP.

SUPERSTITIONS DE CIVILISÉS

II

PETITES SUPERSTITIONS D'UN ÉCRIVAIN FRANÇAIS

« Dans cette nuit mémorable du 26 avril (1), on ne dormait guère chez ma grand'mère. Enfin, satisfaisante ou non, il y eut une nouvelle à porter à Charles Nodier, qui se promenoit de long en large dans sa chambre avec l'attitude d'une âme en peine, et fort en peine.

On lui annonce depuis le bas de l'escalier qu'il a une fille, en ajoutant que la mère le demande; il saisit sa lampe, descend, le cœur palpitant, et, au moment où il va tourner le bouton de la porte qui le sépare encore de sa femme qui l'appelle et de son enfant qui vient de naître, il s'arrête consterné. Il a vu courir sur la boiserie le *blaps mortis aga*, l'insecte qui présage la mort.

L'impression fut cruelle, et sa physionomie en avoit gardé l'empreinte quand il arriva au chevet de ma mère. Elle ne pouvoit pas s'y tromper.

— Qu'as-tu donc? lui demanda-t-elle avec inquiétude et en le regardant jusqu'au fond du cœur; est-ce comme cela qu'on nous reçoit, ma fille et moi?

Mon père étoit violemment ému et pour plus d'une cause; d'ailleurs il ne savoit pas mentir. Il pencha sa tête sur l'oreiller et raconta d'une voix tremblante la triste rencontre qu'il venoit de faire.

— Mais, mon pauvre Charles, reprit ma mère avec cet accent d'autorité tendre qui lui alloit si bien, de toutes les choses de la vie, celle qui présage le plus sûrement la mort, c'est la naissance. Ton *blaps* ne nous apprend rien.

— Allons, c'est vrai, dit mon père en l'embrassant et en se relevant presque rassuré; c'est toi qui es sage et qui as raison.

Charles Nodier étoit réellement superstitieux, et son esprit se plaisoit peut-être à exagérer cette disposition. Il fournissoit à l'appui de sa foiblesse des motifs tellement convaincus et si puissamment convaincants, qu'on eût fini par se trouver tout à fait déraisonnable de ne pas la partager.

(1) La nuit du 26 avril 1811, pendant laquelle est née Marie Nodier, auteur du livre d'où cet extrait est tiré.

La note suivante, que j'ai retrouvée, écrite de sa main et mêlée à d'autres documents, fixe le souvenir d'un fait saisissant qui appartient au même ordre d'idées.

« Le 6 floréal 1803, j'ai dîné chez Legarque, aux Tuileries, avec douze personnes qui étoient toutes dans la force de l'âge, et qui sont mortes cinq dans la première année, cinq dans la seconde, la onzième et la douzième moins de dix ans après. »

(Mme MENNESSIER-NODIER, *Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie*, 1867, p. 122.)

ED. EDMONT.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

CV

DANS LES VOSGES

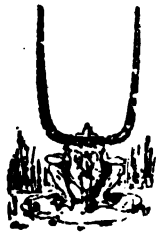

Un homme des Vosges qui vit peut-être encore, avait le pouvoir de *barrer* toutes les maladies, c'est-à-dire qu'en mouillant son pouce avec sa salive et faisant une croix sur l'endroit dont on souffrait, il arrêtait le mal; quand les gens étaient croyants, ils récitaient avec lui cinq *Pater* et cinq *Ave*; s'ils ne les disaient pas, il les guérissait « en bêtes », c'est-à-dire qu'il était seul à dire les cinq *Pater* et les cinq *Ave*; il était bedeau, fossoyeur, barbier et surtout *barreur* de maladies; malgré tous ses emplois, il était pauvre; un de ses principaux talents médicaux consistait à guérir les entorses et il a donné le détail de son moyen sous le plus grand secret à un docteur en médecine qui me l'a livré, sans exiger de ma part la discrétion. Quand on avait une entorse, on allait trouver le bonhomme et il vous disait : « Croyez-vous en Dieu, ou n'y croyez-vous pas? Si vous êtes croyant, je vous guérirai en homme; si vous ne l'êtes pas, je vous guérirai en bête. » Il emmenait le malade sur une pelouse, lui faisait poser le pied blessé par terre, se mettait à genoux, prenait son couteau et marquait le contour du pied par une entaille assez profonde, il enlevait la motte de gazon, la retournait, et disait cette formule :

Tu as été retourné et tu es retourné, anté, désanté et supéranté, désan-

têté; *que cette entorse, se torse, se détorse et se perde dans les entrailles de la terre*; *si vous êtes croyant, dites cinq* Pater *et cinq* Ave *avec moi en l'honneur de la mort et passion de N.-S. J.-C.*; *si vous n'êtes pas croyant, je vous guéris en bête et je vais seul dire les cinq* Pater *et* Ave, *le mal est barré et vous serez guéri demain* (ce qui arrivait infailliblement). Il n'envoyait pas toujours les entorses dans les entrailles de la terre; quelquefois il les envoyait se noyer en les jetant en l'air dans la rivière la Saône, ou il les envoyait dans la cime d'un chêne de la forêt, où il montrait des chênes morts en disant : « Ce c'sont des entorses que je leur ai passées et qui les ont tués, c'est fâcheux, mais il vaut mieux guérir les gens et tuer les arbres ».

Il guérit aussi de la *Puce Maligne*, c'est une espèce de charbon, de gangrène, de cancer; on invoque le bon Dieu et saint Pierre et il paraît que l'invocation est très curieuse. Il barre les maladies aux personnes et aux animaux. Les verrues, appelées poireaux dans les Vosges, se guérissent par l'application d'un fil; on pose ce fil en croix sur chaque verrue et on fait au fil autant de nœuds qu'il y a de poireaux. Le guérisseur dit cinq *Pater* et cinq *Ave* seul, si le malade est guéri en bête, et avec lui, s'il est croyant; il enterre le fil au pied d'une chaulote (gouttière) pour qu'il pourrisse plus vite, et à mesure qu'il pourrit les poireaux disparaissent; mais il ne faut pas que la personne opérée pense qu'il y a un fil qui pourrit à son intention, sans cela l'effet est détruit.

On peut employer n'importe quel fil; cette croyance existe dans les Vosges chez des gens civilisés.

CVI

EN ILLE-ET-VILAINE

A Bécherel, quand on a une entorse, on va se baigner le membre malade dans l'eau courante sous la roue d'un moulin.

Mme P. S.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CCXXVI

PÈLERINAGES DU MORBIHAN EN 1818

Le 11 juillet, ma femme s'en fut à Clermont, moi, à Pontivy. En passant à Locminé (Morbihan), j'eus la curiosité de juger par moi-même de la véracité des histoires de fous enchaînés dans l'église pour les guérir. Je demandai, en arrivant, à la maîtresse de la poste, s'il y en avait à ce moment. Elle me répondit, comme à une chose simple : « Je n'en suis pas bien sûre, pour le moment, je le crois; on en amène de fort loin pour les guérir.» Elle offrit de me mener à l'église. La femme du sacristain, d'une figure douce, assez propre, une Basse Bretonne, prit les clefs et nous conduisit en chantant les bienfaits de saint Columban envers les fous. Nous traversâmes la fort modeste église; nous montra la porte d'un cachot honoré du nom de chapelle, destiné aux hommes et séparé de celui des femmes par une cloison qui ne montait pas jusqu'au plafond. Là, sur la paille, gisait une malheureuse de soixante-dix ans, les mains enchaînées. Des chaînes trop courtes pour permettre à cette pauvre femme de se lever étaient fixées au mur; elle n'avait pour nourriture que ce que lui apportait sa fille, aussi dans la misère. J'offris une pièce de monnaie à la pauvre folle; elle la refusa, nous priant de la laisser tranquille et s'informant de l'époque de sa sortie. On lui répondit que, le lendemain, les huit jours obligatoires pour sa guérison seraient écoulés. Je scandalisai la maîtresse de poste et la femme du sacristain en trouvant ce traitement inhumain. Il faut leur rendre justice, il n'y a pas dureté de leur part, mais profonde conviction du bien qui doit en résulter pour ces infortunés. La femme du sacristain me raconta que son mari mettait aussi des fers aux pieds aux méchants. Je quittai ce spectacle d'horreur, étonné qu'une pareille chose existât au dix-neuvième siècle, en pays civilisé. On en parla au marquis de Guer, préfet du Morbihan, Breton fort borné. Sa seule réponse fut : « Cela s'est passé de tout temps. » Un mois après ma visite, l'ayant écrit à Paris à mes amis, une défense positive d'enchaîner les fous arriva du

ministère à Locminé. Le maire fit remettre la clef de la prétendue chapelle au brigadier de gendarmerie, afin de n'avoir pas devant Dieu la responsabilité de s'opposer lui-même à un moyen donné par le Tout-Puissant pour guérir des infortunés. Le sous-préfet, qui était venu s'assurer de l'exécution de l'ordre, dînait chez lui; il parla de ce traitement comme d'une cruauté. La femme du maire se leva de table, disant qu'elle ne pouvait supporter un pareil blasphème.

Il y avait, au village de Stival, une chapelle renommée pour guérir les sourds. On mettait le patient sous une cloche miraculeuse, dont les sons lui rendaient l'ouïe; après toutefois qu'il avait payé à la fabrique une indemnité convenable.

. . . . . .

Le 2 août, je fus à Nicodème, village à trois lieues de Pontivy, où il y a un pardon. Les paysans offrent de jeunes bestiaux au saint. Le curé les donne, à titre de récompense, à nourrir pour rien à ceux de ses paroissiens qui se conduisent le mieux. Ils gardent ces bestiaux jusqu'à l'époque où ils sont assez grands pour être vendus un bon prix, au profit de la fabrique. Nous arrivâmes à l'église au moment des vêpres; elle était ornée de petits bœufs en bois avec des bandelettes au cou.

(*Journal du maréchal comte de Castellane*, année 1813. Il commandait alors le régiment de hussards de Pontivy.)

CCXXVI

LE CROISTY

On nous écrit :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Le Croisty, gentil petit bourg, perché sur le sommet des Montagnes Noires, a l'honneur d'avoir pour patron le glorieux saint Jean-Baptiste. La solennité de sa fête se fait le dimanche qui suit le 24 (cette année le 28).

« Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ont assez longtemps habité cette riante et pittoresque bourgade.

« L'église paroissiale et le gros village de Kornospital conservent encore toutes sortes de traces de ces moines-soldats.

« De temps immémorial, de nombreux pèlerins accourent ici pour honorer saint Jean-Baptiste.

« Aujourd'hui, grâce aux facilités des moyens de communication

(la localité est desservie par la gare de Kerven), on y vient encore même de très loin pour demander la grâce du baptême pour les enfants. Cette année, la fête aura encore plus d'éclat que d'habitude. La première messe sera dite à 6 heures, la grand' messe à 10 h. 1/2, les vêpres à 3 heures. Puis le tout sera terminé par une procession solennelle à la fontaine du saint.

« La beauté du coup d'œil et la piété des pèlerins valent bien la peine qu'on fasse le voyage du Croisty pour cette circonstance. »

(*Le Nouvelliste du Morbihan*, jeudi 18 juin 1908.)

PIERRE LAURENT.

LES MÉTÉORES

XL

AU PERCHE

(Voir année 1902, page 452.)

Le tonnerre.

On place un morceau de ferraille dans le nid des poules couveuses pour empêcher que les poulets ne soient tués dans les œufs.

Par un temps d'orage, on prend beaucoup de poissons à la pêche.

Un haut monument, une colline barre le chemin à l'orage; il est très long à passer et séjourne en cet endroit jusqu'à ce qu'il ait franchi l'obstacle.

Quand il tonne et éclaire sans qu'il tombe d'eau, c'est un orage sec. Ces orages sont plus dangereux que les autres.

Pendant l'orage, on allume un cierge béni le jour de la Chandeleur: c'est un préservatif contre la foudre.

Le jour des Rameaux, on divise le buis béni en plusieurs petites branches et on en accroche dans tous les appartements et également dans les écuries, dans la grange et dans les fénils, pour les préserver du tonnerre; les tisons des feux de la Saint-Jean sont aussi des préservatifs en temps d'orage.

A chaque éclair on fait le signe de la croix.

Quand il tonne en mars, il tonne en tous mois.

Le ciel rouge.

Le ciel rouge, au coucher du soleil, annonce du beau temps pour le lendemain. Si cette rougeur embrase tout le ciel comme un vaste incendie, c'est signe de guerre. En 1870, la guerre a été ainsi annoncée, et pendant l'occupation des Allemands, le même phénomène a été observé ; on l'attribuait à des combats lointains ou à des incendies de forêts, dont les flammes se reflétaient ainsi au ciel

L'arc-en-ciel.

L'arc-en-ciel pompe l'eau. Lorsque l'une des extrémités repose dans dans un étang ou une rivière, il pompe de l'eau. L'arc-en-ciel annonce de l'eau pour le lendemain.

Arc-en-ciel le matin,
C'est la pluie en chemin
Arc-en-ciel du soir,
Bon espoir.

Comètes.

La comète de 1858 effraya beaucoup les populations; on disait que que c'était « le doigt de Dieu ».

Les étoiles filantes.

Quand une étoile file, c'est une personne qui meurt.

Ou bien, c'est une âme du purgatoire qui regagne le paradis.

Lorsqu'on aperçoit une étoile filante, si l'on fait une courte prière, on délivre une âme du purgatoire.

Si, dans un même moment, on forme un vœu, il sera exaucé.

La lune.

Lorsqu'elle est en croissant, ce n'est ni l'instant d'abattre le bois, qui se piquerait aux vers, ni de semer des pois, qui ne feraient que monter sans donner de grains. On sème en croissant tout ce qui pousse en terre, comme les pommes de terre, les carottes, les navettes, etc., et en décours tout ce qui pousse en l'air, comme les haricots, les pois, la salade, etc.

En décours, c'est le moment favorable de soutirer le vin, le cidre et de le mettre en bouteille et également d'abattre le bois, tondre les moutons, de greffer. Se couper les ongles en décours donne des *envies*.

La lune ment : lorsqu'elle a la forme d'un D, qui semblerait dire *Décours*, elle croît, et lorsqu'elle décroît, elle a la forme d'un C qui semblerait plutôt signifier *Cours*.

L'éclipse de lune passe inaperçue; les gens n'y prêtent aucune attention.

Le clair de lune donne le cauchemar.

La lune c'est le soleil des loups.

Si la pluie, ou le beau temps prend avec la lune, c'est une période de pluie ou de sécheresse.

La nuit.

D'une nuit obscure, on dit : Il fait noir comme dans un four, on ne reconnaîtrait pas un chien d'un loup; on ne voit pas le blanc des yeux.

Le brouillard.

On ne voit pas à se conduire.

On ne voit pas à dix pas devant soi.

Si le brouillard remonte, c'est de l'eau dans la journée.

S'il tombe, c'est du beau temps.

La pluie.

Lorsque l'eau fait rage, on dit qu'elle tombe comme s'il n'en était jamais tombé, comme si on la jetait à seillées. Ça pisse. La pluie amène souvent cette plaisanterie rebattue : Ça tombe, c'est de laisser tomber, ou bien : c'est de faire comme à Paris, c'est de la laisser tomber.

Lorsque le temps se noircit, on entend dire aux gens : Il va donc tomber des crêpes, variante : des prêtres ou bien encore des hallebardes.

Lorsqu'il tombe de l'eau le jour de la Saint-Médard, 8 juin, il en tombe pendant quarante jours, à moins qu'à la Saint-Barnabé il ne fasse beau, ce qui ramène le beau temps.

Saint Médard jette l'eau à seaux, mais saint Barnabé arrive et tente de s'y opposer; il n'a pas toujours le dessus.

Si le soleil brille pendant la pluie, c'est le diable qui bat sa femme et marie sa fille.

Une petite pluie le matin est de peu d'importance.

Petite pluie du matin
N'a jamais arrêté le pèlerin.

Rosée du matin
Bon temps pour le pèlerin.

D'une pluie qui arrive à propos, « C'est de l'or qui tombe ».

D'une eau froide qui transperce : « Ça vous navre, ça vous morfond. »

On a remarqué qu'en temps de sécheresse, certaines contrées recevaient moins d'eau et, en dernier lieu, Nogent-le-Rotrou est dans ce cas. Si l'on apprend que tel ou tel lieu ont eu de l'eau en abondance, les gens n'en témoignent point de surprise. « Nous ne serons servis qu'en dernier, dit-on; il faut que tous les autres en aient avant nous. »

Quand le temps est dérangé par l'orage, il faut un autre orage pour le remettre.

L'eau du ciel est la meilleure à boire.

S'il tombe de l'eau tous les jours : l'année est mouillée. Les années mouillées ne valent pas les années sèches.

Le soleil

S'il pleut au coucher du soleil : le soleil se couche dans l'eau.

D'un temps de pluie persistante : Le soleil tombe par morceaux.

D'un soleil caché par les nuages : le soleil a peine à se montrer; le soleil est pâle.

Le vent.

D'un vent violent et qui brise tout, on dit : c'est un vent déchaîné, un vent à décorner les bœufs.

Si le vent est *piqué* au nord pendant la messe des Rameaux, il soufflera dans cette même direction une partie de l'année, et l'année sera sèche. Si, au contraire, il souffle de *galerne* ou de l'ouest, c'est de l'eau pour toute l'année.

Comme le vent se couche à la Saint-Denis, ainsi il se couchera une grande partie de l'année.

Le vent pousse à la mélancolie. Lorsqu'il fait grand vent, on dit que c'est un temps de pendus. Il y aura des pendus ou des noyés. Lorsqu'il y a un pendu, il y a toujours un noyé.

On envoie au 1er avril chercher « la corde à virer le vent ».

La neige.

Lorsqu'il neige, on dit : Il tombe de la misère

Des flocons qui voltigent au printemps : Ce sont des fleurs de patience. La Sainte Vierge bat ses lits de plumes.

La neige endort. En hiver, on dort d'un sommeil de plomb, lorsque la neige couvre la terre.

La grêle.

Pour indiquer d'énormes grêlons : comme des œufs de pigeons, comme des noix. Si le temps est rouge pendant l'orage, c'est de la grêle.

La température.

Les douze premiers jours de janvier indiquent le temps qu'il fera dans les douze mois de l'année.

La température du 1er janvier est celle de tout le mois. Celle du 2 correspond à février et ainsi pour les autres jours et les autres mois.

La montée de la sève.

La sève s'arrête subitement et les peleurs de chêne doivent suspendre leur besogne, lorsque vient à passer un troupeau de moutons; cette odeur de troupeau ferait également crever tout le repeuplement de poissons qu'on transporte, s'ils venaient à passer à côté.

FILLEUL PETIGNY.

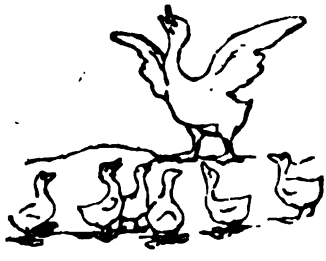

CHANSONS POPULAIRES BRETONNES

MILIEU DU XIXe SIÈCLE

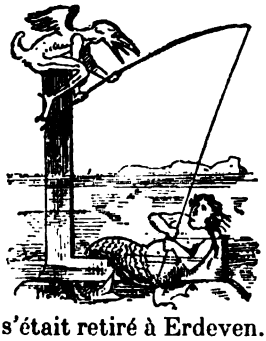

Les notes qui suivent, relatives à des chants populaires bretons, ont été copiées par moi sur un registre manuscrit provenant de la succession de l'abbé Corneille Lotodé, mort à Erdeven, canton de Belz (Morbihan), le 24 novembre 1874. Ce registre m'a été obligeamment communiqué par un petit-neveu du défunt, l'aquarelliste alréen, Joseph Forges. Né à Carnac, en 1795, l'abbé Lotodé, après avoir été vicaire à Kerfourn et à Sauzon, s'était retiré à Erdeven. L'abbé Lotodé n'ayant pas traduit les vers bretons qu'il cite, j'en ai fait la traduction pour les lecteurs de la *Revue des Traditions Populaires*. Je laisse en tête des notes le titre sous lequel elles sont groupées

Chant Populaire Breton (sic).

Le domestique du Recteur de Plémeur *(sic)* sait toutes les chansons populaires.

Cottier, prêtre de Sarzeau, sait un chant sur le rossignol.

Chant sur un prêtre mort de froid à Grand-Champ.

Loperhedis cri a galon
Ne lojant ket er véléon.

Les gens de Loperhet au cœur dur
Ne logent pas les prêtres.

Chant sur Minour en turlucan

Men dourn ér plad er hétan
Men dourn ér plad en déuehan.

Ma main au plat la première,
Ma main au plat la dernière.

Chant sur les gens de Crah *(sic)* qui prirent la fuite à entendre les coups de canon des Anglais

Chant sur Locmariaquer.

Chant sur la mort de Louis XVI.

Chant sur un vicaire qui va à la mort

Um assamblein a hrér eit monet d'em dibenn,
Rac ma hon bet fidel de Zoé ha dé lizen.

On se réunit pour aller me décapiter,
Parce que j'ai été fidèle à Dieu et à sa loi.

Chant argant papér :

Demander à Jean Grouhel du bourg de Riantec.

Chant sur le marquis de ponquellec *(sic)* (demander à Texier, vicaire de Languidic.)

Chant sur l'envoyé des seigneurs bretons voulant soulever la Bretagne; il fut pris à Sarzeau ou chez le recteur de Plemel *(sic)*.

Chant sur le Roi Louis XVI (de Plouinec) *(sic)*.

Er Roé Loeis uézec a zou condanet dré er bobl
De veruel ar lein ur chaffaut.
Bugalé keh petra e mes groeit toh
Pen don casset quement guenoh.
Guearal pé oah bugalé
Mé oé croedur el oh éué
Ha nezé hui me respecté,
El hou curatour hag hou Roé.
Muoh a dud a laher iniu en dé
Eit en uguent olé ma hon bet Roé.
E han de veruel innoçant
Adieu bedic er jugement.

Le Roi Louis seize est condamné par le peuple,
A mourir au sommet d'un échafaud.
Pauvres enfants que vous ai-je fait,
Pour être l'objet d'une telle haine de votre part?
Naguère quand vous étiez enfants,
J'étais un bambin comme vous aussi
Et vous me respectiez,
Comme votre protecteur et votre Roi.
On tue plus de monde aujourd'hui
Que pendant mes vingt années de règne.
Je vais mourir innocent .
Adieu jusqu'au jugement.

Loperhedis, pen deut der guér,
E oé erh bras é obér

Gens de Loperhet, puisque vous rentrez à la maison,
Il neigeait très fortement.

Louison Le Bihan, née Le Garreé, sait cette chanson.

Courage, courage, me homarad,
Me gleu er chass é harhad.

Courage, courage, mon camarade,
J'entends les chiens aboyer.

Chant d'auprès de Vannes.

Chant l'ivrogne, *sau anezé corvadour*, lève-toi ivrogne au ventre plein.

PIERRE LAURENT.

LE FOLK-LORE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (1)

VI

LES HANNETONS

Les enfants chantent en faisant voler les hannetons :

Akeschesser fleh !
dei Pap den as am kreg ;
Deng Mam de as am Pommerland,
Dat Pommerland as of gebrannt.

Hanneton vole !
Ton père est en guerre
Ta mère est en Poméranie,
La Poméranie est complètement brûlée.

On prétend dans le grand-duché que cette petite formùlette est un souvenir de la Guerre de Trente ans. A cette époque, toute la population fut sous les armes et la Poméranie ravagée par les protestants.

VII

POUR PRÉSERVER LA MAISON DE L'INCENDIE

A Kleinbettingen (canton de Luxembourg), la femme de la maison a l'habitude de jeter dans le feu du foyer, avant de se coucher, quelques gouttes d'eau bénite. Par cette pratique on n'a pas à redouter l'incendie de la maison, la nuit.

A Kleinbettingen, on verse un peu d'eau bénite dans l'huile de la

(1) Suite, cf. t. XXII, p. 362, 412, 467 ; t. XXIII, p. 93.

lampe pour éviter l'incendie par l'explosion des lampes à pétrole, ou pour prévenir l'explosion elle-même.

VIII

LA MAISON ROUGE

A Echternach (prononcez Eschternach), on montre une vieille maison ruinée, bâtie en pierres rouges. Cette maison fut construite comme les autres maisons, et au début, elle était de couleur blanche ou grise, ele ne dut cette couleur rouge qu'aux circonstances que nous allons conter. Un juif et sa femme habitaient au début cette maison. La femme, gravement malade, se convertit au christianisme à l'insu de son mari; sentant sa fin proche, ele fit appeler le prêtre. Le mari, dès qu'il aperçut le prêtre au chevet de sa femme, entra dans une colère terrible, brandit un coutelas et coupa la gorge à l'intrus. Le sang se mit à couler si abondamment de la blessure, qu'en quelques instants, la chambre, les corridors, les caves, le grenier, en furent inondés. A cette vue, le juif, fou de terreur, prit la fuite; on ne le revit jamais. On pense qu'il se jeta dans la rivière. Peu à peu le sang disparut de la maison, mais la couleur rouge resta à la façade et aux murs extérieurs, Dieu voulant ainsi signaler aux yeux de tous la maison maudite.

IX

LA CROIX DES COUVREURS

Lorsque les ardoisiers réparent les toits des tours ou des maisons ils attachent au sommet de la tour ou du toit, une corde, à laquelle *est attaché un crucifix* (il pend dans la rue).

Ce crucifix a une double signification :

1° Préserver les ouvriers du danger qu'ils courent;

2° Indiquer aux passants que des hommes se trouvent là-haut, en péril de leurs jours et réclamer des prières aux passants à leur intention. (*Environs de Luxembourg.*)

ALFRED HAROU.

ANCIENNES FÊTES DE PICARDIE

I

LA FÊTE AUX CORNETS, A CORBIE (SOMME)

C'ÉTAIT une cavalcade que l'on appelait aussi le *Quarel de Saint-Gentien*. « *Quarellum*, suivant les lettres du roi Philippe V du mois de mai 1318, portant déclaration des biens et revenus de la chapelle du palias de Choisi-au-Bac, étoit la portion d'un muid de vin d'Auxerre, ce qui pouvoit être à Corbie un quartaud de vin du pays qui aura été distribué à la cavalcade, lorsque les cornets n'auront plus été en usage. Elle est interrompue depuis longtemps. On en faisoit monter l'origine à l'arrivée des reliques du saint à Corbie, c'est-à-dire à la fin du IXe siècle. Le 7 de mai, veille de la translation de saint Gentien, après les vêpres, un grand nombre d'habitans de Corbie, qui tenoient de l'abbaye à demi-cens certaines portions de terre, montoient à cheval, se rendoient à la porte de l'abbaye, chacun une corne de bœuf à la main; la parade faite, et les cornes remplies de vin, la compagnie s'en retournoit bien contente. De là le nom de fête aux cornets, donné à cette cérémonie d'obligation.

II

COURSE DU CHAPELET, A SAINT-QUENTIN

La course du chapelet étoit une course des jours gras, particulière à la jeunesse de la ville de Saint-Quentin. On nommoit *chapelet* un chapeau fait de fleurs, de soie et de broderies, ou, selon le *Mercure galant*, une couronne faite de satin, avec une légère broderie d'or et d'argent. C'étoit le prix du vainqueur, qui devoit être natif de Saint-Quentin. Trois semaines avant le Mardi-Gras, la jeunesse nubile s'assembloit à la suite du roi qui avoit gagné le chapelet l'année précédente. Dès ce moment ce n'étoit plus que fêtes. Le jour du Mardi-Gras, au matin, la ville retentissoit du son des tambours et des trompettes. Sur les dix heures, cette jeunesse richement vêtue assistoit en bon ordre à la messe en musique qu'elle faisoit célébrer dans l'église

collégiale. L'heure de midi sonnée, elle montoit à cheval au son des instruments, sortoit de la ville par la porte Saint-Jean, pour se rendre en la Couture, lieu indiqué pour la lice. Après avoir fait le tour du moulin et placé le chapelet, on commençoit par courir le coup des dames. Le prix étoit une couronne de lierre pour celui qui arrivoit au but, ainsi que pour quiconque avoit gagné les autres coups. Celui qui avoit passé trois fois le but étoit salué roi et recevoit le chapelet; il étoit reconduit en triomphe à la ville, précédé de la brillante jeunesse tenant le chapelet de la main droite et marchant au milieu des rois des deux années précédentes. Arrivée sur la grande place, la troupe faisoit la parade devant l'Hôtel de Ville. Le lendemain dans la matinée, le roi, accompagné comme le jour précédent, alloit offrir le prix de sa victoire au *chef de Saint-Quentin*. La fête finissoit dans l'après-dîner par tirer l'oiseau. Le roi de l'année donnoit le prix l'année suivante.

III

LES BOUCHERS DE SOISSONS

On nous a assuré que les bouchers de Soissons avoient été en possession longtemps de faire une course d'une autre espèce au commencement du carême. C'étoit une chasse véritable qui duroit la journée entière, sans autres armes que des bâtons; ils faisoient main-basse sur les lièvres et sur les lapins. Le soir, les échevins et la justice alloient recevoir les bouchers à la porte de la ville. »

(DOM GRENIER, *Introd. à l'Hist. générale de la province de Picardie.*)

ED. EDMONT.

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE BRETAGNE

LXXXVIII

LES CHIENS-BROS

Il était une fois des pêcheurs de Saint-Cast qui s'étaient embarqués pour aller pêcher le maquereau auprès du rocher de Bourdineaux. Au bout de quelque temps, le patron voyant qu'on ne prenait rien, fit mettre en dérive, c'est-à-dire : lever l'ancre du fond et la laisser traîner ; mais le poisson ne mordait pas davantage.

Comme il faisait beau temps et qu'il n'y a aucun danger dans ces parages, les pêcheurs se couchèrent dans le fond du bateau et s'endormirent. Au bout de quelque temps l'un d'eux s'éveilla, et ayant regardé autour de lui il s'écria :

— Levez-vous, vous autres, nous sommes touchés.

— Nous ne pouvons être touchés ici, répondirent les hommes à moitié endormis; il n'y a ici ni banc ni rocher.

Quand ils se furent mis à regarder, ils virent que leur bateau était touché sur des chiens-bros (1); il y en avait tellement que la mer en était, comme on dit, saléé, et le bateau ne pouvait ni avancer ni reculer.

Le patron commanda à quatre hommes d'embarquer des chiens-bros; ils les attrapaient par la queue et les mettaient à bord.

— Pourquoi, patron, disaient-ils, prenez-vous de ce poisson qui n'est bon à rien ?

— C'est, répondit-il, pour faire une tranchée et mettre le bateau à flot.

A force de prendre des chiens-bros, ils firent un trou dans le banc et le bateau fut remis à flot. Ils emportèrent leur chargement auprès du village de la Garde, où ils le déposèrent, et le patron fit publier au son du tambour qu'il donnerait pour rien les chiens-bros à ceux qui

(1) Sorte de roussettes.

voudraient les manger. Mais comme chacun sait que c'est un poisson détestable, personne ne vint en prendre.

Les chiens-bros restèrent sur la grève et ils pourrissaient en répandant une odeur infecte dont tout le pays se plaignait. La justice vint et ordonna au patron de faire disparaître ces vilains poissons qui empestaient tout le pays.

— Ah ! dit le patron, j'ai eu trop de mal à les y apporter, je ne les toucherai pas. Vous auriez beau avoir de la peine à les tirer, jamais vous n'en auriez tant que moi à les amener ici.

(Conté en 1880 par François Hunault, de Saint-Cast, ancien pilote, âgé de 75 ans.)

LXXXIX

L'OMBRE DE LA NUIT

Une nuit qu'il faisait clair presque comme en plein jour, un factionnaire qui montait la garde dans un endroit isolé vit passer une personne qui lui sembla belle et jeune.

— Vous n'avez pas peur, Mademoiselle, demanda-t-il ?

Il ne reçut pas de réponse et recommença sa question.

— Pourquoi avoir peur, dit la femme, quand on est ombre de la nuit.

Il quitta son fusil pour la suivre, et elle lui dit d'un ton sévère :

— Retournez à votre poste.

Le soldat, voyant qu'elle avait des pots à puiser de l'eau et que la fontaine était peu éloignée, lui dit :

— J'ai soif.

Et comme elle ne répondait rien, il la suivit.

A la fontaine, elle lui donna un vase et lui dit de boire.

— Qu'avez-vous bu, jeune homme ?

— Du vin de Bordeaux, dit le soldat.

— Avez-vous encore soif ?

— Oui.

Elle puisa une seconde fois, et quand le soldat eut pris une gorgée du liquide :

— Qu'avez-vous bu ?

— Du malaga, répondit-il.

— Avez-vous encore soif ?

— Oui.

Elle lui tendit son vase pour la troisième fois :

— Qu'avez-vous bu?

— De l'eau-de-vie.

— Avez-vous encore soif?

— Non, Mademoiselle, merci.

— Ne buvez jamais une autre fois à cette fontaine, jeune homme, dit la femme, elle a coûté la vie à bien des incrédules comme vous. Plongez mes seaux dans la fontaine.

— Non, dit le soldat, qui eut peur d'être plongé dans la fontaine pendant qu'il serait courbé.

— Je vais, dit l'Ombre de la nuit, vous faire voir une vision infernale.

Comme elle disait ces mots, un monstre qui jetait le feu par les naseaux saisit le soldat avec des griffes de fer et le transporta dans l'air, puis le redescendit quand l'Ombre eut crié : Assez haut!

Quand le soldat retomba à terre aux pieds de l'Ombre de la nuit, au lieu d'une belle jeune fille il vit une femme aussi horrible que le monstre qui l'avait enlevé!

— Plongez mes seaux dans la fontaine, jeune homme.

— Non, dit-il résolument.

— Alors je vais faire descendre un serpent.

Au même instant, un serpent ailé saisit le soldat et le transporta encore plus haut dans l'air que la première fois, et il entendit alors une voix qui disait :

— Descends, jeune homme.

Quand le soldat retomba aux pieds de l'Ombre de la nuit, celle-ci lui dit :

— Que ceci vous serve d'exemple et de leçon; retournez à votre guérite, et que la beauté des Ombres de la nuit ne vous fasse jamais abandonner votre poste, sinon vous péririez.

(*Conté par Rose Renaud, de Saint-Cast, 1879.*)

XC

LES BLANCHISSEUSES

Il y avait une fois trois jeunes personnes qui blanchissaient le linge des bourgeois.

Un jour, un monsieur qu'elles voyaient souvent passer s'arrêta près d'elles et leur dit :

— Vous êtes blanchisseuses; si vous voulez laver pour moi et que je sois content de vous, je vous donnerai ma pratique.

— Nous ne demandons pas mieux, Monsieur, répondirent-elles.

Le lendemain elles allèrent chercher deux paquets de linge, et toutes les semaines il en arrivait autant ; mais les jeunes filles remarquaient avec surprise que les serviettes et les essuie-mains étaient tachés de sang.

— Il paraît, disaient-elles, qu'on fait grosse cuisine dans cette maison-là. C'est une bonne pratique.

Elles allaient à tour de rôle rendre le linge blanchi, à la fin de la semaine. La première qui y alla ne vit rien de particulier ; mais quand la seconde revint, elle dit :

— J'ai peur de cet homme-là, j'ai entendu dans la maison des plaintes et des pleurs ; je ne veux plus y retourner.

— J'irai bien, moi, dit la troisième.

Le monsieur leur dit :

— Je suis très satisfait ; il faudra que vous veniez dîner avec moi.

— Nous irons volontiers, répondirent les jeunes filles.

Quand vint le tour de celle qui, la première, avait été porter le linge, elle se mit en route avec son âne, mais la nuit la prit en route. Elle vit de la lumière dans une chambre, elle monta et déposa son linge ; mais elle n'osait plus redescendre et elle se coucha dans un coin.

Quelques instants après, voilà trois messieurs arrivés.

— Nos blanchisseuses devaient venir aujourd'hui, c'est singulier qu'elles ne soient pas encore arrivées.

— Si elles savaient ce qui les attend, dit un autre, elles ne se presseraient pas.

La blanchisseuse se sauva le plus vite qu'elle put, mais elle heurta la jambe d'un des messieurs, qui s'écria:

— Qui est là ?

— Ce n'est rien, dit le second.

— C'est le chat, repliqua un autre, flanque-lui ta botte dans le derrière.

De retour chez elle, la blanchisseuse raconta aux autres ce qui s'était passé. La semaine d'après, c'est la troisième qui n'était pas encore allée, qui prit l'âne et vint rapporter le linge. Comme elle arrivait au bas de l'escalier, elle entendit des cris, et sentit quelque chose de chaud qui dégouttait sur sa main: c'était du sang, puis une main qui tomba sur la sienne. Elle la ramassa et se sauva.

Le monsieur les invita encore à dîner.

— Volontiers, dirent-elles, mais auparavant il faut que vous veniez chez nous avec vos amis.

— Oui, à la condition que vous viendrez après.

On fixa le jour et les jeunes personnes prévinrent la justice, qui se cacha auprès de l'endroit où avait lieu le repas.

A la fin du dîner, un des messieurs leur dit :

— Racontez-nous une histoire, comme c'est l'usage.

— Moi, dit la troisième blanchisseuse, je vais conter la mienne. C'est un rêve que j'ai fait, vous savez bien que ce n'est qu'un rêve. J'ai rêvé que j'allais reporter votre linge; en montant le perron, j'entendais jeter des cris. Ne faites pas attention, c'est un rêve. J'entendais aussi une voix de femme qui demandait la vie. Et puis, messieurs...

A ce moment la justice entra sans bruit, et ils voulaient se sauver.

— Je rêvais qu'une main tombait sur la mienne, et puis, tenez messieurs, la voilà.

La justice emmena les trois messieurs et leur fit leur procès.

(*Conté par Scolastique Durand, de Plévenon, 1879.*)

XCI

LE GRAIN DE BLÉ NOIR

Il y avait une fois un homme qui avait un grain de blé noir dans sa poche.

Il alla à une métairie pour demander qu'on voulût bien le coucher, lui et son grain de blé noir.

Le lendemain matin, l'homme dit :

— Bonjour.

— Bonjour.

— Mon grain de blé noir a t-il eu du mal?

— Ma foi, je l'ai mis dans la place, croyant qu'il était pour les poules.

— Procès! Procès! ma bonne femme.

— Point de procès, mon bonhomme; emportez la poule et vous en allez.

Un peu plus loin, il demanda le coucher pour lui et pour sa poule.

— Où la mettrai-je bien? dit-il.

— Sur le joug parmi les nôtres : elle n'aura point de mal.

Les poules reçurent mal la nouvelle venue, et elle tomba à côté d'un âne qui marcha dessus et la tua.

— Bonjour.

— Bonjour.

— Ma poule a-t-elle eu du mal?

— Je vais aller voir, mais mangez un morceau, bonhomme.

— Merci, je ne prends jamais rien le matin.

En entrant dans l'écurie, ils virent la poule morte à côté de l'âne.

— Ma poule est tuée, dit le bonhomme, procès! procès!

— Point de procès, mon bonhomme, enlevez l'âne et vous en allez.

Le bonhomme était bien content de se faire porter par l'âne; il alla à une ferme où il y avait dix-huit chevaux à l'écurie et il demanda à coucher, lui et son âne.

— Où le mettra-t-on? demanda-t-il.

— Avec nos chevaux.

Le bonhomme se coucha, mais il ne put fermer l'œil de la nuit, il entendait les chevaux qui ruaient et qui hennissaient, et il avait bonne envie qu'il fût jour pour savoir ce qui s'était passé à l'écurie.

— Bonjour, dit-il le matin.

— Bonjour.

— Mon âne a-t-il eu du mal?

— Nous n'avons pas été regarder encore, mais nous allons voir.

A l'écurie, ils trouvèrent l'âne raide mort sous les pieds des chevaux qui l'avaient tué.

— Mon pauvre âne est mort; procès! procès!

— Point de procès, bonhomme; prenez un cheval et vous en allez.

Il monta à cheval; mais il n'avait point de bride, et il tomba par terre et se tua.

(Conté par Étienne Pluet, de Saint-Cast, 1879.)

PAUL SÉBILLOT.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

CXLVII

ÉPREUVE DE LA PIERRE BRANLANTE

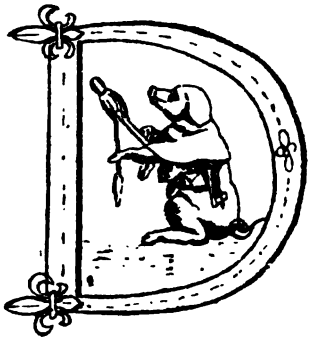

DANS la commune de Bangor, non loin du moulin de Gouc'h *(Eouc'h*, couverture d'une ruche), il y a deux pierres, l'une en forme de dé est enfoncée en terre et sert de support à une autre beaucoup plus grosse et plus longue, puisqu'elle a 4m 50 de long, 2 mètres sur une de ses faces, et plus de 1 mètre sur deux autres. Je crois que c'était une pierre d'épreuve pour la fidélité conjugale, la surface du support étant polie, la pierre supérieure était placée en équilibre de manière qu'il suffisait d'une légère impulsion pour la mettre en mouvement, mais aussi il y avait moyen de la rendre immobile. Le secret de la mouvoir est perdu ou l'équilibre a été dérangé; elle ne bouge plus et l'oracle est devenu muet. Ces monuments, appelés *men dogan (maen-daougan)* (1) (pierre au cocu), sont rares dans le Morbihan; il y en a plusieurs dans le Finistère et les Côtes-du-Nord. Entre les villes de Tréguier et de Lannion, on en voit un dont la pierre supérieure cube 15,000 kilogrammes, et qu'un enfant met facilement en mouvement.

(CHASLE DE LA TOUCHE, *Histoire de Belle-Ile-en-Mer*, page 106, Nantes, Forest, 1852.)

PIERRE LAURENT.

(1) *Daou*, deux; *Kan*, chant, deux chants, coucou.

CONTES ET LÉGENDES DE BASSE-BRETAGNE

LXXXII

LES TROIS PETITS COCHONS

Il y avait une fois, comme on dit toujours une fois, trois petits cochons. Deux d'entre eux firent des fagots, avec lesquels ils bâtirent une maison. Le loup la démolit et mangea les deux petits cochons.

Le troisème se bâtit une maison avec des pierres. Le loup lui dit :

« Il y a un beau champ de pommes. Viens demain avec moi. »

Mais le petit cochon y alla avant lui et fit provision de pommes. Il était dans le pommier, quand le loup, ayant à sa ceinture un couteau et des outils, arriva sur lui. Alors le cochon jeta des pommes au loin et rentra chez lui, pendant que le loup courait près elles.

« Demain, lui dit encore le loup, il y a une foire qui se tient près d'ici. Nous irons tous les deux, si tu veux. »

Le petit se leva de belle heure, acheta à la foire un grand seau. Quand il aperçut son ennemi, il jeta le seau en l'air et se lança dedans. Le loup eut peur du bruit que fit le seau en touchant la terre, et s'enfuit.

Il se dit ensuite : « Je ne peux pas rentrer par la fenêtre ni par la porte. J'irai donc par la cheminée. » Le cochon faisait la soupe au moment où son ennemi s'aventura. Ce dernier fut grillé par le feu, déboyauté avec ses propres outils et mis à cuire dans la marmite.

(Environs de Lorient.)

J. Frison.

LES ESPRITS FORTS A LA CAMPAGNE

(Voir page 502, année 1902)

XI

AU PERCHE

Le catéchisme.

Qu'est-ce qu'un homme?
— C'est un petit bonhomme qui mange des pommes.
Qu'est-ce que l'ordre?
— C'est un petit bonhomme qui sème de l'orge.
Qu'est-ce que le mariage?
— C'est un petit bonhomme qui mange du fromage.

L'alleluia.

Alleluia!
Pendez vos chats.
Gardez vos chiens,
Pour l'an qui vient.
Alleluia! Alleluia!

La messe.

Pater noster,
De la soupe plein un plat de terre.

Ave Maria,
Qui donc mangera tout ça.

Credo in Deum,
Y'en a pour douze personnes.

Confiteor Deo,
Ça sera pour le bedeau.

Dominus vobiscum,
J'prends un bâton et je t'assomme.
Et cum spiritu tuo,
J'le prends et j'te casse les os.

Deo gratias,
Les cochons sont souls,
Mange de la m...., tu l's'ras itou.

L'évangile.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : « Ne découvrez pas la marmite, car les pommes de terre ne sont pas encore cuites. »

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : « Ceux qui n'ont pas de tabac n'ont pas besoin de pipe. »

En ce temps-là,
Je ne sais que çà;
Au milieu,
Je ne sais pas mieux;
Tournez la page,
J'en sais pas davantage;
A la fin ,
Je n'sais rien.

Aux Rameaux.

Attolite portas,
Ouvre ta porte ou je la casse.

Le Salve puer.

Salve puer,
Des pommes, des poires,
Un grand bâton pour les avoir,
Un p'tit bonhomme pour les ramasser,
Un grand gosier pour les avaler.

FILLEUL PETIGNY

LES SERMONS FACÉTIEUX

IX

LE SERMON DU RECTEUR DE LOC-RONAN

Le curé de Loc-Ronan avait, paraît-il, fort à se plaindre de ses ouailles. Un dimanche, il monte en chaire et leur reproche leur conduite qui tous, pasteur et troupeau, les enverra en enfer. Et quand j'arriverai là-haut, le bon Dieu me dira : « Curé de Loc-Ronan, où es-tu? » Je me cacherai, je me CUTERAI, le Seigneur ne me verra pas. Et joignant le geste à la parole, le bon curé se baissait au fond de la chaire. Mais, bientôt après, il reparaissait et recommençait : « Curé de Loc-Ronan, où es-tu?» Trois fois il recommença le même manège et à la troisième il reprit : « Mais le Seigneur ne se laissera pas ainsi tromper et j'aurai beau me CUTER, il faudra bien lui répondre; que lui dirai-je, mes frères?..... La vérité, toute la vérité. Bêtes, vous me les avez données; bêtes, je vous les rends, Seigneur. » Et il descendit de la chaire.

LUCIE DE V. H.

X

LE CURÉ D'ANTHY

Le curé d'Anthy voyait son prône désert, tandis que le cabaret d'en face s'emplissait.

Ne sachant plus à quel moyen recourir pour ramener ses ouailles à l'église, il fit irruption, un dimanche matin, dans le cabaret, et raconta aux consommateurs son rêve de la nuit précédente. Dieu le Père lui était apparu et lui avait demandé où étaient les fidèles.

— Je lui ai répondu, dit-il, qu'ils devenaient toujours plus bêtes, puisqu'ils portaient leur argent à l'auberge, au lieu de le porter à la quête. *(Le Savoyard de Paris.)*

M. L.

LE FOLK-LORE DE LA PICARDIE

VII

REFRAINS DE RONDE

Au rond, au rond à bon marché,
Quatre vingt dix pour un denier.
Ah ! qu'i's sont beaux, ah !qu'i's sont laids :
Mademoisel' tournez vot'nez.

(Une enfant se retourne.)

Deux enfants se tenant les bras croisés devant la poitrine s'avancent en chantant :

Gargarisse,
Pain d'épice,
Mon enfant est en nourrice,
Pas d'argent pour le payer,
Pistolet...

En disant ces mots, les enfants font chassé-croisé en se retournant.

Dans les jours pluvieux, les enfants chantent en dansant sous l'ondée :

Il pleut, il mouille,
C'est la fête à la grenouille !

TERMINAISON DES CONTES

En passant par *Noyelles*,
Mon p'tit conte s'est noyé.
En passant par *Amiens*,
Mon p'tit conte s'y trouve bien.
En passant par *Paris*,
Mon p'tit conte est fini.

DICTONS DES MÉNAGÈRES

Avec l'aiguille et l' coton
On fait durer plus longtemps l' vieux que l' bon.

On prétendait autrefois qu'une bonne ménagère ne devait pas abandonner une chemise « avant qu'elle pèse *sept livres.* » Et ceci s'ex-

plique par la façon qu'on avait en ce temps-là de raccommoder en mettant les pièces les unes sur les autres. La chemise finissait ainsi par devenir d'une épaisseur extraordinaire.

Quand on porte des lunettes,
On n'est pas longtemps à faire des allumettes...

c'est-à-dire on ne vivra plus guère.

Bieuté seins bointé,
C'est eun' leumière seins clarté.

A. Bout.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE BRETAGNE

LXXIX

LA VENGEANCE DU CRAPAUD

Hier nous étions, comme très souvent, à travailler dehors, sous les arbres, quand le domestique est venu nous chercher pour voir quelque chose d'horrible, d'épouvantable... Nous nous sommes précipitées pour nous trouver en face d'un.. crapaud, de belle venue, j'en conviens, mais enfin d'un vulgaire crapaud !... Ma fille a ces bêtes en horreur et s'est sauvée, mais le domestique, qui est un solide gaillard ayant fait son service militaire, avait réellement frayeur. Je l'ai raisonné et il m'a conté qu'à Trébédan deux hommes fauchaient dans un pré ; la faulx de l'un d'eux coupe la patte d'un crapaud qui villégiaturait dans l'herbe; l'autre, appelé pour voir le désastre, s'écria : « La pauvre bête ! il faut la tuer, elle souffre trop. » — « Non, répond celui qui avait blessé l'animal, laisse-le donc. Nous le retrouverons l'année prochaine et nous lui couperons son autre patte. » L'année s'écoula, comme elles le font toutes, en joie pour les uns, en douleur pour les autres, en souffrance pour le pauvre crapaud estropié et aussi en convalescence, car, lorsque les deux faucheurs revinrent dans le pré, il s'y trouvait également. A l'heure du midi, tous deux se couchèrent et l'homme cruel s'endormit, l'autre resta son-

geur à son côté, et quel ne fut pas son étonnement en voyant s'approcher de leur groupe le crapaud estropié l'année passée. Il le reconnut parfaitement à la patte absente, mais son étonnement augmenta encore en le voyant grimper sur le dos de son compagnon. Trois fois il fit tour sur le dos du malheureux; à chaque tour fini, il levait la tête au ciel comme pour le prendre à témoin, puis il se sauva. Très effrayé, l'homme appela son camarade, le secoua et, ne recevant aucune réponse, il reconnut que..... il était mort!..... Conclusion du domestique : « Vous voyez bien, Madame, qu'il faut se défier des crapauds, ils se vengent. »

LUCIE DE V. H.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN

XXX

QUELQUES SUPERSTITIONS PARISIENNES

Ces superstitions ont été recueillies par Mme Guibert, de Guipel, qui habite la capitale depuis plus de quarante années :

Les ongles.— Il ne faut pas se couper les ongles les jours de la semaine qui contiennent des *r* (mardi, mercredi, vendredi), cela ferait naître auprès de l'ongle de petites excroissances.

Voyages. — De même, c'est s'exposer au malheur que de voyager les jours de la semaine qui contiennent des *r* dans leur nom.

Rêves. — Rêver de feu, signe de colère; rêver d'un taureau, signe de dispute; rêver d'œufs cassés, signe de contrariété; rêver de dents tombées, signe d'une mort prochaine dans le cercle de nos amis et connaissances; rêver d'eau troublée, mauvais signe en général; rêver que l'on voltige, ou que l'on saute à travers champs, signe de voyages prochains.

Mariages. — L'on doit observer à l'église les cierges des mariés. Celui qui flambe le mieux annonce une plus longue vie à l'époux qui se trouve auprès.

Le pain. — Placer le pain à revers sur la table (1), signe de malheur.

H. DE KERBEUZEC.

(1) En Ille-et-Vilaine, ce serait une grossière injure, si une femme était présente. La fermière dirait : « Ne couchez donc pas le pain sur le dos, nous ne le gagnons pas comme ça. »

XXXI

LES ÉPINGLES ET LE MARIAGE

A Paris, on appelle *Camions* les toutes petites épingles qui retiennent le commencement de toutes les pièces de rubans ou de filets. Si une jeune fille est présente quand on commence la pièce, on lui donne précieusement ces *camions*; quand elle en a deux cents, elle se marie dans l'année.

Mme PAUL SÉBILLOT.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS POITEVINS

GUILLAUME BOUCHET

IX

LE VIN (1re sérée)

Le *vin* est aux vieillards comme le lait aux enfants et le dernier plaisir naturel.

Si vous songez en la vigne ou au vin ou d'en boire, la nuit, c'est un bon présage.

Il n'est si sobre qui en compagnie ne souffle plus à l'encensoir qu'en son particulier.

Boire comme terre à four.

Déchausser Bertrand, se mettre dedans, se mettre dans la vigne jusqu'au pescher, se brider de sarments, se charger à poids de marc.

Contre l'ivresse, boire de l'huile, frotter de sel la plante des pieds enlève le mal de tête et la titubation à ceux qui se chaffourrent. Envelopper de linge trempé dans l'eau froide les génitoires des hommes et les mamelles des femmes.

Pour ne pas s'enivrer prendre des choses amères, noyaux de pêches ou d'amandes amères, la noix muscade avec un peu de pain et de miel, de la cendre du bec des hirondelles et de la poudre de choux broyés dans de la myrrhe. Manger du raifort, des oignons avec du vinaigre, de la coriandre avec du sucre, du poumon de bouc. Améthyste et pierre ponce, citrons et oranges. Vin blanc de Beaune ou d'Aunis, vin du Rhin et vin grec, vin rouge de Poitou.

Faire garoux, c'est tout boire. On dit à ceux qui boivent en deux fois qu'à Liége les soldats partagent le vin avec des coignees.

Images au fond des verres : Armoiries, figures de saints, morts qu'on a aimés, diable.

Le vin mêlé d'eau donne la lèpre.

Le vin du tonneau percé au lever du soleil ou de la lune, sent le vent.

Faire boire du vin aux mules lunatiques.

En 1576, où les vins furent verts, on ne vit jamais tant de gens uriner au lit.

Bouchons des taverniers de feuilles de lierres.

Le fruit du lierre en octobre et novembre est un pronostic certain de la prochaine vinée.

Pour faire haïr le vin, faire boire du vin blanc avec fleurs de seigle ou du vin dans lequel on a fait mourir une anguille ou une grenouille verte (1).

L'EAU (2e sérée)

Tremblement de terre de 1579 qui gâta l'*eau* comme c'est l'ordinaire.

Petits poissons mis dans les puits et les citernes pour rendre l'eau plus légère. L'eau de pluie gardée en citerne est la meilleure, elle se réchauffe plus vite et est plus tôt refroidie.

La meilleure eau courante est celle qui a cours contre le Levant.

L'eau est meilleure à boire par le vent de bise que par le vent du midi, les années pluvieuses que les années sèches.

DU MARIAGE (5e sérée)

Mariée qui porte sous sa robe un chapeau de fleurs de verveine cueillies de sa main de peur des illusions magiques. En Italie pour se mettre à l'abri des noueurs d'aiguillettes, on graisse la maison avec le fiel d'un chien noir.

Ovide dit déjà que le mois de mai est infortuné pour les noces. On dit encore en Poitou qu'il n'y a que les morveux qui se marient aux Rogations.

(1) On parle beaucoup du sang d'anguilles à l'heure actuelle.

DES POISSONS ET DE LA VOLAILLE (6e sérée)

De septembre en mars, la marée est meilleure. Les poissons respirent avec leurs ouies.

Les cailles et les coqs d'Inde sont sujets au mal caduc.

On meurt pour avoir mangé des poulets qui ont dévoré des serpents venimeux quand ils ne les ont pas digérés.

Petits poissons qui se cachent au ventre de leur mère quand ils sont effrayés.

Poisson appelé *chasseur* qui s'apprivoise et avec lequel on pêche. Il s'attache au ventre des autres poissons qu'il ramène avec lui.

Barbier de mer, capitaine et conducteur des autres, qui peut aussi s'apprivoiser.

L'artillerie éloigne les poissons pour longtemps.

On dit en Poitou que le poisson corne quand il est gâté.

DES CHIENS (8e sérée)

Rage des loups et des chiens en Poitou en 1578.

La rage fréquente des chiens annonce la peste.

Ne pas garder les chiens de la 1re ventrée parce qu'ils sont plus sujets à enrager. La rage peut survenir d'emblée sans avoir été mordu comme viennent aux mélancoliques un chancre ou la ladrerie. Si on ouvre un chien enragé on sera en danger de prendre rage, de même si vous marchez sur l'urine d'un chien enragé et que vous ayez un ulcère cela vous nuira beaucoup, si vous pissez là où un chien a pissé, vous ne serez plus apte à la génération, encore ne fût-il enragé, et, dans les mêmes conditions, vous nuirez aux œufs qu'une poule couve, vous ferez avorter les ouailles et les femmes en couches et augmenter les plaies à un ulcéré, *tant l'urine des chiens est dangereuse*. Si un chien vous mord, encore qu'il ne soit point enragé et qu'il vienne à enrager par la suite, vous serez en danger de devenir enragé quoique la plaie soit guérie.

La poule qui mange le pain dont a frotté la morsure du chien enragé meurt dans les 24 heures, un autre chien n'en veut pas manger.

Traitement. Dilater et scarifier la peau, ventouse, laver la plaie avec sel et nitre, cataplasme d'oignons, de miel et de sel cuits ensemble, pétris avec farine de froment, thériaque et mithridate.

Boire du sang de chien. Le poil du chien qui vous a mordu mis en cendre et bu avec du vin peut guérir de la rage ou empêcher

d'enrager (1). Ce venin pris le dernier domptant et chassant l'autre, la rage se jette sur le sang du chien par affinité plus grande que pour celui de l'homme.

Pilules de crâne de pendu.

Jeter le malade à la mer à l'improviste, une peur chasse l'autre, sept immersions successives.

Cendre des chancres de mer.

Mettre dans un morceau de papier : *Hax*, *pax*, *max*, *Deus*, *ada max*. Un chien enragé ne mord jamais un homme assis.

Pour s'attacher un chien lui faire manger des grenouilles cuites, du sel broyé ou du pain longtemps porté sous l'aisselle (2).

Morceau de pain avec lequel on s'est essuyé les mains emporté la nuit pour détourner les démons qu'on trouve aux carrefours et les chiens qui assaillent les passants.

Pour n'être assailli des chiens ni aboyé, tenir à la main l'œil droit d'un chien noir arraché de son vivant, ou l'œil et le cœur d'un loup ou la langue d'une louve.

LÉO DESAIVRE.

(1) De là doit venir le proverbe poitevin : se guérir avec le poil de la bête.
(2) Cela se fait encore, assure-t-on, et rappelle le serment par le sang.

BIBLIOGRAPHIE

Franz Heinemann. — *Bibliographie nationale suisse.* Superstitions. Occultisme. Croyance au surnaturel et au miracle. Berne, Wyss, in-8°.

Ce fascicule forme la seconde moitié du premier cahier de l'histoire de la civilisation et des us et coutumes (Folklore) de la Suisse. La Revue des *Traditions populaires* a déjà constaté (t. XXII, p. 186) le grand intérêt que présente cette incomparable bibliographie. Il serait à souhaiter pour les travailleurs que M. F. H. trouve des imitateurs dans les autres pays. Parmi les matières de ce fascicule qui se rattachent plus étroitement au folk-lore, nous signalerons : La médecine du peuple. Le métal (le fer, la cloche) dans les superstitions. Sonnerie des cloches pendant un orage; inscription et inauguration des cloches. Superstitions rattachées aux phénomènes de la nature. Peste, épidémies. Superstitions du règne végétal ; Recherches de trésors cachés. Sentences de bénédiction, formules magiques de guérison, de miracle et d'enchantement. Superstitions du règne animal. Superstitions météorologiques. Croyance au surnaturel; miracles; manie des miracles. Le fascicule se termine par un supplément au volume entier, et par un index alphabétique, très détaillé, des auteurs et des personnages cités.

P. S.

Francis Pérot. *Folk-Lore Bourbonnais.* Anciens usages. — Sorciers et rebouteurs. — Meneurs de loups. — Vielles et musettes. — Jeux du temps passé. — Les Fées. — Les Noces. — Les Sorts. Paris, F. Leroux, in-18 de pp. 247 (5 fr.).

Ce coquet petit volume est disposé par ordre alphabétique; c'est en quelque sorte un dictionnaire du Folk-Lore du Bourbonnais, qui a été assez peu étudié jusqu'ci, quoique plusieurs auteurs, dont M. F. Pérot donne la Bibliographie, aient effleuré ce sujet, M. P. au reste se propose de compléter cet ouvrage en donnant les proverbes et dictons, les chansons avec les airs notés, les contes et les légendes. Les faits enregistrés dans ce premier volume se retrouvent pour une grande partie, avec des variantes de formes ou de circonstances accessoires dans les divers pays de France, et particulièrement dans ceux de l'Ouest et du Centre. En voici quelques-unes qui ont été assez rarement relevées : Si l'on mange une dragée avant que le baptême ait lieu, l'enfant restera muet. On ne mène point les bœufs à l'abreuvoir le jour de l'an, parce que, si une pie les voyait, tous ces animaux et ceux de la ferme auraient des maladies contagieuses. Les enfants cueillent la fleur du chardon quelques semaines avant la distribution des prix; ils en coupent la partie fleurie jusqu'à l'enveloppe verte du calice extérieur, puis ils la rangent dans un petit sac; trois jours avant la distribution des prix, ils

sortent ce chardon, et s'il a fleuri, la petite fille est assurée d'avoir des prix. Le chasseur pour être heureux va tirer trois balles, à minuit, sur la croix d'un calvaire d'Ussel ; trois gouttes de sang s'en échappent, qu'il recueille dans le canon de son fusil, et celui-ci est charmé pour toujours. A l'approche du jour de l'an, on vendait à Moulins des petits coqs en pâte cuite, leurs pattes étaient faites de deux morceaux de bois fendu; les enfants s'offraient deux coqs le jour de l'an, comme étrennes. La dernière personne qui puisera de l'eau qui vient d'être bénite aux fêtes de Pâques, aura la pierre ou la gale avant que l'année soit terminée. Gargantua sert parfois d'épouvantail aux enfants. Un rocher porte une empreinte dite le lit du général Lafayette, qui s'y serait couché; il est vraisemblable qu'il a remplacé une fée (fayette). Des notes assez détaillées parlent de l'évolution du costume, des mœurs épulaires, des métiers, des noms et sobriquets, des sorciers, etc... L'auteur n'a pas oublié de signaler deux curieux îlots ethniques du Bourbonnais, les Pions et les Charg'hrods, qui ont des mœurs et un langage à part.

P. S.

A. J. Verrier et R. Ouillon. — *Glossaire étymologique et historique du patois et des parlers de l'Anjou.* Angers, Germain et Grassin, in-8° de pp. 586.

L'article sur le premier volume de cet intéressant ouvrage, dans lequel j'exprimais le désir de le voir achevé,était à peine imprimé, lorsque le second et dernier volume a paru. Il comprend la fin du Glossaire (M.Z.), et deux parties qui se rattachent plus étroitement à nos études. L'une d'elles, intitulée *Dialogues, récits, contes et nouvelles*,en patois (p. 335–395) est plus curieuse à ce point de vue qu'à celui des contes traditionnels, qui y sont en petit nombre. Le Folk-Lore proprement dit occupe les p. 397-524, qui sont à deux colonnes, en texte très serré; c'est la matière d'une volume ordinaire.

Les *Chansons, danses, rondes et musique*, sont au nombre de 92; elles présentent naturellement de grandes ressemblances avec celles des provinces voisines de Haute-Bretagne et de Poitou; aucune n'est accompagnée de la notation musicale, ce qui eût été désirable, une chanson sans musique n'étant qu'une moitié de chanson; en revanche, les auteurs ont donné avec soin les circonstances qui les accompagnent; les *Coutumes* (p. 422–437) sont disposées par ordre alphabétique, ce qui est commode pour les recherches; une section spéciale parle du *Costume*, de ses noms, de son évolution.

Les *Croyances, superstitions et préjugés*, sont aussi par ordre alphabétique; de même que la *Culture*, les *Dictons*, les *Formulettes*, qui sont au nombre de 26. Les *Jeux* sont plus nombreux et décrits avec soin. Il est assez surprenant que les *Devinettes* soient à ce point rares en Anjou qu'une douzaine seulement figurent dans ce gros et consciencieux ouvrage. Les *Légendes* sont assez courtes. Une série fort curieuse et qui est traitée avec une certaine ampleur, est celle des noms propres de lieux, de famille, des prénoms et des seigneuries ou sobriquets. La *Nourriture* fournit des détails sur les mœurs épulaires angevins, dont il a été parlé du reste à diverses reprises dans le Glossaire. Les *Remèdes populaires* forment une contribution importante à la médecine superstitieuse qui est complétée parfois dans la section suivante : *Sorciers et Sortilèges*. Le *Temps* comprend les pronostics. Les *Proverbes, adages et*

comparaisons, ont été relevés en grand nombre. Une table alphabétique, par ordre de matières, permet de rechercher dans le Glossaire les matières qui intéressent spécialement le lecteur.

Ainsi qu'on le voit, cet ouvrage contient des matériaux nombreux et importants qui sont rapportés avec fidélité. Il fait honneur à ceux qui ont pu mener à bonne fin cette grosse besogne. Il démontre, après le Folk-Lore Baugeois de M. Fraysse, que, ainsi que je l'avais présumé dans mon mémoire sur les *Traditions populaires en Anjou*, lu au Congrès de l'Association française de 1903, des explorateurs zélés et persévérants pouvaient encore y faire de précieuses découvertes. Si abondantes que soient celles de M.M. Verrier et Onillon, il reste encore à trouver; eux-mêmes, pendant l'impression, ont reçu des communications qui démontrent que dans leur pays on commence à s'intéresser sérieusement aux études traditionnistes. P. S.

A. Richaud. — *Essai de folk-lore bas alpin.* Quelques légendes. Digne, imp. Chapoul, in-8° de pp. 28. Extr. du Bull. de la Soc. scientifique et littéraire des Basses-Alpes.

La région alpine de la France a jusqu'ici été peu étudiée; il est vraisemblable qu'elle est aussi riche en Folk-Lore que les autres pays; au commencement du siècle dernier, on y releva de curieuses coutumes (fête du soleil aux Andrieux (Sébillot, *Folk-Lore de France*, I, 65. d'A. Ladoucette. His. des Hautes-Alpes). La Pierre des Epousées à Fours, Basses-Alpes (Sébillot, ibid., p. 399). M. R. a, dans une courte exploration, recueilli assez de légendes, pour montrer qu'avec un peu de persévérance on ferait des découvertes curieuses. Plusieurs pierres ont des empreintes, que le peuple attribue à des saints, à des héros ou au diable en lutte avec des bienheureux; des saints font couler des sources miraculeuses. Les sorcières se rendaient à l'abîme du *Trau dei Maisso*; une paysanne en ayant vu deux qui portaient une besace gonflée, se hasarda à la suivre; elles se placèrent en face l'une de l'autre, sur les bords de l'abîme, et se mirent à jongler avec deux enfants vivants qu'elles avaient retirés de leur besace, et avec lesquels elles jonglaient avec une adresse prodigieuse; elle fit un signe de croix, et sorcières et enfants disparurent dans l'abîme. Les fées de Lurs, qui étaient de très petite taille, se plaisaient à danser la nuit, par les champs; un paysan, en ayant pris une, elle se débattit en criant : Ma maire mi sono ! ma mère m'appelle ! et vers le matin, elle parvint à s'échapper. Plusieurs grottes à légendes, des chemins, portent le nom de fées. Celles du *Trau dei Fado* faisaient la lessive et étendaient leur linge. Un paysan ayant pris l'une d'elles, elle lui promit en échange de sa liberté de lui faire un cadeau; quand il y eut consenti, elle lui donna un tamis qu'il suffisait de secouer au-dessus de la *mastro*, pour qu'elle fût remplie de la farine la plus fine; mais ce don devait disparaître, comme celui du pain inépuisable des fées de la Haute-Bretagne, si le possesseur en parlait. Les fées enlevaient aussi les enfants; elles prirent dans son berceau le jeune Martin que sa mère avait laissé seul à la maison; elles le transportèrent dans leur aire, et dans leurs jeux autour du feu, elles se le lançaient de l'une à l'autre; mais comme elles n'étaient pas méchantes, elles le rendirent à sa mère en lui recommandant de ne plus le laisser seul. Elles faisaient aussi nourrir leurs rejetons par les hommes; un berger ayant trouvé dans un pré une petite fille en maillot, l'éleva tendrement; mais un

jour que la fenêtre était ouverte, elle s'élança en criant : Ma maire mi sono ! et une belle dame la prit dans ses bras et disparut avec elle; mais quand les montagnards se retournèrent, ils s'aperçurent que le petit berceau en bois s'était changé en or massif. Ainsi qu'on le voit, la récolte faite l'an passé par M. Richaud est intéressante; il est à souhaiter qu'il en fasse de nouvelles et, qu'à son exemple, ses collègues de la Société des sciences des Basses-Alpes se mettent à enquêter autour d'eux.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Paul Sébillot. — *Le Paganisme contemporain chez les peuples celto-latins.* Paris, O. Doin (Encyclopédie scientifique). In-18 de pp. XXVI-378. (5 francs.)

E. Destaing. — *Etude sur le dialecte berbère des Beni-Snous.* Paris, E. Leroux, in-8° de pp. XXXI-371. (Publication de l'École des Lettres d'Alger.)

E. Destaing. — *Fêtes et Coutumes saisonnières chez les Beni-Snous.* Alger, Jourdan, in-8°. (Extrait de la Revue africaine, n°s 261, 262, 273.)

Léon Duvauchel. — *Théâtre.* Un vol. in-18. A. Lemerre. édit. Prix : 3 fr. 50.

RÉPONSES

*** *Lorsqu'on retrouve un objet perdu* (XXIII, 160). — C'est surtout dans le monde des HOUILLEURS, dont St. Léonard est le patron, qu'on emploie l'expression : «*I deu l'voïe à sin Linâ*» (Il doit le chemin ou pèlerinage à St Léonard).

(Liége).

Le Gérant : FR. SIMON

Imp. Fr. SIMON, Rennes-Paris (3706-08).

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

TOME XXIII
23e ANNÉE. — Nos 9-10. — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1908.

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte
LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce numéro : UN franc cinquante

SOMMAIRE

Les animaux fantastiques en Franche-Comté	Charles Beauquier.	305
Mythologie et folk-lore de l'Enfance.		
LIX. Le feu et les enfants	Lucie de V. H.	323
LX. Le marchand de sable. LXI. Chanson de Croquemitaine	H. V.	323
LXII. Madame en chaise	J. M. Carlo.	324
LXIII. Conte pour faire tenir sage. LXIV. Le méchant génie des eaux. LXV. L'enfant qui reste debout. LXVI. Menace facétieuse. LXVII. Les enfants malpropres. LXVIII. Quolibets d'enfants. LXIX. Le pont et les mensonges. LXX. Amulette de la dentition. LXXI. Les joujoux fantastiques. LXXII. Les enfants gourmands. LXXIII. Les œufs de Pâques	Alfred Harou.	324
Quatre contes chaldéens. I. Les trois frères. II. Les trois amis	F. Macir.	327
Les Bohémiens. III. En Wallonie	Alfred Harou.	333
Chansons de la Haute-Bretagne. XXXII. Le Pont du Nord	H. de Kerdeuzec.	334
Les Pourquoi. CXLVII. Origine des poissons	Paul Sébillot.	335
CXLIX. Pourquoi on se signe à la vue d'un éclair	Alfred Harou.	338
Médecine superstitieuse. CVI. Quelques formules de médication empirique dans les Deux-Sèvres	Léo Desaivre.	338
CVII. Remèdes des courtisanes romaines. CVIII. Remèdes contre la rage. CIX. Les huîtres et la rage	H. de Kerdeuzec.	339
Contes et légendes de Haute-Bretagne. XCII. Celui qui vient du Paradis. XCII. Historiettes facétieuses du pays de Balazé	F. Duine.	341
La Mer et les Eaux. CXLVIII. La navigation	Paul Sébillot.	343
CXLIX. Le sacrifice des moutons. CL. La pierre de foi. CLI. Le noyé qui revient. CLII. La femme marine. CLIII. Le diable dans la Meuse. CLIV. Noms des glaçons. CLV. Le courant « el nino ». CLVI. Les eaux de Khynos	Alfred Harou.	347
Contes populaires de la Bresse. III. Le grand nigaud	Denis Bérard.	350
Folk-Lore de la Picardie. VIII	A. Boucher.	351
IX. A Lanchères Somme	H. de Kerdeuzec.	356
Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. LXXX. Pratiques à la naissance	L. de V. H.	356
LXXXI. Clos Poulet	Jacques Gaubert.	357
LXXXII. Mètres de folk-lore de l'Ille-et-Vilaine	F. Duine.	357
Les Traditions Populaires et les écrivains poitevins. IX. Guillaume Bouchet	Léo Desaivre.	358
Bibliographie. *Achille Millien*. Chansons populaires du Nivernais, t. II. P. S. — Livres reçus aux bureaux de la Revue. — Notes et Enquêtes. Réponses.		

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Ve.

La cotisation des sociétaires donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1908 à M. Paul Sébillot, *80, boulevard Saint-Marcel.*

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

23e Année. — Tome XXIII. — Nos 9-10. — Septembre-Octobre 1908.

LES ANIMAUX FANTASTIQUES EN FRANCHE-COMTÉ

Un animal fantastique a seulement l'apparence d'un être corporel; on lui attribue, comme aux esprits, la faculté de traverser tous les corps et de se mouvoir avec la rapidité de la pensée.

Sa forme est extraordinaire, bizarre, incohérente; tantôt c'est une simple palme terminée par une tête de cheval, ou un corps monstrueux de reptile ou de poisson avec des pattes ou des ailes; tantôt, c'est une tête de vieillard à la barbe en feuilles d'acanthe ou un cheval à trois pieds; parfois aussi, c'est quelque chose « qu'on ne sait pas » parce que ceux qui l'ont vue « n'ont jamais voulu le dire ».

En Franche-Comté, la plupart des animaux fantastiques sont des quadrupèdes; plus rarement des oiseaux, des reptiles ou des êtres moitié poissons et moitié reptiles.

BASILIC

Le Basilic est en réalité un innocent reptile de la Guyane. Mais au temps jadis, c'était un animal des plus dangereux : il causait la mort par sa piqûre; d'un seul regard, il vous foudroyait.

On parlait beaucoup de cette horrible bête et les charlatans mettant à profit la curiosité générale, montraient dans les rues, et vendaient comme « basilics », des raies auxquelles ils rompaient la colonne vertébrale et qu'ils préparaient de manière à leur donner un aspect étrange.

Le basilic affectait différentes formes, suivant les pays. En Franche-

Comté, où l'on croyait qu'il naissait d'un œuf de coq couvé par un crapaud, on se le représentait comme ayant la tête, le cou et les pattes d'un coq, un corps de serpent avec des ailes et des yeux sur toute la surface du corps.

On le croyait proche parent de la *vouivre*, mais beaucoup plus terrible.

Il habitait les vieux murs, les greniers des vieilles masures et gardait les trésors avec des yeux jaloux.

Dans le vallon de la Seille (Jura) on en trouvait un dans un moulin et il empêchait les meuniers de prospérer.

Dans le val de Cusance, près de Baume-les-Dames (Doubs), toutes les religieuses du monastère de Randoire moururent à la vue d'un basilic. Une seule eut assez d'empire sur elle-même pour ne pas le regarder. Elle lui présenta un miroir dans lequel il s'aperçut et se foudroya lui-même instantanément (légende du VIIe siècle).

BOUC NOIR

Le bouc noir de Franche-Comté était pareil à ses congénères non fantastiques, avec cette différence assez caractéristique qu'il portait une chandelle entre les deux cornes.

Dans beaucoup de villages de la Comté, on racontait différentes aventures où le bouc noir avait le principal rôle. Souvent, il présidait la *sette* ou assemblée des sorciers. Un avocat de Vesoul assista un jour, malgré lui, à une réunion semblable. Il vit le bouc noir et faillit avoir une fin tragique.

A Biefmorin (Jura), la ronde des sorciers, menée par un bouc noir, avait lieu dans la clairière du Champ-Plinard; à Relans, le bouc tournait autour de l'étang de la Gaberie.

CHEVAL BLANC

Dans l'imagination populaire, le « Cheval blanc » ressemblait au cheval ordinaire, mais il pouvait traverser les airs, franchir l'espace et raser la terre avec la rapidité d'un oiseau.

Auprès des deux Foncines (Jura), un cheval blanc paissait tranquillement aux environs de la source de la Senne où il venait s'abreuver. Aussi cette source a-t-elle la propriété de guérir de la fièvre et de beaucoup d'autres maladies. Il galopait ensuite sur la cime de la montagne qui domine la fontaine.

On le voyait également dans le canton d'Arinthod (Jura). A Chisséria on l'appelait le Pégase de Ségomon.

Quelquefois, on l'apercevait, attaché par la bride, au sommet d'une roche escarpée, attendant son maître pour continuer sa course.

A Coges, on le voyait galopant dans les airs monté par un chasseur.

A la Chaux-du-Dombief et au Frasnois on distinguait parfaitement un cavalier armé, botté, casqué, que le cheval blanc emportait au-dessus des belles sapinières de Bonlieu, de Maclou et de Narlay. Parfois ce cavalier s'abattait dans la plaine, et subitement, repartait comme un éclair.

A Relans, on voyait souvent la trace lumineuse d'un char brillant attelé de quatre chevaux blancs, qui, à certains jours, fendait l'espace, emportant dans une course folle, un magnifique chasseur accompagné de sa meute et de nombreux écuyers sonnant du cor.

CHEVAL GAUVAIN

Le Cheval gauvain n'a pas été aussi bien vu que le cheval blanc, car on manque de données précises sur son aspect. On sait seulement que sa forme se rapprochait de celle du cheval.

A Nancray (Doubs) et dans d'autres localités de la moyenne montagne, cet animal n'a que trois pieds, ce qui ne l'empêche pas d'aller très vite. Mais dans le canton de Villerfarlay (Jura) on est presque sûr qu'il a quatre pieds, car c'est ainsi que l'a vu une femme de Chamblay. Elle put même monter sur son dos et en fut grandement ravie. Elle fit une superbe promenade, mais le méchant coursier s'élança dans la Loue, profonde en cet endroit, et disparut. La pauvre femme put néanmoins se sauver; hélas! quelques jours après, elle mourait des suites de sa frayeur.

On le connaissait dans toute la vallée de la Loue, où il noyait ceux qui se confiaient à lui, quand il ne les assommait pas en les laissant tomber de très haut sur les rochers.

Le cheval gauvain du canton de Marnay (Haute-Saône) était plus sauvage. Pour savoir si l'on devait mourir dans l'année, on allait au carrefour de Pont-Charrot et l'on n'avait plus qu'à se préparer à la mort, si, à minuit, on entendait résonner le sabot d'un cheval, et alors on voyait passer à fond de train, l'animal lui-même qui disparaissait dans la nuit.

Amaury, sire de Joux, à la suite de lointaines expéditions en Terre-Sainte, était revenu dans son château. C'était un des plus habiles cavaliers de l'époque, à tel point qu'il avait réussi à dompter le cheval « gauvain ». Il faisait souvent de longues promenades sur cette monture. Un jour, en sortant du château (aujourd'hui le fort de Joux),

la herse en retombant coupa en deux le corps du cheval. Amaury ne s'en aperçut pas et le coursier continua sur deux pieds son galop dans la campagne. Arrivé à la gorge de la Combe, où jaillit une fontaine, l'animal très altéré s'arrêta pour boire. Au bout d'une demi-heure, Amaury, inquiet de voir que l'animal buvait toujours, sauta à terre. Mais tout à coup il s'enfuit effrayé en voyant que sa bête n'avait que deux pieds et que l'eau coulait par sa large blessure. Peu après ses gens arrivèrent, mais ils ne trouvèrent plus le cheval; une fée l'avait rendu invisible. Néanmoins, l'eau continue à couler à cette source : c'est aujourd'hui la Fontaine-Ronde (fontaine intermittente).

Dans le canton de Montbarrey et de Villers Farlay (Jura), le cheval « gauvain » avait plutôt l'aspect d'un bouc, dont le rôle était d'effrayer les enfants indociles.

A Montbarrey, on le voyait chaque soir suivre le ruisseau du Vernois, parcourir les rues avec un bruit terrifiant et disparaître ensuite dans la forêt de Chaux.

CHERVIN

Le Chervin ou Tservin à Bois-d'Amont (Jura) était un petit quadrupède, à peu près gros comme un lièvre. Il avait cependant la force d'enlever un homme et de l'asseoir à la cime d'un sapin ou sur la cheminée d'un châlet. Il fallait lui préparer sur la fenêtre, une écuelle de crème pour la nuit, autrement il prenait la plus belle vache du troupeau et la juchait sur le toit de la maison.

DARI

Le Dari est un gibier imaginaire qui prend mille formes.

Quand on veut jouer un bon tour à un niais, à un « iodot », on choisit un jour, où il gèle à pierre fendre, où la bise glaciale pétrifie tout ce qu'elle touche et on lui propose une chasse au « Dari ». Le dupeur prend un sac, en donne un à son camarade et le conduit à l'endroit où la bise souffle le plus furieusement. Là, il lui prescrit de tenir consciencieusement le sac ouvert du côté du vent, l'assurant que le *dari* ne va pas tarder à venir s'y engouffrer : il n'y a qu'à tenir bon, à ne pas bouger et à attendre patiemment. Le dupeur annonce qu'il va un peu plus loin, se mettre également à l'affût, mais il rentre tout bonnement chez lui au coin du feu.

Quand le malheureux chasseur de dari n'en peut plus et se décide à rentrer bredouille, mais avec le nez et les oreilles gelées, il est accueilli par le rire de toute la maisonnée.

DRACK

En Franche-Comté, le drack est une espèce de quadrupède blanc, ressemblant à un cheval sans tête, mais très léger et très rapide dans sa course (Il est possible que *drack* soit le radical de dragon).

A Vernantois (Jura), le drack était inoffensif et paissait tranquillement près du moulin de Moiron. A l'Étoile, il emportait dans les airs les voyageurs attardés. A la ferme de Champvent-du-Milieu, près de Mouthe (Doubs), il ramenait le fermier depuis les foires du village voisin .

A Coges, il transportait des voyageurs et ceux de Chisséria le voyaient souvent passer. A Tavaux, il errait sur la route et s'emparait des malheureux piétons qu'il allait noyer dans le Doubs.

Mais c'est à Commenailles (Jura) qu'on le connaissait le mieux. Il venait, sans bruit, par derrière les voyageurs, et posait sur leurs épaules, ses deux pattes de devant. Puis, il les chargeait sur son dos et les emportait ventre à terre, dans le bois, d'où ils avaient grand'peine à sortir. C'est un monstre qu'on regardait comme très dangereux, puisque dans les communes voisines, notamment à Relans, les vieillards donnaient aux gens des conseils, pour éviter la présence du drack qui, gardait, disait-on, l'entrée du bois de Commenailles.

DRAGON

Le dragon, d'après les naturalistes modernes, est un petit reptile inoffensif, de la grosseur du lézard, et appartenant comme lui à l'ordre des Sauriens. Il est recouvert d'écailles imbriquées.

Celui que l'imagination populaire a créé est un assemblage monstrueux des formes les plus hétérogènes. On le représente, le plus souvent, sous l'aspect d'un serpent couvert d'écailles impénétrables, avec des ailes puissantes, des griffes et des dents aiguës, un dard menaçant, une forte et longue queue, dans laquelle, ainsi que le signalent tous les Bestiaires, réside sa force qui est irrésistible. Il vomit, par la bouche, du feu et du venin.

Au XIIIe siècle, le poète normand Guillaume Le Clerc décrit ainsi le dragon dans son Bestiaire divin :

« C'est le plus grand des animaux rampants. Il naît en Ethiopie. Il a la gueule petite, le corps long et reluisant comme or fin... Sa force est dans sa queue; sa gueule ne porte point le venin de mort ».

Dans tous les temps, le dragon a joué un rôle important dans les légendes. L'air, la terre, la mer, ont chacun leur serpent-dragon; il vole, il marche, il nage; tantôt on le représente avec des ailes,

tantôt avec des pattes, tantôt avec une crête sur la tête. D'aucuns affirment qu'il répand un poison qui corrompt l'air. On prétend que dans les éclipses, c'est lui qui mange la lune.

Montaigne croit que le dragon « fourbit et esclaire ses yeux avecques du fenouil ».

A Tavaux (Jura), il y en avait un qui ne faisait pas de mal aux gens. Il gardait les trésors cachés sous le monument appelé « La croix qui vire ».

A Remonot, près de Morteau (Doubs), un trésor a été caché, dit-on, lors de l'invasion des Suédois (1636-1639), dans la Grotte dite pour cela, la grotte du Trésor ou Baume du Diable et c'est un dragon qui le garde.

Près de Montbéliard, un dragon ravageait le pays d'Ajoie, mais un hercule de Dung affronta le monstre et parvint à le terrasser.

A la Cluse et aux Verrières (près Pontarlier), il y a deux siècles, on raconte qu'on voyait souvent un dragon énorme à sept têtes et à sept gueules monstrueuses, qui ravageait la région du Val de Travers, de Pontarlier à Neuchâtel (Suisse). C'est un hercule, nommé Raimond, qui parvint à en débarrasser le pays.

A la fin du XVIIe siècle, des dragons volants vinrent s'abattre près de Monthureux (Haute-Saône). Ils étaient très redoutables, dérobaient ce qui était à leur convenance, enlevaient les animaux et attaquaient même les hommes qui, vainement, se défendaient à coups de fusil.

On raconte, dans le Jura, qu' autrefois un dragon faisait de grands ravages sur les deux rives de l'Ain. Les habitants de Soucia firent un pacte avec lui. Ils s'engageaient à lui donner, chaque année, les deux plus belles filles du village (1). Les garcons exaspérés résolurent de tuer le monstre. Plusieurs fois, ils le blessèrent, mais l'animal pour se guérir buvait son sang. Enfin, ils eurent recours à saint Georges, qui envoya une forte gelée, de sorte que le dragon ne put plus boire le sang qui coulait de ses blessures et qui se congelait à terre. En reconnaisssance d'un si grand bienfait, les gens de Soucia ont fait de saint Georges le patron de leur paroisse.

Aujourd'hui on ne parle plus de « dragons » en Franche-Comté que pour désigner des femmes vives, fortes, turbulentes et acariâtres.

GRAPPIN

Cet animal n'est pas bien déterminé. On dit que ses pattes sont comme des crochets, ce qui lui permet de grimper et de s'accrocher.

(1) C'est une légende analogue à celle du Minotaure de Crète.

Il est affreux et se cache au fond des puits et des citernes; c'est lui qui tire au fond les enfants imprudents.

On appelle quelquefois « Manau » ce monstre des citernes; le grappin se réserve plutôt les baumes, les cours d'eau et les sources.

LIÈVRE BOITEUX

Le lièvre est le quadrupède qui a été le moins transformé, quand on en a fait un animal fantastique; l'imagination populaire l'a conservé comme il est; tout au plus, a-t-on modifié sa couleur.

Dans le canton de Poligny (Jura), on voyait dans plusieurs villages, un lièvre blessé qu'on appelait le « lièvre boiteux » et qui était peu sauvage : il était bien connu, surtout à Villers-les-Bois.

Ceux qui avaient le plus à s'en plaindre, étaient sans contredit les paroissiens de Seligney. Toutes les fois qu'ils allaient à la messe le dimanche, ils étaient sûrs de le trouver sur leur chemin. Ils le poursuivaient, croyaient à chaque instant l'atteindre et arrivaient à l'office... quand les autres en sortaient.

A Augerans, canton de Montbarrey (Jura), un lièvre allait souvent se promener sur la place ou sur le chemin du château. Les bergers le poursuivaient sans pouvoir l'atteindre. Les chasseurs ne pouvaient qu'en évaluer le poids; le plomb glissait sur sa peau invulnérable. Quand il arrivait à la lisière du bois, il se retournait un instant, puis disparaissait dans le taillis.

Dans la même commune, on voyait fréquemment un autre lièvre qu'on nommait : «le lièvre du vieux Servant. » Il marchait lentement et malgré cela on ne pouvait l'attraper.

Dans la Haute-Saône, notamment à Noroy-le-Bourg, il y avait un lièvre invulnérable; il avait le poil complètement blanc.

La légende du lièvre qu'on ne peut tuer est très ancienne et très répandue.

Un homme de Rochejean (Doubs) allait un jour aux morilles, il en vit une qui lui parut énorme et qui remuait. Il la coupa avec son couteau et ne fut pas peu surpris de voir filer, comme une flèche, un lièvre qui avait poussé dedans.

LOUP-GAROU

Pendant des siècles, le Loup-Garou a été le sujet des conversations dans les veillées. On y racontait ses prouesses et ses méfaits; il était la terreur des âmes crédules; on l'appelait aussi loup *varou*, loup *varau*, loup *vérou*, ou simplement le *garou*.

Le nom de *garou* est donné à tout animal dans lequel s'est incarné

momentanément un homme. L'animal peut être un mouton, un chien, une vache, surtout un loup.

Le loup-garou était toujours un homme vendu au diable, une espèce de sorcier qui pouvait se changer en loup. Il se frottait le corps avec un certain onguent, puis, sa transformation achevée, il se livrait à toutes les violences; il allait même jusqu'à tuer et manger des enfants.

Quelquefois, le sorcier se contentait de se couvrir d'une peau de loup et se rendait au sabbat à cheval sur un fuseau ou sur un manche à balai, après s'être frotté les aisselles et les jarrets avec une graisse spéciale. A Chisséria, la cérémonie était présidée par le diable en personne. On dit que près de l'église de Châtenois, sur l'emplacement d'un ancien couvent, se tenait le sabbat et qu'on entendait la musique au-dessus des Combattes. A Mouthe, c'était au Creux-des-Roches; à Larnaud, des loups garous féroces et effrayants tournaient en sarabandes folles autour de l'étang des Tartres ou des Tertres.

On connaît également les emplacements exacts de ces rondes infernales à Foncine-le-Haut, à Foncine-le-Bas, à Lavans, à Lavangeot, à Menotey, à Passenans, à Rochefort, à Relans, à Saint-Hymetière, à Vers-sous-Sellières... etc...

On parlait déjà de loups-garous dans l'antiquité. Chez les Grecs, on les appelait lycanthropes (*lycos*, loup; *anthropos*, homme), chez les Romains également, c'étaient des hommes qui se croyaient métaphosés en loups. Ils en imitaient la voix, les cris, la voracité, les manières et commettaient toutes sortes de crimes.Ce n'était là, au fond, qu'une espèce d'aliénation mentale appelée « zoanthropie », dans laquelle l'aliéné se figure être transformé en animal. Les Druides, d'après l'opinion des Celtes, avaient le pouvoir de se changer en animaux, et particulièrement en loups.

On a, dans notre Comté, des traces officielles de l'existence des loups-garous! En 1521, furent exécutés trois sorciers qui s'étaient changés en garous et qui avaient commis de nombreux méfaits, c'étaient Michel Udon de Plasne, près de Poligny (Jura), Philibert Moutot et Gros-Pierre.

Au mois de décembre de cette même année, Burgot et Verdun furent brûlés à Besançon, comme loups-garous ayant tué et mangé plusieurs enfants.

Le 18 janvier 1574, Gilles Garnier fut, par arrêt du Parlement de Dôle, brûlé vif en cette ville comme « loup-garou ayant mains semblant pates ». Il avait sous cette forme dévoré plusieurs enfants et commis d'autres crimes.

Vers cette époque, un jeune homme, Benoît Bidel, fut blessé mor-

tellement par un loup-garou qui, découvert peu après, fut massacré par les paysans.

Depuis près d'un siècle, il n'y a plus de loups-garous en Franche-Comté, ni de juges pour les condamner à mort. Malgré cela, la croyance en ces êtres fantastiques est encore si vivace et si terrifiante qu'il serait imprudent, un soir de mardi gras, de s'affubler d'une peau de bête et, dans cet accoutrement, de se promener dans les rues de certains villages.

MÉLUSINE

On désigne généralement, sous le nom de Mélusine, une châtelaine punie pour son inconduite ou sa dureté de cœur.

A Sirod, on en connaissait une. A Dôle, on pouvait voir, tous les matins, une dame demi-nue assister à la messe de l'église des Carmes; deux loups qui l'accompagnaient jusqu'à la porte du sanctuaire avaient été ses compagnons de débauche autrefois, sous la forme humaine.

A Montrond, un homme courageux vit plusieurs fois une Mélusine dans les tours du château de ce village. Elle avait la forme d'une « vouivre ». Un jour, il voulut s'emparer du trésor qu'elle gardait, mais le serpent de feu le poursuivit jusqu'au bas de la colline et il allait le saisir quand Notre-Dame le délivra. En reconnaissance, il érigea une chapelle à la Vierge Marie.

La fée Mélusine est aussi populaire en Comté que dans le Poitou, où elle passe pour avoir bâti un très grand nombre de châteaux. On la considère comme la souche et la protectrice de la Maison de Poitiers ou de Lusignan. Or, cette famille avait des propriétés dans le Jura. Le château de Vadans lui appartenait et on raconte que la princesse Turiant de cette maison, pour n'avoir pas offert l'hospitalité à des pèlerins et à des malheureux, fut maudite et condamnée à revenir, tous les sept ans, au manoir de la famille, sous la forme d'une couleuvre. Quand l'époque était arrivée, on la voyait chaque soir descendre au château de Vadans, en serpent de flamme. Elle allait se désaltérer dans la rivière de la Cuisance. Elle avait, vue de près, une tête échevelée, la moitié de son corps était d'une femme, et l'autre moitié d'un serpent. Elle se mirait et se coiffait dans l'eau. C'est ainsi, du reste, qu'elle est représentée dans le blason, un miroir à la main.

MOUTON NOIR

L'animal fantastique, ainsi appelé, ressemblait à ses congénères: seulement il était énorme et d'un noir très foncé.

Il y en avait un dans les environs de Pontarlier qui attaquait les voyageurs et qui, même, un soir tua un homme et en estropia plusieurs autres. Entre le Grand et le Petit Saône (environs de Besançon) tout le monde sait que la nuit le diable se promène sous la forme d'un mouton noir.

Dans les ruines du château d'Oliferne, commune de Vesoles (Jura), se trouvaient cachés d'immenses trésors, gardés par un mouton noir, appelé Grabolibus. Un soir de Noël, trois jeunes gens du village voulurent s'emparer de ces richesses promises à celui qui serait assez courageux pour les prendre. Le mouton sortit soudain d'une citerne et emporta les visiteurs l'un derrière la Grange Vera, en haut de la montagne des Trois-Dames; l'autre sur le Châtelard où l'on faisait les feux annuels de la Saint-Jean, et le troisième sur le Molard de Nétru, près de Chaucia.

A Pagnoz, canton de Villers-Farlay, on raconte un fait analogue concernant les trésors cachés dans la citerne de Vaugrenans.

Pendant la Révolution, un habitant d'Augerans (Jura), rencontra plusieurs jours de suite un gros mouton noir. Un jour, il voulut l'emporter; il le saisit et le jeta sur son épaule. La bête lui cria dans l'oreille : « Guillaume Cantenot, tu me portes. » Et le pauvre Guillaume terrifié, croyant ouïr le diable, lâcha tout et s'enfuit chez lui.

La même tradition a cours dans le val d'Ornans (Doubs).

On raconte que des hommes qui allaient à Besançon vendre des voitures de foin et qui étaient partis avant le jour, rencontrèrent des moutons noirs qui sautaient après leurs chevaux. Ils eurent beaucoup de peine à les chasser à coups de fusil.

PICOTALON

Cet oiseau imaginaire n'a pas de forme bien précise. Il n'est pas gros et presque tout en bec, lequel est fort pointu. Il pique les mollets et les fesses des enfants lambins et paresseux : il *pique aux talons* les traînards; de là son nom.

On promet souvent aux gamins de leur en montrer un nid.

POULE NOIRE

La poule noire ressemble tellement aux autres poules noires non fantastiques qu'il est difficile de la distinguer. C'est une magicienne douée d'un pouvoir extraordinaire. Dans la basse-cour, on la sert la première, avant toutes les autres; quand elle couve, on glisse sous elle une pièce d'argent; si elle est contente, elle en fait pousser beaucoup d'autres; mais elle est très difficile à contenter.

Dans le Haut-Jura, à Mouthe, on prétend que certaines poules noires peuvent faire peur aux aigles.

A Relans (Jura), on voyait toujours une poule noire au bord de l'étang de la Basse.

QUIPERLIBRESSON

Pour celui-là, on ne peut trouver aucun oiseau qui s'en rapproche. Personne ne l'a jamais vu ni entendu. On l'appelle aussi : *Cacalambri* et on envoie les enfants importuns en chercher les nids, surtout au premier avril.

VAMPIRE

Le vampire est un mammifère du genre chauve-souris, de la grosseur d'une pie. Il n'est pas beau et a des canines fortes comme celles des carnivores. On prétend qu'il agite ses ailes à la façon d'un éventail et que, pendant le sommeil des hommes ou des animaux, il leur suce le sang et amène ainsi la mort.

VOUIVRE

Le nom de *vouivre* vient du latin *vipera*, vipère, qui a donné en vieux français : *guivre*, serpent et *givre*, serpent héraldique qu'on représente souvent dévorant un être vivant. Ainsi, les Visconti, ducs de Milan, portaient d'argent à la givre d'azur, couronnée d'or, dévorant un enfant issant de gueules.

Ce nom de vouivre est assez répandu en Comté. Beaucoup de murgers sont appelés : châteaux de la Vouivre. Dans la commune de Barésia (Jura) on voit le murger de la Vouivre ou de l'Anguille; sur le territoire de Champagnole, un ruisseau s'appelle la Vouivre. A Mouthe (Doubs), un torrent à cascade intermittente se nomme la Voucho. On a aussi conservé le nom de *vaivres*, *vouaivres*, à des prairies humides, à des hameaux, à des forêts situées dans des localités où l'on voyait autrefois des vouivres. Ces dénominations se rencontrent principalement dans le Jura.

En Franche-Comté, la Vouivre avait généralement trois formes. Elle était mi-femme, mi-serpent, c'était la Mélusine. C'était aussi un serpent de feu, ou encore un serpent ailé et lumineux. Elle découvrait ou gardait les trésors cachés dans les châteaux.

La Vouivre, longue de 70 à 80 cent., atteignait jusqu'à 2 m. et plus. Elle n'avait qu'un œil posé sur le devant de la tête, mais cet œil brillait comme une étoile; on le nommait escarboucle, du mot latin *carbunculus* (petit charbon brillant comme braise). Il brillait telle-

ment que la Vouivre paraissait toute en feu quand elle franchissait l'espace.

Cette escarboucle était d'un prix inestimable et celui qui aurait pu s'en emparer aurait été immensément riche.

Une seule occasion se présentait pour en être possesseur. Quand la Vouivre allait se désaltérer à une fontaine, ou se baigner dans une source, elle déposait son escarboucle au bord de l'eau, dans la mousse épaisse ou sous les buissons touffus. C'est alors, mais seulement alors, qu'on pouvait s'emparer de cette merveilleuse étoile. Une fois privée de son escarboucle, la Vouivre devenait aveugle, était inoffensive et mourait bientôt en poussant des cris déchirants. Il fallait agir promptement; la Vouivre méfiante ne s'éloignait jamais beaucoup et l'on risquait, en cas d'échec, d'être dévoré par l'animal furieux.

En Comté, on a longtemps pris les étoiles filantes pour des « vouivres qui traversaient les airs pour aller boire aux fontaines; on savait qu'elles hantaient les grottes, les cavernes, les vieux donjons, les ruines des châteaux, des abbayes; elles s'emparaient des bijoux, des diamants, des pierres précieuses et se les collaient sur le corps pour être plus brillantes.

Les témoignages des apparitions de la Vouivre sont très nombreux en Franche-Comté. Nous donnerons leur classement par département :

Jura. — *Arrondissement de Dôle.* — En 1835, un gouffre de plus de 70 m. s'ouvrit dans une colline de Pagney. Un habitant, sûr d'y découvrir des trésors, s'y fit descendre, mais ayant aperçu la vouivre qui les gardait, il cria : « Au secours ! » et s'évanouit. D'autres personnes de ce village affirmèrent avoir vu cette même vouivre traverser les airs pour aller boire. Elle avait la forme d'une barre de feu et pour boire, posait son diamant à côté d'elle.

Vers 1850, on voyait encore à Augerans, une vouivre traverser la Loue, près du pont de Belmont, pour aller du Mont-Roland à la vieille tour de Vadans. Plusieurs habitants ont même tiré des coups de fusil sur elle, mais sans l'atteindre.

A Bans, beaucoup de personnes l'ont aperçue quand elle allait à Vadans : on voyait son corps de serpent, ses ailes, son escarboucle et en plus, un globe lumineux qui paraissait la précéder d'une coudée. Un savant de ce village nous disait :

« Je ne vous raconterai pas avec les bonnes femmes, qu'on a vu la vouivre se baigner dans la rivière de la Cuisance : mais pour l'avoir aperçue dans les airs, c'est un fait positif. Une nuit, mes yeux furent frappés d'une grande lumière; je les levai vers le ciel et je distinguai clairement le serpent de flamme. Vous l'eussiez pris volontiers pour

une étoile filante, une comète, un météore ». (A. MARQUISSET, *Statistique de l'arrondissement de Dôle*, t. II, p. 159).

Arrondissement de Lons-le-Saulnier. — Il y avait une vouivre dans les ruines du château d'Arlay. On en voyait une au bord du ruisseau de Barésia; une dans la fontaine qui est au pied du château de Chambéria, une à Chisséria; elle avait fixé sa résidence dans la tour de Bramelay; elle voltigeait souvent dans le bois de la Fée qui couvre la base de la montagne et de là elle s'envolait sur la tour de Montcroissant.

La Vouivre du château de Cressia allait boire à la source de Belle-Brune : celle du château de l'Étoile, à la fontaine du Bonhomme ; celle du château de Fétigny, à la source du ruisseau de Dessous-Roche ; celle de Larnaud à l'étang des Tartres.

Celle de Marigna-sur-Valouse buvait chaque soir dans le ruisseau du Valouson. Dans la forêt de Leute, près de Marigny, on voyait souvent une vouivre traverser la vallée en volant d'une montagne à l'autre, passant au-dessus du lac de Chalain. Une autre volait des ruines du château de Mirebel à celles du château de Montmorot.

On conte même que Gargantua joua un vilain tour à une vouivre. Un jour qu'il passait aux environs de Clairvaux, pressé par la soif, il voulut boire au ruisseau du Drouvenaut, affluent de l'Ain. Pour se désaltérer plus à son aise, il sépara le rocher de Cogna du reste de la montagne; c'est ce rocher qu'on appelle aujourd'hui : la roche de Gargantua. Il y trouva une source abondante et d'eau si bonne qu'il la tarit. La vouivre, qui affectionnait cette source, dut aller désormais à la fontaine « sous les Blanchets ».

Une vouivre buvait souvent au ruisseau du moulin de Condes. Un habitant du village résolut de prendre son escarboucle. Il apporta un cuvier à l'endroit qu'elle affectionnait et se glissa dessous. Il demeura là sans faire de bruit et quand la vouivre déposa son diamant sur le pré, il réussit à s'en emparer. La bête, lorsqu'elle s'aperçut du larcin, se précipita furieuse contre le cuvier. Mais notre rusé compère en avait hérissé l'extérieur de clous pointus. La vouivre s'embrocha, et périt de ses blessures. Mais l'homme ne jouit pas longtemps de son trésor, il mourut peu de temps après, sans avoir pu trouver quelqu'un au pays, assez riche pour lui payer l'escarboucle. On ne sait ce qu'est devenu cet inestimable joyau.

Citons encore les vouivres du château de Présilly, de Publy, des châteaux de Binans, de Beauregard, celles d'Augea, du Frasnois, Passenans, Orgelet. N'oublions pas celle de Rothonay, qui du château de Pélapucin allait boire dans la fontaine de Feur; celle de l'ancien bourg de la Tour-du-Meix qui volait chaque soir sur la vieille tour du

château d'Orgelet; celle de Vernantois qui se baignait dans la source du ruisseau de Dessièges, à l'ombre d'une grotte.

Les vieillards de Saint-Hymetière ont parlé longtemps de la vouivre qui s'était fixée dans la Roche Thévenot d'où elle prenait chaque soir son vol pour aller se désaltérer dans la Valouse.

Arrondissement de Poligny. — Près de Champagnole, il y avait une vouivre à la source du ruisseau qui s'échappe de la côte de Montrivel; elle a laissé son nom à cette fontaine. La vouivre de Chapois buvait au ruisseau de la Serpentine; celle du château de Volempoulières à la source de la Doye, celle du château d'Aresches, à la fontaine qui coule au pied du donjon.

Au Val-de-Mièges, la vouivre gardait un trésor dans le communal du Pré du Seigneur de Fraroz. Elle ne sortait qu'une fois l'an, le jour de la Chandeleur. Les tout vieux de Viaux-de-Medzet l'ont encore dans leur souvenir. Les jeunes gens ne trouvent plus dans ces prés humides que des grenouilles.

La plus célèbre dans l'arrondissement est celle de la rivière La Furieuse qui coule entre deux montagnes, couronnées l'une par le château du Poupet, près de Salins ; l'autre par le château de Vaugrenans, près de Pagnoz. La vouivre allait d'un château à l'autre et parfois volait jusqu'au château de Vadans (V. Mélusine).

Au château de Vaugrenans vivait une belle châtelaine que sa beauté perdit. A la suite de ses dérèglements, elle fut changée en vouivre et terrorisait le pays par ses méfaits. Elle avait un fils, nommé Georges, beau chevalier que sa rare piété conduisait sur le chemin de la sainteté. Georges résolut de purger de la vouivre le pays qu'elle désolait. Il marcha contre elle et la combattit à cheval, comme l'archange saint Michel avait autrefois combattu le démon. Il la tua et son cheval écrasa sous ses sabots le serpent avec son escarboucle.

Mais Georges était triste malgré sa victoire. Il demanda à l'archange qui avait surveillé le combat :

« Que doit-on faire de celui qui a tué sa mère ?

— Il doit être brûlé, répondit Michel, et ses cendres jetées au vent. »

Et Georges fut brûlé et ses cendres jetées au vent. Elles ne s'éparpillèrent point sur le sol mais y tombèrent en une seule masse. Une jeune fille survenant remua ce tas de cendre du bout du pied et trouva une pomme de Paradis qu'elle s'empressa de manger. Aussitôt, elle devint grosse, puis elle accoucha d'un garçon. Dès que l'enfant fut baptisé, il dit à haute voix : « Je m'appelle Georges et je viens au monde pour la seconde fois. » Il fut plus tard canonisé.

Dans cet arrondisssement, nombreux sont les châteaux où l'on a

vu la vouivre, il y a seulement une cinquantaine d'années, quand on voulait des descriptions exactes, des témoignages accompagnés de serments, on n'avait qu'à aller dans l'ancienne terre de Colonne, à Bersaillin, au Châtelay, à Chemenot... Dans cette vieille seigneurie de 12 lieues de circonférence, avec 14 villages et 22 hameaux et moulins, presque tous les habitants juraient leurs grands dieux qu'ils avaient vu le serpent et son escarboucle.

Arrondissement de Saint-Claude. — Beaucoup de personnes ont aperçu des vouivres dans les cantons des Bouchoux, de Saint-Claude, de Saint-Laurent-en-Granvaux, de Moirans, de Morez.

A Longchaumois, coule le ruisseau de la Givre ou vouivre. Cette dernière buvait souvent à la fontaine de la Corbière.

La vouivre de la Chaux-du-Dombief volait chaque soir des ruines du château de l'Aigle dans le petit lac qui en baigne le pied et de là à travers les ruines du Monastère d'Ilay.

Haute-Saone. — Dans ce département on a négligé de recueillir comme dans le Doubs et le Jura, les traditions sur la vouivre. Cependant les ruines des châteaux, des abbayes et des prieurés, n'y manquent pas, ainsi d'ailleurs que les ruisseaux et les fontaines. Plus d'un auteur a constaté l'absence de légende concernant cet animal fantastique. Et, chose curieuse, les autres traditions y sont aussi riches et aussi nombreuses que dans le reste de la Comté.

Cependant on raconte que dans le voisinage de Broye-les-Pesmes, à Saint-Pierre, une vouivre se cachait dans le souterrain de Châtelot pendant le jour. Une vieille tradition prédisait qu'un berger de sept ans aurait seul le bonheur de prendre l'escarboucle. Aussi, quand les enfants se trouvaient rassemblés près de là, ils se demandaient entre eux : « Quel âge as-tu? » Mais parmi ceux qui avaient l'âge voulu, il ne s'en trouvait jamais un assez courageux pour tenter l'aventure (1).

Doubs. — *Arrondissement de Baume-les-Dames.* — La vouivre d'Avoudrey était plus belle que les autres; elle avait en plus une couronne de « perles et de diamants ». Elle allait boire à la fontaine voûtée du village, le soir de Noël, pendant les matines. Au moment où Jésus vient au monde, c'est-à-dire, à minuit exactement, elle déposait un instant sa couronne et son escarboucle. Celui qui aurait voulu les saisir aurait eu, outre sa fortune faite, son salut assuré.

On la reconnaissait aisément : elle était couleur de feu et semblait un serpent long de 3 à 4 mètres.

A Bournois et dans les environs, on en voyait souvent une, le soir.

(1) Dr Perron, *Proverbes de Franche-Comté.*

nement, Bacchus plaça aux cieux l'image d'un de ces dauphins. Hygin raconte que ces Toscans, pirates de profession, avaient été séduits par les charmes de Bacchus, et que celui-ci voyant leur mauvais dessein, changea les rames en thyrses entortillés de pampres et les cordages en lierre; que des lions et des panthères s'élancèrent de toutes parts contre eux, et que les pirates effrayés sautèrent à la mer, où ils furent métamorphosés en dauphins. (Dupuis, *Origine des cultes*, VI, 391-2.)

Des matelots figiens, dont la pirogue avait chaviré, ayant adressé des imprécations aux dieux, furent changés en marsouins. C'est depuis ce naufrage que les marsouins sont appelés aux Samoa, l'équipage de Sau-Cici, du nom des deux passagers qu'ils transportaient.(Lesson, *Les Polynésiens*, II, 437.)

Des garçons noyés dans une tempête sont transformés en dauphins. (Rink, *Tales of Eskimaus*, p. 450.)

Pour expliquer l'origine d'un certain poisson, les habitants des îles Andaman disent qu'avant le déluge, un dieu vint visiter un campement d'hommes. Pendant qu'il chantait, les femmes ne faisant pas attention à ses instructions empêchèrent tout l'effet des chœurs. Dans sa colère il saisit sa flèche, et tous se mirent à fuir dans des directions différentes : une partie tomba à la mer et furent changés en dugongs, marsouins, requins et en divers autres poissons qu'on n'avait pas vus jusque-là. (E.-H. Man, *Journal of Anth. Institute*, t. XII, p. 171.)

On raconte aussi que Tômo, le premier homme, étant venu sur le rivage de la mer trouva une Pinne, et qu'il joua avec elle; l'écaille se referma sur lui; il ne put s'en débarrasser jusqu'à ce qu'un Paradoxus, venu à son secours, le délivra. Mais Tômo y laissa un de ses membres. Peu à près il vit sa femme et quelques-uns de leurs enfants qui venaient en canot; ne voulant pas qu'ils sussent le malheur qui lui était arrivé, il chavira le canot et noya son équipage et lui-même. Il fut transformé en cachalot et les autres en dukus, fort communs maintenant parmi les jungles. (E.-H. Man, *ibid*, XII, 166.)

Dans les *Baleiniers* d'Alexandre Dumas, le coq du bord raconte que si certaines baleines sont difficiles à piquer, c'est qu'autrefois elles ont été de vieux baleiniers qui ont été condamnés pour leurs péchés, à revivre en baleine. Aussi, examinons-les bien, les vieux roués, quand ça s'amuse à souffler à un mille au vent à nous, et que ça n'a pas l'air d'aller de l'avant, ça vous entend, aussi bien que je l'entends, le cri de notre vigie, le grand hunier que l'on masque, etc. Ca se

Arrondissement de Pontarlier. — Depuis le Mont-Noir, canton des Planches (Jura), jusqu'au vallon de Morteau, le souvenir de la vouivre est resté très vivace. Celle de Mouthe avait son domicile dans les excavations de la base du rocher de Crèvecœur, au Creux-des-Roches. Ce qui le prouve, c'est que les fissures qu'on voit encore aujourd'hui ne peuvent donner passage qu'à un corps allongé comme celui d'un serpent. On conte qu'un homme de Mouthe qui n'avait peur de rien put, sur les conseils d'un sorcier, prendre l'escarboucle de la vouivre quand elle buvait au Cul-du-Bief, mais comme il ne voulut rien partager, le sorcier changea la pierre précieuse en crottin de cheval.

Arrondissement de Besançon. — Dans la vallée de la Loue, sur le territoire de Lods est un lieu-dit appelé Jaube ou Jaubourg

Un vieux quatrain dit :

« A Jaube, en Comté,
Un trésor est caché;
Celui qui le trouvera,
La couleuvre le mangera ! »

Dans cette belle vallée et sur les dernières crêtes du mont Jura, depuis le canton d'Amancey, jusque vers Belfort, on parlait de la vouivre dans presque tous les villages. On la voyait souvent, on connaissait ses allées et venues. Elle affectionnait surtout Mouthier-Haute-Pierre. Très souvent on la voyait voler des monts d'Athose au menhir du Moine ou du puits de l'Hermite à la Chaudière d'Enfer. Elle habitait le fond des Combes de Nouailles et son vol avait la rapidité de l'éclair. Elle semblait préférer à toutes les eaux, les ondes écumeuses de la Loue.

Un *guillou* (habitant de Mouthier) nous a conté un jour ce qui suit :

« Lo vouivro c'est no grand sarpent voulant que ne voit tia que d'eun' œillou; encoua cet œillou ne tint-u quasiment pè à so této; c'est no bôlo asse reluant que n'étello, que s'épèle nescarbouquio et que vo devant quement no lantano. Le baille no se grand lumire que lo sarpent sembien étre tout en fû, et quand le voulè d'enno montaigne an' otro on crait va n'éluzou.

Mon revire-pépé l'o vu no neu en descendant ù melin, qu'échappaire du Pouis à l'Ermiton, s'élancieu de l'atro sen de lo revère, posè tranquilloment se nescarbouquio su no grosso pierro du boua et saccoulê longtemps sê ales su l'avo quement fant les ouzè que se bagnant.

Son escarbouquio vâ pieu d'un million. Çu que pourrait li penre serait prou richou, mais pou li penre y faudrait étre à couté de lé quand le boit pasque l'est doblgeo d'auteri son escarbouquio pou

boire; mais atroment ren que de revadiai les gens, le les redû en cindres ».

Traduction. — « La vouivre est un grand serpent volant qui ne voit clair que d'un œil; encore cet œil ne tient-il presque pas à sa tête; c'est une boule aussi brillante qu'une étoile, qui s'appelle escarboucle et qu'elle a devant elle comme une lanterne. Elle donne une si grande lumière que le serpent semble être tout en feu et quand il vole d'une montagne à l'autre, on croit voir un éclair.

Mon arrière-grand-père le vit une nuit, en se rendant au moulin, sortir du puits de l'Ermite, s'élancer de l'autre côté de la rivière, poser son escarboucle sur une grosse pierre du bord et secouer longtemps ses ailes sur l'eau comme font les oiseaux qui se baignent.

Son escarboucle vaut plus d'un million. Celui qui pourrait la lui prendre serait assez riche, mais pour lui la prendre il faudrait être à côté de lui quand il boit, parce qu'il est obligé d'ôter son escarboucle pour boire, mais autrement, rien que de regarder les gens, il les réduit en cendres ».

C'est ainsi qu'une nuit, un nommé Nicolas rentrait tard chez lui. Il avait pêché tout le jour, dans la Loue, à la Combe de Nouailles. Il aperçut la vouivre qui sortait de la vieille-Roche, grotte vaste et très profonde, plus connue sous le nom de grotte des Faux-Monnayeurs. La bête allait à la rivière. Aussitôt Nicolas se débarrassa de sa hotte et se cacha dans un buisson près de l'eau. Que s'est-il passé? jamais on ne le saura. On croit qu'il dut manquer son coup en prenant l'escarboucle, car on le trouva mort en cet endroit et quand on voulut le toucher, son corps tomba en cendres.

Le Puits à l'Ermite dont il est question dans la légende est à cent mètres plus haut que la cascade de Syratu, au bord de la route nationale.

On voit que le mythe de la vouivre occupe en Franche-Comté une place d'honneur dans les traditions populaires; on prétend même qu'il est spécial à notre province. On le trouve cependant, et c'est assez facile à comprendre, dans les régions de la Suisse qui avoisinent les arrondissements de Pontarlier et de Montbéliard.

CH. BEAUQUIER.

(1) N. B. Outre les renseignements obtenus directement des vieux paysans ou paysannes et des Instituteurs, nous citerons encore les ouvrages suivants où nous avons puisé : Ch. THURIET, *Traditions populaires de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura*; Dr FERRON, *Proverbes de Franche-Comté*; TISSOT, *Les Fourgs*; DUVERNOY, *Ephémérides*; Les Annuaires du département du Doubs.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

LX

LE FEU ET LES ENFANTS

On dit aux environs de Dinan que les bleuettes de feu sont de petites bonnes femmes qui s'en vont aux noces; en Ille-et-Vilaine, que ce sont des âmes qui vont en paradis.

Les enfants s'amusent aussi à agiter des tisons rouges, mais non enflammés, qui décrivent des cercles de formes variées que l'on appelle des « rubans d'amour ».

LUCIE DE V. H.

LXI

LE MARCHAND DE SABLE

On dit qu'il est un petit vieux
Qui vient le soir jeter du sable
Dans tous les pauvres petits yeux
Des enfants qui sortent de table,
Le vieux dans son sac
Faisait crac, crac, crac,
Tout s'envole et se perd,
On dirait une averse,
Le vieux dans son sac
Faisait crac, crac, crac.

Waziers près Douai (Nord).

Ce couplet est très probablement d'origine littéraire.

LXII

CHANSON DE CROQUEMITAINE

Croquemiton,
Croquemitaine,
A la barbe longue au menton,
Croquemiton,
Croquemitaine.
Il a les pieds longs
Comme les mandrilles
Et les gorilles,
Croquemiton,
Croquemitaine.

Cette petite chanson que l'on chante aux enfants à Brioude (Haute-Loire) ressemble à la seconde strophe d'une poésie d'Auguste de Châtillon parue en 1864 dans le *Journal illustré*, p. 286 :

Avec des habits en guenilles,
De longs bras comme les mandrilles
Et sa longue barbe au mention
Croquemitaine, croquemiton.

H. V.

LXIII

MADAME EN CHAISE

J'ai toujours vu pratiquer le jeu de *Madame en chaise*, à Moncontour de Bretagne. Il y en a un autre à peu près semblable : Deux personnes en prennent une autre, l'une par les pieds, l'autre par les épaules et la balancent en disant :

Cinq palets,
Soupe de lait,
Tire ta vache, t'auras du lait
Plein ton bonnet.

En disant ces derniers mots, on fait semblant de jeter celui ou celle que l'on balance.

J. M. Carlo.

LXIV

CONTE POUR FAIRE TENIR SAGE LES ENFANTS

Pour que les enfants soient obéissants, bien sages, on leur promet de leur raconter l'histoire de la *chèvre rouge*.

(Diekirch, Limbourg.)

LXV

LE MÉCHANT GÉNIE DES EAUX

Quand les enfants s'aventurent, le soir, au bord de la Sûre, les parents leur disent que le « *Kropemanchen* » va les prendre.

(Diekirch.)

LXVI

L'ENFANT QUI RESTE DEBOUT

Aux enfants qui persistent à se tenir debout au lieu de s'asseoir, on demande : « *Vous voulez donc grandir, que vous ne vous asseyez pas ?* »

(Wallonie.)

LXVII

MENACE FACÉTIEUSE

On menace les enfants qui ne sont pas sages, de leur *mettre la tête entre les oreilles.*

LXVIII

CE QU'ON DIT AUX ENFANTS MALPROPRES

J'ai souvent entendu, en Hainaut et à Bruxelles, qualifier les enfants malpropres de petits *Polaques.*

C'est sans doute un souvenir de ces cavaliers polonais, les Polacres, qui dévastèrent une partie du pays au XVIIe siècle et qui se distinguaient, faut-il croire, par une grande malpropreté !

LXIX

QUOLIBETS D'ENFANTS

A Liège, lorsque les enfants aperçoivent un brancard porté par deux hommes, ils chantent :

A l'chèire
Di Bavire,
On 'nnè va
Sins fer nou pas.

LITTERAL :

A la chaise (à porteurs)
De Bavière,
Où l'on se rend
Sans faire aucun pas.

Ces mots rimés demandent quelques explications. La *Chaise de l'Hôpital de Bavière* qu'on voyait encore dans les rues de Liège, il y a un demi-siècle, était un brancard surmonté d'une sorte de palanquin dans lequel on transportait les malades à l'Hôpital de Bavière. Deux employés de l'Hôpital s'attelaient à ce singulier véhicule.

LXXI

LE PONT ET LES MENSONGES

On dit aux enfants que, s'ils ont menti dans la journée, ils doivent dire la vérité en traversant un pont, sinon en arrivant au milieu du pont, ils tomberont et se casseront la jambe.

(*Grand Duché de Luxembourg.*)

LXXI

AMULETTE DE LA DENTITION

J'ai vu, à Paris, il y a moins de dix ans, des enfants aux hochets desquels on avait attaché une petite plaque avec des caractères pour faciliter leur dentition et les préserver des convulsions.

(J. B. SALGUES. *Les erreurs et préjugés*, 2, 236, Bruxelles, 1830.)

LXXII

LES JOUJOUX FANTASTIQUES

A Maeseyck (Limbourg belge), on dit aux enfants, lorsqu'on aperçoit les petits vendeurs (1) d'objets de ménage en fer-blanc, formes, etc. qu'ils viennent de l'*Intérieur de la terre* où ils ont leur atelier. On conseille aux enfants de se coucher sur le sol, d'y appliquer l'oreille, afin d'entendre. Ces petits hommes travaillent, on perçoit le bruit de leurs marteaux avec un peu d'attention.

LXXIII

LES ENFANTS GOURMANDS

Dans le bassin du Centre (Hainaut), aux enfants qui mangent sans avoir faim et ne veulent laisser aucun morceau sur leur assiette, les mères disent ironiquement : « *Plutôt panse pèter* (crever, éclater) *què boket d'meurer* » (que morceau rester).

LXXIV

LES ŒUFS DE PAQUES

Limbourg. — A Sainte-Gertrude, on dit aux enfants que les œufs de Pâques qu'ils trouvent sous les plantes du jardin, ont été pondus par « *de veldhen* » la poule des champs, la poule sauvage.

ALFRED HAROU.

(1) Ce sont ordinairement des enfants.

QUATRE CONTES CHALDÉENS

AVANT-PROPOS

Le XIIIe siècle marque le déclin de la littérature syriaque classique. Les dévastations d'Houlagou, les invasions de ses barbares répandant leurs flots exterminateurs sur l'Asie antérieure, étouffèrent pendant un temps tout essor intellectuel chez les chrétiens d'Orient. Et lorsqu'une aurore nouvelle se leva sur les ruines encore récentes des peuples et des villes, l'arabe avait remplacé le syriaque.

Mais le syriaque ne disparut pas pour autant. Il subsista comme langage parlé, avec des différences dialectales assez sensibles; et au XIXe siècle une nouvelle littérature syriaque s'épanouissait dans la région de Mossoul, comme aux bords du lac d'Ourmiah.

Les missionnaires américains, opérant dans cette ville et sur son territoire, traduisirent un certain nombre d'ouvrages de piété dans la langue néosyriaque et l'on publia la grammaire de ce nouveau langage (1). Quelque dix ans plus tard, Theodor Nœldeke (2) établissait une grammaire plus rigoureusement scientifique de ce néosyriaque et il donne dans l'introduction quelques renseignements intéressants à relever, quarante ans après l'apparition de son volume : les missionnaires américains établirent à Ourmiah une imprimerie d'où sortirent des livres en syriaque ancien et moderne; comme il y avait beaucoup de dialectes locaux, ils choisirent celui d'Ourmiah comme langue écrite ou classique. Puis il rend témoignage au mérite et à la grammaire de Stoddard, qui, le premier, a initié l'Europe à la langue syriaque moderne d'Ourmiah. Ce « néosyriaque n'est pas la fille du syriaque, dit-il p. XXXV, c'est-à-dire du dialecte que la grande majorité des Syriens chrétiens employaient comme langue littéraire; il faut bien plutôt considérer le néosyriaque comme la fille d'un dialecte qui serait la sœur du vieux syriaque... »

La littérature du sujet s'enrichissait, quelques années plus tard,

(1) STODDARD, *Grammar of the modern syriac language, as spoken in Oroomiah, Persia and in Koordistan*. New-York, 1856 (t. V de *Journal of the americ. orient. society*).

(2) *Grammatik der neusyrischen Sprache am Urmia — See und in Kurdistan...* Leipzig, 1868.

de textes nouveaux, accompagnés de traductions et qui ont amplifié le domaine du folklore oriental (1); car, à côté des textes sacrés et de piété publiés par les Américains (2), les contes et les histoires donnés par Prym et Socin ainsi que par Lidzbarski (3) entrent pour une belle part dans l'enrichissement de ce domaine relativement restreint, qui compte également des poèmes (4).

Je donne ci-après la traduction de quatre contes chaldéens. Voici dans quelles circonstances je m'en suis procuré le texte original. Un chaldéen (5) d'Ourmiah, occupé depuis plusieurs années à copier dans les différentes bibliothèques de l'Europe toutes les liturgies syriaques, pour le compte d'un prince de l'Église, se trouva un jour fort dépourvu: le prince ne voulait plus de sa copie. Force fut à l'infortuné scribe de se tirer d'affaire le plus promptement possible; il exécuta quelques copies pour des savants d'Angleterre et d'Allemagne; il rédigea pour moi, dans le dialecte syriaque d'Ourmiah, les quatre contes dont suit la traduction; il les rédigea à sa guise, sur des données que lui envoyèrent ses parents d'Ourmiah, en particulier sa belle-sœur, Mariam de Tamraz. Ces histoires sont racontées par les paysans dans les *miani* ou chambres pratiquées dans les écuries, où l'on se tient pour avoir plus chaud en hiver. L'un des assistants raconte, tandis que les autres écoutent et tirent la soie du cocon (*paloutti kouza*).

(1) Cf. Adalbert Merx, *Neusyrisches Lesebuch, Texte im Dialecte von Urmia, gesammelt, übersetzt und erklärt*... Breslau, 1873. — Eugen Prym und Albert Socin, *Der neu-aramäische Dialect des Tûr 'Abdîn*... Göttingen, 1881 [1re partie : les textes ; 2e partie : la traduction].

(2) Cf. Rubens Duval, *Traité de grammaire syriaque*... Paris, 1881, p. XII, et C. Brockelmann, dans *Geschichte der christlichen Litteraturen des Orients*... Leipzig, 1907, p. 66.

(3) *Geschichten und Lieder aus den aramaischen Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Berlin.* Weimar, 1896. — Voir : Rubens Duval, *Les dialectes néo-araméens de Salamâs.* Textes sur l'état actuel de la Perse et contes populaires... avec traduction française... Paris, 1883 et M. Parisot, *Le dialecte de Ma'lula*, grammaire, vocabulaire et textes... Paris, 1898 (Extrait du *Journal Asiatique*).

(4) Cf. E. Sachau, *Ueber die Volkspoesie der Nestorianer*, dans *Sitzungsber. d. Berl. Akademie* du 27 février 1896.

(5) Ce terme désigne les chrétiens de l'Église nestorienne rattachés au catholicisme; tandis que les Nestoriens proprement dits sont restés fidèles à leur vieille église nationale, à leur hérésie, comme on dirait en cour de Rome et dans le *Journal Asiatique* (1908, I, p. 230).

I

LES TROIS FRÈRES

Il y avait un homme, et cet homme avait trois fils; et tous les trois habitaient ensemble et n'étaient pas mariés, afin de ne pas se séparer de lui.

Il arriva que le frère de cet homme mourut; il n'avait pas de fils; seulement une fille, mais très belle.

Le père des trois fils fut embarrassé de cette affaire. Il ne pouvait pas laisser la veuve et sa fille toutes seules dans une maison; on aurait pu les injurier. Il les fit venir chez lui, pour sauvegarder leur honneur.

Un temps se passa. Les fils éprouvèrent une inclination pour la jeune fille. Tous trois s'éprirent d'elle. Nuit et jour, ils la poursuivaient de leurs assiduités. Le père des jeunes gens, en apprenant la chose, fut fort ennuyé. Que devait-il faire pour ne pas blesser ses fils, car tous trois aimaient la jeune fille?

Un jour, il les convoqua et leur dit : Venez, que je vous dise quelque chose. Cette jeune fille est la fille de mon frère et la loi ne me permet pas de vous la donner en mariage, parce qu'il y a de la parenté avec nous. Mais il y a un moyen. Si l'un d'entre vous veut absolument se marier avec elle, peut-être pourrons-nous obtenir une permission spéciale. Toutefois je crains que cela aussi ne sème la discorde entre vous, et j'en souffrirais. Donc, le meilleur est que je vous fournisse de l'argent de voyage; allez à l'étranger et apprenez chacun un métier. Celui qui saura un métier au bout de trois ans et qui aura gagné 300 roubles pour la première année de travail, s'il revient avant ses frères, la fille sera pour lui. S'il n'a pas pu gagner les 300 roubles, qu'il reste où il sera.

Les trois fils tombèrent d'accord et demandèrent de l'argent de voyage; le père leur en donna et les mit sur le chemin.

Ils partirent ensemble et arrivèrent à une bifurcation du chemin. Ils dirent: Le bon Dieu nous sépare l'un de l'autre, en nous donnant ces trois directions. Que chacun de nous aille par l'un de ces chemins; et nous verrons quelle chance le bon Dieu nous accordera.

L'aîné, qui était le plus avisé, dit : Comment pourrons-nous savoir quel sera le premier rentré à la maison? Venez, écrivons un papier et plaçons-le ici à cet embranchement, sous une pierre. Celui qui sera le premier de retour écrira une lettre, qu'il placera à côté du papier. Celui qui viendra le deuxième l'apprendra par cette lettre; celui-ci aussi écrira une lettre, jusqu'au dernier d'entre nous. Ainsi nous serons tous au courant des événements.

Tous trois écrivirent donc la lettre, la mirent sous la pierre et partirent pour apprendre leur métier.

Le premier se rendit chez un astronome et devint apprenti chez l'astronome. Il lui dit : « Je serai apprenti chez toi trois ans, et après je travaillerai un an et je gagnerai 300 roubles; puis je pourrai m'en retourner chez moi ». Le maître lui dit : « Très bien; apprends bien ton métier, et je ferai comme tu le désires ».

L'apprenti fit des efforts, apprit son métier en trois ans; il gagna 300 roubles et s'en retourna pour rentrer chez lui. Chemin faisant, il arriva à la bifurcation et se rappela la convention passée avec ses frères. Il souleva la pierre, trouva leur lettre et écrivit une deuxième lettre où il leur disait : « Venez à la maison; j'y suis allé. »

Comme il était fatigué, il alluma une cigarette et se reposa quelques instants. Il fumait encore, voici que le deuxième frère revient. Il voulut lui aussi fumer et se reposer. L'aîné lui demanda :

— Quel métier as-tu appris?

Il répondit qu'il était allé chez un médecin et qu'il avait étudié la médecine. Lui aussi en trois ans avait appris son métier, puis avait gagné 300 roubles pour rentrer à la maison. L'aîné lui dit :

— Je suis arrivé le premier, mais nous repartirons ensemble.

Ils allaient se mettre en route, voilà le troisième qui survient. Ils lui demandèrent ce qu'il avait appris. Il répond qu'il a été apprenti chez un ingénieur pendant trois ans.

— J'ai appris ce métier, j'ai gagné 300 roubles et je suis prêt à rentrer à la maison.

Alors ils se dirent entre eux : C'est une chance pour nous que nous ayons tous trois appris notre métier et que nous ayons de l'argent pour rentrer à la maison. Allons donc tous les trois ensemble et émettons chacun une idée : Que fait maintenant la demoiselle à la maison?

Les deux jeunes frères dirent : Tu es l'aîné, tu es le plus avisé; dis d'abord ce que fait la demoiselle à la maison?

L'aîné dit : « Je vois qu'elle est malheureuse par suite de maladie. Si nous n'arrivons pas à temps, elle mourra. »

Ils demandèrent au deuxième, qui était médecin : Toi, que penses-tu?

Il dit : « Si quelqu'un ne lui apporte pas de médicament à la hâte, elle moura très certainement. »

Ils demandèrent l'idée du troisième, qui était ingénieur. Il dit : « D'ici jusqu'à la maison, il faut cinq jours. Si le médecin n'arrive pas d'ici là, elle mourra. »

Alors le médecin dit : « S'il en est ainsi, je me mets en route tout de suite pour lui porter des remèdes. »

Et elle fut guérie.

A qui des trois la donner? Car chacun d'eux avait rempli les conditions exigées par le père.

Les parents et les amis vinrent et tinrent conseil : à qui la donner?

Ils décidèrent ainsi : le médecin a donné le remède; qu'il se fasse payer. L'ingénieur avait indiqué exactement la distance; qu'il prenne son salaire. Mais l'astronome a prédit que si le médecin n'arrive pas à une minute près, la jeune fille mourra. Donc, c'est lui qui a sauvé la vie de la demoiselle, et il convient de la lui accorder.

Ainsi, tous les trois apprirent leur métier, gagnèrent chacun 300 roubles; et c'est l'aîné qui obtint la jeune fille, sans avoir de dispute.

Alors, on commença les noces; on accorda la demoiselle à l'astronome. On fit venir des sauteurs de corde, des danseurs, des joueurs de flûte, de violon, de doumbag et de tambourin. Sept jours et sept nuits, ils mangèrent, burent et se réjouirent. Et ainsi, que le bon Dieu donne à nos parents et à nos amis la même réjouissance.

II

LES TROIS AMIS

Un jour, trois amis, un prêtre, un menuisier et un tailleur voyageaient de compagnie. Ils allèrent et traversèrent les montagnes, les déserts et les endroits inhabités. Ils marchèrent toute la journée. Vers le soir, pour ne pas être attaqués par les bêtes sauvages, ils décidèrent de se retirer dans une forêt pas très éloignée, pour y passer la nuit. Tous trois furent d'avis.

Ils pénétrèrent dans la forêt et y trouvèrent une chaumière. Un moment après, ils se déshabillèrent pour se coucher, car ils étaient fatigués.

L'un d'eux, qui avait voyagé dans le monde, leur dit : « Voici ce que nous allons faire; nous sommes ici dans une forêt déserte. Si nous quittons nos vêtements et si nous nous couchons tranquillement, il pourrait arriver pendant la nuit que nous ayons quelque difficulté et que tout à coup les brigands tombent sur nous, et nous ne pourrons pas nous sauver. Mais si nous faisons un peu attention, ils ne pourront pas nous surprendre. Donc, il vaut mieux que deux de nous se couchent, et le troisième fera le guet. Trois heures après, il se couchera et un autre se lèvera. Ainsi de suite jusqu'au troisième et jusqu'à ce que la lumière tombe (sur la terre) ».

Ils décidèrent ainsi. Deux se couchèrent et un fit le guet. Pendant

que les deux dormaient bien, celui qui était assis s'ennuyait beaucoup. Il se disait en lui-même : Que vais-je faire? Je m'ennuie beaucoup et je pourrais être gagné par le sommeil et s'il arrive un accident, je serai le coupable.

Alors, comme c'était le menuisier, il sortit ses instruments de son sac, il sculpta une statue et il était sur le point de l'achever lorsque son temps de dormir arriva. Il mit la statue à côté de lui et se coucha à son tour.

Le tailleur devait veiller. Lorsque l'autre se coucha, le tailleur était en train de réfléchir. En observant la chaumière, il aperçut la statue, mise de côté. C'était la figure d'une femme. Le tailleur dit : Puisque mon compagnon a fait une statue, je vais lui tailler un costume. A peine avait-il achevé son costume, qu'il en revêtit la statue et se coucha.

Alors le prêtre se leva pour veiller. Le prêtre commença par faire sa prière. A la fin de sa prière, il tourna les yeux et vit la statue.C'était la statue d'une femme très belle, très bien vêtue, appuyée contre le mur. Il l'examina beaucoup et se dit en lui-même: Que vais-je faire? Il savait bien que c'était l'œuvre de ses compagnons. Il dit: Eux ont fait la statue, ils ont fait des vêtements; moi, je vais prier le bon Dieu de créer en elle une âme. Ce serait dommage que cette œuvre restât inutile.

Alors il s'agenouilla et adressa de ferventes prières à Dieu pour créer une âme dans cette statue. Et Dieu fit selon le désir du prêtre en plaçant une âme dans cette statue. Elle devint une belle dame, comme on en rencontre rarement dans le monde. Et il conversa avec elle jusqu'au lever du soleil.

Lorsqu'il fit jour, les compagnons se levèrent et virent qu'une âme avait été créée dans cette statue. Ils furent jaloux du prêtre et voulurent, eux aussi, converser avec la dame. Le curé, jaloux, ne voulut pas les laisser. Il dit : J'ai mis l'âme dans cette statue et elle m'appartient.

Ils se disputèrent beaucoup, jusqu'au point de n'être pas loin de se battre.

Le menuisier dit : C'est moi qui l'ai faite le premier et qui l'ai sculptée; elle m'appartient.

Le tailleur dit : Moi, je lui ai fait un vêtement; elle m'appartient.

Le prêtre dit : C'est vrai; vous l'avez sculptée, vous l'avez vêtue; mais, sans âme, c'était un morceau de bois sans valeur; tandis que moi, j'y ai mis une âme; elle parle et a de la valeur. Si je retire son âme, elle deviendra vaine.

Ils ne purent tomber d'accord et dirent : Allons chez le juge, voir

ce qu'il dira. Les voilà en route pour aller chez le juge. Et là, on leur demanda des explications sur cette femme au sujet de laquelle ils se querellaient. Et chacun dit au juge ce qu'il désirait.

Le juge leur répondit : Toute personne travaille pour gagner de l'argent. Votre affaire se présente ainsi : tous trois, vous avez travaillé, mais le genre de travail est différent. Vous pourrez faire payer au curé le travail que vous avez fait, parce que sans âme, votre travail serait comme si vous aviez fait une porte ou une fenêtre. Tandis que le prêtre a obtenu de Dieu de mettre une âme dans cette statue; c'est une affaire surnaturelle; tout le monde ne peut pas le faire. La vérité et la justice sont ainsi : que le prêtre paie une journée de menuisier au menuisier, et une journée de tailleur au tailleur, et la statue appartiendra au curé, car pour le genre de son travail, il n'y a pas de salaire; ce n'est pas un travail de ce monde.

Le juge dit : Je décide ainsi; qu'en dites-vous?

Ils virent que le juge avait bien jugé et ils consentirent. Le prêtre paya à chacun son salaire et s'appropria la statue. Alors il mit de côté la prêtrise et prit la femme pour lui.

(A suivre.) F. MACLER.

LES BOHÉMIENS (1)

III

EN WALLONIE

Au pays de Stavelot (Ardennes belges), à l'époque des Princes bavarois, nous trouvons de nombreux édits contre les sorciers, *bohémiens*, *égyptiens*, etc.; en effet, il était çà et là, dans les bois de l'Ardenne, de ces bohémiens errants, appelés *Ægyptiani*, *gitani*, *gypsies*, sorciers, et nos rochers du beau vallon de Beversé ont aussi leurs ténébreuses légendes... *Le souvenir de ces vagabonds s'est conservé dans nos joyeuses fêtes du carnaval*, pendant lesquelles *de nombreux masques parcourent les rues* sous le nom *de gypsiennes*, *en faisant la chasse au beau sexe et aux approvisionnements des cuisinières.*

ALFRED HAROU.

(ARSÈNE DE NOË, *Études historiques sur l'ancien pays de Stavelot et Malmédy*, p. 465. Liège, 1848).

---

(1) *Revue des Trad. pop.*, XXIII, p. 140.

CHANSONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

XXXII

LE PONT DU NORD (1)

(Chaque couplet est bissé; les enfants dansent en rond) :

Sur le pont du Nord
Un bal y est donné.

— Maman, veux-tu
Que j'aille les voir danser?

— Non, non, ma fille,
Tu n'iras pas danser.

Elle monte en chambre
Et se met à pleurer.

Son frère arrive
Sur un beau cheval doré.

— Qu'as-tu, ma sœur,
Qu'as-tu donc à pleurer?

— Maman ne veut pas
Que j'aille les voir danser.

— Prends ta robe d'or
Et ta ceinture dorée.

Monte sur mon cheval
Et moi j'irai à pied.

Elle fit trois pas
Et la voilà noyée.

— Mon frère, mon frere,
Veux-tu me retirer?

— Oui, oui, ma sœur,
Je vais te retirer.

Il fit trois pas
Et le voilà noyé.

(1) Pour les références, voir L. Decombe, *Chans. popul. d'Ille-et-Vilaine*, p. 227. — M. Decombe donne lui-même deux variantes. A vrai dire, celles-ci sont innombrables. — Voyez aussi le recueil de chansons d'Ille-et-Vilaine publié par M. Orain.

Les cloches de Dol
Se mirent toutes à sonner.

La mère demandait
Pourquoi les cloches sonnaient.

C'est Adèle et son frère
Qui se sont noyés (1).

Après ce couplet, les enfants s'arrêtent et se mettent à chanter ce qui suit en frappant des mains :

Voilà l'histoire
Des enfants entêtés.

H. DE KERBEUZEC.

LES POURQUOI

CXLVIII

ORIGINE DES POISSONS

Un Groenlandais prit les copeaux d'un arbre, les jeta par dessous sa jambe dans la mer, et les poissons remplirent l'Océan. (LAHARPE, *Hist. des voyages*, t. XVI, p. 201.)

D'après la légende allemande, les grunter étaient à l'origine des habitants d'Helgoland, qui furent transformés en poissons pour s'être vendus au diable. On assure qu'ils parlent et qu'ils se lamentent d'avoir perdu leur ancienne forme. (BASSETT, *Legends of the sea*, p. 250.)

Les traditions algonquines racontent que Glooscap métamorphosa une sorcière et en fit le poisson Kegunnibe, poisson méchant qui a sur le dos une nageoire (BASSETT, p. 249.)

Les matelots toscans qui transportaient Bacchus enfant avec ses compagnons, ayant voulu conduire le vaisseau à une autre destination que Naxos, Bacchus soupçonna leur dessein, et il ordonna à ses compagnons de chanter. Les Toscans se mirent à danser, et dans l'ivresse de leur joie ils se précipitèrent dans la mer sans le savoir et furent métamorphosés en dauphins. Pour perpétuer le souvenir de cet évé-

(1) Pour bien comprendre ce thème si populaire, il suffit de se rappeler que jadis les ponts étaient des centres de réunions et de commerce.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

A. de Cock et Is. Teirlinck, *Kinderspel und Kinderlust in Zud-Nederland*. Achste deel : XVI Tergspelletjes — XVII. Voor en Naspel. XVIII. Varia. Gent, A. Siffer, in-8° de pp. 368.

Lehmann-Nitsche. *Quiere que le cuente el cuento del gallo pelado*. Studie folk lorico. Buenos Aires in-8°.

Extrait de la Revista de Derecho, Historia y Letras, t. XXX, p. 297-306.

Pierre Lhande. *Autour d'un foyer basque*. Récits et idées. Nouvelle librairie nationale, in-8° de pp. 150. (2 fr.)

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Un divertissement à retrouver.* — Les jeunes filles veillent autour d'un feu sacré; une d'elles laisse éteindre le feu; alors commence l'expiation; le cortège avec des lamentations, conduit la sacrilège dans sa prison obscure.

Becq de Fouquières, *Les jeux des anciens*, d'ap. le Dr Denis de Roscoff.

*** *Pour éloigner les ennuyeux personnages.* — Lorsqu'un personnage, homme ou femme, vous ennuie, en vous contant des histoires ridicules et sottes, on l'interrompt en ces termes :

Soïe (1), *Soïe, Mareîe ki soïe;*
Dès crompires, des navets,
Pô soyi Mareîe Crahay!

Ssie, scie, Marie qui scie;
Des pommes de terre, des navets,
Pour scier Marie Crahay !

(Comm. de M. Alfred Harou.)

RÉPONSES

*** *Folklore électoral.* — Il y a une quinzaine d'années, une campagne fut menée pour l'introduction du suffrage universel, en Belgique.

Nos paysans wallons, ignorants comme le bonhomme Caronde, ayant entendu parler du *suffrage*, qu'ils confondaient avec le *soufflage* (1), ne cessaient de crier dans leurs manifestations tumultueuses : « *I nos fât l'souflage* » (Il nous faut le soufflage). Comm. de M. Alfred Harou.

(1) Scier quelqu'un, lui montrer une scie, c'est l'envoyer.

(2) Mot employé chez les ouvriers verriers pour désigner l'action de souffler le verre.

Le Gérant : Fr. Simon

Imp. Fr. Simon Rennes-Paris (4889-08).

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

TOME XXIII
23e ANNÉE. — N° 11. — NOVEMBRE 1908.

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte
LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

Mythologie et folk-lore de l'enfance. LXXIV. En Moravie.	Otton Dubsky.	369
LXXV. En Bohême	A. Bout.	371
LXXVI. Les boîtes à surprises	Alfred Harou.	372
LXXVII-XCIII. Wallonie et pays divers		
Contes et légendes arabes. DCCXLVI. Les avertissements d'Ogba. DCCXLVII. Les Oeufs mystérieuses. DCCXLVIII. Le phénix	René Basset.	373
Le Folk-Lore du Limbourg hollandais. XIV-XXVIII	Alfred Harou.	374
Contes de la Haute-Bretagne. XCIV. La bonne femme aux cent écus	A. de Montaudry.	381
CXV. Pouçot, conte en patois de l'Ille-et-Vilaine	Paul Sébillot.	384
Bibliographie des textes patois de littérature orale de la Haute-Bretagne	Paul Sébillot.	386
La mer et les eaux. CXLVIII Le Neckre	Ed. Edmont.	389
CXLIX. Moyen de retrouver un noyé	Alfred Harou.	391
CL. Fontaine Saint-Nicolas	H. de Kerbrezec.	392
Petites légendes locales. DCLXXXV. L'ancien château de Ferrières	H. de Kerbrezec.	393
Anciennes coutumes du département du Nord. I. Marie au blé	Ed. Edmont.	392
Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne XL. Les sorciers et les sorcières	J. Frison.	394
XLI. Noms des jours de la semaine. XLII. Petites superstitions de Penestin	H. de Kerbrezec.	396
Pays de Quimper. XLIII-XLVI	A. Paran.	394
Les Météores. XII. Les feux-follets. § 64-65. XIII. Les Pléiades. § 30-31	René Basset.	395
Légendes et superstitions préhistoriques. CL. Le menhir adjuré	P. S.	397
CLI. La station sur la pierre	E. Muller.	397
CLII. Le bloc du Trou Aria. CLIII. La friction sur la pierre	Alfred Harou.	397
Chansons de la Haute-Bretagne. XXXIII-XXXVI	Paul Sébillot.	398
Sidi Betka	Achille Robert	401
Contes et légendes de Basse-Bretagne. LXXIII Le brin éternel	H. de Kerbrezec.	404
Contes de la Bresse. IV. Plus malligne que le diable	Denis Bresson.	405
Folk-lore de l'Auvergne. XIV	Dr Pommerol.	409
Les Traditions populaires et les écrivains français LIV. Dassoucy	P. S.	410
Blason populaire de la Haute-Bretagne. X. Pays de Redon	Yves Sébillot	411
XI. Arrondissement de Vitré	F. Duine	411
Nécrologie : Loys Brueyre, E. T. Hamy		
Bibliographie *Edmond Destaing*. L'Ennayes chez les Beni-Snous. — Fêtes et coutumes saisonnières chez les Beni-Snous. — Le fils et la fille du Roi. — Quelques particularités du dialecte berbère des Beni-Snous. — Étude sur le dialecte berbère des Beni-Snous. *A. van Gennep*. — *Comtesse Pierre Lecointre*. Les faluns de Touraine. *Jacques Rouzé*. — *Lucie Ajalmes*. Le maître du pain, *P. Y. Sébillot*. — *Hugues Lapaire*. Au pays du Berry. *P. Y. Sébillot*.		
Notes et Enquêtes. Réponses.		

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Ve.

La cotisation des sociétaires donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale) Le prix de l'abonnement, pour les non sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement à M. Paul Sébillot, *80, boulevard Saint-Marcel.*

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

23e Année. — Tome XXIII. — N° 11. — Novembre 1903.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

LXXIV

EN MORAVIE

L'ÉPOUVANTAIL le plus étendu pour les enfants en Moravie est *bubák (bobák)* et la femme *boboča* (BARTOŠ, *Naše děti*, p. 28).

On effraie les enfants qui ne veulent pas nettoyer leurs pieds en leur disant que *škrabinoha* va venir et gratter la boue de leurs pieds. — Pour empêcher les enfants d'aller quelque part on leur dit : « Nechoď tam, chytne tě *maga* » (Ne va pas y ou maga te prendra). Dans la nuit avancée on dit aux enfants que *nocula* va apparaître. C'est le même être que *Klekánica* du soir (voir Klekánice en Bohême).

LXXV

EN BOHÊME

Dans quelques endroits de la Bohême on raconte que les enfants avant leur naissance sautent comme de petites grenouilles dans une prairie verte (« na zelené louce ») et mangent de la rosée. Dans les autres régions on dit qu'ils passent le temps dans une forêt où ils ramassent et gardent les champignons.

En Bohême, c'est la corneille qui apporte les enfants le plus souvent.

Il y a une chanson de la corneille en Bohême : « Vrána letí — nemá dětí — kde je mají — v černém lese — co jim vaří — z jahod kaši — čím ji mastí — kolomasií (Erben, *Písně* 77 b.). (La corneille vole — elle n'a pas des enfants — où l'on en a — dans une forêt noire — qu'est ce qu'on leur donne à manger — la purée de fraises — avec de quoi on la graisse — avec du cambouis). — Aux environs de la ville de Králové Hradec (Königsätz) on dit aux enfants que la cigogne apporte les garçons et le renard les petites filles. On conseille aux enfants qui désirent avoir un petit frère ou une petite sœur de poser du sucre sur la fenêtre pendant que les cigognes volent. La cigogne après avoir mangé du sucre oubliera un enfant dans la fenêtre et s'envolera. — En *Silésie* (Vyhlídal, *Čes. Lid* VI, p. 77) on explique aux enfants que *bocan*, bočan (la cigogne) apporte les petits frères et les petites sœurs ou qu'ils nagent dans l'eau et crient : do Chalupy (vers Chalupa), do Stromského (vers Stromské), etc. — On dit que la corneille a apporté les enfants au teint sombre par la cheminée, tandis qu'elle est venue avec les blancs par la fenêtre. On se moque des enfants noirs en disant que les Tsiganes les ont perdus et qu'il leur faut aller à Kosmonosy pour devenir blancs. — A côté de cela, la mésange, le milan et les oiseaux de la nuit, surtout le chat-huant et le hibou apportent les enfants.

Les mères qui sèvrent leurs enfants, pour conjecturer de leur caractère et de leurs futures aptitudes, les soumettent au choix de divers objets : le petit-tableau, l'argent, le livre, du pain, etc., et suivant le choix du petit enfant on en conclut.

Quand la première dent tombe de la bouche d'un enfant, on la jette par-dessus la tête en disant : « Tu máš, li ičko (var. babo) k šťěnej, dej mi za něj železnej » (Erben, *Pís.* 5).) (Voilà, petit renard, une d'os, donne-moi une de fer). En *Serbie* existe le même dicton : Na, ty vrána, koštan zub, daj ty meni gvozden zub ».

En Bohême, on dit : La petite fille pleure pour devenir jolie, le garçon pour devenir laid.

Chez les *Slovaques*, on effraie les enfants qui jurent en disant qu'on leur va mettre du feu dans la bouche (*Čes. Lid*, VII, p. 57).

Le chant de croquemitaine dans un jeu d'enfant en Bohême: En jouant les enfants chantent : « Hastrmane, tatrmane, dej nam kůži na buben, budem na ni bubnovati, až polezeš z vody ven » (*Hastrman*, bouffon, donne-nous le cuir pour le tambour, nous allons tambouriner pendant que tu grimperas de l'eau).

Otton Dubský.

LXXVI

LES BOITES A SURPRISE

Une anecdote qui me fut transmise par la tradition répond à l'interrogation posée dans le numéro d'août et vient prouver l'usage, en Picardie au moins, il y a cent ans, de ce vieux jouet aussi simple qu'hilarant !

L'un de mes grands-oncles qui devait devenir plus tard l'un des artistes les plus réputés de la Picardie dans la première moitié du XIXe siècle, le peintre de marine Louis Gamain, alors enfant, jouait en compagnie d'autres bambins sur la place de l'ancien Crotoy, son village natal.

L'objet de leur divertissement était justement un de ces diables sauteurs en question qui provoquait dans la jeune assemblée un enthousiasme indescriptible.

On s'imagine aisément l'effet que devait produire la moindre nouveauté sur cette jeunesse rurale qui n'était pas encore dégrossie par le moderne progrès.

Mon oncle, esprit inventif s'il en fut, trouvait le moyen de faire exécuter à son fantoche — tel guignol — les sauts les plus inattendus, au grand esbaudissement de son entourage.

Survint une fillette « Quiote Marianne », comme on l'appelait familièrement, qui était un peu sa cousine par parenté et dont un événement tragique (l'incendie qui détruisit en 1799 la moitié de Crotoy) (1) avait fait sa sœur d'adoption.

— « Oh ! Louis, s'exclama-t-elle, à son tour fascinée en apercevant la boîte magique, où qu't'as ieu cho, dis? »

L'interpellé ne résista pas au plaisir de mystifier sa petite amie :

— « Tu n'as qu'à aller chez Cornu, et tu lui d'mand'ras pour « deux liards de c'qui seute » répondit-il sans sourciller.

Quiote Marianne n'en demanda pas davantage et partit en courant vers la boutique du marchand dont l'inévitable moquerie ne tarda pas à lui faire expier la trop naïve crédulité de ses huit ans.

Elle revint donc en pleurant dans le cercle de ses espiègles camarades qui, loin de la consoler charitablement, perpétuèrent le souvenir de sa mésaventure en conservant aux boîtes à surprise la dénomination plaisante et expressive de : *deux liards de c'qui seute* !

A. Bout.

Cf. Florentin Lefils, Histoire de la ville du Crotoy et de son Château.

LXXVII

LES MAINS FROTTÉES

Les enfants du Hainaut se frottent vivement les mains l'une contre l'autre, et disent en flairant alors leurs mains que ça *sent la mort.*

LXXVIII

L'ENFANT SE DONNANT DES AIRS DE GRANDE PERSONNE

J'ai entendu des mères, en Wallonie, se moquer, en ces termes, du travers de leurs enfants, qui voulaient se donner des airs de grandes personnes :

« Petit embarras !
« Queue de rat !

LXXIX

LE RÉCIT MENSONGER

Lorsque les enfants wallons veulent dire qu'un récit est mensonger, et qu'ils n'y ajoutent pas foi, ils disent : « *C'est une colle* », et font souvent le simulacre de *coller* une affiche au mur le plus proche.

LXXX

PLAISANTERIE ADRESSÉE AUX ENFANTS

Lorsqu'un âne brait, on dit au gamin qu'on rencontre à ce moment : *Salue.*

L'enfant s'exécute, croyant saluer la personne qui l'interpelle, mais on le détrompe bientôt, en lui montrant l'âne et en disant : « *Tu as salué ton frère.* » (*Hainaut*, Bassin du Centre.)

LXXXI

L'HABIT NEUF

En Hainaut, lorsque les enfants aperçoivent un de leurs camarades, vêtu d'habits neufs, ils disent : « *Tiens, on a r'habillé les pauvres* ! » c'est-à-dire des vêtements neufs ont été distribués aux pauvres.

(Bassin du Centre.)

LXXXII

L'ENFANT TURBULENT

Lorsqu'un enfant turbulent, espiègle, reçoit un coup, une bosse à la tête, soit en se heurtant contre un corps dur, soit du fait d'un camarade, il vient se plaindre aux parents qui disent : « C'est bien fait, vous avez reçu un *sucre* ». (*Hainaut*).

CONTES ET LÉGENDES ARABES

DCCXLVI

LES AVERTISSEMENTS DE 'OQBAH

Arrivé devant Oueddân, 'Oqbah ben Nâfi s'en empara, prit le roi de la ville et lui coupa l'oreille. Pourquoi me traites-tu ainsi? Les « musulmans n'ont-ils pas fait la paix avec moi? — « C'est pour t'apprendre à vivre, répondit 'Oqbah; quand tu toucheras ton oreille, tu te rappelleras et tu ne feras pas la guerre aux Arabes. » Il tira de lui le tribut que Bosr lui avait imposé auparavant, c'est-à-dire 360 esclaves. Puis il interrogea les habitants : « Y a-t-il quelqu'un derrière vous? » — « Djerma, la capitale du Fezzân. »

Il marcha contre elle pendant huit nuits après avoir quitté Oueddân. Quand il fut arrivé auprès, il manda par un message aux habitants d'embrasser l'islamisme. Ils acceptèrent. Il était campé à six milles de là. Le roi sortit pour lui rendre visite. 'Oqbah envoya des cavaliers qui se placèrent entre sa suite et l'obligèrent à marcher jusqu'à ce qu'il arriva près du chef arabe, crachant le sang et épuisé de fatigue, car il était délicat. « Pourquoi agis-tu ainsi envers moi, demanda-t-il? alors que je suis venu te trouver de bon gré. » — « C'est pour t'apprendre à vivre; tu t'en souviendras et tu ne feras pas la guerre aux Arabes. » Il lui imposa un tribut de 360 esclaves.

Puis il partit aussitôt contre les châteaux du Fezzan et s'en empara l'un après l'autre jusqu'à ce qu'il arriva au plus éloigné. Il demanda aux gens : Y a-t-il quelqu'un derrière vous? — Oui, les gens de Djaouân. C'était un grand château sur le bord du désert, sur une montagne escarpée; elle servait de citadelle aux Koouâr. Il marcha contre elle

(1) Suite, voir t. XXII, p. 227.

pendant quinze nuits et l'assiégea un mois sans pouvoir la prendre. Alors il se mit en route en avant contre les châteaux des Koouâr et les prit jusqu'à ce qu'il arriva au dernier où résidait leur roi; il le prit et lui coupa le doigt. « Pourquoi me traites-tu ainsi? » — « C'est pour t'apprendre à vivre : quand tu regarderas ton doigt, tu te rappelleras et tu ne feras pas la guerre aux Arabes. » Il lui imposa un tribut de 360 esclaves, et demanda aux gens : « Y a-t-il quelqu'un au delà? » Ils ne connaissaient personne. Alors il prit la route du château de Djaouân (1).

DCCXLVII

LES OASIS MYSTÉRIEUSES

L'émir des Benou Qorrah, Moqrib ben Mâdhi rassembla en abondance de l'eau et des provisions et partit dans le désert pour atteindre l'oasis de S'abrou. Mais il erra dans les solitudes pendant un certain temps sans pouvoir y arriver. Craignant alors d'épuiser ses provisions, il revint sur ses pas. Une nuit, il fit halte vers une colline dans une partie inconnue de ce désert. Un de ses compagnons trouva aux environs une construction due aux anciens. Ils l'examinèrent : c'étaient des briques de cuivre rouge entourant la colline et formant la base d'un mur construit par les anciens. Ils en chargèrent toutes les bêtes de somme qu'ils avaient avec eux et partirent. S'ils avaient pu retrouver cet emplacement, ils n'auraient pu enlever tout le cuivre qu'il contenait qu'après un long espace de temps. Moqrib passa à son retour par l'oasis extérieure. Un des habitants l'informa qu'étant allé un matin à son jardin, il trouva que la plus grande partie de ses dattes avaient été mangées : il aperçut les traces des pieds d'un homme d'une grandeur démesurée avec sa famille, il le guetta pendant des nuits jusqu'à ce qu'une fois arriva vers eux une créature gigantesque comme on n'en avait jamais vu. Cet être commença à manger des dattes. Lorsqu'ils s'aperçurent de sa présence et qu'il les découvrit, il partit plus vite que le vent et ils n'en eurent plus de nouvelles. Moqrib les accompagna vers ses traces, les examina et les trouva immenses. Il leur ordonna de creuser une fosse à l'endroit par où cet être était entré, de couvrir d'herbe sa partie supérieure et de la surveiller plusieurs nuits de suite, ce qu'ils firent. Au bout de quelques nuits, cet être s'avança, suivant sa coutume et tomba dans la fosse.

(1) El Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, éd. De Slane, Alger, 1857, in-8, p. 13. Ce récit est emprunté à Ibn 'Abd el Hakem. Cf. Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. I, p. 302 et 508.

Ils s'avancèrent, s'en emparèrent grâce à leur nombre et l'examinèrent. C'était une femme noire, gigantesque, d'une longueur et d'une largeur immenses. Son langage était incompréhensible; ils lui parlèrent dans toutes les langues connues là, mais elle ne répondit à aucun d'eux. Elle resta plusieurs jours parmi eux tandis qu'ils délibéraient à son sujet. Puis ils convinrent de la lâcher et de monter des chamelles rapides et des chevaux pour suivre ses traces afin de savoir qui elle était et d'où elle venait. Mais quand elle fut lâchée, l'œil ne put la suivre : elle distança les chamelles et les chevaux, et personne ne sut rien d'elle (1).

DCCXLVIII

LE PHÉNIX

Au milieu d'un repas donné par Ibn Ouânemmou le S'anhâdjien, seigneur de la ville de Gabès, des gens de la campagne apportèrent un oiseau de la grosseur d'un pigeon, d'une couleur et d'une forme extraordinaire : ils prétendirent n'en avoir jamais vu ni connu de pareil; il avait les plus belles couleurs : son bec était rouge et long. Ibn Ouânemmou demanda aux Arabes, aux Berbères et aux autres personnes qui étaient là s'ils en avaient jamais vu un semblable; personne ne le connaissait ni de vue ni de nom. Alors il ordonna de lui couper les ailes et de le lâcher dans le palais. La nuit venue, on y plaça un réchaud allumé. Dès que cet oiseau l'eut vu, il se dirigea vers lui et voulut y monter. Les serviteurs l'en écartèrent, mais il réitéra ses efforts. Ibn Ouânemmou l'ayant appris se leva ainsi que tous les assistants et ordonna de laisser l'oiseau faire ce qu'il voudrait. Celui-ci arrivé au haut du brasier qui était ardent, s'établit au milieu et se mit à becqueter ses plumes comme font les oiseaux qui se chauffent au soleil. Ibn Ouânemmou ordonna d'augmenter le feu du réchaud en y jetant des chiffons imprégnés de goudron et d'autres matières enflammables. L'intensité du feu s'accrut, mais l'oiseau s'y tenait toujours à son aise sans faire attention ni se déranger. Ensuite il sauta du réchaud et se mit à marcher sans paraître avoir éprouvé le moindre mal (2).

René Basset.

(1) El Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, p. 15-16.

(2) El Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*. p. 18-19. Bien que l'auteur cite ce récit d'après le témoignage du Kalbite Abou Fadhl Djâfar ben Yousof qui prétend avoir été témoin oculaire du fait, il n'y ajoute pas grande confiance, car il la termine par la phrase qui marque le doute chez les Musulmans : « Dieu sait le mieux si ceci est vrai ! »

LE FOLK-LORE DU LIMBOURG HOLLANDAIS

XIV

L'ÉTANG DU MENDIANT

Horn (Limbourg hollandais), à environ deux lieues de Thorn, s'élevait autrefois une vaste demeure seigneuriale, remplacée aujourd'hui par un étang *sans fond.*

La légende veut que ce château était habité par des châtelains peu charitables et durs envers les pauvres. Un jour, un mendiant se présenta aux portes du château, pendant qu'on y festoyait grassement, et demanda quelques bribes du festin. On l'éconduisit durement.

En se retirant, le pauvre hère lança cet anathème : « *Dans deux jours, ce château s'abîmera dans les abîmes de la terre avec tous ses habitants* ». Mais épuisé par la faim, la fatigue, il tomba mort sur le seuil du château.

En effet, deux jours après, le château disparut tout à coup sous terre et fit place à un étang, qu'on voit encore aujourd'hui. Cette eau est sans fond, aucune sonde ne peut en atteindre le fond.

(*Conté par Marie Daelmans, de Maeseyck.*)

XV

LE CHEVAL QUI REFUSE D'AVANCER

A Thorn (Limb. hollandais) un incrédule se promenait à cheval dans la campagne. Arrivé davant une petite chapelle, sa monture refusa d'avancer et une femme surgissant d'un fourré lui dit : « Si tu veux continuer ta route, fais disparaître ce qui se trouve derrière toi ».

Le cavalier descendit de cheval, regarda derrière lui et ne vit rien.

Il s'approcha alors de la chapelle, vit quelques fidèles qui y priaient, se mêla à eux, puis, comme il s'apprêtait à remonter à cheval, il aperçut de nouveau la femme qui lui avait tantôt adressé la parole et lui dit : « *Ce qui était derrière moi a-t-il disparu?* »

Oui, reprit la femme, *tu peux maintenant continuer ta route.*

Et la monture récalcitrante reprit docilement sa course.

(*Maeseyck*).

XVI

LA SORCIÈRE A LA BRASSERIE

A Maeseyck, les ouvriers d'une brasserie ne parvenaient pas à fabriquer de la bière; ils ne savaient à quoi attribuer cette circonstance. Tout à coup l'un d'eux aperçut un chat étranger, blotti sous une cuve; ce devait être lui l'auteur de ce contre-temps. On eut beau employer tous les moyens pour le faire disparaître, coups, cris, rien n'y faisait. De guerre lasse, un ouvrier lança un seau d'eau bouillante sur l'animal, qui détala au plus vite en poussant des cris de douleur.

Le travail de la brasserie put alors se poursuivre sans encombre, mais le lendemain, on apprit en ville, qu'une vieille femme *était alitée par suite de nombreuses brûlures.* On n'en pouvait douter, c'était cette femme, transformée en chat, qui avait interrompu durant un temps les travaux des ouvriers brasseurs.

(*Conté par Marie Daelmans.*)

XVII

SAUVÉE PAR SAINTE GERTRUDE

Il y a bien longtemps, vivait à Heppeneert, à une demi-lieue de Maeseyck, un comte qui, ayant dépensé toute sa fortune au jeu, s'adressa à messire Satanas pour la retrouver.

On prit rendez-vous.

Satan promit au comte de lui rendre ses biens, s'il voulait signer de son sang le pacte qu'il lui tendait. D'après cette convention, en échange de sa fortune qu'on lui restituait, le comte promettait de livrer son âme au diable au bout de trente ans.

Le pacte fut signé.

Le temps écoulé, le comte se dirigeait vers l'endroit où il devait livrer son âme, lorsqu'il eut à traverser un petit pont. Lorsqu'il fut au milieu du pont, il entendit tout à coup une voix infernale s'écrier : « *Arrête! avant d'aller plus loin, fais disparaître la personne qui se trouve derrière toi* ».

C'était sainte Gertrude, que le comte invoquait tous les jours, malgré son impiété, qui venait disputer à Satan sa proie.

La sainte n'abandonna pas le comte, Satan n'osa pas approcher, et de guerre lasse se retira honteux et confus sans emporter l'âme de sa victime.

(*Raconté à Maeseyck par Marie Daelmans.*)

XVIII

LE CHIEN DIABOLIQUE

Il y a quelques années, dans une maison de la rue d'Aldeneyck, à Maeseyck, un molosse, aux crocs formidables, s'était introduit, la nuit, quoique toutes les portes fussent fermées. Malgré tous les moyens employés il fut impossible de faire sortir ce chien de la maison. En désespoir de cause, on s'en fut trouvé le curé. Celui-ci récita quelques prières et l'animal, docile à sa voix, vida tranquillement les lieux, Oncques, on ne le revit.

XIX

LES PIERRES CHANGÉES EN FLEURS

A Aldeneyck, près Maeseyck, vivaient, il y a bien longtemps, deux sœurs fort pieuses, quoique leur père fût un mécréant, pestant et sacrant tout le long du jour.

Ces jeunes filles avaient l'habitude de se promener tous les jours le long de la Meuse et d'y recueillir dans leurs tabliers les pierres qu'elles rencontraient sur leur route et qu'elles destinaient à l'érection d'une petite chapelle.

Un soir, leur père, les voyant rentrer, le tablier bien rempli, leur demanda ce qu'elles cachaient ainsi.

— *Ce sont des fleurs*, dirent-elles, espérant ainsi détourner par un pieux mensonge les soupçons paternels.

— *Laissez voir?*

Craintives et s'attendant à être battues, nos sœurs ouvrent leur tablier, et le tablier contenait des fleurs. Dieu avait fait un miracle.

Les deux sœurs, sous les noms d'Erlinde ét de Relinde, sont aujourd'hui honorées dans le village.

XX

LE CARROSSE MYSTÉRIEUX

A Maeseyck, les vieux racontent encore l'histoire du carrosse mystérieux, qui suivait, à minuit, une route, à travers bois, des environs. Chose curieuse, ce carrosse, attelé de deux chevaux, n'avait pas de cocher.

XXI

L'HOMME DE LA LUNE

A Maeseyck, l'homme qu'on aperçoit dans la lune a été condamné à vivre dans cet astre, parce qu'il travaillait le dimanche. Il porte une *botte de paille*, d'autres disent un *fagot* sur le dos.

XXII

LES LOUPS-GAROUS

A Maeseyck, on prétend que les loups-garous se servent de certaines *bandes de cuir* pour se transformer en animaux divers. Le jour, ces bandes sont soigneusement cachées et personne ne les peut trouver. Une fois cependant une femme trouva une de ces bandes et voulut la jeter au feu, mais au moment où elle introduisait cette bande dans le four, un homme inconnu se dressa devant elle, saisit la bande et s'en revêtit. Elle aperçut alors un gros chien noir, qui lui montrait deux rangées de crocs assez peu rassurants, et qui disparut dans la direction des bois, dit *Koukoulourebosch*.

XXIII

LES CHATS SORCIERS

A Maeseyck, une nuit, un ivrogne cuvait son genièvre, étendu sur l'herbe des remparts anciens, lorsque, tout à coup, deux chats vinrent jouer à proximité de lui. Notre homme saisit une patte de chaque chat et voulut les taquiner. Mal lui en prit, car aussitôt il se sentit soulevé de terre par une force surnaturelle et transporté dans les airs où il plana pendant toute la nuit. Le matin on le trouva, à trois ou quatre lieues de l'endroit, étendu sur un fumier.

XXIV

LE LOUP QUI SE FAIT PORTER

Au bois dit *Koukoulourebosch*, à Maeseyck, habitait un loup qui sautait sur les épaules des passants et ne les quittait qu'à la porte de leur demeure. Si on parvenait à donner un coup à ce loup et à le faire saigner, il prenait aussitôt l'aspect d'un homme,

XXV

LES FILLES NÉES AVEC LA COIFFE

Les *filles* qui viennent au monde avec le « voile » (1) seront sorcières (Sainte-Gertrude).

Ma conteuse, sur ma remarque, me dit qu'elle n'a jamais entendu dire que les garçons venaient au monde avec le *voile*.

Elle ajoute que les accoucheuses emportent le *voile* chez elles, le font sécher et en vendent des fragments aux mères des conscrits, qui les cousent à l'insu de ceux-ci dans leurs vêtements. C'est un précieux talisman qui leur procure un bon numéro.

XXVI

LA BÉNÉDICTION DE LA GORGE

A Sainte-Gertrude, le jour de la Purification de la Vierge (2 février), au salut, le soir, le prêtre bénit la gorge des paroissiens.

A cet effet, les personnes qui veulent se faire bénir la gorge s'approchent du prêtre qui tient horizontalement *d'une main* deux longues chandelles allumées et formant un angle entre elles. On passe le cou dans *cet angle* et de *l'autre main* le prêtre fait embrasser la patène en prononçant une formule latine. La gorge est alors bénie et l'on est préservé des affections de la gorge pendant l'année.

Le prêtre agit avec ses deux chandelles comme il agirait avec une paire de pincettes, la tête du patient étant placée entre les deux branches de sa pincette qui sont deux chandelles allumées et tenues horizontalement.

XXVII

COMMENT ON FAISAIT AUTREFOIS SON TESTAMENT AU PAYS DE LIMBOURG

D'après les articles 109 et 262 de la coutume de Limbourg, *personne ne peut faire un testament que sur le chemin royal en présence de la Cour de Justice, étant en telle disposition de corps qu'il puisse rester debout sans s'appuyer sur une canne.*

(Ernst. *Histoire du Limbourg*, 1, 305).

(1) En Wallonie, à Liège on dit l'hammelette, la coiffe, membrane qui recouvre quelquefois le visage du nouveau-né.

XXVIII

LA FAUNE

La chauve-souris.

A la vue des chauves-souris, les enfants chantent à Sainte-Gertrude :
Plaaijermuis (Vladdermuis ou Vledermuis).
Komt in mijn huis,
Ik zal u een bedje maken,

ALFRED HAROCE

CONTES ET LÉGENDES DE HAUTE-BRETAGNE

XCIV

LA BONNE FEMME AUX CENT ÉCUS.

N'y avait eune fa eun jieune gars et eune jieune fille, sa sœu, qui demeuraent o (avec) leu tante qu'été ben veille et qu'avait cent éçus dans n'un vieux bas dans le fond de son ormouère.

L'jieune gars partit fère son tour de France et sa sœu restit o la tante.

Quand le gars eut fé son tour y revègn (revint) et demandit à sa sœu eyou qu'été leu tante.

— Ah, mon pauv'frère, que dit la fille, ol (elle) est enterrée de cette mériennée (après-midi).

— Et les cent écus?

— Dam, mon gars, et les cent éçus aussi, ol avé dit comme céla qué quand o moûré o voulé qué n'on mette les cent éçus o ielle dans sa châsse.

— Ibécile, jé n'té creyas pas si bête, tu aras ben mieux fé d'les garder pour nous, et si cu'y renonce pour ta part, j'vas t'aller les chercher pour mo (moi).

Quand y fut nit (nuit), i'prit eune bêche et allit dans l'cimetière et déterrit la bonne femme et trouvit les cent éçus o tout (avec elle).

Durant qu'y travaillé, i'passi par lé cimetière, un voleu o iun pour-

ciau cué (tué), qu'il emportait dans n'eune pouche. Quand y vit un homme qui travaillé la nit (nuit) dans le cimetière, il eut poûe (peur) et j'tît (jeta) son fée (faix) et s'ensauvit. Quand c'est qu'laute vit la pouchée, il allit vâ (voir) c'qué c'était et quand y vit que c'té un pourciau :

— Ah v'là mon affére.

Il ôtit le pourciau de d'dans la pouche, mit sa tante à la place et s'en allit do (avec) l'pourciau sur son dos.

Queuque temps après, l'voleu s'dit qu'i' n'avé ren vu et que les môres (morts) n'ervenaient point. I'r'tournit dans l'cimetière et trouvit sa pouche : « Ah ! j'étas-t'y bête, v'là ben ma pouche, i' avait ren du tout, c'qué c'est pas moins qu'la poûe !

I' r'mit sa pouchée sur son dos et s'en allit.

Quand il arrivit cez(chez)li, il dit comme cela à sa femme: « Lève to et m'fé d'la soupe; v'là un pourciau, et quand la soupe s'ra faite tu m'reveilleras, mo j'vas m'coucher ».

La femme se l'vit ben vîte et s'mit à délier la pouche, mais un des bras de la morte que le gas avé plée (plié) de force pour le fère entrer dans la pouche vergit (se déplia) et donnit eune bonne claque à la femme qui s'ébériit (s'écria) :

— Ah mon pauv'homme, mée c'est un môre que tu as dans ta pouche !

— Qu'in (tiens) s'il avé été vivant j'aras pas pu l'mette dedans.

— Mée vère mée (mais oui certes) c'est eune femme.

— En dame ! à c't'heure mé v'là dans un vilain cas; mêe ça ne fé rin, n'y a not'vouesign qui dit comme cela qué n'on l'y vole ses choux. J'vas t'aller mette la bonne femme dans son clos, accorée a iun pommier, o (avec) iun chou sous l'bras, et j'vas li dire après que gn'y a cor une bonne femme qu'est à i'y voler ses choux.

En effé i' mit la bonne femme à teni', rin qu'un p'tit, conte un pommier et allit cez (chez) son vouesign.

— Eh, Turaud (Mathurin), v'là cor la veille qu'est dans ton clos à te voler des choux. O n'na cor iun sous l'bras.

V'là Turau qui print son fusil et qui tirit sus la veille (vieille). La v'là châte (tombée).

— Dame mon gars, te v'la dans d'vilains draps, cu (tu) as cué (tué) la pauv'e bonne femme-là pour un chou, cu auras pas dû tirer d'sus.

— A mon mieu comment fère, j'vas être guillotiné.

— Non fé (non certes), si tu veux m'donner tras (trois) cents francs, j'vas ben t'en débarrasser.

— Oh la oui, j'veux ben et j'n'en dirai rin,

V'là not voleur qui prend la bonne femme sur son dos et la porte cez Monsieur Recteur. I' tapit à la porte ben fort :

— Monsieur Recteur, Monsieur Recteur, lev'ous (levez-vous) ben vite; v'là eune femme qui va mouri' à vot'porte.

Le pauv' préte (prêtre) se levi (leva) ben vîte; mée i ne trouvi pas ses hannes (son pantalon) et asseyit (essayait) de pouiller ses jambes dans les manches de sa soudène (soutane)...

— Mée dépéch'ous don ben vite; o va mouri' sans confession et c'est vous qu'en s'rez l'auteur (la cause).

Enfign (enfin) quand c'est que l'voleur ouït l'recteur qu'arriv', i' laissit châ (laissa choir) la bonne femme.

— Ah Monsieur recteur ! la v'la morte, et vous v'la dans un vilain cas, mée s'ous (si vous) voulez me donner tras cents francs et votre vieux cheva' (cheval), j'vas v'zen (vous en) débarrasser.

Monsieur recteur li dit d'entrer en espérant (attendant) qu'y montî (montât) li chercher l'argent.

Le voleur vit dans le coin du fouyer (foyer) un vieux havet (espèce de petite fourche à deux dents dont on se sert dans les campagnes pour la cuisine) qui n'avé pus (plus) qu'une dent et le démandit au recteur.

Quand il eut son argent, il amouérit (arrangea) la bonne femme comme i' put sus l'cheva' et li (lui) lii (lia) le havet dans la main, de manière que quand l'cheva' bougeait le havet l'piquait et li donnit tras ou quatre bons coups d'fouet.

L'cheva' s'ensauvit au grand galop, et tant pus qu'i' courait, tant pus que l'havet l'piquait, de manière qu'y n'sarrêtit qu'ben lin (loin) et trouvit dans l'bout d'un clos (champ) eyoù (où) qu'i' trouvît une pouche pleine d'avouène que les fermiers avaient lessée (laissée) là durant qu'ils t'aint (étaient) à yen (à en) semer dans l'autre bout.

Quand l'fermier vit l'cheva' manger l'avouéne, i' criit su' la bonne femme, et comme o n'li répondait point i' li dit : « Veille sorcière ! tu vas t'en aller do (avec) ton cheva' », et s'mit à couri' d'ssus, i' prit son fouet par le p'tit bout du manche et l'y en donnit un massacré (fameux) coup su' la goule.

La bonne femme chéyit (tomba) et v'là tous ses ouvriers de li dire qu'il avait eu grand tort de cuer (tuer) la pauvre bonne femme-là, qu'allait a la forge fère raccomoder (réparer) son havet pour doux tras (deux ou trois) goulées d'avouéne.

V'a l'fermier point fié (fier) qui leux dit comme cela que s'inn' voulaint (s'ils ne voulaient) ren dire, iz allaint s'en aller fricasser d'zeux (des œufs) et faire la noce toute la r'ciée (l'après-midi). Les ouvriers dirent qu'i' volaint ben.

I' r'greyit (il réinstalla) la bonne femme su' l'cheva' et donnit au cheva' tras bons coups d'fouet.

Le cheva' partit et s'arrêtit dans n'un pré et s'mit à pâturer (paître); une bonne femme qui passit par là au so(au soir) eut poûe (peur) et s'en allit dire au primetère (presbytère) qué l'diaube (diable) était dans n'un pré.

Monsieur recteur ne voulait pas crère (croire); mée la bonne femme li dit de v'ni' o ielle (venir avec elle) et qu'olle allé li l'montrer (le lui montrer).

Quand i' furent là, le recteur crut aussi li (lui) qu'c'était l'diabe, et dit à la bonne femme et de dire et de faire dire dans la paroisse que le lendemain matin gn'i' arait (il y aurait) eune procession pour chasser l'démon.

Dès au matign' vlà tout ce que n'i' avait de veilles bonnes femmes qu'arrivaint au primetère et quand n'i' eut hardi (beaucoup) de monde, les v'là tous partis en processsion.

Mée quand l'cheva' qui n'féesé (faisait) ren dépée (depuis huit jours (jours) se mit à sauter et à couri' (courir), quand i' vit tant d'monde, les prét' (prêtres) eurent poux et s'ensauvîtent, et tous ceux qui pouvaint couri' les sieuvitent (suivirent); n'y avé pu par drére (derrière) que les bonnes femmes o lous (avec leurs) bâtons qui disaint en se sauvant aussi ielles tant qu'o pouvaint : « Eh pourquo (pourquoi) pas s'entr'attenre (s'entre attendre); et pourquo pas s'entr'attenre? »

Et je n'sé pus c'quest devenue la bonne femme et l'cheva' après cela.

A. DE MONTAUDRY (1).

XCV

PEUÇOT (*Ercé près Liffré.*)

Peûçot était si p'tit, si p'tit, qu'un joû qu'i' plouvait, i' s'cutit (cacha) soû eune feille de brou (lierre). Sa méère huchit (cria) après li pour li donner sa graissée (beurrée).

— Eioù qu't'es, Peûçot?

— Soû eune feille de brôu, qu'i' dit ; et i' sortit dé d'ssous.

Une aut' faï, la vache, respé d'vous, l'avalit, et i' restit tras joû's sans sorti' d'son vent'e.

(1) Publié par le *Vieux Corsaire de Saint-Malo*, janvier 1886. Le même thème se trouve avec des variantes dans un autre conte du même pays intitulé : *D'un vieux cheval et d'une vieille femme*. SÉBILLOT, *Contes oppulaires*, 1re série.

Le trasième jou', i' sortit, et il était si ordous (sale) qu'i' faisait dongier (répugnance); sa méère le démerdit o de l'ève (eau), et il allit courre par les clos. Quand i' fut lassé, i s'mussit dans n'un treu (trou) de taôpe tout cont'e eune greusse roche. Comme i' qu'mençait à dormi', i' ouït l'galop d'un cheva'; 'était sti d'un marchand qui s'en venait d'la faïre, et qu'était do son chien. Comme i' faisait chaô et que l'endrait était ben ombré, i' descendit de dessus son cheva', l'attachit à eune greusse (grosse) arb'e, et s'assit su' la roche. I' tirit sa bourse de ses hannes (culottes), et commençit à compter son argent : Eune, deûhe, trâs, quat', cinque, six. Quand i' tirit sa sixième pièce, i' oyait eune voix, quasiment comme ielle d'un guersillon (grillon), qui disait, aussi vitement qu'un traquet : Eune, deûhe, trâs, quat', cinque, six ! I' recommencit diqu'à tras faïs à compter, et tras faïs, i' ouit la p'tite voix de guersillon. Le marchand se colérit, et i' dit à son chien :

— C'est-i' taï, mon chien, qu'es à t'gaosser d'ma? Si tu requ'mences, j'vas t'écraboui'.

I' se remit à compter sa pauv'argent, et Peûçot répétit cor après li. I' quit son chien, et recommencit à compter son argent, crayant que la faïs-là, i' serait ben tranquille. Mais i' ouit la p'tite voix de guersillon, qu'avait la mine de s' fout'e (moquer) de li.

— C'est i', ta, mon cheva', qui t'amuses à t'gausser d'ma ! tais-ta, ou ben je t'qûrai (tuerai) tout comme not' chien.

Le marchand se remit cor à compter sa pauv'e argent, et i' ouït cor la petite voix qu'avait la mine de s'fout'e de li. I' quit son cheva, et i' s'rassit, disant comme ça :

— A c't'heure, j'vas êt'e ben tranquille, pisqué je sais (suis) tout sou' ici.

I' prit cor sa bourse et comptit : Eune, deûhe, tras, quat', cinque, six, sans se presser, et i' ouït le p'tit guersillon qui disait, quasiment aussi vite qu'un traquet : Eune, deûhe, tras, quat', cinque, six !

Du coup, i' se colérit si dusse (dur), qu'i' s'en serait ben roulé dans la place. I' tirit son pistolet d'sa pouchette et dit :

— Queue diab'e qu'est par ici ! si je l'ois cor eune faïs, 'est ma que j'vas quer. Eune... deûhe... tras... quat'e... cinque... six !

— Eune ! deûhe ! tras ! quat'e ! cinque ! six !

I' tirit son coup de pistolet, et se quit. Quand Peuçot vit qu'il était mort tout né (net), i sortit de son étaupinière, et i' prit la pauv' argent du marchand.

Paul SÉBILLOT.

TEXTES PATOIS DE LITTÉRATURE ORALE DE LA HAUTE-BRETAGNE

FOUQUET (Docteur). — *Légendes du Morbihan.* Vannes, Cauderan, 1857, in-18.

Le Meunier qui jette des sorts, p. 8-12.
La jument noire, p. 13-15.
Cancoet, p. 140-142.

FOUQUET (Docteur). — *N.-D. du Pont-d'Ars.* Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1860, p. 125-127.

SÉBILLOT (Paul). — *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris Charpentier, 1880, in-18.

N° 37. Le voyage des Jaguens à Paris.
38. Comment les Jaguens allèrent voir le roi.
39. LeFils du roi de France et le Jaguen.

SÉBILLOT (Paul). — *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, Paris, Maisonneuve, 1881, in-12 elzévir.

La Goule ès fées, p. 19-23.
Les Jaguens à l'auberge, p. 253-255.
Chansons, p. 260-262. Préambule.
La Bique à Jacques André, p. 288-290.
La Bonne Femme ès preunes, p. 291-292.
La Chieuve de Tremaudan, p. 292-294.
Le Gas faraud, p. 294-296.
Devinettes, p. 299-330.
Formulettes, p. 335-354.
Proverbes, p. 358-374.
Les souhaits, facétie, p. 388.
Le pavage de la rue des Chèvres à Collinée, facétie, p. 390-392.
Contes des Marins. Paris, Charpentier, 1882, in-18.
Les Joyeuses histoires des Jaguens, n° 30 à 38.
Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. Paris, Maisonneuve, 1882, 2 in-12 elzévir (passim).

Comte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON. — *Légendes du pays d'Avessac*, Nantes, 1882, in-8°. Extrait du bulletin de la Société archéologique de Nantes.

SÉBILLOT (Paul). — *La Houle du Port Pérou* (en patois du littoral des Côtes du-Nord). *Acta Comparationis litterarum universarum* (Klausembourg n° CXC).

DECOMBE (Lucien). — *Chansons populaires de l'Ille-et-Vilaine*, Rennes, H. Caillière, 1884, in-12.

Le petit mari, p. 55-57.
Pour té Margot, 70-72.
La Visite à Isabiau, 73-76 et var. 77-79.
Quand j'allas vâ ma maîtresse, p. 80-83.
Sapergouenne, p. 84-88.
Le Testament de l'âne, p. 92-94.
Pelot de Betton, p. 103-104.
La fille trompée, p. 112-114.
Si j'avions un p'tit coutiau, p. 115.
Le Coucou de mai, p. 124-126.
La Bergère et le forestier, p. 127-128.
Le garçon peu chanceux, 133-134.
Cassons les verres, 137-138.
Un mari peu regretté, 139-141, voir : 142-145.
Les noces de maître Laurent, 162-164.
L'Agneau mangé par le loup, 189-191.
Jean de Lignolle, 192-194.
Tirez le ridiau, 197-198.
L'Amoureux de Bertrane, 199-201.
Roussignoulet sauvage, 208-209.
En chevauchant mon cheval rouge, p. 212-213.
Le départ des Chouans, 236-237.
P'tit Roussignol sauvaige, 316-317.

SÉBILLOT (Paul). — *Les Normands blasonnés par les Bretons. Mélusine*, t. II, 1884-1885, c. 441-443.

Les Joyeuses histoires des Jaguens. Mélusine, t. II, c. 464-475 (recueil de onze contes).

ORAIN (Adolphe). — *Glossaire patois de l'Ille-et-Vilaine.* Paris, Maisonneuve, 1886, in-8.

La Cressonnière..... p. 154–155.
Les Buans de Noa..... p. 155.
Ma Mignonette..... p. 156.
Les trois commères..... p. 162.
J'n'aime pas la noblesse..... p. 170.
Marguerite est un biau nom ..... p. 198.
Fleur d'orange..... p. 199–200.
Empêchous les gars d'aimer..... p. 202–205.
La confirmation à Châteaubourg . p. 204-205.

SÉBILLOT (Paul). — *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne.* Paris, Maisonneuve, 1886, in-12 elzévir (passim).

MONTAUDRY (A. DE) La bonne femme aux cent écus. *Revue des Patois*, t. I, n° 3.

SÉBILLOT (Paul).—*Peuçot*,conte en patois de l'Ille-et-Vilaine.*Revue des patois*, t. I, n° 3.

SÉBILLOT (Paul).— *Blason populaire de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord.* Paris, 1888, in-8°. (Extrait de la revue de linguistique, t. XIX, p. 234 et t. XX, pp. 201 et 315).

SÉBILLOT (Paul). — La bonne femme ès preunes, chanson, *Revue des Traditions populaires*, t. VI, 1891, p. 208.

ROUSSEL (Alfred). — Texte en patois de Saint-Méloir-des-Ondes. Revue des patois gallo-romans, t. I, p. 123.

SÉBILLOT (Paul). — Contes comiques, *Revue des Traditions populaires.* t. XI, 1896.

L'âne qui devient moine, p. 633-634.
Les saints vivants, p. 634-636.

DAGNET. — *Au pays fougerais.* Fougères, 1899, petit-in-12.

Les menoux de loups, p. 32-33.
Les Filoux, p. 51-55.
La Chassartue, p. 78-79.
Le Fouloux, p. 103-104.
Et petites pièces passim.

SÉBILLOT (Paul). — *Contes des landes et des grèves*, Rennes, 1900, in-18.

Les douze Nomands, p. 285-287.
Le minard du Jaguen, p. 288-296.

G. DOTTIN et J. LANGOUET. — *Glossaire du patois de Pléchâtel.* Rennes et Paris, 1901, in-8° (1).

La Buée, chanson, p. 199.
Le recteur et les voleurs, conte, p. 200-201.
Jean le Fin, conte, p. 201-204.

PAUL SÉBILLOT.

(1) Cet ouvrage contient, p. VII-IX, une intéressante Bibliographie des ouvrages publiés sur le patois de la Haute-Bretagne, dans laquelle les auteurs n'ont que rarement cité des textes de littérature orale.

LA MER ET LES EAUX

CLVIII

LE NECKRE

Il est peu de personnes qui n'aient entendu parler du *Neckre*, ce génie malfaisant des eaux qui, dans les contrées septentrionales, prend mille formes diverses, garde l'entrée des golfes et à qui chaque année il faut une victime humaine. Cet esprit aquatique porte à peu près la même dénomination chez tous les peuples d'origine germanique : *Nik* en norvégien, *Nek* ou *Neck* en suédois, *Nisse*, autrefois *Nicks* en allemand, *Niken* et *Nocken* en danois, *Nœk* ou *Necker* en bas-allemand, en hollandais et en flamand, *Noca* en latin barbare. De là le nom de *Neckur*, sous lequel les septentrionaux désignèrent Neptune.

Les Morins, ancien peuple du nord de la France, eurent aussi leur *Neckre*, et le souvenir de cette divinité des eaux n'est pas encore entièrement perdu dans la partie nord de la province d'Artois. Le poète audomarois Simon Ogier disait au XVIIe siècle : « Il est à Saint-Omer un fantôme qu'on appelle vulgairement *Le Necre*. Il erre et circule çà et là à travers la ville pendant la nuit. Il prend différentes formes. Il apparaît métamorphosé tantôt en bœuf, tantôt en âne, tantôt en cheval, tantôt en bélier; il prend la figure, parfois d'un singe, parfois d'une chienne; ici c'est un molosse, là c'est un ours; d'autres fois il se montre sous l'aspect d'un homme, et d'autres fois sous l'aspect d'une femme. Enfin, c'est un véritable Protée que notre *Necre*, imitant toutes les figures, toutes les formes, et prenant telle physionomie qu'il lui plaît (1). »

Mais c'est à tort que Simon Ogier, qui ne paraît pas se douter que les Flamands et tous les peuples septentrionaux issus des Germains avaient aussi leur *Necker* qu'ils confondaient et confondent encore avec le diable, assimile le *Necre* audomarois au *Gobelin*. Ce dernier,

(1) « Est quoddam spectrum Audomaropoli, quod vulgo *Le Necre*... appellatur et noctu per urbem huc illuc oberrat et obambulat, et se in varias figuras transformat, modò bos, modò asinus, modò equus, modò aries videtur, nonnumquam caniculæ, interdum ut molossus, interdum ut ursus conspicitur ; quandòque viri, quandòque mulieris speciem mutatur. Denique hic Proteus noster omnium figuras et formas imitatur et sibi quam vult faciem adsciscit... » (Simon Ogier, *Etymologiæ*, 5. — 1601).

esprit familier et domestique appartient à une autre famille de génies, celle des lutins. Il est connu en Angleterre comme en France sous le nom de *Goblin*, en Flandre sous celui de *Gauwelin* (folâtre, du mot *gauœ*, preste, agile), ou sous les différentes dénominations de *Bitebau*, *Kavoukr-Manneken*, *Nacht-Spoock*, etc.; et, chez les autres peuples germaniques, on l'appelle *Kobold* ou *Covelein*. « Le crédule vulgaire, du Schrezius, a imaginé certains esprits visibles qu'il suppose habiter dans les réduits obscurs des maisons ou dans un tas de bois. On leur fournit là en abondance toute sorte de nourriture, parce que, dit-on, ils apportent à ceux qui les nourrissent ainsi le blé qu'ils volent ailleurs dans les greniers (1). »

Le *Gobelin*, dans l'arrondissement de Saint-Omer, n'est plus guère connu que parmi les mariniers; ils font peur aux novices de ce prétendu fantôme qui, ainsi que l'indique le mot flamand *gauwelin*, n'est souvent qu'un farceur ou un filou.

Le *Neckre*, au contraire, est un génie beaucoup plus sérieux. Ses apparitions, quelle qu'en soit la forme, annoncent toujours un sinistre événement. Dans le canton d'Audruicq on l'appelait aussi le *fantôme de l'Aa*. Au surplus, le *Neckre* habite indifféremment toutes les rivières, et il n'est pas encore très rare d'entendre une mère dire à son fils qui joue trop près de l'eau : « *Garde à ti, ch'neckre i vat' prindre* ! » Mais le plus commun de ces génies malfaisants est le *Neckre à l'kanne*. Il se montre sous la forme d'un grand chien noir ou d'un barbet, en flamand *Waterhondt* (chien d'eau), traînant au cou une longue *chaîne* : d'où son nom. Parfois, dans le silence des nuits, on entend retentir au loin le bruit de cette chaîne, et lorsqu'il y a quelque malade dont la dernière heure approche ou qu'un malheur doit fondre sur une famille, on le voit rôder autour de la maison. Tels sont les récits dont on s'entretient encore çà et là dans les campagnes audomaroises, pendant les longues soirées d'hiver. On ne saurait se figurer l'impression profonde que produisirent, sur certaines gens, ces lugubres histoires dont on citait les témoins *de visu*.

De semblables traditions existent encore aussi dans le Boulonnais, et c'est peut-être au séjour de ce génie qu'une ombreuse et charmante vallée voisine de Boulogne, celle du *Denacre* (*De Nackre* (*dal*), la vallée du *Neckre*), doit son nom. La tenace croyance qu'avaient les habitants du pays dans cette divinité des eaux explique la crainte superstitieuse qu'éprouvent encore quelques personnes de la campagne pour traverser la vallée du *Denacre* pendant la nuit.

A côté du génie des eaux, tous les peuples issus des Germains ont

(1) Schrezius, *Glossar Germanic.*, v° *Kobolt*

leur sirène ou femme marine. C'est en Allemagne, la *Meerfrau*, en Suède et en Norvège, la *Havfrüe*, en Irlande, la *Margyar*, en Angleterre, la *Mermaid*. Les marais de Saint-Omer et des alentours ont aussi leur *Meervrouw* ou *Meergraue*, en patois *Marie Grauette*, la dame ou la vieille du lac. A l'instar de ses consœurs du nord, cette sirène attire à elle les petits enfants qui s'approchent trop près de la berge ou qui penchent la tête par dessus les bords du bateau, et les entraîne dans sa grotte de vase et de roseaux (A. Courtois, *Le Roman et le Théotisque belge*).

Ed. Edmont.

CLIX

MOYEN DE RETROUVER UN NOYÉ

A Thuin (Hainaut) et environs, lorsqu'on veut retrouver le corps d'un noyé, on livre au fil de l'eau une sébille (1) de bois dans laquelle on a placé une chandelle bénite. Là où la sébille tournoie et s'arrête et où la chandelle s'éteint, là se trouve le corps du noyé.

A Hamoir (Ardennes Liégeoises), on place un morceau de pain ou un petit pain dans lequel on fiche une chandelle bénite. Là où le pain s'arrête et où la chandelle s'éteint, là se trouve le noyé.

Alfred Harou.

CLX

FONTAINE SAINT-NICOLAS

Dans la presqu'île de Ruys, en la commune d'Arzon, se trouve la fontaine de Saint-Nicolas, qui inspire aux jeunes filles cette formule:

Saint Nicolas, qui mariez les gas,
Priez pour moi, trouvez-moi un gas.

H. de Kerbeuzec.

(1) Ou un vieux sabot.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCLXXXV

L'ANCIEN CHATEAU DES FERRIÈRES

En Sulniac (Morbihan), il y a un lieu qui mérite d'être visité et que les touristes ignorent. Ce sont le moulin et la ferme des Ferrières. L'étang meurt, et deviendra quelque jour prairie. La maison n'est autre qu'un château de la fin du XVe siècle et de la Renaissance. Une vaste cheminée, avec écusson et pieds sculptés, mériterait un sort plus heureux. Autour du puits, qui ne manque point de cachet, gisent quantité de moulures.

La fermière m'a conté que Mgr de Rosmadec, évêque de Vannes (au XVIIe siècle), mort en odeur de sainteté, venait jadis se reposer dans ce château. Elle m'a montré sa chambre et la fenêtre d'où il aimait contempler le pays. Elle m'a dit que, pendant la révolution, le château fut transformé *en tribunal* et que l'on exécutait les condamnés dans la lande du Pondo. Cette lande possède *une pierre qui servait de guillotine* ! (Je répète mot pour mot les expressions de la vieille fermière.)

H. DE KERBEUZEC.

ANCIENNES COUTUMES DU DÉPARTEMENT DU NORD

I

MARIE AU BLÉ

Il est à remarquer que dans tous les usages et cérémonies qui appartiennent spécialement aux anciennes provinces des Pays-Bas, il est toujours question de *boire* : toutes les fêtes, soit civiles, soit religieuses (et nos pères en comptaient beaucoup), ne manquaient jamais de se terminer au milieu des verres et des bouteilles. C'est là un type des mœurs flamandes : il semble que le *nunc est bibendum* ait été la devise naturelle et permanente de toutes les bannières des abbayes, des confréries et des compagnies bourgeoises de la Flandre. Lorsqu'on commence la moisson dans quelques cantons des départements du Nord et du Pas-de-Calais, les moissonneurs font un bouquet d'épis d'orge et de blé et le présentent, avec un certain appareil, au fermier qui les emploie : celui-ci leur donne à boire et cette première journée

se passe dans la bombance; le bouquet est suspendu au plafond de la cuisine de la ferme, où il demeure jusqu'à l'année suivante, qu'il est remplacé par de nouveaux prémices. Cet usage est, au dire de quelques antiquaires, un vieux reste du culte de Cérès; on peut ajouter qu'on y sacrifie plus à Bacchus qu'à la mère de Proserpine.

Il existait jadis à Valenciennes une coutume qui avait la même origine, et qui s'y célébrait avec plus de solennité. Le lundi qui suit la fête de sainte Véronique, patronne des fileuses et des mulquiniers, les porte-faix de la halle commençaient à parcourir la ville en costume de bergers de théâtre ; ils étaient armés de fourches de bois blanc ornées de rubans roses. Au milieu de cette bande joyeuse, on distinguait le plus beau des porte-faix, mieux paré que les autres, portant un énorme bouquet à sa boutonnière et conduisant une jeune et belle fille habillée de blanc et chargée de rubans roses, à laquelle on donnait le nom de *Marie au blé*. Ce couple choisi, précédé de musiciens richement costumés et suivi de son escorte champêtre, parcourait la ville en tous sens et s'arrêtait à chaque carrefour pour y danser le menuet, la matelotte ou l'allemande; à l'aide d'un mouchoir blanc tenu par les deux bouts, il exécutait des passes souvent fort burlesques. Pendant ce temps, les acolytes présentaient aux assistants du blé nouveau dans des plats d'argent, et recevaient les dons de la générosité publique. Cette troupe, altérée par la chaleur de la saison et par l'exercice violent qu'elle faisait, ne dépassait guère un cabaret un peu réputé sans y faire une pause honnête. Cette promenade dansante durait huit jours et se terminait à la fête de Marly, village situé près de Valenciennes, où l'on représentait les mêmes cérémonies pour la clôture. On doit bien penser qu'au huitième jour, les danseurs avaient un peu perdu de leur jarret, et les costumes de leur fraîcheur, mais il n'en était pas moins vrai que tous fournissaient leur carrière avec un bonheur étonnant.

Les traditions locales rapportent que dans l'origine de cet usage, c'était la femme ou la fille du prévôt qui dansait ainsi avec le syndic du corps des boulangers de la ville; ensuite les filles des halliers briguèrent l'honneur d'être *Maries au blé*; la plus belle et la plus vertueuse avait la préférence. Quelques accidents fâcheux étant survenus à la suite de ces courses dansantes, les parents ne permirent plus à leurs filles de courir ainsi les rues et les cabarets avec une douzaine de cavaliers quelquefois trop galants; on fut alors obligé de prendre *Marie au Blé* parmi les filles de moyenne vertu, et dès lors la coutume dégénéra : les rétributions ne rendaient plus, la soif des danseurs allait croissant, on ne faisait pas ses frais. L'usage tomba enfin tout à fait : Marie au Blé a dansé pour la dernière fois en 1822 (A. Dinaux, *Hommes et choses*).

Ed. Edmont.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA BASSE-BRETAGNE

XL

LES SORCIERS ET LES SORCIÈRES

Les sorciers et sorcières sont appelés groached à Groix et à Guidel. S'il s'agit du sorcier, le mot est masculin, pour la sorcière il est féminin. Le groach, sorcier ou sorcière, habitait surtout les îles et les côtes et était un important personnage, presque une divinité pour les pêcheurs. Il avait beaucoup de puissance. Il pouvait transformer des berniques ou des palourdes en pièces d'or, et cela pendant que le pêcheur tournait le dos.

J. Frison.

XLI

NOMS DES JOURS DE LA SEMAINE

A Caden (arrondissement de Vannes), les jours de la semaine sont appelés ainsi qu'il suit : *lundi*, *mardi*, *mecerdi*, *juidi*, *venderdi*, *samadi*, *dimeunn*.

XLII

PETITES SUPERSTITIONS DE PENESTIN

Il ne faut jamais poser le pain à revers sur la table, « cela fait souffrir les âmes du Purgatoire ». (Locution courante à Penestin, dans le Morbihan, adressée aux enfants).

Balayer les maisons le soir, c'est chasser les bonnes chances (dit au pays de Penestin).

Le jeu de cartes est le seul qu'ait le diable (pays de Penestin).

H. de Kerbeuzec.

XLIII

Les Quenouilles de la Messe (*Pays de Quimper*).

Il y a une trentaine d'années, dans plusieurs bourgs des environs de Concarneau et de Quimper le bedeau distribuait encore à l'issue de la grand'messe un certain nombre de quenouilles à des femmes de la paroisse. Ces quenouilles devaient être filées pendant la semaine. Le dimanche suivant les femmes rapportaient leur fil à l'église et rendaient les quenouilles rechargées de chanvre.

XLIV

LA FIANCÉE PORTÉE PAR LE FIANCÉ

Il y a une cinquantaine d'années, dans les mêmes bourgs, avant la grand'messe, pendant la publication de ses bans, le fiancé faisait trois fois le tour de l'église, avec sa future sur le dos, en criant que si quelqu'un connaissait un empêchement à son mariage il n'avait qu'à le dire. Il se présentait parfois quelqu'un pour l'arrêter.

XLV

LA PÊCHE DU DIMANCHE DES RAMEAUX

En 1902, le dimanche des Rameaux, un équipage de marins de Concarneau, au lieu de fêter ce saint jour, était allé à la pêche du côté des îles Glénans. Leur filet leur sembla tout à coup d'une lourdeur exceptionnelle. Ils crurent qu'ils avaient dedans une superbe pêche et l'amenèrent avec difficulté dans leur barque. Qu'y trouvèrent-ils? Six feuilles de laurier bénit. Dieu avait voulu les punir de ne pas avoir sanctifié le jour des Rameaux. Ils le comprirent, se hâtèrent de gagner le rivage et, pour apaiser la colère divine, ils firent dire une messe pour chacun d'eux dans la chapelle qui s'élève près de l'édifice de la criée aux poissons.

XLVI

Les trésors et le jour des Rameaux.

C'est une croyance générale que le jour des Rameaux, mais seulement pendant la lecture de l'évangile, tous les trésors enfouis sous la terre apparaissent au soleil.

A. Paban.

LES MÉTÉORES

XII

LES FEUX-FOLLETS (1)

§ 14

En Autriche, les feux-follets ont quelque parenté avec les Kobold A Weidman, en Silésie, on appelle « petit homme gris » celui qui apparaît dans les forêts (2).

§ 15

En Sérère-Sine, langue de la Sénégambie, le feu-follet est appelé *bañañur ol* ou *dyou mayña ol* (3). RENÉ BASSET.

XIII

LES PLÉIADES (4)

§ 30

Chez les Zkara, tribu berbère du Maroc, les Pléiades portent le nom de *Jmâat ilintan*, l'Assemblée des bergers (5).

§ 31

En Luganda, langue de l'Afrique orientale anglaise, les Pléiades se nomment *Kakaga* (les six mille) ou Namakaga ? — (6).

RENÉ BASSET.

---

(1) Suite, voir t. XXII, p. 354.

(2) VERNALEKEN, *Mythen und Gabräuche des Volkes in Oesterreich*. Vienne, 1859, in-8, p. 273.

(3) GREFFIER, *Dictionnaire français-sérère*, S. Joseph de Ngasobil, 1901, in-12, p. 130.

(4) *Suite*, voir t. XXII, p. 227.

(5) MOULIÉRAS, *Une tribu Zénète anti musulmane au Maroc*. Paris, 1905, in-8, p. 151.

(6) BLACKLEDGE, *Luganda english and english-luganda Vocabulary*, Londres, 1901, in-8, p. 172.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

CL

LE MENHIR ADJURÉ

C. d'Amezeuil rapporte qu'un gars accusé par un autre de l'avoir volé, se rend à un peulvan, et l'adjure de bouger, s'il est vraiment coupable. Il fait trois fois le tour de la pierre en murmurant une prière, et, les deux bras croisés, se précipite de toute sa force contre la pierre en lui ordonnant de ne pas bouger s'il est innocent.

(*Récits de Basse-Bretagne*, p. 242.) P. S.

CLI

LA STATION SUR LA PIERRE

A Brandes, plateau situé à 1800 mètres près du village d'Huez (Oisans, Isère) les femmes désirant se remarier, les filles voulant prendre époux, viennent faire leur dévotion devant les ruines de la chapelle de Saint-Nicolas. Elles apportent une grosse pierre *anguleuse* pointue et s'agenouillent dessus, pendant quelques instants en adressant leurs prières au saint. J'ai vu pratiquer le fait encore en 1899.

E. Muller.

CLII

LA FRICTION SUR LA PIERRE

M. Ch. J. Combaire me dit avoir vu au cours de ses nombreuses excursions archéologiques dans le pays, une pierre de forme plus ou moins conique, émergeant du plancher d'une petite chapelle, située aux environs de Ciney (Namur), au sommet d'une montagne.

Les femmes stériles ou celles désirant des enfants viennent s'asseoir ou se frotter contre cette pierre.

CLIII

LES BLOCS DU TROU ARIO

A Saint-Mard (Luxembourg belge), des blocs de grès tertiaire, au nombre de dix, de volume variable, de couleur gris-rosâtre, couverts, par places, de mousse et d'une sorte de lichen, gisent çà et là, presque complètement enterrés dans le sol d'une prairie, au lieu dit le *Trou Ario*, ou *Hario*... Ils n'ont aucune forme déterminée, n'offrent aucune

trace de taille, et la main de l'homme est étrangère à leur groupement en cet endroit...

Les surfaces lisses, les cuvettes et les rainures à fond et à parois d'un poli excessivement doux qu'on y observe, témoignent, en effet, d'une façon incontestable, de leur utilisation exclusive comme pierres à polir le silex et les rochers durs à l'époque néolithique.

Ils sont l'objet de diverses légendes :

1° C'est là que se rassemblent certaines nuits, les sorciers, les fées et les mauvais génies du voisinage pour se livrer à leurs ébats;

2° Les surfaces lisses et luisantes sont des glissoires où les fées s'amusent comme les véritables enfants. Les *stries et les rainures marquent la place où elles déposent habituellement leurs baguettes enchantées;*

3° *L'homme sans tête*, qui dirige la « *haute chasse* (1) » nocturne à travers les bois, vint souvent visiter ces cailloux;

4° Enfin, on entend parfois dans ces lieux hantés un tintamarre infernal.

(Bon Alfred de Loë, *Rapport sur les recherches et les fouilles faites* en 1897, en 1898, en 1899, au profit de la section de la Belgique ancienne des musées royaux du cinquantenaire p. 13, 14. Bruxelles, van Langhendonek, rue des Chartreux).

Alfred Harou

CHANSONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

XXXIII

CHANSON A L'ARRIVÉE DES MARIÉS A LA MAISON

I' y a un navire à Paris,
La moitié de mon cœur rit.
Ah ! quel malheur !
La moitié de mon cœur qui rit,
Et l'aut' qui pleure.
I' y a deux navir' à Paris, etc.,

I'y a un an que nous voyageons,
Voici la ville que nous cherchons.
Voici la ville et les maisons,
La jolie ville que nous cherchons.

(*Marie Plesse, Penguily, Côtes-du-Nord*, 1831.)

(1) On dit en argot : Kassaa.

XXXIV

LA SOIRÉE DES NOCES APRÈS LE REPAS

— Salu' à tous, bonsoir la compagnie;
Bonjour à vous, mon aimable maîtresse,
Je suis venu ce soir vous demander } *bis*
Si avec vous j'pourrais m'y marier.

— Oui, cher amant, avec toi je m'engage,
Dès aujourd'hui je t'y rends mes hommages,
Si t'as pour moi de la fidélité, } *bis*
Jamais d'autre amant que toi j'n'épouserai.

J'étais l'amant le plus beau de la noce,
J'ai le cœur doux, fleuri comme une rose.
Si je pouvais avoir l'amitié de ton cœur } *bis*
Je pourrais bien dire avoir un grand bonheur.

Quand on sait bien se comporter en ménage
Ni bon' vie, richesse, ni grandeur,
L'amitié seule est le bel héritage } *bis*
Qui bien souvent contribue au bonheur.

Vous la voyez, madame la mariée,
Bien habillée, sa couronne d'honneur,
Un mouchoir blanc pour essuyer les larmes } *bis*
De ses doux yeux qui nous font ses adieux.

Petit oiseau qui vole dessus la branche
O dis-moi qu'as-tu vu ce matin,
Joli mignon, dis-moi ce que tu penses, } *bis*
Raconte-moi la fin de nos discours.

Le Gouray (Côtes-du-Nord)

XXXV

LES ENNUIS DU MARIAGE

On est lié dans le ménage,
On ne saurait s'en délier.
Prenez garde, jeunes filles,
Avant de vous fiancer,

Car les gars ce sont des anges
Avant de se marier.
Mais quand ils sont à leur ménage
Ce sont des diables déchaignés.

Ils batt't leurs pauv'femmes,
A coup de poing, à coup de pied.
Ou bien ils les font descendre
Quate à quat' par l'escalier.

Les femm's sont à leur fenêtre,
Regrettant leur temps passé,
Disant : j'voudrais cor être
Jeune fille à marier.

Il n'est plus temps de le dire,
Quand le maire y a passé,
Le maire ou bien le vicaire,
Le maire ou bien le curé.

On est lié dans le ménage,
On ne saurait s'en délier.

(Ercé, près Lifré.)

XXXV

LA PETITE BONNE FEMME

C'était une petite bonne femme,
Tire lantire,
Qui allait à Matignon,
Tire lanton.

—

En entrant dans la ville,
Tire lantire,
Elle entend un coup de canon,
Tire lanton.

—

La p'tite bonne femme eut si grand' peur,
Tire lantire,
Qu'elle en fit sur ses talons,
Tire lanton.

—

Les bourgeois de la ville,
Tire lantire,
Lui apportèrent un bouchon,
Tire lanton.

—

En lui disant : Ma p'tite bonne femme,
Tire lantire,
Goûtez si cela est bon,
Tire lanton.

—

Car vous savez, ma petite bonne femme,
Tire lantire,
Qu'il faut goûter tous les bonbons,
Tire lanton.

XXXVI

LES QUEUES DE CHÈVRE

Quand j'étais chez mon père,
J'avais bien cinq cents chèvres,
Et cinq cents boucs otout (avec)
Par là passit un diab' de loup
Les mangit toutes hormis les quoues.
--- Ah ! que ferai de toutes ces quoues ?
Je les port'rai sez un tannoux.
— Tannous, tanneras-tu mes quoues ?
— De quelle couleur les voulez-vous ?
Blanches et noir' et rouges dessous.
Ta lan, lire lirela.

(Ercé, près Liffré).

PAUL SÉBILLOT.

SIDI BETKA

DE BORDJ BOU ARRÉRIDJ (ALGÉRIE)

Le tombeau du religieux appelé par les indigènes de la région jidi-Betka (corruption de Abou-Teka le père de la piété), est situé à environ 800 mètres de la ville de Bordj-bou-arréridj.

Au-dessus de la sépulture du fameux merabet, les fidèles ont édifié une Koubba, vers 1838; cette Koubba, tombant en ruines, fut restaurée il y a une vingtaine d'années, au moyen d'une souscription ouverte par les musulmans.

Le style de Sidi-Betka est bizarre; une coupole surmonte une chambre quadrangulaire au milieu de laquelle se trouve le tombeau. Cette chambre est flanquée de quatre murs en éperon, qui servent de contreforts et lui donnent un singulier aspect.

Le tombeau de Sidi-Betka, objet de la vénération générale, est très visité par les croyants de toutes les catégories : Les femmes stériles, les malheureux en ménage, les commerçants, les voyageurs, et aussi quelquefois les malfaiteurs viennent solliciter l'intervention du saint pour la réussite de leurs petites affaires.

Lorsque dans une discussion quelconque un indigène affirme un fait et que son contradicteur met en doute sa parole, le premier des deux s'écrie : « Iguetani Sidi-Betka ! que Sidi-Betka me coupe en morceaux ». Cette invocation suffit ordinairement à convaincre l'incré-

dule ou, tout au moins, à donner plus de poids aux arguments qui lui sont exposés.

C'est aussi sur le tombeau du santon que les indigènes vont prêter serment lorsqu'un différend les divise. On cite plusieurs indigènes ayant perdu la vie ou un membre à la suite d'un faux serment.

Le merabet Abou Teka eut une existence assez mouvementée si l'on en croit la chronique. Tout d'abord, les complaisants biographes locaux lui attribuent la fameuse Saguiat el Hamra, du Maroc comme patrie. Cette région du Moghreb, habitée, paraît-il, par des Cheurfas, qui prétendent descendre de Mohammed, est souvent revendiquée comme pays d'origine par de nombreux merabtines algériens toujours soucieux d'augmenter leur influence auprès de leurs crédules coreligionnaires; aussi l'allégation relative à la noble origine d'Abou-Teka mérite-t-elle d'être accueillie avec la plus grande réserve.

Abou-Teka serait venu en Algérie, après de nombreux avatars au Maroc, à l'époque d'Abdesselam le Khalifa d'Abdelkader (en 1836). Il étudia d'abord à la Zaouïa de Bou Daoud, située dans la Dechra Tasselent de la tribu Illoula, d'Arbou, sous la direction du lettré Sidi-Saïd-ben-bou-Daoud, de la secte des Rahmania. Ce dernier, avant de mourir, reconnaissant la fermeté des convictons religieuses du jeune étudiant Abou-Teka, fit promettre à ses adeptes d'édifier une Koubba sur la tombe de son élève, lorsque ce dernier viendrait à mourir.

Au décès de son maître, Abou-Teka quitta Tasselent, se rendit dans la Medjana, construisit une masure et vécut très pieusement de la charité publique. Sa réputation d'homme sage grandit rapidement et de tous les points de l'Ouennougha, de la Medjana, des Maadid et aussi du pays d'Akbou les fidèles accouraient entendre la bonne parole, demander au saint homme sa protection.

Sur le point de mourir, Abou-Teka recommanda à ses coreligionnaires de l'enterrer sur le point où la mule qui porterait son cadavre s'arrêterait.

A sa mort, survenue en 1838, ses prescriptions furent exactement suivies, son cadavre soigneusement enveloppé, lié entre deux perches, fut placé sur une mule, dont la tête était dirigée dans la direction de La Mecque; l'animal partit et s'arrêta non loin de Bordj-bou-Arreridj.

Abou-Teka y fut enterré et les Khouans de la secte Rahmania, se rappelant la recommandation de Sidi-Saïd-ben-bou-Daoud, construisirent au-dessus de la tombe une Koubba.

Il n'existe pas de descendant d'Abou-Teka, mais la Koubba est

surveillée par un Oukil Si Abderahmane ben Daoud, originaire d'Illouba et parent du fameux mokaddem de Tasselent.

Ce brave Oukil estimant qu'en outre des questions spirituelles, il doit être tenu compte du côté matériel, a imaginé un moyen commode d'augmenter ses ressources. Tous les jours du marché hebdomadaire du Bordj-bou Arreridj, qui se tient le mercredi, Si Abderahmane place le vieux drapeau de la Koubba sur le bord du chemin de Msila, à quelque distance du tombeau de Sidi-Betka. La hampe du drapeau est fichée en terre et quelques pierres, placées en rond, l'entourent et constituent une petite mzara, destinée à recueillir ce que les fidèles veulent bien donner.

Dans cette mzara, les passants qui n'apportent aucune denrée sur le marché, jettent quelques sous ou une bougie, les marchands de bois de Mekarta y placent un ou deux morceaux de leur combustible, les gens de Ksour, marchands d'oignons, de navets, de pommes de terre, y déposent quelques produits de leurs jardins.

Tous ces objets, abandonnés ainsi sur le chemin, sont respectés par les passants et malgré qu'ils excitent la convoitise de certains chenapans, toujours prêts à s'approprier le bien d'autrui, lesdits chenapans craignant la colère de Sidi-Betka n'y touchent pas, les considérant comme sacrés.

En homme avisé qu'il est, Si Abderahmane, connaissant bien la crédulité, la foi des indigènes, les a ainsi amenés à augmenter hebdomadairement et très sensiblement les revenus ordinaires de la Koubba: ziavas, zerdas, etc. Il a aussi escompté que cette façon anonyme de donner plaisait à certains indigènes dont la conscience n'est pas tranquille.

Aussi l'ingénieux et pratique oukil se réjouit-il de sa création, lorsqu'il se rend à la fin de chaque marché, sur le point où flotte la vieille loque de drapeau de Sidi-Betka.

Il ramasse avec bonheur les diverses offrandes qui s'y trouvent et en rentrant l'après-midi, dans sa demeure contiguë à la Koubba, il ne manque pas à la prière de l'asser, de glorifier le maître des deux mondes, et en passant près du tombeau d'Abou-Teka, de saluer aussi la mémoire du Saint qui coopère d'une façon si tangible à son entretien et celui de sa famille, songeant incontestablement que le métier de merabet a du bon.

ACHILLE ROBERT.

CONTES ET LÉGENDES DE BASSE-BRETAGNE

LXXIII

LE BRIN ÉTERNEL

Une mère avait deux enfants. Elle était bien pauvre et toujours inquiète du lendemain. Le pain manquait souvent à la maison. Ces gens se chauffaient avec le bois pris dans la forêt et vivaient avec les racines qui y poussaient. Mais les enfants étaient si doux et si obéissants que la mère trouva moyen d'acheter « un brin éternel » pour sa petite fille et une flûte pour son petit garçon. Ce fut un malheur, parce que le petit garçon se mit à jalouser sa sœur. Celle-ci refusant de lui donner le « brin éternel », son frère la tua dans la forêt et cacha le cadavre sous un monceau de feuilles. En rentrant à la maison, le soir, il dit tranquillement : « Ma mère, j'ai perdu ma sœur dans la forêt ». — Mon cher petit, répondit la pauvre femme, tu vas me montrer la direction que tu as suivie, et je vais chercher ma petite fille. » Toutes les recherches de la mère furent vaines. Elle pleura beaucoup.

Un soir, un malheureux se présenta à la porte de la hutte. « Pauvre femme, dit-il, voulez-vous me donner à coucher chez vous? » — Pauvre malheureux, répondit la mère, vous me demandez une chose difficile, mais je ne voudrais pas vous dire non. Approchez, mon ami, auprès du foyer. »

Une marmite était sur le feu. Le vieillard y mit un morceau de viande. « Je l'ai trouvé dans la forêt, dit-il. Cela nous fera du bien à tous. Et si la viande est un peu endommagée, le feu purifie tout. Allons, mon petit gars, attise le feu. »

Le petit garçon ayant attisé le feu, une voix sortit de la marmite :

Petit feu, petit feu, mon frère !
C'est toi qui m'as tué dans la forêt d'Ardennes,
Pour avoir mon brin éternel !

La mère épouvantée interroge son enfant. Il est obligé d'avouer sa faute. On le force de montrer l'endroit où il a laissé sa sœur. Le reste du cadavre était là, avec les mains et les doigts...

(Conté par Madeleine Le Bris, de Penestin, Morbihan. Elle ne se souvenait pas de la fin de l'histoire). H. DE KERBEUZEC.

CONTES POPULAIRES DE LA BRESSE

IV

PLUS MALIGNE QUE LE DIABLE

UNE paysanne avait trois filles. Cette paysanne était bien pauvre et chacun sait que dans l'ancien temps les pauvres étaient encore plus malheureux qu'à l'heure d'aujourd'hui. Les jeunes gens ne gagnaient que des gages dérisoires et souvent même ils ne trouvaient pas à s'affermer.

C'était le cas ici. Notre paysanne avait ses trois filles sur les bras et ni sou ni maille.

Un jour, un homme habillé en grand monsieur s'arrêta devant sa porte.

— Madame, lui dit-il, j'aurais besoin d'une bonne domestique. Pourriez-vous...

Il n'eut pas le temps d'achever sa seconde phrase. La mère s'écria :

— Ah ! mon bon monsieur, j'ai trois filles à placer... Choisissez celle que vous voudrez.

Ils convinrent du gage et le monsieur emmena l'aînée, qui était la plus grande et la plus forte.

Ce monsieur si richement habillé, c'était le diable.

En traversant une grande forêt, il frappe le sol du pied. Aussitôt la terre s'ouvre et il descend dans son royaume avec sa victime.

Pauvre innocente ! Une fois en enfer, allez donc en sortir !... Elle y était depuis longtemps déjà et sa malheureuse mère n'en savait point de nouvelles. Elle avait beau s'informer de tous les côtés, consulter tous les passants, impossible de savoir ce que sa fille était devenue.

Quelques mois plus tard, le diable prit les traits d'un autre monsieur et retourna chez la femme pour demander une servante à affermer.

Elle lui répondit qu'elle avait bien encore deux jeunes filles en âge d'être placées, mais que cela l'ennuyait bien de s'en séparer et de les envoyer au loin, attendu qu'elle en avait déjà une en condition depuis fort longtemps sans savoir où elle était...

— Oh ! rassurez-vous, s'écria le diable en faisant le bon apôtre, je ne demeure pas loin d'ici, et votre fille viendra vous voir quand elle voudra...

La misère et la faim étouffent parfois la voix de la raison. A demi rassurée, la mère essuya une larme et laissa partir la seconde de ses filles.

La pauvre enfant prit le même chemin que la première.

Elle était en enfer depuis de longs mois déjà, avec sa sœur, et la douleur de leur mère faisait peine à voir, tant la pauvre femme avait les yeux rouges et le visage inondé de larmes. Hélas ! mon Dieu, quel malheur était donc arrivé à ses deux chères enfants? Qu'étaient-elles bien devenues?

Ce chagrin n'attendrit pas le diable. Une troisième fois il prit un nouveau déguisement et alla frapper à la porte de la paysanne.

Celle-ci put à peine ouvrir la bouche et, fondant en larmes, elle s'écria qu'à aucun prix elle ne se séparerait de sa troisième fille, parce que les deux premières étaient perdues.

Mais la troisième se jeta à son cou en disant :

— Oh ! mère, tranquillisez-vous ! Moi je ne me perdrai pas !...

Et elle insista tant et tant que sa mère la laissa partir aussi.

Mais elle n'était pas bête, la plus jeune, et si elle désirait tant partir, c'était pour délivrer ses deux sœurs.

Hélas ! la pauvrette, elle ne savait pas à qui elle avait affaire. Elle fut conduite en enfer comme les deux autres.

Cependant elle ne se laissa pas aller au désespoir. Un jour, elle aborda le diable et lui dit :

— Tu sais que pour m'emmener tu as promis à ma mère de ne pas la laisser sans argent et sans provisions. Ce soir même tu vas lui porter cette caisse; mais je te défends de regarder dedans. N'essaie pas même de l'ouvrir, car je t'avertis que je te verrai partout, et si tu me désobéis, gare à toi !

Le diable ressemble à bien des hommes : tout diable qu'il était, il trembla devant cette femme qui lui parlait si sec et il fila doux comme un enfant...

Or, voici ce qui s'était passé : En furetant un peu partout dans la demeure du diable, la plus jeune des filles avait trouvé une de ses sœurs inerte dans un placard. Pensez si ce spectacle la bouleversa !

Mais aussitôt après elle aperçut derrière une porte une petite vieille à figure ratatinée qui lui dit :

— Mon enfant, rassure-toi ! Il y a ici un pot d'onguent merveilleux qui ranime les morts. Prends le pinceau qui est à côté, plonge-le dans l'onguent et badigeonne ta sœur : immédiatement tu la verras revenir à la vie...

Quand la résurrection fut opérée, la jeune fille embrassa sa sœur et la fit coucher dans la malle, à côté d'une grosse somme d'argent et de provisions de toutes sortes, en lui disant :

— Ma sœur, fais bien attention : si le diable essaye d'ouvrir la malle en route, tu lui crieras : « Moi, je te vois ! »

Puis, lorsque la malle fut bien fermée comme il faut, la jeune fille appela le diable et dit :

— Allons, porte ça à ma mère et dépêche-toi.

Aussitôt le diable chargea la malle sur ses épaules et se mit en route. Quand il eut fait un bout de chemin, il trouva son fardeau bien lourd et il voulut ouvrir la malle pour savoir ce qu'il y avait dedans.Mais aussitôt il entendit ces mots : « Moi, je te vois ! »

Aussitôt le diable prit peur, il rechargea bien vite la malle sur son dos et continua son chemin.

En arrivant chez la paysanne, il dit :

— Tenez, bonne femme, voilà ce que votre fille vous envoie.

On devine la joie de la mère lorsque, en ouvrant la malle, elle découvrit une de ses filles, l'aînée, bien portante, qui lui sauta au cou toute joyeuse... Dès lors elle ne désespéra plus de retrouver les deux autres.

A quelque temps de là, en effet, elle vit arriver de nouveau chez elle un second individu avec une autre malle. Dans cette malle, bien entendu, il y avait la seconde de ses filles avec toutes sortes de trésors.

Mais, après avoir délivré ses deux sœurs, la cadette était toujours en enfer. Elle réfléchit alors au moyen d'en sortir elle-même.

Un jour, elle dit à son maître :

— Je suis bien malade. Il faut que je me mette au lit... Vous ne manquerez pas, dès ce soir, de porter à ma mère les provisions que je lui ai préparées et vous ferez en sorte de ne pas regarder dans la malle, car, vous savez que je vous verrai toujours.

Dès que le diable eut tourné le dos, elle fit un mannequin qu'elle coiffa d'un bonnet de nuit et le mit coucher à sa place dans son lit, le visage tourné contre le mur. Puis elle se blottit elle-même bien convenablement dans la malle avec plus de richesses encore que les deux premières fois.

Le soir venu, le diable entra dans la chambre pour voir si sa servante était couchée. Il aperçut dans le lit défait le mannequin immobile. « Elle dort, pensa-t-il, je puis partir... »

Il prit la malle et se mit en route. Cette fois son fardeau était si lourd, si lourd, qu'il dut le mettre à terre à plusieurs reprises pour se reposer. A la fin, il se dit : « Qu'y a-t-il bien dedans? Eh ! je puis bien regarder. Ma servante dort, elle ne me verra pas ».

Il essaya d'ouvrir tout doucement, tout doucement... Mais, aussitôt, le refrain se fit entendre : « Moi, je te vois ! »

Alors, pris de peur, il remit précipitamment la caisse sur ses épaules et s'achemina à grands pas vers la demeure de la paysanne où il fut bien aise de la poser.

Puis il fit demi-tour et se hâta de rentrer chez lui pour se reposer.

Le lendemain matin, ne voyant pas sa servante, il courut regarder dans sa chambre. « Elle est peut-être toujours malade », pensa-t-il, et il s'approcha d'elle pour lui tirer le bras...

Quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsqu'ils n'aperçut qu'un mannequin affublé d'un bonnet !

Alors, il comprit, mait trop trad, qu'il avait été joué par une créature plus rusée que lui.

... Et cette petite histoire prouve, à n'en pas douter, que certaines femmes ont encore plus de malice que le diable !

(*Conté, en* 1893, *par le jeune Léon Taponard, de Servas*)

DENIS BRESSAN.

FOLK-LORE DE L'AUVERGNE

XIV

LES FÊTES DE SAINT-GAL A SAINT-AMAND

Saint Gal était évêque de Clermont au commencement du VIe siècle. Sa fête se célèbre le 1er juillet.

Le dimanche qui suivait, la procession allait de l'Église à la Chapelle de Saint-Gal, sur la pente méridionale de la Sure du Crest.

Après vêpres, les enfants de Saint-Gal, réunis au son du fifre et du tambour, prenaient chacun un fagot de bois de sarment et conduits par les bailes s'acheminaient vers la chapelle. Devant la porte occidentale du monument, sur la petite place, on formait un feu de joie, un *fougeas*, allumé par les bailes. Conduits par les bailes, on dansait une ronde autour du feu. On faisait de rapides évolutions autour de la chapelle, en chantant un refrain où étaient indiqués les détails de la fête du lendemain, et les noms des personnes qui y avaient contribué par des offrandes en nature ou en argent. Quand le feu était éteint, on vidait, au soleil couchant, deux brocs de vin apportés par les bailes. Les assistants se partageaient le charbon.

Le lendemain, lundi, dès l'aurore, les enfants de Saint-Gal, montés à cheval, coiffés de tricorne, ceints d'une écharpe blanche, un sabre à la main, se réunissaient sur la place plublique. Ils vont prendre la bannière de l'Église que les bailes portent en tête de la *Bravade* (calvacade), les cloches sonnent, on va entendre la messe à Authezat,

dans une petite chapelle sur le bord de la route, et dédiée à la vierge. Les bailes offrent un gros bouquet à la vierge. Toute la Bravade à l'offrande. On s'en retourne après la messe, le curé d'Authezat assiste au défilé, on lui chante :

Vive le curé d'Authezat !
Le bon Dieu le bénisse !
C'est un homme franc et loyal.
Ils aiment, les enfants de Saint-Gall,
Trou la la (*bis*),
Le bon Dieu le bénira.

La Bravade s'en retournait par un autre chemin. Des gens des paroisses voisines venaient les voir passer. Au *pont de la Pierre*, avant d'arriver à Saint-Saturnin, on s'arrête, pour élire deux nouveaux bailes. Un des bailes devait être le dernier marié, ou un des derniers mariés, de la ville de Saint-Amand, l'autre était pris parmi les célibataires. Le 1er porte bannière rouge, le 2e bannière verte. Le défilé s'arrête devant l'église de Saint-Saturnin, on lui offre des rafraîchissements. On rentre à Saint-Amand, on dîne, on saute, on danse sur la place publique.

Le 3e jour, les bailes nouveaux font cuire des pâtisseries appelées tartre ou tarte.

A quatre heures du soir, les bailes vont sur l'allée de Saint-Saturnin, musique en tête, un char couvert de feuillages et de fleurs, et portant les tartes. Des hommes portent sur leur tête les brocs de vin et des paniers de vivres. On s'arrête sous l'arbre de Saint-Félix, à la limite des deux communes; les bailes découpent les tartes, on les distribue au cortège. Chacun boit et mange, puis on danse. — On revient à Saint-Amand, où l'on ne se sépare qu'après avoir fait le tour de la fontaine, pratique traditionnelle qui se renouvelait jadis à chaque mariage et qui tend à disparaître. On attachait une certaine importance à la manière dont la *Novie* franchissait le ruisseau, le geste provoqué par cette action permettant aux augures de prononcer le pronostic emprunté à la vie pastorale : *Chamba fina, bouna de lait.*

Après le coucher du soleil, on faisait un défilé à travers les rues de Saint-Amand, au son de la musique et des tambours, chacun tenant en main une botte de paille appelée *brande* ou *fallace* qu'on allumait à la fin du parcours, avant de revenir à la place. On chantait le chant qu'on avait chanté le 1er jour, devant la chapelle de Saint-Gal, autour du feu de joie.

Chacun avait fourni son plat pour la fête.

Sur la place principale est un gros tas de fagots, fournis par tout le monde, au-dessus desquels se balançait un grand mannequin vêtu d'un costume de femme.

Les enfants de Saint-Gal, arrivant, faisaient le tour de la place, puis celui du bûcher et chacun, en passant, jetait au pied du tas de fagots sa fallade allumée. La flamme s'élevait et la fumée gonflait le mannequin. Alors, les bailes, entonnant le chant traditionnel, en se donnant la main, organisaient une immense chaîne qui se livrait autour de la place à de capricieuses évolutions jusqu'à ce que le mannequin fortement chauffé, s'enflammait à son tour, et faisait de nombreuses explosions par les pétards qu'il recelait.

Les jeunes gens sautent le brasier ardent, à travers les flammes et la fumée. Ces fêtes ont cessé à Saint-Amand, en 1850.

Un document du 19 mai 1732 disait :

A la frairie de Saint-Gall, abus, danses, débauches et port d'armes. Ordonnons que les dites fêtes et rivages seront célébrés à l'avenir avec plus de religion et de décence.

Le docteur Dourif, *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.* — 1885.

Dr. Pommerol.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

LIV

Dassoucy.

Le jugement de Paris. Paris, Quinet, 1648, in-fol.

Gentil pasteur qui, sous l'ormeau,
Avec ton joli chalumeau
Fais danser cette retroussée
Toutes les nuits Margot la Fée.

(P. 41.)

Mettez espingle en votre manche
Pour vous souvenir une fois
De moi.

Vers burlesques, p. 74.

Prince, songez à vous, il dit qu'il a du cœur,
Qu'il a monté sur l'ours et qu'il n'a plus de peur.

(Sonnet. *Vers burlesques*, p. 83.)

— *Le Ravissement de Proserpine.* Paris, 1653, in-f°.

Le sort tombe sur Proserpine :
Car la cauteleuse Ciprine
Avait mouillé ses quatre doigts,
Et pour mieux l'attraper au chois
Avait fait tirer la première
La future Plutonigiere.

(P. 41.)

Hardis ils iront aux estours,
Aux combats et dans les alarmes
Quand ils auront monté sur l'ours.

P. S.

(P. 59.)

BLASON POPULAIRE DE LA HAUTE-BRETAGNE

X

Pays de Redon.

A Guéméné-Penfao, autant d'voleurs que d'chevaux.
Farauds et gâtous d'cidre de Brain.
Brigands d'Avessac.
Généreux, sérieux, girafles de Beslé.
Arotoux de Renac (il faut mieux y dîner qu'y coucher).
Lorieux de Sainte-Anne.
Bayants de Langon.
Chouans de Pieric.
Manjous d'pain d'biè (blé) de Sainte-Marie.

YVES SÉBILLOT.

XL

ARRONDISSEMENT DE VITRÉ

Les pouches nères de Guipel (les poches noires). — On appelle ainsi les habitants de Guipel à cause de la quantité de charbonniers qu'il y avait autrefois dans la paroisse. F. DUINE.

NÉCROLOGIE

LOYS BRUEYRE, E. T. HAMY

Nous avons le grand regret d'annoncer la mort de nos éminents collègues, Loys Brueyre et E. T. Hamy, deux des fondateurs de la Société, auxquelles nous consacrons une notice dans le prochain numéro.

BIBLIOGRAPHIE

Edmond Destaing. — *L'Ennayer chez les Benis-Snous*, extr. de la *Revue Africaine*, n° 256, 1905, p. 51-70. — *Fêtes et coutumes saisonnières chez les Beni-Snous*, extrait de la *Revue Africaine*, nos 261-263, 1907, p. 244-284. — *Le Fils et la Fille du Roi*, extr. du *Recueil des Mémoires* publié en l'honneur du XIVe Congrès des orientalistes à Alger, 1905, 19 p. 8°. — *Quelques particularités du dialecte berbère des Beni-Snous*, extr., 7 p., des Actes du XIVe Congrès des Orientalistes, Paris, Leroux, 1906. — *Étude sur le dialecte berbère des Beni-Snous*, T. I *Publication de l'École des Lettres d'Alger*, t. XXXIV, 8°. Paris, Leroux, 377 p.

M. Destaing fait partie de cette pléiade de savants qui, groupée autour de l'Ecole des Lettres d'Alger et de son directeur, M. René Basset, assure à la France, en un certain nombre de domaines, une suprématie certaine. Chacun de ces savants s'est plus ou moins spécialisé dans l'étude des populations, si diverses par leurs langues et leurs institutions, de l'Afrique du Nord. M. Destaing a choisi l'étude des dialectes et de l'organisation religieuse et sociale des Berbères et les travaux qu'il a publiés jusqu'ici font prévoir une belle activité scientifique.

Son mémoire sur l'Ennayer donne une description détaillée, d'après les termes mêmes des Beni-Snous, de cette fête agraire : les rites sont pour la plupart des rites de fécondation et de multiplication, sympathiques et directs. Comme en bien d'autre pays, la fête s'accompagne d'une mascarade : on promène un mannequin en forme de lion. Le deuxième mémoire cité complète le premier : on y trouvera une description détaillée des fêtes de la fin de l'hiver, du printemps (en-nisân) et du solstice d'été (el-ansâra). Dans les deux mémoires, les notes comparatives, renvois à d'autres textes arabes ou berbères, ou à des traités généraux comme le Golden Bough de Frazer, ou à des monographies comme celles de Basset, Doutté, Westermarck etc., donnent l'explication de chaque détail rituel. Notamment je signalerais les rites de Marquage (*Fêtes et cout. sais.*, p. 253 et note 5), le rite de protection des vergers (p. 268 : têtes de mulet, de cheval ou d'âne) qui sont en même temps, comme en Italie au temps de Pline, et dans l'Ombrie actuelle (cf. les publications de G. Bellucci) des rites de fécondation. En même temps M. Destaing récoltait chez les Beni-Snous des contes, dont celui du fils et et de la fille du roi a été publié par lui a l'occasion du Congrès d'Alger, conte dont on connaît des variantes arabes et berbères.

Mais ce n'étaient là que les fragments d'une vaste enquête à laquelle M. Destaing a consacré les vacances d'automne de 1903 et 1904 et les mois de janvier et d'avril 1905, et dont les résultats formeront une monographie des Beni-Snous, dont voici déjà le t. I. Ce volume donne jusqu'à la page XXXI, une esquisse sommaire de la région occupée par cette tribu, esquisse suivie d'une bibliographie. Puis, jusqu'à la page 237 vient

une étude systématique du dialecte des Beni-Snous. La troisième partie, p. 241-374, comprend 41 textes avec leur traduction et des notes explicatives d'ordre linguistique. Les textes I à VII sont des contes d'animaux d'un type bien connu des lecteurs des *Contes Berbères* de R. Basset ; les textes XXXIV à XLI sont des légendes d'un caractère demi-historique ou encore étiologiques.

Aux ethnographes je signalerai tout spécialement les textes VIII à XXXIII qui décrivent, d'après les indigènes eux-mêmes, la confection des nattes ou la préparation du couscous, la teinture ou la poterie, la pêche et l'agriculture, les rites de l'enfance, de la circoncision, du mariage, de l'enterrement, de la fête de l'Aid-el-Kebir, les pratiques magiques, les vêtements, les jeux, etc. Bref, toute cette série de textes donne un tableau intéressant et détaillé de la vie sociale des Beni-Snous.

A. VAN GENNEP.

Comtesse Pierre Lecointre. — LES FALUNS DE LA TOURAINE, *in*-4, 111 *pages*, 19 *photogravures ;* 27 *coupes et cartes, chez MAME, éditeur, Tours*, 1908.

La région tourangelle appelée géographiquement : « *Plateau de Sainte-Maure* », est curieuse au point de vue des traditions populaires. La littérature orale de ce pays exprime un certain nombre de faits traditionnels se rapportant à sainte Maure, sainte Britte, saint Bauld ou (peut-être saint Salbœuf), Charles Martel, Jeanne d'Arc et Louis XI.

Le Falun qui couvre une grande partie de cette terre des Turones primitifs, depuis longtemps a frappé l'imagination des paysans qui le tirent du sol pour l'épandre dans leurs champs.

Dans son livre très intéressant : « *Les Faluns de la Touraine* », Mme la comtesse Pierre Lecointre a consacré tout un chapitre aux dires ancestraux. Son œuvre géologique perd ainsi son côté sévère pour nous réjouir avec les légendes et les mœurs des « faluniers».

Les débris des grands animaux « préhistoriques» sont, suivant les carriers « des os d'géants et d'grand'bêtes qui s'sont battus aut'fois dans l'pays; les grand'bêtes-mangeaient tertout y fallait ben les abattre pour une chance qu'les hommes étaient ben pu forts qu'annuit ! C'ont dû être de belles batailles tout d'même ».

D'après les dires, les dents des gros poissons seraient des dents d'êtres humains; les débris ronds et noirs du palais des squales passent pour des yeux d'animaux !

Ici, un des frères de Gargantua fit le falun; là, c'est le déluge biblique qui déposa les falunières... Quelques ouvriers des petits bourgs de la Touraine méridionale ont l'habitude d'attacher un murex à la clef de leur « vide bouteille » ou maison de campagne. Cette clef est nommée traditionnellement la *clef du clocher*, à cause de la ressemblance du murex dentelé avec les clochers gothiques. Si on achète des coquilles aux paysans, il faut toujours en laisser une pour qu'il en revienne d'autres... Les bergères se servent parfois de coquilles trouées comme point d'appui de leurs « broches » ou aiguilles à tricoter. En plus des dires, Madame Lecointre expose dans son livre la vie d'un falunier. Elle décrit les instruments dont le barigou est le plus traditionnel. En lisant les Faluns de la Touraine » on ne peut s'empêcher de trouver excellente la méthode qui consiste à considérer l'étude des traditions locales comme faisant corps avec un travail historique et géologique.

JACQUES ROUGÉ.

Lucy Achalme. — *Le maître du pain*, roman en Auvergne. — Un volume in-16 carré. — Société d'éditions de Bouville et Cie, 23, rue de Seine, Paris VIe. — Prix 3 fr. 50.

Ce roman, qui appartient au genre rustique et mérite d'y figurer en bonne place, retrace d'une façon pittoresque et observée la vie des communautés agricoles de l'Auvergne où tout était mis en commun entre les diverses branches d'une famille, pour accroître le bien et vivre à l'aise du produit du travail de tous. Les communautés, survivances du Moyen Age et peut-être même des clans celtiques de la Gaule, disparaissent. Une d'elle subsistait, celle des Bourgade, elle vivait en paix, malheureusement une locomobile batteuse survint. Dans cette association archaïque, elle introduisit le modernisme. Une des paysannes, Victorine, s'éprend du mécanicien Paul, un ouvrier beau parleur. Elle quitte pour lui la ferme, va habiter la ville, et se trouve, après une jeunesse campagnarde sans souci, transplantée dans l'âpre vie des cités. La communauté, elle, s'est dissoute lentement en contact avec le Progrès mal compris; Victorine, malheureuse, veuve, revient à la terre, redevient paysanne et l'association reprend, moins patriarcale cependant. Tel est le sujet de cette étude fort curieuse, d'une lecture agréable, où se choquent en un duel troublant les conceptions rurales antiques et les tendances modernes. Bien que ce roman ne soit pas à proprement parler un livre à thèse, il s'en dégage, par l'enchaînement des faits, l'impression fort juste que la vie des paysans est, à tous les points de vue, plus heureuse que celle des ouvriers des villes, et la morale du *Maître du pain*, qui aurait pu avoir comme sous-titre « Le Retour à la terre » est que : si ceux qui ont abandonné la charrue avaient le courage de revenir au pays, ils y trouveraient, comme Victorine, un bonheur paisible.

P. Y. Sébillot.

Hugues Lapaire. — *Le Pays Berrichon.* — Bibliothèque régionaliste, Paris, Bloud et Cie, un volume illustré de 118 p.

C'est une œuvre nouvelle d'un chantre passionné de la terre berrichone Hugues Lapaire. Cette curieuse monographie d'une lecture attrayante et facile nous décrit le charme du vieux Berry, ce qu'il contient encore de pittoresque et les tentatives faites pour maintenir la Tradition « cette fille rustique qui porte à son corsage les fleurs de son terroir et épinglée à sa coiffe la cocarde tricolore » comme dit heureusement l'auteur. Il nous dépeint tour à tour les pèlerinages de Sainte-Solange et de Vaudouan, les cultes plus discrets, comme celui de Saint-Vif, et le charme des veillées, des « charibaudes » où les femmes viennent, avec leurs « calinettes » blanches. Quelques mots patois, comme ceux que je cite, émaillent le texte français et dégagent cette saveur expressive et rustique des vieux parlers de la Gaule. M. Hugues Lapaire nous décrit ainsi la fête locale restaurée par son compatriote Jean Baffier et évoque les souvenirs de George Sand, d'Émile Deschamps et de Rollinat.

C'est un rapide coup d'œil d'ensemble sur le Berry fidèlement retracé par un Berrichon qui aime et qui comprend sa terre natale.

P. Y. Sébillot.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *L'éternuement :* A Bruxelles, les jeunes filles qui éternuent échangent les propos suivants :

A celle qui éternuə, on dit : *A vos amours !* celle-ci répond, soit : *qu'elles durent toujours*, ou soit : *qu'elles viennent un jour*, suivant le cas.

(Com. de M. ALFRED HAROU).

RÉPONSES

*** *Salut facétieux :*

Nous avons parlé, t. XXIII, p. 112, du salut facétieux d'Anvers et de Maestricht; ajoutons que, dans les milieux flamands de Bruxelles, ce salut n'est pas inconnu, seulement on y ajoute les mots : *en de krsseiweg tot huis* la formule devient donc ainsi : *Salut en de ksst, et de wint van achter, en de Kasseiweg tot, huis.*

Bonjour, sois rassasié, puisses-tu avoir le vent derrière toi pour t'en retourner et une route qui te mène devant ta demeure.

(Com. de M. ALFRED HAROU).

Le Gérant : FR. SIMON

Imp. Fr. SIMON Rennes-Paris (4889-08).

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

TOME XXIII
23e ANNÉE. — N° 12. — DÉCEMBRE 1908.

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte
LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
5, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

Deux contes populaires des Slaves du Nord et le sujet de Maître Pathelin	Otton Dubsky	127
Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. LXXXIII. Les mûres	Mme J. Lambert	139
Légendes sur l'origine de l'homme	Paul Sébillot	150
L'évolution du costume. III. Langonnet. IV. Genesien	Jos Le Ny	160
Folk-Lore du Limbourg hollandais. XVIII. La Faune	Alfred Harou	163
Les Bohémiens. IV	Lucie de V. H.	164
Mythologie et Folk-Lore de l'enfance. LXXXIV. L'enfant à sa naissance. LXXXV-CXIII. Belgique et pays divers	Alfred Harou	165
CXIV. Ce qu'on dit aux enfants gourmands	Jacques Rouré	173
CXV. Les épouvantails des enfants en Lusace	Otton Dubsky	175
Petites légendes chrétiennes. LXXXIV. La fontaine de Sainte-Quitterie à Auheus. LXXXV. La fontaine de Taillant à Tressens. LXXVI. La fontaine de Sainte-Quitterie à Aire	Ludovic Mazerat	184
Médecine superstitieuse. CX. La guérison du carreau	Lucie de V. H.	188
Nécrologie : Loys Brueyre	Paul Sébillot	189
E.-T. Hamy	Paul Sébillot	191
Maria Pitré	P. S.	192
Bibliographie. *A. van Gennep.* Religions, mœurs et légendes. P. S. — Catalogue des âges de la pierre. — *F. Macler.* Formules magiques de l'Orient chrétien. P. S. — *Charles Le Goffic.* Passions celtes. P. S. — *Simon Dumanoir.* Sous le ciel gris. P.-Y. Sébillot. — *Émile Blémont.* Théâtre légendaire. P.-Y. Sébillot. — *Léon Durocher.* Théâtre. P.-Y. Sébillot. — *Zenon Kuzelja.* L'enfant dans les usages et les croyances de l'Ukraine. *Otten Dubsky.* — Livres reçus aux bureaux de la Revue.		
Table analytique des matières du t. XXIII.		

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Ve.

La cotisation des sociétaires donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement à M. Paul Sébillot, *80, boulevard Saint-Marcel.*

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

23e Année. — Tome XXIII. — N° 12. — Décembre 1908.

DEUX CONTES POPULAIRES DES SLAVES DU NORD

EN RAPPORT AVEC LE SUJET DE LA FARCE : MAITRE PATHELIN.

ONSIEUR Stanislas Prato, dans son essai de nouvellistique comparée de la scène de l'avocat et du berger de la farce de Maître Pathelin (*Revue des Trad. populaires*, IX, n° 10) ne connaît que deux versions populaires du même sujet. Ce sont : *Le prêtre qui n'a pas de chance*, conte populaire de la Haute-Bretagne (M. Paul SÉBILLOT: *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, Paris, 1881, p. 138-139), et le conte populaire des Slaves du Sud avec le titre : *Le paysan*, publié par M. Fridrich S. Krauss aux pages 10-13 de l'*Annuaire des Traditions populaires*, Paris 1888.

Nous en trouvons encore deux, tous les deux des Slaves du Nord, qui ne sont pas moins intéressants. En publiant le conte des Slaves du sud, tiré de *Bosanska Vila*, t. II, 1887, p. 284, M. Fr. S. Krauss croit que le thème du conte « a dû passer de France en Dalmatie par l'Italie et de là en Bosnie, à moins que, ce qui est plus vraisemblable, il n'ait été importé par les matelots italiens à Constantinople et par les Turcs ensuite chez les Slaves des Balkans. » Les deux autres contes slaves, l'un de la Russie, l'autre de la Pologne, indiqueraient des nouvelles routes du thème.

Tandis que le conte populaire des Slaves du sud se rapproche de la scène de la farce de Maître Pathelin, le paysan répondant toujours devant le Kadi: *Baer* (en slave *megjed=bée*), les deux contes du nord, au contraire, offrent une très frappante ressemblance avec l'épisode

du conte haut-breton de M. Sébillot, la comédie : L' *Arzigollo*, de Grazzini, et le conte de L. Domenichi (cfr. Prato, l. c., p. 550), parce que le paysan au lieu de se servir d'aucun mot, siffle au nez du juge.

I

Voici le conte de la Russie, publié par A. N. Afanasjev, *Narodnia ruskia skazki*, t. I, Moscou 1897, éd. troisième, p. 413, nº 248 p. :

Il vécut une fois un paysan, nommé Ivan; il avait une vache. Un jour il est allé chez les juifs pour la vendre et le même jour il l'a vendue à vingt juifs et a pris de chacun un rouble d'arrhes. Le lendemain les juifs viennent chez lui et leur foule remplissait la cour. — « Ivan, la vache où est-elle? » — « Elle est allée aux champs. » — « Va et fais la venir. » — « Et pourquoi donc? » — « Comment? Pourquoi? Hier tu me l'as vendue et tu as pris un rouble d'argent », dit un juif. — « A moi aussi il l'a vendue, à moi aussi », crièrent les autres juifs et ils faisaient du bruit dans tout le village.

Ils saisirent Ivan et l'amenèrent chez monsieur le juge. Mais monsieur le juge avait un garçon extraordinaire. « J'ai pitié de toi, dit-il à Ivan; combien veux-tu me donner pour que je t'apprenne une chose utile et pour que je te tire d'affaire? » — « Apprends-le moi, brave homme, je ne regretterai pas dix roubles d'argent. » — « Alors, c'est compris. Mon maître te peut demander n'importe quoi, tu ne répondras que par un sifflement. »

Monsieur le juge est venu et les juifs se plaignent que Ivan ait vendu une vache, qu'il ait pris vingt roubles, mais maintenant qu'il refuse et de livrer la vache et de payer la dette.— « Est-ce vrai », demande le juge à notre Ivan. Mais le mougik ne répond que par un sifflement. « Parle au moins? As-tu vendu la vache? » — Ivan continue dans son langage — il siffle tout bonnement. « C'est comme cela qu'il est depuis sa naissance, » explique le valet; « personne ne l'a entendu que siffler ». — « Vous êtes bien sots, vous venez accuser un muet. Allez-vous en ! » — Alors le juge a chassé les juifs. Ils partirent pour la maison. Le mougik s'en va, lui aussi. Le valet du juge l'attrape : « Ivan, donne-moi ce que tu as promis. » — Mais le mougik, selon sa raison — le conseil qui lui avait été donné, lui siffle au nez en s'éloignant rapidement.

II

Une autre version du conte a été publiée par M. Błażej Pawłowicz: *Kilka rysów z życia ludu w Zalasowej* (dans les *Matériaux de l'Académie*

pour l'anthropologie, archéologie et l'ethnographie, Cracovie, 1896, t. I, p. 261) :

Un paysan avait une vache à vendre et l'annonça aux juifs. Les juifs vinrent pour l'acheter, mais ils n'étaient pas d'accord l'un avec l'autre. Le paysan vendit la vache à plusieurs juifs et destina un jour à tous pour prendre la vache, mais quoi—l'un l'arrache à l'autre, de telle façon qu'ils faillirent se battre. Ils se querellèrent et intentèrent une action chez le juge contre le paysan. L'affaire s'était déroulée aux temps des juges (des « mandariusi »).

Le juge fait venir le paysan devant le tribunal et lui ordonne de venir chez lui avant l'audience. Le paysan y vient et le juge lui dit : « Quand les juifs seront venus et t'accuseront, tu siffleras : *fiuuu* ! et tu montreras les montagnes avec la main. Moi, je dirai que tu es un fou, et je leur ordonnerai de partir. Mais tu me donneras vingt florins. »

Le paysan retourne dans sa cabane. Le jour de l'audience venu, les juifs accusent le paysan d'être un poltron, un voleur et je ne sais pas quoi encore, mais le paysan ne fait que siffler et montre les montagnes avec la main. Quand les juifs ont fini leur querelle, le juge fait cette conclusion : « Vous, juifs, sots, est-ce que nous ne voyez pas que cet homme est fou? Moi, je ne lui ferai rien, je ne l'arrêterai pas puisqu'il n'est pas permis de punir les fous ». Les juifs partirent et le juge dit au paysan: «Maintenant, donne-moi les vingt florins. Tu as vu que je t'ai évité l'arrestation ». — Mais le paysan siffle : *fiuuu* ! et montre les montagnes avec la main. Le juge saisit le paysan par le cou et le jette par la porte.

Otton DUBSK .

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

LXXXIII

LES MURES

Beaucoup de personnes ne veulent pas cueillir de mûres et des domestiques refusent de les faire cuire pour en faire de la confiture, parce que la couronne d'épines du Christ était faite avec des ronces.

Mme Jules LAMBERT.

LÉGENDES SUR L'ORIGINE DE L'HOMME

La question de l'origine de l'homme a préoccupé à la fois les savants et les simples : on peut même noter comme un fait curieux que le besoin d'expliquer le pourquoi des choses se retrouve, avec une égale intensité, chez les très civilisés et chez les peuplades dont la culture est la plus rudimentaire.

Si la curiosité est la même, elle se produit d'une manière tout à fait différente : appuyés sur de nombreuses observations, comparant entre eux les faits puisés aux meilleures sources, les savants, après beaucoup de tâtonnements arrivent à formuler, sous une forme hypothétique, les conclusions qui leur semblent le moins blesser la raison.

Les sauvages , les barbares, les demi-civilisés, et pour mieux dire tous les groupes qui sont encore à la période folklorique — celle où l'on admet avec une entière confiance, ou tout au moins sans trop d'incrédulité les explications légendaires — n'ont point de ces timidités quand ils racontent la création en général et celle de l'homme en particulier. Ils tiennent ces récits comme vrais, parce qu'ils leur ont été faits par les anciens ou par les prêtres. Quelle que soit la couleur ou la science de ceux-ci, sous toutes les latitudes, ils ont la même prétention à l'infaillibilité que les auteurs de la Genèse et des autres livres sacrés.

Ainsi qu'on le verra, pourtant, beaucoup de ces explications sont des plus bizarres.

§ 1. *La Création de l'homme.*

Les peuples partagent avec les individus, la tendance qui porte ceux-ci, même à des états de civilisation relativement avancée, à se dire ou à se croire issus d'aïeux illustres. Chez un assez grand nombre d'entre eux, les hommes, ou tout au moins ceux de la nation, ou en restreignant encore, « les classes dirigeantes », étaient fils des dieux ou avaient été produits par une parcelle détachée du corps même des divinités.

Manou rapporte que Brahma produisit quatre genres d'hommes : la première espèce sortit de sa bouche (ce sont les brahmanes), de ses bras sortit le premier guerrier, le premier marchand de ses cuisses, et de son pied le premier artisan. Les Battak de Sumatra croyaient que toute la race humaine descendait des trois filles et des trois gar-

çons d'une divinité femelle, qui elle-même était la fille des trois dieux objet de la vénération des Battaks (1).

A Tahiti, le premier homme fut engendré par les Eatouas; il était en naissant rond comme une boule; sa mère prit beaucoup de soin pour lui étendre les membres, et quand elle lui eut donné la forme actuelle, elle l'appela Eothe, qui veut dire fini (2).

Une Cosmogonie chaldéenne raconte que, quand Bélus eut divisé les ténèbres en deux et séparé la terre du ciel, il commanda que sa propre tête fût coupée et qu'on en laissât couler le sang à terre: de là naquit l'homme doué de la raison. Dans une légende aztèque, les dieux arrosent de leur sang un ossement d'où sortent un garçon et une fille. D'après l'Edda, la chaleur atteignit les glaces, les fondit et forma les gouttes d'eau; la puissance de celui qui envoyait la chaleur leur donna la vie; il en résulta une forme humaine qui fut nommée Ymer. Ymer s'étant endormi, tomba en sueur; un homme et une femme poussèrent alors sous son bras gauche et ses deux pieds engendrèrent un fils (3).

Suivant un mythe caraïbe, Luguo, le ciel, descendit sur la terre et les premiers hommes naquirent de son nombril et de sa cuisse, dans laquelle il avait fait une incision.

A Vatea, îles Hervey, Vari-ma-te-kakere (celle qui est le vrai commencement) arracha un morceau de son côté droit et en fit le premier homme (4). D'après les Winnebagoes, le Grand-Esprit, s'ennuyant d'être seul, prit un morceau de son corps et un morceau de terre et en fit l'homme (5).

Un assez grand nombre de mythes assignent le ciel comme patrie au premier homme.

Les Karous croyaient que le premier de leur race était tombé du ciel dans un étang, et ils faisaient sans cesse des offrandes à cet étang et aux poissons qu'il contenait.

D'après la légende malgache le premier homme et la première femme étaient tombés du ciel.

Les Hurons disaient qu'ils venaient du ciel; Ataensic, sorte de femme divine, travaillant un jour dans un champ aperçut un ours et le poursuivit avec son chien; l'ours tomba dans un trou; Ataensic

(1) Grimm, *Deutsche Mythology*, ch. xx ; Maxwell, *Aryan mythology*, p. 8.
(2) Laharpe, *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 209.
(3) Grimm., *D. M.*, c. xx. — Lang, *Custom. Myth.* p. 20. *Edda*, trad. du Puget.
(4) Grimm., *D. M.*, c. xx. W. Gill, *Myths and songs from South Pacific*, p. 3.
(5) A. Lang., *Myth., Ritual*, p. 187.

se précipita dedans (de la terre du ciel) et elle tomba sur les eaux sans se blesser (1).

Ces légendes d'hommes issus de parties de dieux, ou venant du ciel, permettaient aux chefs et aux tribus de s'enorgueillir d'une origine divine.On a vu par les exemples cités, qui sont loin d'être les seuls,qu'on les retrouve sous des latitudes assez variées pour permettre d'affirmer qu'elles ont été une conception des plus répandues.

Suivant d'autres traditions, encore plus communes, les hommes avaient été l'ouvrage de divinités, supérieures ou secondaires, qu'on pourrait appeler les divinités statuaires. Cette idée, qui suppose chez ceux qui l'ont eue, la connaissance au mois rudimentaire de l'art de modeler, est peut-être moins ancienne que celle qui fait venir directement les hommes du ciel ou de parties de la divinité.

Dans la Genèse, le dieu des juifs crée l'homme à son image avec le limon de la terre (ch. I, 27; ch. II, 7). Cette création n'est point particulière aux Hébreux, on la retrouve dans l'antiquité classique : Ovide (*Métamorphoses*, l. I, f. 2), disait qu'on tient que Prométhée détrempa avec de l'eau quelque peu de la terre fraîchement formée, et que du limon qu'il en fit il forma un corps figuré sur le portrait des dieux. Sur le chemin qui conduisait à Panopée, on montra à Pausanias de grosses pierres couleur de boue; on disait qu'elles avaient une odeur de chair humaine, et pour cette raison, les gens du pays prétendaient que c'étaient les restes de la boue qui avait servi à Prométhée pour former le genre humain (l. X, c. 4).

Les deux légendes qui suivent, modernes relativement à la Bible, en sont vraisemblablement inspirées :

D'après Khondemir,cité par d'Herbelot, Dieu commanda à Gabriel de prendre une poignée de terre de chacun des étages de la terre. La terre,effrayée de cette proposition, pria Gabriel de représenter à Dieu que cette créature se révolterait peut-être un jour contre lui. Dieu, irrité de cette opposition, envoya Azrael l'enlever de force, et c'est à cause de sa brutalité envers la terre qu'il est devenu l'Ange de la mort, chargé de séparer les âmes des corps. La terre pétrie par la main des anges, Dieu en forma le moule de sa propre main. Devenu sec, il fut visité par les anges. Eblis lui frappant sur le ventre et voyant qu'il était creux, dit qu'il aurait besoin de se remplir et serait sujet à plusieurs tentations. Dieu anima ce corps de boue, et commanda aux anges de se prosterner devant lui (2).

(1) Walckenaer, *Voyages en Afrique*, t. IX, p. 52. *Tour du monde*, t. X, p. 211 ; *Relations des Jésuites de la Nouvelle France*, 1636, p. 101.

(2) *Bibliothèque orientale.*

Une légende hébraïque raconte que quand Dieu créa l'homme, il prit de la terre aux quatre points cardinaux afin que l'homme en voyageant se trouvât partout sur le sol natal (1).

Les paysans siciliens disent que Dieu fit deux modèles d'homme: l'un d'argile fine, vernie et dorée; l'autre d'argile commune; à la belle statue, il mit un diamant en guise de cervelle, un morceau de fer à la place du cœur; à l'autre un morceau de liège à la place de la moelle et une boule d'or au lieu du cœur; ensuite il donna la vie à la statue grossière; l'autre resta abandonnée; mais Lucifer, passant par le Paradis terrestre, vit l'autre et lui souffla la vie dans la bouche. Les riches descendent de la statue du diable, les pauvres de l'autre (2).

Les Indiens de l'Amérique et les Polynésiens admettaient aussi l'hypothèse d'un dieu sculpteur : Suivant une ancienne légende péruvienne, toute l'humanité, sauf un homme et une femme, ayant péri dans un déluge, le créateur modela en argile l'image des hommes de toutes les races, avec leurs habits nationaux et les anima. Le Popol Vuh, livre légendaire des Quichés, racontait que les Donneurs de la Vie firent des hommes en argile, mais qu'ils étaient faibles et aqueux et furent détruits par l'eau (3).

Les Mandans considèrent la terre rouge, à cause de sa couleur, comme la matière même dont ils sont sortis. Ils prétendent que le Grand Esprit la leur a donnée exclusivement pour leurs calumets, qu'il leur a déclaré qu'elle était l'os de leurs os, la chair de leur chair (4).

Les habitants du Méchoacan disaient que le dieu Tucopacha avait créé avec de la terre un homme et une femme qui, étant allés se baigner, perdirent leur forme que Dieu leur rendit avec un mélange de différents métaux (5).

A la Nouvelle-Zélande, Tiki prit de l'argile rouge, la pétrit avec son propre sang, puis forma les yeux et les membres; suivant une autre légende, il modela l'homme avec de l'argile mêlée à l'eau ocréacée des marais (6); à Fidji le dieu Quat se servit aussi de l'argile rouge de la rivière (7).

D'après les Indiens Miwok, lorsque le coyote eut fait tout l'univers et les créatures inférieures, il les convoqua en assemblée pour déli-

(1) Marmier, *Contes populaires de différents pays*, t. I, p. 316.
(2) Guastella, *Le Parita*, Ragusa, 1884, in-12, p. 19.
(3) Lang, *Myth., Ritual*, p. 209, 98.
(4) Catlin, *Vie chez les Indiens*, p. 166.
(5) Lesson, *Les Polynésiens*, t. I, p. 150, t. II, p. 218.
(6) Taylor, *New Zealand*, p. 115 sq.
(7) *Journal of Anth. Inst.* t. X, p. 274.

bérer au sujet de la création de l'homme. Chacun des animaux ayant parlé à son tour, à commencer par le lion, voulut créer l'homme à son image. Quand vint le tour du coyote, il déclara que tout cela était insensé, et qu'il fallait emprunter un trait à chacun des animaux qui, chacun, possédaient quelque particularité bonne à prendre : que la voix du lion avait du bon, que les pieds de l'ours lui permettaient de se tenir debout, etc. L'assemblée ne put s'accorder, et chaque animal prenant un peu de terre se mit à la modeler à son image. Seul le coyote commença à modeler le modèle qu'il avait décrit; la nuit tomba et les autres animaux s'endormirent; mais le coyote travailla toute la nuit à sa statue, et jeta de l'eau sur celles des autres. Au matin il avait de bonne heure achevé son ouvrage, et il lui donna la vie. C'est ainsi que l'homme fut créé par le coyote (1). Sur les bords du golfe de Californie, les Papagos racontent que le Grand Esprit fit leur héros avec de l'argile à potier; les Pimas, leurs voisins, que l'homme fut fait par la Terre-prophète avec de l'argile pétrie avec de la sueur (2).

Une légende de l'archipel indien raconte qu'un forgeron avait créé l'homme avec de l'acier et du cuivre rouge. Pour le forger, il se servait de son genou comme enclume, ses doigts étaient ses tenailles, et il durcissait le fer avec sa salive empoisonnée (3).

Pund-jel, divinité des aborigènes au nord de Victoria, modela en argile deux figures d'hommes et se mit à danser autour; il leur fit des cheveux avec de l'écorce, et se mit encore à danser; puis il se coucha sur eux et leur souffla son souffle dans la bouche, le nez et le nombril; il dansa une troisième fois, et ils se levèrent pareils à des jeunes gens à tout leur développement (4). D'après Ellis, Taaroa forma l'homme avec de la terre rouge, qui servit d'aliment jusqu'à l'apparition de l'arbre à pain (5).

Suivant la légende des Indiens Maidu, Ko-do-yam-peh, le faiseur de monde dit qu'il voulait faire un homme, Hel'-lo-kai-eh, le diable, paria qu'il ne le pourrait et le défia de le faire. Ko-do-yam-peh prit deux petits bâtons jaunes et polis, les mit dans son lit le soir, et dit que pendant la nuit, ils deviendraient un homme et une femme. Le matin en effet, l'homme et la femme étaient créés (6).

(1) *Folk-lore Record*, t. V, p. 137-9.
(2) A. Lang, *Myth., Ritual*, p. 190.
(3) L. de Backer, *L'Archipel indien*, p. 24.
(4) A. Lang, *Myth., Ritual*, p. 170.
(5) D'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, t. II, p. 44.
(6) *Folk-lore Record*, t. V, p. 119.

* * *

A Fiji, le pluvier ayant pondu deux œufs dans un nid, le grand dieu Ndengei eut l'idée de les couver lui-même, et son incubation donna naissance à un garçon et à une fille (1).

Les Bassoutos racontaient qu'un monstre énorme dévora tout, hors une femme qui se cacha et eut un fils. Celui-ci devint grand tout d'un coup, et alla pour combattre le monstre; celui-ci l'avala, mais le petit héros déchira les entrailles du monstre et perça dans son flanc une ouverture par laquelle sortirent toutes les nations de la terre (2).

Suivant une légende berbère un géant venu du pays où naît le soleil aurait apporté sur ses épaules les rochers et les montagnes du Djujura; arrivé au delà de l'Ouled Sahel, il s'affaissa de fatigue et le poids énorme l'étouffa. C'est la fermentation du géant écrasé sous les monts de Kabylie qui aurait fait naître les tribus de la contrée (3).

Les Banians disaient que Dieu ordonna à la terre de produire l'homme et qu'il lui inspira la vie en soufflant dessus (4).

* * *

Dans toutes ces légendes l'origine des hommes remonte jusqu'aux dieux qui sont leurs pères ou tout au moins leur créateurs. Un autre ordre de traditions, qu'on rencontre surtout chez les races portées au totémisme, substitue les animaux aux dieux anthropomorphes.

Les Chipiouyans croient que l'oiseau créateur de la terre en fit sortir tous les êtres, à l'exception des Chipiouyans qui naquirent d'un chien (5).

Les sauvages des bords du Mississipi disaient qu'en l'absence de Michapous les animaux se firent la guerre et que Michapous de leurs cadavres forma les hommes. Les habitants d'Amboine étaient persuadés qu'ils devaient leur origine à un crocodile, d'autres à un serpent. On sait que les Scythes se croyaient le produit d'un monstre demi-femme, demi-serpent (6). Au Mexique Cihuotcoalt, la mère du genre humain est aussi une femme serpent (7).

(1) Lesson, t. II, p. 406.

(2) Casalis, *Les Bassoutos*, p. 363.

(3) Reclus, *Géographie*, t. XXV, p. 428.

(4) Dorville, *Histoire de différents peuples du monde*, Paris, 1772, in-8, t. II, p. 129.

(5) Mackenzie, *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale* fait en 1789, 1792 et 1793, trad. française. Paris, 1802, in-8, t I, p. 278.

(6) Dorville, t. V, p. 410, 332.

(7) Girard de Rialle, *Mythologie comparée*, p. 97.

Les sauvages de l'archipel indien racontaient qu'ils descendaient de deux singes blancs, qui eurent des petits, et que leurs descendants en se perfectionnant devinrent des hommes (1).

Du temps de Pausanias, on montrait en Béotie le champ où Cadmus tua, sur les bords d'une fontaine, ce dragon dont les dents semées sur la surface de la terre produisirent autant d'hommes (l. IX, c. X).

Les Dayaks racontaient que les poignards créés par les dieux étant devenus des sujets de dispute s'animèrent, de même que certaines fascines et s'enfuirent. De là sont issus les Dayaks (2).

Dans l'*Odyssée*, ch. XIX, il est fait allusion à une autre croyance, d'après laquelle les hommes descendaient d'objets inanimés : O mon hôte, fais-moi connaître ta famille et ta patrie, car tu ne sors point du chêne ni du rocher dont parlent les anciens contes.

D'après les naturels de Java, les hommes étaient sortis de la mousse qui croît sur les rochers (3).

Les Mariannais racontaient que le premier homme avait été formé d'une pierre du rocher de Fauna ou Fougna,et ils montraient le rocher qui passait pour avoir donné naissance à l'humanité au moyen de ses éclats; les Zoulous, qu'Unkulunkulu les avait tirés de la pierre (4).

D'après Eggede le premier Groenlandais rendit féconde une motte de terre, qui donna naissance à une femme; c'est d'eux que sont sortis tous les Groenlandais. Ils disent que la première femme groenlandaise accoucha de quelques enfants et de quelques petits chiens et qu'elle mit ces derniers dans un vieux soulier et les jeta à la mer en disant : Allez-vous-en et qu'il sorte de vous des Kablunoet (Danois). C'est à cause de cela que les Kablunoet vivent continuellement sur mer et que leurs vaisseaux sont faits comme les souliers des Groenlandais, ronds par devant et par derrière (5).

Les Amakoua des environs du cap Delgado racontent qu'au commencement le bon Dieu fit deux trous dans la terre : de l'un sortit un homme et de l'autre une femme, puis il fit deux autres trous d'où sortirent un singe et une guenon, auxquels il assigna pour séjour la forêt et les lieux stériles. A l'homme et à la femme, Dieu donna la terre cultivable, une pioche, une marmite, une assiette et du millet et leur dit de piocher la terre, d'y semer du millet et de se construire une maison. Ils ne firent rien de tout cela. Dieu donna les mêmes outils au singe et à la guenon. Ceux-ci

(1) L. de Backer, p. 41.
(2) L. de Backer. p. 43.
(3) L. de Backer. p. 323.
(4) Rienzi, *l'Océanie*, t. I, p. 389. Girard de Rialle, p. 18.
(5) *Histoire naturelle du Groenland*, p. 149-150.

piochent, plantent, se bâtissent une maison, cuisent et mangent le millet, nettoient et rangent l'assiette. Alors Dieu fut content. Il coupa la queue au singe et l'attacha à l'homme et à la femme, puis il dit aux premiers : Soyez hommes, et aux seconds : Soyez singes (1) .

Suivant une légende indienne Sacaïbou creuse un puits, et attache une corde d'après le conseil de Raiiou, il descend le long de la corde et voit un peuple nombreux qui était dans les entrailles de la terre, les premiers qui montèrent étaient musculeux; mais la corde cassa et la multitude retomba; c'est pourquoi il y a tant de gens laids (2).

D'après les traditions des Esquimaux, le premier de leur race naquit de la terre, et le premier homme Kallak créa la première femme d'une motte de gazon (3).

Ovide, l. I, f. 2, rapporte la tradition courante de l'antiquité, d'après laquelle les hommes avaient été produits par la terre encore humide, échauffée par les rayons du soleil, tradition adoptée par les Rhodiens, les Crétois, les Athéniens; ceux-ci, dit Lucien l'*Incrédule*, faisaient pousser les premiers hommes du sol de l'Attique, absolument comme des légumes. La légende berbère assignait la même origine aux hommes de Djurjura(4). Cette espèce de génération spontanée est du reste assez commune : à la Côte d'Or, l'homme est sorti des cavernes et des fossés; à Haïti, d'après un ancien chant, de deux cavernes de Vie; chez les Bassoutos des entrailles de la terre par un trou qui débouchait dans un souterrain (5).

La légende fait sortir Aschanes, le premier roi des Saxons, des rochers du Harz, et il semble que les Saxons eux-mêmes tirent leur nom de sechs (saxum, rocher) (6).

En Australie, il y a des noirs qui disent que, comme dans la légende Phrygienne qu'on trouve dans Pindare, le soleil sema des hommes qui crurent comme des arbres (7).

Une tradition constatée dans l'*Odyssée*, et à laquelle Juvénal fait allusion dans sa satire VI, rapportait que les hommes étaient nés des arbres. Dans l'Edda de Snorre Turleson, l'homme et la femme sont faits de deux arbres trouvés sur le bord de la mer, auxquels les trois fils de Boerr donnèrent la vie, le visage, la parole, l'ouïe et la vue(8).

(1) Froberville dans *Bull. de la S. de Géograph.*, 1847, p. 39.
(2) Mello-Moraes, *Poèmes de l'esclavage*, p. 70.
(3) Rink, *Tales of Eskimos*, p. 38.
(4) Reclus, t. XIV, p. 443.
(5) Bossman, *Guinea*, p. 122 ; Dorville, t. V, p. 18 ; Casalis, p. 254
(6) Grimm, *D. M.*, c. xx. *Myth.*, *Ritual*, p. 170.
(7) A. Lang, l. c.
(8) Lang, l. c.

On a retrouvé plusieurs fois cette conception, en dehors de l'Europe, principalement chez les Américains et chez les Malais (1).

Les Indiens Yuracarès, qui habitent l'Amérique méridionale, disaient que leur héros Tiri avait fait sortir d'un arbre les nations des Yuracarès et qu'il le referma quand il vit la terre assez peuplée. Les Herrero, tribu africaine, disent que l'homme est sorti d'un arbre. Suivant la légende Quiché, les donneurs de la vie, après avoir fait des hommes en argile, firent les hommes en bois et les femmes avec la moelle des arbres, puis d'autres avec du maïs blanc et du maïs jaune, qui devinrent les pères de l'humanité actuelle (2).

Les Dayaks racontaient que le Dieu du tonnerre créa un homme et fit sortir d'un arbre, un œuf qui renfermait une femme ; c'est de ce couple qu'ils sont issus (3).

Quand les îles Mantawe servaient seulement de demeure aux mauvais esprits, l'un d'eux pêcha un bambou hermétiquement fermé : il l'ouvrit et il en sortit quatre petites formes humaines qui, exposées à la lumière du jour, devinrent aussitôt de la stature ordinaire des hommes (4). D'après Marsden, les Tagals étaient nés d'un bambou ; aux Célèbes Dewata Pitutu mit son fils dans un bambou entouré de drap et l'envoya sur terre au milieu d'un orage épouvantable.

Les habitants d'Amboine se persuadaient qu'ils devaient leur origine à un tronc d'arbre ; d'anciens rois du pays reconnaissaient des cocotiers pour leurs ancêtres (5).

D'après la légende des Ashochimi, lorsque le déluge eut détruit tous les êtres vivants à l'exception du coyote, celui-ci, pour repeupler la terre, planta une plume à chacun des endroits où il y avait eu un wigwam avant le déluge, et mit du fumier tout autour ; les plumes poussèrent, prirent des racines, eurent des feuilles et à la fin se changèrent en homme et en femme (6).

Chez les Aleuts de la Guyane, un grand vieillard, comme Deucalion, et comme dans le mythe Macusi, fit des hommes en jetant des pierres par dessus ses épaules (7).

Chez les Boschimans, Cagn frappa les serpents de son bâton, tout comme Zeus pour les fourmis d'Egine (8).

(1) D'Orbigny, *l'Homme américain*, t. I, p. 364. Lang, p. 198.
(2) Girard de Rialle, p. 200.
(3) L. de Backer, p. 44.
(4) Maxwell, *Aryan Mythology*, p. 17.
(5) Dorville, p. 332.
(6) *Folk-lore Record*, V, p. 111.
(7) Lang, p. 11 et 15.
(8) A. Lang, *La Mythologie*, p. 25.

M. Lang dit avec justesse que les théories australiennes sur la création n'excluent en aucune manière l'hypothèse de l'évolution.

Suivant le récit d'un chef des Diggers, tribu indienne assez barbare de la Californie, les premiers Indiens étaient des coyotes, et lorsque l'un mourait, son corps se remplissait de petits animaux ou esprits, qui prenaient diverses apparences ; mais comme certains d'entre eux montraient une certaine tendance à s'enfuir dans la lune, les Indiens se mirent à enterrer leurs morts. Alors les Indiens commencèrent à prendre l'apparence d'hommes ; mais la transformation fut lente ; ils marchèrent d'abord sur leurs quatre pieds, et il commença à se développer chez eux un attribut humain isolé, un doigt, un orteil, un œil, comme chez les Ascidiens, nos premiers parents au point de vue de la science moderne. Puis ils doublèrent leurs organes, prirent l'habitude de se tenir debout et perdirent leurs queues, qu'ils regrettèrent, les regardant en quelque sorte comme un ornement (1).

D'après une tradition fidjienne, le dieu Quat créa l'homme et les animaux ; l'homme était d'abord fait comme les cochons ; mais les frères du dieu lui ayant dit que ses créations étaient monotones, il fit le cochon marcher à quatre pattes (2).

Feu M. Le Calvez avait recueilli dans le pays de Tréguier une légende qui présente une certaine ressemblance avec celle qui précède. Autrefois l'homme allait, comme les autres animaux, à quatre pattes ; il vivait dans les forêts et grattait la terre avec ses ongles pour y trouver sa nourriture. Il ne commença à se tenir debout sur ses deux pieds que lorsqu'il se mit à cultiver la terre. A cette époque, l'homme avait aussi une queue, et il grimpait aux arbres comme les chats. Si l'homme cessait de travailler la terre et de se faire aider par les animaux auxquels il commande, il recommencerait à marcher à quatre pattes, et serait encore plus malheureux qu'à l'origine. Alors les animaux seraient ses maîtres ; le sourd (salamandre) se planterait sur la queue au milieu de son front et lui mangerait les oreilles de chaque côté ; la taupe lui prendrait ses yeux et il ne verrait plus. Il deviendrait l'être le plus horrible et le plus malheureux de la terre, et il finirait par être complètement détruit par les animaux dont il est maintenant le maître.

Paul SÉBILLOT.

---

(1) LANG, *Myth., Ritual*, p. 178-186.

(2) *Journal of Anthropological Institute*, t. X, p. 274.

L'ÉVOLUTION DU COSTUME

III

RÉGION DE LANGONNET (*Morbihan*).

JUSQU'EN 1830, le costume breton n'avait pas changé, sauf au point de vue de la couleur, qui était rouge écarlate dans le costume féminin de gala, qui se portait aux noces et dans les grands pardons. Vers 1848, on commença à prendre le pantalon long et une sorte de veste forme sac au lieu de la gracieuse *chupen* plissée. Toutefois, ce n'est qu'à partir de 1860 que la grande transformation se produisit. Aujourd'hui, vous ne voyez que les vieillards ou les hommes d'âge mûr qui portent le costume de petite tenue. En revanche, la femme a conservé son costume à peu près intact, sauf la grande coiffe en dentelle qui tend à disparaître, ainsi que la belle passementerie qui en faisait l'ornement.

Voici la description d'un costume de jeune mariée porté en 1846 par une riche héritière, Marie Cadic, qui épousa M. Joseph Le Boursicot, de Kerfraval, en Langonnet, et dont le gendre, M. Trouboul, fut maire de cette commune :

Bonnet en mousseline blanche garnie de dentelle, large ruban en soie roulé avec soin sur le bonnet de façon à laisser visible la dentelle : un petit carton est placé derrière le chignon de façon que le ruban soit régulièrement échelonné.

La grande coiffe dentelée (koef bras dantel) est en mousseline claire garnie d'une large dentelle; le fond en toile, plissé menu, est rendu roide par l'empois : l'artiste repasseuse va transformer la coiffe en une sorte de papillon. La dentelle du devant est repliée entièrement avec des herbes sèches placées dans les plis; au bas de l'oreille, les deux ailes sont relevées. Quant au fond, qui est un petit carré arrondi, l'habilleuse le fixe sur la tête avec une épingle invisible. La dentelle papillonne toute la journée pendant les gavottes, à moins que la méchante pluie ne la détrempe.

IV

GENESTEN.

Corsage en drap rouge, orné de ruban en velours rouge et de belle passementerie ainsi que les parements; sur le devant, deux rangs de boutons ronds piqués d'or : ce corsage se boutonne jusqu'au creux

de l'estomac. Par dessous, un corset (*korken*) rouge sans manches garni de ruban rouge brodé à l'aiguille, une jupe rouge (*broz*) plissée en s'élargissant jusqu'au bas (mode qui n'existe plus), garnie de bords en or et argent séparés par six liserés de velours, que l'on appelle *preinhon*, de couleurs différentes. Tablier en soierie de Lyon à fleurs couleur arc-en-ciel. Même garniture que la robe dans le bas. La bavette ornée de passementerie pas très grande fixée avec deux épingles en or au corset, une lame de velours fixée sur les épaules, lame sur laquelle est cousu d'autre velours orné d'abeilles en or et argent et de petits ronds appelés *lierdaou* qui tombent en lame jusqu'à la taille. Sur le cou, un velours rouge sur lequel on pose un crucifix en or et un cœur en or, la croix pendante sur la bavette, le cœur à hauteur des seins, un col en dentelle attaché avec une épingle en or, un jupon de laine blanche ou coton (selon la saison) tricoté à jour, des bas à jour, des souliers découverts à ruban ou cocarde en soie.

Tel était le costume porté par la paysanne de qualité dans les communes suivantes : Langonnet et Plouray (du canton de Gourin), toutes les communes du canton de Guémené, certaines communes du canton de Cléguérec, entre autres Silfiac et Séglien, les communes du canton du Faouët, sauf Guiscriff et Lanvénégen, qui portent le costume de Quimperlé.

Il y a d'ailleurs une réserve à faire en ce qui concerne l'artisane de la ville du Faouët, qui porte un costume bâtard, la mode *galloise* qu'il ne faut pas confondre avec celle du pays *gallo*. *Galloise* est le nom breton de la sabotière.

La *galloise* de la ville du Faouët a la robe cousue à son corsage, un petit châle autour du cou; par dessus, un autre châle en laine plus ample attaché sur le devant. L'extrémité de ce châle est couverte par un tablier et sa bavette. Comme coiffure, la galloise porte le *tête-dechin* serré sur la tête avec un lacet; sa forme est un peu pointue. Les jeunes filles du Faouët qui sont gracieuses s'efforcent de donner à leur costume une certaine allure coquette. En tenue de grande cérémonie, elles portent le châle en soie, le tablier et la robe garnie d'un large velours et le bonnet en dentelle ou *têtedechin* : elles ont des boucles d'oreilles, alors que les paysannes n'en mettent jamais.

J'ai déjà dit que le costume ne s'est guère modifié, sauf au point de vue de la couleur. J'ajoute que la grande coiffe en dentelle a disparu à peu près des communes du Faouët et de Langonnet qui ont adopté l'affreuse *jobeline* et une petite coiffe en dentelle roulée sur la tête qui vient de Guiscriff ou Lanvénégen, mais les femmes des autres communes sont restées fidèles à l'ancienne mode.

Le costume masculin, lui, a subi de profondes modifications. Jusqu'au milieu du troisième empire, le jeune homme de la région de Langonnet portait le costume suivant :

Bragou ber (culotte courte) collante, à braguette en étoffe noire ornée de dentelle en fil blanc de chaque côté; au dessous du genou, des guêtres de la même étoffe échancrée jusqu'au milieu de la jambe, petits boutons ronds en or boutonnés en dehors : ayant la même dentelle que la culotte, ces guêtres s'arrêtaient à la cheville, laissant voir des bas tricotés à jour, des souliers découverts avec boucle en argent. Ces guêtres étaient attachées au-dessus de la culotte par des lacets tressés en soie de quatre couleurs différentes. Quant au gilet, il était noir avec deux rangs de boutons en argent très rapprochés se boutonnant jusqu'au milieu de l'estomac, et le haut était garni de ruban noir et de velours. Un gilet en tricot à jour recouvrait la chemise; le col droit était finement piqué. Il y avait deux vestes, *ar chupen ru* (la veste rouge) et *ar chupen du kognet*, c'est-à-dire la veste noire plissée jusqu'au bas des reins qu'elle ne devait pas dépasser. La veste rouge en dessous dépassait la noire d'un centimètre en laissant voir l'étoffe rouge. Ces vestes étaient entourées d'un ruban noir depuis le col jusqu'au bas des poches qui étaient en dedans avec des broderies à l'aiguille en soie bleue et verte : un liseré de velours noir entourait ces vestes sur le devant, y compris le col. A signaler un chapeau à larges bords, un grand velours noir passé dans une boucle en argent. Une ceinture en buffleterie, large comme la main, entourait la taille; elle était passée dans une boucle en cuivre doré ; l'extrémité de la ceinture qui s'introduisait dans une plaque coulisse, de la même largeur que la ceinture, était en forme de tête de serpent (en cuivre doré, ciselé). Lors de sa visite à l'exposition de 1900, l'ancien maire Trouboul portait ce costume avec beaucoup de distinction.

Ce costume élégant a disparu à peu près complètement. On ne voit guère que les vieilles gens qui le portent.

C'est le Guémené qui a commencé par porter le pantalon long à pont, la veste forme sac garnie de velours (un rang de boutons de chaque côté).

Langonnet a adopté la veste gourinoise (les poches en dehors), le chapeau à bords moins larges et le velours entièrement roulé sur le chapeau au lieu de pendre sur le dos. JOB LE NY.

FOLK-LORE DU LIMBOURG HOLLANDAIS

XVIII

LA FAUNE

La chauve-souris.

A la vue des chauves-souris, les enfants chantent :
Plaaijermuis,
Komt in mijn huis
Ik zal u'een bedje maken,
Tusschen twe bonten lakens,
Tusschen twee bonten kussens;
Daar zult u goed op zusten !
Chauve-souris !
Venez dans ma maison,
Je vous préparerai un petit lit,
(où vous reposerez) entre deux draps de lit de couleur,
Entre deux oreillers de couleur;
Là-dessus vous vous reposerez bien (1).

(Sainte-Gertrude.)

Les cigognes.

Les enfants lorsqu'ils aperçoivent des vols de cigogne, chantent :
Ooijevaar, lepelaar, takkendief !
Deooijevaar heeft de kindertjes lief.
Cigogne, marchande de cuillers, voleuse de branchages;
La cigogne aime les petits enfants.

(Sainte-Gertrude.)

Explication. — La cigogne a un grand bec, qui ressemble à deux cuillers, elle vole des branchages pour construire son nid et apporte les petits enfants à ceux qui en demandent.

Les nids d'oiseaux.

Lorsque les enfants vont *dénicher les oiseaux*, ils détournent la tête du nid, parce que la mère-oiseau sentirait leur haleine et ne retournerait plus au nid. (Sainte-Gertrude.)

De même lorsqu'on va examiner un nid de *lapins domestiques*, on détourne le visage pour la même raison. (Id.)

(1) Cette formule avait été rapportée incomplètement p. 361.

Le Chat.

Si vous tuez votre chat nous ne parviendrez plus à en garder un autre, si vous n'employez pas le moyen suivant :

Si vous voulez garder un nouveau *chat*, il faut l'*acheter*, c'est-à-dire le *payer avec de l'argent* et non le recevoir gratuitement.

(Neerœteren.)

Ne coupez jamais les moustaches de votre chat, sinon il ne prendrait plus de souris. (Sainte-Gertrude.)

Le Porc.

A Heer (Limbourg hollandais) les paysans vont faire bénir à l'autel de saint Antoine du pain et rapportent de l'eau bénite de l'église, qu'ils font manger et boire à leurs porcs. Cela les préserve de maladie.

ALFRED HAROU.

LES BOHÉMIENS

V

Dans les Côtes-du-Nord, on dit que parler aux Romanichels porte malheur, et qu'ils ont les cheveux régelins; c'est-à-dire qu'ils sont rongés par les poux. LUCIE DE V. H.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

LXXXIV

L'ENFANT A SA NAISSANCE (*Hollande*)

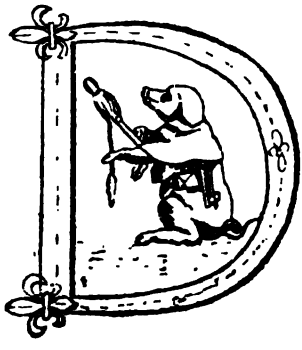

Dès que la mère est délivrée, on remet l'enfant entre les mains de sa grand'mère ou de quelque autre proche parente, qui récompense cette attention par un présent. Ensuite, les femmes présentes examinent attentivement si la couche a été bien faite et sans accident. Lorsque l'enfant a été emmailloté, la sage-femme le donne au père, qui lui fait également un présent, et montre à l'assemblée le nouveau-né, qu'il porte ensuite au lit de la mère, où les deux époux lui donnent conjointement leur bénédiction. Cet acte de piété accompli, on fait entrer dans la chambre les autres enfants de la famille , s'il y en a, pour leur présenter leur nouveau frère ou leur nouvelle sœur; et sur la demande ordinaire qu'ils font, d'où leur vient cette sœur ou ce frère, on leur répond que la mère a été le prendre sous un chou de quelque jardin potager ou qu'elle a été le chercher avec un bateau.

Lorsque l'intérieur de la maison se trouve un peu rangé, le père du nouveau-né en fait savoir la naissance aux parents, aux amis et aux voisins qui, pendant neuf jours, ne manquent pas de s'informer de la santé de la mère et de l'enfant. Durant ce temps, on a soin de faire envelopper la sonnette ou le marteau de la porte, afin de prévenir le moindre bruit qui pourrait troubler le repos de l'accouchée.

Dans certains endroits de la Hollande, on attache aux portes des maisons où il y a une femme en couches, une petite planche couverte d'une pièce d'étoffe de soie, couleur de rose, par dessus laquelle il y a une dentelle plissée aux quatre coins en forme d'éventail. On place sous cette dentelle un morceau de papier blanc, qui couvre à peu près la moitié de cette planche. Ce papier, qu'on peut ôter à volonté, y reste quand le nouveau-né est une fille; mais, si c'est un garçon, on le retire de dessous la dentelle pour laisser voir, en entier, l'étoffe couleur de rose. Chez les pauvres, on se contente d'envelopper d'un ruban blanc le loquet de la porte. (Aug. WAHLEN. *Mœurs, usages et costumes de tous les peuples du monde.* Europe, Bruxelles, 1844, p. 237.)

LXXXV

POUR FAIRE DORMIR LES ENFANTS

Une pomme de sommeil (Slaepappel), espèce d'excroissance moussue sur les rosiers sauvages, mise sous l'oreiller des enfants les fait bien dormir. (COREMANS, *L'année de l'Anc. Belgique*, dans le Bull. com. roy. d'Hist., VII, p. 149.)

LXXXVI

POUR FAIRE MARCHER LES ENFANTS

Un enfant qui n'apprend pas à marcher doit ramper le vendredi sous l'arbuste qui porte des baies de ronce, enraciné aux deux bouts; mais, pendant qu'il le fait, il ne faut pas babiller. (Superst. luxembourgeoise, COREMANS, l. c., VII, p. 73).

LXXXVII

POUR FACILITER LA DENTITION

On met à l'enfant qui fait ses dents un collier formé d'un cordonnet de soie rouge dans lequel sont enfilées des perles d'ambre, de corail ou d'ivoire ou des graines de pivoine (peu d'sin Djèrò) qui ont trempé pendant vingt-quatre heures dans de l'eau bénite. L'aiguille servant à enfiler les graines de pivoine doit être neuve. (*Bull. de folkl.*, C. POLAIN. Médecine pop. Les maux de dents.)

LXXXVIII

DANGER DE FOULER LES MOISSONS

Nos paysannes flamandes parlent encore à leurs enfants des « *bloetzuiper* » (buveurs de sang), qui coupent les orteils et boivent le sang des enfants qui jouent dans les champs couverts de moissons. Nous ne connaissons que cet exemple de vampires teutoniques. (Dr COREMANS, VII, p. 32.)

LXXXIX

UN SOUHAIT DANGEREUX

Les enfants répètent quelquefois ce juron, qu'ils entendent fréquemment : « *Que le diable m'emporte* ! »

Les parents leur recommandent de ne pas prononcer ces mots parce *que le diable pourrait les entendre* et *exaucer leurs vœux*. On en a vu des exemples. (Hainaut.)

XC

POUR EMPÊCHER LES ENFANTS DE REGARDER

Lorsque des enfants s'arrêtent inconsciemment devant des tableaux de la nature, qui pourraient éveiller en eux des pensées qui ne sont pas de leur âge, tels l'accouplement des animaux, etc., les parents les avertissent de fermer les yeux ou de se retourner, car ils pourraient devenir aveugles (1). (Bassin du Centre, Hainaut.)

XCI

LES ENFANTS ET LA FÊTE DE NOEL *(Alsace)*

On retrouve parmi les protestants alsaciens quelques coutumes en usage dans le Palatinat. De ce nombre est la *Christ nacht* (nuit de Noël), qu'attendent si impatiemment les enfants.

Une branche de chêne, placée dans un coin du salon, est ornée de rubans, d'anges en cire, de noix dorées, de clinquant, de bonbons, de pommes d'api, d'une foule de choses petites, jolies et voyantes. La table est couverte de friandises et de jouets.

Entièrement vêtue de blanc, une personne de la famille remplit le rôle de *Christ Kindel*; elle va prendre par la main les enfants et les introduit dans la pièce où se trouvent les étrennes qui leur sont destinées; mais, s'ils n'ont pas été sages, si de trop graves espièglerie leur ont mérité le courroux paternel, le *Hanstrap* (mauvais génie) leur présentera un paquet de verges, et ils n'auront aucun de ces charmants objets qu'une bonne conduite seule peut faire obtenir. (Aug. WAHLEN, *Mœurs, usages et costumes de tous les peuples du monde.* Europe, Bruxelles, 1844, p. 335.)

XCII

POUR EMPÊCHER LES ENFANTS D'APPROCHER DE TROP PRÈS LES CARROUSELS

On dit aux enfants imprudents qui s'élancent sur les chevaux de bois des carrousels, avant l'arrêt complet, de prendre *garde de recevoir un coup de pied des chevaux de bois* (Liège).

(1) On rapporte qu'un enfant facétieux répondit à sa mère : *Mame, j' va todi* (je vais toujours) risquer un œil.

XCIII

LES JOUETS — LE GINGIGNET

A Vottem (Liège), d'après une communication de M. O. Colson, les enfants fabriquent un petit jouet nommé *Gingignet*, à l'aide de l'infructescence de la *Bourse-à-pasteur*. Tenant en main un pédoncule en fruits, ils brisent chaque pédicelle de façon à faire retomber chaque silicule sur la tige. Ils obtiennent ainsi un hochet dont le cliquetis les amuse. Le mot *Gingignet* a l'air d'être une onomatopée. On le retrouve dans des refrains de chansons populaires. (J. Feller, *Flore popul. wallonne*, dans Bull. de folk-lore, II, 121.)

XCIV

LES CIGARES IMAGINAIRES

Les enfants font sécher les tiges des clématites qu'ils rencontrent dans les haies, et en confectionnent des cigares dont ils tirent de la fumée. Les fibres de ces tiges présentent des intervalles qui laissent passer la fumée. On nomme cette plante *bo d' toùbak* dans quelques localités du Luxembourg (Ardennes belges).

XCV

LE MONSTRE DE LA CAVE

A Liège, pour empêcher les enfants de descendre à la cave, les parents disent : « I n'a l'*babou* k'ès cachè ès l'cave » (Le *Babou* est caché dans la cave).

XCVI

LES ESPRITS DES RIVIÈRES

A Sainte-Gertrude (Limbourg hollandais) on dit aux enfants qui s'approchent de la rivière de se défier du *haekeman*, de l'homme à la gaffe, au crochet.

A Canne (Limbourg belge) on dit que le « *man met den haek* » que l'homme avec sa gaffe les tirera dans l'eau.

XCVII

LE SORT FUTUR DES ENFANTS

Quand on meurt, dit-on aux enfants, on apparaît devant Dieu qui tient une balance. L'un des plateaux de la balance est chargé des péchés que l'on a commis et l'autre des bonnes œuvres. Suivant que

le plateau penche d'un côté ou de l'autre, on va en paradis ou en enfer. Une légion d'anges et une troupe de démons sont là qui attendent leur proie. (Wallonie.)

XCVIII

L'ARBRE PLANTÉ A LA NAISSANCE

La coutume de planter un arbre à la naissance d'un enfant est signalée à Belœil, Stambruges et Péruwelz, localités du Hainaut.

(*Jadis* (Soignies) n° de novemb. 1907, p. 170).

XCIX

LES MÈRES ET LA FIGURE DES ENFANTS

Les mères touchent successivement le menton, la bouche, le nez et la tête de leurs enfants, en prononçant les mots suivants :

Kin (*ne*), *Kin* (*ne*) : *Wie beek* !
Moud, *mond* : *fluitje*.
Neus, *Neus* : *Pypke*.
Oegen, *Oegen* : *traenje* !

Elles donnent ensuite une petite chiquenaude sur la tête du bébé, en ajoutant :

Knipp. kap laetsche.

Traduction :
Menton, menton : quel ruisseau ! (1)
Bouche, bouche : petit sifflet , flageolet.
Nez, nez : Petite cheminée.
Yeux, yeux : Petite larme.
Chiquenaude : (sur le) sommet extrême (tête).

(Recueilli à Ruremonde, Limbourg hollandais.)

C

L'ENFANT QUI PERD TOUT

On dit d'un enfant négligent, qui égare tous ses objets : *Si ses culottes ne tenaient pas* (n'étaient pas attachées), *il les perdrait.*

(Hainaut.)

(1) Le menton de l'enfant est souvent un ruisseau de salive.

CI

LE PISSENLIT

Les enfants qui jouent avec les fleurs jaunes des prés, appelées vulgairement pissenlits (2), pissent au lit. (Wallonie.)

CII

CHANSON DE BONNES

A Bruxelles, les bonnes chantent ce petit quatrain aux enfants confiés à leur garde.

« Quand j'étais petit,
« Je n'étais pas grand,
« Je montais sur le banc
« Pour embrasser maman.

CIII

CE QUI FAIT GRANDIR OU PROGRESSER

A Sainte-Gertrude (Limbourg hollandais), les enfants doivent manger de la *caillebote* (qu'on nomme fromage *frais*, dans la localité) pour apprendre à siffler.

Ils doivent manger les croûtes du pain pour devenir forts, robustes.

Ils doivent courir à la pluie, pour grandir.

CIV

CE QUE LES MÈRES RÉPONDENT A LEURS ENFANTS QUI LEUR DEMANDENT DE LA LUMIÈRE

En Wallonie, chez les pauvres et quelquefois même dans la petite bourgeoisie, les mères répondent presque invariablement à leurs enfants qui leur demandent d'allumer la lampe : « *Vous voyez assez clair pour compter votre argent* !

C'est dire que nos ménagères sont économes et ne dépensent leur huile qu'à bon escient.

CV

FACÉTIE DE CAMARADES

Un gamin demande à un de ses camarades, lui montrant son mollet : Comment nomme-t-on ceci? L'autre de répondre : « *On mollet* ! (un mollet). *Tiens*, riposte le premier, en lui allongeant une tape sur la joue : « *Volà on ku deûr* ! (tiens, en voilà un cuit dur.)

C'est une allusion aux œufs qu'on cuit durs ou mollets (un peu mous). (Liège.)

CVI

LES LÈVRES DU NOUVEAU-NÉ FROTTÉES D'UNE GOUSSE D'AIL

« Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, traversa la France pour venir, « selon sa promesse, accoucher au château de Pau.

« Elle chantait un cantique béarnais quand elle mit au monde « l'enfant. On dit que le vieux grand-père *frotta d'une gousse d'ail* « les *lèvres* du nouveau-né, lui versa dans la bouche quelques gouttes « de vin de Jurançon et l'emporta dans sa robe de chambre. »

(H. Taine, *Voyage aux Pyrénées*, 5e édit. Paris, Hachette, 1867, p. 66.)

CVII

RÉPONSES AUX GOURMANDS

Lorsque les enfants se plaignent continuellement de la faim, les mères impatientées leur disent, pour les éloigner :

« *Si tu as faim, mange une de tes mains,*
« *Et garde l'autre pour demain.* » (Hainaut.)

CVIII

CE QU'ON DIT

On dit souvent aux enfants qui demandent des friandises :

« Les bonbons
« Sont pour les petits garçons;
« Làs caramels
« Pour les petites demoiselles ! (1).

(Hainaut, bassin du centre.)

CIX

LA CONFIRMATION

En certains endroits existe encore la coutume pour le parrain ou la marraine de ceindre d'un bandeau blanc le front de l'enfant confirmé.

(*Documents et rapports de la Société paléontol. et archéolog. de* Charleroi, 23, 243.)

(1) C'est un boniment employé par les marchands de bonbons aux foires de kermesses

CX

L'ENFANT NÉ DIFFORME

Chez les Tchouktchas (peuplades nomades des régions glaciales, Asie), un *enfant né difforme* est par eux mis à mort sans pitié, ainsi que les vieillards infirmes ou qui ne peuvent plus endurer les fatigues de la vie nomade.

(ALBERT-MONTÉMONT, *Voyages nouveaux par mer et par terre*, effectués ou publiés de 1837 à 1847, analysés ou traduits par l'auteur. Paris, A. René, 1847, t. III, p. 301.)

CXI

LE SUCRE

Aux enfants qui abusent des bonbons ou sucreries, les parents disent : « *Le sucre gâte ou fait tomber les dents.* » (Hainaut).

CXII

ENFANT FAISANT UNE INCONGRUITÉ

Lorsque des enfants sont réunis et que l'un d'eux commet une incongruité, les parents ou le maître d'école s'efforcent d'en connaître l'auteur. Tous les enfants, les uns à la suite des autres, protestent de leur innocence. Alors, en guise de conclusion, le maître ou les parents disent :

« Premier parlant,
« Premier potant. »

C'est-à-dire c'est celui qui a le *premier* protesté de son innocence qui est présumé être l'auteur du méfait.

(Hainaut, bassin du centre.)

CXIII

LE SAIGNEMENT DE NEZ

Il arrive que les enfants dans leurs jeux saignent du nez, par suite d'un coup donné par un camarade. Les mères les consolent, lorsqu'ils viennent se lamenter auprès d'elles, en ces termes : « *C'est bien fait, c'est la méchanceté qui sort de ton corps.* » (Hainaut.)

ALFRED HAROU.

CXIV

CE QU'ON DIT AUX ENFANTS SEVRÉS

En Touraine, les nourrices disent aux enfants qui viennent d'être sevrés : « Croquemitaine a emporté la bouteille », c'est-à-dire le biberon.

JACQUES ROUGÉ.

CXV

LES ÉPOUVANTAILS DES ENFANTS EN LUSACE

En Lusace, pour empêcher les enfants de pénétrer dans les blés pour cueillir des fleurs, on leur dit : « *Njejžisó tam nutř, tam je přišerpańc* (ou *serponica*) : Ne va pas y, il y a le přišerpańc, caché au dedans. Ailleurs : « *Serpovnica bužo vam głovu wółřezaś* » (Serpovnica vous coupera la tête). De même : *Zubata Anna se póra, ta ma běły šant, serp, je grozna a ma wjelike zuby* (L'Anne avec les dents va venir, elle a une robe blanche, une faucille, elle est effrayante et elle a les dents énormes). Cfr. Černý Ad., *Myth. bytosće łužis. Serbow.* Budyšin, 1898, p. 148.

On dit aux enfants qui vont le midi dans la forêt : « *Hladaj so, zo dźiwica k tebi njepřińdźe.* » (Prends garde, dźiwica va t'apparaître). De même, on leur demande : « *Njebojiš so, zo dźiwica na tebje přińdźe?* » (N'as-tu pas peur que dźivica t'attrapera ?) *Dźiwica* est une princesse jeune, vêtue en robe de chasse. Cfr. Sreznevskij, *Źiwoja Starina*, II, 60.

Le soir, après le coucher du soleil apparaît « Směrkava », le midi « Připołdnice ». Les deux êtres ressemblent à la « Serpovnica ». On empêche les enfants de sortir le soir de la maison, en leur expliquant que *Směrkava* les prendrait. Cfr. Schulenburg, *Wend. Volksthum*, p. 45. En Basse-Lusace, elle s'appelle « *Smarkava* » : « Ta Smarkava b'žo će ćimać (Smarkava te prendra).

Le croquemitaine s'appelle en Haute-Lusace « *wodny muž* », en Basse-Lusace « *nyks* » (cfr. allem. Nix), autrement *nykso*, *wódnykus*, *hodrnyks* ou *wodrnyks*. Sa femme est *wódna žena* ou aussi *copernice*. (Cfr. en Bohême, *vodník*, *hastrman*; en Moravie, *bestrman*; en Silésie, *hasrman*; en Pologne, *topielec*, *utoplec*, *toplec*, *topich* et *wasyrman*; en Russie, *děduška wodjanoj*, *wodjanik*, *wodowij*, autrefois *wodjanoj car*; en Ukraine « *očertjanyk* »; en Allemagne, *Wassermann*, *Nix*, *Nixe*, *Nickel*; en Suède, *Strömkarl*, etc.). En Lusace, la mère effraye les enfants : « *Njelshodź kowdźe, tam laka wódny muž; dosahuje ćo se svojimi dołhimi pazorami, sćehuje ćo do wody, zakusuje ćo, roztorha ćo a sežerje ćo!* » (Šołta, Lužičan 1876, p. 35). (Ne

t'approche pas de l'eau, il y attire wodny muż ; il te saisira avec ses griffes longues, te fera entrer dans l'eau, t'égorgera, te déchirera et te dévorera).

Pour éloigner les enfants du puits, la mère leur dit : « *Njepřechylěj se wjele, howacrj tebje čerwjeny nykso přimje* (Černý, l. c., p. 267). (Ne te penche pas trop, le nykso rouge te saisira.)

OTTON DUBSKÝ.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXXXIV

LA FONTAINE DE SAINTE QUITTERIE A AUBOUS (*Basses-Pyrénées*).

SAINTE Quitterie, poursuivie par les païens et venant du côté d'Aydie, s'arrêta essouflée, mourant de soif, dans un étroit vallon, à quelques mètres de l'église actuelle. Elle cherchait en vain quelques gouttes d'eau pour étancher sa soif lorsqu'en se baissant, elle remarqua un peu d'humidité dans l'empreinte laissée par le pied d'un bœuf. Elle allait creuser la terre lorsque ses bourreaux tombèrent sur elle et lui tranchèrent la tête. A l'endroit même où la tête tomba, il se forma un trou demi-sphérique d'où une source jaillissante surgit spontanément. La sainte prit sa tête entre ses deux mains, la plaça dans son tablier et reprit sa course, toujours poursuivie par ses meurtriers.

Un peu plus loin, en traversant un champ, au-dessous du hameau de Lasserre, en Viella, elle rencontra une femme qui volait des fèves. Celle-ci, voyant courir une femme sans tête, commença par se moquer d'elle et finit par l'insulter. « D'oun beng a quéro escabado ? Té hè pas maou lou chigoun ? courrès coumo uo pègo. Rébiro-té ? Aquétz homés que té siègon, soun lous tous galants ? Diouos esta quaouco sourcièro ? Qué lou boun Diou d'atuqué ! » (— D'où vient cette décapitée ? — Le chignon ne te fait pas de mal ? ou tu ne souffres pas du chignon ? (de la tête). Tu cours comme une folle. Retourne-toi ? Ces hommes qui te suivent sont tes galants ? Tu dois être quelque sorcière ? Que le bon Dieu t'assomme !) — Le langage de cette femme indigna la sainte, qui lui répondit : « Te truféz pas de jou, machanto henno è surtout m'insurtez pas ! Jou souffrici pou boun Dieu è sérèy hurouso aou céou ! E tu, Couluro, mingéras pas las haouos qué panos è t'en anguéras en infer ! »

(Ne te moques pas de moi, méchante femme, et surtout ne m'insulte pas ! Je souffre pour le bon Dieu et je serai heureuse au ciel ! Et toi, voleuse, tu ne mangeras pas les fèves que tu voles et tu t'en iras en enfer !)

La femme mourut foudroyée, et là où son corps était tombé surgit également une source, la fontaine de Pitchou. Nous en reparlerons tout à l'heure.

La sainte poursuivit sa route en courant vers Aire sur l'Adour (Landes) et arriva devant l'église du Mas dont la porte était fermée. Mais sur un simple signe, la porte s'ouvrit toute grande ; la Sainte entra, et ses assassins ne purent pénétrer dans l'église. C'est là que sainte Quitterie *acheva de mourir*. Elle fut ensevelie dans le tombeau que l'on voit encore dans la crypte de cette église.

La fontaine de Sainte-Quitterie existe encore à Aubous. Elle est entourée de murs fort anciens. L'église romane est placée sous le vocable de cette sainte, et le jour de sa fête, le 22 mai, tous ceux qui souffrent de la tête viennent le matin, ordinairement avant le lever du soleil, boire à la source et se laver le front. Ce jour-là, des troncs sont disposés à côté, et pour obtenir les bonnes grâces de la martyre, il ne faut pas oublier d'y déposer son offrande. Pour plus d'efficacité, on assiste à la messe et on se fait dire un évangile.

Quant à la source de Pitchou, comme c'est dans ce lieu que la sainte a été insultée, traitée de folle et sorcière, ses eaux ne sont pas *bonnes pour guérir des chrétiens*, mais seulement pour *guérir les oies*, bêtes symbolisant la bêtise et la stupidité. Lorsque les oies sont malades, qu'elles ne peuvent pas marcher, on les mène se baigner dans cette fontaine. Elles sont guéries instantanément.

Lorsqu'on a construit le nouveau chemin de Lasserre à la route d'Aire, pour ne pas anéantir cette source dont l'eau est excellente et très fraîche, on l'a conduite au moyen de drains, de l'autre côté du chemin, où un bassin a été ménagé.

(*Recueillie à Aubous, Wiella et Aurensan.*)

LXXXV

La Fontaine de Taillant a Tressens (*commune de Marsolan, Gers*).

Voici une autre légende qui porterait à supposer que sainte Quitterie serait venue à Tressens.

Sainte Quitterie, suivie de quelques-unes de ses amies, fuyait les environs de Toulouse, occupés par les Barbares. Elle gravit le coteau de Harpin, traversa le bois de Sounet et gagnait le plateau

lorsquelle se vit arrêtée par un serpent monstrueux, le démon. Prise de peur ainsi que ses compagnes, elle obliqua à gauche et traversa le hameau de Flages, occupé par de misérables huttes. Le serpent les poursuivait en vomissant des torrents de flammes et de soufre. Son haleine dessècha tellement l'air ambiant que les jeunes filles furent prises d'une soif ardente. Sainte Quitterie demanda de l'eau aux habitants de Flages, qui ne purent lui en donner parce qu'ils n'en avaient pas et que les sources étaient trop éloignées. Enfin, sainte Quitterie et ses compagnes, exténuées et toujours poursuivies par le monstre, tombèrent sur le gazon non loin des habitations. Au même instant, un maçon, descendant du côté de Tressens, prenant en pitié ces jeunes filles qui étaient d'une beauté merveilleuse, s'approcha d'elles et leur proposa de les conduire de l'autre côté de Tressens, vers la Coume, où elles trouveraient de l'eau en abondance; mais le serpent, changeant de place, vint leur barrer la route. Alors sainte Quitterie prit l'un des outils du maçon, — un taillant — et en frappa résolument le rocher à sa droite en adressant une fervente prière à la Sainte Vierge. L'outil fit une longue et profonde entaille d'où surgit une eau abondande et limpide, excellente à boire. Sainte Quitterie se mit à genoux pour remercier la Vierge de sa miraculeuse intercession, fit le signe de la croix sur l'eau qui, de ce seul fait, se trouva *bénite*, prit une branche d'arbre et en asperga le monstre dont la peau crépitait comme les *brindilles de bois vert* au feu : il s'éleva dans les airs en poussant un cri pareil au roulement du tonnerre et s'envola vers le bois de Sounet. Sa queue pendante frappa le banc de rochers qui se trouve entre la fontaine et Flages: de gros éclats s'en détachèrent et se répandirent dans les environs. Ce sont ces gros blocs que l'on remarque encore à gauche du chemin dans le bois, en allant vers Tressens.

Sur cette petite terrasse on voyait naguère un beau dolmen qui fut enseveli sous un éboulement de roches. La fontaine a conservé le nom de l'outil qui l'avait fait jaillir et s'appelle encore « la hount de Taillant » où les hameaux de Flages, de Tressens et de la Bourdète viennent s'approvisionner d'eau potable.

Sainte Quitterie monta à Tressens, où elle fonda « une maison de prières » et y laissa ses compagnes. L'église romane conserve encore au midi des restes de corniche extérieure ornée de dessins et de sculptures du XIIe siècle. L'une d'elles passe pour représenter la fondatrice de *la maison de prières* et le monstre. Cette sculpture est assez fruste. Je l'ai examinée bien souvent et je n'ai su y voir que la Vierge tenant l'enfant Jésus. La légende ne dit pas ce que devint sainte Quitterie, mais l'église de Tressens est placée sous le vocable de cette sainte et la fête se célèbre le 22 mai. Ce n'est pas sans appréhen-

sion que les habitants de cette paroisse voient arriver cet anniversaire, car il est de tradition que, ce jour-là, il fait des orages épouvantables, souvent accompagnés de grêle. C'est le diable qui se venge sur ces malheureux paroissiens de ce qu'ils ont gardé sainte Quitterie pour patronne de leur église.

Quant au monstrueux serpent, le diable, il a élu domicile à Sounet et dans les environs de Flages. Un ancien métayer de Sounet m'a raconté maintes prouesses de l'esprit malin. Le matin, lorsqu'il se levait pour donner à manger au bétail, il le trouvait toujours au pied de l'échelle du grenier à foin, tantôt sous la forme d'un gros veau noir, d'un gros chien noir ou d'un bouc énorme. Si le soir, à la nuit, il allait à Marsolan, la bête l'accompagnait toujours jusqu'au milieu du bois et il la retrouvait au même endroit à son retour. Il lui a livré des combats furieux, et il entendait sa blouse craquer et se déchirer. Et chose surprenante, disait-il, sa blouse qu'il regardait le jour, était toujours intacte. « Un jour, dit-il, n'y tenant plus, je vis le diable, un gros bouc, planté sur le milieu de mon aire. J'allai prendre mon fusil et fis feu. Le bouc s'éleva dans les airs en poussant un cri terrible qui s'entendit au Cuq et à Sen-Larroc jusqu'à Lascabanes. A la place, il y avait un trou rond, énorme, avec du sang noir au fond. J'ai bien essayé de combler ce trou pour égaliser le terrain, mais je n'ai pas pu, il restait toujours une cuvette avec quelque chose de noir dans le fond. Depuis ce moment, je suis tranquille, je ne vois plus rien. » Le vieux Janouel de Flages s'est souvent trouvé poursuivi, la nuit, autour de sa maison par un gros mouton noir. Le vieux Cadours, qui ne sortait jamais la nuit qu'armé d'un gros gourdin, ne parvenait à se débarrasser d'un gros chien noir qu'en frappant dessus à coups redoublés, et le père Gourragne prétendait l'avoir chassé en faisant dire des messes.

(*Recueillie à Marsolan.*)

LXXXVI

FONTAINE DE SAINTE-QUITTERIE A AIRE (*Landes*).

A mi-côte du Mas d'Aire, dans un pré, se trouve également une source sous la protection de sainte Quitterie et où l'on va, le 22 mai, se laver la tête. D'après une autre légende, sainte Quitterie aurait eu la tête tranchée en ce lieu et la chute de sa tête aurait produit l'apparition de la source.

Ici comme à Aubous, la sainte prit sa tête entre ses mains, la mit dans son tablier et gravit le coteau. Elle s'arrêta devant l'église du

Mas dont la porte était fermée; mais, à son approche, elle s'ouvrit toute grande. La sainte entra et la porte se referma sur ses poursuivants. Sainte Quitterie descendit un escalier qui conduisait à la crypte et s'étendit elle-même dans son tombeau où elle *finit de mourir*. (*Recueillie à Aire.*) LUDOVIC MAZÉRET.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

CX

LA GUÉRISON DU CARREAU

Les intestins des enfants qui sont atteints de cette maladie se changent en pierres. Quand on s'aperçoit qu'un bébé a le carreau, il faut le conduire aux femmes qui opèrent, car les médecins les plus habiles n'y entendent rien. Les femmes qui peuvent guérir doivent ce don à des circonstances particulières, dont la plus essentielle consiste à avoir comme nom de famille le nom d'une commune. On amène à l'opératrice l'enfant, qui doit être à jeun, et elle aussi doit être à jeun; elle le fait mettre nu comme un ver, il est placé sur une table, et elle lui impose les mains sur la tête et sur le ventre en récitant des oraisons connues d'elle seule. A mesure qu'elle récite, elle s'anime, se fâche, devient toute rouge, s'introduit deux doigts dans la bouche aussi profondément qu'elle le peut, puis, très vivement, elle fourre ces deux doigts chargés de salive dans la bouche, et jusque dans la gorge du petit malade, qui doit avaler cette salive sans en perdre une goutte. On verse ensuite de l'huile sur le ventre du petit patient que l'opératrice boulange comme si elle voulait boulanger du pain. Après cela l'enfant est guéri, et les parents paient l'opératrice « suivant leur générosité ». Pendant cette année, quatre enfants d'une seule commune ont été soumis à ce traitement et sont, à ce qu'on assure, radicalement guéris. Un cinquième a été amené tout récemment à la « médecine » privilégiée.

LUCIE DE V. H.

NÉCROLOGIE

LOYS BRUEYRE

Notre regretté collègue était né à Paris le 10 novembre 1835, et il y est mort le 18 novembre dernier. Il eut une brillante carrière administrative, et il occupa à l'Hôtel-de-Ville le poste important de chef de la Division de l'Assistance publique ; il s'était de bonne heure occupé de l'enfance abandonnée, et il contribua beaucoup à donner à ce Service l'organisation qu'il a aujourd'hui. Lorsqu'il eut pris sa retraite, il ne cessa pas de s'intéresser aux œuvres philanthropiques ; membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, il faisait en outre partie de beaucoup de Conseils de charité privée, et il prenait une part active à leurs travaux, faisait des rapports, des conférences qu'il serait intéressant de réunir pour montrer quel fut le rôle de cet homme de bien.

Il s'occupa de traditions populaires à une époque où ces études étaient fort négligées en France ; sa traduction des *Contes populaires de la Russie*, anthologie que W. Ralston venait de publier en anglais, date de 1874 (Paris, Hachette in-12). L'année suivante, il faisait paraître chez le même éditeur les *Contes populaires de la Grande-Bretagne*, gros volume in-8°, qui est précédé d'une substantielle préface et de notes comparatives qui révélaient de vastes lectures. Lorsque fut fondée Folk-Lore Society, 1878, il fut l'un des premiers à y adhérer. Gaston Paris et lui étaient les seuls membres français figurant sur la liste publiée en 1879. Il collabora à la première année de *Mélusine*, 1877-1878, à laquelle il donna d'intéressants contes créoles et une curieuse lettre sur l'origine des contes, adressée à M. Emmanuel Cosquin, dont la réponse complète et discute ses idées. Lorsque fut institué le dîner de Ma Mère l'Oye, qui fut la première tentative de groupement des traditionnistes français, il signa avec moi les convocations ; il présida les 13 et 24e dîners, et au centième dîner, qui eut plus de solennité que les autres, il prononça une allocution fort applaudie (*Revue des Traditions populaires*, 1895, p. 232). Il figura naturellement parmi les organisateurs de la Société des Traditions populaires, dont il fut élu vice-président en 1886 et réélu les années suivantes. Pendant les premières années de la *Revue des Traditions populaires*, il y collabora activement. Voici la liste de ses articles :

— Histoire du loup-garou qui voulait brûler sa femme, conte créole, t. I (1886), p. 15 ; — Deux vieilles facéties populaires, p. 335 ; — La littérature anglaise et les traditions populaires, t. II (1887), p. 32, 74 ; —

Compère Lapin et compère Bouc, conte de la Louisiane, texte créole et traduction, p. 166; — Origine des puces, légende de la Turquie d'Europe, p. 369; — Les héros d'Ossian dans Macpherson et dans les traditions populaires de l'Irlande et de l'Ecosse, p. 385, 444; — Le chat de Whittington, t. III (1888), p. 36; — De quelques légendes celtiques, traduction de David Fitzgerald, p. 602; — Suite de l'article précédent, t. IV (1889), p. 81; — Les contes de miss Pullibai Wadia, traduction avec notes, p. 525; — Analyse, classification et tabulation des contes populaires, t. V (1890), p. 36; — Ouvrages anglais relatifs au Folk-Lore, p. 198; — Le petit homme rouge et Napoléon, t. VI (1898), p. 25; — Le surnaturel dans les contes populaires, par Ch. Ploix, compte rendu p. 503; — Le deuxième Congrès des traditions populaires, rapport (p. 717) (M. Loys Brueyre était l'un des représentants de la Société des Traditions populaires à ce Congrès qui eut lieu à Londres). Il publia le compère Chevreuil et Compère Tortue, conte de la Louisiane, dans l'*Annuaire des Traditions populaires*, t. II (1887), p. 60.

Ces articles ne sont que la partie visible des services qu'il a rendus à notre Société. Il possédait une bibliothèque de Folk-Lore, la plus considérable qui existât alors en France; elle était surtout riche en ouvrages anglais. Le catalogue publié dans l'*Annuaire des Traditions populaires* (1888) p. 33-62, disait en note qu'il voulait bien mettre à la disposition des membres de la Société les volumes qui y étaient inscrits [1]. Plusieurs de nos collègues ont usé de cette gracieuse permission, qui était souvent accompagnée d'aimables et utiles conseils; je lui suis, pour ma part, reconnaissant de l'obligeance qu'il a montrée à mon égard jusqu'à la fin de sa vie; car, la dernière lettre que j'ai reçue de lui, en août dernier, était relative à sa Bibliothèque qu'il m'invitait, à mon retour à Paris, à venir visiter pour parler aussi du « vieux temps » et de nos bonnes relations trentenaires. J'étais à peine rentré, lorsque me parvint la nouvelle de sa mort. Sa perte sera vivement ressentie par ceux de nos collègues qui l'ont connu, mais nul probablement n'y sera plus sensible que celui qui lui adresse cet adieu, et qui pendant de longues années avait été avec lui en relations cordiales.

PAUL SÉBILLOT.

(1) Cette obligeance était ancienne chez notre collègue; dans la préface des *Contes de Ma Mère l'Oye avant Perrault* (Paris, Dentu, 1879, in-12), Charles Deulin, qui a dédié ce livre à son ami Loys Brueyre, se plaît à reconnaître « qu'il a mis à sa disposition les trésors de sa riche bibliothèque et de sa vaste érudition. » Il n'est pas hors de propos de citer ici la note sur les contes de Charles Deulin (*Almanach des Traditions populaires* 1882, p. 115 et suiv.), dans laquelle Loys Brueyre, tout en rendant justice au talent littéraire de son ami, indique leur faible valeur documentaire.

E.-T. Hamy

Théodore-Jules-Ernest Hamy était né à Boulogne-sur-Mer le 22 juin 1842 ; il est mort à Paris dans cette Maison de Buffon, qui a abrité tant d'hôtes illustres, le 18 novembre dernier. Professeur au Muséum, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de l'Académie de Médecine, il a été président de la Société des Américanistes, de la Société d'Anthropologie et de la Société de Géographie. Il a été conservateur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro qu'il fonda en 1880, et dans lequel il donna à l'ethnographie traditionnelle une place importante. Les travaux scientifiques de notre collègue lui avaient mérité une réputation mondiale. Ici, je ne parlerai que du rôle qu'il a joué dans le domaine du Folk-Lore. Il s'y était intéressé à une époque où ce terme était inconnu et où l'on ne s'occupait guère en France des choses populaires ; il me disait qu'à peine âgé de vingt ans, il avait recueilli des chansons du Boulonnais, son pays natal, dont quelques-unes ont paru dès cette époque dans des feuilles locales. Il s'intéressa aux premiers essais de groupement des traditionnistes français, et contribua à l'organisation de la Société des Traditions populaires dont il fut élu vice-président en 1887, et président en 1895. C'est en cette qualité qu'il présida le centième dîner de Ma Mère l'Oye, où il prononça un petit discours plein d'humour et de bons conseils. Voici la liste des articles qu'il a donnés à la *Revue des Traditions populaires* : La chanson de Renaud, version du Boulonnais, t. III, (1888), p. 195; — Le premier mois de l'année, chanson énumérative du Haut-Boulonnais, t. VII (1892), p. 354; — La chanson des pommes de terre t. VIII (1893), p. 215; — La chanson de Bricou, version boulonnaise, t. X (1895), p. 662; — Rou piou piou, vieille paysannerie boulonnaise recueillie en 1863, t. XI (1896), p. 32 et 112; — Deux pierres d'éclair de l'état de Minas Geraes, Brésil, t. XX (1905), p. 138; — Chanson patoise du Boulonnais, p. 491.

C'est grâce à E Hamy que la Société des Traditions populaires a son siège social au Palais du Trocadéro. Il a, en outre, bien souvent manifesté l'intérêt qu'il lui portait, soit en m'adressant ses auditeurs du Muséum, pour que je leur donne des instructions verbales pour recueillir, soit en engageant les voyageurs aux pays exotiques à apporter à la *Revue des Traditions populaires* la partie de leur récolte qui relevait plus du Folk-Lore que de l'ethnographie. Il était très obligeant et très accueillant ; j'ai eu avec lui, soit à la Société d'Anthropologie, où il m'a succédé comme président, élu pour la seconde fois, soit chez lui ou chez moi (car nous étions voisins) des relations scientifiques et amicales qui me font sentir cruellement sa perte.

Paul Sébillot.

MARIA PITRÈ

Un numéro du *Giornale di Sicilia* nous apprend que parmi les victimes de l'épouvantable catastrophe de Messine figure la fille de l'illustre traditionniste Giuseppe Pitrè. Elle avait collaboré à l'*Archivio per le tradizioni popolari*, et publié d'excellentes monographies dont nous avons, ici, rendu compte. Aux témoignages de douloureuse sympathie que les Siciliens ont donnés à l'infortuné père, nous tenons à ajouter celui de l'auteur de ces lignes, son ami depuis trente ans, et, j'en suis certain, ceux des collaborateurs et lecteurs de la *Revue des Traditions populaires*. P. S.

BIBLIOGRAPHIE

A. van Gennep. *Religions, Mœurs et Légendes*. Essais d'ethnographie et de linguistique. Société du Mercure de France, in-18 de pp. 318 (3 fr. 50).

Ce volume de mélanges se compose de la réunion d'articles, d'ordinaire assez courts, parus dans divers périodiques, mais qui ont été assez souvent retouchés par l'auteur. Celui-ci a eu raison de publier, dans un volume de format commode, des monographies qui étaient un peu perdues dans les revues. Plusieurs d'entre elles ont été écrites à l'occasion de livres dont l'auteur rendait compte, mais il y ajoute des idées personnelles, les discute, et essaie de leur donner, en les résumant, une clarté qu'ils n'ont pas toujours. C'est ainsi que la ceinture des églises a été écrite à l'occasion d'un livre de Richard Andree sur les ex-voto des catholiques de l'Allemagne du Sud. La Revue a commencé une enquête sur ce sujet qui n'a guère été qu'effleuré en France, où personne jusqu'ici ne s'en est occupé comme Richard Andree, dont une autre monographie signale les découvertes en Bavière et en Tyrol. D'autres articles traitent du Mécanisme du tabou, fort à la mode aujourd'hui, de même que le Tolémisme, dont M. V. G. expose et discute les théories diverses. Le rite du refus lui a fourni d'intéressants parallèles. La légende de Polyphème a comme point de départ le livre d'un savant finlandais. *Die Polyphemsage in der Volksüberlieferung* publié en 1904 à Helsingsfors. Le catalogue dessé par M. O. Hackman ne comprend pas moins de deux cent vingt-et-une variantes, et il est vraisemblablement incomplet, puisqu'il ne signale qu'une seule version gasconne, probablement celle de Bladé, alors qu'il en existe une autre (L. Dardy, *Anthologie de l'Albret*, Agen, 1891, in-8°, t. II, p. 295-299). A propos de la belle publication *The Native races of the British Empire* dont quatre volumes ont paru, notre collègue signale

avec raison, le peu d'encouragement que le monde officiel français accorde aux études ethnographiques dans notre empire colonial (il ne traite guère mieux d'ailleurs, celles entreprises dans le domaine métropolitain, où, fort heureusement pour la science, les initiatives individuelles ont produit, par « amour de l'art », plusieurs excellentes explorations). Il existe actuellement dans le monde scientifique français nombre de jeunes gens pleins de bonne volonté et accoutumés à de bonnes méthodes, qui, s'ils étaient encouragés, si leurs travaux avaient plus de facilité pour la publication, ne tarderaient pas à rattraper le temps perdu et à mettre la France en meilleure posture vis-à-vis de l'étranger. Ainsi soit-il. P. S.

Catalogue général: âges de la pierre, du bronze et du fer, orné de 12 planches hors texte. Paris, Schleicher, in-8° de p. 123. (0 fr. 50).

Ce catalogue est celui de la collection formée par un archéologue distingué, Eugène Boban. Quelque intéressant qu'il soit pour les palethnologues, nous ne le signalerions pas à nos lecteurs s'il ne donnait une abondante bibliographie d'ouvrages spéciaux se rapportant au préhistorique et aussi à l'ethnographie, qu'il est intéressant de consulter.

F. Macler, *Formules magiques de l'Orient chrétien*. Paris, Leroux, in-8° de pp. 25 (Extr. de la *Revue de l'histoire des religions*).

Cette brochure contient la traduction d'un manuscrit syriaque qui fait, partie de la collection de l'auteur et est intitulé le *Livre de préservation*. Il contient en effet nombre de formules qui sont précédées, comme beaucoup de celles de l'Occident, d'un protocole chrétien, et qui sont, dit le copiste du manuscrit, « les anathèmes des évangélistes qui servent à garantir la jeunesse de tout ce qui peut être nuisible. « Il y en a pour un grand nombre de circonstances de la vie, contre les maux, la folie, les animaux rebelles ou dangereux, chiens enragés, loups, ennemis des troupeaux, serpents, scorpions, etc.; une formule destinée à calmer les enfants qui pleurent ou les endormir présente un exemple intéressant de magie sympathique, puisqu'elle débute par le nom des Sept dormants. Les manuscrits qui contiennent ces prescriptions constituent de véritables talismans, et ils protègent ceux qui les portent, et c'est pourquoi ils sont de petit format ; à cette magie par contact se superpose la magie sympathique qui inspire la presque totalité des formules ou des prières. Les figures des saints martyrs transperçant les démons redoutés (reproduits au nombre de 6 dans la monographie de M. F. M.) ne sont pas dessinées pour l'agrément ou l'instruction du lecteur, mais parce que cette représentation figurée a un pouvoir magique. M. F. M. termine son curieux travail par des comparaisons avec des littératures voisines, et en particulier avec les manuscrits arméniens, syriaques ou arabes, qui, comme celui dont il publie la traduction, font aussi, pour la raison indiquée plus haut, une large part aux représentations figurées. P. S.

Charles Le Goffic, *Passions celtes*. Nouvelle librairie nationale, in-18 de 178 p. — (2 francs.)

Ce volume est un recueil de nouvelles écrites de la façon agréable ordinaire à leur auteur; plusieurs sont sur des thèmes populaires, et dans presque toutes on rencontre des traits de folk-lore, tel : le vœu de la jeune fille qui promet, si la mer rend le cadavre de son père pour qu'il puisse être enterré en terre sainte, d'assister au pardon de la Vierge, et de faire trois fois de suite le tour de l'enclos sacré, pieds nus, un cierge à la main ; l'étrange malédiction d'une vieille femme dépossédée : Celui qui fait bâtir la maison — Mourra devant qu'elle soit achevée — Celle pour qui elle est bâtie — Mourra le jour qu'on l'achèvera, incantation rimée qui n'est peut-être pas entièrement de l'invention de l'auteur, et qui empêche l'achèvement de la maison. L'étrange nouvelle du cheveu d'or parle de la croyance non encore éteinte, des morganés et des sirènes, qui sert d'abord à expliquer un crime très réel. Dans la maison des Mines, la dernière du volume, on explique les hantises dont elle est entourée, en disant qu'un homme qui a accompli près de là une mauvaise action ne verra sa pénitence prendre fin que le jour où son *anaon* (ses mânes) aura subi le même traitement qu'il a fait subir à une vieille femme ; mais il attendra longtemps, car quel est le chrétien qui voudrait donner un coup de poing à un mort, fût-ce pour hâter sa libération? On n'avait pas ces scrupules en Normandie et en Wallonie où l'on raconte que le bras des petits enfants qui ont frappé leur mère sort de la tombe jusqu'à ce que celle-ci leur ait infligé une correction. P. S.

Simon Davaugour, *Sous le ciel gris*. Nouvelle bretonne. Bibliothèque régionaliste. Préface de F. Coppée. Paris, Bloud et Cie, IV-114 p. illustré.

Sous le ciel gris... tel est le titre de cette série de quatre nouvelles lugubres. Il lui convient bien. Le Menuisier, les Escargots, Une Flambée, L'Étoile, sont sinistres et finissent toutes par une note tragique et funèbre. Après avoir lu ce livre on a l'impression que la Bretagne est peuplée de pauvres diables auxquels arrivent tous les malheurs. Ces nouvelles sont agréablement écrites, mais nous leur reprochons de dégager toutes une impression de tristesse profonde. Non, la Bretagne n'est pas un pays triste, elle est mélancolique tout au plus. Son ciel n'est pas plus gris qu'ailleurs, il est même souvent sur les côtes d'un bleu méditerranéen, et si certains ont l'âme triste, il y a des amateurs de cidre et de danse, qui ont l'âme joyeuse et gaie. Ce côté gai de la Bretagne manque totalement à ce volume qui fera les sombres délices de broyeurs de noir, mais dont nous ne pouvons conseiller la lecture aux personnes à tendances neurasthéniques.

P.-Y. Sébillot.

Émile Blémont : *Théâtre légendaire*. Paris, Lemerre. 1908, 1 vol. 296 p.

M. Emile Blémont vient d'ajouter un nouveau volume à la liste déjà considérable de ses œuvres. Après son Theâtre molièresque et cornélien, l'auteur a voulu parcourir un nouveau cycle, le cycle légendaire, et il res-

suscite tour à tour les temps du moyen âge et de l'antiquité hébraïque. C'est d'abord le *Jugement de Salomon* où, en un acte, est développé le célèbre jugement. La scène du duel d'amour maternel entre Jaël et Qila, les deux mères, est rendue en termes fort touchants exprimés dans des vers bien ciselés. Puis c'est un beau drame, *Libres Cœurs*, écrit avec la collaboration d'un autre poète de talent, Daniel de Vénancourt. *La Couronne de Rose* est un drame lyrique et tragique à la fois. Enfin *Roger de Naples*, où le moyen âge italien revit dans une lutte passionnée, qui finit heureusement et que résument ces vers, qui terminent le drame :

Ce mémorable jour,
Où triomphent de tout, la justice et l'amour.

P.-Y. SÉBILLOT.

Léon Duvauchel. *Théâtre de Léon Duvauchel.* — Paris, Lemerre, 1908. 1 vol. 242 p.

Léon Duvauchel, le romancier poète de la Picardie, l'auteur de *la Moussière*, du *Tourbier*, de *l'Hortillome* où se trouvent maints traits populaires, et de volumes de vers justement appréciés, était aussi un auteur dramatique et l'œuvre posthume qui vient de paraître de lui, son *Théâtre*, ajoute une nouvelle pierre à l'édifice de son œuvre. *Jean Sauvegrain*, *Le Chapeau-Bleu*, *Mademoiselle Molière*, *L'Absente*, tels sont les titres des pièces de cet ouvrage. La première est un Drame en vers du temps de la Fronde qui met en scène une curieuse figure de chef de paysans, à cette époque troublée où le pauvre laboureur, sans droits, sans protection supportait les malheurs du temps. Les opinions politiques d'alors, ce vers placé dans la bouche de l'un d'eux les résume bien :

Moi je sais que je souffre et je n'y comprends rien.

Le Chapeau Bleu, une piécette applaudie jadis à Cluny, nous expose une charmante idylle du quartier latin, puis Mademoiselle Molière nous conte les soucis conjugaux de l'auteur du Misanthrope. Enfin une autre idylle, *L'Absente*. Telle est l'œuvre théâtrale, tour à tour délicate et tragique, de Léon Duvauchel dont le talent, comme on le voit, savait s'exercer sur les sujets les plus divers, allant de l'héroïsme classique à la sentimentalité du théâtre moderne. P.-Y. SÉBILLOT.

Zenon Kuzelja, *Ditina v Zvyčajách i vyruvannách ukrainsskogo naroda* (*L'enfant dans les usages et dans les croyances du peuple de l'Ukraine.* — Matériaux pour l'Ethnologie ukarino-ruthène, t. VIII, 1906, et IX, 1907, Léopol.).

Aux amateurs du Folk-lore de l'Enfance les deux volumes de M. Kuzelja apportent des ressources très intéressantes. M. Kuzelja consacre son ouvrage surtout aux recherches des coutumes de l'Ukraine, mais nous trouvons dans sa méthode comparée beaucoup de rapports concernant les traditions populaires slaves en général.

La première partie du premier volume de l'ouvrage s'occupe plutôt de la description de la vie sexuelle de femme que de la représentation de la vie d'enfant. On y décrit « la femme et sa vie sexuelle avant et pendant la grossesse », « l'enfant avant la naissance », « l'accouchement », les usages et les coutumes dès la naissance d'enfant jusqu'à la confirmation. Aux recherches indiquées l'auteur ajoute les traditions populaires relatives aux enfants échangées par les femmes sauvages et par les êtres semblables. En touchant la question de la grossesse de femme, l'auteur recueille les traditions populaires sur la durée et sur les marques de la grossesse, sur la saison qui ne convient pas à la conception selon la croyance du peuple, sur la conclusion du sexe de l'enfant attendu, sur les enfants de sept mois, sur les aliments dont la femme enceinte se doit abstenir, etc. Dans la série de l'accouchement l'auteur conclut des expressions populaires : « elle est tombée du fourneau », « le fourneau s'est écroulé », (= faire ses couches), très fréquentes chez les Slaves et chez les Germains, sur le rapport symbolisé entre la cuisson du pain et l'accouchement. Quant aux détails, en Ukraine les enfants ne croient pas que la cigogne apporte les petits frères et les petites sœurs. C'est la sage-femme qui les trouve au sable, dans la rivière, ou la mère elle-même les ramasse sous les feuilles du chou. Dans la troisième partie du premier volume l'auteur jette le coup d'œil sur les coutumes après l'accouchement.

Le deuxième volume contient la description de la vie d'enfant dès la première jusqu'à la dixième année. La matière est ordonnée d'après le développement d'enfant ; dans la première année les berceaux et les berceuses, les jeux avec les enfants nouveau-nés ; comment les enfants apprennent à marcher ; comment ils commencent à parler, les maladies des enfants, les conjurations, la mort et les funérailles des enfants ; puis l'enfant dès la première année jusqu'à ce temps, quand il s'en va de la maison pour garder les bestiaux, toujours d'après les ans ; le langage et les rimailleries des enfants, etc.

Cet ouvrage que nous ne faisons qu'analyser rapidement enrichit beaucoup les littératures populaires des Slaves, en se distinguant et par l'abondance des matériaux classifiés avec une intelligence extraordinaire et par la grande connaissance des littératures indigènes et étrangères.

Otton DUBSKÝ.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

P. Saintyves. — *Les Vierges-Mères et les Naissances miraculeuses*, Essai de Mythologie comparée. Paris, E. Noury, 1 beau vol. in-12 br., imp. sur papier vergé, (franco : 3 fr. 50).

— *Les Saints successeurs des Dieux*, Essais de Mythologie chrétienne. Paris, E. Noury, 1 beau vol. in-8 de 416 pages franco : 6 francs.

TABLE ANALYTIQUE

MYTHOLOGIE ET LITTÉRATURE COMPARÉE

Variante tchèque du trésor de Rampsinite.....	G. Huet.	161
Les statues qu'on ne peut déplacer (Belgique flamande). XVII-XXXIX	A. de Cock.	64, 136
Les entrées frauduleuses en Paradis. VII. Le Pilote.	Elie Ménard.	44
Le Folk-Lore en sommeil. II Les Evangiles des Quenouilles en Flandre	A. de Cock.	99
Superstitions et coutumes de la Perse attachées aux mois et aux jours.....	J. A. Decourdemanche.	209
Les animaux fantastiques en Franche-Comté.....	Charles Beauquier.	305
La légende de Didon. XVI. Délimitation par le vol de l'oie. XVII. Par le châle.....	Alfred Harou.	169
L'évolution du costume. I.....	Paul Sébillot.	170
II. Belle-Ile en mer.....	Pierre Laurent.	263
III. Région de Langonnet. IV. Genesten.....	Job Le Ny.	440
Deux contes populaires des Slaves du Nord en rapport avec le sujet de la farce de Maître Pathelin.	Otton Dubsky.	427
Légendes sur l'origine de l'homme..... ..	Paul Sébillot.	430

FOLK-LORE

Mythologie et Folk-lore de l'enfance. XXX-XXXII. Limbourg hollandais.....	Alfred Harou.	183
XXXIII. La bête à sept têtes. XXXIV. Le sang dans un jeu d'enfant. XXXV. Les Croquemitaines de la récolte. XXXVI. Le nom et les attributs de Croquemitaine. XXXVII. Dires de nourrices.....	Paul Sébillot.	217
XXXVIII. Explications de la naissance. XXXIX. Pour écarter le mauvais esprit. XL L'épreuve des joujoux. XLI L'enfant malade. XLII. Les Croquemitaines de l'eau. XLIII. Pour bien siffler.....	Alfred Harou.	218
XLIV. *Croquemitaine et congénères.*		
XLV. En Bourgogne	François Fertiault.	257
XLVI. Environs de Dinan.....	Lucie de V. H.	257
XLVII. Sarthe.....	Mme Destriché.	258
XLVIII. Pays de Loudéac...	Mme Louis Texier.	258
XLIX. Dinan.....	Mme J. Lambert, Jean Even.	258
L. Paris.....	P. Guyot-Daubès.	259
LI. Le Graouilli de Metz.....	Hélène Valabrègue.	259
LII. La cloche personnifiée. LIII. Croquemitaine vivant.....	Gabrielle Sébillot.	260
LIV. Epouvantail des enfants à Boston. LV. La neige et les enfants.....	Alice Robins.	260
LVI. Les épouvantails des enfants tchèques. LVII. Défenses faites aux enfants.....	Otton Dubsky.	260

LVIII. Les boîtes à surprises. LIX. Idées d'enfants sur la vie future	Paul Sébillot.	262
LIX. Le feu et les enfants	Lucie de V. H.	323
LX. Le marchand de sable. LXI. Chanson de Croquemitaine	H. V.	323
LXII. Madame en chaise	J. M. Carlo.	324
LXIII. Conte pour faire tenir sage. LXIV. Le méchant génie des eaux. LXV. L'enfant qui reste debout. LXVI. Menace facétieuse. LXVII. Les enfants malpropres. LXVIII. Quolibets d'enfants. LXIX. Le pont et les mensonges. LXX. Amulette de la dentition. LXXI. Les joujoux fantastiques. LXXII. Les enfants gourmands. LXXIII. Les œufs de Pâques	Alfred Harou.	324
LXXIV. En Moravie. LXXV. En Bohême	Otton Dubsky.	369
LXXVI. Les boîtes à surprise	A. Bout.	371
LXXVII-LXXXIII. Wallonie, etc	Alfred Harou.	372
LXXXIV. L'enfant à sa naissance. Hollande		415
LXXXV-CXIII. Folk-Lore enfantin de la Belgique.	Alfred Harou.	
CXIV. Ce qu'on dit aux enfants sevrés	Jacques Rougé.	445
CXV. Epouvantails des enfants en Lusace	Otton Dubsky.	453
Folk Lore du Limbourg hollandais I-XXVIII	Alfred Harou.	7, 102, 376
Le Folk-Lore de la Touraine	Jacques Rougé.	224, 136
Le Folk-Lore de la Picardie, VII-VIII	A. Bout.	294, 353
IX. A Lanchères (Somme)	H. de Kerbeuzec.	356
Le Folk-Lore du grand duché de Luxembourg I (*suite*). — V	Alfred Harou.	92, 279
La fraternisation par le sang. XLIII. Dans les ateliers parisiens	P. Guyot-Daubès.	163
Usages et superstitions du pays nantais (*suite*). Pour savoir le nom de son futur mari. La Chandeleur	Marie-Edmée Vaugeois.	234
Les Traditions populaires et les écrivains français. L. II. Jean de Bordenave	H. de Kerbeuzec.	43
LIII. Ambroise Paré	Léo Desaivre.	149, 297, 358
LIV. Dassoucy	P. S.	410
Les traditions populaires et les écrivains poitevins. IX. Guillaume Bouchet	Léo Desaivre.	196, 243
Les marques de propriété. XXV. En Anjou	A. van Gennep.	265
La transmission de la propriété dans les anciennes coutumes. I	Ed. Edmont.	122
Les Bohémiens. III-IV. En Wallonie	Alfred Harou.	148, 333
V. Haute-Bretagne	Lucie de V. H.	444
Les métiers et les professions. C. Cris des rues à Sotteville lès Rouen	Marie Chevallier.	145
Les Ordalies. XVIIIa. Le calice d'épreuve en Abyssinie. XXa. Par le vomitif au Darfour	Rene Basset.	182
Le soleil de la Saint-Vincent et les bénédictins de Saint-Maixent	Léo Desaivre.	190
Les Sermons facétieux. IX. Le sermon du curé de Locronan	Lucie de V. H.	293
X. Le sermon du curé d'Anthy	M. L..	293
Le Folk-Lore du Maine (suite)	Mme Destriché.	195
Le Tabac. XXXVII. L'église de Bretagne et le tabac.	H. de Kerbeuzec.	239
Superstitions de civilisés. II. Petites superstitions d'un écrivain français	Ed. Edmont.	267
Les Esprits forts à la campagne. XI. Perche	Filleul-Petigny.	291
Folk-Lore de l'Auvergne. XIV. Les fêtes de Saint-Gal.	Dr Pommerol.	409

SUPERSTITIONS

Pèlerins et pèlerinages. CCXXX. Beauvinis	Ed. Bernus.	20
CCXXXI. La jarretière en Flandre	A. de Cock.	133
CCXXXII. Les ex-voto	Alfred Harou.	133

CCXXXIII. Saint Gengoult. CCXXXIV La croix des clochettes. CCXXXV. Saint-Christophe.....	Ed. Edmont.	188
CCCXXXVI. La fontaine de Caillouville.....	Léo Desaivre.	189
CCCXXXVII. Dans le Morbihan en 1819. CCXXVIII. Le Croisty.....	Pierre Laurent.	270
Traditions et superstitions de Basse-Bretagne. XXXVI. Anciens usages de Plougasnou. XXXVII. Le lutin de nuit. XXXVIII. Proverbes.....	H. de Kerbeuzec.	41, 145
XXXIX. L'oignon fatal. XL. La baguette divinatoire.	J. Calloc'h.	145
XLX. Les sorciers et les sorcières.....	J. Frison.	394
XLI. Noms des jours de la semaine. XLII. Petites superstitions de Penestin.....	H. de Kerbeuzec.	394
XLIII. Les quenouilles de la messe. XLIV. La fiancée portée par le fiancé. XLV. La pêche du dimanche des Rameaux. XLVI. Les trésors et le jour des Rameaux.....	A. Paban.	394
Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. LXXVI. Interprétation du chant des oiseaux.....	Lucie de V. H.	36
LXXVII. Invocation au Soleil. LXXVIII. Litanies populaires.....	Fra Deuni.	36
LXXIX. Le crapaud qui se venge. LXXX. Pratiques à la naissance.....	Lucie de V. H.	295, 356
LXXI. Clos-Poulet.....	Jacques Gaudeul.	357
LXXXII. Miettes de Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine.	F. Duine.	357
LXXXIII. Les mûres.....	Mme Jules Lambert.	429
Médecine superstitieuse. CV. Dans les Vosges et CV. En Ille-et-Vilaine.....	Mme P. S.	268
CVI. Quelques formules de médication empirique dans les Deux-Sèvres.....	Léo Desaivre.	338
CVII. Remèdes des courtisanes romaines. CVIII. Remèdes contre la rage. CIX. Les huîtres et la rage.	H. de Kerbeuzec.	339
Sidi Betka de Bordj bou Arreridj.....	Achille Robert.	401
CXX. La guérison du carreau.....	Lucie de V. H.	455

COUTUMES

Anciennes coutumes du pays d'Artois. VII. Les matines des bergers au Valhuon.....	Ed. Edmont.	37
Coutumes de mariage. XXIII. Le ferrement des femmes.	Léo Desaivre.	237
XXIV. Anciennes redevances ecclésiastiques.....	Alfred Harou.	237
Anciennes fêtes de Picardie.....	Ed. Edmont.	281
Coutumes et fêtes de la Saint-Jean. IX. La fête de la Saint Jean à Massiac.....	Baron du Roure.	238
Anciennes coutumes du département du Nord. I. Marie au blé.....	Ed. Edmont.	392

LE MONDE PHYSIQUE

Les minéraux et les métaux. XIX.....	Léo Desaivre	189
Les taches de la lune. III. Légendes diverses § 1 et 2.	René Basset.	220
Les Météores. XVII. L'arc-en-ciel § 85-88. XVIII. Les Etoiles filantes § 49 51.....	René Basset.	221
Les feux follets § 14-15. XVIII. Les Pléiades § 30-31.	René Basset.	396
Au Perche. XVII.....	Filleul-Petigny.	272
Les Pourquoi. CXLVIII. Origine des poissons.....	Paul Sébillot.	335
CXLIX. Pourquoi on se signe à la vue d'un éclair.	Alfred Harou.	338

LA MER ET LES EAUX

CXLVII. Les noyés. CXLVIII. Sauvés par N.-D. CXLIX. Les rencontres	Élie Ménard.	98
CL. Les navires consacrés. CLI. Processions de navires. CLII Les navires tombeaux. CLIII. Les navires expiatoires. CLIV. Varia. CLV. Les jeux.		
CLVI. Les rêves	Paul Sébillot.	113
CLVII. Pourquoi la mer est salée	J. Calloch.	122
CXLVIII. La navigation	Paul Sébillot.	343
CXLIX. Le sacrifice des moutons. CL. La pierre de lait. CLI. Le noyé qui revient. CLII. La femme marine. CLIII. Le diable dans la Meuse. CLIV. Noms des glaçons. CLV. Le courant « el nino ».		
CLVI. Les eaux de Khytnos	Alfred Harou.	347
CLVIII. Le Neckre	E. Edmont.	389
CLIX. Moyen de retrouver un noyé	Alfred Harou.	391
CLX. Fontaine Saint-Nicolas	H. de Kerbeuzec.	391

MIETTES DE FOLK LORE PARISIEN

XXX. Quelques superstitions	H. de Kerbeuzec.	296
Les épingles et le mariage	Mme P. S.	297

CONTES ET LÉGENDES

Contes et légendes de Basse-Bretagne. LXXII. L'homme cheval	Yves Sébillot.	1
LXXIII. Le meunier et l'oie	Cevaer.	125
LXXIV. La dame blanche du Relecq	Fouillard.	129
LXXV. La femme enlevée par la sorcière	Louis Le Fur.	129
LXXVI. Les trois Léonards	Jean Huon.	130
LXXVII. La pomme rouge. LXXVIII. Le petit boudeur. LXXIX. Le diable chassé. LXXX. La fille aux bras coupés. LXXXI. Les sept frères et leur sœur. LXXXII. Les trois petits cochons	J. Frison.	131, 235, 290
LXXXIII. Le brin éternel	H. de Kerbeuzec.	404
Quatre contes chaldéens. I. Les trois frères. II. Les trois amis	F. Macler.	327
Contes esthoniens. IV. La création. V. La trompette du tonnerre. VI. Le roi du brouillard	A. Dido.	14
Le père Roquelaine, conte du Nivernais	Achille Millien.	27
Contes populaires de la Bresse. III. Le grand nigaud. IV. Plus maligne que le diable	Denis Bressan.	350, 405
Légendes et contes Bachkirs. I. Le diable tué. II. La fille du diable. III. La maison qu'on ne doit pas bâtir. IV. L'endroit dangereux. V. L'endroit sacré. VI. Le cauchemar. VII. La pie et le diable. VIII. Le diable au bain. IX. La maladie personnifiée. X. Le lutin. XI. L'âme séparée du corps. XII. Les noyés. XIII. Le maître des Vents. XIV. Les deux fils qui vont chercher fortune. XV. Le vieillard rusé. XVI. L'homme qui parle aux serpents. XVII. Les enfants changés par le diable. XVIII. L'avare puni. XIX. Les trésors. XX. L'œil arraché	S. Roudenko.	49

Contes et légendes de la Grèce ancienne. LXVII Enthymos et le génie. LXVIII. Les amants surpris. LXIX. La piété récompensée	René Basset.	164
Contes et légendes de la Haute-Bretagne. LXXII. La bête à sept têtes. LXXIII. Le chien trop fidèle. LXXIV. Les trois frères. LXXV. Le lys rouge.		
LXXVI. Le neveu du recteur	Paul Sébillot	82
LXXVII. La bonne sœur facétieuse	Fra Deuni.	82
LXXVIII. Le pêcheur du cap Fréhel. LXXIX. Le loup et le renard. LXXX. Le marchand de cuillers de bois (numéroté à tort LXXVII)	Elie Ménard.	90, 240
LXXXVIII. Les chiens-bros. LXXXIX. L'ombre de la nuit. XC. Les blanchisseuses. XCI. Le grain de blé noir	Paul Sébillot.	283
XCII. Celui qui vient du Paradis. XCIII. Historiettes facétieuses du pays de Balazé	F. Duine.	341
XCIV. La bonne femme aux cent écus	A. de Montaudry.	381
XCV. Peuçot	Paul Sébillot.	386
Bibliographie des textes patois de littérature orale de la Haute-Bretagne	Paul Sébillot.	...
Histoires surnaturelles de Boulay. XLI. La fille chatte.	Auricoste de Lazarque.	236
Contes et légendes arabes. DCCXXXV. Innocent ou coupable. DCCXXXVI. Le langage figuré. DCCXXXVII. L'avis déguisé. DCCXXXVIII. L'orgueil du sang. DCCXXXIX. Les sauterelles protégées. DCCXL. Le mari battu. DCCXLI. Le parfumeur et le soldat. DCCXLII. La méchanceté punie. DCCXLIII. Mort singulière. DCCXLIV. Dire la vérité est le meilleur système. DCCXLV. La sacoche perdue et retrouvée. DCCXLVI. Les avertissements d'Oqba. DCCXLVII. Les oasis mystérieuses		
DCCXLVIII. Le phénix	René Basset.	74, 227, 373
Légendes contemporaines. XVIII. Faidherbe	P. S.	35
Petites légendes chrétiennes. LXXX. L'ours de Saint-Waast. LXXXI. La chasse de Saint Kilien. LXXXII. Sainte Marie aux Pleurs à Vormhout.		
LXXXIII. Une pêche miraculeuse à Dunkerque	Ed. Edmont.	96, 135
LXXXIV. La fontaine Sainte-Quitterie à Aubous. LXXXV. La fontaine de Taillant. LXXXVI. La fontaine de Sainte-Quitterie à Aire	Ludovic Mazeret.	454
Petites légendes locales. DCLVII. Le trésor du souterrain	Louis Quesneville.	35
DCLVIII. Les pains changés en pierres. DCLIX. Le ravisseur puni	Alfred Harou.	146
DCLXX. Le recteur sorcier. DCLXXI. La maison du mort. DCLXXII. La femme blanche du pont.	Ludovic Mazeret.	191
DCLXXIII. La pierre du diable	Elie Ménard.	233
DCLXXIV. Les fées du cap Fréhel	H. de Kerbeuzec.	392
DCLXXV. L'ancien château des Ferrières		
Légendes et superstitions préhistoriques. CXLIV. La pierre qui tourne	Alfred Harou.	44
CXLV. Questionnaire sur les menhirs	E. Guénin.	105
CXLVI. Ile de Guernesey	Pierre Laurent.	147
CXLVII. Une pierre à glissade en Bolivie	A. de Mortillet.	147
CXLVIII. Epreuve de la pierre branlante	Pierre Laurent.	289
CL. Le menhir adjuré		
CLI. La station sur la pierre. CLII. La friction sur la pierre	P. S.	397
	E. Muller,	397
CLIII. Le bloc du trou Ario	Alfred Harou.	397
Le peuple et l'histoire. L. Légende huguenote	H. de Kerbeuzec.	101
LI. Marborough	Alfred Harou.	134

CHANSONS

Chansons de la Haute-Bretagne. XXXII. La claire fontaine	Paul Sébillot.	23
XXXIII. Le Rossignol. XXXIV. Les pèlerins de Saint-Jacques	Mme Louis Texier.	23
XXXV. L'alouette grise	H. de Kerbeuzec.	26
XXXVI. La bergère et le forestier	Emile Hamonic.	26
XXXVII. Le Pont du Nord	H. de Kerbeuzec.	331
XXXVIII. Chanson à l'arrivée des mariés. XXXIX. La soirée après le repas. XL. Les ennuis du ménage. XLI. La petite bonne femme. XLII. Les queues de chèvre (numérotées à tort XXXIII-XXXVI)	Paul Sébillot.	398
Chansons de Basse-Bretagne	Pierre Laurent.	277
Les plus jolies chansons des pays scandinaves. XVII. Le geste de Lokki	Léon Pineau.	77
Robin, chanson du Maine	Mme Destriché.	104
Chansons du Linglais (Basse-Normandie). I. Philorette. II. Déjà mal mariée. III. La Bergère. IV. La batelière rusée	Albert Patry.	185
Allusions anciennes à des chants populaires. I. En Bretagne	P. S.	223

DEVINETTES, BLASON

Devinettes de l'Auvergne	Dr Pommerol.	42
Blason populaire de la Haute-Bretagne. X. Pays de Redon	Yves Sébillot.	412
XI. Arrondissement de Vitré	F. Duine	412

VARIÉTÉS

Assemblée générale		106

NÉCROLOGIE

Jean Réville	F. Macler.	247
Vaitazar Bogisic	P. S.	252
E. T. Hamy	Paul Sébillot.	459
Loys Brueyre	Paul Sébillot.	461
Maria Pitrè	Paul Sébillot.	462

BIBLIOGRAPHIE

Lucy-Achalme. Le Maître du pain	P. Y. Sébillot.	415
Giuseppe Bellucci. Un capitolo de Psicologia popolare	P. S.	255
Emile Blémont. Théâtre légendaire	P. Y. Sébillot.	464

Conservatoire de la tradition populaire flamande. Musée de Folk-Lore	P. S.	253
Jean de la Chesnaye. Au pays des Chouans	P. S.	110
O. Colson. Table générale des publications de la Société liégeoise de littérature wallonne	P. S.	110
Simon Davaugour. Sous le ciel gris	P. Y. S.	465
Edmond Destaing. L'esmayes chez les Beni-Snous. — Fêtes et coutumes chez les Beni-Snous. — Le fils et la fille du roi. — Etude sur le dialecte berbère des Beni-Snous	A. van Gennep.	413
Dr Dubreuil-Chambardel. Figures médicales tourangelles	Jacques Rougé.	109
Léon Duvauchel. Théâtre	P. Y. Sébillot.	466
Formulettes enfantines	P. S.	111
Alexis Ermolov. La sagesse populaire dans les proverbes, les dictons et les presages (en russe)	A. van Gennep.	45
Paul Eudel. Trucs et trucqueurs	P. S.	158
A. van Gennep. Religions, mœurs et légendes	P. S.	...
Noel Giron. Légendes Coptes	F. Macler	253
Jules Haize. Une commune bretonne pendant la Révolution	P. S.	47
Franz Heinemann. Bibliographie nationale suisse	P. S.	301
J. Hunsiker. La maison suisse	A. van Gennep.	206
Karl Knortz. Was ist des Volkskunde	René Basset	108
Henri Labbé de la Maurinière. Poitiers et Angoulême	Jacques Rougé.	207
Hugues Lapaire. Le pays berrichon	P.-Y. Sébillot.	415
H. Le Carguet. Enlèvement d'une jeune fille à la pointe du Raz par les Hollandais	P. S.	46
Comtesse Pierre Lecointre. Les faluns de Touraine.	Jacques Rougé.	414
Charles Le Goffic. Passions celtes	P. S.	464
F. Macler. Formules magiques de l'Orient chrétien.	P. S.	463
Martin. Le Folk-Lore de Saint-Rémy, Vosges	P. S.	110
Achille Millien. Chansons populaires du Nivernais	P. S.	267
Louis Morin. Edition troyenne des petits métiers et cris de Paris	P. S.	159
Francis Pérot. Le Folk-Lore bourbonnais	P. S.	301
E. Renart. Répertoire général des collectionneurs	P. S.	154
A. Richaud. Essai de Folk-Lore bas-alpin	P. S.	303
Jacques Rougé. La ville de Ligueil et son canton pendant la Révolution	P. S.	47
Paul Sébillot. Le Folk-Lore de France t. IV	E. S. Hartland.	157
E. Siecke. Mythen, Sage, Märchen in ihren Beziehungen zur Gegenwart	René Basset.	109
A. I. Verrier et Ouillon. Glossaire étymologique du patois de l'Anjou	P. S.	3, 251 et 302
Armand Viré. Le Lot, Rocamadour, Lacave	P. S.	255
Zenon Kuzelja. L'enfant dans les usages du peuple de l'Ukraine	Otto Dubsky.	465

Le Gérant : Fr. Simon

Imp. Fr. Simon, Rennes-Paris (5617-08).

Pour réunir et conserver les numéros des Traditions Populaires

Classeurs-Etuis : Hauteur 25 c., largeur 18 c. — Reliure dos de livre de 6 centimètres de largeur.

Ces classeurs se placent verticalement dans la bibliothèque parmi les volumes de mêmes dimensions.

Le classeur, prix **1 75**

Avec titre doré : Traditions populaires . . . . . **2 »**

LIBRIS, **Classeurs et Fiches pour Bureaux, Bibliothèques, Musées et Collections.**

P. GUYOT, éditeur-gérant, 110, avenue d'Orléans, 110, PARIS.

Envoi franco de catalogues, spécimens, échantillons. Devis et Renseignements.

REVUE DES ÉTUDES

ETHNOGRAPHIQUES & SOCIOLOGIQUES

(DESCRIPTIVE ET THEORIQUE)

Directeur : A. VAN GENNEP

La **Revue** a pour objet d'assurer une coopération effective et permanente entre diverses sciences (archéologie classique et orientale, histoire de l'art, science des religions, linguistique, littérature comparée, psychologie collective, science des mœurs, droit comparé, économie politique, etc.), qui tendent, par suite de leur spécialisation actuelle, à s'ignorer mutuellement : elle est donc consacrée à l'*Etude des Civilisations* au sens le plus étendu de ce mot, civilisations du passé et du présent, à tous les stades de leur développement, civilisations de toutes les races et de tous les peuples.

La **Revue** paraît tous les mois, par fascicules in-8° jésus, avec nombreuses planches et illustrations. Elle est assurée de la collaboration des explorateurs et des savants les plus éminents de tous les pays.

ABONNEMENT : **France 20 fr. ; Etranger 22 fr.**

Éditeur : Paul GEUTHNER, 68, rue Mazarine, Paris (VIe).

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

VOYAGES D'EXCURSIONS

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer pendant la saison d'été par ses gares et bureaux de ville de Paris des billets à prix très réduits permettant aux touristes de visiter la Normandie et la Bretagne, savoir : 1° **EXCURSION AU MONT SAINT MICHEL par Pontorson avec passage facultatif au retour par Granville**. Billets d'aller et retour valables 7 jours. 1re classe, **47** fr. **70** ; 2e classe, **35** fr. **75** ; 3e classe, **26** fr. **10** — 2° **EXCURSION DE PARIS AU HAVRE avec trajet en bateau dans un seul sens entre Rouen et Le Hâvre**. Billets d'aller et retour valables 5 jours. 1re classe, **32** fr. ; 2e classe, **23** fr. ; 3e classe, **16** fr. **50**. — 3° **VOYAGE CIRCULAIRE EN BRETAGNE**. Billets délivrés toute l'année, valables 30 jours, permettant de faire le tour de la presqu'île bretonne. 1re classe, **65** fr., 2e classe, **50** francs.

Itinéraire : Rennes, Saint-Malo-Saint-Servan, Dinan, Dinard-Saint-Enogat, Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Pont-Château, Redon, Rennes.

Réduction de 40 °/° sur le tarif ordinaire accordée aux voyageurs partant de Paris, pour rejoindre l'itinéraire ou en revenir.

Pour plus de renseignements consulter le livret *Guide-Illustré du réseau de l'Ouest*, vendu **0** fr. **50** dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

L'INTERMÉDIAIRE
DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864. Instrument de travail nécessaire à tous les érudits, transforme en circulaire la question qui lui est soumise, va frapper à la porte de ses correspondants et apporte la solution. Tous les abonnés de l' « Intermédiaire » sont ses collaborateurs. — Il paraît les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois en liv. de 48 col. — Un an, 16 fr.; six mois, 9 fr. Adm. et Direct. : Paris, 31 *bis*, rue Victor-Massé.

LE FURETEUR BRETON
Bulletin documentaire illustré paraissant tous les deux mois.

Par fascicules de 48 pages.

Intermédiaire des chercheurs et des curieux bretons et celtisants. Directeur : Maurice Le Dault, 76, rue Saint-Germain, à Nanterre (Seine). — Abonnement : **3** francs par an.

Les abonnements partent d'octobre.

Spécimen gratuit sur demande.

VIENT DE PARAITRE

Paul SÉBILLOT

Ancien Président de la Société d'Anthropologie

LE PAGANISME CONTEMPORAIN
CHEZ LES PEUPLES CELTO-LATINS

In-18 de XXVI-378 pages. — *Prix* cinq *francs.*

PARIS, O. DOIN, 4, Place de l'Odéon.

LE FOLK-LORE DE FRANCE

TOME I

LE CIEL ET LA TERRE

Grand in-8° de VI-490 pages. — *Prix* : 16 *francs.*

TOME II

LA MER ET LES EAUX DOUCES

Grand in-8° de 480 pages. — *Prix* : 16 *francs.*

TOME III

LA FAUNE ET LA FLORE

Grand in-8° de II-542 pages. — *Prix* : 18 *francs.*

TOME IV (et dernier)

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE

Grand in-8° de 499 pages. — *Prix* : 16 *francs.*

PARIS, E. GUILMOTO, 6, rue de Mézières

Pour recevoir franco un de ces volumes, il suffit d'en envoyer le montant à M. E. Guilmoto, en un mandat sur la poste.

Imp. Fr. Simon, Rennes-Paris.

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
RENEWALS ONLY—TEL. NO. 642-3405
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

DEC 9 1968 8 9
MAY 12 1993
RECEIVED DISC CIRC APR 19 '93
DEC 19'68 -1 PM
MAR 20 2003
LOAN DEPT.

MAY 1 1978
REC. CIR. FEB 8 '78
DEC 25 1980
REC. CIR. JUL 2 '80
APR 8 1981 #77
RECEIVED BY
OCT 8 1980
CIRCULATION DEPT.

LD 21A-38m-5,'68
(J401s10)476B
General Library
University of California
Berkeley

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000545984